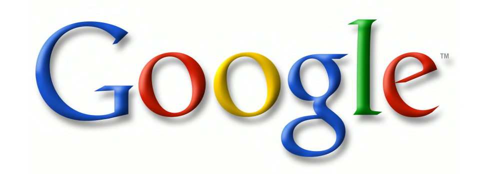
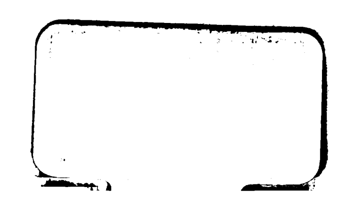




HISTOIRE

DE LA

RÉFORMATION

FRANÇAISE

HISTOIRE

DE LA

RÉFORMATION

FRANÇAISE

PAR

F. PUAUX

TOME SIXIÈME



PARIS

MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

RUE VIVIENNE, 2 BIS

—

1861

HISTOIRE

DE LA

RÉFORMATION FRANÇAISE.

LIVRE XXXVI.

I.

Fidèle à son passé, le clergé travailla sans relâche à son œuvre de destruction, et demanda au pouvoir séculier de lui prêter main-forte. Dans sa célèbre assemblée, tenue en 1665, il révèle ses plus secrets desseins; il tient tantôt pour non avenus les édits rendus en faveur des protestants, tantôt il leur attribue un sens qu'ils n'ont pas. Jusqu'à cette époque, malgré l'état d'opprobre dans lequel les dissidents étaient tombés, ils faisaient encore des prosélytes. Il veut détruire le mal dans ses racines et demande qu'il ne soit plus permis à l'avenir aux catholiques de renoncer à leur religion pour professer la foi réformée, « attendu, dit-il naïvement, que cette liberté ne leur a jamais été accordée par les édits ».[1]

La supériorité intellectuelle des protestants l'importunait. Il sortait de leurs universités, de leurs colléges et de leurs académies de nombreux écrivains qui défendaient leur foi autant par l'éclat de leur talent que par l'honorabilité de leur vie; la gentilhommerie protestante était éclairée, instruite, la bourgeoisie l'était aussi, et dans les rangs les plus inférieurs du protestantisme on trouvait peu de personnes qui ne sussent lire et écrire. La Bible et les livres d'édification et de controverse étaient lus

1. Article I.

dans la masure du laboureur et dans la mansarde de l'ouvrier. Il réclama donc la suppression des universités, des colléges et des académies protestantes.[1]

Les consistoires, au moyen des biens qu'ils possédaient, pourvoyaient à l'entretien du culte et contribuaient, dans une certaine mesure, à celui des colléges et des académies; le clergé pensa qu'en les leur ôtant, il les affaiblirait; il supplia le roi de les leur enlever et d'en faire tel usage qu'il lui semblerait bon.[2]

Les chambres mi-parties[3] étaient, pour les réformés, une garantie de la bonne exécution des édits, le clergé réclama leur incorporation aux parlements; c'était supprimer le cours de la justice à leur égard et les mettre hors la loi en leur donnant, pour juges, leurs propres ennemis.[4]

Le clergé désirait voir la démolition du dernier temple réformé, et chanter un *Te Deum* sur ses ruines; il supplia le roi d'ordonner aux protestants d'abattre celles de leurs églises qui seraient trop près de celles des catholiques, afin de ne pas les troubler dans l'exercice de leur culte; il apporta un adoucissement à cette mesure en permettant aux réformés de les rebâtir ailleurs.

Jusqu'à cette époque les deux communions avaient contribué chacune à l'entretien de leur culte respectif; le clergé veut qu'à l'avenir les protestants contribuent à celui des catholiques sans que ces derniers contribuent à celui des protestants[5]. Les réformés manquaient quelquefois de pasteurs et en obtenaient des académies étrangères, surtout de celles de la Suisse française. Le clergé demanda au roi qu'à l'avenir les Français d'origine, seuls, pussent exercer le ministère[6], c'était le moyen de ruiner quelques communautés en les privant de leurs conducteurs spirituels.

Le clergé, enfin, méconnaissant les droits les plus sacrés de la nature, hâta la majorité des enfants protes-

1. Article IV.
2. Article VII.
3. Les trois, dont le clergé demandait la suppression, siégeaient à Castres, à Toulouse et à Grenoble.
4. Article IX.
5. Article XVI.
6. Article XVI.

tants, et demanda qu'ils pussent abjurer à neuf ou dix ans[1], c'était une porte ouverte à la séduction et aux enlèvements d'enfants.

II.

Cinq ans après (1670), les évêques se réunirent de nouveau en assemblée générale; comme leurs demandes avaient paru excessives, ils présentèrent un mémoire dans lequel il les justifiaient article par article et en formulèrent de nouvelles. La cour, d'ailleurs, dont les refus n'avaient été que partiels, se montrait disposée à les seconder. Ils proposèrent donc que dans les écoles protestantes l'instruction se bornât à la lecture, à l'écriture et au calcul[2], le reste, tel que l'histoire, la géographie, lui paraissait un luxe inutile. Le but caché de cette demande, était de détruire la pépinière d'où sortaient les pasteurs, les régents et les maîtres d'école.

L'attention des membres de l'assemblée se porta ensuite sur un point qui depuis longtemps leur paraissait de la plus haute importance, celui de la prédication. Ils redoutaient ces chaires huguenotes, du haut desquelles se donnait un enseignement diamétralement opposé au leur. Ils supplièrent le monarque de défendre aux ministres de prêcher ailleurs que dans le lieu de leur résidence. — Ils poursuivaient deux buts : 1° celui de priver beaucoup d'annexes des avantages de la prédication; 2° celui d'empêcher les pasteurs, qui jouissaient d'un grand renom d'éloquence, de visiter et de consoler les églises, et de prêcher devant les synodes quand l'assemblée serait réunie hors du lieu où ils exerçaient leur ministère. Ils réclamaient une pénalité contre le pasteur contrevenant; outre l'amende, il devait être interdit pendant dix ans de ses fonctions.[3]

Les prélats attirèrent l'attention du monarque sur des étrangers qui exerçaient en France les fonctions de ministres, de régents, de précepteurs, et déclarèrent qu'il était avantageux pour la paix publique de les faire sortir

1. Article XX.
2. Article XXI.
3. Article XXII.

du royaume; ils rappelèrent que ceux qui avaient le plus soutenu l'hérésie, étaient venus de Genève, et ils citaient Lefaucheur, Mestrezat, Chauve, Rousselet.[1]

Aveuglés par la haine qu'ils portaient à la Réforme, ils méconnurent les principes les plus élémentaires de la justice. De tous temps, les biens des débiteurs ont été le gage de leurs créanciers. Les Romains, barbares dans leurs mœurs, s'étaient inclinés devant le droit et c'est par là, plus que par leurs conquêtes et leurs monuments, qu'ils sont véritablement grands. Les prélats se crurent plus puissants que le droit, et demandèrent que les protestants, qui se feraient catholiques, ne pussent être forcés, par leurs créanciers, de payer leurs dettes avant trois ans[2]. C'était un appât qui devait tenter beaucoup de réformés. Il leur ouvrait les moyens de se libérer temporairement et plus tard complétement, puisque les poursuites dirigées contre eux, devaient être jugées non par les chambres mi-parties, mais par les tribunaux catholiques.

Jusqu'à cette époque, le foyer de la famille protestante avait été fermé légalement aux prêtres; ses membres pouvaient y mourir en paix, assistés de leur ministres, de leurs parents, de leurs amis. Les évêques, voulant y pénétrer, supplièrent le roi de permettre au curé de la résidence du malade de pénétrer auprès de lui, pour lui demander s'il veut mourir dans la religion prétendue réformée. Ils ne bornèrent pas là leurs demandes, ils voulurent forcer les tuteurs des enfants, dont les pères et mères seraient morts dans la religion catholique, de les élever dans la foi de leurs parents[3]. Ils demandèrent de plus qu'on obligeât les protestants à ne pas traverser les rues et les places publiques «avec convoi et suite», sous prétexte d'aller baptiser un enfant ou célébrer un mariage. «Il est important, dirent-ils, de ne pas souffrir tout ce qui flatte les peuples et leur enfle le cœur, quand ils voient qu'ils ont les mêmes honneurs dans une religion tolérée dont jouissent les catholiques dans celle du prince. En un mot, quand ils sont

1. Mussard à Lyon, Michelly à Couches en Bourgogne, Bernard et Sarazin en Dauphiné, Bacuet en Poitou, de Tournes et du Toit en Vivarais, etc.

2. Article XXIV.

3. Article XXIX.

hors de leurs temples, ils ne doivent avoir aucune pompe qui puisse marquer qu'ils aient l'honneur de faire corps dans le royaume.»

III.

En 1675, le clergé se réunit de nouveau, il était devenu de plus en plus exigeant, plus on lui avait accordé, plus il demandait, poursuivant son œuvre de démolition avec autant de persistance que d'habileté : de toutes ses demandes, celle sur laquelle il insista le plus, fut l'interdiction aux catholiques d'embrasser la religion protestante. «Cette liberté, dit-il, ne leur a été accordée par aucun édit, et ils ne l'ont jamais réclamée, parce qu'elle leur fait une horreur extrême.»

Le cahier du clergé contient cinquante-huit articles, dont chacun était une atteinte, plus ou moins directe, aux édits; il réclamait la fermeture de plusieurs écoles, la démolition de plusieurs temples et l'interdiction aux réformés des fonctions publiques de l'État.

Dans son assemblée, tenue en 1680, il devient plus exigeant encore, il sent qu'il touche au but, et que ce que les siéges, les batailles, les assauts n'ont pu faire, il l'obtiendra de ses importunités, qui sont toutes à la plus grande gloire de Dieu et au triomphe de son Église; il ne doute pas que la bonté et la piété du roi ne lui viennent puissamment en aide, pour atteindre le but qu'il poursuit avec une si pieuse persistance.

Une dernière fois, avant le jour de son triomphe, il se réunit en 1685.

«Messeigneurs, lui dit son rapporteur, dans le rapport qu'il leur présenta, l'unique source de vos malheurs c'est l'hérésie; les mêmes années qui ont vu paraître Luther et Calvin, on a vu notre juridiction affaiblie, et nos biens usurpés; apportons le remède aux maux qui ont été faits à la religion, par les hérétiques, tâchons de rétablir et faire rendre à Dieu le culte qui lui est dû. «L'orateur ne cache pas que le but des efforts de l'épiscopat et son unique affaire est la destruction de l'hérésie; en parlant du roi, il dit : «Ce serait bien ici le lieu de m'étendre sur toutes les choses que cet invincible monarque a faites pour la

religion; mais les pierres des temples abattus parlent, ses édits et ses déclarations sont des monuments éternels de sa piété; les cris de joie et les acclamations de tant de nouveaux convertis se font assez entendre. Qu'est-il besoin de mes paroles et que reste-t-il à dire sur ce sujet, puisque même il ne reste plus rien à désirer. Il semble que rien n'ait échappé au zèle, à la pénétration, aux lumières du roi. Cependant vous serez étonnés, messeigneurs, après ce que nous avons obtenu de sa justice, que nous ayons encore quelques demandes à faire; *tantum religio potuit suadere malorum*[1]. Ce qui nous doit encore consoler, c'est que nous sommes assurés de réussir dans nos humbles supplications. Il est de foi divine et humaine que nous les obtiendrons, nous ne demandons rien qu'au nom et pour la gloire du Seigneur, et nous le demandons à un prince qui peut tout ce qu'il veut, et qui veut par-dessus toutes choses le rétablissement du règne de Jésus-Christ. »

Après cet exposé clair et précis, le clergé formule ses demandes; les vingt-neuf articles dans lesquelles elles sont contenues, ont pour but de ravir aux réformés, non-seulement leurs libertés religieuses, mais encore leur liberté civile, et de les réduire à l'état de paria. L'auteur de l'histoire de Mme de Maintenon nous dit naïvement, « que les assemblées du clergé se tenaient avec dignité et sans passion. »

IV.

Nous avons exposé, dans leur ordre chronologique, les demandes des évêques, pour obtenir du roi le renversement de l'œuvre de Henri IV, et parmi cette foule de prélats qui encombrent les antichambres du roi, nous ne retrouvons pas un Montluc ou un Marillac, pour demander, soit au nom de la probité politique, soit au nom de la charité évangélique, le respect des traités et la tolérance religieuse; et le peuple sur lequel on demande à Dieu de faire descendre le feu du ciel, n'est plus à craindre; il n'importune ni par la tenue de ses synodes, ni par celui de ses assemblées politiques; dépouillé de tous ses droits de

1. Tant la religion a pu enfanter des maux !

citoyen, il a presque disparu de la scène publique; il souffre tout, supporte tout, et si par intervalle il laisse échapper une plainte, un soupir, c'est la douleur plus que la volonté qui les lui arrache; il ne pense pas à renouveler les guerres de Coligny et de Rohan. Si ces principes d'obéissance au souverain ne le tenaient pas dans l'obéissance, la main de fer qui pèse sur lui le contraindrait à la soumission. Tel qu'il est, et que les événements l'ont fait, ce peuple inspire une immense compassion, et cependant ce clergé gallican, que quelques historiens modernes opposent au clergé ultramontain pour louer sa modération et sa tolérance, poursuit son œuvre d'extermination avec une persistance que rien ne lasse.

Les huguenots s'étaient retrempés dans un baptême de douleur; leurs misères spirituelles, que Rohan déplore d'une manière si éloquente dans ses mémoires, étaient bien encore le partage de quelques-uns d'entre eux, des riches surtout; mais le plus grand nombre avait regardé à Dieu dans sa détresse, et Dieu avait eu compassion de son pauvre peuple. Autant il s'était abaissé moralement quand, les armes à la main, il descendait sur des champs de bataille, autant il s'était relevé quand, sans défense, il se sentit livré à la merci de ses ennemis; la guerre l'avait ruiné, la paix l'enrichit. Chassé des fonctions publiques, il était cultivateur, ouvrier, médecin, commerçant, banquier, armateur; en s'enrichissant, il enrichissait la France, à laquelle il avait ouvert de nouvelles sources de prospérité; quelques années avaient suffi pour lui donner le monopole du commerce, de l'industrie, et pendant que la noblesse se ruinait pour figurer à Versailles, où elle mendiait un regard du grand roi, des maisons protestantes, riches jusqu'à l'opulence, s'élevaient partout.

V.

Nous connaissons les désirs du clergé; sa persistance à faire appel au bras séculier, ne doit pas nous étonner. A part quelques prêtres connus, les uns par leurs talents, les autres par leur honorabilité, le reste du clergé

ne différait guère de celui contre lequel Érasme et Louis de Berquin lancèrent les traits acérés de leur raillerie. M. de Noailles raconte, dans ses mémoires, que des conférences proposées entre des prêtres catholiques et des ministres protestants n'eurent pas lieu, parce qu'on ne trouva point de docteurs catholiques assez savants pour soutenir la cause de Dieu; que le zèle des *convertisseurs*, n'étant soutenu dans la province, ni par la science, ni par les mœurs du clergé, ressemblait moins au vrai zèle qu'à l'esprit de haine et de vengeance. M. de Noailles n'est pas étonné de la stérilité des efforts du clergé pour convertir les protestants. « Nous n'avons, dit-il, rien fait d'utile si le roi n'oblige les évêques d'envoyer de bons prêtres pour instruire les peuples qui veulent être prêchés; mais je crains que le roi ne soit plus mal obéi, en cela, par les prêtres que par les religionnaires.[1]

Tous les rapports faits aux gouvernements confirment le témoignage du duc. « Une des choses, dit M. d'Aguesseau, intendant du Languedoc, qui retient le plus les huguenots dans leurs créances, est la quantité d'instruction qu'ils reçoivent dans leur religion, et le peu qu'ils en voient dans la nôtre; un mémoire sur la Saintonge dit positivement que de six cents paroisses, il n'y en avait que six où l'on prêchait pendant l'Avent et le Carême. » L'intendant de La Rochelle écrivait à la cour : « Il n'y a rien qui fasse tant de tort à la religion, que la vie licencieuse, la mauvaise conduite et l'avarice des prêtres. Ce sont ces vices qui autrefois ont servi de prétexte au schisme, ce sont encore eux qui empêchent que ceux qui se sont séparés ne se réunissent. »

Cet état d'ignorance et de corruption alla en empirant. Fénélon, qui fut plus tard envoyé en mission dans le Poitou, où il prêcha plus en protestant qu'en catholique romain, écrivit les lignes suivantes : « les huguenots paraissent frappés de nos instructions jusqu'à verser des larmes; ils nous disent sans cesse « *nous serions volontiers d'accord avec vous, mais vous n'êtes ici qu'en passant. Dès que vous serez parti, nous serons à la merci des moines qui ne nous prêchent que du latin, des indulgences et des*

1. Lettres de Fénélon. — Rulhière, p. 88.

confréries; on ne nous lira plus l'Évangile; nous ne l'entendrons plus expliquer, et on ne nous parlera qu'avec menaces.[1] »

On doit comprendre qu'un tel clergé ne dut pas être très-scrupuleux sur le choix des moyens. Nous allons le suivre sur les différents champs de bataille où il livra des combats aux dissidents.

VI.

L'un des moyens qui parut toujours au clergé le plus propre et le plus prompt à faire cesser le schisme, fut la réunion des deux cultes. — Nous connaissons les efforts de Richelieu et de son confident, le capucin Joseph; l'insuccès de ces deux célèbres personnages ne découragea pas l'épiscopat. En 1661, il avait, dans le Haut-Languedoc, des agents qui travaillaient activement à réunir les deux cultes; à leur tête était le prince de Condé, gouverneur de la province qui appuyait le projet de ses intrigues et de son autorité[2]. Un synode, réuni à Nîmes (1640), s'y opposa. Noguier, Poujolas et Roure, ministres qui jouissaient d'un grand crédit dans l'assemblée, s'élevèrent avec une grande énergie contre ceux de leurs collègues soupçonnés de prêter l'oreille aux séductions du clergé. « Leur lâcheté, dirent-ils, serait digne d'une punition exemplaire; car il n'est pas possible d'unir les ténèbres avec la lumière, et Christ avec Belial. » Ces paroles furent même couchées dans le procès-verbal de l'assemblée, qui avait élu pour son modérateur un ministre déjà célèbre et qui devait le devenir davantage: on l'appelait Claude.

VII.

Jean Claude était né en 1619 à La Salvetat. Son père, qui exerçait les fonctions pastorales, fut son premier précepteur. Il le destina à la carrière ecclésiastique et le fit étudier à Montauban, sous Garissoles et Charles. A vingt-

1. Mémoires de Noailles, rédigés par l'abbé Millot. — Rulhière, Éclaircissements historiques sur les causes de la révocation de l'édit de Nantes, p. 57 et suiv.
2. Élie Benoît, Hist. de l'édit de Nantes, t. III, p. 422.

six ans, Claude fut reçu ministre, et desservit successivement les églises de la Treyne et de Sainte-Affrique. Celle de Nîmes lui adressa vocation; il justifia le choix que le consistoire avait fait de lui. Jeune, il avait avec la hardiesse des premières années de la vie, la gravité et la sagesse des vieillards; sa parole n'avait ni le charme de celle de Daillé, ni l'éclat de celle de Du Bosc; mais elle avait une puissance qui lui venait d'une foi profonde et d'une logique nerveuse, serrée; il n'eût pas eu de supérieur parmi ses contemporains, s'il eût eu les dehors oratoires qui contribuent tant au succès du prédicateur. Dans les conseils il était droit et adroit, pénétrant, ferme, hardi quand il le fallait. Il opina dans le sens de ses collègues Noguier, Roure et Poujolas, et l'assemblée, sous l'impression de ses paroles énergiques ordonna, «que, pour couper le mal dans ses racines, chaque pasteur et ancien jurerait, séance tenante, la main levée à Dieu d'en décharger sa conscience, en déclarant ce qu'il pourrait savoir par lui-même ou qu'il aurait pu entendre dire à d'autres, directement ou indirectement.»[1]

Après la prestation du serment, chaque membre fit sa déposition. Il en résulta pour l'assemblée cette conviction que la cour avait essayé de séduire quelques ministres pour les faire entrer dans ses vues. Avant de se séparer, le synode arrêta «que des lettres seraient écrites, de sa part, à toutes les provinces du royaume touchant ce pernicieux dessein de l'accommodement des deux religions, qui ne pouvait se faire qu'en unissant les ténèbres à la lumière, et Christ à Bélial.»[2]

Peyremales, commissaire royal près du synode, trouvant ces derniers termes injurieux à la religion de Sa Majesté, s'opposa à la transcription de la délibération qui les contenait, dans le registre des actes officiels. Claude consulta l'assemblée et déclara à Peyremales que ce qui était écrit était écrit. Le conseil cassa la délibération du synode, interdit à Claude les fonctions pastorales à Nîmes et le bannit de la province du Languedoc.[3]

L'attitude énergique du synode de Nîmes et celle de

1. Borel, Hist. de l'église réformée de Nîmes.
2. Actes des synodes provenciaux.
3. Arrêt du conseil (6 août 1661).

celui d'Anduze, qui se réunit bientôt après, firent comprendre aux réunionistes que leur triomphe était encore bien éloigné; mais, pendant qu'ils étaient battus sur un point du royaume, ils croyaient vaincre sur un autre. A Sedan, ils se servirent de l'influence du maréchal Fabert pour tenter la réunion des catholiques et des réformés de cette ville. Le maréchal était très-propre à cette œuvre; il protégeait les protestants qui l'aimaient à cause de son caractère conciliant. Leblanc de Beaulieu, professeur à l'académie protestante, entra dans les vues du maréchal et prépara un projet qui ne pouvait plaire aux catholiques, par la manière nette et précise avec laquelle il formulait le *Credo*, au bas duquel prêtres et pasteurs devaient apposer leur signature; il ne plaisait pas non plus aux réformés, qui croyaient que Leblanc s'était laissé enlacer dans les filets des catholiques. Fabert mourut dans cet intervalle. Jusqu'à son dernier soupir, il exhorta les deux partis à se réunir, faisant en cela preuve de plus de zèle que de lumière. Après sa mort les jésuites, dont la présence du maréchal modérait l'ardeur, abandonnèrent le projet de Fabert, et pensèrent qu'il y avait des moyens plus efficaces que la persuasion, pour réduire les réformés.[1]

VIII.

Un homme plus puissant que Fabert travailla à l'œuvre de réunion. Il était déjà célèbre: on l'appelait Bossuet.

Jacques-Bénigne Bossuet naquit à Dijon, le 27 septembre 1627, d'une famille ancienne et distinguée dans le parlement de cette ville; il fit ses premières études chez les jésuites, qui, émerveillés de son admirable aptitude à toutes les branches de l'instruction, voulurent l'attirer dans leur compagnie. Pour le soustraire à leur influence, ses parents, demeurés fidèles aux traditions parlementaires, l'envoyèrent à Paris au collége de Navarre, où il reçut le bonnet de docteur et l'ordre de la prêtrise. Le jeune ecclésiastique était grave, sérieux, studieux, consciencieux dans l'accomplissement des devoirs de sa

1. Élie Benoît, Hist. de l'édit de Nantes, t. III, p. 523. — Haag frères, France protestante, art. Fabert.

charge ; ses débuts donnèrent les plus belles espérances. Sa première thèse théologique, qu'il dédia au grand Condé, attira sur lui l'attention de ses juges, qui admirèrent la facilité de son élocution, sa logique nerveuse, serrée, puissante, son érudition étendue, la sûreté de sa mémoire, l'éclat de sa parole. Un sermon, qu'il improvisa à l'hôtel Rambouillet, consacra sa gloire naissante qui ne devait pas connaître de déclin. Le jeune prêtre ne se laissa ni éblouir, ni séduire par les louanges. Il quitta Paris et se rendit à Metz pour y remplir les fonctions d'archidiacre : c'est là, loin du bruit et des distractions, sans cesse renaissantes, de la capitale, qu'il se livra à l'étude des Pères et de l'Écriture-Sainte.

L'église réformée de Metz avait alors pour pasteur Paul Ferry, qui jouissait parmi les catholiques et les protestants d'une belle réputation ; il la méritait par sa science, son éloquence et l'honorabilité de sa vie ; son influence était grande, mais elle tenait moins encore à sa piété qu'à l'habileté avec laquelle il savait se mettre en crédit chez les grands qui le considéraient beaucoup. — Ferry fit imprimer un catéchisme[1], qui attira l'attention du jeune archidiacre de l'église de Metz, qui le réfuta, et débuta ainsi dans la controverse, où il devait se rendre si célèbre ; cet écrit, qui n'a pas la valeur de ses autres ouvrages, porte néanmoins l'empreinte de son génie et surtout celle de son habileté à masquer les côtés faibles de son Église et à attaquer ses adversaires par ceux où ils ne sont pas les plus forts.

Bossuet fit à Metz les premiers essais de son rare talent pour la prédication ; sa réputation, qui vola de bouche en bouche, reçut sa consécration à Paris, où il prêcha dans les principales églises. Le roi voulut l'entendre, et daigna féliciter le père du jeune orateur. Bientôt après, Bossuet fut nommé à l'évêché de Condom, et choisi par le roi, sur une liste de cent concurrents, pour le précepteur du dauphin, son fils unique.

La Réforme était entourée d'ennemis qui la harcelaient sans relâche, mais de tous les écrivains qui l'attaquèrent, le plus puissant et le plus digne d'elle fut sans contredit,

1. Il était intitulé : Catéchisme de la réformation de la religion ; Sedan, F. Chayer, 1654, in-8°.

Bossuet. Jusqu'à sa mort il ne cessa de la poursuivre, et si une main d'homme eût été capable de l'ébranler, c'eût été celle du prélat. Personne avant lui, si ce n'est Blaise Pascal, n'avait manié la langue française avec plus de souplesse, et ne lui avait imprimé plus de force et de grandeur. Bossuet était-il convaincu? Nous le croyons; mais ce grand esprit fut dominé, à son insu, par la fausse idée qu'il se fit de l'Église, et par l'horreur que lui inspirait le schisme; il attaqua donc dans les protestants moins encore des hétérodoxes que des rebelles.

Comme tous les hommes sincères du catholicisme, il désirait la réunion des deux cultes, mais il comprit qu'elle était impossible avec les concessions offertes aux protestants. C'est alors qu'il fit un vrai tour de force, en essayant de démontrer, dans son *Exposition de la foi catholique,* que les protestants s'étaient séparés sans motifs de la communion romaine, puisque la foi romaine, à quelques différences insignifiantes près, n'est ni plus ni moins que la foi protestante. L'habile controversiste fit bon marché de certains enseignements, abhorrés des réformés, du culte des saints en particulier, et protestantisa si bien les autres, que les lecteurs superficiels purent croire, à la première lecture, que la grande séparation du seizième siècle n'avait pour cause qu'une querelle de moines.

Le livre de l'*Exposition de la foi catholique* causa une immense sensation dans tous les rangs de la société : les catholiques ne doutèrent plus de leur triomphe, en se voyant défendus par un athlète aussi vigoureux et aussi habile que M. de Condom; mais les premiers moments d'enthousiasme passés, plusieurs d'entre eux comprirent que Bossuet, en voulant défendre le catholicisme, le ruinait par sa base même en lui donnant une physionomie toute protestante; ils se plaignirent vivement, attaquèrent l'œuvre et l'auteur : il ne fallut rien moins à celui-ci, que son habileté, son influence, et les amis puissants qu'il avait à la cour, pour fermer la bouche à ses détracteurs. A force d'intrigues et de pourparlers, dont l'histoire est l'une des pages les plus curieuses de la politique de la cour romaine, il obtint un bref du pape, qui déclara que le livre de l'*Exposition* ne contenait rien de contraire à l'enseignement catholique.

IX.

Au moment où l'écrit de Bossuet était lu avec le plus d'avidité, vivait à Montpellier un jeune avocat nommé Brueys qui avait quitté le barreau pour se livrer à l'étude de la théologie et des belles-lettres. L'*Exposition de la doctrine catholique* le charma par sa belle ordonnance ; mais il en vit de suite le côté faible, et c'est par ce côté qu'il l'attaqua avec un avantage tel, que sa réponse à Bossuet lui donna une place éminente parmi les polémistes les plus renommés de son siècle. Brueys va droit à son superbe adversaire, débarrasse la question des incidents qui la compliquent, et la réduit à sa plus simple expression ; sa polémique n'a rien d'irritant, il se respecte en respectant son adversaire, mais il lui porte des coups terribles, démasque toutes ses batteries, et sous la couche d'or du livre, il en montre le plomb. Il tire des paroles de Bossuet la conclusion que c'est à tort que les catholiques accusent d'hérésie les protestants, puisque, par la bouche du prélat, ils reconnaissent qu'ils sont sur le terrain des doctrines orthodoxes. «N'est-il pas vrai, dit Brueys, qu'un tel aveu, que j'ai copié mot à mot des propres termes du livre de l'*Exposition*, est d'une merveilleuse consolation pour ceux qui font profession de notre créance? Car, enfin, selon M. de Condom, on ne peut plus nous traîter d'hérétiques, puisqu'on avoue que nous avons les points fondamentaux, et que sur les matières de controverse, on nous veut persuader que tout ce que l'Église romaine croit au delà de ce que nous croyons, revient à la même créance dont nous faisons profession et ne détruit point les vérités évangéliques qu'on avoue que nous tenons.

« Nous verrons dans la suite de cette réponse, lorsque nous examinerons les matières en détail que les créances et le culte de cette Église sont incompatibles avec ces divines vérités, dont elle voudrait se couvrir ; mais cependant, si ce prélat a manqué son coup de ce côté-là, cela n'empêche pas que nous n'ayons juste raison d'inférer, de ce qu'il a mis en avant, que notre religion est bonne, et que, selon son aveu, on ne nous peut accuser d'aucune

hérésie, puisque nous tenons toutes les vérités évangéliques que Rome se vante de croire.

« Pour être convaincu de cette vérité, parcourons succinctement les quatre points principaux que nous devons examiner en détail, qui contiennent, en abrégé, toutes les matières de controverse que M. de Condom a traitées.

« Nous accusera-t-on de ne pas savoir assez bien reconnaître la gloire souveraine qui est due à Dieu, parce que nous enseignons que le culte religieux ne doit être rendu qu'à lui seul; mais ce prélat reconnaît que ce culte ne doit être rendu qu'à Dieu seul.

« Nous accusera-t-on d'attribuer toute la justification de l'homme au seul mérite infini de la mort de Jésus-Christ? Mais M. de Condom avoue que Jésus-Christ a payé l'entier prix de notre rédemption, et que l'Église n'a rien à offrir à Dieu que Jésus-Christ, mettant en lui toute l'espérance du salut.

« Nous accusera-t-on d'enseigner que le sacrement de l'Eucharistie a été établi pour célébrer la mémoire du sacrifice de la croix, et pour nous appliquer la vertu de ce sacrifice? Mais ce prélat nous proteste que le sacrifice de la messe n'est qu'une commémoration et une application de celui de la croix.

« Nous accusera-t-on d'enseigner que l'Église doit être soumise à l'Écriture-Sainte? Mais M. de Condom nous assure que l'Église romaine se soumet à la Sainte-Écriture et n'y prétend rien innover. *Où sont donc nos hérésies?* Que croyons-nous qu'il ne faille pas croire? Où que faut-il croire que nous ne croyons pas?

« Sommes-nous hérétiques parce que nous ne rendons pas aux saints un culte religieux? Mais on nous dit que ce culte n'est dû qu'à Dieu, et c'est ce que nous croyons.

« Sommes-nous hérétiques parce que nous enseignons qu'il ne faut pas associer nos bonnes œuvres et nos satisfactions avec la sanctification infinie de Jésus-Christ pour opérer notre justification devant Dieu? Mais on nous proteste que l'Église met en Jésus-Christ seul toute l'espérance du salut, et que nous ne pouvons pas satisfaire de nous-mêmes à la peine qui est due au péché, et c'est ce que nous croyons.

« Sommes-nous hérétiques, parce que nous refusons

d'offrir un nouveau sacrifice propitiatoire pour nos péchés? Mais on nous assure que le sacrifice que l'Église romaine présente à Dieu, n'est qu'une commémoration et une application de celui que Jésus-Christ a offert une seule fois; et c'est ce que nous croyons.

« Sommes-nous hérétiques, en ce que nous ne mettons pas l'autorité de l'Église au-dessus de l'Écriture-Sainte? Mais on nous dit, en termes exprès, que l'Église se soumet à l'Ecriture-Sainte; et, c'est ce que nous croyons.

« Où sont donc encore une fois nos hérésies? »

Brueys suit, pas à pas, Bossuet, et prouve jusqu'au dernier degré de l'évidence, qu'entre la confession de *foi* des réformés et le *Credo* tridentin, il y a une différence radicale, et, comme le ministre Bastide[1], il conclut que l'évêque n'a pas donné l'*Exposition de la doctrine catholique*, mais une exposition de son invention. En terminant son livre, il nous révèle la pensée de Bossuet sur l'autorité du pape en matière de foi. « Puisque ce prélat, dit-il, ne veut pas s'expliquer là-dessus et nous dire quelle est l'obéissance et la soumission qu'on doit au pape, mais renvoie les chrétiens aux conciles et aux saints Pères pour l'apprendre d'eux, je suis d'avis de les renvoyer devant un tribunal encore plus auguste, dont les arrêts sont irrévocables, les décisions certaines et les oracles infaillibles.

« Ce tribunal auguste où je les renvoie, c'est l'Écriture divinement inspirée. »

La réponse de Brueys commença sa réputation, lui valut les applaudissements de son parti et l'admiration de Bossuet, qui lui fut fatale. Ce prélat pensa que la meilleure réfutation du livre de son adversaire, ce serait d'amener son auteur à une abjuration: il réussit sans trop de peine. Brueys avait plus d'imagination que de cœur, plus d'ambition que de piété. Il se mesura avec Bossuet, non en chrétien, mais en controversiste, plus fier de se trouver en présence d'un grand athlète que de défendre la cause de Dieu.

Brueys, après la mort de sa femme, voulant donner une preuve de sincérité, se fit abbé, et demanda à Bossuet de

1. Le ministre Bastide répondit à Bossuet dans un écrit qui n'a pas l'éclat de celui de Brueys; mais il est solide et concluant.

le tonsurer; dès lors, il attaqua avec virulence ses coreligionnaires; mais son esprit, naturellement léger, ne s'accommoda pas longtemps de sujets aussi sérieux que ceux qui se débattaient alors; il laissa la théologie pour le théâtre, et fit des pièces de comédie en compagnie de Palaprat; plus tard, il écrivit encore contre les protestants, mais de tous ses écrits polémiques, le seul qu'il n'ait pu réfuter, c'est sa réponse à l'*Exposition de la foi catholique*, son chef-d'œuvre et sa punition devant l'histoire.[1]

X.

Bossuet obtint devant le monde un beau succès; le plus grand capitaine du siècle, Turenne, qui depuis quelque temps songeait à plaire au roi, trouva dans le livre de l'*Exposition* une occasion, en apparence honorable, pour passer au catholicisme. Il abjura, et devint l'un des champions les plus zélés du projet de réunion. Son exemple, plus que la force de ses raisons (son ignorance dans les matières religieuses était complète), entraîna plusieurs grandes familles protestantes, qui attendaient une occasion favorable pour se déclarer sans trop de honte. Leur grand convertisseur ne fut cependant ni Turenne, ni Bossuet, mais le roi, alors dans toute la splendeur de sa gloire. A l'occasion de ces conversions, nous dirons avec Sainte-Beuve, « que Dieu n'est jamais plus puissant sur les âmes des grands que quand il paraît masqué en roi.[2] » Ce fut le Dieu de la terre qui reçut l'abjuration des La Trémouille, des Lorges, des Duras et de bien d'autres.

Le 27 juillet 1675, Turenne fut frappé à mort par un boulet perdu, au moment où il allait engager un combat avec le célèbre Montécuculi, près de Sasbach. Vingt-cinq années auparavant, l'homme qui avait reçu le même jour que lui le bâton de maréchal de France, Gassion, terminait prématurément sa brillante carrière au siége de Lens. Il fut l'un des plus grands hommes de guerre de son temps.

1. Le livre de Brueys est intitulé : *Réponse au livre de M. de Condom, intitulé : Exposition de la doctrine catholique.* — Il a eu plusieurs éditions; celle dont nous nous sommes servi a été imprimé à Genève, M.DC.LXXXI.

1. Sainte-Beuve, Hist. de Port-Royal, 2e édit., 4e vol., p. 334.

Il eut de Lesdiguières l'intrépidité, le tact militaire et la bonne fortune ; il n'en eut pas les vices. Il était hardi, entreprenant, et ce qui, chez un autre, eût été un coup de tête ou témérité, était chez lui l'effet des plus profonds calculs. Quand il fondait sur ses ennemis avec l'élan du faucon qui se jette sur sa proie, il connaissait les moindres recoins du terrain sur lequel il les poursuivait. La soudaineté de ses attaques, qui rappelait celle du trop célèbre baron Des Adrets, jetait la terreur au milieu de ses ennemis, et les tenait sur le qui-vive : son nom seul inspirait l'effroi.

La cour n'aimait pas Gassion, qui ne dissimulait pas ses sentiments et laissait tomber son mépris et son dédain sur la tourbe des courtisans, race famélique sans patriotisme, qui préfère ses petits intérêts aux grands intérêts du royaume. Le soldat huguenot blâmait les grosses pensions qu'on donnait à des baladins de cour et de théâtre ; Mazarin, lui-même, n'était pas à l'abri de ses mordantes attaques. Il avait raillé le capucin Joseph sur ses velléités guerrières ; il raillait aussi le cardinal-ministre. La mort vint le soustraire à des attaques sous lesquelles il aurait probablement succombé ; ses ennemis étaient depuis quelque temps à l'œuvre occupés à miner sa grande réputation militaire ; ils avaient déjà insinué que Gassion aspirait à devenir le chef des huguenots, et à recommencer avec eux les guerres d'autrefois.

Gassion sut, comme Coligny et Andelot, mener une vie austère et pure au milieu de la licence des camps. Il mourut célibataire. A ceux qui l'engageaient à se marier, il répondait : « Je ne fais pas assez cas de la vie pour en faire part à quelqu'un. »

La vie du maréchal ne fut pas toujours irréprochable ; il se montra quelquefois cruel dans ses expéditions, notamment dans la répression d'une révolte en Normandie ; mais il ne faut pas oublier qu'il était porteur d'ordres impitoyables, et qu'alors la guerre ne se faisait pas comme de nos jours. Au reproche d'avidité qui lui est adressé par quelques historiens, nous répondrons par un fait. A la suite d'une action d'éclat, Gustave-Adolphe lui donna une grande gratification ; Gassion la partagea sur-le-champ avec ses compagnons d'armes. Ce n'est pas là certaine-

ment l'acte d'un esprit cupide; ses accusateurs sont plus dans le vrai quand ils l'accusent de présomption, mais il eût été bien difficile qu'il en fût autrement: officier de fortune, il avait gagné tous ses grades à la pointe de son épée; chacun des échelons de sa grandeur était un succès; entouré de médiocrités ambitieuses, il dut paraître vain et plein de lui-même quand, sans ménagements, il laissait tomber son dédain sur elles.

Comme tous les grands hommes, il aimait ce qui était grand, c'est ce qui explique son admiration pour Richelieu; et quand Le Vassor l'accuse de s'être attaché au cardinal par envie de s'avancer, cet historien n'a pas assez compris le courant irrésistible qui s'établit entre les hommes de génie; mais le dévouement de Gassion pour Richelieu n'alla pas jusqu'à lui faire le sacrifice de sa conscience et de son honneur. Le guerrier huguenot n'était ni un Loignac[1], ni un Vitri[2]. Il répondit au cardinal, qui lui proposait en 1641 de lui servir d'espion auprès du comte de Soissons, alors entré à Sédan : «Comptez Monseigneur sur ma vie et sur ma mort quand il faudra vous servir, mais donnez-m'en l'occasion sans intrigue et sans ambition; je vous rendrai bon compte de vos ennemis, mais je veux leur faire une guerre ouverte.» Cette réponse, digne pendant de celle que le brave Crillon fit à Henri III, qui lui proposait d'assassiner Henri de Guise, révèle dans le maréchal une âme noble et vraiment française.

Gassion avait un esprit sérieux: dans le tumulte des camps il n'oublia pas les impressions religieuses de sa jeunesse; il lisait assidûment sa Bible, qu'on trouva après sa mort, chargée de notes marginales. C'est ce qui explique ces paroles que nous trouvons dans les mémoires de Monglat, qui, en parlant de lui, dit: «Il n'avait aucun vice, car il était fort sobre, et ne se souciait point des femmes.»[3]

1. Assassin de Henri de Guise.
2. Assassin de Concini.
3. Mémoires de Monglat. — de Madame de Motteville. — Haag, France protestante, art. Gassion.

XI.

Pendant que le clergé poursuivait son projet de réunion, il se servait de la controverse pour ramener les réformés à la foi romaine. Il avait alors des hommes éminents qui attaquèrent le protestantisme avec des armes autrement trempées que celles dont les Véron, les Frizon, les Arnoux et les Cotton s'étaient servis avec plus de zèle que de science, et plus de haine que d'à-propos. Ces hommes éminents entrèrent dans la lice armés de toutes pièces, et après tant d'écrits indigestes, si nous en exceptons ceux de Richelieu et de Du Perron, parut (1664) la *Perpétuité de la foi de l'Église catholique touchant l'Eucharistie.* Ce n'était encore qu'un petit volume in-12, ayant, pour tout nom d'auteur, celui du sieur Barthélemy. L'homme qui se cachait sous ce pseudonyme était Pierre Nicole[1], moraliste et théologien célèbre, et l'un des appuis du jansénisme. Calviniste rigide par le dogme de la grâce, mais catholique romain ardent par celui de l'Église, il ne comprit pas les réformateurs, dans lesquels il ne vit que des Érostrates; il attaqua leur œuvre avec la même ardeur que les jésuites. Sa science était vaste, son style vif, animé, sa dialectique puissante, sa pensée profonde, sa vie exemplaire comme celle des solitaires de Port-Royal. Ses essais de morale lui ont assigné une belle place parmi les écrivains du siècle de Louis XIV. Ce fut ce docteur qui entreprit la tâche ingrate d'établir la vérité du catholicisme romain, en essayant de prouver que le dogme de la présence réelle avait toujours été cru dans l'Église. Son traité causa une vive sensation dans tous les rangs de la société, et ébranla dans leur croyance plusieurs protestants appartenant aux plus grandes familles du royaume. La maréchale de Turenne, redoutant pour son mari la lecture de l'ouvrage de Nicole, pria Claude de le réfuter; il le fit dans un traité manuscrit qui circula dans Paris. Nicole et ses amis, en apprenant que cet écrit avait du succès, comprirent qu'ils ne pouvaient le laisser circuler sans ré-

1. Nicole naquit à Chartres en 1625 et mourut en 1695; il était fils d'un avocat au parlement.

ponse. Nicole se mit à l'œuvre, et le petit traité devint un gros volume.[1]

Au lieu d'une escarmouche, on eut une bataille rangée, dans laquelle Nicole fit un grand étalage d'érudition, mais négligea de suivre son adversaire sur le terrain où celui-ci affirmait, à juste titre, que devait se livrer le combat. «Il ne suffit pas, disait Claude, que M. Nicole prétende que le dogme de la présence réelle a été cru dans l'Église pendant plusieurs siècles, il faut qu'il établisse qu'il l'a été depuis le jour où le Seigneur Jésus institua le sacrement de la Sainte-Cène.» Or, son adversaire ne s'occupait pas des quatre premiers siècles, il donnait pour raison que si, depuis le onzième ou le douzième siècle, le dogme de la présence réelle avait été admis dans l'Église, il devait l'avoir été nécessairement dans les précédents. Dans l'impossibilité de fournir ses titres de propriété, il invoque la prescription; c'était l'aveu tacite de son impuissance; aussi c'est ce qui faisait dire au médecin Menjot: «qu'on me fasse voir que la foi à la présence réelle a été celle des quatre premiers siècles, et je me rends.»[2]

XI.

A cette époque, Claude, qui était devenu l'un des pasteurs de l'église de Charenton, avait parmi les réformés la place que Bossuet occupait parmi les catholiques ; ils étaient dignes de se mesurer. L'évêque était supérieur au ministre par l'éclat du talent et la facilité d'élocution; mais le ministre suppléait aux dehors qui lui manquaient par une science approfondie des Saintes-Écritures, par une logique puissante et serrée. Une occasion mit les deux adversaires en présence : Mlle de Duras, qui se disposait à abjurer, eut l'idée de masquer sa retraite à l'aide du grand nom de Bossuet; elle provoqua une conférence entre le prélat et le ministre : Claude, qui ne soupçonnait pas le piége, consentit à débattre devant Mlle de Duras la question de l'Église; il ne fut pas au-dessous de son redou-

1. La première édition est connue sous le nom de la *Petite perpétuité;* la seconde sous celui de la *Grande perpétuité*

2. Sainte-Beuve, Hist. de Port-Royal, t. III.

table adversaire. Chacun s'attribua la victoire; mais Bossuet reçut l'abjuration de Mlle de Duras.

La question de l'Église, telle qu'elle fut posée, était insoluble. Si les adversaires se fussent placés sur le terrain historique, elle ne l'eût pas été; au lieu de se perdre dans des raisonnements sans fin, où la dialectique et la logique eurent plus de part que la raison et la puissance des faits, on eût trouvé facilement le fil conducteur de ce dédale, et Bossuet eût été forcément conduit à déserter le champ de bataille, ou à avouer que son Église n'était pas l'Église de Jésus-Christ, puisqu'elle n'a ni antiquité, ni unité, ni apostolicité, ni sainteté; pas d'unité, puisqu'elle a varié de siècle en siècle; pas d'antiquité, puisque ses dogmes particuliers n'ont pas leur racine sur le terrain biblique; pas d'apostolicité, puisque ses enseignements sont diamétralement opposés à ceux des apôtres; pas de sainteté, puisque sa morale renverse celle de l'Église chrétienne. Claude eut l'imprudence d'accepter la discussion sur le terrain choisi par Mlle de Duras. Il s'y défendit cependant avec une habileté qui ajouta à sa réputation, et si cette demoiselle n'eût pas été résolue à l'avance de plaire au roi, Bossuet n'eût pas ajouté ce grand nom à celui des Turenne, des Lorge et des La Trémouille. Le prélat publia la relation de la conférence; Claude le fit aussi; on l'en eût empêché, si son superbe adversaire n'eût obtenu la permission qu'on lui refusait. Le public a aujourd'hui les pièces du procès sous les yeux.[1]

XII.

De l'époque où eut lieu la dispute de Claude et de Bossuet, date la manie de convertir qui s'empara des catholiques qui fréquentaient la cour, et se communiqua aux provinces : gentilshommes, curés, notaires, procureurs, tout le monde, hommes et femmes, s'en mêlaient, heureux celui qui pouvait ramener dans la bergerie quelques brebis égarées. Les protestants étaient assaillis par une nuée de convertisseurs, dont la plus grande partie ne pui-

1. Bossuet, Conférence avec M. Claude. — Claude, Réponse au livre de M. l'évêque de Meaux, intitulé : Conférence avec M. Claude.

sait leur zèle que dans leur ignorance et le désir de plaire au roi. Le père La Chaise, troublé par les succès de Bossuet, voulut avoir sa part de gloire dans cette croisade contre la Réforme ; il jeta les yeux sur un homme dont la conquête lui eût fait un singulier honneur. Le docteur Spon, de Genève, était à Lyon[1]; il lui adressa de Paris une lettre dans laquelle il le pressait d'abandonner l'hérésie. Spon, qui avait étudié les questions controversées, lui répondit une longue lettre qui est un vrai traité de controverse. L'historien de Genève met à profit sa science d'antiquaire; il avait étudié le passé sur les pierres des anciens tombeaux, et n'y avait pas trouvé des inscriptions telles que celles-ci: «Priez pour lui; qu'il repose en paix», mais il y avait lu ces mots: «Il est mort en paix; il dort du sommeil de la paix; il est allé à Dieu.» — «Dans tous les bas-reliefs anciens, dit Spon au confesseur du roi, il n'y a aucune représentation du purgatoire et des prêtres disant la messe. Tout cela n'est-il pas bien capable de faire soupçonner, du moins à un antiquaire, qu'il y a bien des nouveautés dans cette Église catholique qui se croit si ancienne; car, lorsqu'il s'agit d'antiquité, ce n'est pas à une antiquité de quatre ou cinq cents ans qu'il faut regarder, c'est à la première et pure antiquité. Après tout, vous ne pouvez vous vanter d'antiquité, que dans les points essentiels dont vous convenez avec nous, et dans la plupart de vos cérémonies copiées des païens.[2]

« Permettez-moi d'ajouter ce que dit un de nos ministres, M. Hespérien, sur ce sujet: « Vous avez l'antiquité, dites-vous; je l'avoue, en quelque chose, et nous sommes nouveaux en quelque manière. Toute l'Église d'Occident était un corps malade, nous sommes guéris par la grâce de Dieu, en cela nous sommes nouveaux; vous êtes demeurés malades, en cela vous avez l'antiquité, qui vous est d'autant plus désavantageuse que les maladies invétérées tendent à la mort. Nous sommes nouveaux en qualité

1. Spon est particulièrement célèbre comme historien, il a écrit l'Histoire de Genève.

2. Les conformités des cérémonies modernes avec les anciennes, où il est prouvé par des autorités incontestables que les cérémonies de l'Église romaine sont empruntées aux païens. — Voy. Du Choul.

de réformés, comme un corps est nouveau quand il est guéri; mais nous sommes anciens en qualité de chrétiens orthodoxes. La Réformation est un accident à l'Église, lequel ne fait rien à son essence; l'essentiel est la vraie foi et l'adoration légitime. C'est de là que le salut dépend. Où étiez-vous, nous dit-on, avant Calvin? Nous étions dans une société semblable où étaient les véritables juifs au temps de Jésus; nous étions dans un lieu où il ne faisait pas trop sûr de s'arrêter.»

Le père La Chaise ne revint pas à la charge. La lettre du docteur demeura sans réponse.[1]

XIII.

Madame de Maintenon, dont le zèle pour la conversion des réformés croissait en raison de la dévotion du roi, ne demeura pas inactive; elle se souvint de la méthode suivie à son égard quand on la contraignit à abjurer; elle l'employa sans scrupule auprès des enfants de M. de Vilette-Murcay, petit-fils, par sa mère, de Théodore Agrippa d'Aubigné. N'ayant pu engager son cousin à lui confier l'éducation de ses enfants, elle obtint du marquis de Seignelay un commandement qui devait l'éloigner durant un temps assez considérable. Pendant que M. de Vilette partait de La Rochelle avec l'amiral d'Estrées, et se dirigeait vers l'Amérique, elle fit enlever ses deux fils et Mlle de Murcay, sa fille, alors âgée de sept ans.

Dans les détails que Madame de Maintenon donne de cet enlèvement, elle dit, en parlant de Mademoiselle de Murcay : «Je l'emmenai avec moi; elle pleura un moment quand elle se vit seule dans mon carosse, ensuite elle se mit à chanter, elle dit à son frère qu'elle avait pleuré en songeant que son père lui dit en partant, que si elle changeait de religion et venait à la cour sans lui, il ne la reverrait jamais.»

«Je ne doute pas, écrivait Madame de Maintenon à Madame de Vilette, que l'enlèvement de votre fille ne fasse bien du bruit; j'ai voulu agir ainsi pour vous tromper la première, ne craignant rien plus que de vous commettre avec M. votre mari. M. de Seignelay m'a dit aujourd'hui

1. Publications protestantes, p. 433 et suiv.

que M. de Vilette serait ici au mois de février. J'espère que la tendresse qu'il a toujours eue pour moi, l'empêchera de s'emporter, et qu'il démêlera bien au milieu de sa colère, que tout ce que j'ai fait est une marque d'amitié que j'ai pour mes proches.»[1]

M. de Vilette, à son retour d'Amérique, fut indigné de la conduite de sa cousine: sa colère éclata contre elle dans des lettres qui sont perdues; mais on peut juger de leur amertume par celles de Madame de Maintenon[2], qui parvint néanmoins à ses fins et obtint de M. de Vilette lui-même une abjuration. Elle rencontra chez sa nièce, pour l'amener à abjurer, moins de difficultés que Madame de Neuillant et les Ursulines de Niort n'en avaient trouvé chez elle. La jeune de Murcay, qui plus tard porta le nom de Madame de Caylus et se plaça au premier rang des femmes spirituelles et galantes de la cour de Louis XIV, nous a tracé, en quelques lignes, dans ses mémoires l'histoire de sa conversion. «A peine ma mère, dit-elle, fut-elle partie de Niort, que ma tante, accoutumée à changer de religion, et qui venait de se convertir pour la seconde ou la troisième fois, partit de son côté et m'emmena à Paris. Sur la route, nous rencontrâmes d'autres jeunes filles d'un âge plus fait, jeunes filles que Madame de Maintenon réclamait pour les convertir. Ces jeunes personnes, décidées à la résistance, étaient aussi étonnées qu'affligées de me voir amenée sans défense. Pour moi, contente d'aller sans savoir où l'on me menait, je ne l'étais (affligée ni étonnée) de rien..... Nous arrivâmes ensemble à Paris, où Madame de Maintenon vint aussitôt me chercher et m'emmena seule à Saint-Germain. Je pleurai d'abord beaucoup, mais je trouvai le lendemain la messe du roi si belle, que je consentis à me faire catholique, à condition que je l'entendrais tous les jours, et que l'on me garantirait du fouet. C'est là toute la controverse que l'on employa et la seule abjuration que je fis.»[3]

1. Lettre inédite du 23 décembre 1683, tirée des copies manuscrites de Mademoiselle d'Aumale, qui avait été à Saint-Cyr secrétaire de Madame de Maintenon. — Bulletin de la société de l'hist. du prot. franç., t. II, p. 197.
2. Bulletin de la société du prot. franç., t. V.
3. Mémoires de Madame de Caylus.

XIV.

Quel que fût le zèle des convertisseurs, le talent et l'habileté de quelques-uns, les conquêtes du catholicisme étaient lentes, les protestants rentraient un à un dans le bercail, quand on aurait voulu les y voir rentrer en masse. Ils étaient entêtés et savaient se défendre; de plus, les transfuges avaient tant de motifs humains pour abandonner leur foi que leur abjuration perdait tout le sérieux que doit avoir un acte dont le seul mobile est la conviction. Le clergé néanmoins ne se rebuta pas; il vint en aide à ses convertisseurs et publia *ses Méthodes*.

Dans ce curieux et singulier arsenal, destiné à fournir des armes aux convertisseurs, on avait recueilli tout ce qui s'était publié contre les protestants. On y voyait figurer Bossuet à côté du curé Véron, Du Perron à côté de Maimbourg, Richelieu à côté de Frizon, Bellarmin à côté de Cotton; c'était un pêle-mêle incroyable. La plus commode des méthodes, parce qu'elle n'exigeait pas de ceux qui l'employaient un grand bagage scientifique, était celle de Bossuet, qui, plus tard, en fit un gros livre. Elle consistait à dire aux protestants: « L'un des caractères fondamentaux de la véritable Église est de ne pas varier; or, luthériens, réformés, anglicans, presbytériens, ont varié, donc vous n'êtes pas la véritable Église.» Quand plus tard, nous parlerons du livre des Variations, du célèbre évêque de Meaux, nous montrerons que l'auteur se frappe lui-même avec les mêmes armes avec lesquelles il attaque ses adversaires.

Celles de Bellarmin et de Du Perron conseillaient aux convertisseurs de renoncer aux arguments et aux syllogismes, et de s'en tenir à l'Écriture et à la tradition, expliquées par les Pères des premiers siècles. Cette méthode était absurde au plus haut point, parce que le clergé supposait les réformés capables de comprendre la tradition et les Pères, quand elle les tient pour incapables de comprendre, par eux-mêmes, la Sainte-Écriture. Elle renferme une fraude manifeste, puisqu'on voulait donner à la tradition le même degré de crédibilité qu'à la Bible, lorsque

les protestants ne reçoivent de la Tradition que ce qui peut être prouvé par elle.

Celle de Véron était la plus curieuse et la plus absurde. Celui qui s'en servait, devait demander que sur chaque point controversé, son adversaire lui produisit un article formel des Écritures ; si l'article était cité, il en demandait un second, tout aussi formel, qui prouvât que le premier devait être entendu dans le sens auquel il avait été allégué.

Celle du jésuite Maimbourg était basée sur une décision du célèbre synode de Dordrecht, qui avait prononcé en faveur de Gomare contre Arminius. « Si, disait le jésuite, l'Église a le droit de prononcer définitivement sur les contestations qui s'élèvent dans l'Église, c'était à l'Église romaine à prononcer dans la dispute qui s'est élevée dans l'Église aux jours de Luther et de Calvin; or, comme ils se sont soustraits à la juridiction légitime, ils sont coupables de schisme. » L'argumentation de Maimbourg reposait sur un sophisme, car les réformés n'ont jamais tenu l'Église pour infaillible et sont persuadés que ses conciles les plus pieux peuvent errer, et qu'il y a des occasions où non-seulement il est légitime, mais même nécessaire de rejeter leurs décisions; comment donc auraient-ils pu accepter Rome pour juge quand c'était contre elle qu'ils plaidaient? Comment l'auraient-ils tenue pour infaillible, quand c'est de sa faillibilité même qu'était née la séparation.

Le même jésuite avait fourni deux autres méthodes : la première tirée de l'un de ses ouvrages[1], dans lequel il essaie de démontrer que la perpétuité est la marque de la vraie Église. Le principe est vrai, car les portes de l'enfer ne pourront jamais prévaloir contre l'Église qui a pour fondement les apôtres et les prophètes, et pour pierre angulaire, Jésus-Christ; mais les conséquences que le jésuite en tirait étaient fausses, car elles n'impliquaient pas nécessairement que l'Église romaine fût cette Église. Le débat restait donc ouvert. La seconde consistait à prouver que les protestants ne pouvaient pas savoir que la Bible est divinement inspirée, à moins que l'Église, c'est-

1. Il était intitulé : De la vraie Église.

à-dire la Romaine, ne le leur certifiât; c'était absurde au plus haut degré, car les protestants répondaient avec beaucoup de raison, qu'il n'était pas nécessaire de l'autorité de Rome pour croire à la divinité des Saintes-Écritures, puisqu'ils croyaient sans elle et malgré elle.

Le jésuite voulait, par sa méthode, arracher des mains des réformés les livres saints, ou bien ne les y laisser qu'à la condition qu'ils leur fussent interprétés par l'Église; ce qui est tout aussi absurde que si une cour souveraine prétendait qu'on ne peut connaître le sens de ses arrêts que par l'interprétation des juges qui les ont rendus.

La méthode, dont l'usage était le plus recommandé, était celle dans laquelle on insistait sur les effets déplorables des schismes dans l'Église. On engageait les convertisseurs à rappeler aux protestants la lutte de saint Augustin avec les Donatistes, afin de leur faire sentir que leur séparation, aux yeux de Dieu, était pire que l'idolâtrie; on posait en fait ce qui était en question, car il ne s'agissait pas de savoir si le schisme est péché ou non, mais si les réformateurs n'avaient pas eu des raisons suffisantes pour se séparer de la communion de l'Église romaine. Le clergé engagea en outre les convertisseurs à provoquer des conférences particulières, à répandre des écrits solides, à faire des sermons et des missions; il leur recommandait d'agir avec douceur, de discuter sans aigreur et sans injures, et de se souvenir de cette belle parole de saint Augustin: « Je ne maltraite pas ceux contre qui je dispute pour en tirer de l'avantage sur eux, je ne cherche qu'à les convaincre et à les sauver.[1] »

Toutes ces armes, que le clergé mettait aux mains des convertisseurs, étaient fort peu meurtrières; elles ne blessaient que les protestants qui voulaient se laisser vaincre: la lutte se fût ainsi prolongée pendant des siècles sans résultat, car les réformés regagnaient par la foi le terrain que l'intrigue leur faisait perdre. Mais ils trouvèrent un adversaire plus dangereux que Bossuet et Nicole dans l'un de leurs transfuges: on l'appelait Pélisson.

1. On trouve dans les Mémoires du clergé de France, t. Ier, p. 28 et suiv., des détails très-curieux sur la manière de se servir des méthodes.

XV.

Paul Pélisson-Fontanier naquit en 1604, les uns disent à Castres, les autres à Béziers[1]. Son père, Jacques Pélisson, conseiller protestant à la chambre de l'édit de Castres, veilla à sa première éducation. A onze ans, l'enfant avait terminé ses humanités. Après un cours de philosophie à Montauban, il étudia le droit à Toulouse, où il se perfectionna dans l'étude des langues grecque et latine. Ses études terminées, il alla à Paris, où il fit la connaissance de Conrart, qui le présenta à la société lettrée qui se réunissait chez lui. Après quelques mois de séjour, Pélisson retourna à Castres, où il embrassa la carrière d'avocat. Ses débuts furent brillants, il serait devenu l'un des flambeaux du barreau si la petite vérole ne l'eût défiguré, et n'eût ruiné son tempérament fort et robuste; il laissa sa robe d'avocat et se dévoua aux lettres, pour lesquelles il avait un goût prononcé. Le séjour de Castres lui devint odieux, il quitta cette ville afin de rencontrer dans le monde de nouveaux visages qui ne lui rappelassent pas toujours ce qu'il avait perdu.[2]

En 1653, il retourna à Paris et acheta une charge de secrétaire du roi; ceux qui l'avaient connu pendant son premier voyage, ne le reconnaissaient pas. Il abusait; dit Mad. de Sévigné, de la permission d'être laid[2]; mais il racheta ce désavantage par sa conversation animée, piquante; «il n'avait qu'à parler pour plaire, dit l'abbé d'Olivet.»

Pélisson fut bientôt répandu dans les cercles les plus brillants de Paris, et y acquit cette célébrité de salon, où on n'arrive qu'à force d'esprit et de conduite. M[lle] de Scudery fut subjuguée par ce brillant parleur, et découvrit, sous sa laideur, une belle âme. Elle l'aima au désespoir de ses nombreux rivaux. Leur liaison pure et chaste ne se termina qu'avec leur vie.

L'histoire de l'Académie française, que Pélisson fit paraître, établit sa réputation. La savante compagnie, quoiqu'elle fût au complet, le reçut par acclamation au nombre

1. Une savante dissertation de M. de Labouisse (Rochefort 1826) paraîtrait décider le procès en faveur de Castres.

2. Lettres de Madame de Sévigné.

de ses membres, et déclara qu'à l'avenir cette faveur ne serait accordée à personne sous quelque considération que ce fût. Pélisson, néanmoins, ne fut admis aux séances qu'en qualité de surnuméraire; le 30 décembre 1652 il remplaça officiellement M. Cerisay, et prononça son discours de réception le 17 novembre de l'année suivante.

Le célèbre surintendant Fouquet apprécia le nouvel académicien, il en fit son premier commis et son confident, et Pélisson se trouva dans les avenues de la fortune et des grandeurs; il en profita pour faire du bien. Il fit obtenir à la veuve de Scarron une pension du roi; elle n'eut pas l'air de s'en souvenir quand elle s'appela Madame la marquise de Maintenon.

Fouquet tomba tout à coup du faîte des grandeurs et entraîna Pélisson dans sa ruine. Mais rien ne put altérer la reconnaissance qu'il conserva pour son infortuné patron; il le défendit noblement avec sa plume. Le mémoire qu'il fit paraître en sa faveur, est le plus beau monument judiciaire de ce siècle. «Tout, dit La Harpe, va au but et rien ne sort du sujet; on y admire la noblesse du style, des sentiments, des idées, l'enchaînement des preuves, leur exposition lumineuse, la force des raisonnements et l'art d'y mêler sans dispute une sorte d'ironie aussi convaincante que la raison.» L'action était plus belle encore que la défense. Quand les courtisans se courbaient devant le roi et devant Colbert alors tout-puissant, Pélisson demeurait fidèle à l'amitié et au malheur.

Pendant que Fouquet achevait tristement dans sa prison de Pignerol une vie si brillamment commencée, son courageux défenseur était à la Bastille, privé de papier, d'encre, n'ayant pour compagnon de sa solitude qu'une araignée qu'il avait apprivoisée. S'il fût mort à cette époque, sa gloire eût été sans nuages et son nom ne se serait pas attaché à l'un des épisodes les plus déshonorants de ce siècle.

Le roi ayant témoigné quelque bienveillance pour lui, les portes de sa prison s'ouvrirent; mais on lui insinua qu'il ne pouvait rien faire qui fût plus agréable à Sa Majesté que de changer de religion. Sa fierté se révolta à l'idée d'obtenir son élargissement au moyen d'un parjure; mais peu à peu il s'y accoutuma, se mit à étudier avec

ardeur les questions de controverse et parut se laisser éblouir par le dogme de l'autorité de l'Église, exploité depuis avec tant d'habilité par Nicole, Arnaud et Bossuet. Il sortit de prison et, quelque temps après (8 octobre 1670)[1], il abjura entre les mains de Gilbert de Choiseul de Plessis-Praslin, évêque de Comminges, depuis évêque de Tournay. Le lendemain il se rendit à la Trappe et passa dix jours dans des prières et des mortifications, qui firent l'admiration du célèbre abbé de Rancé. Après son noviciat, il fut confirmé et communia[2], plus tard il prit le diaconat : l'académicien se fit abbé.

Le jour même de son abjuration, il écrivit à Louis XIV la lettre suivante, dans laquelle, sous une apparente simplicité, il fait la part du roi de la terre après avoir fait celle du Roi des cieux.

«Sire, lui dit-il, quelque profond que soit le respect pour Votre Majesté, j'ai cru devoir faire, sans elle, la seule chose du monde qu'il ne faut point faire pour lui obéir ni pour lui plaire. Dieu a voulu toutefois qu'après lui Votre Majesté y eût la première part. Sept ans de prières et d'études avaient éclairé et convaincu ma raison. Le seul état d'infortune et de disgrâce où je me trouvais, me rendait suspectes toutes les lumières et les inspirations du ciel, quoique vives et fortes· il a plu à Votre Majesté de me tirer de cet état il y a neuf mois. Qu'elle compte donc désormais, s'il lui plaît, entre les grâces que j'ai reçues de sa bonté et dont je lui dois être éternellement obligé, celle qui est sans comparaison la plus grande, et qu'elle ne pensait pas m'avoir faite, je veux dire tout ce que les hommes peuvent contribuer à ma conversion et à mon salut : et qu'elle soit bien persuadée aussi qu'on ne peut être avec plus de vénération, plus de zèle et plus de reconnaissance que je ne le serai toute ma vie, Sire, de Votre Majesté, etc.»[3]

Le roi combla le nouveau converti de ses faveurs, lui fournit la moitié de l'argent nécessaire pour acheter une

1. Lettre de Rapin de Thoyras à Le Duchat (1722), dans le Bulletin de l'hist. de la société du prot. franç., t. VI, p. 71.

2. Pélisson, Études sur sa vie et ses œuvres par Morcou, p. 275; Paris, Auguste Durand (1859).

3. Marcou, Étude sur Pelisson, p. 276.

place de maître des requêtes, le nomma son historiographe, l'admit au petit lever et au petit coucher; dès lors l'académicien n'écrivit plus que pour Dieu et le roi.[1]

XVI.

Nous ne suivrons pas le transfuge du protestantisme dans sa brillante carrière, nous ne raconterons de lui que ce qui se rapporte directement à notre sujet. Devenu abbé, il fut gratifié de l'abbaye de Bénévent, qui lui rapportait 10,000 livres, de celle de Gimont, qui en valait 8,000. A ces deux abbayes on ajouta le prieuré de Saint-Orens, plus tard il fut chargé de l'administration du tiers des économats et des biens des réfugiés; ce fut en cette qualité qu'il fut chargé des conversions à prix d'argent.

L'idée de ces conversions appartient à Le Camus, évêque de Grenoble, qui depuis fut fait cardinal[2]. Les succès qu'il obtint frappèrent Louis XIV, qui ne s'arrêta pas à ce que le procédé avait de honteux pour celui qui en usait, et pour celui à l'égard duquel il était employé. Pélisson lui parut l'homme de son royaume le plus propre à cette œuvre; il lui confia l'administration de la caisse des conversions, qui devint pendant quinze ans une branche de l'administration publique; il consacra à son alimentation les revenus des abbayes de Saint-Germain-des-Prés et de Cluny et le tiers des revenus des bénéfices qui tombaient en régale, et dont les rois de France jouissaient pendant la vacance. La caisse fit merveille. Dès les premiers jours, il en sortit des arguments plus forts que tous ceux des Arnaud, des Nicole et des Bossuet; il arrivait sans cesse des listes de conversions, que Pélisson soumettait au roi. Cependant tout ne se faisait pas avec

1. Cheruel, Dict. des instit., art. Chancellerie.

2. L'abbé Le Camus se distingua avant, pendant et après la révocation de l'édit de Nantes par son zèle pour convertir les huguenots; sur la fin son zèle se ralentit. Ce fut aux jours où il se livrait avec le plus d'ardeur à son prosélytisme, que la malignité publique décocha sur sa mitre un trait grossier, mais significatif :

Tout aussitôt qu'il sera né
Un cochon dans le Dauphiné,
Le Camus le baptisera, etc.

une grande régularité; on demandait journellement au caissier des ouvertures de crédit; celui-ci trouvait que certains de ses agents payaient trop cher les conversions, ce qui devait, dans un court délai, épuiser la caisse. Le 12 juin 1677, il envoya à chacun des évêques un mémoire accompagné d'une lettre.

Dans cette curieuse pièce, il leur propose pour modèle l'évêque de Grenoble et quelques missionnaires jésuites qui, avec la modique somme de deux mille écus, avaient fourni une liste bien certifiée de sept à huit cents conversions. Il ne saurait trop les supplier de recommander à leurs agents la plus sévère économie. Aux yeux du caissier les âmes ont une valeur relative : telle vaut quarante francs, telle soixante, telle cent, peu au-dessus, il y en a même qui ne valent qu'un petit écu. Il payera les lettres de change tirées sur lui; mais il faut que ce ne soit pas des gens inconnus ou peu connus et sans caractère qui les tirent, chacune d'elles devra être accompagnée d'une abjuration certifiée par l'évêque du diocèse, M. l'intendant ou quelque autre personne en charge considérable. Pélisson prévoit le cas où les protestants deviendraient trop exigeants. Il veut bien qu'on aille jusqu'à cent francs, mais seulement quand une nécessité impérieuse l'exigera; il prêche l'économie afin de répandre ses bienfaits sur plus de gens; il craint que, si l'on donne cent francs aux moindres personnes, sans aucune famille qui les suivent, ceux qui seraient d'un rang plus relevé, ou qui traîneraient après eux nombre d'enfants, ne demandent des sommes beaucoup plus considérables. Il avertit MM. les prélats ou autres qui entreront charitablement dans ses sortes de soins, qu'ils ne peuvent mieux faire leur cour au roi, sous les yeux duquel on met toutes les listes de conversion, qu'en imitant ce qui a été fait au diocèse de Grenoble. Ce qui n'empêche pas néanmoins, ajoute Pélisson, que, pour des cas plus considérables, en m'en donnant avis auparavant, on ne puisse fournir des secours plus grands, suivant que Sa Majesté, à qui on s'expliquera, le jugera à propos.»

1. Mss. Conrart, LX, p. 229. — Bulletin de l'hist. de la société du prot. franç. (1855), p. 577.

XVII.

Pélisson devint en quelques mois, avec son éloquence dorée, le plus grand convertisseur du royaume. Louis XIV était dans le ravissement. Les protestants abandonnaient en masse leur église. Dans la Saintonge et dans l'Aunis les résultats dépassaient toutes les espérances; ce que les missionnaires n'avaient su faire, la caisse le faisait. On avait obtenu les résultats suivants : en 1681, conversions 1503, frais 11,659 livres, taux moyen, 7 francs 75 c.; en 1682, janvier et février, conversions 189, frais 2347 livres 10 sous, taux moyen 12 fr. 40 c. de mars au 15 juin; conversions 257, frais 2580 livres, taux moyen 10 fr.; du 2 mai au 10 août, eonversions 110, frais 1400 fr., taux moyen 12 fr. 70 c.; du 4 août au 19 octobre, conversions 80, frais 1535 livres, taux moyen 19 fr. 10 c.[1]

A la fin de 1682, Pélisson comptait cinquante mille huit cent trente conversions, lesquelles, calculées terme moyen à 15 fr.[2], avaient occasionné une dépense d'environ sept cent vingt-cinq mille francs; il faisait, à moins de frais et plus de succès, ce que Charles IX et Louis XIII avaient essayé de faire par les armes. Il envoya la liste de ses convertis à Innocent XI, qui lui expédia un bref de félicitation, comme son prédécesseur Urbain VIII en avait donné un au fils du roi régnant, après la prise de La Rochelle.

Les fonds de Pélisson s'épuisèrent vite; car, en dehors des marchés à payer comptant, il avait des pensions à servir. En commençant son œuvre, il écrivait à l'évêque de Grenoble : « Je ne serai pas assez heureux pour avoir à me plaindre qu'il y a trop de conversions. » Il eût eu et au delà le bonheur qu'il désirait; cependant les conversions devenaient moins faciles, et Pélisson ne recueillait de ses efforts que la raillerie des uns et l'indignation des autres. Fut-il sincère? nous devons le croire; mais cette sincérité même nous découvre le fond de l'abîme dans lequel un

1. Cartons Rulhière (Suppl. franç., 4026).

2, Il y eut des conversions en masse (6 p. tête); mais il faut tenir compte de celles qui pouvaient s'élever, suivant l'importance des personnes, jusqu'à 160 par tête.

homme peut tomber quand il s'écarte de la ligne droite; la plus grande punition qui puisse lui être infligée, c'est la perte complète du tact moral qui lui voile, soit l'odieux, soit le ridicule de ses actions.

L'académicien écrivit jusqu'à sa mort pour le roi et pour l'Église romaine. Une attaque d'apoplexie foudroyante mit fin à ses jours[1]. On fit courir le bruit qu'il était revenu à la foi qu'il avait abandonnée. C'était faux; mais il est certain qu'il mourut sans avoir reçu les sacrements de son Église.[2]

La caisse de Pélisson, à laquelle on donna le nom de boîte de Pandore, épura plutôt qu'elle n'épuisa la Réforme. Elle fut pour elle ce qu'est un fer aimanté qu'on promène à travers un mélange de minerai de fer et d'or le fer seul s'y précipite. Le clergé le sentit, car il avait à rougir et non à se réjouir de ses singulières conquêtes. Le protestantisme était toujours debout, plus fort après qu'avant l'attaque. Un autre convertisseur se présenta, moins séduisant et plus terrible; il lui apparut sous la figure d'un soldat commandé par Louvois.

XVIII.

L'homme qui, pour conserver son portefeuille, avait donné l'ordre d'incendier le Palatinat, était capable de toutes les cruautés. Témoin des efforts infructueux qu'on faisait pour convertir les protestants, il crut avoir trouvé, pour atteindre ce but, un moyen plus expéditif que les livres de polémique et la caisse de Pélisson. Il lâcha sur les réformés ses soldats, qui étaient alors inoccupés, persuadé qu'à coups de sabre et de bâton on en aurait plus facilement raison; la première idée, de faire d'un régiment de dragons une compagnie de missionnaires convertisseurs, n'est peut-être pas de lui. L'honneur en reviendrait à Marillac, petit-fils du garde-des-sceaux de ce nom, auteur du code Michault qui fut proscrit par la réprobation publique.[3]

1. 7 février 1693.
2. Marcou, Essai sur Pélisson.
3. Élie Benoît, t. IV.

Marillac utilisa l'argent que Pélisson lui envoya ; mais son génie inventif lui fit trouver un agent plus actif encore que celui que le trop célèbre académicien mettait à sa disposition. Il y avait dans le Poitou des impôts arriérés qu'il était urgent de faire entrer dans les caisses vides de l'État. Marillac donna l'ordre aux archers et aux sergents, chargés de ce recouvrement, d'exhorter tous les réformés à se faire catholiques et de leur déclarer que, s'ils s'y refusaient, on les forcerait à payer tous les arrérages, et qu'on logerait chez eux, les troupes qu'on devait envoyer dans les paroisses pour en hâter le paiement. Les menaces furent suivies d'une prompte exécution. L'intendant déchargea les nouveaux convertis, au préjudice de leurs anciens coreligionaires, des arrérages de l'impôt et des logements militaires, et fit envahir plusieurs maisons protestantes par une soldatesque qui ne respectait rien. Les réformés poitevins eurent peur : un grand nombre abjura. Marillac, fier de ses succès, envoya à Louvois une liste de conversions, qui étonna le ministre et lui suggéra sans doute l'idée d'employer les troupes, alors inoccupées, à la conversion des protestants ; bon juge du mérite de son subordonné, Louvois lui écrivit le 18 mars 1681 la lettre suivante :

« Sa Majesté vous sait beaucoup de gré de l'application que vous donnez à multiplier le nombre des conversions, et elle désire que vous continuiez à y donner vos soins, vous servant des mêmes moyens qui vous ont réussi jusqu'à présent. Elle a chargé Monsieur Colbert d'examiner ce qu'on pourrait faire pour, en soulageant dans l'imposition des tailles ceux qui se convertiraient, essayer de diminuer le nombre des religionnaires. Elle m'a commandé de faire marcher au commencement du mois de novembre prochain un régiment de cavalerie en Poitou, lequel sera logé dans les lieux que vous aurez soin de proposer, entre ci et ce temps-là, dont elle trouvera bon que le plus grand nombre des cavaliers et officiers soient logés chez les protestants ; mais elle n'estime pas qu'il les y faille loger tous, c'est-à-dire que de vingt-six maîtres, dont une compagnie est composée, si, suivant une répartition juste, les religionnaires doivent en porter dix, vous pouvez leur en faire donner vingt, et les mettre tous chez les

plus riches des religionnaires, prenant pour prétexte que quand il n'y a pas un assez grand nombre de troupes en un lieu pour que tous les habitants en aient, il est juste que les pauvres en soient exempts et les riches en demeurent chargés.

« Sa Majesté a trouvé bon encore de faire expédier l'ordonnance que je vous adresse, par laquelle elle ordonne que ceux qui se seront convertis, seront pendant deux années exempts du logement des gens de guerre. Cette ordonnance pourrait causer beaucoup de conversions dans les lieux d'étape, si vous tenez la main à ce qu'elle soit bien exécutée, et que dans les répartiments qui se feront des troupes qui y passeront, il y en ait toujours, la plus grande partie, logée chez les plus riches de la dite religion; mais ainsi que je vous l'ai expliqué ci-dessus, Sa Majesté désire que vos ordres sur ce sujet soient par vous ou vos subdélégués, donnés de bouche aux maires et échevins des lieux, sans leur faire connaître que Sa Majesté désire par là violenter les huguenots à se convertir; et leur expliquant seulement que vous donnez ses ordres sur les avis que vous avez eus, que, par le crédit qu'ont les gens riches de la religion dans ces lieux-là, ils se sont exemptés au préjudice des pauvres. »[1]

XIX.

La lettre de Louvois nous explique l'origine de ces missions armées, connues sous le nom de dragonnades[2]. Voyons-les à l'œuvre : commençons par le Poitou. Les troupes y arrivèrent vers le mois de novembre, et entrèrent dans cette contrée l'épée nue et le mousqueton au poing, criant : aux huguenots! aux calvinistes! Ces derniers comprirent de suite le sort qui les attendait en voyant leurs maisons envahies par des soldats, qui brisaient leurs meubles, insultaient leurs femmes et leurs filles, s'enivraient avec leur vin et leur criaient de se convertir. Pour

1. Rulhière, Éclaircissements historiques sur la révocation, p. 201.
2. On lui donna ce nom, parce que les dragons se distinguèrent entre tous par leur zèle.

stimuler leur zèle, des prêtres et des moines les accompagnaient dans leurs expéditions missionnaires. «C'est la volonté du roi, leur disaient-ils, que ces chiens de huguenots soient pillés et saccagés.» Ces paroles trouvaient un facile écho dans le cœur des convertisseurs, qui montraient leur foi par leurs œuvres. Ils volaient, pillaient, brûlaient; leur vue seule opérait des conversions. Marillac triomphait, dressait chaque jour des listes, et les faisait porter par ses courriers à Versailles. Le roi ne doutait pas que le moment tant désiré par lui, où il n'y aurait qu'une seule foi dans son royaume, n'approchât. Madame de Maintenon le crut aussi. «Il me paraît, écrivait-elle à son frère, que tout le monde se convertit, et qu'il sera bientôt ridicule d'être de cette religion.»[1]

Nous n'entrerions pas dans des détails qui nous entraîneraient trop loin, s'il nous fallait suivre pas à pas les dragons dans leurs travaux missionnaires. Nous dirons seulement que Marillac réussit au delà de toutes ses espérances. Des villages entiers abjuraient; les protestants se présentaient en foule pour se faire inscrire sur les listes de conversions. La commune de Saint-Laurent seule fournit dix-sept cents noms. Plusieurs, il est vrai, n'abjurèrent que la corde au cou et l'épée à la gorge.[2]

Marillac fit, en quelques mois, du Poitou un désert. Les protestants, qui préféraient leur foi à leurs biens, prenaient la fuite, se cachaient dans les bois et allaient demander à l'étranger le repos, que la terre natale leur refusait. On ne voyait que champs et maisons abandonnées; les propriétés se donnaient à vil prix. La cupidité exploita la détresse des protestants; des familles n'eurent pas honte de s'enrichir de leurs dépouilles. Madame de Maintenon elle-même, dans les conseils qu'elle donna à son frère Constant d'Aubigné, attira son attention sur le Poitou. «Là, lui dit-elle, les terres se donnent pour rien; la désolation des huguenots en fera encore vendre; vous pouvez aisément vous établir grandement.» — «Vous ne sauriez mieux faire, lui écrit-elle quelques semaines

1. Lettres de Madame de Maintenon à son frère.

2. Lièvre, Hist. des églises réformées du Poitou, t. II, p. 104. — L'ouvrage de M. Lièvre renferme des détails précieux sur la dragonnade du Poitou.

après, que d'acheter une terre en Poitou; elles vont s'y donner pour rien par la fuite des huguenots.»[1]

Marillac avait fait trente mille convertis avec ses dragons; mais les moyens qu'il avait employés, bien que la cour en acceptât les bénéfices, étaient tellement criants, les plaintes des protestants si vives, qu'il fut révoqué; il eut pour successeur un homme qui devait l'éclipser : on l'appelait Lamoignon des Basville; nous en parlerons plus tard. Transportons-nous maintenant dans le Béarn.

XX.

Foucault, Nicolas-Joseph, né à Paris en 1643, était l'intendant de cette province; il était le fils d'un secrétaire du conseil d'État, et petit-fils, par sa mère, de Mettezeau, auquel Richelieu confia l'exécution de la digue de La Rochelle. Foucault avait un esprit pénétrant, un caractère souple, une volonté forte, une ambition insatiable, une habileté infernale dans la conception de ses desseins, une persistance infinie dans leur exécution. Tel était l'homme qui fut chargé par Louvois de dragonner le Béarn.

Foucault se fit aider par un homme du peuple nommé Archambaud; son rôle consistait à conduire les réformés au cabaret, où il tâchait de les faire enivrer. Le lendemain il allait les trouver, et leur disait qu'ils avaient promis d'assister à la messe, et que, s'ils ne tenaient pas leur promesse, ils seraient traités comme des relaps; quelquefois il leur disait qu'ils avaient mal parlé du gouvernement et des mystères catholiques. Les Béarnais, ne pouvant ou n'osant lui donner un démenti, abjuraient; c'est ainsi qu'il fournit une liste de cinquante convertis à l'intendant, qui l'envoya au conseil. Pour faire croire que les nouveaux catholiques appartenaient à la bourgeoisie, il avait mis le titre de Messieurs à la tête de la liste. Les apôtres ne regardaient ni aux titres, ni aux dignités; à leurs yeux, l'âme d'un pauvre valait celle d'un riche. Les convertisseurs ne pensaient pas ainsi : il croyaient avec le duc d'Albe, qu'une tête de saumon vaut cent têtes de grenouilles; la cour était du même avis. Quand un gentilhomme se convertissait, le roi daignait en témoigner de la joie.

1. Lettres de Madame de Maintenon (2 sept. et 22 oct. 1681.)

Foucault, trouvant que les protestants ne se hâtaient pas assez d'obéir au roi, mit en mouvement les soldats dont il disposait; ces nouveaux aides firent regretter Archambaud. En quelques semaines, sous la conduite de l'intendant, ils devinrent d'habiles missionnaires. — « Quand vous ne pourrez, leur disait-il, venir à bout d'un réformé, empêchez-le de dormir. » Or, comme ils ne pouvaient mettre à exécution ce moyen, qu'à la condition de s'infliger à eux-mêmes le supplice qu'ils faisaient souffrir à leurs victimes, ils se relayaient pour les tenir éveillées : ils battaient du tambour, sonnaient de la trompette, renversaient les tables, brisaient les meubles, faisaient voler la vaisselle en éclats; quand, malgré cela, elles succombaient sous le poids du sommeil; ils les pincaient, les tenaillaient, les piquaient, les suspendaient avec des cordes, leur lançaient des bouffées de tabac dans le nez. Ces moyens étaient toujours infaillibles : leurs victimes devenaient comme insensées, faisaient tout ce qu'ils voulaient, et l'église catholique s'accroissait de nouveaux membres.

Il ne nous est pas permis de raconter leur conduite à l'égard des femmes. Toutes les suppositions qu'on pourra faire, seront toujours au-dessous de la réalité. Ces scélérats riaient, plaisantaient, tant ils prenaient plaisir à leur métier; ils faisaient bonne chère; vin vieux, poulets gras, tout ce qu'il y avait de plus succulent leur était servi. Quand ils étaient ivres, ils avaient une recrudescence de joie et de férocité, ils dépassaient leurs instructions, leurs prosélytes leur mouraient quelquefois entre les mains.

La noblesse fut aussi maltraitée : la plupart des gentilshommes béarnais, après une résistance plus ou moins longue, abandonnèrent la foi de leurs ancêtres; ceux qui ne le firent pas, s'expatrièrent. Quelque temps avant que le Béarn eût été réduit à la foi catholique, par les dragons, Foucault était parti pour le Poitou; son savoir-faire l'avait mis en évidence.

XXI.

Montauban fut confié au marquis de Boufiers. Il arriva dans cette ville suivi de sa troupe; il proposa civilement

aux protestants d'abjurer : ils refusèrent. Il gagna alors quelques gentilshommes et un avocat célèbre, nommé Satus, qui, de concert avec le marquis, convoquèrent une assemblée générale, dans laquelle ils déclarèrent que le désir du roi était de voir ses sujets, de la religion prétendue réformée, embrasser la sienne. L'assemblée n'étant pas très-nombreuse, on en convoqua une nouvelle pour le lendemain; cent cinquante personnes environ furent présentes, dont trente qui ne savaient ni lire, ni écrire. Séance ténante, sans autre argument que la volonté de Sa Majesté, les descendants de ces braves Montalbanais, qui avaient vu, du haut de leurs remparts, un roi décamper déclarèrent «que leur séparation n'avait pas de cause légitime, et qu'ils étaient heureux de rentrer sous le glorieux règne du roi très-chrétien, dans le sein de l'église catholique, apostolique et romaine.»

Le marquis de Boufiers avait obtenu un beau triomphe; cent cinquante conversions dans une matinée! mais son succès se fût borné là, si ses missionnaires bottés ne l'eussent aidé à le compléter. Quatre jours de travail leur suffirent pour réduire Montauban à un état pire que celui d'une ville prise d'assaut. Il y eut cependant des hommes droits qui ne voulurent pas se déshonorer par une honteuse apostasie; de ce nombre furent les barons de Mombeton, de Vicose, de Mauzac, de Péchels de la Buissonnade. Avant de lancer les dragons sur ces hommes honorables, on résolut, de concert avec l'évêque, de leur surprendre une abjuration. On les fit avertir à l'insu les uns des autres, qu'ils pourraient éviter le pillage de leurs maisons, en faisant une visite au marquis de Boufiers ; ils donnèrent dans le piége. Le baron de Mauzac arriva le premier; le marquis l'engagea poliment à changer de religion : il refusa. «Mettez-vous à genoux, lui dit l'évêque, et je vous donnerai l'absolution d'hérésie.» — «Jamais,» dit M. de Mauzac, en jetant sur lui un regard de dédain. Une porte s'ouvrit, quatre hommes entrèrent dans la chambre, s'emparèrent de lui, lui donnèrent un croc en jambe et le firent tomber. Le baron, vivement impressionné par cette insolente hardiesse, s'évanouit; il ne reprit ses sens que longtemps après.

Un chevalier de Malte, indigné de cette singulière ma-

nière de convertir, le prit sous sa protection. «Vous répondez de son salut, dit l'évêque.» — «Oui, répondit le chevalier. Ce ne fut pas lui qui le convertit : les dragons lassèrent plus tard sa patience par les veilles qu'ils lui imposèrent; il signa un acte d'abjuration; bientôt après il pleura sa faute, abandonna ses biens et quitta la France.

Le baron de Mombeton arriva après M. de Mauzac; on renouvela avec lui la scène du croc en jambe; mais il se releva aussitôt et mit la main sur la garde de son épée; son attitude fière et indignée effraya les convertisseurs, qui le laissèrent sortir.

Le baron de Vicose vint le dernier; c'était un vieillard de soixante et quatorze ans. Ses cheveux blancs n'inspirèrent ni respect, ni pitié aux acteurs de cette profane comédie. On le traita comme les autres; mais il ne tomba pas par terre, grâce à ses éperons. Il apostropha l'évêque, auquel ses paroles vigoureuses fermèrent la bouche. L'année suivante il fut condamné aux galères; on intercéda pour lui, et l'on considéra comme un acte admirable de clémence que le roi ne l'eût pas envoyé à Toulon ramer avec les forçats.

Le baron de La Mothe évita le piége et ne se rendit pas chez M. de Bouflers; il fut puni par la perte de deux belles maisons qu'il avait. Plus tard, la misère et la prison lui extorquèrent une abjuration.

XXII.

Les convertisseurs ajoutèrent à la fourberie la cruauté. Trente-huit cavaliers pénétrèrent dans la maison du baron de Pechels de la Buissonnade; ils enfoncèrent les portes, brisèrent les meubles, convertirent les plus belles salles en écuries, et ne laissèrent pas au baron un lit où il pût reposer la nuit. La marquise de Sabonnières, sa femme, était enceinte et sur le point d'accoucher; cette infortunée, chassée violemment de sa demeure, n'emporta avec elle qu'un berceau; ses quatre enfants, dont l'aîné n'avait pas sept ans, suivaient leur père et leur mère. Cette grande infortune ne toucha pas les cavaliers; du haut des fenêtres, ils jetèrent sur eux plusieurs cruches d'eau. Quand la maison fut pillée, on leur ordonna d'y rentrer

et de préparer de nouveaux logements pour les dragons. Ils obéirent; six fusilliers entrèrent et se mirent à commettre mille insolences, n'ayant rien à piller; d'heure en heure de nouveaux hôtes arrivaient. Le baron, sa femme et leurs enfants furent réduits une seconde fois à sortir de leur maison.

La marquise, vivement impressionnée de tout ce qui venait de se passer, sentit les premières douleurs de l'enfantement; ceux qui la virent, fondaient en larmes; mais toutes les portes se fermèrent pour elle. Elle eût accouché dans la rue, si l'une de ses sœurs ne lui eût offert un asile.

Le lendemain, la maison où elle s'était réfugiée, fut envahie par les soldats, qui allumèrent un si grand feu dans sa chambre que sa vie et celle de son enfant furent dans un grand danger. Elle se plaignit aux officiers, qui la traitèrent plus rudement encore que leurs soldats. Deux jours après, elle fut forcée de quitter la maison de sa sœur; elle prit son enfant nouveau-né dans ses bras et se présenta devant l'intendant, espérant de l'attendrir. Celui-ci la reçut brutalement et la mit à la porte.

Elle ne perdit pas courage, elle courut dans toutes les rues, espérant que quelqu'un, touché de son infortune, lui donnerait un abri. Pas une seule porte ne s'ouvrit, la terreur régnait dans la ville. Elle résolut de passer la nuit sur une pierre vis-à-vis de la demeure de sa sœur; mère tendre, elle réchauffa son enfant sur son sein, comme l'oiseau ses petits sous ses ailes. A quelque pas d'elle marchaient des soldats qui ne la perdaient pas de vue, l'insultaient et la raillaient. Une femme la vit et fut touchée de son malheur; elle alla trouver l'intendant et lui parla avec tant d'éloquence qu'il lui permit de la recevoir chez elle, à condition que les gardes continueraient à la surveiller.

La constance de son mari fut à la hauteur de la sienne; jamais il ne voulut renier sa foi; traîné de prison en prison, il fut transporté de la tour de Constance d'Aiguemorte en Amérique avec soixante-neuf compagnons d'infortune. A peine arrivé à Saint-Domingue, les prêtres le firent envoyer à l'Ile-Vache, parce qu'il empêchait les conversions de ses compagnons; il parvint à s'échapper et se

réfugia en Angleterre, où sa femme le rejoignit; leurs cinq enfants leur furent enlevés!

XXIII.

L'Angoumois eut le sort de la généralité de Montauban. M. de Gourgues reçut des ordres de Louvois pour commencer les opérations. Le ministre fut ponctuellement obéi: ses missionnaires firent des prodiges dans cette province, «où on eut soin, dit un écrivain moderne, de séparer les soldats des officiers, afin qu'ils pussent s'abandonner à leur rage.» Des compagnies entières furent logées dans des maisons, et dévorèrent quelquefois dans un jour le revenu d'une année. Les enlèvements d'enfants se firent en grand; on les enferma dans des couvents, dans des hôpitaux, dans des prisons. Rien n'était sacré pour les garnisaires: ils outrageaient les femmes, les filles; leur crachaient au visage, leur arrachaient leurs vêtements, les fouettaient, les pendaient par les bras ou par les jambes, les faisaient asseoir sur des charbons ardents, tatouaient les plus belles au visage, avec des pelles rougies au feu, leur broyaient les doigts avec des tenailles, et presque toujours ils balafraient et tailladaient le visage.[1]

Pleurs, cris, prières, supplications, tout était inutile; ils travaillaient pour le service du roi. Ils pillaient les magasins; ce qu'ils ne pouvaient emporter, ils le brûlaient. Ils attachaient les réformés à la queue de leurs chevaux et les traînaient ainsi à l'église; ils maniaient aussi bien le bâton que le sabre; ils rompaient les bras, les jambes, enfonçaient les côtes, brûlaient les mains, les pieds, et administraient l'estrapade comme le bourreau le plus expérimenté. Ils se plaisaient surtout à taillader les corps et à verser sur les blessures du vinaigre; leurs éclats de rire étaient l'accompagnement des cris déchirants de leurs victimes; leurs arguments étaient sans réplique; en quelques semaines, ils remportèrent plus de victoires que les mis-

1. Chronique protestante de l'Angoumois aux XVI[e], XVII[e] et XVIII siècles, par Victor Bujeaud, p. 273. — Jurieu, Réflexion sur la cruelle persécution que souffre l'Église.

sionnaires n'en avaient obtenu depuis les premiers jours de la Réforme. Soixante mille protestants abjurèrent dans la généralité de Bordeaux.[1]

La vue seule des soldats agissait plus sur eux que l'éloquence de Bossuet; ils n'attendaient pas qu'on les torturât; ils signaient tout ce qu'on voulait. A Montignac, il ne resta plus qu'un seul religionnaire; à Ruffec, ils trouvèrent un bourgeois, nommé Charpentier, qui refusa d'abjurer : ils le garottèrent, et après l'avoir couché par terre, ils lui firent avaler de l'eau. «Veux-tu, lui disaient-ils, abjurer.» A chaque non du patient, ils répétaient la même opération; il expira entre leurs mains. — Un gentilhomme, nommé La Madelaine, fut lié sous les bras et plongé jusqu'au cou dans un puits, où ils le laissèrent se débattre; une veuve noble subit le même supplice. Après l'eau glacée vint le feu : on la dépouilla en partie de ses vêtements et on l'assit sur un réchaud. Les convertisseurs aimaient à plaisanter : ils saisirent un bourgeois de Rouffignac, appelé Pasquet, ils l'emmaillotèrent comme un enfant, le couchèrent dans un grand berceau, lui firent avaler de la bouillie toute bouillante, et lui en barbouillèrent le visage[2]. Pasquet mourut de la plaisanterie; ses langes furent son suaire.

Bonnets rouges de 1793, humiliez-vous; reconnaissez vos maîtres dans les dragons de Sa Majesté Très-Chrétienne : ils firent plus de catholiques que vous ne fîtes de républicains.

XXIV.

Les protestants qui avaient pris le chemin de l'exil, entendirent les cris de leurs frères de France et leur envoyèrent des paroles d'exhortation et de consolation. Dans un petit écrit sans nom d'auteur[3], ils flétrissent les procédés de conversions de l'Église romaine, qu'ils comparent avec ceux des apôtres; en parlant de leurs frères de France, ils disent :

1. Archives de l'Angoumois, p. 276.
2. Élie Benoît, t. V.
3. Il est intitulé : Lettres aux églises réformées de France, qui ont besoin de consolation; à Cologne chez Pierre de Marteau, M.DC.LXXXIV.

« On leur offre les biens et la gloire du monde; on les ébranle par des menaces, on use de fraude pour les surprendre; on offre aux criminels l'impunité des plus méchantes actions, et aux chicaneurs le gain de leur injuste cause; on tend des piéges aux simples; on fait languir les âmes faibles dans les prisons; on emploie des prétextes frivoles pour obtenir des édits, des déclarations et des arrêts qui nous accablent; on nous prive de toute sorte de protection, on nous livre à la passion des persécuteurs, à la mauvaise foi des faux témoins, et à la prévention des juges suspects; on nous fait dépouiller de nos dignités, de nos charges, de nos emplois et de tous les moyens de gagner du pain par la profession des arts; on réduit nos peuples à mourir de faim; on les chasse de leurs maisons, on les pille; on sépare le mari de sa femme, le père des enfants, et les enfants de leur père et de leur mère; on emprisonne les uns pour rien et on bat les autres impitoyablement; on ne menace plus que de corde, que de galères, que de roue; on brûle les pieds de plusieurs avec des fers chauds, et on en traîne d'autres dans la neige. En un mot, il n'y a sorte de mauvais traitements et de tentations auxquels nos adversaires n'aient recours pour nous faire succomber, et si, après tous leurs efforts, quelqu'un succombe, ils osent, sans pudeur, publier que c'est un miracle de la grâce; mais la grâce approuve-t-elle une conduite si déréglée et si peu conforme aux maximes de l'Évangile? De bonne foi, est-ce la voix de Celui dont le règne n'est pas de ce monde, ou de Celle qui se vante d'être reine, et de ne voir ni deuil, ni famine, ni misère? Jésus-Christ vous dit: Chargez votre croix et me suivez, quoique je n'aie pas où reposer ma tête; et ils vous crient suivez nous, courez après nos saints, nos dogmes et nos cultes, et non-seulement, nous vous déchargerons de la croix que nous vous avons imposée, et vous laisserons vivre paisiblement dans vos maisons, mais nous vous donnerons encore de nos biens et de nos honneurs.»

Les auteurs de l'écrit supplient leurs frères de ne pas aller à la messe; ils censurent ceux qui se sont laissé séduire et les appellent des Demas qui ont délaissé Jésus-Christ pour le monde; ils encouragent ceux qui sont debout, et les avertissent de prendre garde qu'ils ne tombent;

ils les exhortent à la vigilance, à la patience, à l'amour de leurs ennemis, et à la haine de leurs faux principes; quant au roi, ils n'ont pas une seule parole de murmure contre lui. «Il faut, disent-ils, prier Dieu qu'il lui fasse la grâce de comprendre que ses sujets dissidents n'ont que de bonnes intentions et sont affectionnés à son service.»

Les réfugiés priaient aussi pour leurs frères affligés: le dimanche dans leurs assemblées, le soir au foyer de la famille, ils demandaient au Dieu des armées de se souvenir de son pauvre peuple de France, et de lui donner la joie de ceux qui sont persécutés pour son service.

«Si l'on ôte, disaient-ils, aux compagnons de notre foi, l'exercice de leur religion, si l'on ferme leurs temples, si l'on supprime leurs écoles, veuilles être toi-même, ô Saint-Esprit, leur docteur secret et le consolateur de leurs âmes; s'ils ne peuvent ouïr extérieurement ta parole, parle à leurs cœurs par la voix de ta grâce, afin que leur esprit psalmodie au Seigneur, et chante ses immortelles louanges dans le temps qu'il leur est défendu de les chanter de leur bouche.

«Si on les prive de leurs biens, fais, ô Dieu, qu'ils en reçoivent avec joie le ravissement, sachant qu'ils ont une meilleure chevance permanente dans les cieux; s'ils sont exilés de leur patrie, imprime, Seigneur, dans leur âme, cette consolation que celui qui porte Jésus-Christ avec foi n'est exilé en nulle part et trouve partout sa maison.

«Si on les maudit, si on les méprise, s'ils sont privés de leurs honneurs, fais, ô père céleste, qu'ils estiment plus grande richesse l'opprobre de Christ que les trésors de l'Egypte, et qu'ils choisissent plutôt d'être affligés avec le peuple de Dieu que de jouir pour un temps des délices du péché;

«S'ils sont menés dans les lieux où il faille rendre raison de leur foi, donne-leur, ô Éternel, une bouche et une sagesse à laquelle leurs adversaires ne puissent contredire ni résister; accomplis en eux, ô Jésus, qui es la bouche de la vérité, la promesse que tu as faite: «il vous sera donné dans ce moment ce que vous aurez à dire;»

«S'ils sont entraînés dans les cachots obscurs, toi, ô Seigneur Jésus, qui es la vraie lumière du monde, sers-leur de charité et de soleil, délivre-les selon ta volonté,

comme saint Pierre, et suscite des personnes miséricordieuses qui prient incessamment pour eux comme on priait pour ce même apôtre;

« S'ils sont conduits à la mort et destinés au martyre, ô Dieu de toute consolation, change l'amertume de la mort en douceur, et fais que, par un vif sentiment de ton esprit, ils aient l'âme pleine de joie comme autrefois les martyrs. »[1]

XXV.

Que faisait-on à Versailles pendant que les églises étaient courbées sous la croix? Quelques évêques élevaient-ils la voix pour rappeler au monarque que le Christ n'est pas venu pour faire souffrir, mais pour souffrir? Un journal de l'époque va nous l'apprendre :

« Le soir, raconte cette feuille, il y eut comédie italienne, mêlée de danses et de musique. Les danseuses, la princesse de Conti, Mesdames de Roquelaure, de Choiseul, de Seignelay; Mesdemoiselles de Piennes, de Nantes, d'Uzès, d'Estrée, d'Hamilton, Pécour et Favier (danseurs de profession) dansèrent avec elles, et MM. de Brionne, de Liancourt, de Tingry, de Cossé, dansèrent avec la seconde troupe de dames. Quelquefois, les seigneurs et les dames dansaient dans les opéras. On joua l'opéra d'*Atys*, que Madame la dauphine n'avait pas vu. Mademoiselle de Nantes a dansé dans les entrées, et représentait une petite nymphe de la suite de Flore. Quatre zéphirs augmentaient encore la beauté de cette entrée : l'un d'eux était représenté par M. le comte de Guiche. Dans le deuxième acte, Monseigneur dansait une entrée d'Égyptiens. Il était accompagné de Monsieur le prince de la Roche-sur-Yon, de M. le comte de Vermandois, de M. le comte de Brionne et de M. de Moneurs. Dans la même entrée, étaient mêlées cinq Égyptiennes, représentées par Mesdemoiselles de Lislebonne, de Tonnère, de Commercy, de Loubes et de Laval. Monseigneur le dauphin représentait un dieu marin dans le quatrième acte, il était suivi des mêmes seigneurs que je viens de nommer. M. le comte

1. Cette prière se trouve à la fin du petit écrit susmentionné.

de Guiche dansait comme lui en dieu marin, dans la même entrée, avec deux petits ruisseaux et deux petites fontaines.[1] »

Chaque jour Versailles voyait se renouveler les mêmes scènes, joyeuses, animées; on eût dit que le maître de la demeure royale avait dit aux soucis, aux peines et aux larmes: « Vous n'entrerez pas ici. » C'est dans le journal de Dangeau, l'historiographe de la cour, qu'on peut suivre Louis XIV dans sa vie de chaque jour, de chaque heure. Il est fidèle, exact, sec, aussi plat que Pierre de l'Estoile, l'historiographe de son époque, est spirituel; il sert trop fidèlement son maître, car il est pour lui ce valet de chambre indiscret, dont le maréchal de Saxe disait: Qu'il n'y a pas pour lui de grand homme.

1. Mercure galant (octobre 1682). — Ce journal fut le premier qui parût en France, en 1605, sous le nom du Mercure français; interrompu en 1644, il fut repris par Visé en 1672, sous le nom du *Mercure galant*. Il reprit plus tard son premier titre, et cessa de paraître en 1825. Il renferme des détails curieux sur l'histoire du protestantisme.

LIVRE XXXVII.

I.

Au milieu des réjouissances des courtisans de Versailles et des cris de douleur des protestants, le clergé publia, le 1er juillet 1682, un avertissement pastoral adressé à ces derniers[1]. Depuis longtemps le zèle épiscopal ne s'était pas révélé dans un langage plus doux, plus évangélique :

« Il y a longtemps, nos très-chers frères, leur disait-il, que l'Église de Jésus-Christ est pour vous dans les gémissements, et que cette mère, pleine d'une très-sainte et très-sincère tendresse pour ses enfants, vous voit, avec une extrême douleur, toujours égarés et comme perdus dans l'affreuse solitude de l'erreur, depuis que par un schisme volontaire, vous vous êtes séparés de son sein; car comment une véritable mère pourrait-elle oublier ceux qu'elle a portés dans ses flancs ? et comment cette Église pourrait-elle ne plus se souvenir de vous, qu'elle a autrefois tant aimés, et qui, bien peu reconnaissants, ne laissez pourtant pas d'être du nombre de ses enfants, que le poison de l'hérésie a dégoutés de la vérité catholique, et que la tempête causée par la révolte du calvinisme a fait quitter la sainteté de l'ancienne doctrine de la foi, en vous arrachant malheureusement du centre et du chef de l'unité chrétienne.

« Voilà, très-chers frères, le sujet de ses larmes; elle se plaint amèrement, cette mère désolée, de ce qu'ayant méprisé la tendresse qu'elle a pour vous, vous avez déchiré ses entrailles. Elle vous recherche comme ses enfants égarés, elle vous rappelle comme la perdrix ses petits; elle

1. Il est intitulé : Avertissement pastoral de l'Église gallicane assemblée à Paris par ordre du Roi à ceux de la religion Prétendue Réformée, pour les porter à se convertir et à se réconcilier avec l'Église. — Il se trouve en entier dans le tome Ier des Mémoires du clergé de France.

s'efforce de vous rassembler sous ses ailes comme la poule ses poussins; elle vous sollicite à prendre la route du ciel comme l'aigle ses aiglons, et toujours pénétrée des vives douleurs d'un pénible enfantement, elle tâche, faibles enfants, de vous ranimer une seconde fois, résolue pour cet effet de souffrir toute sorte de tourments, jusqu'à ce qu'elle voie Jésus-Christ véritablement renouvelé et ressuscité dans vos cœurs.

«C'est dans cette vue, que nous, archevêques, évêques et autres députés du clergé de France, que le Saint-Esprit a établis pour gouverner l'Église dans laquelle vous êtes nés, et qui, par une succession perpétuelle, tenons encore aujourd'hui la même foi et occupons les mêmes siéges que les saints prélats qui ont apporté la religion chrétienne dans nos Gaules, venons vous chercher, et par la fonction que nous faisons d'ambassadeurs pour Jésus-Christ, comme si Dieu même vous parlait par notre bouche, nous vous exhortons et nous vous prions de nous dire «pourquoi vous vous êtes séparés de nous?»

A ces exhortations, les signataires de l'adresse en ajoutent d'autres; ils supplient les protestants de se laisser gagner par leur tendresse et vaincre par leurs prières. «Si vous vous y refusez, leur disent-ils, les anges en pleureront de douleur, et la grâce de la paix, que nous avons demandée pour vous avec tant d'amour et tant d'instances, retournera à nous, parce que vous l'aurez rejetée. Dieu ne nous demandera pas compte de vos âmes.»

Si la lettre pastorale se fût terminée là, on eût pu croire que les prélats, sentant l'odieux des persécutions précédentes, attendaient désormais de la persuasion et de la charité, ce qu'ils avaient jusqu'alors demandé à la violence, mais, en terminant, ils découvrent la griffe du lion : «Si vous refusez, leur disent-ils, de répondre à nos désirs, cette dernière erreur sera plus criminelle que toutes les autres, et *vous devez vous attendre à des malheurs incomparablement plus funestes et plus épouvantables que tous ceux qui vous ont atteints jusqu'à présent dans votre révolte et votre schisme.*»[1]

1. Cette lettre portait 75 signatures : 8 d'archevêques, 25 d'évêques, 35 d'ecclésiastiques de second ordre; celle de Bossuet s'y trouve. Ce fut probablement lui qui la rédigea.

Traduisons : Vous ne voulez pas de notre rosée ; eh bien ! vous aurez le feu du ciel. Les réformés ne s'y trompèrent pas.

II.

Les prélats s'occupèrent aussi de dresser un cahier contenant quinze méthodes de conversions, pour aider leurs agents dans leur œuvre de prosélytisme ; nous en avons déjà parlé. Nous ajouterons seulement que pour leur donner de l'efficacité, elles étaient accompagnées de lettres de cachet. Tout en ne paraissant vouloir attendre que de Dieu, la réduction des protestants à la foi catholique, le clergé n'oubliait pas de faire appel au bras séculier, le seul levier sur lequel il comptât pour ramener la France à l'unité religieuse. Il obtint de Louis XIV deux lettres, l'une pour les archevêques et les évêques, et l'autre pour les intendants des provinces. Le roi recommandait aux uns et aux autres « de ménager les esprits de ceux de la Religion Prétendue Réformée avec douceur, de ne se servir que de la force des raisons, sans rien faire contre les édits et déclarations, en vertu desquelles l'exercice de leur religion était toléré dans le royaume. »[1]

Le but de cet insigne supercherie était d'apaiser les défiances des réformés et de les empêcher de s'expatrier, en leur faisant croire qu'à l'avenir on respecterait les édits, parce qu'on ne recourait plus contre eux aux vexations et aux violences ; et ce prince signait ces choses de sa royale main, quand ces édits qu'il voulait qu'on respectât étaient déjà anéantis par des déclarations contraires, et qu'il se préparait à faire par une révocation générale, ce qui était déjà fait par tant de révocations particulières !

La publication des lettres royales et des documents qui l'accompagnaient trouvèrent un grand nombre de protestants disposés à se laisser séduire. « Le roi, disaient-ils, a enfin compris que le temps des violences est passé, et quand il nous assure de sa parole royale qu'il veut nous traiter avec douceur, observer ses édits, c'est qu'il réprouve l'infâmie des moyens employés contre nous jusqu'à

1. Les deux lettres du roi (10 juillet 1682) se trouvent dans les Mémoires du clergé, t. Ier, p. 37-39.

ce jour; notre faiblesse n'est-elle pas notre plus fort rempart? Nous n'avons ni charges, ni dignités, ni espérances temporelles; les libertés qui nous restent pour l'exercice de notre culte sont si minimes, que notre chute n'est plus qu'une affaire de temps,» et ils se rassuraient, tant ils avaient soif de paix et de repos.

Il y avait parmi les réformés des gens clairvoyants qui ne se laissèrent pas éblouir par ces apparences trompeuses; sous la peau de brebis, ils voyaient la griffe du lion; cependant ils renvoyaient à un temps éloigné l'heure des violences, et leur crainte du moment était qu'on ne fît revivre le projet du capucin Joseph, et qu'on ne forçât les réformés à avoir des conférences dans lesquelles ils auraient pour juges leurs adversaires. Une grande agitation régnait dans toutes les églises; chacun attendait avec anxiété quel serait l'effet que produirait la significatien de la lettre pastorale et dans quelle forme elle serait faite.

Claude répondit à l'avertissement pastoral[1]; il lui fut facile de dévoiler aux moins intelligents les ruses du clergé. Un jeune écrivain, Jacques Basnage, qui porta plus tard un nom célèbre, fit paraître sous le voile de l'anonyme un écrit contre les méthodes. A dix-sept ans, Basnage connaissait à fond la littérature grecque et latine, et parlait l'anglais, l'italien et l'espagnol. Il quitta Saumur, où il avait fait ses études classiques sous Tanneguy, Lefèvre, et se rendit à Genève, où il commença sous Mestrezat, Turretin et Tronchin, son cours de théologie, qu'il continua à Sedan sous Jurieu et le Blanc de Beaulieu.

Basnage retourna à Rouen, sa ville natale. A peine arrivé, il tomba gravement malade. Immédiatement après son rétablissement, il prêcha d'une manière si remarquable, que le consistoire de Rouen le choisit à l'unanimité pour remplacer le célèbre Étienne Le Moine, appelé depuis peu à Leyde pour professer la théologie. Le jeune

1. Le premier écrit était intitulé : Considérations sur les lettres circulaires de l'assemblée du clergé de France (1682); le second : Réflexions solides sur le monitoire de l'assemblée du clergé adressé aux protestants et sur les lettres du Roi très-chrétien aux évêques et aux intendants sur le même sujet. Le premier écrit est imprimé à La Haye; le second ne porte pas de nom de lieu.

pasteur fut installé au mois d'octobre 1676 et justifia les hautes espérances que ses débuts en avaient fait concevoir. En 1679 il fut désigné pour prêcher devant le synode provincial de la Normandie, assemblé à Saint-Lô. «Il s'y fit admirer, dit Bayle[1], et son examen des méthodes, par lequel il débuta dans la carrière des lettres, obtint un grand succès. «Cet ouvrage anonyme, dit le même écrivain, est fort bien écrit, abondant en pensées et en beaux raisonnements; l'auteur, ajoute-t-il, se fait un malin plaisir d'opposer à la doctrine (presque protestante) de Bossuet sur le culte des images, celle d'un autre théologien éminent de l'église romaine, le cardinal Raymond Capisucchi, maître du sacré palais[2].» Nous retrouverons plus tard, dans le cours de nos récits, Basnage, dont Voltaire, son admirateur, disait : «Il est plus propre à être ministre d'un État que d'une paroisse.»

III.

Nous avons dit que la préoccupation des réformés était le résultat de la signification de l'avertissement pastoral et de la forme dans laquelle elle serait faite. Le clergé les délivra de la plus grande de leurs craintes, en choisissant l'église de Paris pour la première à qui cet avertissement serait signifié.[3]

Le clergé voulut d'abord que la signification se fît au temple, le dimanche pendant le service; le consistoire s'y opposa, parce que l'avertissement devait être signifié aux consistoires et non aux églises. L'intendant de la généralité de Menars dut céder : le dimanche, 20 septembre 1682, vers les onze heures du matin, il se rendit à Charenton, accompagné de l'official, de quelques ecclésiastiques et de deux notaires apostoliques. Il fut reçu par le pasteur Allix et trois anciens, qui le conduisirent dans la salle où les anciens l'attendaient; il prit sa place dans un fauteuil au haut de la table. Claude, qui présidait, était à sa gauche;

1. Bayle, Dict. histor., art. Basnage. — Haag, France protest., art. Basnage.
2. Bayle, Dict. hist.
3. Élie Benoît, Hist. de l'édit de Nantes, liv. XIX, t. IV, p. 563.

Papillon, secrétaire de la compagnie, était à sa droite. L'official et les ecclésiastiques de sa suite prirent place derrière eux; la séance fut ouverte.

L'intendant fit connaître, en peu de mots, qu'il avait l'ordre d'assister à la signification de l'avertissement qui devait être faite au nom du clergé. L'official voulut prendre la parole, Claude le prévint, et dans un discours bref, court, modéré, mais bien raisonné, il réfuta le contenu de l'avertissement, et termina par des paroles de soumission et de fidélité au roi et de confiance en sa bonté et en sa justice.

L'intendant parla de nouveau, fit l'éloge du pape, du roi et de l'archevêque de Paris; immédiatement après, l'official procéda à la lecture de l'avertissement; il avait à peine commencé, que l'assemblée réunie dans le temple entonna un psaume. L'official insista auprès de l'intendant pour qu'on fit cesser le chant. L'un des membres du consistoire fit observer qu'il faisait partie du service et qu'il durerait peu.

De Menars fit suspendre la lecture, qui fut reprise quand les chants eurent cessé. Lorsqu'elle fut terminée, Claude, s'adressant à l'intendant, lui dit : « Vous devez, Monsieur, juger où va notre respect et notre soumission pour les ordres du roi, par le sacrifice que nous lui avons fait de la douleur et de la mortification avec laquelle nous avons entendu cette lecture. » L'official remit à Claude un exemplaire de l'avertissement avec un acte de signification signé de lui et des notaires apostoliques; la séance fut levée.

La conduite du consistoire de Paris servit de modèle à toutes les églises; partout les pasteurs montrèrent beaucoup de dignité et de soumission. A Caen, Du Bosc prononça un discours, dont les prêtres furent mécontents; dans quelques églises, notamment à La Rochelle et à Sedan, des altercations violentes eurent lieu.

IV.

Les églises, privées de leurs synodes nationaux, étaient abandonnées à leur propre sagesse; elles ne savaient souvent que décider. Plusieurs écrits furent publiés pour leur

défense, mais ne produisirent aucun résultat; le glaive était suspendu sur leurs têtes; les arrêts iniques succédaient aux arrêts iniques; chaque jour l'exercice du culte était interdit dans quelque localité et des temples étaient abattus. A chaque pan de mur qui tombait, le clergé battait des mains; les protestants étaient consternés, et ne pouvaient plus se faire illusion. L'édit, acquis au prix de tant de sang versé, n'était plus, pour eux, qu'une lettre morte; encore quelques jours, et il ne restera qu'un souvenir de l'œuvre réparatrice de Henri IV. Comment en auraient-ils douté en présence de leurs temples en ruines et des rigueurs des parlements; celui de Toulouse, dans un seul mois (janvier 1683), avait fait arrêter trente ministres et soixante pères de famille, tous habitant la province du Languedoc; dans cette extrémité les réformés du midi résolurent de tenir une assemblée secrète à Toulouse, dans la pensée qu'on ne les soupçonnerait pas de s'être réunis dans une ville célèbre par son fanatisme. Au jour indiqué leurs députés s'y rendirent; le rendez-vous était chez Claude Brousson.

Claude Brousson, né en 1647, à Nîmes, avait fait ses premières études dans cette ville. Après avoir pris son grade de docteur en droit, il alla exercer la profession d'avocat à la chambre mi-partie de Castres, qu'il suivit à Castelnaudary lorsqu'elle y fut transférée. Pendant vingt ans il fut l'actif et intelligent défenseur des pauvres et des églises; simple dans ses manières, mais doué de l'énergie que donnent la foi chrétienne et l'amour fraternel, il ne craignit pas de se mettre à la brèche pour défendre ses frères opprimés, et fut souvent sur le point de se voir interdire ses fonctions, dont on ne lui laissa l'exercice que par un sentiment de pudeur. Sa réputation d'habile avocat, son honorabilité, l'influence qu'il exerçait parmi les protestants, tentèrent les convertisseurs; ils lui offrirent une place de conseiller au parlement de Toulouse : il refusa avec indignation.

Les députés réunis chez Brousson au nombre de seize[1], prirent la résolution de rouvrir les temples qui avaient été

1. Le Languedoc avait envoyé 6 députés; le Vivarais, les Cévennes et le Dauphiné, 10.

fermés et de rétablir l'exercice de la religion réformée dans tous les lieux où il avait été aboli.[1]

Avant de se séparer, les députés dressèrent une requête au roi, modérée dans les termes, mais ferme; ils lui déclaraient qu'ils se trouvaient dans la nécessité de lui désobéir, parce que, en lui obéissant, ils désobéiraient à Dieu. «Ces assemblées, lui disaient-ils, ne blessent point la fidélité que les suppliants doivent à Votre Majesté; Ils sont tous disposés à sacrifier leurs biens et leur vie pour son service. La même religion qui les contraint de s'assembler pour célébrer la gloire de Dieu, leur apprend qu'ils ne peuvent jamais être dispensés, sous quel prétexte que ce soit, de la fidélité qui est due à Votre Majesté par tous ses sujets. A l'égard de leurs devoirs envers Dieu, Votre Majesté a trop de piété pour trouver mauvais qu'ils rendent à ce grand Dieu l'adoration et le service qu'ils lui doivent. Les suppliants sont persuadés que Dieu ne les a mis au monde que pour le glorifier, et ils aimeraient mieux mille fois perdre la vie que de manquer à un devoir si saint et si indispensable.»

On croit entendre saint Pierre dire, en face de la croix sanglante de son maître, aux membres du Sanhédrin: «Jugez vous-mêmes s'il est plus convenable d'obéir à Dieu qu'aux hommes.»

V.

Cette requête était courageuse; mais les réformés s'étaient considérablement affaiblis, et pour surcroît d'infortune, ils étaient désunis, et formaient deux camps bien distincts. Dans le premier étaient les modérés, les tièdes, les prudents, les traîtres, tous ceux qui étaient prêts à passer dans le camp ennemi, si la persécution les obligeait à opter entre Genève et Rome. Le marquis de Ruvigny, député général des églises, était le chef de ce parti: c'était un vieillard doué de bonnes intentions, mais faible, plus dévoué à Louis XIV qu'aux églises dont il était le représentant; dans le camp opposé étaient les zélateurs, ainsi appelés par les modérés, par réminiscence des factions qui avaient désolé Jérusalem lorsqu'elle était as-

1. Haag, France protest. — Pièces justificatives (n° CII).

siégée par les Romains; ils haïssaient mortellement le papisme, qu'ils voyaient à l'œuvre avec Pélisson, leur tentateur, et avec Louvois, leur oppresseur. Ils étaient disposés au sacrifice de leurs biens et de leur vie plutôt que de renier leur foi.

Avant que le projet de Toulouse fût mis à exécution, les églises furent consultées. Les modérés le combattirent, les zélateurs le défendirent et l'emportèrent. Le marquis de Ruvigny, qui en eut connaissance, fut alarmé, et écrivit aux églises (28 juillet 1683) une lettre qui augmenta les divisions, et arriva trop tard. Le projet de Toulouse avait reçu un commencement d'exécution: le 11 du même mois, trois mille protestants de Saint-Hippolyte s'étaient réunis, au point du jour, dans un champ, pour y célébrer leur culte. Leur exemple fut suivi par plusieurs églises du Vivarais et du Dauphiné. Témoins de ces réunions, qui n'avaient rien d'agressif, les catholiques s'armèrent et répandirent le bruit que les guerres de religion allaient recommencer. Les seigneurs des châteaux des bords du Rhône, croyant ou feignant de croire à ces bruits, se barricadèrent dans leurs manoirs avec leurs vassaux. Bientôt après une rencontre entre les deux partis eut lieu; un protestant, du Buis, fut tué : sa mort fut le signal de l'insurrection.

Daguesseau, intendant du Languedoc, apprit au Puy, en Velay, l'insurrection du Vivarais. Ce magistrat avait prévu les résultats funestes qu'aurait la signification de l'avertissement pastoral; ses conseils et ses efforts échouèrent devant la volonté inflexible de Louvois. Il désirait la conversion des protestants, mais il flétrissait les procédés de la cour, et regardait l'édit de Nantes comme sacré et nécessaire au repos et à la prospérité du royaume.[1]

La nouvelle de la levée de boucliers des protestants l'affligea sans l'étonner. Il partit, et sans manifester la moindre crainte, il traversa le Vivarais frémissant, et arriva à Valence. De là, il se porta au milieu des Vivaraisiens, leur parla avec douceur, mais avec fermeté, et les invita à déposer les armes, à cesser leurs prêches dans les

1. Nap. Peyrat, t. Ier, p. 118.

lieux interdits, et à se soumettre sans conditions à la clémence du roi; ils obéirent, et Daguesseau, en apprenant à Louvois leur soumission, lui demanda la confirmation de l'amnistie qu'il leur avait promise.[1]

VI.

Le Dauphiné se préparait à s'insurger quand les Vivaraisiens déposaient les armes à la voix de Daguesseau. Labaume, seigneur de Châteaudouble, petit bourg situé à trois heures de Valence, était rédouté des protestants à cause de ses cruautés. Ayant appris qu'une assemblée devait se réunir près de son manoir, il obtint du parlement de Grenoble 250 archers pour la disperser; ses vassaux, qui étaient protestants, prévenus de son dessein, se rendirent à l'assemblée, qui se tenait chez le capitaine Blache, avec des armes sous leurs vêtements. Le chatelain n'osa pas les attaquer, mais quand après l'assemblée, chacun regagnait sa demeure, il voulut arrêter Blache: celui-ci se barricada dans sa maison, et quoiqu'il n'eût qu'un valet et une servante, il leur en disputa héroïquement l'entrée. Le premier des archers de Labaume, qui voulut forcer la porte, fut tué; tout à coup, les assaillants, saisis d'une terreur panique, prirent la fuite, le chatelain en tête: une servante de ce dernier appelait, du haut des toits du château, les habitants du bourg au secours de leur seigneur; elle avait aperçu dans le lointain des masses d'hommes qui se dirigeaient vers Châteaudouble : c'étaient six cents montagnards qui, avertis du danger que courait le brave capitaine Blache, accouraient à son secours. Quelques heures après, ils avaient investi la demeure du chatelain.[1]

Labaume eût couru un grand danger, sans l'intervention de l'évêque de Valence, Daniel de Cosnac, le prélat le plus immoral et le plus facétieux de France. Il avait gagné sa mitre en se faisant l'entremetteur des amours de Louis XIV avec Henriette d'Angleterre, la femme de Monsieur[2]; Cosnac, averti du soulèvement de Châteaudouble,

1. Nap. Peyrat, t. Ier, p. 128-129.
2. Mémoires de Saint-Simon.

s'interposa entre Labaume et Blache. Ce dernier, sur la promesse que tout ce qui s'était passé serait oublié, renvoya les braves montagnards qui étaient accourus à son secours. Ils s'étaient à peine retirés, lorsque le chatelain lança ses archers à leur poursuite, et fit prisonnier un détachement de trente-deux paysans, attardés dans leur marche. Les insurgés furent indignés de cette déloyauté: deux cents d'entre eux se constituèrent spontanément en corps franc et allèrent camper à la Baume Cornillane, à deux lieues de Châteaudouble. De là ils rodèrent quelques jours dans la plaine, dans la montagne, et se retirèrent enfin dans la vaste forêt de Saon, à deux lieues au sud de Crest et de la Drôme.[1]

VII.

Louvois, informé du mouvement du Dauphiné, résolut de l'écraser. Il chargea de cette mission le duc de Noailles, qui avait pour maréchal de camp le marquis de Saint-Ruth, qui avait épousé la veuve du maréchal de La Meilleraie; celle-ci, pour conserver son rang à la cour, ne voulut pas, en se remariant, changer de nom. Elle ne tarda pas à se repentir de son fol amour pour un soldat brutal, qui la battait et la bâtonnait[1]. Elle se plaignit au roi, qui éloigna d'abord son mari des garnisons voisines de Versailles, et l'envoya plus tard en Dauphiné. Il était très-propre à cette nouvelle dragonnade : sa taille était haute, son regard sinistre, sa parole rauque, son âme plus laide encore que son visage. Ses exploits dans le Dauphiné le firent remarquer, et ses procédés de conversion lui firent donner par les évêques le nom de «treizième apôtre.» Trois épigrammes du temps achèvent de nous faire connaître l'homme de confiance de Louvois:

I.

Grands et zélés prédicateurs
Qui du fameux Calvin attaquez les erreurs,
Vous prêchez à la vieille mode,
Pourquoi perdre votre latin,
A citer Saint-Grégoire ou bien Saint-Augustin,
Ne citez que Saint-Ruth; c'est la bonne méthode.

1. Nap. Peyrat, t. Ier, p. 130.

II.

Jadis les huguenots n'invoquaient pas les saints
Pour le succès de leurs desseins;
Mais on doit espérer leur retour à l'Église :
Grand Dieu, qui l'aurait jamais cru?
Aujourd'huy d'une âme soumise
On les voit implorer le bon Monsieur Saint-Rhut.[1]

III.

Ennemis de votre repos,
Qui troublez follement la paix et le commerce;
Aveugle et malheureux reste des huguenots,
Dieu vous envoie un saint, docteur en controverse.
Du cœur le plus rébelle il chasse les démons :
Accourez au miracle et venez tous l'entendre;
Jamais on n'apporta de si fortes raisons :
Tuer, voler et pendre,
Sont les trois points de ses sermons.[2]

VIII.

Les insurgés n'avaient aucun quartier à attendre de Saint-Ruth. A peine arrivé à Valence, il se mit vivement à leur poursuite, et pénétra dans la forêt de Saou, où il croyait qu'ils s'étaient retirés; ayant appris qu'ils n'y étaient pas, il se porta, le dimanche 29 août 1683, à Bourdeaux, où il croyait les rencontrer : ils avaient disparu. A l'approche des troupes, les habitants de ce petit bourg sonnèrent le tocsin et envoyèrent des messagers à Bezaudun où étaient les insurgés, réunis dans le temple, où ils écoutaient le sermon du pasteur. A cette nouvelle, l'intrépide ministre interrompt son discours, descend de chaire : « En avant, en avant, dit-il à ses auditeurs, courons au secours de nos frères de Bourdeaux. » Malheureusement, dans sa précipitation, la troupe se divise : une partie passe par un chemin, l'autre par un autre. Le ministre, suivi de cent cinquante hommes, prend le plus court et le meilleur, et se trouve le premier en face de Saint-Ruth. Le combat s'engage vivement, les insurgés ont devant eux trois régiments de dragons; ils ne s'ef-

1. On prononçait Saint-Ru.
2. Bulletin de l'hist. du prot. franç., t. Ier, p. 475.

frayent pas: pendant deux heures, ils leur disputent le terrain. Le feu des troupes les décime: ils sont inébranlables; cependant ils fléchissent sous le nombre et se replient dans la plaine en jonchant la terre de leurs morts et de ceux de leurs ennemis. De leur cent cinquante hommes, il ne leur reste qu'une vingtaine qui se retranche dans une bergerie. Les dragons s'y précipitent en foule avec des cris affreux: le ministre et ses paysans leur répondent à coups de fusil. Tout à coup les premières lueurs de l'incendie se manifestent; il se fait un silence lugubre, bientôt interrompu par des chants. Le ministre et ses vaillants compagnons comprennent que Dieu leur donne leur bûcher: ils jettent leurs armes et meurent en chantant des psaumes.

L'autre moitié des insurgés arriva trop tard au lieu du combat. Saint-Ruth la dispersa, fit quelques prisonniers, et força l'un d'eux de faire le métier de bourreau.

IX.

La cour, inquiète du soulèvement du Dauphiné, jugea plus prudent de l'apaiser par un pardon que de pousser les protestants au désespoir par de nouvelles rigueurs. Elle expédia au commencement de septembre des lettres patentes, portant amnistie pour les réformés révoltés du Dauphiné; c'était un leurre; car dans l'amnistie n'étaient pas compris les ministres qui avaient prêché dans les assemblées, les réformés déjà condamnés aux galères, les prisonniers, ceux qui étaient coupables de sacrilége, ni un grand nombre de gentilshommes nominativement désignés. Tous ceux qui voulaient obtenir le pardon, étaient tenus de retourner dans la quinzaine à leur domicile; les temples de Bourdeaux et de Bezaudun devaient être rasés aux frais des réformés, et sur l'emplacement, une pyramide commémorative de leur rébellion devait être élevée.

Les exécutions commencèrent, et la potence se dressa en plusieurs lieux. Parmi ceux qui furent exécutés, l'histoire a surtout conservé le souvenir d'un jeune homme qui portait un nom cher aux églises: c'était l'un des petits-fils de Chamier, qui exerçait la profession d'avocat

à Montélimart, et s'était trouvé au combat de Bourdeaux. Il fut condamné à être roué vif: par un raffinement de cruauté, on dressa son échafaud devant la maison de son père. Il eût pu sauver sa vie par un parjure; l'héroïque jeune homme rejeta avec horreur cette proposition en mourant avec un grand courage. Il avait vingt-huit ans.

Ceux qui échappèrent à la roue, à la corde et au glaive, furent condamnés aux galères.

X.

Les protestants du Vivarais qui avaient déposé les armes, comprirent, à la vue des troupes qui s'avançaient vers le Dauphiné, que l'amnistie promise n'était qu'un piège pour endormir leur vigilance; ils préférèrent périr les armes à la main que par la corde ou la hâche d'un bourreau. Ils reprirent les armes le 1er septembre 1683, s'organisèrent, choisirent Chalençon pour leur quartier général, et se préparèrent bravement à faire tête à l'orage. Deux ministres renommés pour leur fidélité, Brunier et Isaac Homel, furent leurs aumôniers. Ces hommes intrépides, semblables aux anciens prophètes d'Israël, leur communiquaient, par leurs paroles ardentes, leur indomptable énergie. Saint-Ruth passa le Rhône le 20 septembre, et se porta entre Charmes et Beauchastel, non loin du camp des insurgés. Avant d'engager la bataille, Daguesseau se rendit au milieu d'eux, les supplia d'accepter l'amnistie qu'on leur offrait; « nous n'y croyons pas, répondirent-ils, il en serait de nous comme de nos frères du Dauphiné; retirez-vous ou nous vous tuons. »

Au grand déplaisir de Saint-Ruth, Noailles arriva au camp, et prit le commandement des troupes: le dimanche 26, trois mille hommes de troupes réglées attaquèrent deux mille paysans campés sur la montagne de l'Herbasse. Le choc fut rude des deux côtés. Les protestants déployèrent un courage héroïque et disputèrent longtemps la victoire; puis ils ployèrent sous le nombre, laissant six cents morts sur le champ de bataille, et dix prisonniers qui furent immédiatement pendus.

Noailles se rendit le même jour à Chalençon, abattant partout les temples sur son passage. Saint-Ruth fut le ter-

rible exécuteur de ses ordres : il s'en acquitta en bourreau, ivre de sang et de carnage. Parmi les officiers des troupes royales, il y avait le comte de Tessé, qui appartenait à la haute noblesse de la Normandie. Il était jeune, beau, bien fait de sa personne, et plus page de cour qu'homme de guerre. Il avait eu le bonheur de plaire à Louvois, qui l'avait fait avancer rapidement en grade. Tessé se montra aussi féroce que Saint-Ruth ; les larmes des enfants qui lui demandaient justice contre le massacre de leurs pères, les supplications des femmes qui la réclamaient pour leurs maris assassinés, le trouvèrent insensible; insolemment cruel, il grimaçait leur désespoir, singeait leurs plaintes, et comme Foucault, excitait ses dragons à leurs travaux de conversion.

L'épouvante régnait parmi les protestants : ils se cachaient dans les lieux les plus reculés de leurs montagnes, dans les fentes des rochers, dans les profondeurs des bois, dans les ténèbres des cavernes. Saint-Ruth et Tessé les y poursuivaient comme des chiens limiers; peu échappèrent à leur poursuite. «Je ne dis que leur mort, s'écrie éloquemment l'historien des pasteurs du désert, je tais les supplices de la pudeur, mais un jour ces peuples, dont ces abîmes couvrent les dépouilles infortunées, se relèveront du tombeau, et si ces victimes éplorées n'osent raconter elles-mêmes leur martyre au souverain juge, ces rochers accuseront les monstres qui les souillèrent, et leurs récits feront tressaillir l'enfer.»[1]

XI.

Brunier avait péri dans le combat. Homel s'était échappé avec un autre ministre, appelé Audoyer ; ce dernier ayant été pris, acheta sa vie en livrant son compagnon. Homel fut condamné par Daguesseau à être roué vif à Tournon. Le vieillard (il avait 71 ans) regarda sans crainte la mort qui le regardait.

La veille de son supplice, il soupa comme à l'ordinaire, et dit, en se levant de table : «Voilà mon dernier souper.» Pendant la nuit, il écrivit encore à sa femme et à sa fa-

1. Nap. Peyrat, t. Ier, p. 137.

mille pour les consoler, et fit une requête pour demander à l'intendant de rendre sa question moins douloureuse; il craignait que sa foi ne défaillît dans les tourments. Vers le matin il s'endormit paisiblement comme à son ordinaire; dès qu'il fut réveillé, il s'habilla, et tombant à genoux, il s'adressa dans une prière ardente à Celui qui jamais, dans leur détresse, n'abandonna ses fidèles martyrs. Pendant qu'il priait, un capucin entra et lui offrit ses consolations: « Je n'en ai pas besoin, répondit le vieillard, je me console avec mon Dieu, ne m'interrompez pas.» Le religieux sortit. Homel continua de prier.

Le bourreau entra.

«Je suis prêt,» dit-il, et il marcha à la mort avec tant de fermeté et de constance, d'un air si content et si résolu, qu'il surprit ses juges et tous ceux qui le virent. Plusieurs pleuraient. Il priait, levait les yeux au ciel, et récitait le psaume sixième.

On lui offrit sa grâce en échange de son abjuration. Il montra son échafaud: «Voilà, dit-il, où je signerai de mon sang les vérités que j'ai prêchées; et il regardait sans s'émouvoir l'instrument de torture, avec lequel on allait le rompre. Alors, promenant ses regards sur la foule immense accourue pour le voir mourir, il dit d'une voix forte et vibrante: «Je ne doute pas qu'il n'y ait ici beaucoup de personnes de mérite et de probité, et même de ma religion, qui assureront comme je meurs dans la religion où je suis né, et pour elle, et que je déclare que je la crois bonne et la seule où l'on puisse faire son salut; que c'est la véritable Église, hors de laquelle il n'y a point de salut. J'ai prêché quarante-trois années toujours la pure vérité, et rien que ce qui est contenu dans la Sainte-Écriture; j'en prends Dieu à témoin, et le remercie de tout mon cœur de ce qu'il m'a fait la grâce de professer et prêcher les vérités de son saint Évangile, et de ce qu'il lui plaît m'appeler à le signer de mon sang; il est vrai que je ne me suis pas acquitté de cette sainte charge comme je devais et comme elle mérite, mais néanmoins je sens ma conscience en repos de n'avoir jamais rien enseigné que la pure parole de Dieu. J'exhorte ceux de mes frères qui m'écoutent à ne jamais changer de religion pour aucune appréhension, ni considération que ce soit, et les assure

que je me suis étudié à connaître la bonne; que c'est celle dans laquelle et pour laquelle je meurs, et que s'ils la quittent, il n'y a point de salut pour eux; qu'ils doivent tout souffrir pour elle, même la mort, quand elle serait autant et plus violente que celle que je vais souffrir. A la vérité, ma sentence est extrêmement rude, et de moi-même, je ne puis rien, mais j'attends tout d'en haut, mon espérance est en Dieu qui me fortifie et m'augmente la foi; je lui demande pardon et à tous ceux que je puis avoir offensés. J'embrasse le mérite de la mort et passion de Jésus-Christ, me tenant fermement attaché à mon Sauveur et Rédempteur. Je vais avec assurance au trône de sa grâce.» Il représenta fortement la charité de Jésus-Christ pour le genre humain, et dit ensuite: «Quand je considère les bontés de mon Sauveur d'avoir souffert volontairement la mort honteuse et douloureuse de la croix pour moi, je suis ravi en admiration, et si j'avais mille vies, je les donnerais agréablement pour l'amour de lui. Je vois que l'on va me faire souffrir une mort douloureuse et, semble-t-il, honteuse, mais je ne la prends point en honte, puisque c'est pour l'amour de l'Évangile de Christ. En me considérant un grand pécheur comme je suis, j'en ai bien mérité davantage à l'égard de Dieu, puisque le moindre péché mérite la mort et l'enfer; quoique mes péchés en soient la cause, je ne la reçois point comme malfaiteur, mais comme criminel d'État, bien qu'avec les hommes je sois innocent. Ce grand Dieu rendra à chacun selon ses œuvres. Jésus-Christ, mon Sauveur, a satisfait pour moi à la justice de Dieu son père, et non-seulement pour moi, mais aussi pour tous ceux qui comme moi, auront recours à lui, et maintenant il me soutient par son Saint-Esprit, et m'assure intérieurement du pardon de tous mes péchés. Ce divin esprit me fortifie et me donne la force de souffrir constamment et courageusement.»

Il cessa de parler. Le bourreau lui dit de s'étendre, il obéit. Le premier coup de barre fut terrible: il lui cassa tous les os du bras, le sang jaillit. Le pasteur poussa un cri perçant: Miséricorde! miséricorde! mon Dieu, s'écria-t-il, donne-moi la force de souffrir, tu me la donneras; il ne poussa plus un seul cri; il ne fut pas étranglé, et ne reçut pas le coup de grâce sur l'estomac. Le bour-

reau qu'on avait fait enivrer, frappait sur lui comme un furieux. « Prêcheras-tu encore? » lui disait-il. Homel priait. Ses souffrances auraient dû être terminées entre midi et une heure: il ne rendit le dernier soupir qu'entre quatre et cinq.

Son corps fut exposé sur un coteau près de Beauchastel, et sa tête à Chalançon. La politique pourra voir en lui un rebelle, mais tous les chrétiens reconnaîtront qu'il fut un glorieux martyr de Jésus-Christ, qui signa, comme il le dit, sur l'échafaud les doctrines qu'il avait prêchées pendant de si longs jours, avec tant de zèle et de fidélité.

Le dernier discours de Homel, recueilli par ses frères témoins de sa mort, fut longtemps lu dans les cabanes du Vivarais. Les protestants de cette contrée étaient fiers de leur martyr: ils ne l'appelaient que notre grand Homel.

XII.

Le duc de Noailles, après avoir rempli sa sanglante mission dans le Vivarais, dirigea ses troupes vers les Cévennes et le Bas-Languedoc, qui s'étaient levés aussi, mais sans armes. Le comte du Roure écrivit au consistoire d'Alais, pour l'engager à solliciter les églises de sa province de faire leur soumission comme celles du Vivarais. Le 6 septembre une assemblée se réunit à Collognac. Elle se composait de cinquante-quatre gentilshommes, de cinquante ministres et de trente bourgeois, choisis parmi les plus notables. Tous les représentants des églises, à l'exception de ceux de Saint-Hippolyte, apposèrent leur signature au bas d'un acte de soumission, rédigé en termes des plus humbles. Laporte, ministre du Collet-de-Dèze, accompagné de deux gentilshommes, la porta au comte de Roure, à Nîmes. Le comte le renvoya à Daguesseau à Valence, celui-ci à Noailles, qui était encore dans le Vivarais. Ce dernier, sans vouloir les entendre, les fit arrêter; ils eussent été jetés dans une basse-fosse humide et infecte, s'ils n'eussent déclaré énergiquement qu'ils préféraient la mort à une telle humiliation. Devant leur attitude indignée, on s'arrêta, et on leur donna une chambre pour prison.

Pendant que ces choses se passaient, les troupes du duc

étaient arrivées dans les Cévennes. Les protestants de Saint-Hippolyte, les plus compromis par leur résistance, sortirent de leur ville au moment où les dragons y entraient, et allèrent se poster dans un lieu avantageux, résolus de s'y défendre jusqu'à la dernière extrémité. Tessé députa vers eux des gentilshommes protestants qui avaient fait leur soumission, afin de les engager à imiter leur exemple; il leur promettait une amnistie complète; la plupart se laissèrent persuader, mais plusieurs, soupçonnant une trahison, refusèrent de rentrer dans la ville. Tessé manqua à sa parole. Il frappa sans pitié les habitants de Saint-Hippolyte; il agit en bourreau.[1]

Noailles arriva sur ces entrefaites à Nîmes. Cette ville était dans un état déplorable, plus en danger encore par ses divisions intestines que par les dragons prêts à fondre sur elle[2]. Les zélateurs et les modérés s'invectivaient mutuellement. «Vous nous perdrez par vos violences», disaient ces derniers aux zélateurs; «Vous ruinerez la religion par votre lâcheté,» leur répondaient ceux-ci.

Ainsi, pendant que les uns ne parlaient que de soumission, les autres poussaient à la résistance. A la tête de ces derniers, étaient Brousson et Fonfrède, et les deux ministres, Peyrol et Icard. Les ministres Cheyron et Paulhan, leurs deux autres collègues, et le marquis de Saint-Come, président du consistoire, étaient les chefs des modérés. Ce dernier, soupçonné, non sans raison, de s'être vendu à la cour, insinua à Noailles que les zélateurs méditaient un soulèvement du peuple, et qu'il fallait se hâter de le prévenir, en arrêtant les séditieux. Le duc commanda des troupes pour arrêter les chefs des zélateurs. Ceux-ci furent prévenus à temps, gagnèrent la frontière suisse, et arrivèrent à Genève. Noailles fit instruire leur procès: ils furent jugés par contumace, et pendus en effigie sur la place du marché de Nîmes.[3]

1. Élie Benoît, t. V, p. 660. — Nap. Peyrat, t. Ier, p. 138-139.
2. Mémoires de Madame du Noyer.
3. Borel, Hist. de l'église réformée de Nîmes. — Nap. Peyrat, t. Ier, p. 140-143.

XIII.

Daguesseau gémissait des cruautés qui se commettaient. Ses plaintes ne touchèrent pas Louvois, qui lui reprocha durement sa mansuétude. « Nourrissez les troupes aux dépens du pays, lui écrivait-il, saisissez les coupables, faites-les juger, rasez les maisons de ceux qui ont été pris les armes à la main, et de ceux qui ne rentreront pas dans leurs maisons après la publication de l'ordonnance, abattez et rasez les temples, et causez une telle désolation que l'exemple épouvante. »

L'intendant était consterné. Tessé, Saint-Ruth et un troisième autre personnage, nommé d'Hérapine, avec lequel ils formaient un trio de furies, furent les exécuteurs des ordres atroces de l'incendiaire du Palatinat. D'Hérapine, appelé par le peuple La Rapine, était un aventurier, dont on ne connaissait ni le pays, ni le nom de famille. On savait seulement qu'il avait été de la musique du duc d'Orléans, et qu'après avoir tenté d'empoisonner Lulli[1], dont il avait séduit la femme, il s'était enfui à Valence, où il était devenu l'ami et le confident de l'évêque Daniel de Cosnac. Nous retrouverons plus tard ce scélérat occupé à son œuvre de conversion. A ce trio infernal il faut joindre la vieille châtelaine de Portes, qui avait à son service cent dragons, qui battaient la campagne et ramenaient à son manoir les protestants qui ne se hâtaient pas de se convertir. Ils leur liaient sur le dos les pieds et les mains et les suspendaient, « en guise de lustres, » à la voûte de ses donjons et de ses tours.[2]

Daguesseau, à la vue de tant d'horreurs, voulut se retirer, mais, craignant d'être mal remplacé, il demeura à son poste, dans l'espérance que des jours meilleurs se lèveraient sur sa province désolée; il se trompait : l'incendie allait croissant, les églises tombaient les unes après les autres. Celle de Nîmes était encore debout, les modérés s'en applaudissaient et attribuaient sa conservation à leur sagesse. Leur illusion ne fut pas longue : le 22 sep-

1. Célèbre musicien.
2. Nap. Peyrat, t. Ier, p. 143.

tembre 1685, les dragons entrèrent dans la ville; c'était un dimanche: les protestants étaient réunis au temple. Dans ce moment solennel, Cheyron, qui occupait la chaire, s'inspira de la situation et fut pathétique et éloquent. «Jurons, s'écria-t-il, en s'adressant à ses auditeurs, que nous serons fidèles à Jésus-Christ jusqu'à la mort.» — «Nous le jurons tous,» s'écrièrent-ils en levant les mains au ciel, pleurant et sanglotant. Le lendemain, les portes du temple furent fermées; deux jours après, Noailles arriva, et la dragonnade commença. Les réformés eussent peut-être fourni quelques nouveaux martyrs à l'Église; mais l'homme, qui, du haut de sa chaire, les avait engagés à mourir plutôt que de renier leur foi, abjura; la foule l'imita et se précipita vers les bureaux de conversion établis par le duc. Là, on leur délivra une carte de catholicité, qu'ils mettaient sur leur chapeau: elle les garantissait de la visite des dragons et leur permettait de vaquer à leurs affaires, sans crainte d'être inquiétés.

Noailles triomphait. Il envoyait des listes de conversions. Un jour c'était l'église de Nîmes qui avait abjuré tout entière avec cinq de ses ministres; un autre jour c'était Montpellier; encore quelques semaines, et le Bas-Languedoc sera délivré de la lèpre de l'hérésie. Il n'est pas étonnant que Louis XIV ait cru qu'il n'y avait plus de réformés dans son royaume.

Après la réduction de Nîmes à la foi catholique, on voyait dans les rues un homme à la physionomie sombre et triste: c'était Cheyron. Il avait échangé sa robe de ministre contre les insignes de consul. Son troupeau ne lui pardonnait pas sa lâcheté; quand il passait dans les rues, il entendait retentir à ses oreilles les mots de traître et de Judas; néanmoins il ne se vengeait pas, et refoulait au dedans de lui-même les sentiments qui l'oppressaient. Son esprit était vif, pénétrant, mais son cœur était faible et le rangeait dans la classe de ces timides qui n'ont pas le courage de confesser Jésus-Christ. Un jour, en allant à sa métairie, il entendit crier: au loup! Il interrogea un paysan, qui lui dit ironiquement: «On hue un berger qui a livré au loup son troupeau.»

Cette parole ne le fit pas rentrer en lui-même. Cheyron acheva dans l'obscurité et la tristesse une vie si brillam-

ment commencée. Il mourut avec Paulhan, son compagnon d'apostasie, à la fin du siècle.[1]

Nous avons raconté les manœuvres du clergé. Nous l'avons vu à l'œuvre avec ses *desiderata*, ses réunionistes, ses controversistes, son avertissement pastoral et ses dragons. Il nous faut maintenant revenir en arrière et voir comment il fut aidé par la cour et les parlements.

Nous avons cherché à nous orienter dans cette volumineuse procédure, dont le dossier ne contient pas moins de quatre cents arrêts, déclarations, sentences de présidiaux, édits, etc. Nous avons interverti l'ordre chronologique, afin de mieux classer nos pièces, et en ramenant les espèces au genre, notre récit gagnera en brièveté et en clarté.

XIV.

L'édit de Nantes accordait aux réformés des chambres mi-parties[2]. Cette garantie d'une bonne et sage administration de la justice leur fut, peu à peu, enlevée. On infligea d'abord des humiliations aux conseillers protestants, en leur défendant de paraître, sur leur siége, avec les insignes de leur dignité[3]. Plus tard, en cas d'absence et de récusation des présidents, on donna la préséance aux conseillers catholiques sur les réformés, quoique ces derniers fussent plus âgés qu'eux[4]. La chambre de Castres fut trouvée trop tolérante; on l'incorpora au parlement de Toulouse[5]. On restreignit ensuite la juridiction des chambres de l'édit, en attribuant aux parlements la connaissance de toutes les affaires des communes, lors même que la majorité des habitants serait réformée, et que les consuls seraient mi-partis. Déjà, à cette époque, on commençait à dire que toutes les communautés protestantes

1. Borel, Hist. de l'église réformée de Nîmes. — Haag, France protestante, art. Cheyron.
2. Elles portaient le titre de chambres de l'édit.
3. Déclaration royale (20 octobre 1634).
4. *Idem* (18 janvier 1635).
5. Arrêt du conseil (1er septembre 1662).

étaient présumées être catholiques[1]. Deux ans après, les chambres de Rouen et de Paris furent supprimées. Le dernier rempart des réformés contre l'injustice de leurs ennemis fut abattu; toutes les chambres mi-parties furent incorporées aux parlements.[2]

XV.

Les colloques et les synodes provinciaux et généraux étaient un lien puissant qui reliait entre elles les églises. Faibles individuellement, elles étaient fortes, unies entre elles; ce côté de leur existence n'échappa pas à l'œil vigilant de leurs ennemis, qui cherchèrent à les isoler. Les colloques étaient des assemblées devant lesquelles l'usage s'était introduit, de porter les affaires qui n'avaient pu être jugées par les consistoires, de sorte qu'elles étaient devenues un degré de juridiction entre les consistoires et les synodes provinciaux[3]. On défendit leur tenue[4]. Pendant longtemps la cour n'était pas intervenue dans lesaffaires qui se traitaient dans les assemblées synodales, elle avait laissé leurs membres discuter et délibérer en pleine liberté; mais, sous le prétexte qu'ils pourraient traiter des questions autres que celles qui se rapportaient à la foi et à la discipline, elle leur imposa la présence d'un commissaire royal, et pour leur faire sentir leur dépendance, elle cassa les décisions du synode de Charenton, qui avait suspendu de ses fonctions un ministre intrigant[5]. Quatorze mois plus tard, elle leur porta un coup non moins sensible, en ôtant aux synodes le droit qu'ils avaient de juger en dernier ressort, en matière de discipline: elle permit aux condamnés de se pourvoir, non aux chambres de l'édit, mais au conseil, par voie de plainte et de requête[6]; cet arrêt supprimait de fait l'autorité de ces corps ecclésiastiques.

1. Arrêt du conseil (17 novembre 1664).
2. Édit royal (21 janvier 1679).
3. Drion, Hist. chron., t. II, p. 50, 51.
4. Arrêt du conseil (26 juillet 1657).
5. *Idem* (18 juin 1763). — Le ministre s'appelait Dallemagne.
6. *Idem* (6 avril 1675).

Jusqu'à cette époque, les synodes se réunissaient en vertu de la loi; la cour leur enleva cette liberté et se réserva le droit de l'accorder ou de la refuser[1]; plus tard tous ces débris de liberté leur furent ravis.

XVI.

Les réformés devaient leur supériorité intellectuelle à la manière dont ils avaient organisé l'instruction; ils avaient de nombreuses écoles primaires, des colléges florissants et des académies qui avaient, à leur tête, des docteurs renommés; leurs ennemis, envieux de leur prospérité, travaillèrent activement à leur ruine; leur premier essai, dans cette voie, fut une spoliation. La cour ordonna que les colléges réformés, qui avaient été fondés par les protestants seuls, appartiendraient à l'avenir, par moitié, aux catholiques, et que les maîtres seraient choisis dans les deux cultes[2]. Deux ans plus tard, elle défendit aux protestants de Metz de fonder un collége, et ne leur accorda que le droit d'avoir des maîtres pour apprendre aux enfants à lire, à écrire et à calculer[3]. Cinq ans plus tard elle défendit à ceux de Rouen, d'avoir des écoles dans cette ville et dans les lieux où l'exercice du culte n'était pas permis[4]; elle fit un pas de plus, et décréta que dans le collége protestant de Melle tous les régents seraient catholiques[5]. Il eût été plus loyal de supprimer l'établissement et de faire comme la chambre de l'édit de Rouen, qui fit fermer l'école des filles de cette ville[6], et le parlement de Pau, qui supprima le collége de Bergerac.[7]

Malgré le malheur des temps, la gentilhommerie protestante de la province était encore très-nombreuse; son éloignement de la cour l'avait garantie des deux vices do-

1. Déclaration royale (10 octobre 1679).
2. *Idem* (25 juillet 1635).
3. Arrêt du conseil (25 juillet 1635).
4. *Idem* (6 février 1640).
5. Arrêt du parlement de Paris (7 septembre 1643).
6. Arrêt de la chambre de l'édit (23 janvier 1647).
7. Arrêt du conseil (2 avril 1666).

minants qui y régnaient, l'hypocrisie et l'immoralité. Ses enfants, élevés dans des académies protestantes, y puisaient des connaissances solides, variées ; la cour, jalouse de leur supériorité intellectuelle, supprima les académies et ne cacha pas, dès lors, son projet de réduire l'enseignement protestant à un simple enseignement primaire[1], et de le restreindre encore en n'accordant aux réformés qu'une seule école et un seul maître dans les lieux où l'exercice de leur culte était permis.[2]

Les colléges n'existaient plus de fait, car, en y introduisant l'élément catholique, ils n'avaient plus de raison d'être. Quant aux académies, on les supprima, parce qu'il eût été impossible de donner à des étudiants protestants des professeurs catholiques[3]. Celle de Sedan le fut le 9 juillet 1681[4]; celle de Die, le 11 septembre 1684[5]; celle de Montauban, le 5 mars de la même année[6]; celle de Saumur, le 8 janvier 1685.

Les protestants avaient autant d'éloignement pour la messe, que les catholiques avaient de vénération pour elle. Aux yeux des premiers, elle était une odieuse profanation de l'institution de la Sainte-Cène; aux yeux des seconds, elle était une preuve de l'amour que Dieu portait à leur église, puisqu'il permettait à son Christ d'être au milieu d'elle par sa présence corporelle. Les grandes controverses avaient lieu autour de la table sur laquelle le Sauveur, la veille de sa mort, éleva le monument immortel de son immortel sacrifice. Ainsi, pendant que les protestants traitaient d'idolâtres les catholiques, ceux-ci les traitaient de profanateurs et ne laissaient échapper aucune occasion de les molester. La cour leur vint en aide par un arrêt du conseil ordonnant aux réformés de saluer le Saint-Sacrement et de se mettre à genoux quand il passerait par les

1. Arrêt du conseil (2 avril 1666).
2. *Idem* (4 décembre 1671). — D'après cet arrêt un grand nombre d'églises, dont la population était très-nombreuse, étaient privées de fait du bénéfice de l'instruction.
3. Arrêt du conseil.
4. *Idem*.
5. *Idem*.
6. *Idem*. — Cette académie avait été transférée à Puylaurens depuis 1609, à l'occasion de troubles survenus à Montauban.

rues[1]. Un nouvel arrêt de la chambre de l'édit de Paris, survenu six ans après, les obligea de tendre le devant de leurs maisons les jours de processions solennelles[2]. Les contrevenants étaient condamnés à de fortes amendes et devaient se retirer quand ils entendraient la clochette; défense leur était faite de regarder par les fenêtres de leurs maisons quand le *corpus domini* passerait dans les rues.[3]

A ces vexations s'en joignirent d'autres; c'est ainsi qu'ils furent contraints de chômer les jours des fêtes consacrées par l'église catholique[4], ce qui portait un notable dommage à leur industrie et froissait leur foi religieuse.

XVII.

Quand le clergé dut accepter comme un fait accompli l'existence civile des réformés, il s'efforça d'empêcher leur propagande, et de restreindre leurs lieux d'exercices. Ses efforts furent couronnés de succès; longtemps avant l'édit de Nantes, il avait fait interdire complétement le culte protestant dans les lieux où le roi résidait, et temporairement dans les lieux où il passait[5]. Après l'édit, il obtint le même privilége pour les lieux où il y avait un évêché ou un archevêché[6], et où les évêques et archevêques feraient leurs visites pastorales en personne[7]. C'était un moyen de supprimer le culte dans les lieux où les réformés étaient très-nombreux, et de les refouler dans les villages et les bourgs. En leur enlevant les grandes villes, on les affaiblissait; en les affaiblissant, on les déconsidérait.

De l'interdiction de l'exercice du culte à la démolition

1. Arrêt du conseil (23 octobre 1640).
2. Arrêt de la chambre de l'édit de Paris (20 juin 1646). — Voir aussi Arrêt du conseil (21 avril et 18 mai 1647).
3. Sentence du présidial de Poitiers (24 novembre 1664). — Déclaration royale (1er février 1669). — Arrêt du conseil (6 août 1677).
4. Arrêt du parlement de Bordeaux (3 décembre 1637). — Déclaration royale (2 avril 1666).
5. Déclaration royale (21 janvier 1663). — Drion, Hist. chron., t. Ier, p. 106-107.
6. Déclaration royale, art. 4 (16 décembre 1656).
7. Arrêt du conseil (31 juillet 1679).

des lieux où il se célèbre, la distance n'est pas grande; la cour la franchit. Un arrêt des grands jours de Poitiers[1] ordonna la démolition de plusieurs temples; l'exemple donné fut suivi, et les réformés, pendant plus de quarante ans, furent condamnés à détruire, de leurs propres mains, la plupart de leurs édifices religieux, ou à payer de leurs propres deniers les démolisseurs, quand ils s'y refusaient. L'année 1667 leur fut particulièrement funeste; le conseil ordonna la démolition de vingt temples[2]. La désolation régnait dans toutes les églises, qui s'attendaient aux plus épouvantables malheurs. Dans un seul jour, la cour supprima l'exercice du culte dans une étendue de vingt lieues carrées[3]. Trente-six paroisses du Poitou virent leurs temples tomber, presque à la même heure; que de larmes furent versées dans ces contrées pleines des grands noms de Coligny, de Condé, de Mornay, d'Agrippa d'Aubigné, de Rohan; mais cette terre héroïque n'avait pas dégénéré, et au moment où le roi était dans la plénitude de sa puissance et de sa volonté, un synode provincial, tenu à Lusignan doublement célèbre par son siége et sa tour de Melusine, ordonna aux ministres des églises supprimées de prêcher sur les ruines de leurs temples[4]. Ils obéirent : la chaire se dressa au milieu des décombres, et le chant des psaumes y retentit. Aigri par ces iniquités, tout le Poitou allait se lever en masse pour défendre ses droits. La cour l'arrêta en lui octroyant une amnistie; bientôt après les démolitions continuèrent presque sans interruption. La page suivante nous montre les membres du conseil occupés à leur œuvre de destruction; pendant l'année 1685 ils décrétèrent la démolition des temples dans les localités suivantes[5] : le 8 janvier, à Montlans; le 15, à Saumur (Maine-et-Loire); le 22, à Saint-Rome-de-Tarn et à Saint-Sever (Aveyron), et à Saint-Félix (Lot); le 5 février, à Cornus (Lot), et à Saint-Vincent-des-Barres (Ardèche); le 13, à Châtillon-

1. Recueil des arrêts des grands jours de Poitiers (année 1634).
2. Arrêts du conseil (9 mars, 4 mai, 15 juin, 5 et 25 octobre 1633).
3. Arrêt du conseil (6 août 1665).
4. *Idem* (12 septembre 1668).
5. Arrêts du conseil rendus pendant l'année 1685.

sur-Loing (Loiret); le 19, à Tournon (Lot-et-Garonne), et au Pouzin (Ardèche); le 5 mars, à Saint-Marde-en-Othe (Aube); le 12, dans les fiefs de Bouée et de Boispéan; le 19, à Brinon (Cher); le 2 avril, à Saverdun (Ariége), à Villemagne (Aude), à la Tremblade (Charente-Inférieure) et à Colet (Eure); le 9, à Camarade (Ariége ou Gers), à Savara, aux Bordes (Ariége), et à Baix (Ardèche); le 16, à Caumont (Ariége), à la Bastide-de-Cogoust, et à Montlaure (Ariége); le 30, à Uzès (Gard); le 14 mai, à Rochefoucault (Charente), à Salbertan, dans les vallées de Pragelas, de Cezanne, et de Doulx, à Chanal (Dauphiné), et à Vouël (Aisne): le 21, à la Crouzette (Tarn); le 28, à Saint-André, seule église réformée du diocèse de Lodève et à Pujols (Puyaut, Gard); le 8 juin, à Moins (Moings, Charente-Inférieure), et à Ruffin (baillage de Gy); le 18, à la Gorce et à Salavas (Ardèche), à Veyne (Hautes-Alpes) et à Anselle; le 25, à Rossans, à Aiguefonte, Auxillon et Saint-Albi (Tarn), à Meysse (Ardèche), à Corps (Isère), à Sainte-Euphémie (Drôme), et à Saint-Bonnet (Gard); le 30 juillet, à Saint-Martin-de-Bobans, à Saint-Flour-de-Pompidou et à Bédarieux (Hérault); le 6 août, à Alisas (Ardèche), à Conseille et à Rochesanne; le 20, à Congenies (Gard), à Daujarquer, à Saint-Hilaire-de-Bretmas et à Saint-Félix (Gard), à Innas, à Villeville, à Vezenobre (Gard), et à Mauze, diocèse de La Rochelle; le 9 septembre, à Puylaurens (Tarn), à Pons (Charente-Inférieure), et au Mas-de-Verdun (Var); le 6 octobre, à Réalville, la Parade et Caussade (Tarn-et-Garonne), à Montflanquin et Tonneins (Lot-et-Garonne), à Bourniquet (Dordogne), à Lunel (Hérault), et à Cajarre (Lot); le 10, à Jeuzac, à Beyles (Gironde), et à Lignières (Marne).[1]

Les réformés n'obtinrent même pas ce que les Turcs ont aujourd'hui accordé aux juifs, la triste consolation de prier et de pleurer sur les ruines de leurs temples. La liberté du culte leur était enlevée, celle de conscience leur sera bientôt contestée.

1. Drion, Hist. chron., t. II, p. 264-265.

XVIII.

Atteints dans leurs droits religieux, les protestants le furent dans leurs droits de citoyen, qui leur étaient garantis par l'édit de Nantes, lequel les plaçait sur un pied d'égalité avec les catholiques. Le clergé, qui les voyait d'un œil jaloux dans les administrations publiques, où ils se faisaient remarquer par leur intelligence et leur probité, criait au scandale; on se rappelle ses plaintes au sujet d'Herwart, que Mazarin maintint au poste de contrôleur général des finances; il les renouvela et fut plus heureux : on chassa les réformés des présidiaux, des consulats, des parlements, des conseils du roi, de l'administration des finances; on leur ferma l'entrée des universités et des emplois publics en général; la cour leur interdit les professions d'avocat, de notaire, d'huissier, de greffier, d'expert; même celles de clerc de juge, d'avocat, d'huissier, de notaire, de procureur, de sergent, de praticien; elle leur défendit d'exercer la médecine, la chirurgie; elle brisa leurs presses, ferma leurs librairies[1]; ils ne purent être ni pharmaciens, ni horlogers, ni marchands de la cour, ni monnayeurs, ni commis, ni archers, ni gardes; elle les exclut de toutes les maîtrises des arts et métiers; ils perdirent jusqu'au droit d'être tuteurs des enfants de leurs coreligionaires. Les femmes ne purent être ni lingères, ni sages-femmes.

Atteints dans leur foi et dans leur dignité de citoyens, ils le furent dans leurs droits de père. Le 6 septembre, un arrêt du conseil ordonna que les enfants nés avant le mariage d'un père protestant, lui seraient enlevés pour être élevés dans la religion catholique; le 12 juillet 1685, un nouvel arrêt déclara qu'il en sera de même à l'égard des enfants des veuves protestantes.

XIX.

A l'iniquité on joignit la barbarie : on défendit aux ré-

1. Après un mandement de Harlay, archevêque de Paris, plus de 500 ouvrages furent mis à l'index et condamnés à être brûlés. — On trouve le catalogue de ces ouvrages dans le Recueil de Lefebvre, dont nous parlerons plus tard.

formés de recevoir chez eux des pauvres malades[1]. On ordonna aux juges ordinaires, syndics et marguilliers de se transporter chez les malades, et de leur demander s'ils voulaient embrasser la religion protestante; s'ils s'y refusaient, leurs cadavres étaient traînés nus sur la claie[2].

Ce code d'oppression fut trouvé insuffisant. On y ajouta plus tard d'autres articles, afin que dans ce filet d'iniquité il n'y eût pas une seule maille à travers laquelle leurs victimes pussent leur échapper.

Ces étranges juristes élaborent des lois dans lesquelles le ridicule le dispute à l'odieux. C'est ainsi qu'ils permettent aux enfants de se convertir à l'âge de sept ans[3]; qu'ils défendent aux mahométans d'embrasser la religion protestante[4]; aux ministres de parler directement ou indirectement de la religion romaine[5]; aux anciens et aux ministres, d'empêcher leurs fidèles de se faire catholiques[6]; aux protestants de donner des leçons d'équitation, de louer des chevaux, de faire des pots, des souliers, etc.

Ces édits, ces arrêts et ces déclarations, qui réduisaient les réformés au-dessous de l'état de paria, ne furent pas le résultat de la passion du moment, mais d'une pensée implacable, persévérante. «Sire, disait au roi un écrivain en lui dédiant le recueil des lois et arrêts rendus contre les protestants, ce recueil vous fera voir par des actes authentiques, que c'est une chose méditée depuis plus de trente ans, et insensiblement exécutée par la sagesse et la prudence de vos conseils.»[7]

1. Arrêt du conseil (4 septembre 1684).
2. Arrêts du conseil (4 septembre 1684, 19 novembre 1680, 7 avril 1681 et 29 avril 1684).
3. Arrêt du conseil (17 juin 1681).
4. *Idem* (25 janvier 1683).
5. *Idem* (août 1685).
6. *Idem* (16 juin 1681).
7. Recueil de ce qui s'est fait en France de plus considérable contre les protestants depuis la révocation de l'édit de Nantes, par Me Jacques Lefebvre, prêtre et docteur en théologie de la faculté de Paris (Paris M.DC.LXXXVI).

XIX.

Le peuple sur lequel on faisait peser tant de maux, qui n'étaient que les préludes de plus grands, n'avait pas depuis l'édit de grâce (1629), cessé un seul instant de montrer à son souverain la fidélité la plus inviolable. En 1632, il refuse de se joindre aux partisans du duc d'Orléans; le consulat de Nîmes conserve la ville au roi; Montauban se déclare énergiquement pour lui. Le trône était chancelant, il le raffermit, et Louis XIII reconnaît publiquement le grand service que les réformés ont rendu à la royauté : «Nous avons, leur dit-il, lieu d'être contents de votre fidélité; nous continuerons à vous traiter favorablement, et nous sommes résolu à le faire conformément à nos édits.[1]» En 1651 le prince de Condé les sollicite puissamment de se joindre à son parti, et leur fait les plus séduisantes promesses; l'occasion était favorable pour reprendre ce que l'édit de 1629 leur avait enlevé; ils repoussent toute idée de révolte; on les menace en leur faisant craindre de nouveaux massacres, ils persistent dans leur fidélité, et partout où ils sont les plus nombreux, ils se déclarent pour le parti du jeune roi, et s'arment à leurs dépens; touché de la grandeur du service, Louis XIV leur donne une marque publique de reconnaissance: «Nos sujets, dit-il, de la religion prétendue réformée nous ont donné des preuves de leur affection et de leur fidélité, notamment dans les occasions présentes dont nous demeurons satisfaits[2]. Ce fut à cette occasion que le comte d'Harcourt rendit de la fidélité des huguenots un témoignage flatteur; après avoir mis son chapeau en état de tomber s'il ne l'eût soutenu et l'avoir remis ensuite dans une assiette plus ferme, il dit aux députés de Montauban, qui étaient venus, après la fin de la guerre de la Fronde, réitérer l'assurance de cette fidélité: «La couronne chancelait sur la tête du roi, mais vous l'avez affermie[3].» C'est dans la même occasion qu'un historien catholique dit en leur honneur : «C'est la pro-

1. Mercure de France, t. XXIII, p. 547. — Déclaration royale (23 août 1632).
2. Déclaration royale (21 mai 1612).
3. Élie Benoît, Hist. de l'édit de Nantes, t. III, liv. III, p. 154.

priété des huguenots de ne pas se départir de la fidélité dans les conjonctures fâcheuses.»[1]

La fidélité des huguenots ne se dément pas; de plus en plus elle paraît digne d'éloges: «J'ai sujet, dit Louis XIV dans une lettre qu'il écrit au marquis de Brandebourg, de louer leur zèle pour mon service; ils n'omettent aucune occasion de m'en donner des preuves; même au delà de tout ce qu'on peut imaginer, contribuant en toute chose au bien et avantage de mes affaires[2].» Quand le synode national est réuni en 1649 à Loudun, le roi écrit aux membres de l'assemblée la lettre suivante: «Chers et bien-aimés, nous avons reçu avec satisfaction vos lettres et les protestations que vous nous faites de votre obéissance inviolable, et en étant très-satisfaits, nous avons bien voulu vous en avertir par cette lettre, et vous exhorter à persister dans vos bons desseins. Nous vous ferons éprouver de notre côté, toute sorte de bons traitements et prendrons plaisir à vous protéger sous les bénéfices de nos édits et de ceux de notre très-honoré seigneur et père, le feu roi, comme nous l'avons fait jusqu'à présent.» — «Sa Majesté, écrit le cardinal Mazarin au même synode, est bien persuadée par effet de votre fidélité inviolable, de votre zèle à son service, et je vous prie de croire que j'ai un grand estime pour vous comme vous le méritez, étant de bons sujets et serviteurs du roi.»

En 1666, Louis XIV écrit à l'électeur de Brandebourg, après lui avoir parlé de ses désirs de maintenir les sujets de la religion prétendue réformée dans tous les priviléges que leur accordaient les édits, il ajoute: «C'est la règle que je me prescris à moi-même, tant pour observer la justice que pour leur témoigner la satisfaction que j'ai de leur obéissance et de leur zèle pour mon service depuis la dernière pacification de l'année 1629.»

Depuis l'édit de grâce, c'est-à-dire pendant 55 ans, aucun reproche ne leur est adressé: ils se sont montrés sujets fidèles, non par contrainte, mais par principe; ils

1. Le Patriote français et impartial, p. 227 (nouvelle édition 1753).

2. Lettre du 6 décembre 1666. — Elle a pour subscription: A mon frère le marquis de Brandebourg, prince chrétien du saint empire.

ont concouru, dans une large proportion, à la grandeur et à la prospérité de l'État; ils ont commandé des armées avec Turenne, Gassion, Schomberg; des flottes avec le grand Duquesne; avec Herwart, ils ont mis de l'ordre dans les finances; avec leurs agriculteurs et leurs industriels, ils ont été les pères nourriciers du royaume; tout cela on l'oublie, et quand le fil qui tient l'épée suspendue sur leur tête sera coupé, nul ne les plaindra, et dans leur détresse, ils ne trouveront sur les lèvres de leurs ennemis que des paroles de haine et de raillerie.

XX.

Tout était prêt pour consommer l'œuvre à laquelle avait concouru, le clergé avec ses avertissements et ses méthodes, les parlements avec leur servilisme, Pélisson avec sa boîte de Pandore, Louvois avec ses dragons, Louis XIV avec son bigotisme. Un conseil de conscience fut réuni sous la présidence du roi: il était composé de deux théologiens et de deux jurisconsultes, dont les noms sont demeurés inconnus. L'un d'eux fut sans doute le père La Chaise, l'autre peut-être Harlay, archevêque de Paris, et peut-être aussi Bossuet. Ce que nous connaissons de ce prélat nous porte à croire qu'il ne dut pas être étranger à un acte qui était dans la nature de ses principes, et qu'il a loué avec tant d'enthousiasme; il est bien difficile de croire que l'homme qui s'était associé à toute la haine du clergé et à toutes ses demandes d'extermination, n'eût pas été consulté, lui qui était l'oracle de l'épiscopat et qui possédait l'estime et la confiance de Louis XIV. Ses biographes s'efforcent de le laver de tout reproche à cet égard, tant ils sont jaloux de sa gloire, et sentent combien sa participation à cette odieuse mesure ferait tort à sa mémoire; mais si les preuves matérielles manquent, les preuves morales subsistent.

Après que le conseil de conscience eut discuté l'opportunité de la mesure, les ministres furent appelés à décider définitivement. — Des opinions diverses se firent jour; apparemment Colbert, son fils Seignelay, et Croisy, insinuèrent qu'il était sage et prudent de ne rien précipiter[1].

1. Henri Martin, t. XIV, p. 46.

Le jeune dauphin hasarda quelques observations : « Il est à craindre, dit-il, que les huguenots ne prennent les armes ; s'ils ne le font pas, ils pourront s'expatrier et faire un tort immense à la prospérité du royaume. »

« J'ai tout prévu, lui répondit son père ; il me serait douloureux de répandre une seule goutte de sang de mes sujets, mais j'ai de bonnes armées et de bons généraux, et je les emploierai contre les rebelles s'ils m'y forcent. » Louis XIV était trop fier pour croire que les huguenots fussent utiles à la prospérité de son royaume.

Un attermoiement eût peut-être eu lieu, mais le vieux Le Tellier, qui sentait la mort s'approcher à grands pas, insista vivement. Il voulait avoir une dernière joie sur la terre, celle d'apposer sa signature de chancelier sur l'acte de révocation. Louis XIV se rendit aux désirs de son vieux ministre, il révoqua l'édit de Nantes.

Trois mois après Le Tellier mourut, en disant, comme le saint vieillard de Jérusalem : « Laisse maintenant, seigneur, aller ton serviteur en paix, car mes yeux ont vu ton salut ! »

LIVRE XXXVIII.

I.

Dans la préface de l'édit de révocation, le roi tenait pour un fait constant que son père et son aïeul avaient eu le dessein de ramener leurs sujets réformés à la religion catholique; qu'ils en avaient été empêchés par les guerres civiles et étrangères, et que c'était par le même motif qu'il avait lui-même retardé jusqu'à ce jour l'exécution d'un dessein qui avait été l'une des premières pensées de son règne. « Dieu, ajoutait-il, ayant enfin permis que nos peuples jouissent d'un parfait repos, et que nous-même n'étant pas occupé des soins de les protéger contre nos ennemis, ayons pu profiter de cette trêve que nous avons facilité, à l'effet de donner notre entière application à rechercher les moyens de parvenir au succès du dessein des rois, nos dits aïeul et père, dans lequel nous sommes entrés dès notre avénément à la couronne. Nous voyons présentement avec la juste reconnaissance que nous devons à Dieu, que nos soins ont eu la fin que nous nous sommes proposée, puisque la meilleure et la plus grande partie de nos sujets de la dite religion prétendue réformée ont embrassé le catholicisme; et d'autant qu'au moyen de ce l'exécution de l'édit de Nantes et de tout ce qui a été ordonné en faveur de la dite religion prétendue réformée demeure inutile, nous avons jugé que nous ne pouvions rien faire de mieux pour effacer entièrement la mémoire des troubles, de la confusion et des maux que le progrès de la fausse religion a causé dans notre royaume, et qui ont donné lieu audit édit et à tant d'autres édits et déclarations qui l'ont précedé ou ont été faits en conséquence, que de révoquer entièrement l'édit de Nantes et les articles particuliers qui ont été accordés ensuite d'icelui, et tout ce qui a été fait depuis en faveur de la dite religion.»[1]

1. Préface de l'édit de Nantes. — Drion, Abrégé chron., t. II. — Mémoires du clergé de France, t. II. — Haag, Pièces justificatives.

L'édit de révocation interdisait partout l'exercice du culte, supprimait les écoles, ordonnait la démolition de tous les temples, remettait l'instruction des enfants aux mains du clergé, enjoignait aux pasteurs d'abjurer ou de s'expatrier dans le délai de quinze jours; mais il leur promettait, s'ils se convertissaient, d'augmenter leur pension d'un tiers, et s'ils se faisaient avocats ou docteurs ès lois, la dispense de trois années d'étude et d'une partie des droits de diplôme. L'édit ordonnait en outre à tous les protestants qui étaient sortis du royaume d'y rentrer dans le délai de quatre mois, sous peine de la confiscation de leurs biens, et à ceux qui n'en étaient pas sortis, d'y demeurer sous peine des galères pour les hommes, et de confiscation de corps et de biens pour les femmes; il confirmait la déclaration contre les relaps; mais, de tous ces articles, le plus surprenant était le dernier. Il permettait aux réformés, «en attendant qu'il plût à Dieu de les éclairer comme les autres, de demeurer dans le royaume, d'y continuer leur commerce, et d'y jouir de leurs biens, sans pouvoir être empêchés, ni troublés, sous prétéxte de religion, à la condition seulement qu'ils ne feraient ni exercices, ni assemblées, sous prétexte de prières ou d'autre culte.»

II.

Quand le parti fort frappe brutalement et sans raison le parti faible, il indigne, il irrite; mais, si à la férocité du tigre, il joint l'astuce du serpent, il inspire du dégoût. C'est ce qu'on éprouve en lisant le dernier article de l'édit. On y découvre un piége infernal, tendu à un peuple infortuné, qui, dans sa soif ardente de repos, comprit que si le roi lui avait ôté l'exercice de son culte, il ne voulait pas violenter sa conscience, puisqu'il attendait sa conversion, non de la force, mais de Dieu seul. Il se faisait illusion: car, pendant que La Reynie, lieutenant de police, assurait de vive voix les principaux marchands huguenots de Paris, qu'ils n'avaient rien à craindre, Louvois expédiait des troupes vers les contrées qui n'avaient pas été dragonnées.

L'assurance donnée par La Reynie fit suspendre à un grand nombre leurs préparatifs de départ, et plusieurs de

ceux qui s'étaient cachés, sortirent de leurs retraites, et rentrèrent dansleurs demeures, où ils ne tardèrent pas à recevoir la visite des dragons; ils reconnurent trop tard qu'ils étaient les victimes d'un infâme guet-apens, car par ces mots «comme les autres, en attendant qu'il plaise à Dieu de les éclairer», les rédacteurs de l'édit avaient entendu que les dragons qui avaient éclairé les premiers convertis, seraient aussi les dispensateurs des mêmes lumières à l'égard de ceux qui avaient résisté à leurs arguments.[1]

Il y eut quelques catholiques qui crurent que le règne des violences était fini. Le duc de Noailles, qui avait reçu des ordres de la cour qui lui paraissaient en complète opposition avec l'art. 12 de l'édit de révocation, écrivit à Louvois pour savoir quelle devait être sa ligne de conduite; il reçut la réponse suivante: «Je ne doute point que quelques logements un peu forts chez le peu qui reste de noblesse et du tiers-état des religionnaires, ne les détrompent de l'erreur où ils sont sur l'édit que M. de Châteauneuf nous a dressé, et Sa Majesté désire que vous vous expliquiez *fort durement* contre ceux qui voudraient être les derniers à professer une religion qui lui déplaît et dont elle a défendu l'exercice par tout son royaume.»

Forcé de continuer son terrible métier de convertisseur, Noailles s'abrita derrière la lettre de Louvois.

Les illusions des protestants ne furent pas longues. Non-seulement rien n'était changé dans leur position, mais encore elle s'était singulièrement aggravée; ils ne pouvaient, sans danger, ni sortir du royaume, ni y demeurer; s'ils en sortaient, ils courraient le risque d'être arrêtés: alors c'étaient les galères; s'ils y demeuraient, ils se trouvaient en présence des dragons; c'est ce que voulait Louvois, qui écrivait à M. de Vérac: «Sa Majesté veut qu'on fasse sentir les dernières rigueurs à ceux qui ne voudront pas se faire de sa religion, et ceux qui auront la sotte gloire de vouloir demeurer les derniers, doivent être poussés jusqu'à la dernière extrémité.»

1. Élie Benoît, t. V, liv. XXIII, p. 868.

III.

Quoique l'édit de révocation plaça les réformés dans une position qui ne leur laissait que le choix de la fuite ou d'une abjuration, il ne parut pas suffisant. On interdit l'exercice du culte réformé sur les vaisseaux de guerre de Sa Majesté et sur ceux des marchands, et on défendit, sous peine de punitions corporelles et de fortes amendes, aux capitaines de vaisseaux, maîtres de barque, pilotes, de contribuer, directement ou indirectement, à l'évasion des religionnaires.[1]

Comme, malgré ces précautions, l'émigration continuait sur une large échelle, et que le commerce en recevait une rude atteinte, le roi fit appel à l'une des plus mauvaises passions de l'homme, la cupidité. La moitié des biens des protestants qui sortiraient du royaume, fut promise aux dénonciateurs qui, dès lors, pullulèrent et devinrent les agents les plus actifs de la police.[2]

On ne quitte pas sans douleur sa terre natale; or, comme il était à prévoir que quelques fugitifs y reviendraient dans l'espérance de n'être pas inquiétés, le roi ordonna que tous ceux qui rentreraient dans le royaume, déclareraient leur retour aux juges. C'était un moyen de les obliger à faire devant eux la déclaration qu'ils voulaient être catholiques, attendu que telle devait être leur intention, puisqu'ils retournaient dans leur patrie.

Une déclaration royale (11 juillet 1685) avait ordonné qu'à l'avenir les réformés ne pourraient plus être reçus avocats, mais elle n'avait pas interdit à ceux qui exerçaient cette profession, de l'abandonner; le roi y vit un danger, et ne voulut pas que ses sujets dissidents pussent être défendus par des hommes qui, par leur position sociale et leurs talents, pourraient empêcher le salut de leurs coreligionnaires; il leur défendit d'exercer, sous peine de quinze cents livres d'amende pour chaque contravention.[3]

Privés de défenseurs, les réformés le furent aussi des juges que l'édit de Nantes leur avait accordés; les conseil-

1. Déclaration royale (25 octobre et 25 novembre 1685).
2. *Idem* (17 novembre 1685).
3. *Idem* (28 novembre 1685).

lers protestants du parlement de Paris reçurent l'ordre de se démettre de leurs charges dans le délai de quinze jours, de remettre leur procuration entre les mains du receveur des parties casuelles, chargé de fixer l'indemnité[1] qui leur était due. On ne les dépouillait qu'à demi: le roi donnait pour motif que ces magistrats, qui devaient, par leur exemple, exciter le reste de ses sujets qui étaient demeurés dans l'erreur, à rentrer dans l'Église, refusaient cependant eux-mêmes les instructions qui leur étaient offertes pour reconnaître la véritable religion; que, dès lors, il n'était pas convenable qu'ils demeurassent plus longtemps «constitués en dignité dans sa cour de Paris.»

Le roi avait raison de se défier de ces conseillers et de ceux des autres cours; car, à part un petit nombre, ils avaient montré, avant qu'on les chassât de leur siége, une grande intégrité. Après leur expulsion, ils déployèrent un courage vraiment chrétien, et eurent l'insigne honneur de souffrir pour le nom de Christ.

IV.

Le prêche avait toujours été, pour les réformés, une source de joies et de consolations; ils ne calculaient pas les distances, et ne s'arrêtaient ni devant une chaleur excessive, ni devant un froid rigoureux. Ce fut pour eux une amère privation, quand ils ne purent plus entendre leurs ministres et chanter leurs psaumes. Ceux de Paris purent cependant assister aux prédications qui avaient lieu chez les représentants des puissances protestantes. Le roi, oubliant que les ambassadeurs dans leurs hôtels sont chez eux et non en terre étrangère, ne recula pas devant l'affront qu'il faisait aux têtes couronnées, et défendit aux réformés d'assister au culte qui se célébrait chez leurs représentants[2]; et, chose étrange et digne d'être citée comme curiosité historique, le prince, qui ne voulait pas que ses sujets dissidents pussent, dans le plus petit coin de terre de son royaume, entendre l'explication

1. Déclaration royale (23 novembre 1685).
2. *Idem* (3 décembre 1685).

des livres saints, permettait, par un édit public, aux pirates d'Alger, de célébrer leur culte à Marseille![1]

V.

Ainsi se termina l'année 1685; celle qui suivit, vit se compléter l'œuvre de destruction. Le 10 janvier, on accorda aux nouveaux convertis la faveur de rentrer dans leurs biens vendus ou affermés depuis six mois. Le lendemain parut une déclaration qui cassait celle du 9 juillet 1685, qui avait défendu aux réformés de prendre à leur service des domestiques catholiques; elle leur interdisait, sous peine des galères, de prendre des domestiques protestants; même défense fut faite aux nouveaux convertis. Le même jour, comme si le séjour de la France avait pu être agréable aux réformés étrangers, on leur permettait d'y résider avec leurs familles avec la même liberté que par le passé, sous la condition expresse qu'ils ne pourraient faire aucun exercice public de leur culte; le culte domestique leur était même interdit.

De tous ces édits qui se succédaient sans interruption, celui qui affligea le plus les réformés, était celui relatif à l'éducation de leurs enfants. Le roi, élevant son autorité au-dessus des droits de la nature, fit une déclaration qui ordonnait à tous les protestants qui avaient des enfants nés avant le mois d'octobre, de les remettre entre les mains de leurs patrons catholiques, et à défaut entre celles des personnes qui seraient désignées par les juges qui fixeraient le montant de la pension que les parents seraient obligés de leur payer. Les enfants des familles pauvres devaient être placés dans les hôpitaux généraux.

Les protestants frappés au cœur, poussèrent un cri de douleur, les mères pleuraient et, comme Rachel, ne voulaient pas être consolées, plus malheureuses de se voir enlever leurs enfants par les prêtres que si la mort les eût couchés dans la tombe. L'horreur que leur inspirait une religion, qui violait effrontément les droits les plus sacrés de la nature, mit, entre elles et Rome, une barrière, devant laquelle la force brutale fut souvent impuissante.

1. Élie Benoît, t. V, liv. XXIII, p. 874.

Avant qu'on leur enlevât leurs enfants, plusieurs leur dirent, comme la pieuse Jeanne d'Albret à son jeune fils Henri : «Si jamais tu vas à la messe, je te maudis.» Beaucoup de ces enfants comprirent, et embarrassèrent singulièrement leurs convertisseurs en leur citant des passages de la Bible. Ils ne voulaient pas apprendre le catéchisme et disaient que le pape était l'Antechrist. Les moines et les jésuites, ne pouvant réussir à les instruire, tâchaient de s'insinuer dans leur esprit en les faisant rire ou en leur faisant de petits présents de médailles, d'images et d'*agnus dei.*[1]

Quand les douceurs et les caresses ne réussissaient pas, on employait la force; on devenait même cruel. Une jeune fille de Belesme avait été enfermée au couvent à Alençon; les religieuses, après avoir vainement essayé de la faire abjurer, la frappèrent impitoyablement et la jetèrent dans un grenier, où elle demeura sans pain et sans couverture, pendant un jour et une nuit l'une des plus froides de l'année; — le lendemain on la trouva demi-morte, le corps extrêmement enflé, les blessures saignantes et livides; on eut beaucoup de peine à la ranimer; quand elle revint à elle-même, elle était épileptique. Pendant huit ans, du fond de sa prison, elle lutta contre ses impitoyables geolières et refusa d'obtenir sa liberté au prix d'un parjure; elle put enfin s'échapper, et se retira en Hollande, où elle put jouir en paix du fruit de sa fidélité.

Les religieuses remplirent, à l'égard des enfants protestants, l'office de dragons; elles s'en acquittèrent avec cette fidélité implacable que donne un faux zèle. Ingénieuses comme les aides de Foucault et de Marillac, elles jetaient celles de ces pauvres créatures, qui se montraient récalcitrantes, dans des cachots obscurs, et exploitaient contre elles les angoisses inexprimables de la peur. Quand elles criaient, elles leur fermaient la bouche avec un bouquet d'herbes amères et puantes en forme de bâillon; si elles refusaient d'aller à la messe, on les y traînait par force; mais les enfants, ainsi violentés, se vengeaient à leur manière : elles affectaient de faire tout ce qui, aux yeux des religieuses, était ou indécent, ou profane. Pen-

1. Élie Benoît, t. V, liv. XXII, p. 881.

dant les offices, elles parlaient haut, chantaient, changeaient de place, tournaient le dos à l'autel, se levaient quand les assistants se mettaient à genoux, s'asseyaient les jambes croisées, quand ils se prosternaient pour adorer l'hostie. Dans la maison, elles déchiraient les images, brûlaient les livres, et mettaient aux abois les supérieures des couvents qui n'avaient pas le loisir de les instruire, par le temps qu'il leur fallait pour se mettre en garde contre leur malice. Les jeunes garçons amenaient les mêmes désordres dans les couvents d'hommes où ils étaient enfermés. Pendant ce temps les parents, privés de leurs enfants, s'abandonnaient à leur douleur.

VI.

Les dragons avaient trop bien fonctionné avant l'édit de révocation, pour qu'on ne profitât de leur zèle, pour réduire la petite minorité qui osait encore résister aux volontés du roi. On lança donc ces missionnaires brutaux au milieu des églises dispersées et des temples en ruine, pour achever l'œuvre de destruction. Ils s'acquittèrent ponctuellement de leur tâche, et la remplirent même mieux que la première fois; car l'habitude les avait rendus aussi insensibles aux souffrances de leurs victimes, que s'ils se fussent appliqués à tourmenter des automates. Leur premier soin, en entrant dans une maison, était de faire bonne chère. Sur quelques feuilles volantes, reliques précieuses des temps passés, nous avons trouvé la carte à payer de deux dragons, logés à l'auberge aux frais de M. de la Bouillonnière, gendre du pasteur Du Bosc, de Caen.

Du dimanche, 19 novembre 1685.

A dîner : Deux fagots, 10 s.; trois quarts de vin, 1 l. 10 s.; en pain, 4 s.; une soupe de bœuf et de mouton, 1 l. 10 s.; une poularde, 1 l. 5 s.; des cerises confites, 10 s.; des poires et du sucre, 10 s.; une bûche, 4 s.

A souper : 4 pots de vin, 4 l. 16 s.; un pain, 8 s.; 3 gelinottes, 3 l. 15 s.; un lapin et un canard, 1 l. 15 s.; deux douzaines d'allouettes, 1 l. 5 s.; deux salades de champignons et de celleri, 15 s.; 12 biscuits et macarons, 12 s.; douze noix confites, 12 s.; une assiette de cerises

et une de coins, 1 l.; une assiette de compotte de pommes, 15 s.; deux fagots et une bûche, 14 s.

Du lundi, 20me.

A déjeûner : Un pot de vin, 1 l. 4 s.; en pain, 4 s.; des huîtres, 12 s.; deux fagots, 10 s.

A dîner : Cinq quartes de vin, 3 l.; en pain, 8 s.; une soupe et un chapon, 1 l. 10 s.; du bœuf et du mouton, 1 l. 5 s.; une gelinotte et une douzaine d'allouettes, 2 l.; une fricassée de poulets, 1 l. 5 s.; une salade de champignons, 10 s.; douze noix confites, 12 s.; deux douzaines de biscuits et macarons, 1 l. 4 s.; une assiette de poires et de sucre, 10 s.; deux fagots et une bûche, 14 s.; un jeu de cartes, 5 s.

A souper : Trois pots de vin, 3 l. 12 s.; en pain, 8 s.; deux poulardes et un lapin, 3 l. 15 s.; une douzaine d'allouettes, 15 s.; trois grosses bécasses, 3 l.; deux salades de champignons et une de chicorée, 15 s.; une tourte de Viganne, 1 l. 10 s.; douze biscuits et macarons, 12 s.; douze noix confites, 12 s.; une assiette de poires et du sucre, 10 s.; deux fagots et deux bûches, 18 s.; deux jeux de cartes, 10 s.[1]

Les dragons, en se levant de table, étaient gais, joyeux, terribles; c'était alors qu'ils inventaient des méthodes de conversion que Satan n'eût pas dédaignées pour contraindre Job à renier son Dieu. Tantôt ils faisaient danser leurs hôtes jusqu'à ce qu'ils tombassent en défaillance; tantôt ils les chargeaient de toutes leurs bottes, dont les éperons s'enfonçaient dans leurs chairs aux mouvements précipités de leurs corps; s'ils refusaient de fumer avec eux, ils leur soufflaient la fumée de leur tabac dans le nez ou la bouche; si cette méthode n'opérait pas, ils leur faisaient avaler du tabac en feuilles, et les forçaient à boire jusqu'à satiété; s'ils opposaient de la résistance, ils leur introduisaient par force un entonnoir dans la bouche et y versaient du vin ou de l'eau-de-vie, jusqu'à ce que le liquide ne put plus couler. L'opération réussissait souvent; leurs victimes étaient hors d'elles-mêmes, ivres, folles, insensées, ou dans une prostration de force qui donnait à leur physionomie l'aspect de celle des idiots : c'était le

1. Bulletin de la société du protest. franç., t. II, p. 580-581.

moment favorable; on leur faisait prononcer quelques paroles d'abjuration : elles étaient converties.

Quand l'eau froide et le vin n'opéraient pas, ils se décidaient pour l'eau bouillante ou pour une estrapade de leur invention; ils liaient les gros doigts du pied de leurs néophytes avec de petites cordes fines, mais fortes, et les attachaient par derrière aux poignets et aux pouces; ils les serraient jusqu'à ce que les cordes disparussent complétement dans les chairs et les laissaient dans cet état, qui eût été relativement supportable; mais ils passaient une corde entre les pieds et les mains et les suspendaient à quelque poutre de la maison, puis ils les soulevaient et les abaissaient, ou bien ils imprimaient, à leur corps, un mouvement de rotation circulaire. Ils variaient leurs enseignements, tantôt ils donnaient la bastonnade, non sur les pieds, mais sous les pieds, tantôt ils arrachaient à leurs patients la barbe poil par poil; le feu leur était d'un merveilleux secours. Un jour à Villeneuve d'Agen, ils dépouillèrent complétement de ses vêtements un nommé Farinet et le contraignirent, pendant trois jours, à tourner la broche et à les servir à table. Il leur arriva plusieurs fois de mettre des charbons ardents dans les mains de leurs élèves, et de les contraindre à les tenir fermées jusqu'à ce qu'ils eussent récité mot à mot l'oraison dominicale; — cela les amusait fort, ils en avaient le fou rire; si la récitation leur paraissait trop précipitée, ils recommençaient l'opération. Le supplice que l'inquisiteur de Roma avait rendu si célèbre parmi les Vaudois de Cabrières et de Mérindol, ne leur était pas inconnu; ils convertirent ainsi plusieurs huguenots en leur faisant chausser des bottines pleines de graisse bouillante.

Pendant leur repas, les dragons se prenaient parfois à avoir des fantaisies étranges. A Tonneins, ils firent mettre sous leur table, pour leur servir de tabouret, Lescun, leur hôte, dans un état de complète nudité. Ces scélérats trouvèrent un jour que la goutte ne fait pas assez souffrir. Un pauvre malade, Jacques Ryau, près de Talmont, leur tomba entre les mains; ils le lièrent étroitement, lui serrèrent les doigts des mains, lui enfoncèrent des épingles sous les ongles, lui percèrent les cuisses en plusieurs endroits, puis ils cicatrisèrent ses blessures avec du sel et

du vinaigre. Ils trouvaient surtout plaisant de remplir les oreilles de leurs victimes de poudre, et d'y mettre le feu. Un nommé Jacques Tristand, de Niort, était dans son lit, malade, souffrant, les dragons attachèrent leurs chevaux aux doigts de ses pieds, et leur donnèrent à manger de l'avoine sur son lit; puis ils souillèrent sa couche de la fiente de leurs montures et lui en remplirent la bouche; comme il demeurait inébranlable dans sa foi, ils l'arrachèrent de son lit, le mirent sur un cheval, et le conduisirent en prison.

Comme leurs devanciers, les dragons dépassaient les ordres qu'ils avaient reçus. Dans leur excitation, soit qu'elle eût pour cause la fumée du vin, soit l'ivresse terrible du sang, ils ne savaient pas quelquefois ce qu'ils faisaient. Avec un coup de crosse de mousquet, ils cassaient une tête; une quantité trop forte d'eau qu'ils faisaient avaler à leur patient, leur laissait un mort entre les bras: à la suite d'une danse prolongée, un tétanos survenait. Un jour, voyant que l'eau n'opérait pas assez vite, ils firent dégoutter le suif d'une chandelle dans les yeux d'un nommé Charpentier, de Ruffec; un mot aurait pu le sauver; il ne le prononça pas. — A Pont-de-Camarès ils pendirent un homme par les pieds et oublièrent de couper la corde, il mourut. Quelquefois ils n'avaient pas besoin de mettre la main à l'œuvre; leur vue seule opérait. Plusieurs, en les voyant venir, se jetaient dans des précipices ou du haut des fenêtres de leurs maisons Les femmes eurent encore plus à souffrir que les hommes; aux souffrances corporelles se joignaient les tourments plus pénibles de la pudeur; leur faiblesse, qui eût dû être leur sauvegarde, rendait les dragons plus brutaux, plus cyniques. Par respect pour nos lecteurs, nous taisons des détails qui eussent étonné un Borgia.

Les femmes montrèrent plus de courage encore que les hommes; plusieurs lassèrent leurs bourreaux qui trouvèrent cependant un moyen de les réduire, surtout celles qui allaitaient leurs enfants; on les leur enlevait, puis on leur ôtait le moyen de se débarrasser de leur lait; elles supportaient héroïquement cette douleur atroce. Quand on ne pouvait les vaincre par les souffrances corporelles, on essayait des douleurs du cœur : on attachait la mère à l'un

des piliers de son lit, et à quelques pas d'elle, on plaçait son enfant; l'innocente créature pleurait, puis souriait, puis pleurait et souriait encore; la faim arrivait : alors c'était des cris, des larmes, des petites mains tendues vers la mère; celle-ci, héroïque de foi, regardait à son Dieu, implorant son puissant secours. L'enfant mêlait ses cris aux soupirs de la mère, puis s'endormait de fatigue et se réveillait en criant. Alors, dans son désespoir, l'infortunée signait un acte d'abjuration : l'enfant avait du lait. «Vous n'avez su être que quarante ans martyrs!» disait ironiquement Bossuet aux protestants; grand évêque, vous oubliez que les bourreaux de Rome payenne n'étaient que des novices en comparaison des vôtres![1]

VII.

Quand les protestants résistaient à leurs convertisseurs, on les entassait, hommes et femmes, dans les prisons où ils manquaient des choses les plus nécessaires à la vie. La paille, qu'on prodigue aux criminels, leur était refusée; pendant l'hiver ils étaient sans feu, pendant la nuit sans lampe; malades, ils n'avaient ni médecins, ni remèdes; pour rendre leur position plus pénible, ils etaient visités par des prêtres et des moines qui les obsédaient; seuls, ils eussent pu se consoler, se fortifier, mais pour troubler leur repos, on enfermait avec eux des fous, qui les empêchaient de dormir par leur loquacité, et des scélérats qui les faisaient rougir par leurs propos obscènes.

Les prisons, à cette époque, étaient de véritables antres, sales, puants, infects; mais il y en avait qui étaient plus horribles les unes que les autres; celle de Bordeaux était renommée : son cachot, appelé l'*enfer*, était digne de ce nom à cause de son obscurité et de sa profondeur. Les prisons de Saint-Maixent et de Bourgoin

1. Pour tout ce qui concerne les dragonnades voir Élie Benoît, Hist. de l'édit de Nantes, t. V. — Borel, Hist. de l'église réformée de Nîmes. — Bulletin de l'hist. du prot. franç., t. II, III, VI, VII et VIII. — Persécution de l'église de Metz par Jean Olry; Paris, A. Franck, 1860. — Claude — Jurieu — Henri-Martin — Michelet, etc.

ne le cédaient en rien à celle de Bordeaux. Par un raffinement de cruauté, quand un cachot paraissait aux persécuteurs un séjour supportable, ils y jetaient des animaux morts. — Si les prisonniers résistaient au régime d'une prison, on en choisissait une seconde, puis une troisième; leur situation était déplorable, leurs chairs s'en allaient en lambeaux, leur visage était pâle, cadavéreux. La vue de leur infortune ne touchait pas leurs geôliers, qui renouvelaient avec eux les scènes des dragons; ils les faisaient tourner, sauter, danser, et leur administraient l'estrapade.

De tous les lieux où les protestants étaient renfermés, le plus horrible était l'hôpital général de Valence. Il avait pour administrateur d'Hérapine, qui y arriva précédé de sa réputation. L'évêque Daniel de Cosnac l'accueillit gracieusement, l'admit dans son intimité et le prit ouvertement sous sa protection. D'Hérapine fit des progrès rapides. Élève, il fut bientôt maître; quand on ne pouvait vaincre la résistance des protestants, on les mettait entre ses mains. Son esprit, diaboliquement inventif, moissonnait là où Tessé n'aurait fait que glaner. Aux inventions des autres qu'il perfectionnait, il joignait les siennes, de sorte qu'il personnifiait, en lui, Foucault, Marillac et Saint-Ruth. Il avait des cachots affreux qu'il savait rendre plus affreux encore; c'étaient ses chambres de conversion : il y entassait ceux qui lui étaient recommandés, il leur faisait sentir les douleurs de la faim, de la soif, du froid; il les faisait coucher sur la dure, les laissait assaillir par des insectes, et leur donnait, pour tout vêtement, les chemises maculées de sang et de pus qu'on ôtait aux malades. Il les soumettait à des travaux manuels au-dessus de leurs forces, et ne négligeait rien de ce qui pouvait leur ôter les forces et le repos. Sous le prétexte de les rendre plus attentifs à ses exhortations, il leur faisait administrer des coups de fouet en sa présense; s'ils poussaient des cris, il riait; s'ils gardaient le silence, il ordonnait de frapper plus fort; quelquefois il saisissait le fouet lui-même jusqu'à ce que, de lassitude, l'instrument de torture lui tombât des mains. — Les jésuites qui s'étaient distingués même après les dragons, regardaient d'Hérapine comme leur maître; quand ils se sentaient impuissants dans leur

œuvre de conversion, il était leur dernière ressource. Lorsque le parlement de Grenoble, qui peuplait les galères de protestants, trouvait que la peine était insuffisante, il condamnait les fugitifs à l'hôpital de Valence. Il envoya ainsi à d'Hérapine un grand nombre de pensionnaires. Parmi eux il y avait une jeune fille de Saint-Paul-Trois-Châteaux en Dauphiné, nommée Blanche Gamond. Dans le récit simple et touchant qu'elle nous a laissé de ses souffrances, et qui est un témoignage vivant et authentique des faits que nous avons rapportés sur les dragonnades, elle nous fait pénétrer dans les mystères de l'hôpital général de Valence, et nous montre d'Hérapine et ses aides à l'œuvre; mais écoutons-la elle-même, afin de ne rien ôter à son récit, de sa simplicité et de sa force.

« Le soir venu, la Rapine[1] me fit venir devant lui et celles qui n'avaient jamais changé; nous étions six en sa présence; il y en avait d'autres; mais elles étaient dans des cachots ou des cabinets qui n'étaient pas présentes avec nous. Il fit venir 20 ou 30 papistes; quand nous fûmes tous là, il nous fit ranger devant lui, — il s'adressa à nous en nous disant: « Vous êtes des opiniâtres et des rebelles au roi et à Dieu; mais il faut que vous changiez ou vous crèverez sous les coups; je vous ferai venir, maudite race de vipères, à coups de nerf de bœuf; car je sais mon métier par routine. J'ai cinquante-six années; je vous ferai obéir gueuses, mieux qu'aucun homme du royaume, car l'hôpital n'est fait pour vous: mais vous êtes ici pour obéir aux ordres de l'hôpital, et c'est le commandement de Monseigneur l'évêque de Valence. Vous ferez la balayure et la raclure de l'hôpital; vous balayerez depuis le matin jusqu'au soir, et, si vous manquez, vous aurez 100 coups de bâton; après cela je vous ferai mettre dans un cachot, où je vous ferai mourir de faim; mais afin que vous languissiez plus longtemps, vous aurez un peu de pain et de l'eau, et il est impossible que vous puissiez résister aux coups; à la fin vous serez crevées dans 30 ou 40 jours tout au plus, nous le savons, car nous avons expérimenté et éprouvé cela. Après tout cela, on vous jetera à la voirie; le roi sera défait d'un méchant sujet: voilà une chienne

1. C'est ainsi qu'on appelait l'administrateur de l'hôpital.

morte en cette vie, damnée dans l'autre: comptez là-dessus, chiennes, gueuses, c'est votre partage.» Après cela, la Rapine s'adressa aux papistes qu'il tenait dans l'hôpital, et leur dit: «Je vous charge d'avoir soin de ces huguenottes, vous les ferez balayer, frotter, recurer depuis le matin jusqu'au soir, depuis le haut de l'hôpital jusqu'au dernier et plus bas étage, et n'épargnez pas ces brebis galeuses; si elles ne vous obéissent pas, venez-le moi rapporter, aussi tout ce qu'elles feront et ce qu'elles diront; si vous manquez de le venir rapporter, vous aurez cent coups; car vous êtes les filles de la maison; c'est pourquoi vous me devez être fidèles.» — «Je suis persuadée, ajoute Blanche Gamond, qu'on mettrait ce que j'ai écrit au nombre des fables, si plusieurs honorables personnes à qui Dieu a fait l'honneur de souffrir pour la même cause que moi, et à qui Dieu a fait la grâce de sortir, ne rendaient un fidèle témoignage de ce que j'avance.»

Un jour, nous raconte encore la prisonnière, on me fit lever et on me fit entrer à la cuisine. Sitôt que j'y fus dedans, l'on ferma bien toutes les portes, et je vis six filles qui, chacune d'elles, tenait un paquet de verges d'osier de la grosseur que la main pouvait empoigner, et de la longueur d'une aune. On me dit: «déshabillez-vous», ce que je fis. On me dit, vous laissez votre chemise, il la faut ôter; elles n'eurent pas la patience qu'elles-mêmes me l'ôtèrent, et j'étais nue depuis la ceinture jusqu'en haut. On apporta une corde avec laquelle on m'attacha à une poutre qui tenait le pain à la cuisine; en m'attachant on tirait la corde de toutes leurs forces, puis on me disait: «Vous fais-je mal», et alors elles déchargèrent leur furie dessus moi, et en me frappant, on me disait: «prie ton Dieu»; c'était la Roulasse qui me tenait ce langage. Ce fut à ce moment là que je reçus la plus grande consolation que je puisse recevoir de ma vie, puisque j'eus l'honneur d'être fouettée pour le nom de Christ, et de plus d'être comblée de ses grâces et de sa consolation. Que ne puis-je écrire les influences, consolations et la paix inconcevables que je sentis au dedans de moi; mais pour le savoir, il faut passer par la même épreuve: elle était si grande que j'étais ravie; car là où les afflictions abondent, la grâce abonde par-dessus. On avait beau s'écrier: «redoublons nos

coups; elle ne le sent pas, puisqu'elle ne dit mot et ne pleure point.» Et comment aurais-je pleuré, puisque j'étais pamée au-dedans de moi; mais sur la fin, mes pieds ne purent pas me soutenir parce que mes forces étaient faillies; aussi j'étais pendue par mes bras et, voyant que j'étais comme couchée par terre, alors on me détacha pour me frapper mieux à leur aise. On me fit mettre à genoux au milieu de la cuisine; là elles achevèrent de gâter les verges sur mon dos, tant que le sang me coulait des épaules. Le courage me faillit tant que je tombai sur la face; je m'écriai : mon Dieu! mon Dieu! miséricorde à moi, pauvre affligée. En même temps, elles furent deux qui me relevèrent de terre; elles me tordirent les bras en me vêtissant ma chemise; elles disaient demain vous en aurez autant, si vous ne changez. — Je leur répondis : «je sais que je changerai de la terre au ciel; mais pour de religion, jamais de ma vie», et comme elles «me mettaient mon corset», je les priai de ne me le mettre pas; mais tout seulement mon manteau; elles ne firent que pis : elles me serrèrent tant plus, et comme j'étais enflée et noire comme du charbon, ce me fut un double supplice et double martyre. O douleurs inconcevables! ô maux cuisants! mon Dieu adoucis mes maux qui sont en grand nombre. J'ai cru de n'être pas hors de propos de mettre par écrit les noms de celles qui me firent souffrir ce martyre pour justifier la vérité que j'avance. La 1re, Suzanne Roulasse; la 2e, Françon Pourchitiane; la 3e, N. Bourdelatte; la 4e, Claudine Trouilliere; la 5e, Suzanne Guiermande; la 6e, N. Muguette. Voilà les noms de celles qui me firent souffrir les maux qu'il n'est pas possible à croire.[1] »

1. Le manuscrit auquel nous avons emprunté les matériaux de notre récit est intitulé : Le récit des persécutions que Blanche Gamond, de Saint-Paul-Trois-Châteaux en Dauphiné, âgée d'environ 21 ans, a enduré pour la querelle de l'Évangile, ayant dans icelle surmonté toutes tentations par la grâce et la providence de Dieu. Il est adressé à Madame Scherer à Saint-Gal; il a 106 pages in-4°. L'écriture en est grosse, lisible et ferme ; il a un cachet d'authenticité, qui confirme tout ce que nous avons dit des dragonnades. — Ce précieux manuscrit est la propriété de M. le pasteur Chapuis de Lausanne, qui a bien voulu le mettre à notre disposition.

VIII.

On ne cachait pas ces cruautés dans le royaume, parce que le clergé espérait par là jeter une terreur salutaire dans le cœur des protestants. Ceux qui sortaient convertis de cet enfer, racontaient leurs souffrances et leurs faiblesses; c'est ainsi que nous sont connus les mystères de l'hôpital. Un procès fut intenté contre d'Hérapine, non à cause de sa barbarie à l'égard des protestants, mais à cause des enfants des familles catholiques pauvres qui étaient nourris dans la maison; il ne les laissait pas voir à leurs parents, afin qu'ils ne leur fissent pas le récit des mauvais traitements qu'il leur faisait subir; les pères et mères portèrent plainte. D'Hérapine, craignant d'être condamné pour ses crimes passés et présents, prit la fuite, emportant tout l'argent qui lui avait été confié pour nourrir les pauvres. Elie Benoît nous dit qu'on ne sut plus, dès lors, le lieu où il termina ses jours. Le manuscrit nous apprend que ce scélérat, six mois après sa sortie de l'hôpital, mourut d'une terrible maladie, et que son agonie dura cinq jours.[1]

La noblesse n'était pas mieux traitée que le peuple et la bourgeoisie : ce n'était que par une rare exception que les gentilshommes, traînés de prison en prison, trouvaient quelques adoucissements à leurs souffrances. La plupart demeurèrent fermes dans leur foi, et glorifièrent Dieu par leur constance. Dans ce douloureux martyrologe, nous trouvons des noms aujourd'hui la plupart éteints; les plus remarquables sont ceux des marquis de Langey, de Thors, de Villarnou, de Perai, de La Moë, du comte d'Aunai, des seigneurs de Monroi, de Vezançai, de l'Isle du Gast, de Vrigni, des Reaux d'Orval, de Saint-Gemme, de Lizardière, etc.

Les dames nobles continuèrent dignement la pieuse tradition des Blandine, des Philipine de Luns, des Graveron; elles furent sublimes de dévouement, et, comme Moïse, elles préférèrent souffrir avec leur peuple, que de jouir des délices du monde, au prix d'une lâche apostasie. Du fond des cachots infects ou de la solitude des couvents

1. Manuscrit de Blanche Gamond, p. 58.

qui leur servaient de prison, elles glorifièrent leur Sauveur. Parmi elles, la duchesse de La Force se distingua par sa fermeté inébranlable; pendant sept ans elle fut privée de sa mère, de ses enfants, de ses amis. Dans ses longues infortunes, elle regarda à son Sauveur, et ne le renia jamais.

La présence de ces saintes femmes dans les couvents causa un étonnement profond; les religieuses, qui ne connaissaient les protestants qu'à travers les préjugés de leur église et les rapports de leurs directeurs, étaient persuadées qu'ils ne croyaient point en Jésus-Christ, ne priaient pas Dieu, et invoquaient Luther et Calvin. Quelques-unes même croyaient qu'ils se faisaient circoncire comme les juifs, et ne mangeaient pas de la chair du porc[1]. — Elles reçurent leurs prisonnières d'abord comme des pestiférées, marquées du sceau de la réprobation divine; mais quand elles les virent douces, soumises, mais fermes, parlant avec amour de leur Sauveur, leurs préjugés s'évanouirent, leurs cœurs s'amollirent et s'ouvrirent à la compassion; elles les traitèrent avec humanité, et leurs captives firent ainsi l'expérience que Dieu apaise, envers nous, nos plus cruels ennemis; il n'en fut pas cependant de même dans tous les couvents. À Bayonne, une demoiselle de Castelnau de La Force, sœur du marquis de Montpouillan, mourut par suite des mauvais traitements qu'elle y reçut; les religieuses dirent qu'elle s'était convertie; mais cette courageuse servante de Jésus-Christ, ayant prévu cette fraude, laissa un témoignage authentique qui la démentit.

Rien n'était sacré pour les dragons convertisseurs; ils saccageaient les maisons de leurs hôtes, brisaient leurs meubles, donnaient pour litière à leurs chevaux de la fine toile de Hollande, des ballots de soie; ils pillaient, dérobaient; en quelques endroits même ils rasèrent les maisons. Plusieurs d'entre eux s'enrichirent à ce métier, qui tenta même des paysans; déguisés en dragons, ils fonctionnèrent en dragons.

1. Élie Benoît, Hist. de l'édit de Nantes, t. V, liv. XXIII, p. 900-901.

IX.

Paris fut épargné, par la crainte qu'avaient les bourgeois d'être pillés eux-mêmes. On dit aux protestants qu'ils pouvaient continuer à assister au prêche, et qu'on donnerait des archers pour garantir leur sûreté. — Le but du clergé était de les faire servir à la réalisation de son plan qui était le suivant : au moment où les protestants seraient réunis, dans leur temple, on s'emparerait de toutes les avenues; plusieurs ecclésiastiques, ayant à leur tête l'archevêque de Paris et l'évêque de Meaux, entreraient alors dans l'édifice, et se présenteraient au peuple; un prélat, assisté du lieutenant de police La Reynie, monterait dans la chaire, ou dans une tribune, et de là donnerait à l'assemblée l'absolution d'hérésie; immédiatement après des catholiques gagés pousseraient le cri : Réunion, et un procès-verbal dressé, séance tenante, constaterait que l'église en corps avait abjuré.

L'archevêque de Paris eut honte de cet expédient, mais il dit que c'était le seul moyen d'amener doucement les réformés à la foi catholique. Claude, qui avait déjoué le complot, devint l'objet de la colère du clergé, qui obtint un ordre du roi, obligeant ce fidèle ministre de Jésus-Christ à sortir de Paris dans vingt-quatre heures, et du royaume sans s'arrêter dans aucun lieu. Louis XIV le fit accompagner par un valet de pied jusqu'à la frontière.

Après avoir échoué, La Reynie essaya encore d'envelopper dans ses filets la grande église de Paris et de la ramener à la foi romaine, dans la conviction que son exemple exercerait une grande influence sur les communautés protestantes du royaume. Il commença par persuader aux principaux banquiers et aux plus notables marchands qu'ils pouvaient continuer, sans crainte d'aucun trouble, leur négoce comme auparavant; en même temps, il fit défense à ceux d'entre eux qui étaient membres du consistoire de Charenton de s'occuper de l'assistance des pauvres. Maître du terrain, il envoya des commissaires dans les maisons des indigents, et les assura qu'on aurait soin d'eux; mais qu'ils seraient punis sévèrement s'ils désobéissaient aux ordres du roi; la plupart de ces misérables abjurèrent.

Ceux qui résistèrent furent jetés dans des cachots; les artisans reçurent aussi la visite des commissaires; plusieurs fléchirent; mais plus tard ils se relevèrent de leur chute et s'exilèrent.

Quant aux bourgeois et aux notables commerçants, on s'y prit à leur égard d'une autre manière, on les fit venir chez le marquis de Seignelay, le fils du grand Colbert; là, en présence du procureur général et de La Reynie, on les engagea fortement à signer un projet de réunion, et on leur promit de travailler à la réforme des abus de l'église romaine qui leur étaient les plus odieux, et surtout à leur faire rendre la coupe dans la célébration de la Cène. Après une longue conférence, dans laquelle la force brutale fut le principal argument, plusieurs signèrent, mais là plupart pleurèrent leur faute et s'expatrièrent.

Le tour des membres du consistoire arriva, la plupart furent inébranlables; de ce nombre furent Beringhen Messanes, Saint-Léger, Masclari, Hammonet et quelques autres. Jetés au fond des prisons, enfermés dans la solitude des couvents, visités par des dragons, ils eurent la gloire de souffrir pour le nom de Christ, ils eurent patience et ne se lassèrent point.[1]

X.

Pendant qu'on persécutait les protestants de France, le duc de Savoie fut contraint par Louis XIV de dragonner ses fidèles sujets, les Vaudois des vallées du Piémont. Le roi craignait que les religionnaires du Dauphiné ne trouvassent un asile contre le zèle de ses convertisseurs, au milieu de ce peuple qui se faisait une gloire de n'avoir jamais fait partie de l'église romaine, et de descendre des chrétiens persécutés par les empereurs romains. Sous la pression de son puissant voisin, le duc de Savoie exécuta à la lettre le projet d'extermination, dressé par l'abbé de Musy, qui n'eut pas la joie de voir son accomplissement; s'il eût vécu encore quelques jours, il se fût écrié comme

1. Élie Benoît, Hist. de l'édit de Nantes, t. V, liv. XXIII, p. 906 et suiv.

Le Tellier : «Laisse maintenant, Seigneur, aller ton serviteur en paix, car mes yeux ont vu ton salut.»

Le duc publia, le 1er février 1686, un édit, copie fidèle et exacte de celui de la révocation de l'édit de Nantes. Les ministres et les maîtres d'école devaient sortir de ses États dans le délai de quinze jours; les réformés français qui s'étaient réfugiés dans les vallées, devaient, sous peine de mort, en vertu d'un édit du 4 novembre précédent, en sortir dans le même délai.

Les Vaudois supplièrent leur souverain de ne pas frapper des innocents, dont le seul crime était de répudier la foi et le culte de l'Église romaine. Le duc fut inflexible et fit marcher contre eux ses troupes. C'est alors que cette peuplade rustique prit une résolution désespérée. Par respect pour son maître, elle avait depuis trois semaines suspendu l'exercice de son culte; elle le reprit, et résolut de périr dans ses montagnes ou de se maintenir dans la profession libre de la religion qui leur avait été léguée depuis tant de siècles de père en fils. Courageux, mais inhabiles dans l'art de faire la guerre, ils se divisèrent en plusieurs pelotons, et ne purent, malgré leur intrépidité, résister à l'attaque des troupes du duc, et de celles du roi de France qui avait voulu aider son voisin dans l'extermination de ses fidèles sujets. Les soldats français s'emparèrent des vallées de Saint-Martin et de Peyrouse, mirent tout à feu et à sang, pillèrent, incendièrent, égorgèrent, enfants, femmes, vieillards; ils coupaient par morceaux leurs victimes, et se jetaient, en plaisantant, de l'un à l'autre, ces restes sanglants ou noircis par le feu. Ceux du duc de Savoie ne montrèrent pas moins de férocité : plus de trois mille Vaudois furent massacrés; un grand nombre s'échappa à travers les montagnes et gagna la frontière suisse. Quelques-uns se réfugièrent dans des lieux inaccessibles, où on ne put les atteindre. Leurs vallées, si belles, si florissantes, devinrent une affreuse solitude. Ce ne fut qu'à l'intervention divine que cette peuplade dût de n'être pas entièrement exterminée; elle est encore debout, dans ses vallées, témoins de la piété et des vertus héroïques de ses nombreux martyrs.[1]

1. Monastier, Histoire des Vaudois. — Muston, Histoire des Vaudois. — Élie Benoît, t. V, p. 928-929.

XI.

Dans la principauté d'Orange la dragonnade fut terrible. Tous les temples furent abattus, et la plupart des habitants contraints d'aller à la messe; ceux qui eurent le courage de résister à l'oppression, furent pillés, ruinés, envoyés aux galères. La plus illustre des victimes de Tessé, le chef de la mission bottée, fut le ministre Pineton de Chambrun. Dans un écrit qu'il nous a laissé[1], il raconte comment, vaincu par la douleur et le manque complet de sommeil, il eut la faiblesse d'abjurer, et comment, ayant échappé à la vigilance de ses geôliers, il alla confesser publiquement sa faute à Genève, et demander à l'Église de lui rendre la place qu'il y avait perdue par son reniement.

XII.

L'une des plus grandes préoccupations du clergé, c'était la présence des nombreux ministres qui n'avaient pas encore quitté le royaume[2]; ils soutenaient par leurs conseils et par leur exemple leurs fidèles, et ralentissaient les désertions. Les prêtres redoutaient de se trouver en présence de pasteurs dont plusieurs étaient des hommes d'un grand mérite. On chercha donc à leur rendre la vie amère, en les menaçant de peines infamantes pour la moindre contravention aux édits. Le but de toutes ces vexations était de les forcer à s'expatrier; pour les y encourager, on leur permit d'emmener leurs femmes et leurs enfants, de vendre leurs biens, d'emporter leurs meubles et leurs livres; mais peu à peu on se montra plus rigoureux, et on ne leur accorda que la permission d'emmener leurs femmes et ceux de leurs enfants âgés de plus de sept ans; un moment même on discuta la question, s'il vaudrait mieux les retenir que de les laisser partir. Ceux qui partageaient la première opinion, disaient que ces hommes, dangereux au dedans, le seraient également à l'étranger, que le

1. Il est intitulé : Les Larmes de Jacques Pineton de Chambrun. — M. le pasteur Schæffer de Colmar en a donné une nouvelle édition.

2. Ils étaient plus de 700.

plus prudent serait de les convertir par les mêmes moyens qui avaient converti leurs fidèles. Les partisans de la seconde opinion disaient que si parmi ces ministres il y en avait qui montrassent une grande fermeté, leur conduite, en les signalant comme des martyrs à leurs troupeaux, les raffermirait dans l'hérésie, et ramènerait au protestantisme ceux qui l'avaient abandonné. Ce dernier avis prévalut; on leur proposa donc l'exil ou l'abjuration : ils n'hésitèrent pas. Quinze jours leur furent accordés pour faire leurs préparatifs de départ, et des passe-ports leur furent délivrés; on vit alors sept cents fidèles serviteurs de Jésus-Christ, la plupart époux et pères de famille, qui dirent pour toujours adieu à la France. L'heure du départ fut navrante; bien des larmes amères furent versées, quand ils saluèrent d'un dernier regard le temple où ils avaient annoncé le conseil de Dieu, le presbytère, témoin de leurs travaux et de leurs affections de famille; le cimetière où reposaient tant d'êtres, dont ils avaient fermé les yeux et recueilli le dernier soupir. Aucune amertume ne leur fut épargnée : on ne leur permit pas d'emmener leurs femmes et leurs enfants; on ne leur tint même pas la promesse qu'on leur avait faite, de les laisser partir en paix; un grand nombre furent arrêtés et jetés en prison. A quelques-uns on ôta leur passe-port, et ils errèrent dans les campagnes et dans les bois comme des malfaiteurs. Parmi eux, il y en avait de si âgés qu'ils semblaient ne pas avoir de lendemain; on fut impitoyable à leur égard. Ils eurent à opter entre l'exil et l'abjuration. Ils n'hésitèrent pas; ils s'appuyèrent sur leur bâton, quittèrent leur presbytère, et allèrent mourir loin de leur patrie. Parmi eux, il y en eut qui furent contraints de s'embarquer malades : le mal de mer les tua; ceux qui résistèrent au roulis de la mer, moururent bientôt après leur débarquement.

XIII.

La retraite des pasteurs fut blâmée comme un acte d'insigne lâcheté; après la proscription, l'insulte. «Pourquoi, dirent leurs persécuteurs, ne sont-ils pas demeurés au sein de leurs troupeaux au risque d'y trouver la

mort? Le berger abandonne-t-il ses brebis? Est-ce au moment du danger qu'il prend la fuite?»

En demeurant à leur poste, il n'y aurait eu pour les proscrits que la perspective des galères et des bûchers; mais Louis XIV leur offrait quelque chose de plus terrible que la hâche, la corde et le feu, il leur présentait en échange de leur vie, l'apostasie : ils ne voulurent pas renier leur maître; mais au moins, dira-t-on, ils pouvaient le confesser publiquement; mais comment? Dans leurs temples? ils n'étaient que des monceaux de ruines; dans les maisons particulières? à la porte de chacune d'elles, il y avait un dragon; dans les cavernes? ceux de leurs coreligionnaires qui n'avaient pas eu le courage de l'exil, auraient-ils eu celui de les y suivre au péril de leur vie?

Nous n'hésitons pas à l'affirmer : non-seulement, en quittant la France, ils obéirent à Jésus-Christ qui ordonne à ses disciples de fuir le lieu où l'on est persécuté, mais encore ils furent martyrs, grands martyrs, et offrirent à Dieu plus que leur vie, parce qu'à leur foi de chrétien, ils sacrifièrent ce que l'homme a de plus cher, leurs enfants. Ah! que ceux qui les accusent recueillent tous les efforts de leur imagination pour sonder la profondeur de la blessure faite à leur cœur, blessure d'autant plus douloureuse qu'elle n'était pas prévue; qu'ils se représentent les cris des enfants, les larmes des mères; c'était une plaie que la raison aigrissait au lieu de la guérir, un mal que le temps devait envenimer au lieu de l'adoucir, une perte que la charité de leurs frères ne pouvait compenser, un bien que la compassion des étrangers ne pouvait leur rendre.

Le chrétien est appelé à marcher dans la voie douloureuse; au fond des cachots, sur les galères, sur les échafauds, il doit glorifier son Sauveur et tout donner à celui qui lui donna tout. Lui offrir ses biens, c'est beaucoup; sa vie, c'est plus; son honneur, plus encore; mais ses enfants, quand on ne peut les lui refuser sans le renier, c'est lui donner tout. Les pasteurs le firent, car ils comprirent que celui qui aime ses enfants plus que Jésus-Christ, n'est pas digne de Jésus-Christ.

Ils ne furent cependant pas compris, et du sein même de leurs troupeaux s'élevèrent des voix accusatrices; mais ces confesseurs de Christ n'auraient-ils pas pu leur ré-

pondre : «Nous vous avons montré le chemin que vous deviez suivre, non-seulement par nos prédications, pendant qu'elles ont été permises, ou que vous avez bien vonlu les écouter; mais par notre constance au milieu de nos épreuves, et même par notre retraite. S'il avait plu à Dieu de nous appeler au martyre, nous aurions eu le courage de vous y conduire par notre exemple, et nous aurions espéré de Dieu qu'il nous eût fait grâce de mourir aussi courageusement que ceux de nos frères, qu'il a honorés de cette glorieuse couronne. Mais Dieu ne nous ayant pas voulu faire cet honneur; Dieu ayant voulu que nous fussions opprimés, mais non pas réduits à l'extrémité; embarrassés, mais non pas désespérés; persécutés, mais non pas abandonnés; abattus par terre, mais non pas perdus sans ressources; nous sommes allés au moins aussi loin qu'il lui a plu de nous conduire, et nous vous avons montré ce que vous aviez à faire dans les mêmes épreuves. Notre liberté ne nous a point été précieuse, nos biens ne nous ont point arrêtés; les charmes de notre patrie ne nous ont point retenus; la perte de nos enfants ne nous a point ébranlés. Pourquoi n'avez-vous pas eu le même courage? On ne vous a point d'abord ouvert la porte du martyre, non plus qu'à nous. On vous avait envié l'honneur de mourir pour la vérité comme à nous. Vous n'aviez été exposés, non plus que nous, qu'à perdre vos biens par le pillage, qu'à perdre votre liberté dans les prisons, qu'à vous voir séparés de vos enfants et de vos femmes, qu'à errer, de lieu en lieu, sans établissement et sans subsistance. Pourquoi, en tout cela, n'avez-vous point été nos imitateurs? Pourquoi n'avez-vous appris de nous à estimer la vérité plus que vos biens? A préférer l'espérance du ciel à la liberté de la terre? A aimer Jésus-Christ plus que vos femmes et vos enfants? A priser votre domicile qui est du ciel et la meilleure substance que Dieu vous prépare dans son royaume, plus que les commodités et les avantages de cette vie? Et puisque vous appelez notre retraite une fuite, pourquoi, pour éviter la chute que vous avez faite, n'avez-vous pas fait comme nous? Vous l'auriez pu sans passe-port, si dès le temps que nous avons prévu l'orage, vous aviez voulu penser à la sûreté de vos âmes. Mais l'amour de vos commodités et les charmes de

votre patrie, vous ont fait prendre des délais funestes, et perdre toutes les occasions favorables. Vous l'auriez pu encore, si vous aviez eu le courage d'affronter le danger, depuis que la retraite est difficile, et mille personnes fidèles en surmontent encore tous les jours les difficultés. Mais la crainte de la prison et la vaine peur des galères où l'on n'enverrait pas trois ou quatre cent mille personnes que vous êtes; et peut-être pis que cela, un zèle trop languissant, et un amour trop tiède pour la vérité, vous empêchent de tenter cette entreprise. Cessez donc de blâmer notre retraite, puisque, si vous aviez eu du courage, vous l'auriez imitée, et ne vous prenez qu'à vous-mêmes de votre chute, dont vous vous seriez gardés si vous aviez suivi notre exemple.»[1]

XIV.

Les étrangers furent plus justes à leur égard; ils ne leur dirent pas : «Lâches, retournez au sein de vos troupeaux!» Ils comprirent la profondeur de leur douleur, par l'immensité de leur sacrifice; ils saluèrent en eux de grands martyrs de Jésus-Christ, et ils regardèrent comme une joie et un devoir de mettre du baume sur leurs blessures. En Suisse, en Hollande, en Angleterre, en Prusse, partout ils furent fraternellement accueillis.

En quittant la terre natale, les pasteurs emportèrent vivant dans leurs cœurs le souvenir de leurs troupeaux; ils les aimaient comme on aime quand on souffre, et surtout quand on souffre pour le saint nom de Christ; leurs premières pensées furent donc pour leurs brebis abandonnées. C'est alors qu'on vit paraître ces nombreux écrits, que le lieutenant de police La Reynie ne put empêcher de circuler au milieu des troupeaux protestants.

Le soir, on les lisait en famille autour d'une Bible qu'on sortait de la cachette où elle était renfermée; on les mouillait tantôt de larmes amères, quand on avait eu le malheur d'être infidèle au Dieu du ciel, tantôt avec de douces larmes, quand on avait persévéré dans la foi. Les

1. Histoire et apologie de la retraite des pasteurs à cause de la persécution de France; Francfort, chez Jean Corneille, M.DC.LXXXVII.

églises se reconstituaient en silence, et des caractères forts et énergiques se formaient pour des jours plus rudes encore que ceux par lesquels elles avaient passé.

Parmi les pasteurs qui se distinguèrent dans cette mémorable guerre de plume, il faut placer en première ligne Jurieu.

Pierre Jurieu était né à Mer, le 24 décembre 1637. Il appartenait à une famille qui avait donné plusieurs pasteurs à l'église protestante. On sait peu de chose des premières années de sa vie; il étudia successivement à Saumur, à Sédan, et visita les universités de Hollande et d'Angleterre; c'est dans ce dernier pays qu'il reçut l'imposition des mains selon le rite anglican. Jusqu'en 1674, il demeura à Mer, où il exerça les fonctions pastorales. A cette époque, il alla à Sédan, où il occupa la chaire d'hébreu et de dogmatique.

Jurieu était extérieurement sans apparence; sa santé était frêle et délicate; mais sous une enveloppe débile, il avait une âme ardente, une persévérance que rien ne pouvait lasser, une volonté que rien ne faisait plier; c'était l'homme des luttes, il en avait l'ardeur, le goût, les passions, les colères.

Pasteur, professeur, écrivain, il ne négligeait aucun des devoirs de l'enseignement et du pastorat; il trouvait le repos dans le travail. Sa plume enfantait des volumes, dont plusieurs ont survécu à l'oubli; il fut avant tout polémiste, parce qu'à cette époque il ne pouvait être autre chose; la foi, qui lui était chère, était attaquée par les hommes éminents du catholicisme romain, Bossuet, Nicole, Arnaud; il entra fièrement dans la lice avec les ressources d'une grande érudition, et d'une habileté à laquelle ses superbes adversaires furent forcés de rendre hommage. Son apologie pour la morale des réformés était, au jugement de Claude, un des plus beaux livres qui eussent paru depuis la réformation. La modération, qui n'en excluait pas la force, le fit même goûter des catholiques romains. Son Préservatif contre un changement de religion fut une réponse forte et solide à l'exposition de la foi catholique de Bossuet.

Les écrits de Jurieu attirèrent sur lui l'attention publique, et, à dater de ce jour, son nom fut mêlé à ceux

des plus grands combattants des deux partis; il en eut l'honneur et les charges. Le clergé lui voua une haine mortelle; c'est ce qui l'empêcha d'aller se fixer à Rouen, où il fut appelé après la suppression de l'école de Sédan (9 juillet 1681). Il se fixa à Rotterdam, où il devint professeur de la célèbre université de cette ville; c'est de là qu'il fit paraître, coup sur coup, tant d'écrits, qu'il lui fallait moins de temps pour les composer, qu'aux réformés pour les lire. Il fut, dans ses *Lettres pastorales*, le grand journaliste de son temps; pendant trois ans elles se succédèrent sans interruption tous les quinze jours; ces lettres sont polémiques, historiques et politiques; l'ardent pamphlétaire défend ses coreligionnaires contre les écrivains du catholicisme, à la tête desquels était Bossuet; il se sert contre eux, des armes que lui fournissaient la Bible, l'histoire, la philosophie; moins mordant que Du Moulin, il a plus de feu; moins serré que Claude, dans ses arguments, il a plus d'érudition et de ressources dans l'esprit.

Jurieu est l'homme du passé par le dogme qu'il défend contre les hardiesses de Bayle, de l'avenir par ses doctrines politiques. Il se sépare complétement de l'école de Calvin, le droit divin des rois n'existe plus pour lui, il a péri dans les torrents de sang répandus par les Valois et les Bourbons; le cri qu'il pousse sera plus tard répété par Jean-Jacques Rousseau. C'est la souveraineté du peuple qu'il proclame en présence de Louis le Grand; c'est un vieux Frank qui plaide la cause des peuples contre la tyrannie des familles régnantes par la grâce de Dieu. C'était hardi, c'était nouveau.

XV.

Du fond de son exil, Claude, comme Jurieu, remplit l'Europe de ses plaintes, et lança un terrible réquisitoire contre Louis XIV. Après un récit détaillé des horreurs commises au nom d'un Dieu de paix et d'amour, il exprime l'assurance que ce Dieu aura pitié de son peuple injustement opprimé, et termine son écrit par ces énergiques et solennelles paroles:

«Nous protestons contre l'édit du 18 octobre 1685, contenant la révocation de celui de Nantes, comme contre

une manifeste surprise, qui a été faite à la justice de Sa Majesté, et un visible abus de l'autorité et de la puissance royale, l'édit de Nantes étant, de sa nature, inviolable et irrévocable, hors de l'atteinte de toute puissance humaine, fait pour être un traité perpétuel, entre les catholiques romains et nous, une foi publique, une loi fondamentale de l'État que nulle autorité ne peut enfreindre. Nous protestons contre toutes les suites de cette révocation, contre l'extinction de l'exercice de notre religion dans tout le royaume de France, contre les infâmies et cruautés qu'on y exerce sur les corps, en leur refusant la sépulture, en les jetant dans les voiries ou en les traînant ignominieusement sur des claies, contre l'enlèvement des enfants pour les faire instruire dans la religion romaine, et l'ordre aux pères et mères de les faire baptiser par des prêtres, et leur en laisser l'éducation. Nous protestons surtout contre cette impie et détestable pratique qu'on tient à présent en France, de faire dépendre la religion de la volonté d'un roi mortel et corruptible, et de traiter la persévérance en la foi de rébellion et de crime d'État, ce qui est faire d'un homme un Dieu, et autoriser l'athéisme ou l'idolatrie. Nous protestons contre la violente et inhumaine détention qu'on fait en France de nos frères, soit dans les prisons ou autrement, pour les empêcher de sortir du royaume et d'aller chercher, ailleurs, la liberté de leurs consciences, car c'est le comble de la violence brutale et de l'iniquité.»[1]

L'écrit de Claude, qui causa une grande sensation et provoqua une indignation universelle dans tous les États protestants, contribua à amasser, sur la tête de Louis XIV, ces haines qui éclatèrent bientôt après et préparèrent à la Réforme son triomphe définitif dans la Grande-Bretagne, qui devint, dès ce moment, la métropole du protestantisme.

Claude s'occupait de travaux littéraires et montait, de temps en temps, en chaire; sa parole, qui n'avait rien perdu de sa force, s'était adoucie au contact sanctifiant de l'exil; il raisonnait moins et sentait plus. Qui pourrait ne

1. L'écrit de Claude est intitulé : Les plaintes des protestants cr[illegible]imés dans le royaume de France.

pas être ému en entendant ce noble vieillard qui, un mois après sa sortie de France, laissait tomber à La Haye, du haut d'une chaire, ces simples et touchantes paroles : «Dieu, disait-il en s'adressant à ses bienfaiteurs, veuille être votre rémunérateur et vous rendre mille et mille fois le bien qu'il vous a mis à cœur de nous faire. Souffrez pourtant que pour nous attirer, de plus en plus, votre affection, nous vous disions à peu près ce que Ruth disait à Noëmi : Nous venons ici pour ne faire qu'un même corps avec vous, et comme votre Dieu est notre Dieu, votre peuple sera désormais notre peuple; vos lois seront nos lois, et vos intérêts nos intérêts; où vous vivrez, nous vivrons; où vous mourrez, nous mourrons, et nous serons ensevelis dons vos tombeaux. Aimez-nous donc comme vos frères et vos compatriotes, ayez de la condescendance pour nos faiblesses.»

Claude ne vécut pas longtemps sur la terre d'exil. Le jour de Noël 1686, il précha à La Haye un magnifique sermon, qui édifia ses nombreux auditeurs; il descendit de chaire pour n'y plus remonter. La maladie le coucha sur un lit de douleur : ce fut sa dernière chaire; il y confessa son Sauveur jusqu'au jour de sa mort, qui arriva le 12 janvier 1687.[1]

XVI.

Parmi les réfugiés se trouvait un homme qui avait un nom célèbre, et qui poussa aussi contre Louis XIV son cri d'indignation : on l'appelait Bayle. Il était né au Carla, dans le comté de Foix, le 18 novembre 1647. De bonne heure, il manifesta un grand goût pour l'étude, voulut tout savoir, tout connaître, tout approfondir. Son père, qui exerçait les fonctions pastorales, l'envoya à l'académie protestante de Puylaurens. Il travailla tant, qu'il tomba dangereusement malade; après sa guérison, il alla à l'université de Toulouse, dirigée par les jésuites; les livres de controverse qu'il avait lus, n'ayant pas satisfait son esprit, naturellement curieux et investigateur, il crut que son église avait fait fausse route, et, au grand désespoir de ses parents, il abjura la religion protestante. Les jésuites se

1. Haag, France protestante, art. Claude.

firent un grand honneur de cette conquête; car le nouveau converti était étudiant en théologie, fils de pasteur, et donnait les plus belles espérances; mais la voie qui l'avait éloigné du protestantisme l'y ramena. La famille de Bayle reçut à bras ouvert l'enfant prodigue; il ne demeura pas longtemps sous le toit paternel, il était relaps; il s'enfuit avec son frère à Genève, où il continua ses études. Il se fit aimer par sa douceur et son affabilité et admirer par ses talents. Malheureusement il n'appliqua que les facultés de son esprit à l'étude des livres saints; ce fut son grand écueil. Il s'y brisa; il eût pu être un grand chrétien, il ne fut qu'un grand sceptique. A cette époque de sa vie, il s'ignorait lui-même, et ce ne fut que peu à peu qu'il perdit la foi dans laquelle il avait été élevé. S'il avait eu l'énergie du cœur comme il avait la hardiesse de l'esprit, il eût évité l'abîme; il eut aussi le malheur de vivre dans un temps de luttes, où le christianisme lui apparut avec un cortége de persécutions d'un côté, et de haines ardentes de l'autre. La ligue fit Montaigne, les controverses du dix-septième siècle firent Bayle.

Nous ne suivrons pas Bayle dans les différentes phases de sa vie; nous le trouvons, en 1681, à Rotterdam, professeur de philosophie, à côté de Jurieu, professeur de théologie, qu'il eut d'abord pour ami, ensuite pour ennemi irréconciliable.

Bayle avait un frère qui avait embrassé les fonctions pastorales. Lors de la retraite des pasteurs, il ne put gagner les frontières et périt, de misère et de douleur, dans les horribles cachots du Château-Trompette à Bordeaux. Au moment où ce serviteur de Jésus-Christ expirait dans les tourments, et que le règne de la terreur était inauguré au milieu des réformés, quelques protestants nouvellement convertis, firent imprimer un panégyrique de Louis XIV[1]. A sa lecture, Bayle qui pleurait son frère qu'il aimait tendrement, bondit de colère, saisit sa plume et, en traits brûlants, il montra «ce que c'est la France toute catholique sous le règne de Louis le Grand[2].»

1. L'écrit était intitulé : La France toute catholique sous le règne de Louis le Grand.

2. Amsterdam, 1685. — Weiss, Hist. des réfugiés, t. II, p. 106-107.

Dans son écrit, il a la logique de Claude, la véhémence de Jurieu; sa colère n'ôte rien à sa pénétration, dans cette lutte impie il entrevoit le triomphe du déisme.

«Ne vous y trompez pas, s'écrie-t-il en s'adressant aux persécuteurs, vos triomphes sont plutôt ceux du déisme que de la vraie foi. Je voudrais que vous entendissiez ceux qui n'ont d'autre religion que celle de l'équité naturelle. Ils regardent votre conduite comme un argument irréfutable; et lorsqu'ils remontent plus haut, et qu'ils considèrent les ravages et les violences sanguinaires que votre religion catholique a commises pendant six ou sept cents ans par tout le monde, ils ne peuvent s'empêcher de dire, que Dieu est essentiellement trop bon, pour être l'auteur d'une chose aussi pernicieuse que les religions positives; qu'il n'a révélé à l'homme que le droit naturel; mais que des esprits ennemis de notre repos sont venus, de nuit, semer la zizanie dans le champ de la religion naturelle, par l'établissement de certains cultes particuliers, qu'ils savaient bien qui seraient une sémence éternelle de guerres, de carnages et d'injustices. Ces blasphèmes font horreur à la conscience; mais votre église répondra devant Dieu, puisque son esprit, ses maximes et sa conduite les excitent dans l'âme de ces gens-là.»

Il ajoute, en terminant:

«Quoique humainement parlant, vous ne méritiez pas qu'on vour plaigne, je ne laisse pas de vous plaindre, de vous voir une si furieuse disproportion de l'esprit du christianisme. Mais je plains encore davantage le christianisme que vous avez rendu puant, pour me servir de l'expression de l'Évangile, auprès des autres religions. Il n'y a rien de plus vrai, que le nom de chrétien est devenu justement odieux aux infidèles, depuis qu'ils savent ce que vous valez. Vous avez été, pendant plusieurs siècles, la partie la plus visible du christianisme; ainsi c'est par vous qu'on a dû juger du tout. Or, quel jugement peut-on faire du christianisme si on se règle sur votre conduite? Ne doit-on pas croire que c'est une religion qui aime le sang et le carnage, qui veut violenter le corps et l'âme, qui, pour établir sa tyrannie sur les consciences et faire des fourbes et des hypocrites, en cas qu'elle n'ait pas l'adresse de persuader ce qu'elle veut, met tout en usage, men-

songes, faux serments, dragons, juges iniques, chicaneurs et solliciteurs de méchants procès, faux témoins, bourreaux, inquisiteurs, et tout cela ou en faisant semblant de croire qu'il est permis et légitime, parce qu'il est utile à la proclamation de la foi, ou en le croyant effectivement, qui sont deux dispositions honteuses au nom chrétien.»[1]

XVII.

Les plaintes des réfugiés ne troublaient pas plus la quiétude de Louis XIV, que les cris déchirants des victimes de ses dragons; sa conscience était calme. L'édit de révocation était, à ses yeux, une œuvre sainte et politique; sainte, elle ramenait des égarés au bercail de l'Église; politique, elle consolidait les bases de la monarchie. — Nous manquerions aux droits imprescriptibles de la vérité, si nous ne faisions pas valoir, en faveur de ce prince, les circonstances atténuantes qui seules expliquent un acte condamné par la morale et flétri par l'histoire.

Louis XIV, nature essentiellement despotique, ne pouvait aimer les protestants, parce que, tout soumis qu'ils furent sous son règne, ils avaient des principes qui limitaient son pouvoir royal; leurs luttes, la crainte qu'ils avaient toujours inspirée, les troubles qui, à leur occasion, avaient désolé la France, furent leurs accusateurs auprès d'un roi, qui, dès son avènement au trône, aspira à l'autocratie la plus absolue, et la réalisa. Dès son jeune âge, il avait appris à l'école de sa mère, à haïr «le petit troupeau», et, comme il nous l'apprend lui-même, la pensée de le détruire devint chez lui une idée fixe, qui lui fit oublier qu'ils avaient pris le parti de Henri III contre la Ligue, et porté au trône son aïeul à la pointe de leurs épées; il oublia même qu'il leur devait, en partie, sa couronne, quand, aux jours agités de la Fronde, ils se déclarèrent pour lui contre la turbulence des insurgés; son jugement fut troublé, et il crut travailler à la grandeur de la France, en l'asseyant sur le double fondement de l'unité religieuse et de l'unité politique. Ce que le prince avait commencé, le catholique l'acheva; il crut être agréable à

1. Œuvres diverses de Bayle, t. II, p. 338. La Haye 1727.

Dieu en lui offrant, en expiation de sa vie scandaleuse, le sacrifice des protestants, et, suivant l'expression un peu forte, mais vraie au fond, de Saint-Simon, il expia ses péchés «sur le dos des protestants.»

Quand il révoqua l'édit de Nantes, il crut, comme il le dit dans l'exposé des motifs, que la Réforme était déracinée du sol français; il ne connaissait pas non plus, dans toute leur étendue, les cruautés des convertisseurs, et ne doutait pas que le règne des rigueurs nécessaires ne fut passé ou ne prît bientôt fin. Il devait donc s'applaudir de son œuvre plus que de sa plus grande victoire; son entourage n'était pas propre à lui ouvrir les yeux; ce n'était qu'un immense concert d'éloges. Jamais empereur, chargé des dépouilles opimes d'un peuple vaincu, ne fut salué par de plus immenses acclamations le jour de son entrée triomphale dans Rome, que Louis, après qu'il eut détruit l'œuvre de son aïeul. Bossuet, que quelques historiens ont voulu, pour l'honneur de son grand nom, représenter comme étranger à l'acte de révocation, s'élève jusqu'au plus haut lyrisme: «ne laissons pas, s'écrie-t-il dans son oraison funèbre de Letellier, publier ce miracle de nos jours, faisons en passer le récit aux siècles futurs. Prenez vos plumes sacrées, vous qui composez les annales de l'Église; agiles instruments d'un prompt écrivain et d'une main diligente: hâtez-vous de mettre Louis avec les Constantin et les Théodose. Ceux qui vous ont précédé dans ce beau travail, racontent qu'avant qu'il y eût des empereurs dont les lois eussent ôté les assemblées aux hérétiques, les sectes demeuraient unies et s'entretenaient longtemps. Mais, poursuit Sozomène, depuis que Dieu suscita des princes chrétiens, et qu'ils eurent défendus ces conventicules, la loi ne permettait pas aux hérétiques de s'assembler en public; et le clergé, qui veillait sur eux, les empêchait de le faire en particulier. De cette sorte, la plus grande partie se réunissait, et les opiniâtres mouraient sans laisser de postérité, parce qu'ils ne pouvaient ni communiquer entre eux, ni enseigner librement leurs dogmes. Ainsi tombait l'hérésie avec son venin, et la discorde rentrait dans les enfers d'où elle était sortie. Voici, Messieurs, ce que nos pères ont admiré dans les premiers siècles de l'Église; mais nos pères n'avaient pas vu,

comme nous, une hérésie invétérée tomber tout à coup, les troupeaux égarés revenir en foule, et nos églises, trop étroites pour les recevoir, leurs faux pasteurs les abandonner sans même en attendre l'ordre[1], et heureux d'avoir à leur alléguer leur bannissement pour excuse; tout calme dans un si grand mouvement : l'univers étonné de voir dans un événement si nouveau la marque la plus assurée, comme le plus bel usage de l'autorité et le mérite du prince plus connu et plus révéré que son autorité même. Touchés de tant de merveilles, épanchons nos cœurs sur la piété de Louis, poussons jusqu'au ciel nos acclamations, et disons à ce nouveau Constantin, à ce nouveau Théodose, à ce nouveau Marcien, à ce nouveau Charlemagne ce que les six cent trente Pères disaient autrefois dans le concile de Chalcédoine. Vous avez affermi la foi, vous avez exterminé les hérétiques, c'est le digne ouvrage de votre règne, c'en est le propre caractère. Par vous l'hérésie n'est plus; Dieu seul a pu faire cette merveille. Roi du ciel, conservez le roi de la terre, c'est le vœu des églises, c'est le vœu des évêques.»[2]

Fléchier, que nous retrouverons plus tard à Nîmes, au milieu des dragons de Basville, brûla son encens devant la grande idole du jour. «Quel spectacle, s'écrie-t-il, s'ouvre ici à mes yeux, et où me conduit mon sujet! Je vois la droite du Très-Haut changer, ou du moins frapper les cœurs, rassembler les dispersions d'Israël, et couper cette haie fatale qui séparait, depuis longtemps, l'héritage de nos frères d'avec le nôtre. Je vois des enfants égarés revenir en foule au sein de leur mère; la justice et la vérité détruire les œuvres de ténèbres et de mensonges; une nouvelle église se former dans l'enceinte du royaume, et l'hérésie, née dans le concours de tant d'intérêts et d'intrigues, accrue par tant de factions et de cabales, fortifiée par tant de guerres et de révoltes, tomber tout à coup, comme un autre Jéricho, au bruit des trompettes évangéliques, et de la puissance souveraine qui l'invite ou qui la menace. Je vois la sagesse et la piété du prince, excitant les

1. Bossuet ne pouvait ignorer l'édit qui obligea 700 pasteurs à s'exiler.

2. Oraison funèbre du chancelier Letellier, prononcé par Bossuet le 23 janvier 1686.

uns par ses pieuses libéralités; attirant les autres par les marques de sa bienveillance, relevant sa douceur par Sa Majesté; modérant la sévérité de ses édits par sa clémence, aimant ses sujets et haïssant leurs erreurs; ramenant les uns à la vérité par la persuasion, les autres à la charité par la crainte; toujours roi par autorité, toujours père par tendresse.[1] »

Trente ans après, les mêmes éloges retentissent en face du cercueil du roi. Massillon chargé de faire son oraison funèbre, après avoir critiqué sévèrement plusieurs actes de son règne, n'a que des éloges pour l'extirpation de l'hérésie. « Ici, dit-il, les événements parlent pour moi; spécieuse raison d'État, en vain vous opposâtes à Louis les vues timides de la sagesse humaine; les temples profanes sont détruits, les chaires de la séduction sont abattues, le mur de séparation est ôté; le temps, la grâce, l'instruction achèvent, peu à peu, un changement dont la force n'obtient jamais que les apparences, et l'hérésie depuis si longtemps redoutable au trône, par la force de ses places, par la faiblesse des règnes précédents forcés à les tolérer, par un déluge de sang français qu'elle a fait verser, l'hérésie disparaît; la France, à la gloire éternelle de Louis, est purgée de ce scandale, la contagion ne se perpétua plus dans les familles, et si la crainte fit alors des hypocrites, l'instruction a fait depuis, de ceux qui sont venus après eux, de véritables fidèles. »

XVIII.

Le clergé n'applaudissait pas seul à l'œuvre de Louis; la France presque tout entière se chargeait de l'absoudre. « Vous avez vu, sans doute, écrivait Mme de Sévigné au comte de Bussy, l'édit par lequel le roi révoque celui de Nantes, rien n'est si beau que ce qu'il contient, et jamais aucun roi n'a fait et ne fera rien de plus mémorable[2]. » Le comte de Bussy lui répond : « J'admire la conduite du roi, pour réunir les huguenots; les guerres qu'on leur a faites autrefois, et la Saint-Barthélemy, ont donné vigueur à

1. Oraison funèbre du chancelier Letellier, par Fléchier.
2. Lettre de Madame de Sévigné, 28 octobre 1685.

cette secte; Sa Majesté les sapa petit à petit, et l'édit qu'il vient de donner, soutenu des dragons et de Bourdaloue, a été le coup de grâce. »[1]

Mlle de Scudery, l'écrivain à la mode, s'extasie à la vue des merveilles opérées par le roi contre les huguenots; le grave La Bruyère lui-même, en faisant le portrait d'un grand roi, prend pour modèle Louis XIV: « Il faut, dit-il, qu'il sache aussi se renfermer dans les détails de son royaume, qu'il en bannisse un culte faux, suspect et ennemi de la souveraineté s'il s'y rencontre. » Il n'est pas jusqu'à l'excellent Rollin qui ne loue Louis le Grand d'avoir éteint l'hérésie.[2]

XIX.

A ce concert d'éloges, l'Académie française ajouta pendant longtemps les siens; elle n'avait pas attendu l'acte de révocation pour faire monter, vers le trône, ses louanges et son encens; la première fois qu'elle parla de l'hérésie, ce fut à la mort de Conrart, son fondateur. Le président Rose, successeur de l'académicien protestant, parla de la victoire que Richelieu avait remportée sur l'hérésie en 1681, au moment où les réformés étaient sous le poids de l'oppression la plus épouvantable. Le directeur Donjat s'éleva jusqu'au lyrisme en parlant des succès de Sa Majesté dans la conversion des réformés; il oublia de mentionner les dragons et leurs sabres, Pélisson et sa caisse, les évêques et leurs mandements. L'année suivante, à la réception de l'abbé de Dangeau, petit-fils de Duplessis-Mornay, l'abbé Galloys, chargé de lui répondre, en qualité de directeur, lui rappela son illustre aïeul, « dont l'éloquence aurait, dit-il, mérité les applaudissements du monde entier, si elle avait été employée à défendre une meilleure cause[3]. » En 1684, Lafontaine parla de l'hérésie réduite aux abois[4]; en 1685, Barbier d'Ancourt compara l'émigration à la sortie d'Egypte; Tallemant, ne sachant comment exprimer son admiration pour la victoire sur

1. Noailles, Hist. de Madame de Maintenon, t. III, p. 437.
2. *Idem*, t. III.
3. Harangues académiques, t. Ier, p. 519.
4. *Idem*, t. II, p. 6.

l'hérésie, compare Louis XIV à Apollon, étouffant l'hydre de Lerne. L'Académie proposa, comme concours de poésie, la révocation de l'édit de Nantes; Fontenelle eut le malheur de remporter le prix.[1]

En 1695, Dacier, nouvellement converti, s'écrie dans son discours de réception : « le roi a brisé les chaînes de l'erreur[2]. » L'année suivante, l'abbé Fleury appelle les émigrés protestants de mauvais Français, qui ont mieux aimé renoncer à leur patrie qu'à leur fausse religion.

Les académiciens philosophes se montrent inconséquents avec leurs principes de tolérance. D'Alembert attaque Jurieu, le traite de fou et de visionnaire, et oublie que l'exil est le bouclier du proscrit. Il fallait de longs jours à l'Académie, pour ouvrir les yeux sur l'iniquité de la révocation de l'édit de Nantes; plus tard elle répara noblement ses torts.[3]

Quand toute la France, peuple, clergé, parlement, académiciens, écrivaient, s'associaient par leurs éloges à l'œuvre de Louis XIV, il n'est pas étonnant qu'il ait cru accomplir une œuvre utile à l'État, glorieuse pour l'Église.

XX.

Au milieu de ces concerts d'éloges, qui empêchaient Louis XIV d'entendre les cris de douleur de ses victimes, et de comprendre qu'en frappant ses sujets dissidents, il se frappait cruellement lui-même, il y eut des hommes qui ne mêlèrent pas leurs voix à celles des louangeurs, et déplorèrent amèrement un acte qui blessait les droits de l'humanité, et blessait au cœur la religion catholique qu'il semblait raffermir. De ce nombre furent plusieurs membres de la plus haute noblesse, l'illustre Vauban, Noailles, archevêque de Paris, Saint-Simon....

Saint-Simon, si connu par ses mémoires, avait, malgré ses excentricités, ses rancunes, et sa vanité outrée qui lui faisait voir dans un duc et pair un homme d'une nature supérieure, un coup d'œil juste, pénétrant, une âme droite,

1. Harangues académiques, t. III, p. 115.
2. *Idem*, t. II, p. 405.
3. Bulletin de la société du prot. franç., t. V, p. 605 et suiv.

honnête; il comprit tout de suite l'aveuglement de Louis XIV, et jugea son œuvre avec une grande impartialité; son arrêt est devenu celui de la postérité.

«La révocation de l'édit de Nantes, dit cet écrivain, sans le moindre prétexte et sans aucun besoin, et les diverses prescriptions plutôt que délibérations qui la suivirent, furent les suites de ce complot affreux qui dépeupla un quart du royaume, qui ruina son commerce, qui l'affaiblit dans toutes ses parties, qui le mit si longtemps au pillage public et avoué des dragons, qui autorisa les tourments et les supplices dans lesquels ils firent réellement mourir tant d'innocents de tout sexe par milliers, qui ruina un peuple si nombreux, qui déchira un monde de familles, qui arma les parents contre les parents pour avoir leurs biens et les laisser mourir de faim; qui fit passer nos manufactures aux étrangers, fit fleurir et regorger leurs États aux dépens du nôtre, et leur fit bâtir de nouvelles villes; qui leur donna le spectacle d'un si prodigieux peuple proscrit, nu, fugitif, errant, sans crime, cherchant asile loin de sa patrie; qui mit nobles, riches, vieillards, gens souvent très-estimés pour leur piété, leur savoir, leurs vertus, des gens aisés, faibles, délicats, à la rame, et sous le nerf très-effectif du *comite*, pour cause unique de religion; enfin, qui, pour comble de toutes horreurs, remplit toutes les provinces du royaume de parjures et de sacriléges, où tout retentissait des hurlements de ces infortunées victimes de l'erreur, pendant que tant d'autres sacrifiaient leur conscience à leurs biens et à leur repos, et achetaient l'un et l'autre par des abjurations simulées, d'où sans intervalles on les traînait à adorer ce qu'ils ne croyaient point, et à recevoir réellement le divin corps du Saint des saints, tandis qu'ils étaient persuadés qu'ils ne mangeaient que du pain qu'ils devaient encore abhorrer. Telle fut l'abomination générale qui fut enfantée par la flatterie et par la cruauté. De la torture à l'abjuration, et de celle-ci à la communion, il n'y avait pas souvent vingt-quatre heures de distance, et leurs bourreaux étaient leurs conducteurs et leurs témoins. Ceux qui, par la suite, eurent l'air d'être changés avec plus de loisir, ne tardèrent pas, par leur fuite ou par leur conduite, à démentir leur prétendu retour.

«Presque tous les évêques se prêtèrent à cette pratique subite et impie. Beaucoup y forcèrent, la plupart animèrent les bourreaux, forcèrent les conversions, et ces étranges convertis à la participation des divins mystères pour grossir le nombre de leurs conquêtes, dont ils envoyèrent les états à la cour pour en être d'autant plus considérés et approchés des récompenses.

«Les intendants des provinces se distinguèrent à l'envi à les seconder, eux et les dragons, et à se faire valoir aussi à la cour par leurs listes. Le très-peu de gouverneurs et de lieutenants-généraux de province qui s'y trouvaient, et le petit nombre de seigneurs résidant chez eux, et qui purent trouver moyen de se faire valoir à travers les évêques et les intendants, n'y manquèrent pas.

«Le roi recevait de tous les côtés des nouvelles et des détails de ces persécutions et de ces conversions. C'était par milliers qu'on comptait ceux qui avaient abjuré et communié : deux mille dans un lieu, six mille dans un autre, tout à la fois et dans un instant. Le roi s'applaudissait de sa puissance et de sa piété. Il se croyait au temps de la prédication des apôtres, et il s'en attribuait tout l'honneur. Les évêques lui écrivaient des panégyriques. Toute la France était remplie d'horreur et de confusion, et jamais tant de triomphes et de joie, jamais tant de profusion de louanges. Le monarque ne doutait pas de la sincérité de cette foule de conversions; les convertisseurs avaient grand soin de l'en persuader et de le béatifier par avance. Il avalait ce poison à grands traits. Il ne s'était jamais cru si grand devant les hommes, ni si avancé devant Dieu dans la réparation de ses péchés et du scandale de sa vie. Il n'entendait que des éloges, tandis que les bons et les vrais catholiques, et les saints évêques gémissaient de tout leur cœur de voir des orthodoxes imiter, contre les erreurs et les hérétiques, ce que les tyrans hérétiques et païens avaient fait contre la vérité, contre les confesseurs et contre les martyrs. Ils ne pouvaient surtout se consoler de cette immensité de parjures et de sacriléges. Ils pleuraient amèrement l'odieux durable et irrémédiable que de détestables moyens répandaient sur la véritable religion, tandis que nos voisins exaltaient de nous voir ainsi nous affaiblir et de nous détruire nous-mêmes, pro-

fitaient de notre folie, et bâtissaient des desseins sur la haine que nous nous attirions de toutes les puissances protestantes. »

Le jugement que Saint-Simon porte sur l'œuvre de Louis XIV fut prononcé en connaissance de cause. Il eût été plus sévère si, comme Bayle, il eût entrevu que la destruction du protestantisme inaugurerait le règne de l'incrédulité. Revenons aux suites de l'édit de révocation. Nous avons à peine ébauché la série des épouvantables malheurs qu'il entraîna avec lui.

LIVRE XXXIX.

I.

Les nouveaux convertis étaient plus malheureux que leurs frères, qui avaient persévéré dans leur foi; leur conscience s'était réveillée et les tourmentait plus durement que les dragons; elle leur criait qu'ils appartenaient à la classe des lâches, qui ont renié Jésus-Christ et que Jésus-Christ reniera au grand jour du jugement. Des scènes déchirantes se passaient dans l'intérieur du foyer domestique : le mari succombait sous les reproches de sa femme; « c'est toi, lui disait-elle, qui m'a fait renier mon maître, » et quand celui-ci, hors de lui, remplissait sa maison de ses cris, la femme avait le cœur percé de douleur. Le culte catholique, auquel ils étaient contraints d'assister, leur semblait de plus en plus odieux; ils n'y trouvaient rien pour l'esprit, rien pour l'âme, rien pour le cœur; ils n'y trouvaient pas surtout la Bible qu'on leur avait ravie, et ils entendaient des prédicateurs leur affirmer, qu'elle n'était bonne, ni pour l'édification, ni pour l'instruction, ni pour la consolation; cependant, comme ils réclamaient toujours la permission de la lire, le clergé se décida à en faire une traduction; ses docteurs de Louvain[1], se mirent hardiment à l'œuvre, et foulant aux pieds toute pudeur, ils firent dire aux livres saints ce qu'ils n'ont jamais dit; ils accommodèrent leurs écrits aux décisions du concile de Trente; et un jour ils apprirent au monde que les chrétiens primitifs faisaient des pèlerinages, chantaient la messe, invoquaient les saints, vénéraient les images, croyaient au purgatoire et au sacrement du mariage; tout s'y trouvait, jusqu'aux légats du pape; parmi ces traducteurs, qui couchaient la Sainte-Écriture sur leur lit de Procuste, il y en avait un nommé Boxhornius, qui fut épouvanté de l'œuvre sacrilége qui lui avait été confiée. Il

1. Elle avait pour titre : Le Nouveau Testament de notre Seigneur Jésus-Christ, traduit du latin en français par les théologiens de Louvain.

ouvrit les yeux: «Après avoir reçu l'ordre, dit-il, de mettre à exécution le décret tyrannique des inquisiteurs, et après avoir marqué jusqu'à 600 divins passages pour y passer l'éponge, et pour être effacés (lesquelles miennes fautes je souhaite pouvoir effacer de mon sang et de mes larmes!); mon cœur, enfin, fut touché, et mes yeux ouverts par la miséricorde de mon Dieu, découvrirent clairement l'abomination dans la papauté, l'idole dans le temple, la tyrannie dans la république, et l'infection dans la religion.[1]»

II.

Les nouveaux convertis reconnurent de suite que la Bible de Louvain ne ressemblait pas à celle qu'on leur avait ravie; ils se mirent à la recherche de tous les livres dans lesquels ils pourraient trouver quelque instruction et surtout un peu de consolation; mais ce qui leur rendait surtout la vie amère, c'était la vue de leurs enfants, qui allaient devenir la proie des convertisseurs. Leur mort qui, dans des temps ordinaires, leur eût paru le comble de la douleur, eût été pour eux un immense soulagement; ils redoutaient moins le sépulcre que le prêtre. Dans cette extrémité un grand nombre n'hésita pas, ils résolurent, avec d'autres protestants, demeurés fidèles à leur foi, de s'expatrier. Dans une seule vallée du Dauphiné, il y eut huit cents personnes qui émigrèrent; plusieurs villages devinrent déserts, il y eut même des villes dont la population diminua considérablement, et qui, de cités vivantes et animées, devinrent des solitudes; à la vue de ces désertions en masse, la cour donna des ordres pour les empêcher; partout les fugitifs trouvaient des barrières; les frontières étaient gardées par une nuée d'agents, qui renouvelèrent quelques-unes des scènes des dragonnades; mais comme il était impossible de garder quatre à cinq cents lieues de côtes et de frontières, les protestants échappaient souvent à la vigilance de leurs argus. Le désir ardent qu'ils avaient de quitter un pays qui leur était devenu odieux, les rendait ingénieux et capables de supporter les plus grandes souffrances et les plus dures pri-

1. Boxbornius, *De Euch. init.*, liv. III.

vations. « Du côté de la mer, dit Élie Benoît, on se cachait sous des balles de marchandises, sous des monceaux de charbon, dans les tonneaux vides mêlés parmi d'autres pleins de vin, d'eau-de-vie, d'huile, d'autres liqueurs, où on n'avait d'ouverture que la bonde pour respirer. On s'enfermait dans des trous, où on était entassé les uns sur les autres, hommes, femmes, enfants, où on ne prenait d'air qu'à certaines heures de la nuit. On demeurait dans cette contrainte pour attendre le vent, ou la commodité des visiteurs, huit ou quinze jours, et l'ardeur de sortir d'un pays où la conscience était trop opprimée, donnait la force de supporter des incommodités qui, dans d'autres occasions, auraient mis à bout la patience en deux heures. Le silence, l'obscurité, l'air étouffé, la puanteur, tout ce qui pouvait faire le plus de peine, devenait aisé pour les personnes les plus délicates, pour les femmes grosses, pour les vieillards, pour les malades, pour les enfants. On a souvent vu des enfants d'un naturel éveillé, remuant, inquiet, sujets à crier pour la moindre chose, demeurer dans ces obscures cachettes aussi longtemps que des personnes d'un âge mûr, sans jeter un cri, ni donner une marque d'impatience. On se hasardait quelquefois dans de simples barques pour un trajet, dont la pensée aurait fait trembler dans un autre temps. Pourvu qu'il se trouvât un pêcheur qui voulût louer sa peine et sa barque, il se trouvait toujours des gens prêts à tenter le passage.

«L'amour du gain transforma en guides les agents du gouvernement, chargés de s'opposer à la fuite des réformés. Plusieurs d'entre eux y gagnèrent des sommes considérables en favorisant leur évasion; mais malheur à ceux qui n'avaient pas d'argent: ils étaient saisis sans pitié, et demeuraient les témoins de la fidélité des gardes à remplir leurs devoirs.»[1]

III.

La désertion était devenue une contagion qui gagnait, de proche en proche; femmes, enfants, vieillards, jeunes

1. Élie Benoît, t. V, liv. XXIV. — Lettres pastorales de Jurieu.

filles, tous portaient des regards de convoitise vers la frontière qui les mettrait à l'abri des agents inquisiteurs du clergé, et leur permettrait d'aller aux pieds d'une chaire protestante, s'édifier, confesser leurs péchés, et demander leur réintégration dans l'Église. Pour atteindre ce but, ils tentaient tout; s'ils échouaient, ils recommençaient; la nécessité les rendait ingénieux. «Quelques-uns, dit l'historien de l'édit de Nantes, s'étant rendus heureusement dans quelque ville frontière, se mettaient dans l'état le plus propre qu'ils pouvaient, prenaient du beau linge, des habits galants, des souliers bons à marcher sur le marbre, ou dans une salle de parquetage, et une petite canne à la main, passaient aux travers des corps de garde comme des gens qui allaient faire, dans un lieu voisin, quelque visite ou quelque promenade. Quelques autres, déguisés en courriers, passaient sans donner le temps de les regarder au visage. L'équipage de chasseur servait à d'autres; et leur voyant un chien courant devant eux, et un fusil sur l'épaule, on ne pensait pas à les retenir. Souvent il s'en déguisait en paysans qui, menant quelque bétail devant eux, ou même portant quelque fardeau sous le bras ou sur les épaules, faisaient semblant de se rendre à quelque marché. On en voyait déguisés en portefaix, qui roulaient, devant eux, quelque brouette ou semblaient porter quelque ballot de marchandise. Plusieurs, ou conduisaient quelque charrette chargée de fumier, ou aidaient à leur guide à porter une civière, ou portaient une hotte pleine sur le dos, et allaient, disaient-ils, se rendre dans quelque jardin, hors des lieux où étaient les corps de garde. D'autres prenaient le nom de quelque soldat qui se rendait à sa garnison, dans quelques villes des Pays-Bas ou en Allemagne. Il y en avait qui se déguisaient en valets et qui portaient les couleurs. Souvent un gros paysan, qui servait de guide, faisait le seigneur, marchait, bien monté, couvert de riches habits; et se faisait traiter magnifiquement, pendant qu'un gentilhomme, qui suivait à pied ou portait la valise, le servait à table, mangeait à la cuisine, pansait les chevaux et couchait dans l'écurie; jamais on n'a vu tant de marchands qui eussent des affaires dans les pays étrangers, et qui étaient appelés à Bruxelles, à Anvers, à Francfort et dans toutes les villes

de commerce, ou par quelque banqueroute de leurs correspondants, ou par quelques affaires de compte; et parce qu'on ne voulait pas ruiner le négoce, on ne refusait point le passage à ceux qui appuyaient leur déguisement de quelque circonstance vraisemblable. Jamais on n'a vu un si grand trafic de passe-ports; il y avait des gens qui en avaient pour tout le monde. Les secrétaires des gouverneurs de province ou de ville, et ceux des intendants, étaient de bonne composition; les commis même des secrétaires d'État, quoiqu'ils les vendissent plus cher, savaient en expédier pour de l'argent, et il y avait quelquefois lieu de soupçonner qu'ils faisaient part de leurs profits à leurs maîtres. Il y avait des gens qui en vendaient de contrefaits; et il se trouvait des personnes téméraires qui hasardaient leur vie sur la foi de ces actes. On a vu quelquefois un passe-port servir à plusieurs personnes, en les faisant passer en divers lieux et en divers temps, et lorsque la vieillesse de la date les rendait suspects, on levait le soupçon par quelque somme d'argent qui éblouissait les commissaires; mais quand on ne pouvait se servir de tous ces expédients, parce qu'on n'avait pas de quoi fournir à tant de dépenses, ou parce qu'on avait à sauver des femmes et des enfants, on prenait des routes écartées et impraticables; on ne marchait que la nuit, on allait passer les rivières et les gués inconnus ou abandonnés à cause de la difficulté des passages; on passait les jours dans les bois, dans les cavernes, dans les lieux où on avait à souffrir selon la saison, le serein, la pluie, les neiges, le vent, les brouillards. Les plus heureux demeuraient cachés dans quelque grange sous des monceaux de foin ou de paille, jusqu'à ce que l'heure de marcher fût arrivée, et comme pour trouver des lieux qui ne fussent pas gardés, et pour éviter ceux où il y avait quelque danger; s'il fallait faire de grands détours, on était réduit à passer plusieurs nuits dans ces incommodités, quand même on n'eût plus que deux ou trois lieues à faire pour être en sûreté.»[1]

Les fugitifs ne pouvaient arriver aux frontières que par des chemins rudes ou boueux. Il fallait les franchir à pied

1. Élie Benoît, t. V, liv. XXIV.

et braver la pluie, le froid, l'orage; rien ne rebutait les émigrants: ils entreprenaient, non-seulement sans crainte, mais avec une grande joie, de pareils pèlerinages. Il semblait qu'une main invisible et puissante les rejetait de leur patrie; on ne calculait ni la longueur. ni les fatigues, ni les dangers de la route. Passer la frontière, c'était le souverain bien du moment; trouver un guide, c'était trouver un trésor; on s'abandonnait à lui avec confiance, on le suivait au milieu des forêts solitaires, le long des torrents, à travers les rocs escarpés. Des femmes de qualité montraient un courage qu'on n'aurait pas attendu d'elles; elles se déguisaient en servantes, en nourrices, en paysannes; celles qui étaient belles se défiguraient le visage, de peur d'exciter la convoitise de leurs guides; il y en eut qui se firent emballer dans des tonneaux, d'autres qui prirent un habit de laquais, et suivaient à pied leur guide qui singeait le gentilhomme.

Les parents pensaient moins à leur sûreté qu'à celle de leurs enfants; pour les faire sortir du royaume, ils employaient des moyens ingénieux : ils s'habillaient en mendiants, et, couverts de sales haillons, ils demandaient leur pain de porte en porte; leurs enfants, demi-nus, sales, les suivaient; ceux qui étaient trop jeunes pour marcher étaient portés par des guides déguisés en mendiants; leur vue excitait la pitié, et on ne se doutait pas que cette famille déguenillée fût celle d'un riche bourgeois protestant ou d'un gentilhomme; les enfants jouaient admirablement leur rôle et ne se démentaient pas; c'est ainsi que beaucoup de familles franchirent la frontière, le nombre en fut très-considérable; dans deux mois (août et septembre 1687), 11,000 personnes arrivèrent en Suisse; quelquefois, dans une semaine, il arrivait 1,200 à 1,300 émigrants à Genève. On sortait de France par la mer, par la frontière belge, par celle du Rhin; si les réformés n'eussent pas craint d'être arrêtés et conduits aux galères, Louis XIV aurait pu dire avec vérité, que l'hérésie n'existait plus dans son royaume.

Nous n'entrerons pas dans des détails qui nous feraient sortir des bornes que nous nous sommes prescrites. Nous nous contentons de renvoyer nos lecteurs au journal de Jean Migault, qui contient un des épisodes les plus inté-

ressants et les plus curieux sur l'évasion des protestants.[1]

IV.

Ce ne fut pas l'un des spectacles les moins étonnants d'un siècle qui en eut tant, que la vue d'un peuple qui donnait à une génération, profondément égoïste, un exemple si éclatant de sa fidélité aux convictions religieuses. Il eût pu vivre en paix, conserver ses biens, les accroître, voir tomber sur lui le regard gràcieux d'un maître tout-puissant: il ne le voulut pas, s'exila volontairement et renonça à ce qui laisse tant de souvenirs ineffaçables dans le cœur, au sol natal; il lui dit adieu sans espoir de retour, tant grande était sa soif, de pouvoir, sur un coin de terre libre, célébrer son culte en paix.

Dieu, qui ne se laisse jamais sans témoignage à l'égard de ceux qui ont le saint courage de son service, disposa les cœurs des habitants des contrées où les réformés cherchaient un asile. Fréderic-Guillaume, électeur de Brandebourg, comprit la faute de Louis XIV et la mit à profit; il répondit à l'édit du 18 octobre 1685, par celui de Potsdam du 29 du même mois. Dans la préface de cet édit, dicté moins par le chrétien que par l'homme politique, il disait: «Comme les persécutions et les rigoureuses procédures qu'on exerce depuis quelque temps en France, contre ceux de la religion réformée, ont obligé plusieurs familles de sortir du royaume, et de chercher à s'établir dans les pays étrangers, nous avons bien voulu, touchés de la juste compassion que nous devons avoir pour ceux qui souffrent pour l'Évangile et pour la pureté de la foi, que nous confessons avec eux, par le présent édit signé de notre main, offrir auxdits Français une retraite sûre et libre dans

1. Pour tout ce qui concerne l'émigration, voir: *Claude*, Plaintes des protestants. — *Jurieu*, Lettres pastorales. — Manuscrit de *Blanche Gamond*. — *Élie Benoit*, Hist. de l'édit de Nantes. — *Weiss*, Histoire des réfugiés. — *Corbière*, Histoire de l'église de Montpellier. — *De Félice*, Histoire des protestants de France. — *Rossier*, Histoire des protestants de Picardie. — *Lièvre*, Histoire de l'église protestante du Poitou. — Bulletin de l'hist. du prot. franç. — Les bibliothèques des églises wallonnes renferment de précieux documents.

toutes les terres et provinces de notre domination, et leur déclarer en même temps de quels droits, franchises et avantages nous prétendons les y faire jouir, pour les soulager et pour subvenir, en quelque manière, aux calamités avec lesquelles la Providence divine a trouvé bon de frapper une partie si considérable de son Église.»[1]

Cette offre de l'électeur affermit les résolus, décida les incertains, et ouvrit une large porte à l'émigration, aux protestants de l'est et du nord du royaume. Ils savaient que dès qu'ils auraient mis le pied sur cette terre de réfuge, ils y trouveraient une patrie. Ils ne se trompaient pas; le pays était pauvre, mais les cœurs étaient généreux. L'électeur dit un jour : «Je vendrai ma vaisselle plutôt, que de les laisser manquer de secours.»

Toutes les classes de la société, militaires, gentilshommes, pasteurs, écrivains, légistes, médecins, peintres, architectes, négociants, industriels, artisans, cultivateurs, fournirent leur contingent au refuge, et formèrent de nombreuses colonies qui ne tardèrent pas à devenir florissantes. Chacun apporta, sur cette terre hospitalière, sa science, sa piété, ses talents, son industrie, ses bras, sa reconnaissance, et, comme si cette terre, en arrière d'un siècle, eût été frappée par la baguette d'une fée, on y vit s'élever de belles manufactures de laine et de soie, à l'instar de celles de Reims et de Lyon; on y convertit le chiffon en papier, comme à Angoulême et à Ambert; on y fabriqua les cuirs comme à Tours; des chapeaux comme à Caudebec; l'art du chamoiseur, du mégissier et du gantier, de l'orfèvre et du bijoutier, y prospérèrent; on y fabriqua des armes et des instruments de cuivre, des toiles peintes, des cotonnades, des tapis et des tapisseries; on y établit un commerce de modes, on y exploita des mines de fer et de cuivre.

Les réfugiés, que le vent de la persécution y avait amenés d'Orange et des vallées vaudoises, perfectionnèrent l'agriculture; ils apprirent à leurs hôtes à faire des prairies artificielles, à cultiver le lin, le colza, le tabac, qui devint l'une des richesses du pays; ils créèrent l'horticulture et la culture des fleurs.

1. Ancillon, Histoire de l'établissement des réfugiés en Brandebourg. Berlin, 1690.

L'hospitalité de l'électeur fut largement récompensée, moins encore par l'industrie et l'activité de ses nouveaux sujets que par leurs vertus. Formés à la rude et salutaire école du malheur, les réfugiés montraient leur foi par leurs œuvres, et faisaient, selon le commandement de leur maître, luire leur lumière devant les hommes.

Plusieurs hommes remarquables faisaient partie du refuge; nous en citerons quelques-uns : Schomberg, Ancillon, Abbadie.

Abbadie était né, en 1654, à Nay, petite ville du Béarn, de parents pauvres; quelques hommes généreux se chargèrent de son éducation, et l'envoyèrent étudier successivement à Puylaurens, à Saumur et à Sédan. En 1685, il alla à Paris pour se former à la prédication. Bientôt après, il fût appelé à desservir la colonie naissante de Berlin, sur laquelle il jeta beaucoup d'éclat, et qu'il ne quitta que sur les instances de Schomberg.

Abbadie, après s'être acquis un nom comme prédicateur, mit le sceau à sa réputation par son *Traité de la vérité de la religion chrétienne*. Ce célèbre ouvrage parut la première fois à Rotterdam en 1684, au moment où Louis XIV se préparait à appeler ses sujets dissidents à opter entre l'exil et l'apostasie. Ce livre causa une sensation universelle; jamais le christianisme n'avait été défendu contre l'incrédulité avec plus de science, de force, de raison et de logique. La preuve de la divinité de la révélation chrétienne, y était portée jusqu'au dernier degré de l'évidence morale; chose digne de remarque, ce fut parmi ceux, qui devaient se faire les apologistes de la révocation de l'édit de Nantes, que l'enthousiasme fut le plus à son comble; «c'est, disait la légère et spirituelle Madame de Sévigné, le plus divin de tous les livres; cette estime est générale, je ne crois pas qu'on ait jamais parlé de la religion comme cet homme là [1].» Il n'y a que ce livre à lire au monde, disait Bussy-Rabutin, c'est un livre divin, je ne dis pas seulement pour la matière, mais encore pour la forme; je ne veux plus lire que ce livre-là pour ce qui regarde mon salut.» — «La seule chose qui me choque, disait Mon-

1. Voir les appréciations de la vérité de la religion chrétienne dans Ernesti, *Newe theolog. Biblioth.*, t. I[er], p. 43.

tausier à Spanheim, l'ambassadeur de l'électeur de Brandebourg, c'est que cet homme soit de Berlin.»

Cet écrivain, qui honora la France par son génie, et qui fournit aux protestants et aux catholiques des armes contre l'incrédulité, vécut et mourut sur la terre étrangère[1], et le prince qui permettait aux pirates d'Alger de pratiquer leur culte à Marseille, n'eut jamais l'idée d'ouvrir au grand Abbadie une chaire dans sa capitale, pour y faire un cours d'apologétique chrétienne; s'il l'eût fait, il eut préparé à la France une génération d'hommes qui eût résisté au souffle dissolvant de cette incrédulité, qui mina sourdement son trône, et prépara le cataclisme dans lequel il s'engloutit.

V.

L'Angleterre comme le Brandebourg, se montra hospitalière pour les protestants; depuis plus de cent ans, elle les soutenait par ses armes et ses traités; mais à part Edouard VI et Cromwell, ses souverains les avaient aidés plus dans l'intérêt de leur politique que dans celui de leur foi; plus généreux que leurs princes, les protestants anglais s'étaient toujours montrés sympathiques pour leurs coreligionnaires de France. Les persécutions, qui eurent lieu sous François Ier et Henri II, leur envoyèrent l'avant-garde des fugitifs. Les dragonnades, avant et après l'édit de révocation, leur envoyèrent le reste. Dieu bénit les émigrants; car il disposa favorablement le cœur de leurs hôtes, qui les aidèrent à s'établir dans leur pays d'adoption; une somme de deux cent mille livres sterling fut collectée, et forma un fond désigné sous le nom de *royal bounty* ou bénéficence royale. L'esprit pratique des Anglais se révéla, dans cette circonstance, d'une manière remarquable: on pensa à tout, on pourvut à tout; dans le courant d'une seule année (1687), quinze mille cinq cents Français furent secourus; le comité, chargé de répartir les sommes, nous donne, dans le compte rendu de ses

1. Abbadie mourut en Irlande dans la 73e année de son âge, il était doyen de Killalow et avait desservi pendant quelque temps l'église française de Londres, dite de Savoie. La liste de ses ouvrages se trouve dans la France protestante, art. Abbadie.

travaux, des détails statistiques du plus haut intérêt. « Ce comité, dit M. Weiss, distingue parmi eux cent quarante personnes de qualité avec leurs familles, cent quarante-trois ministres, cent quarante-quatre légistes, médecins, marchands et bourgeois; il désigne les autres sous la dénomination générale d'artisans et d'ouvriers. Les personnes de qualité reçurent, pendant toute cette année, des secours hebdomadaires en argent. Leurs fils furent placés dans les meilleures maisons de commerce; environ cent cinquante d'entre eux entrèrent dans les rangs de l'armée, et furent pourvus, aux frais du comité, d'un équipement complet; les ministres obtinrent, pour eux et pour leurs familles, des pensions qui furent payées régulièrement; leurs fils reçurent de l'emploi chez de riches négociants ou chez des personnes de qualité. Un secours hebdomadaire fut alloué aux malades et à ceux que leur grand âge empêchait de pourvoir à leur subsistance par le travail; le plus grand nombre des artisans et des ouvriers, furent employés dans les manufactures anglaises. Le comité leur fournit les instruments et les outils nécessaires à l'exercice de leur profession, et pourvut, en même temps, à tous leurs autres besoins. Six cents d'entre eux qu'il ne put placer en Angleterre, furent envoyés, à ses frais, en Amérique. Quinze églises françaises furent construites avec le produit de cette souscription nationale, dont trois à Londres et douze dans les divers comtés, où le plus grand nombre des réfugiés s'étaient établis.

« Au commencement de l'année 1688, sept cent soixante-dix familles, fixées tant à Londres que dans les provinces, recevaient des secours hebdomadaires du comité français; à savoir : cent soixante-dix familles de personnes de qualité, cent dix-sept ministres mariés, cent quatre-vingt-sept familles de légistes, de médecins, de négociants et de bourgeois, et deux cent quatre-vingt-seize personnes de condition inférieure, qui, soit à cause de leur âge, soit à cause de leurs infirmités, n'étaient pas en état de se suffire. Le nombre total de ceux qui réclamaient des secours, s'élevait environ à vingt-sept mille.[1] »

Les réfugiés soldèrent largement l'hospitalité anglaise;

1. Weiss, Histoire des réfugiés, t. Ier, p. 286.

plus de 70,000 manufacturiers et ouvriers, dont la plupart étaient originaires de la Touraine, du Lyonnais, de la Picardie, de la Normandie et des provinces maritimes de l'ouest, se répandirent dans le royaume, où ils fondèrent de florissantes églises. Un grand nombre se fixa à Londres, et peupla le quartier désert de Spitafields où demeurent encore leurs descendants. Ces hommes actifs, entreprenants, importèrent en Angleterre leur industrie; ils perfectionnèrent celle de leurs hôtes, les dotèrent de celles qui leur étaient inconnues, et concoururent largement avec eux à jeter les bases de cette colossale industrie, qui aspire à avoir le monde entier pour marché.

Les réfugiés donnèrent à l'Angleterre quelques hommes remarquables, qui exercèrent une salutaire influence sur le progrès de la science et de la littérature. Savery, ancien capitaine au service de Louis XIV, inventa une machine pour le dessèchement des marais. Papin[1], dont le nom se rattache à la plus belle découverte des temps modernes, l'emploi de la vapeur, eut en Angleterre l'idée de faire marcher un vaisseau «sans rames, ni voiles». Sa première machine était grossière, imparfaite; mais avec elle, il fraya à la science une route féconde. Papin était médecin; il dut quitter la France, où la loi ne lui permettait pas d'exercer son art.

Justel, né en 1620 et mort en 1693, était un savant de premier ordre; pendant qu'il était secrétaire de Louis XIV, il pressentit les malheurs qui allaient fondre sur ses frères, vendit sa riche bibliothèque, et préférant l'exil aux délices de la cour, il se retira à Londres, où il fut reçu avec une grande distinction; le roi le nomma son bibliothécaire; sa réputation scientifique était si bien établie, qu'il était choisi pour arbitre dans les questions qui divisaient les érudits; sa conversation était pleine d'intérêt, il causait sur tout et de tout, avec esprit, justesse et profondeur : il était une bibliothèque parlante.

Saint-Evremont, dont le nom occupe une belle page dans l'histoire littéraire du grand siècle, était né, en 1613, à Saint-Denis-le-Guast, près de Coutances. Il commença sa vie aventureuse dans le tumulte des camps. Il vécut,

1. Il naquit à Blois en 1647 et mourut à Marbourg en 1710.

comme tous les cadets de famille, de son épée, mais en soldat lettré; il fut, tour à tour, lieutenant des gardes et lecteur du prince de Condé, et assista à toutes les batailles de ce grand capitaine; dans ses heures de loisir, il philosophait sous la tente et préludait à sa renommée de merveilleux causeur. Il attaqua, tour à tour, le prince de Condé, Mazarin, Louis XIV lui-même; une lettre satirique, qu'il écrivit sur le traité des Pyrénées, l'obligea à s'exiler en Angleterre, où il demeura jusqu'à sa mort, arrivée en 1703. Il refusa la grâce que Louis XIV lui offrit, alléguant sa vieillesse et ses infirmités. Sa maison était le rendez-vous des réfugiés français; là ils se sentaient sur la terre natale, moins ses périls. Saint-Evremont n'oublia pas ses coreligionnaires proscrits; il légua aux plus indigents d'entre eux une somme considérable; il n'oublia pas non plus les pauvres catholiques, tant ses compassions pour toutes les infortunes étaient grandes. L'Angleterre, fière de son hôte, accorda à ses restes une place dans l'abbaye de Westminster, le panthéon de ses hommes célèbres.[1]

A côté de ces hommes, nous devons mentionner Rapin de Thoyras, vaillant capitaine, historien profond, jurisconsulte éminent, qui défendit la cause protestante, de sa plume et de son épée; Misson, l'auteur du théâtre sacré des Cévennes; Pierre-Antoine Motteux de Rouen, qui s'assimila si bien la langue anglaise, qu'il rendit Michel de Cervantes et Rabelais populaires en Angleterre, par les traductions qu'il fit de leurs ouvrages; Graverol, l'un des fondateurs de l'académie de Nîmes, poëte et auteur d'une histoire de sa ville natale, qu'il dédia à ses compatriotes établis à Londres; en terminant, Graverol s'écrie, en s'adressant à ses frères auxquels il a raconté, en termes simples et touchants, les souffrances des protestants nîmois: «Nous donc qui ne sommes dans un pays si éloigné du nôtre, que pour la parole de Dieu et pour le témoignage de Jésus-Christ, étudions-nous à rendre notre confession et notre foi glorieuses, par une conduite sage et modeste, par une vie exemplaire et par un entier dévouement au service de Dieu. Souvenons-nous toujours

1. Sayous, Histoire de la littérature française à l'étranger, t. II.

que nous sommes les enfants et les pères des martyrs. N'oublions jamais cette gloire; tâchons de la transmettre à notre postérité.[1] »

VI.

La Suisse, depuis longtemps, était pour les protestants une terre de refuge; déjà, sous Charles IX, Genève avait reçu un nombre considérable de fugitifs, et, plus tard, deux des plus grands hommes du protestantisme français, d'Aubigné et Rohan, devinrent ses hôtes. La facilité de sortir de France, par la frontière du Jura, amena en Suisse une quantité considérable d'émigrants. Les premiers qui quittèrent le royaume, furent ceux du pays de Gex et de la Bresse; à l'approche des dragons, ils prirent l'épouvante et arrivèrent en foule à Genève dans la journée du 21 septembre 1685, emportant, avec eux, leurs meubles et ce qu'ils avaient de plus précieux. Quelques semaines après, quand l'édit de révocation eut enlevé toute espérance aux réformés, ils partirent en nombre considérable du Dauphiné, du Languedoc et de toutes les provinces de France. En 1687, l'émigration atteignit son plus haut chiffre; les 16, 17 et 18 août, huit cents fugitifs, la plupart du Dauphiné, entrèrent dans Genève[2]. Les émigrés se dirigèrent vers tous les cantons protestants qui sympathisèrent à leur infortune, et les reçurent comme des frères. Lausanne, Berne, Bâle, Zurich, Schaffhouse, furent admirables de dévouement. Les dernières recherches de M. Gaberel, ont mis en évidence la charité inépuisable des Suisses, charité d'autant plus admirable qu'elle dura quarante ans. « La bourse française de Genève[3], dit le savant et véridique historien, employait annuellement, dans les temps paisibles du dix-septième siècle, de 7,000 à 15,000 florins en faveur des proscrits réformés

1. Graverol, Histoire de la ville de Nîmes. Londres 1703.
2. Journal de Flournoy, année 1687. — Registre du Conseil de Genève (1687).
3. Elle était formée du produit des dons des particuliers et de l'État. — Mémoire sur l'émigration protestante en Suisse, lu dans l'une des séances de l'Institut (1860).

du royaume. Dès que l'édit de Nantes fut révoqué, les revenus et les dépenses de cet établissement se décuplèrent. Les dons pour l'année 1685, s'élèvent à 88,161 florins. Durant trente-cinq années, les subventions oscillent entre 90,000 et 150,000 florins. Les deux années qui présentent un maximum, sont 1718 où l'on dépense 229,395 florins, et 1709, où cette somme s'élève à 234,672 florins.

« En résumé, Genève a fourni pour quarante années, en subventions officielles, aux réfugiés de l'édit de Nantes, 5,143,266 florins.

« Les sommes dépensées par Berne et Vaud, dépassent, pour la même période, 4,000,000 florins.

« Dans ces chiffres ne sont compris, ni les secours individuels, ni les semaines et les mois d'hospitalité gratuite, ni les subventions en nature, spécialement accordées par des communes rurales et les villes riveraines des lacs du Léman et de Neuchâtel.

« Quoique les archives gènevoises soient toujours modestes et concises en leur langage, elles décrivent parfois l'extrême détresse qui pesait alors sur la cité du refuge. Un jour, en 1686, après avoir secouru plus de quarante mille personnes en deux mois, les gérants de la bourse française sont dans la consternation; leur caisse est vide, les capitaux disponibles sont dépensés, aussi bien que les revenus, et l'on signale l'arrivée de nouveaux convois de réfugiés! Quel rapport adresser au gouvernement surchargé lui-même des soins matériels de l'hospitalité.... Le professeur Benedict Pictet, résume la situation financière et conclut en ces termes : « Nos ressources sont anéanties, et cependant plus que jamais nous devons aimer nos prochains comme nous-mêmes. » De leur côté, les magistrats de Genève ne perdent pas courage, ils font de nouveaux appels à la charité privée; afin de simplifier le travail des collecteurs, ils engagent leurs concitoyens à verser toutes leurs offrandes dans les troncs des temples, à certains jours désignés.

« Alors se manifestent ces sacrifices accomplis par la main droite et que la gauche ignore. On recueillit souvent des groupes contenant quinze ou vingt pièces d'or. Ces monnaies, frappées au commencement du siècle, étaient soigneusement conservées comme ressources nécessaires

dans ces temps où la guerre et la persécution bannissaient toute sécurité individuelle ou nationale.»

VII.

Louis XIV, en apprenant la fraternité des Suisses pour leurs coreligionnaires, fut irrité qu'une petite ville comme Genève osât, par son hospitalité, censurer publiquement son édit de révocation; il oublia que la terre étrangère est l'asile du proscrit, et fit, de Versailles, adresser au résident français une dépêche conçue en ces termes : «Vous déclarerez aux gens qui gouvernent Genève, qu'ils doivent faire sortir de leur ville tous mes sujets de la religion réformée; ne manquez pas de me faire savoir la résolution que ces magistrats ont prise, afin que je règle ma conduite sur la leur.»

L'ordre était précis, celui qui le donnait était tout-puissant; celui qui le recevait, faible. Les magistrats génévois firent sortir, en plein jour, de la ville, deux mille réfugiés, qui y rentrèrent la nuit suivante. Le résident français découvrit la ruse, se plaignit vivement aux autorités, et écrivit à son souverain, qui lui répondit par une lettre qui se terminait par ces mots : «Dites à ces messieurs de Genève qu'ils se repentiront bientôt de m'avoir déplu; je vais prendre les plus fortes mesures pour leur faire connaître mon mécontentement.[1]»

Le roi réalisa ses menaces, fit interdire le commerce des grains, et M. de Passy, intendant du pays de Gex, s'empara d'un village genévois enclavé dans le territoire français; aux magistrats qui lui firent des remontrances, il répondit : «A la moindre apparition de votre part, neuf mille hommes que le roi a sur la Saône, seront ici dans un moment. Avis à vous, messieurs de Genève.»

Genève était dans une grande anxiété; à chaque instant elle croyait entendre le son des clairons des soldats de Louis XIV; elle fit part de ses craintes à la diète des quatre cantons de Berne, de Zurich, de Bâle, de Schaffhouse. Les hommes qui la composaient, n'hésitèrent pas. Fidèles à leur vieille devise : «qui touche l'un, touche l'autre», ils déclarèrent qu'ils étaient prêts à soutenir

1. Gaberel, Mémoire lu à l'Institut.

leurs alliés de Genève dans l'exercice de l'hospitalité chrétienne.

La France, sous Louis XIV, a inscrit de beaux et grands souvenirs dans son histoire; mais en a-t-elle de comparables à celui que la Suisse inséra dans la sienne, le jour où elle osa tenir ce noble langage devant un monarque qui avait une armée nombreuse, puissante, aguerrie, et pour la commander les premiers capitaines du monde?

L'irritation du roi fut égale à son étonnement; une petite peuplade de montagnards osait lui résister! Une attaque semblait imminente, la consternation régnait parmi les Génévois; leurs alliés ne les abandonnèrent pas: «prenez courage, leur dirent-ils, entre vous et nous, c'est à la vie et à la mort». Leur attitude calme, mais résolue, fit réfléchir Louis XIV, et au moment où il se préparait à déchirer, avec la pointe de son épée, les traités d'alliance qui existaient entre les deux pays, le nuage noir prêt à éclater sur Genève se dissipa au soufle de Dieu, et cette noble cité continua à servir d'asile aux proscrits français que la persécution continua d'y amener.[1]

Les réfugiés furent dignes de l'hospitalité que la Suisse leur accorda au péril de sa propre indépendance. L'agriculture manquait de bras, ils lui en fournirent; elle était une routine, ils en firent une science. Genève vit, par eux, se fonder son horlogerie et ses opulentes maisons de banque qui furent la source féconde où s'alimentèrent son commerce et son industrie. — L'instruction, qui était demeurée stationnaire depuis la mort de Théodore de Bèze, reçut une nouvelle impulsion de la part des ministres, des régents de collége et des instituteurs, que la persécution y amena, et qui, en se répandant dans tous les cantons protestants, leur apportèrent le tribut de leur science et de leur dévouement.

Les réformés importèrent en Suisse un nouvel élément de progrès et de civilisation; la doctrine de la souveraineté du peuple, que Rousseau propagea plus tard, avec une vigueur qui n'a pas été dépassée, et qui devait avoir pour résultat d'arracher le pouvoir des mains de certaines mai-

1. Mémoire de M. Gaberel sur l'émigration française.

sons patriciennes, qui se le transmettaient comme un héritage de famille.

Les réfugiés s'établirent dans toute la Suisse, mais particulièrement dans la Suisse romande, où ils fondèrent de nombreuses églises, qui depuis se sont confondues avec celles du pays. Quelques-unes, debout encore, sont les témoins vivants de la fidélité chrétienne des réfugiés, et de la charité inépuisable de leur terre d'adoption.[1]

VIII.

La Hollande, avant que les protestants allassent lui demander un refuge, avait été un asile pour des proscrits qui venaient s'y réfugier de toutes les parties de l'Europe; elle vit s'accroître considérablement le nombre de ses hôtes, lorsque Marie Tudor persécuta ses sujets protestants, et lorsqu'à l'époque de la guerre de trente ans, les réformés allemands fuyaient devant l'épée victorieuse de Tilly et de Wallenstein. Le duc d'Albe contribua à l'accroissement de sa population par le règne de la terreur, qu'il inaugura dans les Flandres et qui força un nombre considérable de ses victimes à chercher leur salut dans l'exil. Les protestants français arrivèrent à leur tour. La première émigration eut lieu sous Henri III; la seconde, après la chute de La Rochelle; la troisième, à l'époque des premières dragonnades; la quatrième, immédiatement après l'édit de révocation.

Parmi les protestants qui arrivèrent avant 1685, on compte plusieurs personnages célèbres; le grand controversiste Du Moulin, Charles Drelincourt, fils du pieux ministre de Charenton, médecin de Louis XIV et plus tard de Guillaume d'Orange, le chimiste Charras, Jean Polyandre,

1. Pour tout ce qui concerne le refuge à Genève, voir : Weiss, Histoire des refugiés, t. II. — Registres du conseil. — Verdeil, Histoire du canton de Vaud. — Histoire de la république de Berne, par Antoine de Tillier. — Histoire manuscrite de Genève, par Gauthier. — Divers manuscrits de la bibliothèque de Genève. — Archives de Berne. — Réflexions sur l'état présent des réfugiés qui sont dans le canton de Berne, par Hollard, ministre de l'église française de cette ville (3 août 1698). — Registres des églises françaises de Bâle, Zurich, Saint-Gall, etc.

pasteur à Metz et prédicateur d'un grand mérite, Étienne Lemoine, Revel et plusieurs autres; après eux, arrivèrent les Jurieu, les Claude, les Basnage, les Saurin, les Martin, les Huet, les Benoît, les Chaufepié, les Superville, ministres distingués, autour desquels se groupèrent plus de deux cents cinquante de leurs collègues.

L'émigration fut si considérable qu'on put croire un moment que les pasteurs n'avaient pas perdu leurs troupeaux, tant il y eut d'églises où le culte fut célébré en français.

Les Provinces-unies accueillirent leurs nouveaux hôtes comme des frères; on s'efforça non de guérir les blessures faites à leur cœur, mais de les adoucir. On secourut largement les pauvres; à tous on facilita les moyens de s'établir; aux pasteurs on donna des troupeaux, aux professeurs des chaires, aux ouvriers du travail, aux industriels du crédit, aux militaires des armes; on eut un soin particulier des femmes; la princesse d'Orange se déclara leur protectrice. Le nombre des émigrés était considérable; en 1686, il s'élevait au chiffre de 75,000[1]; plus tard il s'accrut encore.[2]

La présence des réfugiés apporta un élément de vie aux églises wallonnes, en leur donnant des prédicateurs, tous remarquables par leur piété et plusieurs par leur éloquence. Nous avons déjà parlé de Claude et de Jurieu; à côté d'eux nous voyons figurer Du Bosc, et plus tard Saurin.

IX.

Du Bosc, était fils d'un avocat au parlement de Rouen; il naquit à Bayeux en 1623, et fut très-jeune appelé à desservir la communauté de Caen; ses premiers discours révelèrent en lui un grand orateur et rendirent son nom populaire dans toutes les églises. Celle de Charenton voulut se l'attacher, il refusa; il aimait sa paroisse, et ne recherchait pas les premières places. Les jésuites, jaloux d'un homme aussi grand par ses vertus privées que par ses talents, le dénoncèrent et le firent exiler à Chalons. L'évêque de cette ville, touché des malheurs et du mérite

1. Weiss, Histoire des refugiés, t. II, p. 25.
2. Différentes dépêches du comte d'Avaux.

du pasteur de Caen, lui témoigna les plus grands égards; deux fois par semaine, l'exilé s'asseyait à la table épiscopale. — Les jésuites, croyant qu'après le départ du berger, ils auraient plus facilement raison du troupeau, furent déchus dans leur espérance; car jamais les réformés de Caen ne montrèrent plus de zèle et d'attachement à leur foi, qu'après avoir été séparés de leur pasteur bien-aimé; sept mois après son départ de Caen, Du Bosc, grâce aux efforts de Montausier, de Turenne et de Ruvigny, put retourner au milieu de ses paroissiens. Les jésuites ne se tinrent pas pour battus, ils renouvelèrent leurs calomnies, et ce ne fut pas sans peine que le pasteur ne fut pas séparé de son troupeau.

En 1668, Du Bosc fut envoyé par les églises de Normandie pour faire au roi des remontrances sur la fameuse déclaration de 1666, révocatoire de celle de 1652. Louis XIV lui fit l'honneur d'une audience. Le pasteur de Caen parla avec autant de force que de dignité; le roi, qui ne s'émouvait pas facilement, parut ému, et en passant dans l'appartement de la reine, il dit: «je viens d'entendre l'homme le plus éloquent de mon royaume.» Ce fut le seul fruit que Du Bosc retira de sa harangue; nous ne le suivrons pas dans sa vie si bien remplie. La persécution l'amena, comme ses collègues, en Hollande; des offres brillantes lui furent faites de Danemark et d'Angleterre; il les refusa, et accepta la chaire de l'église wallonne de Rotterdam. Il supporta noblement, mais douloureusement, le fardeau de l'exil; car les nouvelles qui lui arrivaient de France, remplissaient son cœur d'amertume. Dieu, cependant, lui ménagea une consolation dans la tendresse inépuisable de ses enfants. Fidèle à ses devoirs de pasteur, il sut surmonter ses souffrances corporelles aggravées par l'humidité du climat. Il se préparait à monter en chaire, lorsqu'il fut atteint par la maladie qui l'enleva à son troupeau le 2 janvier 1692.

Du Bosc possédait tout ce qui fait le grand prédicateur: sa voix était forte, harmonieuse, ses gestes pleins de dignité et de grandeur, sa physionomie imposante, sa science des Écritures réelle, sa foi profonde, son zèle à toute épreuve. Sur la terre étrangère, l'illustre proscrit avait toujours les yeux tournés vers sa patrie; que de choses intéressantes

ne saurions-nous pas sur lui, s'il eût chaque jour transcrit, dans un journal, ses peines, ses désirs, ses craintes, ses joies fugitives, ses espérances aussitôt évanouies que nées. Les vers suivants qu'il composa dans son exil, nous initient à celle de ses douleurs qui lui fut la plus amère :

Tu me vois, ô Seigneur! chassé de ma province,
Attaqué d'ennemis mortels,
Éloigné de la cour, condamné de mon Prince
Et séparé de tes autels.
Hélas! ce dernier point est celui qui me touche;
C'est ce qui fait sortir les plaintes de ma bouche,
Les soupirs de mon sein et les pleurs de mes yeux;
J'ai quitté sans regret les plaisirs de la terre,
Ses richesses de boue et ses honneurs de verre;
Mais je regrette, ô Dieu, tes parvis glorieux.

En l'état où je suis, j'éprouve cent alarmes;
Et je me vois presque réduit
A ne me nourrir plus que de l'eau de mes larmes,
Dont je m'abreuve jour et nuit;
Mais entre tous les maux, dont je ressens l'outrage,
Rien ne m'afflige tant que l'impudent langage
De ceux qui font la guerre au maître que je sers;
Lorsque leur sens brutal chassant sa providence,
Ils osent inférer de ma rude souffrance,
Que je n'ai plus pour moi le Dieu de l'univers.[1]

X.

Jacques Saurin, le prédicateur le plus brillant du refuge, naquit à Nîmes le 6 janvier 1677. A peine âgé de neuf ans, il suivit son père sur la terre étrangère. En 1696, il quitta les études théologiques et s'enrôla dans le régiment de Galloway, alors au service du Piémont; enfant encore, il avait contre les meurtriers de ses pères la haine qu'Agrippa d'Aubigné avait contre ceux d'Amboise. — Il obtint un grade d'enseigne. La guerre lui promettait un brillant avenir; elle cessa tout d'un coup, et l'enseigne redevint étudiant. Le jeune Saurin se distingua entre tous ses condisciples, et ses débuts firent pressentir le grand prédicateur.

1. Vie de Du Bosc, enrichie de lettres, harangues, dissertations et autres pièces importantes. Rotterdam, MDCCXCIV. — Haag, France protestante, art. Themines.

Admis au ministère en 1700, il se rendit en Hollande et de là en Angleterre, où il fut nommé, en 1701, pasteur de l'église de Swalow street; trois ans après, il quitta Londres, dont le climat était contraire à sa santé, et se rendit à La Haye; il y prêcha avec tant d'éloquence qu'on créa exprès pour lui une place extraordinaire pour les nobles réfugiés, qu'il remplit pendant vingt ans sans que son talent, comme celui de Bossuet, connut le déclin.[1]

Les réfugiés importèrent en Hollande, comme dans tous les lieux où ils portèrent leurs pas errants, leur activité, leur industrie, l'amour de l'ordre, du travail, et l'austérité de leurs mœurs... Quand ils arrivaient en foule en Hollande, Guillaume d'Orange ne se doutait pas que la Providence lui envoyait les aides avec lesquels il monterait sur le trône d'Angleterre, et raffermirait dans le Royaume-Uni, le protestantisme menacé par Jacques II. Les réfugiés cherchèrent partout une patrie. On les vit successivement fonder des colonies à Berlin, en Danemark, en Suède, en Norwége, en Irlande, à Odessa, à Constantinople, dans les États-Unis d'Amérique, au cap de Bonne-Espérance; partout ils furent les témoins de l'intolérance du clergé et du despotisme de Louis XIV. Mais partout aussi ils proclamèrent ces vérités chrétiennes, dont leurs ancêtres avaient été, aux premiers jours du seizième siècle, les intrépides propagateurs.

XI.

Le désir d'émigrer fut tel que des seigneurs protestants, qui auraient pu demeurer à la cour, avec la liberté de prier Dieu, ne le voulurent pas. Le marquis de Ruvigny, le député général des églises, eut, malgré la faiblesse de son caractère, son heure de courage. Il quitta la France, et refusa noblement tout ce que Louis XIV lui offrait pour le retenir, et se retira en Angleterre, où il trouva, pour lui et sa famille, une seconde patrie.

Duquesne, le plus grand homme de mer de son temps, eût voulu aussi aller terminer sa longue et brillante carrière sur la terre étrangère. Louis XIV s'y opposa dans la crainte qu'il ne révélât, à l'étranger, le secret de ses

1. Haag, *France protestante*, art. Saurin.

forces navales. Il lui donna pour prison son hôtel, dans lequel il lui permit d'avoir une petite chapelle pour y célébrer son culte. Le vieux capitaine français, qui avait épousé la mer, et que l'ange de la mort avait oublié[1], mourut trois ans après (1688), laissant un nom associé à celui du grand Ruyter, son glorieux vaincu.

Duquesne avait une âme noble et fière, jamais on ne le vit se courber devant les grands pour les flatter; il attendit longtemps la juste récompense de ses services : catholique, il eût, jeune encore, commandé, en chef, la marine française; protestant, il attendit longtemps, servit sous des chefs qu'il éclipsait et pour lesquels il gagna des batailles. Louis XIV, bon juge du mérite de l'illustre marin, lui dit un jour : «M. Duquesne, vous savez que c'est vous qui m'empêchez de récompenser vos services comme je le voudrais; mais vous êtes protestant, vous savez mes intentions là-dessus.» — «Sire, lui répondit rudement l'illustre marin, je suis protestant; mais j'avais toujours pensé que mes services étaient catholiques.»

Louis XIV oublia son vieux serviteur, comme il avait oublié Colbert; il refusa ses cendres à son fils. Duquesne fut enseveli sans pompe; son corps n'eut pas même les honneurs funèbres d'un lieutenant de vaisseau; il fut inhumé dans sa terre de Bouchet, sur le bord du chemin, comme un criminel. Son fils lui fit élever, dans sa terre d'Aubonne, au pays de Vaud, un tombeau, sur lequel il grava cette touchante inscription : «O passant, si tu demandes pourquoi les Hollandais ont élevé un superbe monument à Ruyter vaincu, et pourquoi les Français ont refusé une sépulture honorable au vainqueur de Ruyter, ce qui est dû de crainte et de respect à un monarque dont la puissance s'étend à tous, me défend toute réponse.»[2]

Louis XIV, après son refus de remettre au fils de Duquesne les cendres inoffensives de son père, fit, six jours après sa mort, séquestrer tous ses biens, et signifier, par La Reynie, à sa veuve, de se convertir ou de sortir de son royaume; elle eut la lâcheté d'abjurer; les biens de son mari furent le salaire de son apostasie.[3]

1. Paroles des corsaires turcs et africains.
2. Nap. Peyrat, t. Ier, p. 85.
3. Haag, France protestante, art. Duquesne, p. 476.

XII.

Quel fut le chiffre de l'émigration? Cette question n'a pas été résolue, et le sera difficilement. Jurieu soutient, qu'en 1687, 200,000 protestants étaient sortis du royaume; Vauban parle de 100,000, et déplore la perte de 9000 matelots, les meilleurs du royaume, 12,000 soldats et 600 officiers; Sismondi énonce vaguement 300,000 ou 400,000, après lui, M. de Félice le même chiffre. Quelques autres historiens indiquent celui de 600,000, et même de 800,000; tandis que l'abbé de Caveyrac et M. de Noailles accusent à peine celui de 100,000. Nous croyons que le parti le plus sage est de prendre un moyen terme.

Pour juger les résultats de l'émigration, il suffit de parcourir quelques-unes des contrées où les protestants étaient agriculteurs, commerçants, industriels. Lyon possédait 18,000 métiers d'étoffes; elle n'en possédait, en 1698, que 4000[1]. La Touraine avait 400 tanneries, elle n'en eut, à la même époque, que 54; ses 700 moulins à soie furent réduits à 70; ses 40,000 ouvriers à 4000; ses 3000 métiers de rubans à 60. Les riches papeteries d'Ambert reçurent leur coup de mort: de 60 moulins à papier que possédait l'Angoumois, il ne lui en resta que 16. Les diverses branches de commerce qui enrichissaient Rouen, Elbeuf, Darnetal, Louviers, Caudebec, le Havre, Caen, Pont-Audemer, furent ruinés; plus de 26,000 demeures, dans cette riche et industrieuse province, demeurèrent désertes. Le voisinage de l'Anglèterre et la facilité de s'évader, jetèrent, au rapport de M. Floquet, 184,000 protestants sur la terre étrangère; Coutance, renommée par ses belles manufactures de toile, vit périr cette lucrative branche d'industrie; toute la population protestante émigra, et les îles de Jersey et de Guernesey recueillirent les riches débris de leur naufrage. Dans la Champagne, Romay vit ses 80 manufactures de laine descendre au chiffre de 37 ou 38; les 109 métiers pour fabriquer la serge de Mézières, furent réduits à 6. Reims perdit les deux tiers de ses métiers, et la belle manufacture de draps de Mézières,

1. Mémoires concernant la généralité de Lyon, dressé par M. d'Herbigny en 1698, fonds Mortemart, nº 91.

après avoir occupé de nombreux ouvriers, n'en eut plus que dix; Sédan, si florissante par sa fabrication de draps, devint une pauvre bourgade; faute de maîtres, 2000 ouvriers furent sans pain; partout c'était la même décadence, la même ruine. On n'y voyait que ce que l'incendie laisse après elle; les guerres et les disettes qui suivirent, complétèrent la ruine, et la France fut un moment comme un champ d'herbe verte sur lequel une armée de sauterelles a passé, après que la grêle y est tombée.

Louis XIV entrevit-il les résultats de l'acte de révocation? Non, pas totalement, mais en partie; il crut traiter la France comme un chirurgien qui enlève à son malade un membre gangrené pour conserver les autres. Son œuvre, qu'il regarda comme la grande œuvre de son règne, est aujourd'hui jugée; les faits ont couvert la voix de ses aveugles panégyrites.

XIII.

Nous n'avons envisagé les effets de l'édit de révocation qu'au point de vue matériel, ce n'est pas cependant, par ce côté, qu'il fut le plus funeste à la France; elle pouvait, avec le temps, et elle l'a fait, relever son commerce, son industrie, son agriculture, mettre ses armées au grand complet; mais ce qu'elle n'a pas fait, c'est de réparer les brèches que les persécutions firent à la moralité publique. Louis XIV, par ses édits, fut le corrupteur de son peuple en réveillant en lui la plus vile des passions, l'avarice, la plus ardente, la haine. Dès que l'on sut que la dénonciation était un moyen sûr et prompt, de s'enrichir, les délateurs abondèrent, demandant, sans rougir, la solde de leur infâme métier. Lafarelle de Nîmes dénonça la retraite de sa mère qui n'avait pas voulu, comme lui, abjurer, et demanda qu'elle fut réléguée dans une campagne, parce qu'il trouvait trop lourde la pension qu'il payait pour elle au couvent où elle avait été renfermée. Saint-Cosme, de la famille des Calviere du midi, président du consistoire de Nîmes, tint, pendant deux ans, secrète son abjuration, afin de mieux trahir le corps qu'il était chargé de défendre; une pension de 2000 livres lui fut allouée pour cette lâcheté. Mme de la Vaysserie dénonça son mari et ses trois

fils, au moment où ils se préparaient à passer à l'étranger. On pourrait faire un long et lamentable catalogue d'actes pareils qui accoutumèrent les catholiques à la vue du mal, et firent plus de ravages, au milieu d'eux, que les dragons au milieu des protestants. La nature de ces blessures fut telle que la plaie, loin de se cicatriser, ne fit que s'élargir. La suite de cette histoire montrera que Louis XIV, en frappant les réformés, agit en dévot, sans compassion, en politique sans perspicacité, et que les vaincus, dans cette lutte, ne furent pas les persécuteurs, mais les persécutés.[1]

XIV.

Louis XIV croyait avoir réduit les protestants à l'impuissance, et attendait du temps et de ses édits l'extinction complète de l'hérésie. Il se trompait, le feu couvait sous la cendre dans les Cévennes et le Vivarais; s'il eût pressenti une insurrection, il se serait rassuré; il avait, pour la reprimer, un homme qui jouissait de toute son estime et de toute sa confiance, le successeur, dans le Poitou, de l'intendant Marillac, Bâville.

Cet homme, qui a attaché à son nom une triste et retentissante célébrité, naquit à Paris en 1648. Il était le second fils de Guillaume de Lamoignon, célèbre jurisconsulte, auquel la France est redevable de la refonte des lois françaises du moyen âge. Il entra, de bonne heure, au barreau et s'y distingua; en 1670, il fut pourvu d'une charge de conseiller au parlement. Bientôt après, Louvois, bon juge de son mérite, le crut plus apte à devenir un grand administrateur qu'un grand légiste, et le nomma successivement intendant des généralités de Pau, de Montauban, de Poitiers. Quand D'Aguessau donna sa démission d'intendant du Languedoc, Louvois lui donna, pour successeur, Bâville. De tous les hommes de son époque, il était le plus propre à remplir cette difficile tâche, non pas à la manière de Blaise de Montluc, mais comme les protestants l'eussent désiré eux-mêmes. En effet, Bâville n'était ni intolérant, ni fanatique; il avait désapprouvé ouvertement la révocation de l'édit de Nantes, non comme

1. Weiss, Hist. des refugiés. — Bulletin de la société du prot. franç., t. Ier, p. 534 et suiv.

un crime, mais comme une faute; il n'aimait pas le clergé dont il blâmait les excès et les violences, haïssait la noblesse et ne lui pardonnait pas ses essais de rébellion. Il n'avait qu'un seul culte, celui de la royauté; il la voulait, grande, forte, indépendante, telle que l'avait faite Richelieu; il eût frappé avec autant de facilité un Condé qu'un Rohan, un évêque qu'un ministre; il tenait à sa religion parce qu'elle était celle de son roi; si celui-ci se fut fait protestant, il eut cessé d'être catholique.

Dans des temps ordinaires, l'intendant eût été, comme Sully et Colbert, l'un des bienfaiteurs de sa patrie; malheureusement les temps lui firent défaut : habileté, prudence, force, souplesse, génie administratif, tous ces beaux dons furent au service de la plus détestable des causes; il ne frappa pas en aveugle, mais en sujet qui ne connaît que la volonté de son maître; sa fidélité fit taire sa conscience, et il immola les protestants, non parce qu'ils ne voulaient pas aller à la messe, mais parce qu'ils refusaient d'obéir au roi; il accomplit sa lugubre mission avec l'inflexibilité du destin, sans fanatisme, mais sans miséricorde.

A son arrivée à Montpellier, il s'annonça comme le roi du Languedoc, comme on l'appela plus tard à la cour; il se débarrassa de tous ceux qui l'importunaient ou lui faisaient ombrage; il fit rappeler Noailles, et, plus tard, il appela auprès de lui, comme vice-gouverneur, l'époux de sa sœur Marie de Lamoignon, le comte de Broglie, bon soldat, mauvais capitaine, bras brutal qu'il fit mouvoir à sa volonté.

Bâville combattit les projets violents du clergé, «c'est par l'amour, disait-il, qu'il faut ramener les protestants»; celui qui prononçait ces belles paroles, leur nia bientôt après, un glaive à la main, le droit de prier et d'adorer Dieu selon leur conscience.

XV.

Le désir de prier Dieu en commun, provient moins encore d'un ordre de Dieu, que d'un je ne sais quoi, auquel nous osons donner le nom d'instinct. Que de fidèles, pour avoir la joie d'entendre l'explication de la parole sainte et le chant des psaumes, ont été au-devant de la

mort, comme ces oiseaux voyageurs que l'oiseleur attend au passage. Tous les efforts de Rome païenne n'ont pu empêcher les chrétiens de se reunir, même près des lieux où ils voyaient les restes sanglants de leurs frères; tous ceux de Rome papale n'ont pu détruire le prêche; confiscations de biens, prisons, cachots, galères, gibets, dragons, missionnaires, tout a été impuissant. Ah! c'est un spectacle des plus attendrissants que celui de ces pauvres huguenots, qui célèbrent d'abord leur culte pendant la nuit dans un appartement reculé de la demeure de l'un d'entre eux; quand la nouvelle s'en répand, ils y courent; l'appartement est trop petit, alors ils se donnent de mystérieux rendez-vous, dans les bois, sur les montagnes, dans les cavernes, et forment ainsi ces assemblées devenues si célèbres sous le nom «d'assemblées du désert.» Ils n'ont ni ministres, ni pasteurs; mais à ce moment suprême de leur histoire, ils sont tous rois et sacrificateurs; parmi eux, ceux qui ont la parole facile, exhortent, instruisent, censurent; leur chaire est une pierre, un tronc d'arbre, une crèche quand l'étable s'est transformée en temple; on leur donne le nom de prédicants, et ces prédicants, qui n'ont étudié ni à Genève, ni à Lausanne, sont des laboureurs, des cardeurs, des vignerons, des fabricants de bas; ils parlent avec une éloquence qui ne sent ni l'art, ni l'école; sans savoir ce que c'est qu'exorde, exposition, tractation, péroraison, ils instruisent, éclairent, subjuguent. Tout chez eux n'est pas or, et dans leur fougue ils dépassent quelquefois le but; car, plus prophètes qu'évangélistes, ils tiennent moins de Saint-Paul et de Saint-Jean que de Moïse; chaque jour voit se révéler un de ces pasteurs improvisés, la foule se presse autour de lui, les femmes sans craindre l'ignoble rasoir du bourreau, les hommes sans craindre les galères et le gibet.

Le plus célèbre de ces prédicants fut un jeune cardeur de Valleraugue, appelé Vivens[1]; il était petit de taille, boîteux, disgrâcieux; mais il rachetait ses imperfections corporelles par une physionomie expressive, une voix pénétrante, une foi ardente, un courage à toute épreuve; «c'est un prophète que Dieu nous envoie, disaient les

1. Il naquit en 1664.

huguenots, il détruira les prêtres de Bahal. » Le clergé croyait avoir anéanti le protestantisme, et voilà il se relève tout à coup; il n'y a plus de temple; mais tout est temple et chaire pour lui; il n'a pas de pasteurs; de nouveaux surgissent, plus entreprenants, plus véhéments que ceux qui ont pris le chemin de l'exil; ils prêchent aux hommes, aux femmes, aux enfants, aux vieillards; on court au désert avec la même ardeur que le monde court à ses fêtes. Le clergé s'indigne, Bâville s'inquiète; il voit dans ces assemblées des insurrections, et croit que plusieurs des ministres, qui étaient sortis du royaume, y sont rentrés; il en avertit Louvois, qui fait rendre une déclaration royale qui condamne tout ministre, resté en France, à la peine de mort; les hommes qui les récèlent, aux galères; les femmes à une réclusion perpétuelle après avoir eu la tête rasée par le bourreau.[1]

Louvois prévit tout, pensa à tout : la maison dans laquelle le ministre aurait été trouvé caché, devait être démolie, et une récompense de 500 livres donnée à celui qui le découvrirait, et pour que la récompense ne tentât pas seulement les hommes de la lie du peuple, on taisait le nom des délateurs.

On fit observer à Bâville que le bruit de la rentrée des ministres était faux, et que les hommes, qui s'étaient érigés en pasteurs, n'étaient que des laboureurs, des artisans; l'intendant diminua la prime, la capture d'un prédicant fut fixée à 50 livres, la surprise d'une assemblée à 50 pistoles; l'appât était encore assez fort; une multitude d'hommes, parmi lesquels il y avait des prêtres et des moines, se transformèrent en agents de police, et explorèrent les lieux les plus écartés et les plus solitaires. Les protestants bravèrent la déclaration royale, leurs assemblées, surprises en plusieurs endroits, furent écharpées par les dragons, qui pendaient aux arbres une partie de leurs prisonniers, et ramenaient l'autre dans les prisons d'où elle ne sortait que pour aller au gibet; le plus célèbre de ces prisonniers fut le jeune Fulchran Rey.

1. Déclaration royale.

XVI.

Fulchran Rey n'avait que vingt-quatre ans quand il mourut, martyr de sa foi. Si nous devions en croire une pieuse tradition, sa mère eut, pendant qu'elle le portait dans son sein, le secret de sa destinée; elle vit, en songe, un aigle qui vola près d'elle, portant deux plumes à son bec; immédiatement après elle entendit une voix qui lui dit: « Regarde, une de ces plumes que cet aigle porte à son bec, signifie que l'enfant qui naîtra de toi, annoncera l'Évangile, l'autre qu'il scellera de son sang l'Évangile qu'il annoncera. » [1]

Ce songe la préoccupa, quoiqu'elle fût du nombre de ces chrétiens éclairés qui n'attachent aux rêves de la nuit que l'importance qu'ils méritent, elle en parla à son mari qui écrivit ce songe dans le régistre où il consignait tout ce qui se passait de considérable dans sa famille. Il le fit avant la naissance de l'enfant.

Quoique le songe prédît, pour leur fils, une fin sanglante, ses parents n'hésitèrent pas à le consacrer au Seigneur; le jeune Fulchran fit des progrès rapides dans les langues anciennes et les belles-lettres. Comme Timothée, le disciple chéri de saint Paul, il grandit en connaissances et en grâces et se prépara aux rudes et périlleux travaux de l'apostolat.

Quand le moment de demander l'imposition des mains arriva, il n'y avait ni synodes, ni pasteurs, ni temples; la peine de mort était le salaire du protestant qui, contrairement à la volonté du roi, osait annoncer l'Évangile à ses coreligionnaires; ne trouvant pas autour de lui un pasteur pour le consacrer, Fulchran demanda à Dieu de lui imposer, lui-même, les mains, et nouveau Gédéon, sans peur et sans reproche, il se décida à demeurer en France pour relever ceux de ses frères qui étaient tombés, et pour encourager ceux qui persévéraient. Il prit, comme Élie, le bâton de missionnaire et alla de lieu en lieu, prêchant, exhortant, censurant, fortifiant, navré de douleur, à la vue des ravages que les persécutions avaient faits dans l'Église. A Montauban, à Milhau, à Pont-de-Camarès, on ne voulut

1. Bulletin de l'Histoire du protestant. français, t. X, p. 122.

pas le recevoir; ses coreligionnaires, sous le poids de la terreur qui pesait sur eux, avaient abandonné leur foi et paraissaient ne plus se souvenir des enseignements de leurs pieux ancêtres. Le jeune apôtre, repoussé de partout, ne savait de quel côté porter ses pas, et, moins sensible à ses propres dangers qu'à l'abaissement spirituel de ses frères, il tournait ses regards vers Dieu et lui disait dans un chant mélancolique:

Quoiqu'en moi de douleur épris
S'enveloppent tous mes esprits.
Tu sais l'endroit par où je dois
Sortir des lieux où je me vois.

Il retourna dans les environs de Nîmes, où il présida plusieurs assemblées dont quelques-unes furent dispersées par les dragons. Voyant qu'il ne pouvait continuer son ministère dans cette contrée sans danger pour ceux qui venaient l'entendre, il se dirigea vers Castres où ses prédications furent accompagnées de quelques bénédictions; bientôt après il retourna dans la Vaunage et y releva le courage de ses frères; un appel qu'il reçut des Cévennes l'engagea à quitter son champ de travail; mais avant de partir, et comme s'il eût eu le pressentiment du sort qui l'attendait, il fit ses adieux à son père dans une lettre dont voici la teneur:

Mon très-cher et très-honoré père!

Lorsque Abraham voulut monter sur la montagne de Morija pour aller offrir son fils Isaac en holocauste, suivant le commandement qu'il en avait reçu de Dieu, il ne consulta point la chair, mais il s'approcha hardiment de cette montagne où il s'écria: « En la montagne de l'Éternel il y sera pourvu. » En effet, il y fut pourvu, puisque Dieu se contenta de son obéissance. Dieu n'a point parlé à moi bouche à bouche, comme il parla à ce patriarche; mais ma conscience m'inspire de m'aller sacrifier pour lui et pour l'intérêt de son Église. Je ne sais si Dieu se contentera du désir que j'ai de faire sa volonté sans m'exposer à la mort; mais, quoi qu'il en soit, sa volonté soit faite, si je suis pris, ne murmurez pas contre lui, souffrez patiemment tout ce qu'il lui plaira m'envoyer pour l'intérêt de mon Dieu et pour l'avancement de son Église. « Oh! quel

bonheur me serait-ce, si je pouvais être du nombre de ceux que le Seigneur a réservés pour annoncer ses louanges et pour mourir pour sa cause ! »

Après avoir écrit cette lettre, il se sentit comme délivré des liens de la chair et du sang, et tout entier à son œuvre, il commença dans cette contrée son glorieux et court apostolat. Sa jeunesse qui rappelait celle de Timothée, son éloquence, rendue plus vive par les dangers qui accompagnaient chacun de ses pas, firent une profonde impression sur les Cévenols et les disposèrent à tout souffrir pour le nom de Christ. Il était à l'œuvre depuis à peine de six semaines, quand un homme qui l'accompagnait dans ses courses, et qu'il croyait un fidèle huguenot, le livra aux dragons; ceux-ci le conduisirent brutalement dans la prison d'Anduze, où, après un premier interrogatoire , le juge le remit à trente soldats chargés de le conduire à Alais. En sortant des portes d'Anduze, il trouva sur la route plusieurs femmes qui se mirent à le suivre en sanglotant. Le jeune prédicateur, se tournant vers elles, leur dit: « Pourquoi pleurez-vous et pourquoi affligez-vous ainsi vos cœurs? ne pleurez point sur moi; mais pleurez sur vous-mêmes et sur vos péchés, pour trouver grâce devant Dieu et pour obtenir miséricorde, ce qui vous est très-nécessaire, et après quoi vous devez toujours soupirer. »

A Alais et à Nîmes il subit de nouveaux interrogatoires, sans que jamais on pût lui arracher une rétractation; Bâville lui fit un tableau du sort terrible qui l'attendait : « Ma vie, lui répondit-il, ne m'est point précieuse, pourvu que je gagne Christ. Tous les avantages dont vous me parlez, je les foule aux pieds comme de l'ordure. Fulchran avoua qu'il avait prêché partout où il avait trouvé des fidèles assemblés. » Vous l'avez fait, lui dit l'intendant, contre la volonté du Roi. « Le Roi des rois, lui répondit le jeune proposant, me l'avait ordonné; et il est juste d'obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes, faites de moi tout ce que vous voudrez, je suis prêt à mourir. »

On lui lut son jugement; il devait être mis à la question et puis pendu.

« Béni sois-tu, mon Dieu, s'écria-t-il, de ce que tu me donnes une mort si douce; on me traite mieux que mon

Sauveur, je m'attendais à être rompu ou à être brûlé, et la figure du martyr rayonna d'espérance et de joie. »

Il fut appliqué à la question: il ne poussa pas un cri, la grâce triompha en lui de la nature. Après la question, on le pria de dîner, il ne crut pas devoir refuser; pendant son repas, il dit: « les uns mangent pour vivre, moi je mange pour mourir; voici le dernier repas que je prendrai sur la terre; il se prépare, dès ce soir, un banquet dans les cieux où je suis invité, et où je serai conduit par les anges; ces esprits m'enlèveront bientôt pour me rendre participant avec eux des délices du paradis. »

Le 7 juillet 1686 le funèbre cortége se mit en marche. Deux moines se tenaient à côté de lui pour l'aider à mourir. « Laissez-moi, leur dit-il, vous êtes des consolateurs ennuyeux. »

En voyant la potence, dressée sur la place publique de Beaucaire, où devait avoir lieu son exécution, son cœur tressaillit d'une sainte joie. « Courage, courage, dit-il, c'est ici le lieu que je m'étais, il y a longtemps, proposé; que ce lieu me paraît agréable! » arrivé près de l'échelle, il s'écria: « que cette échelle m'est favorable! puisqu'elle doit me servir de degrés pour achever ma course et pour monter au ciel. » D'un pas ferme il monta; « retirez-vous, dit-il au moine qui monta après lui, je n'ai pas besoin de vous. » Il était arrivé sur la plate-forme du haut de laquelle il voulait parler au peuple; un roulement de tambours couvrit sa voix; sa physionomie parla pour lui, elle était rayonnante comme celle de saint Étienne, et quand les pâleurs de la mort se furent répandues sur son visage, un reflet de joie s'y voyait encore. « C'est un véritable martyr, dirent plusieurs catholiques témoins de sa mort. »

C'est ainsi que les réformés continuaient dignement la grande famille de leurs martyrs de la première moitié du seizième siècle. Ils mourraient pour la même cause et avec le même courage. Le protestantisme se retrempait dans son sang.

XVII.

Pendant que Bâville lançait ses dragons sur les protestants, Bossuet les attaquait avec sa plume et faisait paraître,

aux grands applaudissements du monde catholique, son célèbre livre *Des variations*.

Le grand évêque jeta, dans les pages de ce livre, sa science, ses hardiesses, sa dialectique puissante, sa phrase inimitable, il y jeta aussi ses préjugés, ses passions, ses haines, il se complut à représenter les réformateurs comme une assemblée de Lapytes qui s'entre-tuent, et de leurs variations, il conclut à leur hérésie. Il ne comprit pas dans l'ardeur de la lutte que sa thèse était une arme de plus qu'il fournissait à l'incrédulité naissante; car si des variations du protestantisme on doit nécessairement conclure à sa fausseté, l'Église romaine est une fausse religion, puisqu'elle a varié.[1]

La question soulevée par Bossuet a besoin, pour être prise au sérieux, de l'autorité de son nom et de tout l'éclat de son talent; en effet, les réformateurs protestants ne se sont jamais décerné un brevet d'infaillibilité; tous, sans exception, ils ont reconnu, pour leur autorité infaillible et souveraine, la sainte Écriture; à cet égard ils n'ont jamais varié. — Leurs diversités d'opinion sur certains points dogmatiques, qui découlent du principe de la liberté d'examen, ont toujours laissé debout et intact le fondement biblique sur lequel reposent leurs confessions de foi qu'ils pouvaient reviser, perfectionner; c'est cette faculté de déclarer qu'ils s'étaient trompés qui fait leur force, puisqu'elle ouvre les voies à toutes les améliorations, les réparations à toutes les fautes, la porte à tous les repentirs. Aussi, il en est de leurs confessions de foi comme des arrêts de notre cour de cassation dont les membres se sont souvent déjugés, sans que leurs décisions contraires aient compromis l'infaillibilité légale du code dont ils sont les interprètes et non les juges; tels sont les théologiens protestants. En désaccord sur quelques points dogmatiques sur lesquels Dieu a jeté le voile d'une sainte obscurité, ils sont unanimes à proclamer que la Bible est la seule et unique autorité en matière de foi; tandis que les

1. Variations de l'Église anglicane. — Réponse au livre *Des Variations* de Bossuet par Arnould. — Les gallicans se sont chargés de démontrer aux ultramontains que les papes ont varié, et ces derniers à leur tour se sont chargés de prouver que les conciles se sont contredits.

catholiques romains qui reprochent aux réformés de manquer d'unité, ne sont pas d'accord sur la capitale question de l'autorité, qu'ils placent, les uns dans le pape, les autres dans le concile général, les autres dans le concile réuni au pape.

Jurieu répondit au livre des *variations*. La grandeur de l'athlète ne l'effraya pas, il alla droit à lui et, du fond de son exil, il l'attaqua avec la foi d'un croyant et la passion d'un proscrit. Bossuet avait fait également imprimer une lettre pastorale aux nouveaux convertis de son diocèse. Cette lettre, qui portait le cachet de tout ce qui sortait de la plume de ce grand esprit, parut dangereuse au ministre de Rotterdam, il la dénonça aux protestants français.

Jurieu écrit à la hâte, il improvise plutôt qu'il n'écrit; mais si l'écrivain s'efface, l'homme est plus en relief; on le voit, on l'entend, on s'associe à ses impatiences, à ses passions, à ses douleurs, à ses plaintes, à ses colères. Pour lui, Bossuet est un grand écrivain, un beau génie, mais il n'est qu'un homme parmi ses semblables. — Il ne dit pas en parlant de lui, *Monseigneur*, mais, *Monsieur l'Évêque*, tantôt il l'appelle un prélat de cour, tantôt un convertisseur. « Ministre téméraire! » s'écriait l'aigle de Meaux; mais le faucon hollandais ne se déconcertait pas, il regardait en face son terrible adversaire, sans être effrayé de son génie, ou ébloui de sa gloire; il avait une force double, celle du croyant et de l'opprimé.

Bossuet avait intitulé sa lettre: *Lettre pastorale de Monseigneur l'Évêque de Meaux aux nouveaux convertis de son diocèse.* — Ce mot de *Monseigneur*, que l'usage doit nous faire accepter, et que l'humilité aurait dû proscrire, déplaît à Jurieu; « ces Messieurs, dit-il, sont bien montés de grades depuis les fondateurs du christianisme, qui s'appelaient simplement de leur nom, sans autre titre que celui de *Serviteur de Jésus-Christ* et *Apôtre du Seigneur*.

« Monseigneur saint Pierre et Monseigneur saint Paul ont oublié de mettre le caractère de leur grandeur à la tête de leurs épîtres pastorales. Si la corruption du siècle va jusqu'à autoriser la coutume d'appeler les évêques *Monseigneur*, il semble que leur vanité ne devait pas aller jusqu'à se donner eux-mêmes ce nom. Cela, n'est-il pas bien édifiant à la tête d'une lettre pastorale d'y voir les traits

de l'orgueil et de la vanité du monde? Je ne remarque point cela pour offenser l'évêque de Meaux en particulier. C'est, mes très-chers frères, pour vous faire sentir dans quelle religion on veut vous faire entrer; une religion dont l'âme est l'orgueil et dont les chefs sont des monstres de vanité. »

Ce titre de Monseigneur auquel ne se seraient arrêtés ni Claude, ni Bochart, devient, sous la plume de l'exilé de Rotterdam, un texte d'accusation contre l'Église romaine, il s'en sert, sachant qu'il y a des esprits sur lesquels son dédain aura plus de portée qu'un argument philosophique. Jurieu fait flèche de tout bois; il est historien, philosophe, théologien; avant tout il est journaliste.

Bossuet, dans sa lettre pastorale, se félicite de ce que les protestants reviennent, en foule, dans le sanctuaire que leurs pères avaient abandonné; on dirait qu'il ne sait pas ce que c'est qu'un dragon, une prison : « Aucun de vous, dit-il, en s'adressant à ses nouveaux diocésains, n'a souffert de violence dans sa personne, ni dans ses biens; qu'on ne vous apporte donc point ces lettres trompeuses que des étrangers, travestis en pasteurs[1], adressent sous le titre de lettres pastorales aux protestants de France, qui sont tombés par la force des tourments. Outre qu'elles sont faites par des gens qui jamais n'ont pu prouver leur mission, ces lettres ne vous regardent pas; loin d'avoir souffert des tourments, vous n'en avez seulement pas entendu parler; j'entends dire la même chose aux évêques, mais pour vous, mes frères, je ne vous dis rien que vous ne disiez aussi bien que moi. Vous êtes revenus à nous paisiblement, vous le savez. »[2]

Jurieu est superbe de colère et de dédain. Aux paroles du prélat il oppose les cris des victimes de Saint-Ruth, de d'Hérapine, des Jésuites. Son indignation se forme des douleurs de ses frères comme la foudre des nuages chargés d'électricité. Quelquefois il essaye de railler, c'est quand Bossuet, en présence des dragonnades, affirme gravement

1. Il désigne Jurieu.
2. Bossuet ment évidemment; les preuves matérielles existent. — Voir Bulletin de l'histoire du protestantisme français, t. IV, p. 113 et suiv., p. 213 et suiv.

et en termes magnifiques que son Église n'est pas persécutrice et que les seules armes dont elle se sert sont des armes spirituelles.

«M. l'évêque de Meaux, répond Jurieu, trouve un fort plaisant moyen de justifier son assertion. L'Église, dit-il, ne se sert jamais de force par elle-même, c'est-à-dire qu'elle appelle à son secours le bras séculier pour couper les têtes, pour pendre et pour brûler, donc cela ne lui doit pas être imputé. Un souverain magistrat se contente d'être juge et de condamner à la mort, mais il n'exécute pas, il laisse faire au bourreau, par conséquent, s'il condamne des innocents et s'il les fait mourir, il faut l'imputer au bourreau et non pas à lui. L'Église fait un bel honneur aux magistrats, elle en fait ses bourreaux. Elle ne tue pas elle-même, mais elle contraint les princes à tuer et à brûler. Elle les contraint, dis-je, par ses excommunications, par ses censures, par ses exhortations, par ses séductions et par ses sollicitations. Et le but c'est qu'elle veut se mettre en droit de dire: *L'Église ne met point la main au sang, l'Église ne se sert jamais de la force par elle-même.* Le démon a-t-il jamais trompé d'une manière plus hardie? je ne dirai pas plus fine; car c'est mentir sans avoir espérance de tromper, tant le piége est ridicule et grossier.»[1]

Bossuet prétendait que l'Église romaine a horreur du sang, mais reconnaissait aux princes le droit de faire mettre à mort les hérétiques. «N'entendez-vous, disait-il à Jurieu, que les princes qui sont enfants de l'Église ne se doivent jamais servir du glaive pour abattre ses ennemis? L'oseriez-vous dire contre le sentiment de vos docteurs mêmes qui ont soutenu par tant d'écrits que la république de Genève avait pu et dû condamner Servet au feu pour avoir nié la divinité du Fils de Dieu?»

En répondant à cette partie de la lettre de l'évêque, le ministre fut faible; il était de son siècle, et plus qu'il ne le croyait lui-même, homme de parti; l'occasion était belle, unique, pour flétrir la persécution religieuse sous quelque forme qu'elle se présente; il eût dû anathématiser le bûcher de Servet et montrer qu'il n'y a qu'un seul juge qui puisse

1. Lettres pastorales, n° 1, 1re année.

appliquer la loi du sacrilége, Dieu. Il ne le fit pas, reconnut que la mort de Servet était juste et donna ainsi des armes à ses adversaires en justifiant leur esprit persécuteur; mais s'il l'eût fait, on l'eût accusé d'impiété; les temps dans lesquels il vivait ne l'auraient pas compris[1], il ne le comprenait pas lui-même.

La vie de Jurieu était un combat perpétuel, et cependant cet homme avait un corps frêle et une santé chancelante. Mais les souffrances les plus douloureuses lui venaient moins du dehors que du dedans. Bossuet, avec son esprit persécuteur, l'indignait; Bayle, avec son scepticisme, lui faisait peur. Le premier lui apparaissait comme un loup dévorant, le second comme un ver rongeur.

XVIII.

Pendant que Bossuet et Jurieu rompaient brillamment des lances, des catholiques éclairés, à la tête desquels étaient Vauban et le pieux archevêque de Noailles, déploraient l'aveuglement du roi et soupiraient après le moment où un soleil réparateur se lèverait sur le sol de la patrie désolée[1]; quelques historiens même ont cru qu'il s'opéra à la cour une réaction en faveur des protestants et qu'elle fut due à l'influence de Mme de Maintenon. Écoutons l'historien des pasteurs du désert :

« Cependant, au milieu du tumulte des controverses et de la violation des édits, une réaction insensible vers la douceur commençait mystérieusement à la cour et dans la couche même du roi. Mme de Maintenon, qui s'était fait du corps de son Christ et de la ruine de ses frères des degrés au trône, sentit, arrivée sur ce faîte solitaire, la vanité de son ambition réalisée, un immense ennui, toujours croissant, dans sa gloire, le repentir, et peut-être le remords, dont la pourpre ne défend pas le cœur criminel. Racine recueillit, dit-on, dans son génie, comme dans une urne d'or, de mélancoliques confidences qu'il parfuma de la plus fine poésie, pour les transmettre à l'immortalité; il en résulta *Esther*, épopée symbolique des grandeurs et des tristesses mystérieuses de cette reine qui, *retenue parmi*

1. Lettres de Jurieu, année 1686, p. 121 et suiv.

les infidèles, détestait leurs fêtes, leurs libations, cette pompe où elle était condamnée, et ce bandeau que seule et dans le secret elle foulait à ses pieds pour couvrir sa tête et pleurer tendrement devant son Dieu. On convient communément qu'Assuérus, c'est Louis XIV, que l'altière Vasti, dont l'humble Israélite, occupe la place est Mme de Montespan; que l'impitoyable Aman, c'est Louvois, alors déjà dans une demi-disgrâce que le temps consomma, pour compléter la ressemblance, puisque le poison seul déroba ce ministre farouche au supplice du satrape amalécite. La dragonnade n'est-elle pas le massacre accompli d'Israël? La dispersion des protestants ne figure-t-elle pas la captivité des Hébreux? Et dans ces chœurs de vierges juives gémissant aux bords des fleuves de Babylone et détachant leurs harpes plaintives des rameaux des saules, échevelés comme elles, ne croirait-on pas entendre de jeunes Françaises exilées sur les rives du Léman, de l'Elbe ou du Zuyderzée, et soupirant leurs infortunes, leurs espérances et les charmes de la patrie?»

O mortelles alarmes!
Tout Israël périt, pleurez mes tristes yeux!
Il ne fut jamais sous les cieux
Un plus juste sujet de larmes!

On égorge à la fois les enfants, les vieillards
Et la sœur et le frère
Et la fille et la mère,
Le fils dans le bras de son père!
Que de corps entassés, que de membres épars!
Privés de sépulture!
Grand Dieu! tes saints sont la pâture
Des tigres et des léopards.

Des offenses d'autrui malheureuses victimes,
Que nous servent hélas ces regrets superflus!
Nos pères ont péché, nos pères ne sont plus,
Et nous portons la peine de nos crimes!

O rives du Jourdain! O champs aimés des cieux!
Sacrés monts, fertiles vallées,
Par cent miracles signalées!
Du doux pays de nos aïeux
Serons-nous toujours exilées?

Quand verrai-je, ô Sion, relever tes remparts!
Et de tes tours les magnifiques faîtes?
Quand verrai-je de toutes parts
Tes peuples en chantant accourir à tes fêtes?

Ton Dieu n'est plus irrité? —
Réjouis-toi Sion et sors de la poussière!
Quitte les vêtements de la captivité
Et reprends ta splendeur première!
Les chemins de Sion à la fin sont rouverts!

Rompez vos fers,
Tribus captives;
Troupes fugitives
Repassez les monts et les mers,
Rassemblez-vous des bouts de l'univers.

Le poëte a-t-il voulu, dans ces magnifiques vers, faire allusion aux protestants persécutés? Nous ne le pensons pas; les caractères bien connus de Racine, de Mme de Maintenon, de Louis XIV, ne nous permettent pas même de le soupçonner; en effet, Racine aurait-il osé attaquer si ouvertement la politique et la religion de Louis XIV? sa politique, en attribuant même à Louvois la révocation de l'édit de Nantes, sa religion, en comparant les réformés au peuple de Dieu et les catholiques à des tigres et à des léopards? Nous n'hésitons pas à dire non; si dans ses vers immortels il fit le portrait des victimes et des bourreaux, il le fit à son insu. Quand tout tremblait devant le sultan de Versailles, le timide poëte aurait-il seul levé la tête, lui qu'un regard du maître tua?

Mme de Maintenon était trop égoïste et trop attachée aux grandeurs de ce monde pour se personnifier dans Esther et se déclarer ouvertement en faveur de ses frères qu'elle avait abandonnés; sa conduite, avant et après la révocation, fut celle de l'ambitieux; si elle eut des remords, elle les refoula silencieusement dans son cœur; si elle avait eu le courage de faire sur les planches d'un théâtre la leçon au roi, elle ne se serait pas arrêtée à mi-chemin, elle eût pleuré son apostasie, et préférant la couronne du ciel à celle de la terre, elle eût dit au roi : Je suis protestante, comme Polyeucte dit : Je suis chrétien.

Quant à Louis XIV, la pièce de Racine l'amusa; il n'y vit pas la moindre allusion aux événements de son règne;

s'il eût soupçonné un complot entre la marquise et le poëte, il ne les eût pas épargnés. Il ne vit donc, dans la tragédie d'*Esther*, que de beaux vers et une page d'histoire ancienne; il continua à être ce qu'il était et ce qu'il fut jusqu'à la mort, le persécuteur de ses sujets dissidents.

XIX.

Le corps de leurs frères pendus aux branches des arbres, leurs têtes sanglantes roulant sur l'échafaud, n'effrayèrent pas les protestants, qui continuèrent à assister aux assemblées du désert; Bâville ne comprenait rien à leur opiniâtreté, et il maudissait «ces bons évêques», comme il les appelait, et qui le contraignaient à des actes de sévérité. Avant de frapper de nouveau, il jugea prudent d'entamer des négociations avec les prédicants. Après de longs pourparlers, on finit par s'entendre; au mois d'août 1687, le traité fut conclu entre Bâville et Vivens; celui-ci et 270 réformés, qui consentaient à le suivre, s'engagèrent à sortir du royaume; le traité fut mal exécuté, on leur manqua de parole, on les traqua, en route, comme des bêtes fauves, et ce ne fut qu'à travers mille périls qu'ils purent franchir les frontières de la France; plusieurs périrent; Vivens trouva un asile en Hollande, où se préparaient de graves événements qui allaient porter un coup terrible à la monarchie française.

Le despotisme politique et religieux de Louis XIV avait soulevé contre lui les princes catholiques et les princes protestants; ils haïssaient en lui l'homme qui faisait tout ployer sous sa main de fer, et ne respectait ni les droits des têtes couronnées, ni ceux de la conscience; le plus irrité était le pape, qui ne hésita pas à s'allier avec le prince d'Orange contre le roi très-chrétien.

Guillaume était né en 1650 à La Haye; il était le fils posthume de Guillaume II, prince d'Orange et stathouder de Hollande, et de Henriette-Marie Stuart, fille de Charles Ier, roi d'Angleterre; jeune il connut l'infortune, et fut placé à la rude et salutaire école de l'adversité. Il eut deux puissants ennemis, Cromwell, qui poursuivit en lui le petit-fils de l'homme qu'il avait fait décapiter, et Louis XIV, qui confisqua sa propriété.

Sous les dehors flegmatiques d'un Flamand, et l'austérité d'un calviniste, il cachait une âme ardente, une vaste ambition et des talents administratifs, politiques et militaires de premier ordre; il possédait au plus haut degré les deux qualités les plus indispensables à celui qui veut parvenir, la patience et le silence. En 1672, il fut nommé, après le meurtre des frères de Witt, stathouder des Provinces-Unies. Attaqué par Louis XIV, il inonda la Hollande et s'allia contre son puissant voisin avec l'Empire et l'Espagne; à Senef 1614, il se trouva en présence du grand Condé, qui le repoussa plutôt qu'il ne le battit; en 1677, il épousa Marie, la fille du duc d'Yorck et nièce de Charles II, et par cette alliance il contribua à la paix de Nimègue (1678), qui assura à la Hollande son indépendance. Après la mort de Charles II, le duc d'Yorck, son beau-père, monta sur le trône sous le nom de Jacques II, il était le second fils de Charles Ier et de Henriette de France. Après la décapitation de son père, il se réfugia en Hollande, et servit sous Turenne; rentré en Angleterre, à la suite de la restauration des Stuarts, il se distingua contre les Hollandais, qu'il battit en 1665 et en 1672; Jacques II avait, étant duc d'Yorck, abjuré la foi protestante; cependant, malgré le bill qui excluait les papistes de la couronne, il succéda à son frère aîné, Charles II. Les Écossais, plus attachés que les Anglais à leur foi, s'insurgèrent à la voix du comte de Montmouth et du duc d'Argyle. Jacques II vainquit ces deux seigneurs et les fit décapiter. Sous son règne les catholiques obtinrent la liberté de conscience et du culte, et devinrent influents à sa cour. Le jésuite Peters, son confesseur, le poussa à des mesures impolitiques. Jacques II ne comprit pas les murmures de son peuple, et ne s'arrêta pas dans la voie fatale où ses impatients conseillers le poussaient. Il ne craignit pas de recevoir un nonce du pape, qui fit, au grand scandale des protestants, son entrée solennelle à Londres, comme aux jours où Henri VIII n'avait pas rompu avec le Saint-Siége. Bientôt après le pays fut envahi par une nuée de moines, qui s'y établirent et confirmèrent les Anglais dans l'idée qu'ils avaient que le but de leur souverain était la restauration du papisme. Comment en auraient-ils douté, en voyant le chancelier Jeffries, violer,

en faveur des catholiques, toutes les formes de la justice, et leur ouvrir les portes de l'administration publique. Le roi osa plus encore que sa mère Henriette de France; il fit célébrer publiquement les cérémonies de l'église catholique à Whitt-Hall. Un fils qui lui naquit et auquel il donna le nom de prince de Galles, acheva d'irriter ses sujets.

XX.

Guillaume d'Orange, son gendre, étudiait à La Haye la marche des événements, et devenait le centre et l'espérance des mécontents; il ne précipita rien, et attendit; quand il crut le moment opportun de saisir la couronne de son beau-père, il déploya une merveilleuse activité, et trouva dans les réfugiés protestants de ses États des auxiliaires hardis, dévoués, qui comprenaient que le salut du protestantisme était dans la chute de Jacques II. Les réformés, qui offrirent leurs épées au stathouder, étaient, pour la plupart, de vieux officiers[1], qui avaient servi sous Condé et sous Turenne. Relégués, malgré leur mérite, dans les rangs secondaires de l'armée, et contraints, à la suite de la révocation de l'édit de Nantes, d'opter entre l'exil ou l'abjuration, ils étaient devenus Hollandais de cœur, et brûlaient du désir d'humilier le prince qui les avait froissés comme militaires et persécutés comme protestants. Ils étaient les partisans les plus dévoués et les plus résolus de Guillaume d'Orange, et formaient le noyau de l'armée d'expédition. Le réfugié le plus célèbre de tous ces hommes de guerre, était le maréchal Schomberg. Schomberg (Armand-Fréderic de), naquit en 1615 au pays de Clèves. Comme Gassion et Duquesne, il conquit tous ses grades à la pointe de son épée; aux qualités de l'homme de guerre, il unissait celles de l'homme privé: il était posé, appliqué, d'une grande conduite, pensant mieux qu'il ne parlait, intègre, modeste, obligeant, civil.[2]

Après la mort de Turenne, le roi fut contraint de faire taire son bigotisme, et lui conféra (1675) le bâton de maréchal, qu'il avait refusé chaque fois qu'il lui avait été offert sous la condition d'une abjuration. « Ma religion,

1. Ils étaient au nombre de plus de 700.
2. Rapin de Thoyras, Histoire d'Angleterre.

avait-il répondu à Louis XIV, m'est plus chère que toutes choses; si elle m'empêche de monter à un poste plus élevé, c'est assez pour me consoler que le roi m'en ait jugé digne. Schomberg porta dignement le bâton de maréchal, et après comme avant, il ne fut pas au-dessous de sa brillante réputation. Pendant la vie de Turenne, il était le second dans l'armée; après la mort de ce grand homme, nul ne lui disputa la première place. A la révocation de l'édit de Nantes, Louis XIV ne voulut pas le laisser s'expatrier, et le retint en France pour les mêmes raisons qu'il retint Duquesne; cependant, sur ses instances réitérées, le maréchal obtint (1686) la permission de chercher un asile en Portugal; il quitta sa patrie, au grand regret de toute la France, qui perdait en lui le meilleur et le plus expérimenté de ses capitaines.[1]

La présence de ce grand homme à Lisbonne effaroucha l'inquisition. A peine arrivé, il repartit et se rendit à Clèves, où il assista (1686) à une entrevue de l'électeur de Brandebourg et du prince d'Orange, dans laquelle fut discutée l'importante question d'une descente en Angleterre. De Clèves, Schomberg alla à Berlin et de là en Hollande, où Guillaume lui confia le commandement de l'armée d'invasion.

XXI.

Tout était prêt pour cette grande expédition, dont les résultats influèrent si considérablement sur les destinées futures de l'Europe; les soldats étaient pleins d'ardeur; les réfugiés surtout, commandés par des capitaines intrépides, qui avaient assisté avec honneur aux plus grandes batailles du siècle; Gilbert Burnet, depuis évêque de Salisbury, était l'aumônier de l'expédition. A peine la flotte, qui portait les belliqueux combattants, eut-elle levé l'ancre (29 octobre 1688), que sur tous les mâts des vaisseaux on vit se dérouler le glorieux drapeau de la maison d'Orange, et des banderolles sur lesquelles on lisait ces mots: « pour la religion et la liberté. » Elle avait gagné, depuis quelques heures, la haute mer, lorsque, « comme l'invincible Armada », elle fut assaillie par une affreuse tempête et dispersée sur les côtes de la France et de la Norwége.

1. De Schomberg. — Haag, France protestante, t. IX, p. 232.

L'Europe assistait à cet imposant spectacle avec une grande anxiété. Les ennemis de Louis XIV (ils étaient nombreux) faisaient des vœux pour Guillaume. Jurieu, de sa voix prophétique, appelait la bénédiction de l'Éternel sur les soldats attachés à sa fortune; il attaquait Louis XIV. «Ce prince, disait-il, est plus despote que le sultan turc. La France, le plus beau pays de l'Europe, la plus noble partie du monde, se voit assujettie à une domination cruelle, tyrannique. Des peuples libres, et qui ont tiré leur nom de Français de leur ancienne liberté, sont aujourd'hui les plus assujettis de tous les peuples. Aujourd'hui toute liberté est perdue, jusqu'à celle de parler et de se plaindre; c'est pourquoi que j'élève ma voix aux pays étrangers dans l'espérance qu'elle reviendra de là, et réveillera mes compatriotes qui dorment à vos côtés, sous la pesanteur de leurs chaînes.»

Bossuet éleva aussi la voix; il suivait Jacques II dans son œuvre et attendait, sans le mettre en doute, la réussite de ses pieux projets. «La Grande-Bretagne, disait-il, va revenir à la doctrine des premiers siècles; Dieu travaille puissamment à son salut, elle lui a donné un roi incomparable en courage comme en piété, il écoutera les gémissements de ses saints.»

Quand les catholiques français et anglais apprirent qu'un coup de vent avait dispersé la flotte de Guillaume d'Orange, ils ne doutèrent pas que Dieu ne se fût prononcé contre lui; leur joie fut de courte durée, les vaisseaux dispersés se rallièrent et jetèrent (10 novembre 1688), sur les côtes d'Angleterre, vingt mille combattants. Quelques jours après leur descente à Torbay, une barque emportait pour toujours dans l'exil cette fatale race des Stuarts, dont la chute assura, dans le Royaume-Uni, le triomphe du protestantisme et de la liberté.

La part que les réfugiés protestants prirent à l'expédition fut grande, nous pouvons même affirmer qu'elle assura son succès; ils firent passer dans le cœur des Hollandais l'ardeur qui était dans les leurs; les protestants anglais, témoins de leurs souffrances, sentirent s'accroître leur haine contre leur souverain, qui se préparait à faire ce que Louis XIV avait accompli en France. Ils tendirent leurs mains à leurs auxiliaires, et de leurs efforts réunis,

résulta la chute d'un souverain qui, vainqueur, eût placé leur pays sous un régime de terreur et d'abaissement.

Schomberg déploya, dans cette campagne, son habileté accoutumée; il fut envoyé en Irlande pour soumettre les Jacobites; il remporta sur eux une victoire (11 juillet 1690), et de leurs drapeaux conquis il se fit un glorieux suaire; comme son maître, Turenne, il trouva la mort sur un champ de bataille; Dublin lui fit de splendides funérailles, et donna à ses restes une place dans l'église de Saint-Patrice.[1]

1. Haag, France protestante, art. Schomberg.

LIVRE XL.

I.

C'est dans ces jours de grande affliction, que le chrétien élève plus particulièrement ses regards vers le ciel, sentant que c'est de Dieu seul que procède la délivrance. Toute lueur qui lui apparaît, dans la nuit de son deuil, lui semble un phare dont il ne détache pas ses regards. Les temps dans lesquels les réformés vivaient, les invitaient à rechercher, dans les promesses que le Rédempteur fait à son Église persécutée, un remède à leurs maux; ils s'appliquaient donc tout ce que l'esprit saint dit de cette Église, qu'il compare « à une colombe qui se cache dans la fente des rochers; » et ils appliquaient, à l'église romaine, tout ce que Saint-Jean, dans son apocalypse, dit de la ville bâtie sur les sept collines. Ce qui les préoccupait surtout, c'était le nombre mystérieux de quarante-deux mois, pendant lesquels il serait donné aux gentils de fouler la sainte cité; lequel nombre correspondait aux douze cent soixante jours, durant lesquels les deux martyrs devaient prophétiser.[1]

Les gentils étaient naturellement, aux yeux des réformés, les catholiques romains; la difficulté, pour eux, était de déterminer le moment précis où ils avaient commencé à fouler les parvis du Seigneur, c'est-à-dire le protestantisme. Jurieu se décida à descendre dans les abîmes apocalyptiques; il en sortit avec la certitude de la prochaine délivrance du protestantisme; il fixa la mort de l'Église au mois d'octobre 1685, et annonça sa résurrection pour le mois d'avril 1689.

Son livre parut en 1686, et causa une surprise incroyable; ses ennemis s'en réjouirent comme d'une grande victoire. Le fier et valeureux athlète présentait un large flanc à la raillerie. Bossuet, Pélisson, Bayle et un grand nombre d'autres, fondirent sur lui et le ridiculi-

1. Nap. Peyrat.

sèrent. Cependant, l'*accomplissement des prophéties* et *la délivrance prochaine de l'Église* (c'est ainsi que Jurieu avait intitulé son livre), trouva des partisans enthousiastes. L'auteur, d'ailleurs, paraissait si convaincu, sa science, son érudition, son zèle, son amour pour sa cause, ses luttes et ses combats journaliers, faisaient de lui un homme exceptionnel. De plus, enfin, les temps étaient si critiques! les réformés si persécutés! Rome si cruelle! On crut à l'esprit révélateur de Jurieu, et ses admirateurs lui firent frapper, en Hollande, une médaille avec cette inscription latine : *Jurius propheta.* Cette médaille, vraisemblablement iconique, le représente avec un large chapeau de quaker, les cheveux courts, une barbe effilée, un nez aquilin, une face maigre et allongée, une physionomie qui, bien que douce et calme, annonce la vive et rêveuse mobilité de son âme.[1]

II.

Les partisans de Jurieu ne doutèrent pas qu'il n'eût trouvé la clef apocalyptique, quand simultanément ils virent Jacques II perdre sa couronne, et des faits étranges et mystérieux se produire au milieu des populations dauphinoises et cévenoles.

Ce n'est pas sans appréhensions que nous avons vu s'approcher le moment, où nous serions appelés à faire le récit de l'une des époques les plus dramatiques et les plus extraordinaires de l'histoire du protestantisme français; en effet, les événements changent tout à coup de nature; et l'ordre des choses, dans lequel nous nous sommes jusqu'ici trouvés, fait place à un ordre nouveau. — Si nous voulons y voir des miracles, notre siècle incrédule sourit de pitié et de dédain; mais si nous essayons de tout expliquer, nous sommes conduits forcément à croire l'impossible, et pour refuser d'être croyants, condamnés à être crédules.

Quoi qu'il en soit, les faits que nous allons raconter ne sont pas de ceux qu'il soit permis de révoquer en doute; ils se sont passés en plein jour, et ont eu pour témoins des

1. Nap. Peyrat.

milliers de personnes : celles qui avaient intérêt à les publier, celles qui avaient intérêt à les cacher. Le bruit qu'ils ont fait a retenti dans toute l'Europe, et pendant qu'elle en était pleine, pas une seule voix ne s'est élevée pour les contester. — « J'ai vu, dit le maréchal de Villars, des choses que je n'aurais jamais crues, si elles ne s'étaient passées sous mes yeux : une ville entière, dont toutes les femmes et les filles sans exception paraissaient possédées du diable ; elles tremblaient et prophétisaient publiquement dans les rues[1]. » David Flottard porte à plus de 8000 les personnes qui dans une seule province avaient des inspirations. Bâville, Fléchier, la faculté de médecine de Montpellier, le parlement de Grenoble, constatent le même fait ; l'homme enfin qui trahit ses frères et vendit sa plume, Brueys, commence son *Histoire du fanatisme* par ces paroles notables : « Depuis le mois de juin de l'année mil six cent quatre-vingt-huit, jusqu'à la fin de février de l'année suivante, il s'éleva dans le Dauphiné, et ensuite dans le Vivarais, cinq à six cents religionnaires de l'un et de l'autre sexe, qui se vantaient d'être prophètes et inspirés du saint Esprit, qui disaient avoir la puissance de le communiquer aux autres, qui traînaient après eux la populace, et commençaient à former, en divers lieux, des assemblées très-nombreuses, qui ajoutaient foi à leurs rêveries.

« On aurait de la peine à croire ce que j'ai fait à dessein de raconter, si les choses que j'ai à dire *ne s'étaient franchement passées à la vue de toute la France, et si les exécutions militaires, les prisons et les châtiments auxquels on fut obligé d'avoir recours, pour arrêter la contagion de ce mal, n'avaient fait assez d'éclat pour en informer l'Europe.*

« Ainsi je n'ai pas cru qu'il fût nécessaire de charger cette histoire des arrêts, des ordonnances, des procès-verbaux et autres actes judiciaires, qui rendent authentiques les faits que j'y expose ; ce sont des preuves que la postérité trouvera dans les archives où elles sont gardées, mais dont n'ont que faire ceux qui ont vu de leurs propres

1. Vie du maréchal de Villars, t. Ier, p. 125. — Le maréchal, appelé à combattre les camisards, ne pouvait qu'attribuer au diable ce que les réformés attribuaient à Dieu.

yeux ce que je raconte, ou qui ont pour garants de la vérité la déposition de deux grandes provinces.»[1]

Nos lecteurs sentiront, par tous ces témoignages, que nous allons entrer dans le domaine du merveilleux, sans sortir cependant de celui de l'histoire; quant aux explications à donner du passage des choses ordinaires aux extraordinaires, nous avouerons humblement sur plusieurs points notre insuffisance; car si nous n'avons pas la faiblesse de tout croire, nous n'avons pas la prétention de tout expliquer.

III.

Sur la montagne du Peyrat, près de Dieu-le-Fit, petite ville du département de la Drôme, renommée par ses fabriques de drap et de poterie, vivait un gentilhomme verrier, appelé Du Serre : c'était un vieil huguenot, que les persécutions avaient rendu plus zélé pour sa foi; après la retraite des pasteurs, il réunit quelques jeunes pâtres du Dauphiné, probablement les orphelins des combattants de Bourdeaux, et devint leur catéchiste pendant les longues soirées d'hiver. Il leur lisait et expliquait l'Écriture sainte, et leur montrait dans Rome cette prostituée de l'Apocalypse qui, enivrée du sang des saints, tient dans ses mains une coupe pleine des abominations de la terre. Les enfants l'écoutaient avec avidité et attendaient avec la plus vive impatience le jour où ils diraient avec l'armée des cieux : «Elle est tombée, elle est tombée, la grande Babylone!» Les entretiens du vieillard, lecteur enthousiaste du livre de Jurieu, jetèrent ces jeunes pâtres dans un état d'extase, pendant lequel leur nature était transformée. Le mont Peyrat eut dès ce jour son école de prophètes. Emerveillé

1. Brueys, Histoire du fanatisme de notre temps. — Nous avons consulté pour cette partie de nos récits : Louvreleuil, Le fanatisme renouvelé. — Court, Histoire des Camisards. — Lettres choisies de Fléchier. — Figuier, Histoire du merveilleux, t. II. — Dubois, Les prophètes cevenols — Bullet. de la société du prot. franç. — Moret, Quinze ans de règne de Louis XIV. — Théâtre sacré des Cévennes, édit. Bost. — Mémoires de Jean Cavalier. — Borel, Histoire de l'église réformée de Nîmes. — Mémoires de Villars. — Peyrat, Histoire des pasteurs du désert. — Corbière, Histoire de l'église réformée de Montpellier, etc.

de son œuvre, le Samuël dauphinois ne voulut pas que ses élèves demeurassent inactifs. Avant de se séparer d'eux, il les réunit sur le sommet de sa montagne, et de là, leur montrant les contrées où gémissaient leurs frères, il leur dit : « Ce n'est point pour vous, sachez le bien, que le don de prophétie vous a été donné ; c'est pour l'utilité commune. — Allez donc, ajouta-t-il, en leur montrant de la main le Dauphiné et le Languedoc étendus sous ses pieds, allez édifier les églises de ces provinces, allez ramener les brebis perdues de la maison d'Israël. Voyez ces temples où vous vous êtes si souvent assemblés pour chanter les louanges de Dieu ; ils sont détruits ; jetez les yeux sur ces chaires d'où on vous annonçait la vérité chrétienne, elles sont abattues ; portez vos regards sur ces tables où le pain et le vin eucharistiques étaient distribués, elles sont renversées ; remarquez ces personnes si pressées dans leur fuite, ce sont vos pasteurs que l'on a contraints de force à vous abandonner ; considérez ces foules à qui l'on prêche, ce sont vos frères que l'on séduit. Oui, le mystère d'iniquité se met en train ; la bête a reçu le pouvoir de faire la guerre aux saints et de les vaincre ; la mère des paillardises et des abominations, Babylone, a enivré les habitants de la terre du vin de sa prostitution. Mais traitez, ô prophètes du Seigneur, traitez Babylone comme elle vous a traité elle-même ; rendez-lui au double toutes ses œuvres. Dans la même coupe où elle vous aura forcé de boire, faites-la boire deux fois autant ; rendez-lui au double ses tourments et ses douleurs, car il est écrit : ne pensez pas que je sois venu apporter la paix sur la terre ; je suis venu apporter non la paix, mais l'épée. Les propres domestiques des hommes seront ses ennemis ; le frère livrera son frère à la mort ; le père son enfant ; des enfants s'élèveront contre leur père et le feront mettre à mort. »

Le vieillard éleva les mains au ciel, puis les posa sur leur tête et leur dit : « La paix soit avec vous ; comme le père m'a envoyé, je vous envoie aussi de même — allez ! »[1]

Les jeunes pâtres, au nombre de trente, reçurent du vieillard le baiser de paix, laissant leur houlette de berger

1. Histoire des prophètes des Cévennes, par l'abbé Valette, p. 46-50. (Manuscrit de la bibliothèque de Nîmes.)

pour le bâton de prophète; ils se répandirent dans le Dauphiné et le Languedoc, où ils prêchèrent avec une étonnante hardiesse. Ils menaçaient les nouveaux convertis de la damnation éternelle, s'ils ne demandaient pas à Dieu de les relever de leur chute; ils rassuraient les faibles et encourageaient les forts. A leur voix les populations protestantes se levèrent comme un seul homme et suivirent dans les lieux solitaires ces nouveaux Jean-Baptiste entourés d'une auréole miraculeuse. — «La délivrance, disaient-elles, approche,» et elles étaient confirmées dans leur attente, tantôt par d'ineffables mélodies qui descendaient des cieux sur les ruines de leurs temples, tantôt par des étoiles mystérieuses, qui pendant la nuit marchaient devant elles comme celle de Bethléem devant les mages.[1]

Les jeunes pâtres étaient pleins d'ardeur; dédaigneux de la mort, ils soupiraient après le martyre. Maîtres, après avoir été disciples, ils formaient à leur tour des disciples, et leur communiquaient les mêmes dons qu'ils avaient reçus du vieux Du Serre. — «La secte des inspirés, dit Brueys, devint bientôt nombreuse; les vallées en fourmillèrent et les montagnes en furent couvertes. Il y eut une infinité de petits prophètes; il y en avait des milliers.»[2]

IV.

Brueys et Fléchier n'ont vu dans Du Serre qu'un imposteur qui, après avoir soumis ses élèves à un jeûne forcé, avait voulu leur faire croire qu'ils étaient prophètes, afin de les lancer au milieu des populations protestantes pour réveiller leur fanatisme. — «L'auteur de cette combinaison infernale, dit d'après Brueys un historien moderne, était un zélé huguenot nommé Du Serre, qui était verrier de profession. Cet homme avait rassemblé, dans sa maison, de pauvres petits enfants du peuple des deux sexes, et commencé par leur enseigner que le jeûne était agréable à Dieu et qu'il fallait se priver de nourriture. Il les avait accoutumés ainsi à de sévères et fréquentes abstinences, qui quelquefois duraient jusqu'à trois jours. Pendant ces jeûnes, quand les enfants avaient le cerveau

1. Brueys, Histoire du fanatisme de notre temps, t. Ier, p. 6.
2. Note I.

vide et égaré par la faim, quand ils touchaient presqu'au délire, Du Serre leur lisait et leur relisait sans cesse les psaumes les plus lugubres et les plus dramatiques écrits des prophètes. Il y mêlait des déclamations violentes contre Rome, contre les persécuteurs des réformés, contre l'Église catholique, et entremêlait avec un soin perfide ces imprécations contre les papes de la lecture effrayante de l'Apocalypse, le plus sombre, le plus sublime, le plus terrible ouvrage de la littérature sacrée. On comprend facilement l'effet d'une pareille lecture sur des enfants de la campagne incultes et crédules, dont les esprits étaient déjà troublés par le jeûne. Pour frapper davantage encore les imaginations, Du Serre leur apprit en même temps à tomber à la renverse, à fermer les yeux, à enfler leur estomac, à répéter ses leçons au milieu d'une respiration entrecoupée, sifflante, râlante. Bientôt ils parlèrent avec tous les caractères de l'extase et de l'épilepsie. Comme les pythies de l'antiquité, comme les convulsionnaires de Saint-Médard, au moment de prononcer les paroles sacrées, les petits illuminés se roulaient par terre, leurs yeux devenaient hagards et s'agrandissaient, une écume blanche couvrait leurs lèvres desséchées, leurs membres se tordaient au milieu d'horribles convulsions, et dans le paroxysme de l'extase leurs muscles gardaient la raideur du fer et l'insensibilité de la mort. Lorsque Du Serre les vit arrivés à cet état, il poussa jusqu'au bout le mensonge, il souffla sur le front de ses adeptes, disant qu'il leur communiquait le don de prophétie, et annonçant qu'ils pouvaient le transmettre aux fidèles. Alors ces enfants se répandirent dans les campagnes. »[1]

Nous sommes étonné qu'un historien aussi grave que celui que nous venons de citer ait pu accueillir la fable de Brueys et ne voir dans le gentilhomme verrier qu'un misérable jongleur; si cela était, comment expliquer que le même phénomène qui se manifesta sur la montagne du Peyrat se soit au même moment produit dans le Haut- et le Bas-Languedoc, sur une étendue de terrain de cent cinquante lieues, et que ce soit Du Serre qui ait fait surgir cette

1. Moret, Quinze ans du règne de Louis XIV (1700-1715), t. Ier, p. 297-298.

foule de prophètes, qui de leurs paroles brûlantes étonnaient les catholiques et relevaient le courage des protestants? — Si les jeunes pâtres n'eussent été que des prophètes automates, auraient-ils pu soutenir jusqu'au bout leur rôle; ne se serait-il pas trouvé au milieu d'eux quelqu'un pour dévoiler les ruses du gentilhomme verrier. Auraient-ils pu, enfin, comme ils le firent, communiquer l'esprit. — Le récit de Brueys se trouve donc contredit par le caractère bien connu de Du Serre et par les événements qui se produisirent au moment où, à la voix du Samuël dauphinois, ses petits pâtres descendirent de sa montagne.

V.

Dans la province de Castres, une petite fille de La Capelle, âgée de treize ans, de peu d'esprit et d'une grande simplicité, gardant un jour son bétail avec quelques-unes de ses compagnes, crut voir une grande cloche; elle leur demanda si elles ne la voyaient pas aussi, elles répondirent que non; à l'instant la cloche disparut à ses yeux. Bientôt après elle crut apercevoir un ange semblable à un enfant de sa taille, qui, sortant d'un buisson, lui dit : «Je viens de la part de Dieu pour t'ordonner de ne plus aller à la messe.»[1]

L'enfant rapporta ce qu'elle avait vu. Les réformés se groupèrent autour d'elle, écoutant avec un pieux enthousiasme tout ce qu'elle leur racontait de sa merveilleuse vision. Les prêtres la firent arrêter et jeter dans une prison de Castres, d'où elle fut transférée dans un couvent de Sommières, où elle demeura enfermée pendant six mois. Barbeyrac, le subdélégué de la province, fit publier à son de trompe que la bergère s'était rétractée et que l'ange, au lieu de lui recommander de ne pas aller à la messe, lui avait ordonné de la fréquenter avec assiduité.

Les réformés ne crurent pas à la rétractation de la bergère et furent confirmés dans leur foi à sa vision par Corbière, qui prétendait aussi avoir vu des anges. — Ce prédicant, qui parlait avec une sombre énergie, exerçait un

1. Mémoires de Fléchier sur les visions de la fille du diocèse de Castres. — Dubois, Les Prophètes cévenols (Strasbourg, 1861).

grand ascendant sur les esprits; il entraînait partout avec lui des foules avides de l'entendre. A force de dire et de répéter que Dieu l'avait honoré de ses visions, il avait fini par le croire et par persuader à ses auditeurs qu'ils n'avaient rien à craindre ni des soldats, ni des juges, ni des prêtres. — «Je suis invulnérable,» leur disait-il. — Le jour des Rameaux 1689 il prêchait dans le bois de Cazarils, quand son assemblée fut surprise inopinément par les dragons qui la sabrèrent; serré de près par des cavaliers, le prophète se retourne, trace avec son bâton un cercle autour de lui et leur crie d'une voie tonnante: «Arrière, Satan.» — A la vue de cet homme aux cheveux hérissés, aux regards flamboyants, les chevaux se cabrent et les dragons, saisis de terreur, tournent bride; il était sauvé, si l'officier qui les commandait, moins superstitieux qu'eux, ne se fût avancé vers le prophète et ne lui eût cassé la tête d'un coup de pistolet.[1]

VI.

Revenons dans le Dauphiné et le Languedoc, que quelques semaines ont suffi pour remplir de prophètes, malgré les gibets qu'on voyait s'élever partout[2]. Parmi les disciples de Du Serre on distinguait trois jeunes bergers, Pascalin, Mazel et Bompart; ces enfants exerçaient une autorité souveraine au milieu des assemblées; ils prêchaient, baptisaient, mariaient, anathématisaient; nul ne leur contestait la légitimité de leur mission. «Dieu, disaient les protestants émerveillés, tire sa louange de la bouche des petits enfants.» Les dragons se mirent à leur recherche et s'emparèrent de leurs personnes. Ils avaient à peine disparu au fond d'une prison, qu'il s'éleva une infinité d'autres prophètes; le plus célèbre fut Gabriel Astier, l'un des élèves de Du Serre. Son maître l'avait envoyé dans le Vivarais pour y soulever la population. Il se rendit vers la fin de 1688 au village de Brassac, où il communiqua d'abord le don de prophétie à ses parents, à son frère aîné Pierre et à sa fiancée Marie. A peine Gabriel eut fait entendre sa

1. Haag frères, France protestante, art. Corbière. — Nap. Peyrat, t. Ier.
2. Brueys, Histoire du fanatisme, t. Ier, p. 120.

voix, qu'il devint l'instigateur d'un mouvement formidable. Harcelé par les dragons, que l'intendant Bouchu mit à sa poursuite, il échappa à leurs recherches et alla porter l'esprit prophétique dans les Boutières. Les habitants de cette contrée à demi sauvage, au milieu desquels s'était conservé l'esprit des Vaudois et des Albigeois, l'accueillirent avec enthousiasme et lui offrirent un asile assuré. Bientôt Gabriel vit autour de lui les populations de Saint-Genest, de Gluiras, de Pranles, de Saint-Cierge, de Tauzuc, de Saint-Sauveur; on délaissait les travaux pour aller l'entendre; l'enceinte des villages devint trop petite pour contenir ses auditeurs; on se rendit dans les champs, malgré le vent, le froid, la neige; quand on connaissait le jour et l'heure où le prophète devait prêcher, on s'y rendait de plusieurs lieues à la ronde : femmes, enfants, vieillards, tous voulaient entendre l'Élie du désert; tous, suspendus à ses lèvres, l'écoutaient avec ravissement et souvent ils ne rentraient pas de plusieurs jours dans leurs demeures, le suivant de lieu en lieu, se nourrissant de quelques pommes et de quelques noix.[1]

VII.

Quand un prophète disparaissait de la scène par le martyre, un autre prenait sa place. Celui qui, même après Gabriel Astier, aiguillonna le plus vivement la curiosité publique fut une jeune prophétesse, qui devint célèbre sous le nom de la belle Isabeau : elle était fille d'un paysan de Saou en Dauphiné et demeurait chez son oncle, qui, plusieurs années avant la révocation de l'édit de Nantes, avait été converti au catholicisme, probablement par la caisse de Pelisson. Elle tomba la première fois en extase le 2 février 1688; le même phénomène se renouvela très-souvent pendant son sommeil; il était impossible de la réveiller, même en la pinçant jusqu'au sang, ou en la brûlant avec un fer rouge. Elle ne savait ni lire ni écrire, ne parlait que le patois de la contrée et ne connaissait que le pater et le crédo que son oncle lui avait appris. Quand l'esprit la saisissait, la transformation était complète.

1. Dourille, Histoire des guerres civiles du Vivarais.

«Rien de violent, dit Michelet, dans ses aspirations; mais des plaintes et des pleurs. Elle chantait d'abord les commandements de Dieu, puis un psaume d'une voix basse et languissante. Elle se recueillait un moment, puis commençait la lamentation de l'Église, torturée, exilée, aux galères, aux cachots; de tous ces malheurs, elle en accusait uniquement nos péchés et appelait à la pénitence. Là, s'attendrissant de nouveau, elle parlait angéliquement de la bonté divine. Son inspiration bouillonnait, abondante et inépuisable, comme une eau longtemps contenue. Les mots coulaient d'un cours impétueux jusqu'à s'embarrasser en finissant. Sa parole alors était comme un chant, une douce cantilène peu variée qui allait au cœur, elle rougissait et se transfigurait d'une beauté merveilleuse.» [1]

A la vue de ces merveilles, les protestants s'émurent. «C'est un ange de Dieu,» dirent-ils avec ravissement, et ces mots, répétés de chaumière en chaumière, arrivèrent à Jurieu, qui en remplit l'Europe avec ses feuilles volantes.

Isabeau, comme Gabriel Astier, communiqua l'esprit prophétique à des contrées entières. Tous, riches et pauvres, protestants et catholiques, subissaient sa puissante influence; sa plus glorieuse conquête sur le papisme fut Mme de Baix, veuve d'un conseiller au parlement; elle reçut de la bergère l'esprit qu'elle communiqua à sa fille et à un grand nombre de personnes. L'intendant de la province, Bouchu, la fit arrêter et incarcérer à Tournon et mit ses agents à la poursuite de la belle Isabeau qu'ils lui amenèrent après de longues et nombreuses recherches. La prisonnière ne se démentit pas devant ses juges. A toutes les questions qui lui furent faites elle répondit avec autant de simplicité que de fermeté; menacée par eux du supplice, elle leur répondit fièrement: « Vous pouvez me faire mourir; mais Dieu saura bien susciter d'autres prophètes qui diront de plus belles choses que moi;» elle fut enfermée dans les prisons de l'hôpital général de Grenoble, d'où elle sortit plus tard. Revenons à Gabriel Astier.

1. Lettres pastorales de Jurieu. — Brueys. — Figuier, Hist. du merveilleux. — Théâtre sacré des Cévennes.

VIII.

Le prédicant, poursuivi par l'intendant Bouchu, se réfugia dans les Boutières, et trouva auprès des protestants de cette contrée agreste une courageuse hospitalité. Les assemblées se multiplièrent pendant l'hiver; les populations, protégées contre les troupes de Bâville par des neiges abondantes, accouraient en foule entendre le prophète qui leur prêchait la soumission au roi du ciel et la résistance au roi de la terre: «Prenez courage, leur disait-il, le jour du triomphe approche; Guillaume d'Orange sera l'ange exterminateur, qui nous délivrera de nos ennemis; nos temples abattus seront relevés; les églises catholiques seront renversées par le souffle du Tout-Puissant; une étoile tombera du ciel et consumera la chaire pontificale. Je vois, s'écriait-il d'une voix inspirée, Homel et Brunier entourés de martyrs. Ils sont assis sur des nuées éclatantes; je vois le paradis et les anges, Satan et l'enfer!»

Quelquefois, une grande prostration de force succédait, chez le prophète, au plus grand enthousiasme; alors il appelait un enfant, et celui-ci, avec sa voix mélodieuse, entonnait un psaume qui faisait sur lui le même effet que la harpe de David sur Saül.[1]

Les assemblées religieuses se multipliaient; les protestants reprenaient par la force ce que la force leur avait enlevé. Le 14 février 1689, trois mille personnes étaient réunies à Tauzuc: un prophète nommé Valette, leur ordonna en les congédiant de se rendre le lendemain à Saint-Cierge: «En y allant, leur dit-il, vous passerez nécessairement par Saint-Sauveur, où vous attend le capitaine Tirbon, mais ne craignez rien, enfants de Dieu, je ferai tomber les armes des mains des soldats.»

Les protestants obéirent, et se mirent à descendre en longues files de la montagne; à quelques pas de Saint-Sauveur, ils entendirent la voix de Tirbon, qui les somma de déposer les armes: au lieu d'obéir ils s'élancèrent sur lui; le capitaine ordonna à ses soldats de faire feu sur eux. Ils s'armèrent alors de grosses pierres et les roulèrent sur le capitaine, qui fut écrasé, ainsi que

1. Napoléon Peyrat, t. Ier, p. 199.

neuf de ses soldats; le reste de sa troupe prit la fuite et ne dut son salut qu'à l'intervention de quelques protestants; les vainqueurs se rendirent sur les ruines de leur temple et y chantèrent un cantique d'actions de grâce. « Depuis ce petit combat, dit un historien, ces peuples ne s'assemblèrent plus que sur les cimes où abondaient les pierres roulantes, et en armes. »[1]

A la nouvelle de la défaite de Tirbon, le marquis de Folleville, colonel du régiment de Flandre, qui commandait dans le Vivarais, dépêcha un courrier à Bâville. Celui-ci et Broglie partirent immédiatement de Montpellier (17 février), et arrivèrent à Privas, dont la population frémissante se disposait à se réunir sur les ruines de son temple. Folleville, de son côté, déployait une grande activité, il poursuivait Gabriel Astier et ses montagnards; plusieurs fois ils se trouvèrent en présence; des deux côtés on se battit avec acharnement, mais la victoire demeura aux troupes royales. Parmi les prisonniers envoyés à Bâville et dévoués à l'avance à la mort, il ne vit pas celui qu'il aurait fait pendre avec tant de joie, Gabriel Astier; il le croyait mort ou hors du royaume; quelque temps après on le lui amena : « La Providence n'ayant pas voulu permettre, dit Brueys, que le séducteur se dérobât au supplice qu'il avait mérité, elle le livra entre les mains de ses juges dans le temps qu'il y songeait le moins. »[2]

Après sa défaite le prophète s'était réfugié dans les Cévennes, où il s'occupait de la réussite de la conjuration qui devait amener la descente d'un corps de troupes étrangères sur les plages du Languedoc; un jour il se rendit à Montpellier pour assister à une revue, un soldat vivaraisien le reconnut; il fut immédiatement arrêté, son procès fut court. Condamné à être rompu vif, il fut exécuté à Baix.[3]

Bâville crut que l'insurrection s'était éteinte avec le dernier soupir de l'apôtre des Cévennes. Il se préparait sans doute à l'annoncer à la cour, quand, dans une tournée qu'il faisait avec Broglie dans les environs de Florac, il se trouva à son grand étonnement en présence d'un corps

1. Napoléon Peyrat, t. Ier, p. 201.
2. Brueys, Hist. du fanatisme.
3. Haag, France protestante. — Court. — Brueys.

d'insurgés commandés par Vivens qu'il croyait en Hollande.

Le prophète de Valleraugue, après sa capitulation, ne put pardonner à l'intendant son manque de parole; à la reprise des hostilités européennes, il quitta la Hollande où il s'était retiré, gagna le cœur des Cévennes, et attendit, tapi dans une caverne, le moment de lever l'étendard de l'insurrection. Quand il le crut venu, il marcha, à la tête de quatre cents Cévenols, vers le Pont-de-Montvert et se trouva en présence de Bâville, qu'il supposait à vingt lieues plus loin. L'intendant le fit charger avec impétuosité par ses troupes; Vivens, malgré son courage qui ne s'étonnait de rien, jugea la lutte impossible; en prudent capitaine, il n'opposa pas de résistance et chercha son salut et celui de sa troupe dans une retraite dans laquelle il déploya autant d'habileté que de sang-froid. Bâville lui tua quelques hommes et lui fit quelques prisonniers qu'il livra à ses bourreaux. Le prophète échappa à tous les agents de l'intendant, alléchés par une prime de cinq cents louis d'or, offerte à celui qui le lui amènerait mort ou vivant: grâce à son activité, Bâville éteignit coup sur coup deux foyers d'insurrection qui, quelques mois plus tard, eussent embrasé le Languedoc et mis en péril l'autorité de son maître, qu'il servait avec une si cruelle fidélité; il triomphait, mais sur des ruines.

IX.

Il y avait alors à Lausanne, parmi les réfugiés, un homme dont les regards étaient tournés vers la France; il pensait sans cesse à ses frères privés de culte et livrés, comme des brebis errantes, à la dent des loups ravissants; pendant la nuit il croyait entendre les gémissements des prisonniers de la tour de Constance et le bruit des chaînes des galériens de Toulon et de Marseille. Il se reprochait alors, comme un crime, le repos dont il jouissait. La vie lui devint insupportable, et de douleur il tomba malade. Pendant plusieurs jours on désespéra de sa vie; mais il se releva tout à coup, comme après l'orage le roseau courbé par le vent. « Je pars, dit-il à sa femme, à ses enfants et à ses amis, je vais consoler, relever, fortifier mes frères qui gémissent sous l'oppression. »

Ils se jetèrent à ses pieds pour le retenir: «Tu cours à une mort certaine, lui dit sa femme éplorée, pense à tes enfants.» Claude Brousson (c'était lui) demeura inébranlable; il n'avait pas le mal du pays, il avait l'amour des âmes. Son cœur était un cœur de frère, sa foi celle d'un apôtre, son courage celui d'un martyr. Dès que ses forces le lui permirent, il franchit la frontière et arriva dans le Bas-Languedoc où il se fit consacrer au ministère évangélique par Vivens, afin de pouvoir administrer les sacrements et bénir les mariages; il se mit à l'œuvre avec un zèle qui rappelle celui des temps apostoliques, suppléant, par l'énergie de sa volonté, aux forces corporelles qui lui manquaient; tout était temple pour lui, les chaumières, les cavernes, les ravins, les forêts. Sa prédication était forte et douce comme les rayons de miel qui découlent de la fente des rochers. Les temps orageux dans lesquels il vivait ne l'avaient pas aigri contre l'Église romaine; comme les autres prédicateurs, il n'excitait pas ses auditeurs à haïr, mais à aimer; il leur dépeignait, en traits de feu, le Seigneur Jésus bénissant ses bourreaux du haut de sa croix et les exhortait vivement à marcher sur ses traces. «L'Église, leur disait-il, souffre et ne fait pas souffrir; vous êtes vous-mêmes cette colombe qui se cache dans la fente des rochers.»

«*La colombe*, ajoutait-il, ***est un animal pur et net qui ne se cache pas dans les ordures.*** — De même l'Église de Jésus-Christ est pure et exempte des souillures de ce siècle; mais l'Église romaine, qui depuis plusieurs siècles se souille de toute sorte d'impureté, n'est donc pas la colombe de Jésus-Christ.

«*La colombe est un animal doux et pacifique.* — De même la vraie Église est douce, paisible, charitable, débonnaire; mais l'Église romaine, qui fait de si grands maux aux fidèles, qui les dépouille de leurs biens, qui les chasse de leurs maisons, qui les traîne dans de basses fosses, qui leur fait souffrir les cruels tourments de la géhenne et des galères, qui les fait mourir dans les plus horribles supplices ou qui les fait massacrer inhumainement, ah! elle n'est pas la colombe de Jésus-Christ!

«*La colombe est un animal fidèle; car dès qu'une fois elle s'est jointe à une compagne, elle n'en souffre point*

d'autre. — De même l'Église de Jésus-Christ est une épouse chaste, fidèle; mais l'Église romaine qui se prostitue aux dieux d'or, d'argent, d'airain, de bois et de plâtre, idolâtrie que l'Écriture appelle une impudicité, est une misérable prostituée qui, par son infidélité, rompt le mariage mystique qui était entre elle et son époux céleste. Elle n'est pas la colombe de Jésus-Christ.

« *La colombe est un animal très-faible, elle n'est pas armée de griffes ni d'un bec terrible pour se défendre.* — De même l'Église de Dieu est ordinairement faible et opprimée par ses ennemis; mais l'Église romaine est puissante et terrible aux yeux de la chair, elle est la bête mystique à qui le dragon a donné sa puissance et son trône et de qui la terre a dit : Qui est semblable à la bête et qui pourra combattre contre elle? Donc elle n'est pas la colombe de Jésus-Christ. »[1]

Avec cette éloquence, qui dut être celle de saint Jean, Brousson apaisait les cœurs ulcérés, ramenait ses frères dans les saintes voies de la pénitence et leur rendait moins pénibles les maux présents, en leur présentant le repos de la cité sainte comme la récompense de leur fidélité.

Brousson ne tarda pas à devenir populaire; on courait après lui comme après Jean-Baptiste quand il prêchait dans le désert. On se pressait autour de lui; les uns pour fortifier leur foi, les autres pour demander à Dieu leur relèvement par une sainte repentance; ils aimaient tous à entendre une voix qui les assurait que Dieu ne brise pas le roseau cassé et n'éteint pas le lumignon qui fume encore: les larmes coulaient en abondance, et les cœurs se retrempaient au contact de la foi simple et profonde de cet Élisée du désert.

X.

Bâville, voyant se former des assemblées sur tous les points du Languedoc, voulut couper le mal dans sa racine; il mit la tête de Brousson à prix, fit afficher son signale-

1. Extrait de la Manne mystique du désert ou Sermons prononcés en France dans les déserts et dans les cavernes durant les ténèbres de la nuit et de l'affliction pendant les années 1690-1693. Amsterdam, in-8°.

ment à la porte de toutes les Églises, promit deux cents francs à ceux qui dénonceraient une assemblée; Broglie, de son côté, ordonna à tous les consuls des villes et des villages de son ressort, de murer les bornes et les cavernes où les prédicants pouvaient se cacher.

Brousson, aux yeux de Bâville, était moins dangereux que Vivens. L'intendant ne voyait, dans l'ancien avocat de Toulouse, qu'un mystique rêveur, tandis que le cardeur de laine de Valleraugue l'effrayait par son esprit aventureux et entreprenant et par l'influence qu'il exerçait sur les protestants cévenols qui, à sa voix, couraient aussi facilement aux armes, qu'ils tombaient à genoux. Il résolut donc de lui fermer tout asile, en faisant pendre ceux qui avaient osé lui ouvrir leurs maisons. A la vue des cadavres livides de ses hôtes, le prédicant bondit de colère et s'écria d'une voix tonnante: « Je vous vengerai ; » il s'arma d'un poignard, et, en vrai franc-juge, il prononça des arrêts de mort. Deux curés, connus par leur esprit persécuteur, celui de Saint-Marcel et celui de Conquérac, furent frappés par une main mystérieuse. Quelques jours après on trouva, le long d'un chemin, sur le cadavre d'un officier, ces mots tracés de la main de Vivens:

« Du désert, touchant le sort de Judas. »

« Passants, ne soyez pas surpris de sa mort! Dieu l'a permise parce que cet impie a vendu le sang innocent. J'en appelle à votre justice. Ce misérable aurait, pour de l'argent, trahi les puissances comme il a trahi un membre de notre Seigneur. Nous l'avons tué pour prévenir le retour d'un tel désordre envers la société et d'un tel scandale envers l'Église; et nous avons résolu que tout autant qu'il existera de pareils traîtres, nous les saisirons avec l'aide de Dieu, s'enfermassent-ils dans la plus grande forteresse de l'Europe. »[1]

Ces exécutions répandirent l'effroi parmi les catholiques persécuteurs, qui croyaient voir à chaque instant le terrible prédicant se dresser devant eux son poignard à la main.

Vivens, malgré son mépris de la mort, ne se faisait pas illusion sur le résultat de la lutte; aussi, il portait ses regards au delà des frontières, sentant que le salut de ses

1. Napoléon Peyrat, t. Ier, p. 222.

frères ne pouvait provenir que de la descente d'un corps d'armée protestant étranger sur les plages du Languedoc. «Le jour où il s'effectuera, se disait-il, au lieu de ces insurrections partielles qui ne font que nous affaiblir, nous aurons une insurrection générale et nous imposerons au roi le rétablissement de l'édit de Nantes.» Il traça son plan avec l'habileté d'un tacticien et le communiqua par l'entremise d'un soldat cévenol nommé Huc, à Schomberg, qui l'approuva. Le projet fut découvert; la descente, qui eût changé la face des choses, n'eut pas lieu. Bientôt après, le prédicant termina son orageuse carrière. L'un de ses compagnons, pour sauver sa vie, livra le secret de sa retraite. Un matin, au point du jour, le commandant d'Alais, suivi d'une nombreuse escorte, arrive près de la grotte où il se trouvait avec deux de ses compagnons. Vivens entend le bruit des pas des soldats et comprend instinctivement le danger qui le menace; il brûle à la hâte ses papiers, et puis, comme un chasseur à l'affût, se poste sur l'ouverture de la caverne, décidé à vendre chèrement sa vie. Trois fois il fait feu, ses coups portent, et il met trois cadavres entre lui et ses assaillants; il lâche un quatrième coup, un lieutenant tombe blessé; les assaillants ont un moment d'hésitation; le prédicant leur fait l'effet d'un lion irrité qui rugit à la porte de son antre; ils n'eussent peut-être pas osé l'y forcer, mais un apostat, nommé Jourdan, grimpe au-dessus du rocher qui sert de parapet à la caverne, fait feu sur le prophète au moment où il allonge la tête hors de l'entrée comme une tortue hors de son écaille et l'atteint mortellement. Le combat était fini, les assaillants entrèrent dans la caverne, d'où ils retirèrent le cadavre de Vivens et ses deux compagnons vivants.[1]

Le commandant, fier de sa victoire, emporta triomphalement le cadavre du prophète à Alais, où Bâville accourut pour lui faire son procès. Un bûcher fut dressé, et les flammes dévorèrent les restes de cet homme qui, dans la mort, conservait encore cette attitude sévère et terrible qui en fait l'une des figures les plus originales de cette époque. Nous ne jetterons pas, sans doute, sur son

1. Napoléon Peyrat, t. Ier, p. 225. — Court. — Brueys.

bûcher, des couronnes, comme sur celui de tant de martyrs; mais qui oserait nier que ce ne soient les barbaries du clergé et la justice impitoyable de Bâville qui ont fait Vivens; il frappa parce qu'il fut frappé; si sa mémoire doit être flétrie, celle des oppresseurs doit l'être plus encore; mais pendant que la vie des derniers ne se présente que sous un aspect vulgaire, la sienne n'est pas sans grandeur; dans ses luttes il fut lion, ses adversaires hyènes.

XI.

Brousson pleura Vivens, et continua son mélancolique apostolat, écrivant, priant, prêchant. Bâville, qui paraissait l'avoir oublié pour ne s'occuper que du prophète de Valleraugue, publia une ordonnance qui le traitait de perturbateur du repos public et offrait une prime de cinq cents louis d'or à celui qui lui apporterait sa tête.

Brousson ne s'émut pas; il avait fait à Dieu, quand il quitta Lausanne, le sacrifice de sa vie; il sentit cependant le besoin de se justifier, et du fond de son désert il écrivit à l'intendant une lettre apologétique de sa conduite. La voici :

« Brousson, serviteur de Dieu et fidèle ministre de sa Parole,
à Monsieur Bâville, intendant du Languedoc, etc.

« Permettez-moi, Monseigneur, de représenter à votre grandeur que je ne puis pas vous reconnaître pour mon juge, parce que par l'abolition des édits qui étaient perpétuels, irrévocables, nous sommes privés de la protection de nos juges légitimes, et traités, non pas en hommes libres, mais en esclaves.

« Cependant, si j'avais à me défendre devant des juges compétents, je ne serais pas en peine de faire voir mon innocence. Je ne suis pas un méchant homme, tous ceux qui ont été témoins de ma conduite à Castelnaudary et à Toulouse, peuvent rendre témoignage que j'ai vécu dans le monde avec l'approbation publique, comme un homme de bien, craignant Dieu et sans reproche. Je ne suis pas un perturbateur du repos public, mais un fidèle serviteur de Dieu qui travaille à l'instruction, au salut et à la con-

solation de son peuple désolé. Je puis bien encore prendre à témoin ce grand Dieu qui connaît mes plus secrètes pensées, que c'est uniquement pour la crainte de son nom et pour les intérêts de sa gloire, de son service et du salut de son peuple, que je m'expose, depuis si longtemps, à tant d'alarmes, et à tant de dangers dans ce royaume.

« Plût à Dieu qu'il eût plu au roi de faire quelque considération des avis sincères que j'ai pris la liberté d'envoyer en cour, depuis dix ans et davantage; il ne se trouverait pas dans l'état où il se trouve maintenant, et on n'aurait pas sujet de craindre ce qu'on a sujet de craindre encore; car, enfin, Monseigneur, Dieu frappe maintenant l'État de terribles fléaux, et il faudrait être bien aveugle pour ne pas le voir; mais tout cela n'est rien en comparaison des suites que l'on doit attendre raisonnablement. L'État se soutient maintenant avec éclat, parce qu'il emploie toutes ses forces; mais en les employant, il les consume. Le royaume est dans un état fort violent, mais les choses violentes ne sont pas de durée.

« On ne peut pas dire, Monseigneur, que nous ne soyons de vrais fidèles. Nous ne servons pas les créatures, mais l'Éternel, le Dieu vivant et véritable, le créateur du ciel et de la terre; nous mettons toute notre confiance en la miséricorde de Dieu le Père, en la grâce de Jésus-Christ son Fils, et au salutaire secours du Saint-Esprit; c'est ce grand Dieu, dont j'ai toujours la crainte devant les yeux, dont je médite sans cesse la parole depuis mon enfance, et qui a daigné me faire participant à sa lumière.

« C'est pourquoi je supplie très-humblement Votre Grandeur, de cesser enfin de persécuter un innocent et un fidèle serviteur de Dieu qui ne peut se dispenser de s'acquitter des devoirs de son ministère. Autrement je déclare que j'appelle de votre ordonnance au tribunal de Dieu, qui est le Roi des rois, le souverain juge du monde. Le maître que je sers et pour lequel je souffre depuis si longtemps tant de martyres, qui m'a conservé jusqu'à cette heure, au milieu des flammes de cette horrible persécution, ne m'abandonnera point, s'il lui plaît, à l'avenir, et me fera justice.

« Au désert, le 10 juillet 1693. »

Cette lettre, pleine de douceur, ne manque ni de force, ni d'énergie; le pieux proscrit entrevoit les maux que le despotisme de Louis XIV prépare à la France, son jugement n'est obscurci ni par la grandeur du prince, ni par la terreur qui s'attache à son nom, et quand il dit à Bâville: « L'État se maintient maintenant avec éclat, parce qu'il emploie toutes ses forces, mais, en les employant, il les consume; le royaume est dans un état violent, mais les choses violentes ne sont pas de durée, » il a la perspicacité d'un homme d'État. Bâville froissa probablement, dans ses mains frémissantes de colère, la lettre du pasteur du désert. — Trois mois après, Brousson sentit ses forces corporelles l'abandonner; il dit adieu à ses chères Cévennes, et retourna, après quatre ans du plus pénible apostolat, prendre un peu de repos au sein de sa famille.

XII.

Depuis que nous avons commencé le récit du lugubre drame dont la première scène se passe dans le cabinet du roi entre lui et son conseil de conscience, nous avons vu la mort frapper plusieurs des personnages qui y figurent. Letellier expire en chantant le cantique de Siméon; après lui Louvois, son digne fils, meurt en désespéré; il était cependant jeune encore et dans la plénitude de son ambition insatiable; un jour, il se crut plus puissant que son roi et voulut l'empêcher d'épouser madame de Maintenon. Louis, qui ne connut jamais d'autre Dieu que son intérêt du moment, fronça le sourcil, Louvois se soumit; mais la veuve de Scarron n'oublia jamais la scène où le ministre, en présentant au roi tragiquement son épée, lui disait : « Sire, tuez-moi, mais n'épousez jamais cette femme. »

Louvois avait fatigué la fortune, c'est-à-dire son maître, auquel il était devenu insupportable.

Un jour, après avoir travaillé avec le roi, il se promenait en voiture avec trois dames; il tomba dans une profonde rêverie et se parlant à lui-même, il se dit à plusieurs reprises : Le fera-t-il? le lui fera-t-on faire? non, mais cependant, non, il n'oserait! En disant cela, il laissait échapper de ses mains les rênes des chevaux qu'il conduisait. L'une de ces dames, la maréchale de Rochefort, voyant

la voiture sur le dernier rebord d'une pièce d'eau, porta vivement la main sur les rênes pour arrêter les chevaux. Au cri qu'elle poussa, Louvois se réveilla comme d'un profond sommeil, saisit les rênes et dit aux dames: « Je rêvais et ne pensais pas à la voiture. »

Quelque temps après (16 juillet 1691), au sortir du cabinet du roi, il pâlit, chancela et tomba; il était mort.

On apprit au roi que son ministre venait d'expirer; la physionomie du monarque, un moment avant sombre, s'illumina d'un rayon de joie. Il sortit de son cabinet, et, tout en faisant sa promenade sur la terrasse du château, il regardait les fenêtres de la chambre où Louvois était encore étendu, baigné dans une mare de sang qu'il avait vomi.

Cette mort inattendue causa une profonde sensation; on crut généralement à un empoisonnement. « Personne ne soupçonna le roi, » dit Saint-Simon.

Bâville, par son expérience et son génie, était le seul homme capable de succéder à Louvois. Les influences de cour le retinrent dans son gouvernement; les membres du conseil ne voulaient pas d'un nouveau maître, quand la mort venait, si à propos, de les débarrasser d'un collègue qui les tyrannisait tous, le roi même. Bâville, ne pouvant devenir ministre, continua ses fonctions d'intendant et s'appliqua de plus en plus à pacifier les Cévennes à la manière des Romains. — « Il faut marcher en avant, écrivait-il aux ministres, et achever rapidement les conversions, fermer son cœur à la pitié, sa bouche à l'humanité et à la religion, et sauver l'État. C'est la suprême loi. » Vous craignez, dites-vous, de rendre le roi odieux, mais les monarques chrétiens ne se sont-ils pas toujours glorifiés du titre d'exterminateurs des hérétiques? [1]

XIII.

Pendant que, pour servir son roi, Bâville faisait peser son joug de fer sur le Languedoc, Brousson se disposait à venir consoler ses frères qui pleuraient sous la croix. Avant de faire ce second voyage dans les Cévennes, il

1. Rhulières.

avait visité la Normandie, les Flandres et l'Artois; rien n'est plus intéressant que le récit simple et naïf qu'il fait de son apostolat. Au milieu des plus grands périls, il est calme, joyeux, serein, les forces lui viennent en travaillant; il administre la cène et le baptême, bénit les mariages, fait trois ou quatre prédications par semaine. «Grâce à Dieu, écrit-il à sa femme, je me porte mieux que dans le séjour que j'ai quitté[1]. Je n'avais point d'église, et, par la grâce du Seigneur, j'en ai maintenant un fort grand nombre. Je m'estime infiniment plus heureux que si j'étais établi dans la meilleure église de Hollande.» Le seul regret qu'il éprouve, c'est de savoir que sa femme s'afflige à cause de lui. Il la tance doucement et lui prouve que ce qui la remplit de tristesse, devrait la combler de joie.

Brousson, après un an d'apostolat, franchit la frontière, échappa comme par miracle aux agents mis à sa poursuite, et gagna la Suisse, d'où il alla en Hollande. C'est de là qu'il dit pour la troisième fois adieu à sa famille, qu'il ne devait plus revoir.

Pendant tout l'hiver Brousson fut retenu dans le Dauphiné par des neiges abondantes; ce qui, à vues humaines, devait nuire à son apostolat, fut entre les mains de Dieu un moyen puissant pour le garantir de l'atteinte de ses ennemis. Il put, sans trop de péril, évangéliser ses frères, et il eut la joie de les voir se presser autour de lui pour entendre la parole de réconciliation, et demander à Dieu, les uns le pardon de leur lâcheté, les autres un accroissement de vie spirituelle. Témoin de ce réveil que Dieu opérait au milieu de son peuple, et témoin aussi des prodiges qui s'accomplissaient, Brousson écrivait à sa femme (décembre 1697):

«J'ai été assiégé pendant trois semaines par les neiges; cependant le Seigneur m'a fait la grâce de travailler à la consolation de son pauvre peuple. La Providence divine m'a fait passer dans des pays qui semblaient entièrement abandonnés; car il n'y a qu'un de nos frères qui y soit passé comme un éclair, depuis quatre mois; mais où j'ai vu, ouï ou appris, par un très-grand nombre de témoignages indubitables, de si grandes merveilles qu'elles

1. De Lausanne il avait été en Hollande.

feront le sujet de l'admiration de toute la terre. Il y a des gens qui ont travaillé à ensevelir les merveilles de Dieu, mais Dieu saura bien les faire connaître. Je ne voudrais pas pour des millions que le Seigneur m'eût refusé la grâce qui m'était nécessaire pour travailler à son œuvre. »[1]

Dès que le printemps eut rendu les chemins praticables, Brousson traversa le Rhône et entra dans le Vivarais, précédé de sa grande réputation. Le 28 août 1698 il arriva dans les environs de Nîmes. Bâville s'étonna de son audace et éleva à deux cents louis d'or la mise à prix de sa tête.

Le proscrit ne s'émut pas du danger qui le menaçait, et entra dans Nîmes, où il eut l'imprudence de jeter à la poste une requête au roi, signée de sa propre main; ce fut un indice qui mit les espions sur ses traces; il leur échappa; mais bientôt après ils apprirent qu'il s'était réfugié dans un bourg non loin de Nîmes. A la vue de la maison cernée, Brousson allait se rendre, quand son hôte le fit descendre dans une citerne à sec, au fond de laquelle il y avait une excavation dans laquelle il pouvait se tenir caché. Les soldats qui avaient visité la maison dans tous les sens, allaient se retirer, quand l'un d'eux, qui connaissait l'existence de la citerne, s'y fit descendre par ses camarades; il touchait à peu près le fond quand tout à coup, saisi par un froid glacial, il cria à ses camarades de le retirer. Brousson était sauvé. Quelques heures après il se mettait en route pour Orange, où, depuis la paix de Ryswyk, le culte protestant se célébrait sans entrave sous la protection de Guillaume d'Orange, devenu roi d'Angleterre.

L'intrépide ministre, comprenant que son retour à Nîmes était impossible, se décida, quoique à regret, à se diriger vers le Béarn: il visita les nombreuses églises des Cévennes, du Rouergue, du pays de Foix, du Bigorre; partout il fut reçu comme un envoyé de Dieu et répara par son éloquence apostolique une partie des brèches que la caisse de Pelisson et les dragons avaient faites aux églises. Les jours de son périlleux apostolat touchaient à leur fin; un protestant, qui avait abjuré et qui portait le même

1. Vie de Claude Brousson, par Borel. — Nap. Peyrat, t. Ier.

nom qu'un réformé pieux et fidèle pour lequel Brousson avait une lettre, fut son Judas. Trompé par le nom, il la porta à l'apostat, qui le dénonça aux autorités de la ville de Pau. Elles mirent des agents à sa poursuite et l'atteignirent à Oléron. Il ne fit aucune résistance. « Je suis Brousson, » leur dit-il, et comme un agneau il se remit entre leurs mains. Quand le dénonciateur vint réclamer son salaire, Pinon, l'intendant de la province, lui dit avec indignation: « Misérable, ne rougis-tu pas de voir les hommes quand tu trafiques de leur sang? Retire-toi, je ne puis supporter ta présence. »

En apprenant la nouvelle de l'arrestation de Brousson, Bâville laissa éclater sa joie comme s'il eût eu l'assurance que la capture du fameux prédicateur serait la fin des troubles du Languedoc[1]. Il ordonna qu'on lui amenât le prisonnnier. L'intendant Pinon ne voulut pas qu'on le chargeât de chaînes et se fia à la parole qu'il lui avait donnée de ne pas s'évader: le prisonnier comparut devant Bâville qui voulut l'interroger.

Brousson fut accusé:

1° D'avoir tenu des assemblées contre les ordres du roi;

2° D'avoir pris part à l'assemblée de Toulouse qui, en 1683, décida de rétablir le culte réformé partout où il avait été interdit;

3° D'avoir été complice de Vivens, quand ce prédicant forma le complot d'engager M. de Schomberg à faire une descente dans le Bas-Languedoc.

Brousson écouta avec beaucoup de calme et de dignité les accusations dirigées contre lui; il ne prit pas la parole pour défendre sa tête, mais pour sauvegarder, dans son honneur, la cause de l'Évangile; il avoua tout ce qu'il put déclarer sans blesser la conscience et le devoir d'un pasteur par rapport à son ministère, mais garda le silence, chaque fois qu'un mot de sa part aurait pu compromettre ses coreligionnaires. Il ne chercha pas à se justifier ni du premier, ni du second chef d'accusation. « En tenant des

1. M. Boissy d'Anglas, l'un des fils du célèbre Boissy d'Anglas, possède un grand nombre de lettres autographes de Bâville, et notamment celle dans laquelle le célèbre intendant parle de l'arrestation de Brousson.

réunions, dit-il, contre les ordres du roi de la terre, j'ai obéi à ceux du roi du ciel; si j'ai prêché l'Évangile, c'est que la nécessité m'en a été imposée comme à saint Paul. L'homme n'est pas libre de ne pas rendre à Dieu le culte qui lui est dû. Quant à l'assemblée de Toulouse, j'ai pris part à ses décisions; car il était nécessaire dans ce moment que les réformés fissent connaître leur attachement à leur foi par une mesure qui n'avait rien de séditieux; s'ils ne l'eussent pas fait, n'aurait-on pas persuadé au roi que les réformés n'étaient pas des gens convaincus? Quant aux troubles et désordres qui sont survenus après la tenue de l'assemblée de Toulouse, je n'y ai pris aucune part. »

Jusqu'à présent on avait cru généralement que Brousson était demeuré étranger au projet de Vivens, cependant il avoua qu'il en avait eu connaissance, et ne nia pas une lettre, écrite de sa propre main, de laquelle il résultait qu'il n'avait pas ignoré le projet, puisque, sous la dictée de Vivens, il avait écrit à Schomberg pour lui indiquer le moyen d'envoyer des troupes dans les Cévennes.

Jusqu'ici Brousson nous est apparu comme un homme des temps apostoliques. Les armes avec lesquelles il a combattu ne sont ni celles de Vivens, ni celles de Gabriel Astier; ce sont celles de Jean, le disciple bien-aimé; mais lui jetterons-nous la pierre, l'appellerons-nous un perturbateur du repos public, un mauvais Français, parce qu'il a appelé l'étranger au secours de ses frères; sans doute il eût mieux fait, s'il n'eût jamais regardé au bras de la chair; mais si nous le jugeons au point de vue des événements, quel est l'homme, même le plus saint, qui n'eût pas été tenté de faire ce qu'il fit? Ses frères étaient atteints dans leurs biens, dans leur vie, dans leurs affections les plus intimes, opprimés, comme ne le furent jamais les enfants d'Israël sous le bâton des exacteurs de Pharaon; et si, dans ce moment de douloureuse angoisse, quand le roi, qui devait les défendre, les foule impitoyablement, ils appellent des coreligionnaires étrangers à leur secours, ne font-ils pas ce que fait tout homme quand il est en état de légitime défense? Il crie au secours, sans s'inquiéter si celui dont il réclame le bras est Juif ou Samaritain.

Mais Brousson, en appelant ses frères étrangers au secours des Cévennes désolées, ne pense nullement leur livrer sa patrie comme les ligueurs à Philippe II. Qui blâmerait les Irlandais de réclamer le bras des Français, si l'Angleterre abattait leurs églises, volait leurs enfants et couvrait leur sol de bûchers, d'échafauds, de potences?

La conduite de Brousson s'explique donc d'elle-même et sa participation au complot de Vivens ne doit pas le faire descendre de son piédestal, et le faire traiter de *fanatique séditieux*[1]; il ne fut ni l'un ni l'autre, et si ses juges n'eussent pas été vendus à Bâville, sa tête eût été sauvegardée par le traité de Ryswyk, qui avait accordé une amnistie générale à tous ceux qui avaient pris part aux troubles précédents. Nous pourrions faire valoir en faveur de Brousson une autre considération, c'est que depuis la lettre écrite à Schomberg, il ne s'était prêté à aucune insurrection, et n'avait cessé de prêcher la patience à un peuple frémissant de colère et d'indignation, auquel il avait appris, par sa douce et persuasive éloquence, à souffrir en silence et à charger Dieu du soin de le venger.

En présence de l'accusation Brousson eût pu lever fièrement la tête, il ne le fit pas; il ne se rappela que la soumission que les sujets doivent à leur souverain, se contentant d'expliquer les motifs qui l'avaient guidé; dans la supplique qu'il adressa au roi pendant son procès, il lui demanda pardon et ajouta humblement: «N'est-il pas digne de la clémence d'un grand prince de pardonner une action commise dans un tel état d'agitation et de trouble?»[2]

Le procès du pasteur du désert n'était qu'une pure forme; Brousson, accusé de rébellion et de révolte aux lois du royaume, fut condamné à subir d'abord la question ordinaire et extraordinaire, à être ensuite rompu vif sur la roue, et enfin à être attaché après sa mort sur le gibet des malfaiteurs.[3]

1. Biographie universelle, art. Brousson.

2. La supplique de Brousson au roi, au bas de laquelle Bâville a écrit de sa propre main ces mots: *soit montré au Roi*, ne fut pas envoyée à Louis XIV; elle se trouve aujourd'hui dans les archives de la ville de Montpellier. — Voyez l'Histoire de l'Église protestante de Montpellier, par Corbière.

3. Vie de Claude Brousson, par A. Borrel.

Le condamné, victime soumise, baissa la tête sans proférer une plainte, et, comme saint Étienne, ne sut trouver dans son cœur qu'une tendre pitié pour ses bourreaux. Bâville, touché de la résignation du martyr, ordonna que le bourreau le présentât seulement à la torture, lui laissât ses vêtements, ne le touchât que sur l'échafaud et ne lui rompît les jambes qu'après le supplice du gibet.[1]

Brousson bénit Dieu de cet adoucissement de peine et se prépara à sceller sa glorieuse vie par le martyre.

XIV.

Le 4 novembre 1698, une potence était dressée au Peyrou, aujourd'hui l'une des plus belles places du monde et alors la place de Grève de Montpellier. Une foule immense, avide et curieuse, était accourue de plusieurs lieues à la ronde, pour voir mourir le célèbre prédicant. Au milieu d'elle se trouvaient des protestants qu'on reconnaissait à leur air triste et abattu et aux larmes fugitives qui s'échappaient de leurs yeux. Brousson, protégé par des soldats qui formaient la haie depuis sa prison jusqu'au lieu du supplice, attirait tous les regards; rien dans sa physionomie ne trahissait la terreur, il monta d'un pas ferme les degrés de l'échafaud, du haut duquel il voulut haranguer la foule; un roulement de dix-huit tambours couvrit sa voix; il fit à son Sauveur le sacrifice de sa dernière prédication, se mit à genoux, recommanda son âme à Dieu et se livra au bourreau qui accomplit son terrible ministère.

Ainsi se termina, à l'âge de cinquante et un ans, la carrière orageuse du martyr.

« Brousson, dit Brueys, en face de ses restes sanglants, était un fou, un séditieux, qui tout fou et fanatique qu'il était, avait été regardé par les religionnaires comme un exemple de sagesse et de vertu. Ce qu'il y a de plus étonnant encore, c'est qu'il se trouva après sa mort des écrivains aussi fols que lui, *qui, ne sachant pas ce qui s'était passé à son jugement*, ne se firent pas scrupule de mettre au rang des martyrs ce criminel convaincu; la populace et les imbéciles des religionnaires continuèrent à l'admirer. »[1]

1. Brueys, t. II, p. 84-86.

Il y eut parmi les catholiques un homme qui prit devant la postérité la défense de la victime insultée lâchement par l'apostat, ce fut celui que la justice de Bâville avait désigné pour être l'exécuteur des vengeances judiciaires de cette époque sinistre et orageuse.

« J'ai, dit-il à l'orfévre chez lequel il acheta une tasse d'argent avec le prix de son salaire, exécuté plus de deux cents condamnés; mais aucun ne m'a fait trembler comme M. Brousson; quand on le présenta à la question, le commissaire et les juges étaient plus pâles et plus tremblants que lui, qui levait les yeux au ciel en priant Dieu. Je me serais enfui, si je l'avais pu, pour ne pas mettre à mort un si honnête homme. Si j'osais parler, j'aurais bien des choses à dire sur lui! Certainement il est mort comme un saint. »[1]

Les protestants du Languedoc pleurèrent amèrement le pasteur du désert. Pendant longtemps, le soir, dans leurs cabanes, à la clarté de leurs lampes vacillantes, ils se racontaient les détails du glorieux martyre du ministre Claude Brousson. Peyrol, pasteur réfugié de Nîmes, prêchant un jour à Saint-Pierre à Genève, reçoit la nouvelle de son exécution, il l'apprend à son auditoire, prononce l'oraison funèbre du célèbre confesseur de Christ, s'accuse lui-même de n'avoir pas pris part à son glorieux apostolat; la douleur l'oppresse, ses larmes coulent, sa voix éclate en sanglots, et il ne descend de sa chaire que pour se coucher dans la tombe; il meurt de douleur.[2]

XV.

La mort de Brousson fut suivie de celle d'autres prédicants, qui tous moururent avec courage. Ce qui distinguait ces orateurs improvisés, c'était une rare intrépidité, un attachement profond à la sainte Écriture, une haine vivace pour les traditions romaines. Leur conviction vive, ardente, les rendait éloquents; ils prêchaient des heures entières sans lasser leurs auditeurs, auxquels ils promettaient la prochaine délivrance de l'Église. Ils leur lisaient les lettres

1. De Félice, Histoire des protestants. — Le glorieux martyre de Claude Brousson. La Haye, 1699. — Mss. d'Ant. Court.

2. Rabaut le jeune, Annuaire historique.

pastorales de Jurieu, leur racontaient les martyres de leurs frères, psalmodiaient des psaumes, versaient des larmes, et comme David, demandaient à Dieu d'écraser leurs persécuteurs.

Ces prédicants n'avaient appris ni grec, ni latin, ni hébreu; il y en avait même qui ne savaient pas lire, tel était Daniel Raoul de Vagnas. Ce nouvel Élisée quitta la charrue paternelle pour revêtir le manteau de prophète. Sa parole hardie, colorée, impressionnait ses auditeurs. Il leur reprochait leur tiédeur et leur indifférence pour le service du Seigneur. « Dieu, leur disait-il, vous a ci-devant envoyé ses ministres, qui étaient remplis de sagesse et qui, au péril de leur vie, vous exhortaient à la repentance, et vous avez toujours suivi votre mauvais train; aussi mériteriez-vous que Dieu vous abandonnât; cependant, touché de compassion, il ne l'a pas fait absolument. Il est vrai qu'ils sont des ignorants qui n'ont d'autres connaissances que celles que Dieu répand dans leur esprit. Vous en voyez un en moi; je ne sais pas lire et cependant je suis l'une de ces pierres dont parle l'Écriture, qui crient dans le temps que ceux qui étaient destinés à vous réveiller de votre assoupissement, se sont tus : ma commission est de vous exhorter fortement à la repentance. »

A l'ouïe de ces paroles, ses auditeurs fondaient en larmes et criaient : Grâce, ô Dieu! pardon à de misérables pécheurs! Il attendait qu'ils fussent redevenus calmes, puis il leur faisait sentir que les larmes et les gémissements sont inutiles s'ils ne sont accompagnés d'une repentance sincère.

Bâville fit à Daniel l'honneur de le croire dangereux, s'empara de sa personne et le livra au bourreau. Le prédicant marcha au supplice comme les premiers martyrs protestants, sans crainte, sans orgueil. Du haut de son échafaud il protesta de son amour pour Jésus-Christ et de sa haine pour les idolâtries romaines[1]. Les huguenots, qu'on voulait terrifier par l'appareil de cette terrible mise en scène, reprirent de nouvelles forces.

Tout était sujet de deuil pour les réformés. Ils avaient sur la terre étrangère des parents, des amis, leurs pas-

1. Court, Histoire des camisards, t. Ier, p. 17.

teurs bien-aimés; le bourreau introduisait chaque jour, un nouveau deuil dans leurs demeures; mais ce qui leur causait la plus vive peine, c'était la multitude de leurs frères qui encombraient les galères du roi; la pitié, qui pénétrait quelquefois dans les cachots, trouvait une barrière infranchissable à l'entrée des pontons, où ils étaient mêlés aux plus vils scélérats, qui les raillaient et les offensaient par leurs propos obscènes. Leurs gardes-chiourmes épiaient leurs moindres mouvements; la seule désobéissance qu'ils se permettaient était de refuser de lever leur bonnet rouge pendant les offices de la messe, et surtout à l'élévation de l'hostie; on leur administrait la bastonnade; on étendait, dit Court, le galérien protestant tout nu sur le coursier[1] : deux hommes, quelquefois quatre, lui tenaient les mains et les pieds, tandis que le Turc le plus fort qui fût sur la galère, armé d'une corde goudronnée et trempée dans l'eau de mer, frappait de toute sa force. Le corps rebondissait sous la violence des coups, la chair se déchirait, tout le dos ne formait plus qu'une plaie, qu'on lavait avec du sel et du vinaigre.[2]

XVI.

Au moment où nous écrivions ces lignes, l'un de ces livres, dont quelques rares exemplaires ont échappé aux flammes, est tombé entre nos mains; nous l'avons lu avec tout le vif intérêt que nous portons à tout ce qui nous rappelle le glorieux et douloureux passé de la réforme. Ses pages noircies sont une voix qui couvre celles des apologistes de la révocation de l'édit de Nantes et nous révèle l'existence de l'un de ces hommes auxquels l'Église chrétienne donne le glorieux nom de martyr. Il le fut par son courage, par sa foi, par ses longues souffrances, par sa mort; le cachot où il expira après dix-sept ans de détention, fut l'autel d'où son âme prit son vol vers les cieux. Ce martyr (il s'appelait Isaac Lefèvre) était né à Châtel-Chinon, en Nivernais. Il exerçait les fonctions d'avocat au Parlement, quand, à cause de sa foi, il fut condamné aux galères. Le récit qu'il nous a laissé de ses longues souf-

1. Note II.
2. Court, Histoire des camisards, t. Ier, p. 19.

frances nous initie à la vie intérieure des bagnes, et nous fait pénétrer dans cet enfer anticipé. Le cœur est saisi d'indignation à la vue de tant de froides atrocités; mais lorsque, dans ces sentines du vice, au milieu des propos obscènes, on entend une voix douce comme celle de la Sulamithe, glorifier le Rédempteur, on admire plus qu'on ne plaint et on bénit Dieu, de ce qu'il fait sortir du fond des cachots une preuve de la vérité de l'Évangile, qui proclame plus fortement sa divinité que la plume d'un Leibnitz ou d'un Abbadie.

Les Jésuites, qui faisaient fonction d'aumôniers du bagne, essayèrent sur Lefèvre tous leurs moyens de conversion: entretiens, conférences, prisons, cachots, bastonnade, jeûne forcé, travail double, rien ne fut oublié. La joie qu'il éprouvait de l'honneur que Dieu lui faisait, de souffrir pour son saint nom, le rendait inébranlable; mais écoutons-le lui-même dans le récit simple et naïf qu'il nous fait de sa vie de galérien.

«Un sous-argousin, qui était ingénieux en malice, demanda qu'on le laissât agir et qu'il savait bien qu'il ferait plus que tous les missionnaires. On lui donna tout pouvoir, hormis de me faire mourir. Tous les jours il cherchait des tourments nouveaux; tantôt il me faisait faire l'eau à tous les bancs de la galère, tantôt il disait qu'on m'avait donné quelque lettre, quoiqu'il sût fort bien le contraire, ou que quelqu'un m'avait parlé; le tout pour prendre occasion de me battre, quoiqu'il m'eût fouillé et pris tout ce qu'il avait trouvé sur moi, argent et autre chose qui eût pu m'être utile. Il me faisait aller avec une grosse chaîne autour de moi, percer des barils d'eau; pour un qui tomba et qui fut rompu, il me fit tellement battre par celui qu'il faisait venir avec moi, que les gens qui le voyaient le voulaient mener chez le major, pour le faire mettre à la chaîne, de sorte qu'il ne voulut plus venir. Après il me faisait faire ce que vous savez que l'on appelle la *bourrasque,* moi seul à tous les quartiers, tant de la pompe qu'autres, et de temps en temps il faisait voir quelques taches au sous-comite afin de me faire donner des coups de gourdin, et ils faisaient leur possible pour me faire insulter par les forçats pour tâcher de lasser ma patience. Après quoi, voyant la patience que Dieu, par sa grâce, me donnait, ils ôtèrent

tous les forçats du banc où j'étais, et ayant choisi les Turcs et les Maures, les plus méchants qu'ils purent trouver, ils les mirent autour de moi afin de m'insulter; mais, au contraire, tout barbares qu'ils sont, ils usaient plus d'humanité envers moi que les autres; tantôt ils me cherchaient des balustrades de fer pour me les faire blanchir; et trouvant des endroits où cela ne se pouvait, ils prenaient occasion de me battre. Enfin, pendant un espace de temps, ils croyaient me faire déplaisir de me prendre le pain au matin, afin de me faire jeûner jusqu'à une ou deux heures, et ils me le découpaient à petits morceaux, afin que je n'en pusse vendre. Tantôt ils me mettaient en couple pour la fatigue à porter des cordages, ou à en faire avec d'autres, qui leur promettaient de me faire mourir; mais Dieu m'avait muni de force pour tout supporter avec vigueur, avec patience et même avec joie, me trouvant heureux de souffrir toutes ces choses pour l'amour de mon Sauveur. Ceux qui voulaient me faire mourir me prièrent, avant que la journée fût passée, d'aller plus doucement, au lieu que le matin ils se vantaient de me faire succomber, m'estimant fort inégal à eux à cet égard. Enfin, après tout, un jour favorable se présenta, comme nous faisions une tente, qu'ayant rompu deux aiguilles et n'ayant pas de quoi en acheter d'autres, le sous-comite me battit très-longtemps; le capitaine monta en galère, et voulant savoir ce que c'était, je lui demandai la grâce de lui parler en particulier. Il m'écouta et fit cesser la rigueur, faisant semblant de ne pas savoir ce qui s'était passé auparavant, en faisant l'étonné, quoiqu'il fût très-bien informé de tout. Il ordonna de ne me plus traiter de la sorte, et de me rendre quelque argent qu'on m'avait pris. Mais je suis certain qu'il fit grand plaisir à celui qui s'était vanté de me faire obéir à ses volontés et de m'obliger à changer de religion; parce que je crois qu'il était plus las de me tourmenter que moi de l'endurer.

« Si, durant le jour, ajoute cet honnête criminel, mon corps souffrait, de jour et de nuit mon cœur s'éjouissait, et mon cœur s'égayait en mon Sauveur. — C'était dans ces temps-là particulièrement que mon âme se repaissait de cette manne cachée et que mon Dieu me faisait posséder une joie que le monde ne connaît point, et que tous

les jours, avec les saints apôtres, je tressaillais de joie d'avoir été fait digne de souffrir pour l'amour de mon Sauveur, qui faisait sentir à mon cœur des consolations, qui, avec des larmes de joie, me transportaient hors de moi-même.»

Après avoir souffert pendant dix-sept ans les plus cruels traitements sans pousser une plainte, sans maudire ni son roi, ni ses juges, ni ses convertisseurs, ni ses bourreaux, il vit, à l'âge de cinquante-quatre ans, la vie se retirer peu à peu de lui, et il expira en glorifiant Dieu.[1]

XVII.

Pour les nobles confesseurs de Jésus-Christ, il y avait quelque chose de plus pénible que les coups de fouet, c'était le service de la galère: chaque jour vingt ou vingt-quatre galériens étaient commandés pour aller à ce qu'on nommait *la fatigue;* on les envoyait ordinairement à l'arsenal de la marine «pour travailler à visiter les apparaux et ustensiles des galères et navires du roi;» là, on les faisait souvent, sans nécessité, changer de place les mâtures, ancres et artillerie.» Ils allaient au travail enchaînés deux à deux, chacun avait une ceinture autour des reins, où pendait un croc de fer, auquel chacun des deux accrochait sa chaîne qui lui pendait jusqu'aux genoux; ces deux hommes, ainsi enchaînés, se nommaient *un couple.* Les dix ou douze couples s'assemblaient devant la galère; le commandant de chaque galère faisait conduire ses couples par un seul pertuisanier, ou un comite[2] ou sous-comite, qui les accompagnait à l'arsenal, le gourdin ou la corde à la main; le soir tous les couples étaient ramenés à la galère, où le service n'était pas moins pénible; on y faisait deux fois par jour la bourrasque, c'est-à-dire la toilette de la galère; le premier comite donnait, avec un coup de sifflet, le signal; malheur alors au forçat qui n'était pas alerte; on commençait la toilette en démon-

1. Histoire des souffrances et de la mort du fidèle confesseur et martyr, M. Isaac Lefebvre, de Chatelchignon en Nivernois, advocat au parlement. Rotterdam, chez Abraham Acher, marchand proche la Bourse, M.DCC.III.

2. Officier de galère qui dirigeait les forçats et les faisait ramer.

tant chaque banc, pièce à pièce, chaque pièce était raclée avec un racle de fer; l'inspection avait lieu immédiatement après pour s'assurer que tout avait été exécuté selon la règle. Pendant cet examen les coups de gourdin tombaient comme la pluie sur les dos nus des galériens inexpérimentés ou paresseux; le raclement fini, on leur faisait laver le tillac et rajuster les bancs, cela durait trois heures.

A côté des occupations journalières des forçats, il y en avait d'extraordinaires, lorsque des étrangers de distinction se trouvaient en ville; le gouverneur leur faisait alors les honneurs de l'arsenal et souvent de splendides dîners avaient lieu dans cette demeure de souffrances et de douleurs. Quand on recevait sur la galère la visite d'un grand personnage, on commençait par exécuter la bourrasque; on faisait raser tête et barbe à la chiourme, changer de linge et revêtir leurs casaques rouges et bonnets de la même couleur; la chiourme[1] s'asseyait alors sur les bancs et présentait un aspect des plus pittoresques; dans cette attitude elle attendait le visiteur suivi ordinairement d'un cortége de seigneurs et de dames; à peine avait-il mis le pied sur la galère que la chiourme l'accueillait par le cri rauque et lugubre de « *hau* » qu'elle poussait avec tous les forçats. Chaque seigneur et dame, si sa qualité ou son caractère le demandaient, était salué par un *hau*; un général avait droit à deux hau, un duc ou pair de France, à trois; le roi même n'en recevait pas davantage; aussi nommait-on ce dernier salut *le salut du roi*. Immédiatement après les tambours battaient aux champs; les soldats, le fusil sur l'épaule, se rangeaient des deux côtés de la galère, qui, parée comme pour un jour de fête, aurait présenté avec le cortége de ses visiteurs chamarrés d'or et d'argent, et de ses visiteuses richement et élégamment parées, un aspect des plus agréables, sans l'affreux contraste que présentaient ces infortunés galériens rongés de vermine, le dos meurtri de coups de corde, maigres, la figure hâlée par le soleil ardent du Midi et traités plus durement que ne l'étaient les esclaves des pirates algériens; surtout, si parmi ces hommes frappés par la justice humaine, on n'apercevait pas les victimes du fanatisme religieux le

1. Chiourme est un mot collectif qui indique les forçats et autres qui rament sur une galère.

plus cruel dont l'histoire ait gardé le triste et humiliant souvenir.

Quand les seigneurs et les dames avaient visité la galère d'un bout à l'autre, ils revenaient à la poupe s'asseoir sur les fauteuils qui leur étaient destinés pour voir manœuvrer la chiourme; au premier coup de sifflet, chaque forçat ôtait son bonnet, au second sa casaque, au troisième sa chemise; ensuite on leur faisait faire ce qu'on nomme en provençal la monine ou les singes; à un signal donné, tous se couchaient et disparaissaient sous les bancs: levez le doigt, criait le comite; on ne voyait que des doigts; levez les bras, on ne voyait que des bras; puis on leur faisait remuer la tête, balancer les jambes, ouvrir la bouche, tirer la langue, tousser; on leur commandait des poses ridicules et quelquefois indécentes[1], on en faisait des bateleurs et des histrions; on oubliait qu'ils étaient des hommes, des condamnés. On comprend tout ce que devaient souffrir les forçats protestants, et combien ils avaient besoin de penser au manteau ignominieux du Christ, à son roseau et à sa couronne d'épines, pour n'avoir pas la tentation de sortir de ces bouges immondes par une apostasie ou par un suicide. Le bruit de leurs chaînes et de leurs sanglots n'arrivait pas jusqu'à Versailles; en vieillissant, le roi devenait de plus en plus dévot, comprenait peu et sentait encore moins; cependant le pieux cardinal de Noailles obtint de lui l'édit réparateur du 25 août 1698, que l'illustre Vauban avait vainement demandé depuis dix ans; mais quand il fallut le mettre à exécution, les Jansénistes manquèrent de courage et furent inconséquents dans la vie pratique comme ils l'étaient dans leurs principes religieux; leur faiblesse laissa subsister ces lois de sang dont l'application impitoyable mit un terme à la patience des protestants, que dix-huit ans de la plus odieuse persécution n'avaient pas encore lassés.

C'est ainsi que s'acheva ce dix-septième siècle, auquel l'histoire a donné, comme à Louis XIV, le nom de Grand.

1. Mémoires d'un protestant condamné aux galères de France pour cause de religion, écrits par lui-même. Ouvrage dans lequel on trouvera le récit des souffrances de l'auteur depuis 1700 jusqu'en 1713. Nouvelle édition. La Haye, M.DCC.LXXIV.

LIVRE XLI.

I.

Avec la fin du dix-septième siècle, tout paraissait fini dans les Cévennes. Bâville, fier de sa victoire, pouvait quitter Montpellier et aller à Versailles demander, pour récompense de ses sanglants services, une place dans le conseil. Le père Lachaise qui l'aimait et l'appréciait, désirait vivement son retour; mais ni le roi ni Mme de Maintenon, ni les ministres, nous l'avons déjà dit, ne se souciaient d'avoir au milieu d'eux un second Louvois. Il dut, pour son malheur et pour celui des Cévenols, demeurer dans son intendance où les protestants étaient comprimés, mais non soumis; l'esprit prophétique, qui ne s'était jamais complétement éteint, reparut avec une nouvelle force, courut, avec la rapidité de l'incendie, du nord du Vivarais dans les Cévennes, et remplit d'un fiévreux enthousiasme les populations protestantes.

C'est dans le théâtre sacré des Cévennes qu'il faut lire le récit des choses étonnantes qui se passèrent publiquement devant des milliers de personnes, au nombre desquelles apparaissaient comme témoins irrécusables, Fléchier, Bâville, Villars, Brueys et les parlements.[1]

Nous sommes revenus aux jours où le vieux Du Serre montrait, du sommet de sa montagne du Peyrat, à ses jeunes pâtres, le Dauphiné, le Vivarais, les Cévennes, et leur disait: « Allez ranimer les os secs; » mais, chose remarquable! l'esprit n'était donné ni aux riches ni aux savants; mais aux indigents, aux laboureurs, aux ouvriers, aux enfants. La sagesse humaine, qui a la prétention de tout expliquer, parce qu'elle a celle de vouloir tout comprendre, est forcée de confesser son impuissance devant ces enfants encore à la mamelle qui prêchent la repen-

1. Brueys, Histoire du fanatisme. — Fléchier, Lettres choisies. — Villars, Mémoires. — Théâtre sacré des Cévennes, édit. Bost.

tance et parlent des choses merveilleuses de Dieu. « Comme nous étions ensemble, dit un témoin oculaire au moulin d'Ève près de Vernoux (en Vivarais), une fille de la maison vint appeler sa mère qui était avec nous et lui dit : Ma mère, venez voir l'enfant; ensuite de quoi la mère elle-même nous appela, nous disant que nous fussions voir le petit enfant qui parlait; elle ajouta qu'il ne fallait pas nous épouvanter, et que ce miracle était déjà arrivé. Aussitôt nous courûmes tous; l'enfant âgé de treize à quatorze mois était emmailloté dans le berceau et n'avait encore jamais parlé, ni marché. Quand j'entrai, avec mon ami, l'enfant parlait distinctement, en français, d'une voix assez haute, vu son âge, en sorte qu'il était aisé de l'entendre par toute la chambre. Il exhortait, comme les autres que j'ai vus dans l'inspiration, à faire des œuvres de repentance; mais je ne fis pas assez d'attention à ce qu'il dit pour me souvenir d'aucune circonstance. La chambre où était l'enfant se remplit; il y avait, pour le moins, vingt personnes, et nous étions tous priant et pleurant autour du berceau. Les femmes s'empressaient de féliciter la mère, heureuse entre toutes les mères, de ce que son enfant avait été trouvé digne de cette faveur céleste; il nous semblait, dit l'une d'elles, que ceux qui recevaient l'esprit étaient les élus de notre bon Dieu. »[1]

L'esprit ne visita jamais les prêtres; mais il descendit quelquefois sur les enfants des catholiques. Témoins de ce prodige, les curés voulurent l'exploiter à l'avantage de leur Eglise; mais, ô déception! les petits prophètes parlèrent contre la messe et donnèrent à Rome le nom de « Babylone. » Bâville, qui ne voyait dans ces manifestations merveilleuses qu'une maladie cérébrale, fit arrêter les petits garçons et les petites filles protestants, qui prophétisaient. Les uns furent enfermés dans des forteresses, les autres dans des couvents. Les prisonniers ne manifestèrent pas la moindre crainte, et ce fut en chantant des psaumes qu'ils entrèrent dans leurs prisons. L'intendant, cependant vivement impressionné de leur courage, voulant savoir si l'esprit qui les animait était le résultat de quelque enchantement magique ou de quelque infirmité na-

1. Brueys, Hist. du fanatisme.

turelle, ordonna à la faculté de médecine de Montpellier de se transporter à Uzès, où trois cents de ces enfants étaient réunis.[1]

A la vue des docteurs, les enfants, qui ne connaissaient que le patois de leur pays, se mirent à leur prêcher, en bon français, la repentance envers Dieu et la foi en Jésus-Christ. Les docteurs ne pouvant constater leur folie, déclarèrent à Bâville qu'ils étaient des *fanatiques*, mot qui n'expliquait rien, mais qui servit à l'avenir à désigner les prophètes et plus tard les camisards.

L'intendant, n'osant livrer à ses juges ces pauvres innocents, relâcha les plus jeunes et condamna les plus âgés au service des armées et des galères; on les enchaîna comme des criminels et on les dirigea vers le lieu de leur détention.[2]

II.

Les protestants, témoins des prodiges journaliers qui s'accomplissaient au milieu d'eux, reprirent de nouvelles forces; que leur importaient désormais les cachots, le gibet, la potence, le feu? Si Dieu était visiblement au milieu d'eux, la suprême gloire, à laquelle ils pouvaient aspirer, n'était-elle pas dans les souffrances supportées pour le saint nom de Jésus? Ils couraient donc aux assemblées, et Bâville lâchait sur eux ses milices et peuplait de nouveaux hôtes les galères royales. Ses bourreaux se lassaient plus tôt de frapper, que leurs victimes de souffrir. Les prophètes étaient héroïques, ils montaient sur l'échafaud et s'étendaient sur la roue, comme sur un lit de roses.

Les inspirés ne l'étaient pas tous également: les uns possédaient l'*avertissement*, les autres le *souffle*, quelques-uns la *prophétie*, quelques autres le *don*, qui était le plus haut degré de l'inspiration; il était le partage de ceux qui se sentaient appelés au ministère de la parole; l'un de ceux qui le possédèrent au plus haut degré était ce jeune laboureur de Vagnas, nommé Daniel Raoul, il ne savait ni lire ni écrire, et cependant jamais un orateur ne posséda

1. Théâtre sacré des Cévennes.
2. Brueys.

une éloquence plus vive, plus entraînante. Nouveau Pierre, il forçait ses auditeurs à s'écrier: « Hommes, frères, que ferons-nous? » Il obtenait, avec sa rustique parole, ce que les plus grands orateurs du siècle de Louis XIV n'obtenaient pas.

A côté de ce laboureur nous trouvons une pauvre femme; écoutons M. Caladon d'Aulas, homme instruit et éclairé: « J'ai vu, nous dit-il, une pauvre idiote de paysanne, âgée d'environ quarante ans, assurément la plus simple et la plus ignorante créature que nos montagnes aient jamais produite; quand on me dit qu'elle prêchait, et qu'elle prêchait à merveille, en vérité je n'en crus rien du tout; il ne pouvait pas me tomber dans l'esprit qu'elle pût seulement joindre quatre mots de français ensemble (et je crois que j'en aurais juré), ni qu'elle eût la hardiesse de parler dans une compagnie. Cependant j'ai été plusieurs fois témoin qu'elle s'acquittait de tout cela miraculeusement bien. Cette ânesse de Balaam avait une bouche d'or, quand l'intelligence céleste la faisait parler. Jamais orateur ne s'est fait écouter comme elle, et jamais auditeur n'a été plus attentif et plus ému que ceux qui l'écoutaient. C'était un torrent d'éloquence! C'était un prodige! Et ce que je dis n'a rien d'exagéré, elle devenait incontinent une créature toute nouvelle et était transformée en grand prédicateur.[1]

III.

Parmi les prophètes, plusieurs ont laissé leur nom gravé en caractères immortels sur les rochers qu'ils rougirent de leur sang. Les plus célèbres furent Salomon Couderc, Abraham Mazel, Esprit Séguier.

Salomon Couderc était un cardeur de Mazelrosade; il appartenait à une famille qui s'était toujours distinguée par son esprit religieux et avait souffert pour la cause de l'Évangile. Salomon était difforme; mais sous son enveloppe grossière il cachait une rare intrépidité. Abraham Mazel, connu dans l'histoire sous son nom de baptême, était membre d'une famille qui a fourni son contingent aux refuges, aux galères et aux gibets[2]. Il était plus distingué

1. Théâtre sacré des Cévennes. — Voir note III.
2. Haag, France protestante, art. Mazel.

par son esprit aventureux et son courage que par son éloquence. Pierre Séguier, dit Esprit Séguier, était né en 1650 à Magestavols; il était cardeur de laine et avait une force de volonté extraordinaire.

Autour de ces prophètes s'en groupaient d'autres, tous intrépides, tous haïssant d'une parfaite haine Rome, dans laquelle ils voyaient « cette grande prostituée de l'Apocalypse qui, enivrée du sang des saints, tient dans ses mains une coupe pleine des abominations de la terre. » Chacune de leurs paroles était un oracle qui faisait passer dans le cœur des infortunés Cévenols, la sombre énergie qui était dans les leurs, et les préparait à la résistance. Bâville, semblable à un chasseur à l'affût, lançait ses dragons sur les assemblées et continuait à être le grand pourvoyeur du gibet et des galères; mais tous ses efforts ne parvenaient pas à faire le silence autour de lui, et les prêtres, qui avaient cru à la sincérité des prosélytes que les dragons avaient amenés dans leurs églises à la queue de leurs chevaux ou à coups de plats de sabre, se lamentaient en voyant leurs ouailles refuser de chômer pendant les fêtes et de s'abstenir des viandes les jours maigres. « La religion, s'écriaient-ils douloureusement, est perdue, elle périra si l'on n'y porte un prompt remède[1]. » Ce cri de détresse fut entendu par un archiprêtre de Mende, qui, depuis quelques années s'efforçait, avec une nuée de capucins, de ramener les protestants dans le bercail de son Église. Cet archiprêtre, issu d'une famille noble, s'appelait François Langlade Du Chayla; il avait embrassé la carrière ecclésiastique, pour laquelle il avait eu de bonne heure un penchant décidé; ses supérieurs, lui reconnaissant un zèle extraordinaire, l'envoyèrent comme missionnaire dans le royaume de Siam, où il n'obtint aucun succès parmi les sectateurs de Boudha; mais pendant tout le temps qu'il travailla à cette œuvre ingrate, il déploya une persévérance que les persécutions et les tortures ne purent jamais lasser. Il retourna en France précédé par sa réputation de saint et de martyr. Bâville, qui le crut propre à convertir les protestants, lui adressa vocation et le nomma surintendant des missions des Cévennes. Du Chayla ne trompa pas ses

1. Nap. Peyrat. — Louvreleuil. — Court.

espérances. Il fut le Saül de Tarse des contrées soumises à son inspection. De Mende, qui était le lieu habituel de sa résidence, il rayonnait dans tous les environs, semant partout l'épouvante et l'effroi. Il était habituellement suivi de quelques jeunes prêtres, qui faisaient sous lui leur apprentissage de persécuteur ; depuis quelque temps il avait choisi le Pont-de-Montvert pour son repaire; la maison qu'il y habitait avait appartenu à un riche bourgeois nommé André, qui avait été assassiné lors de la grande dragonnade (1685). Après sa mort elle fut donnée à Du Chayla, qui en fit l'un de ses quartiers généraux; elle était la plus belle du bourg, et de loin elle avait l'aspect d'un manoir féodal.

La vue seule de cette maison inspirait de l'effroi aux protestants; c'est dans ses caves sombres, humides et profondes que l'archiprêtre travaillait, à sa manière, à la conversion des huguenots que lui amenaient les troupes qui allaient à la recherche des assemblées de nuit et de jour. La Rapine et Saint-Luc, qui s'étaient acquis une si grande célébrité dans leur art de tourmenteur, auraient pu, à son école, recevoir encore quelques leçons. « Il arrachait avec des pincettes, à ses catéchumènes, les poils de la barbe et des sourcils, leur mettait des charbons ardents dans les mains et les tenait fermées jusqu'à ce qu'ils fussent éteints. Quand ce moyen n'opérait pas, il entourait leurs mains avec du coton imbibé d'huile ou de graisse et les laissait flamboyer jusqu'à ce qu'elles fussent charbonnées; leurs cris lamentables le trouvaient insensible; il riait. Lorsque, malgré ce supplice, dont la première idée appartient probablement à Néron[1], ses catéchumènes ne voulaient pas abjurer, il emprisonnait leurs pieds et leurs jambes dans des ceps. Ce genre de tourment était affreux, ses victimes ne pouvant se tenir ni assises ni debout.

L'homme qui remplissait si bien son office de bourreau, avait alors cinquante-cinq ans. Sa taille était haute, imposante, son visage portait la double empreinte de la férocité et du fanatisme le plus violent. Il était cupide; quelques

1. Néron eut un jour la fantaisie d'éclairer Rome avec les corps des chrétiens enduits de graisse et de résine. — Il l'exécuta.

historiens parlent de sa sensualité, mais nous n'avons rien découvert dans sa vie qui paraisse légitimer cette accusation; nous n'en avons pas d'ailleurs besoin pour trouver en lui l'un des plus odieux spécimens de l'espèce humaine.

IV.

Dans le mois de juillet 1701, plusieurs protestants, craignant de tomber entre les mains de l'archiprêtre, se décidèrent à dire un solennel adieu à leurs chères montagnes, pour aller demander à l'étranger le repos qu'ils ne trouvaient pas dans la terre natale. Bien des larmes furent répandues quand il fallut quitter les lieux empreints de tant de doux et tristes souvenirs; la caravane d'émigrants se mit en marche pour Genève, sous la conduite d'un muletier de Cannes, nommé Massip. Quelques heures après son départ, elle tomba dans une embuscade et fut conduite à l'archiprêtre, qui jeta les hommes dans ses caves du Pont-de-Montvert et dirigea les femmes vers Mende. Parmi ces dernières se trouvaient les deux jeunes demoiselles Sexti, de Moissac.

A la nouvelle de l'arrestation des fugitifs, leurs parents éplorés coururent se jeter aux pieds de Du Chayla et lui offrirent vainement une forte rançon pour le rachat des prisonniers. Ils se retirèrent avec la douloureuse assurance que les femmes seraient rasées et enfermées, que les hommes auraient pour leur lot les galères, et le conducteur Massip, pour le sien, le gibet. C'est ainsi que le voulait la loi.

Les parents et les amis des prisonniers se rendirent, le 23 juillet, sur le Bouget, où une assemblée religieuse avait lieu, et réclamèrent, en termes touchants, l'assistance de leurs frères pour les aider à délivrer les captifs. Séguier, Abraham Mazel et Salomon Couderc étaient présents : leurs yeux lançaient des éclairs, et des mots terribles sortaient de leurs lèvres. Séguier, dans un discours touchant, déplora les infortunes des victimes de l'archiprêtre; il était sur le point de le terminer quand, tout à coup, sa figure s'illumina comme celle des anciens prophètes d'Israël quand ils saisissaient l'épée : « Dieu, s'écria-t-il d'une voix inspirée, m'ordonne de prendre les

armes, de délivrer mes frères captifs et d'exterminer ce prêtre de Moloc.»

L'assemblée frissonna, partagée entre son indignation et la terreur.

Après Séguier, Couderc prit la parole et dit sentencieusement : «J'ai reçu de l'Esprit l'ordre de faire la guerre aux prêtres.»

Abraham se leva et dit : «J'ai eu naguère une vision : je vis de grands bœufs noirs fort gras qui broutaient les plantes d'un jardin; et une voix me cria : Abraham, chasse ces bœufs! Comme je n'obéissais pas, la voix me cria encore: Abraham, chasse ces bœufs! alors je les chassai. Or, selon que l'Esprit me l'a révélé depuis, ce jardin c'est l'Église de Dieu; les bœufs noirs qui le dévastent, ce sont les prêtres; et la voix qui me parlait c'est l'Éternel, qui m'a ordonné de les expulser des Cévennes.»[1]

L'assemblée, en entendant Abraham, crut entendre Dieu lui-même. «Marchez, dit-elle aux trois prophètes, nous vous suivons.»

V.

Le soir du même jour, les trois prophètes allèrent dans les bourgades recruter des conjurés, tous répondirent à l'appel; il n'en était pas un seul qui n'eût une vengeance à tirer de l'archiprêtre. Le rendez-vous fut donné pour le lendemain dans le bois d'Altefage, aux trois hêtres.[2]

Cinquante personnes étaient présentes, et parmi elles Périer, le fiancé d'une des demoiselles Sexti, qu'il devait épouser sur la terre étrangère; une vingtaine d'entre eux étaient munis d'armes à feu, les autres portaient des haches et des faux; après une harangue de Séguier, la troupe se mit en marche et descendit la montagne en chantant ce cantique :

Nous as-tu rejetés, Seigneur, sans espérance,
De ton sein paternel?
N'apaiseras-tu pas, après tant de souffrance,
Ton courroux éternel?

1. Théâtre sacré des Cévennes. — Nap. Peyrat.

2. On a appelé l'expédition contre Du Chayla la conjuration des trois hêtres, à cause des trois hêtres qui dominaient la forêt et couronnaient la montagne de leur ombre.

— Sion, qui dut avoir l'éclat et la durée
Du céleste flambeau!
Regarde, hélas! Seigneur, ta Sion adorée
N'est qu'un vaste tombeau!
— Babel la foule aux pieds! Ses bannières sanglantes
Flottent sur nos remparts!
Ses guerriers ont rugi dans nos fêtes tremblantes
Comme des léopards!
— Et le fer et la flamme, et la luxure immonde
S'est ruée au saint lieu!
« Saccageons, disaient-ils, profanons; que le monde
N'ait plus un temple à Dieu! »
— Fouleront-ils longtemps ta gloire dans la poudre
Avec ton peuple saint?
Laisseras-tu longtemps ton bras où dort la foudre,
Replié sur ton sein?
— Des fers de Pharaon, Seigneur, ta main puissante
Délivra nos aïeux!
Et la mer à ta voix recula rugissante
Devant leurs pieds joyeux!
Comme de leur tombeau tu retires de l'ombre
L'aurore et le soleil!
Et du ciel orageux tu chasses l'hiver sombre
Devant l'été vermeil!
— Sauve-nous donc, Seigneur; Seigneur, Sion succombe
Et périt sans retour!
Oh! n'abandonne pas l'âme de ta colombe
Aux serres du vautour!
— Éternel, lève-toi! prends ton tonnerre et lance
Un éclair consumant!
Anéantis Babel! Seigneur, son insolence
Monte éternellement![1]

VI.

Il était dix heures du soir : l'archiprêtre, dans son manoir fortifié comme une forteresse, était entouré de prêtres et de quelques soldats qui formaient sa garde habituelle. Il entendit le chant des huguenots qui devenait de plus en plus distinct. Il crut qu'une assemblée nocturne s'était formée. « Allez, dit-il à ses gens, voir ce que c'est. » Mais la maison était déjà cernée et des voix criaient : Les prison-

1. Cette traduction moderne d'après la traduction de Marot est de M. Nap. Peyrat.

niers! les prisonniers! Le prêtre ouvrit une fenêtre et, s'adressant aux Cévenols, leur cria : « Retirez-vous, canaille de huguenots. » Comme ils ne tenaient pas compte de ses ordres et continuaient à crier d'une voix menaçante : Les prisonniers! les prisonniers! il ordonna à ses soldats de faire feu; ils obéirent; un des religionnaires, atteint d'une balle, tomba mort.

A la vue de leur frère baigné dans son sang, les huguenots se ruent sur la maison, enfoncent la porte à coups de hache, s'y fraient un passage et vont délivrer les prisonniers. A l'aspect de ces infortunés qui portent sur leurs corps les marques de la cruauté de Du Chayla, leur fureur ne connaît pas de bornes. L'archiprêtre! l'archiprêtre! crient-ils d'une voix terrible. Ils voient un prêtre : « C'est lui, c'est lui, » crient-ils, et ils le percent d'un coup de hallebarde. Du Chayla voit le péril qui le menace : dans ce moment suprême il conserve son sang-froid, se rappelle qu'il est prêtre et donne sa bénédiction à ceux de ses gens qui barrent la montée d'escalier aux assaillants. L'issue du combat eût pu se prolonger; mais Séguier crie aux conjurés : « Enfants de Dieu, à bas les armes, brûlons dans sa maison le prêtre et les satellites de Bahal. »

Le prophète est obéi avec la promptitude de l'éclair; les premières lueurs de l'incendie se manifestent. A la vue des flammes, Du Chayla se réfugie, avec quelques-uns de ses gens, dans un cabinet voûté, sous les combles, où la flamme les suit et menace de les étouffer; il n'hésite pas : au moyen de draps de lits tordus et mouillés il se laisse glisser, ainsi que ses gens, dans le jardin du manoir, qui donne au-dessus du Tarn; dans sa précipitation il tombe au pied du mur et se casse la cuisse.

Le prêtre! le prêtre! crient les Cévenols, et ils le cherchent comme le chasseur sa proie. Ne le voyant pas, ils croient qu'il s'est échappé, quand tout à coup, à la lueur de l'incendie, ils l'aperçoivent blotti dans un coin du jardin, où il attend en silence et avec anxiété l'issue de ce terrible drame.

A sa vue les conjurés poussent des cris de joie et se précipitent vers lui en criant : Le voilà! le voilà! La position de l'archiprêtre était horrible; il demande la vie, mais sans bassesse. « Si je suis damné, leur dit-il, voulez-vous vous dam-

ner aussi? » Les épées, les poignards, les fusils, les haches, les faux, sont dirigés vers sa poitrine; mais nul n'ose le frapper sans l'ordre de Séguier. On le saisit et on le conduit sur la place publique. Séguier arrive : quelques mots de grâce se font entendre : «Point de grâce, s'écrie le prophète, l'esprit de Dieu veut qu'il meure,» et donnant lui-même le signal, il frappe le premier coup. Alors commence une scène terrible, étrange, unique dans l'histoire; les conjurés s'approchent tour à tour de l'archiprêtre et le frappent. « Voilà, dit l'un, pour mon frère que tu as envoyé aux galères; voilà, dit l'autre, pour ma mère morte de chagrin; voilà, dit celui-ci, pour mon père traîné sur la claie; voilà, dit celui-là, pour mon ami assassiné.» Cinquante-trois Cévenols défilent ainsi devant lui et lui laissent chacun sur le corps la marque de leur poignard. L'intendant, le cuisinier et quelques soldats de l'archiprêtre eurent le sort de leur maître; à la prière des prisonniers, on épargna un domestique et un soldat qui les avaient traités avec humanité.[1]

VII.

En présence de ce cadavre baigné dans son sang, recueillons-nous, et demandons-nous la part que l'histoire doit faire aux meurtriers et à la victime. Nous n'hésiterions pas dans notre jugement, si nous avions à notre disposition des raisons d'État ou des raisons d'Église; non-seulement nous absoudrions Séguier et sa troupe, mais encore nous poserions une couronne sur leurs fronts comme celle que les ligueurs posèrent sur celui de Jacques Clément. Mais ce que le Jésuitisme permet, le Christianisme le défend; et quand la sainte Écriture nous ordonne de prier pour nos bourreaux, il nous est interdit de les poignarder. Dieu seul doit être notre vengeur, n'est-il pas écrit qu'à Lui seul appartient la vengeance[2]? Les Cévenols protestants l'oublièrent, mais si nous sommes libre

1. Court. — Brueys. — Nap. Peyrat. — Louvreleuil. — Lettre du comte de Broglie à Chamillart, Archives de la guerre, vol. 1614, n° 35. Deux lettres de Bâville sur le même sujet, Archives de la guerre, vol. 1614, n°s 184 et 185.

2. Saint Paul, épître aux Romains, ch. XII.

de les condamner, nous sommes libre aussi de faire valoir en leur faveur les circonstances atténuantes. L'homme qu'ils mirent à mort était leur plus implacable persécuteur; de sa maison il avait fait un antre de souffrances et de douleurs; jamais un mot de pitié pour ses nombreuses victimes n'avait effleuré ses lèvres, jamais un sentiment de compassion n'avait ému son cœur froid comme la tombe, dur comme l'acier. On comprend donc que les Cévenols protestants, poussés à bout, aient résolu de délivrer leurs frères. Sans doute en partant, ils avaient répété avec Séguier : Mort au prêtre de Moloc! Mais si Du Chayla leur eût remis ses prisonniers, il est plus que probable que le terrible drame du Pont-de-Montvert n'eût pas eu lieu; c'est en voyant l'un de leurs frères tomber blessé mortellement que leur fureur ne connut plus de bornes et que l'assaut du manoir commença; nous connaissons le reste.

Quant à l'archiprêtre, il eut le sort qu'il méritait : nous nous trompons, c'était trop d'honneur pour lui de tomber sous les cinquante-trois coups de poignard des Cévenols; il ne méritait que la corde d'un bourreau ou la casaque d'un forçat. Sa mort tragique ne nous le rend pas intéressant, et ce prêtre qu'un prélat appelle « un saint martyr[1] » nous fait l'effet d'une bête sauvage dont des chasseurs ont débarrassé la contrée.

VIII.

La nouvelle de la mort de Du Chayla causa une impression profonde dans tout le Languedoc; mais avant de commencer le récit de la guerre dont elle fut le signal, il est nécessaire de jeter un coup d'œil rétrospectif sur le passé, afin de nous faire une idée juste des causes qui amenèrent ce terrible conflit.

Depuis la révocation de l'édit de Nantes, les protestants du Languedoc gémissaient sous le poids de la plus dure oppression, leurs temples avaient été rasés et leurs pasteurs proscrits; les galères, les prisons et le gibet avaient été le pain quotidien de ceux qui avaient eu le courage de leur

1. Fléchier, Œuvres choisies.

foi. Un moment cependant ils crurent à leur délivrance ou tout au moins à un adoucissement de leurs maux. Quand Louis XIV fut forcé, à la paix de Ryswyk (1697), de reconnaître Guillaume d'Orange pour roi de la Grande-Bretagne, les réfugiés qui avaient aidé le stathouder de Hollande à monter sur le trône de son beau-père, lui demandèrent la récompense de leurs loyaux services; ils attendaient donc l'heure si désirée de retourner dans leur patrie tant aimée; mais Louis XIV se montra inflexible, et les princes protestants qui lui avaient présenté des requêtes en leur faveur n'insistèrent pas. Les réfugiés demeurèrent donc sur la terre étrangère pendant que leurs frères de France continuèrent à gémir sous l'oppression, car la paix de Ryswyk, dont ils attendaient tant, n'amena avec elle qu'un accroissement de maux dont les populations protestantes du Languedoc recueillirent la plus grande part parce qu'ils avaient une foi religieuse à la hauteur de leurs infortunes. L'arsenal déjà si riche des lois oppressives s'enrichit de lois nouvelles; on s'était aperçu, mais trop tard, des pertes immenses que l'État avait faites depuis la grande émigration, on voulait retenir ceux qui, chaque jour, essayaient de franchir les frontières, on défendit donc aux capitaines de vaisseaux, sous peine de confiscation de leurs navires, de recevoir des réformés sur leurs bords pour les transporter sur la terre étrangère[1]; mais comme l'expérience avait révélé tout ce que cette défense avait d'illusoire pour ceux des proscrits qui avaient de l'argent, on pensa que le meilleur moyen de la rendre efficace c'était l'interdiction de la vente de leurs biens, meubles et immeubles, avant trois ans, sauf à prolonger le délai si c'était nécessaire[2]. A la défense de sortir du royaume on ajouta une peine : les galères perpétuelles pour les hommes, la prison perpétuelle pour les femmes, pour tous la confiscation des biens.[3]

Dans la crainte qu'au milieu de tant de déclarations, les réformés n'eussent oublié celle du 29 avril 1686, on la leur rappela par une nouvelle[4] qui leur apprit que les ma-

1. Déclaration royale, 5 décembre 1699.
2. *Idem,* 5 mai 1699.
3. *Idem,* 13 septembre 1699.
4. *Idem,* 30 janvier 1700.

lades qui recouvreraient la santé, après avoir refusé les sacrements de l'Église, seraient condamnés, les hommes aux galères, les femmes à la perte de leurs biens, à faire amende honorable et à la clôture perpétuelle. A cette pénalité on en ajouta une autre, ou plutôt on leur rappela que s'ils mouraient en persistant dans leur foi, leurs corps seraient traînés sur la claie et jetés à la voirie.

Ces déclarations rendaient leur position insupportable. On leur volait leurs enfants, on tourmentait leurs malades, on profanait leurs morts. Ils étaient enlevés sans forme de procès à leurs familles, et jetés dans d'affreux cachots. Si le besoin de consolation et d'édification les faisait soupirer après leurs assemblées religieuses, ils n'y assistaient qu'en s'exposant aux plus grands dangers; souvent elles étaient dissipées et écharpées par les dragons, ceux qui étaient faits prisonniers avaient pour salaire de leur désobéissance, les galères ou la potence. Il restait aux infortunés Languedociens un port de refuge. Après la paix de Ryswyk, le culte réformé avait été rétabli à Orange, cédée par Guillaume à la France, sous la condition que les protestants pourraient y célébrer leur culte. Le jour où ils l'apprirent fut, pour eux, un jour d'allégresse. Un grand nombre d'entre eux se dirigèrent vers cette ville; le cœur leur battait de joie; ils allaient entendre, encore une fois, la voix aimée de leurs ministres, et chanter leurs psaumes sans la crainte des dragons. Leur joie fut courte, les habitants de Caderousse les attendirent à leur retour, les maltraitèrent, les volèrent, leur ôtèrent leurs vêtements et les conduisirent au château de Roquemaure, d'où Bâville les fit transférer à Montpellier pour y être jugés: soixante et onze hommes furent condamnés aux galères et dix-neuf femmes à être rasées et renfermées dans le château de Sommières.[1]

Bâville pensa que le meilleur moyen de tenir les religionnaires dans l'obéissance, c'était d'inaugurer le règne de la terreur; mais le terrible proconsul qui ne connaissait pas la puissance des convictions religieuses, devait apprendre qu'il est, dans un violent incendie, un moment où l'eau qu'on lance pour l'éteindre ne fait que l'attiser.

1. Relation imprimée, Mercure historique (octobre 1698).

Les assemblées religieuses continuèrent: plus le danger était grand, plus le désir de s'y rendre était vif. La colère de l'intendant fut extrême, quand il apprit par ses agents que de nombreuses réunions avaient lieu dans la Vaunage et les lieux environnants; il les fit épier et en découvrit plusieurs; les prisons, les galères et la corde firent justice de ceux qui osèrent désobéir aux ordres de Sa Majesté. Le clergé catholique était rempli de douleurs: ses chaires, autour desquelles il voyait naguère de nombreux convertis, étaient abandonnées; sa voix était méconnue; que faire pour ramener ce peuple égaré? Brueys nous l'apprend : «Les chaires, dit-il, tonnèrent d'abord contre la tenue des assemblées; mais enfin les pasteurs, voyant que leurs cris étaient inutiles, furent contraints d'avoir recours aux magistrats et à ceux qui veillaient à la tranquillité publique pour arrêter ces désordres naissants.» Nous connaissons le reste. Qu'y a-t-il d'étonnant, qu'après dix-sept ans d'odieuses vexations, les protestants aient crié vengeance sur le corps sanglant de Du Chayla, cette personnification vivante du prêtre, comme Bâville était celle du royaliste. Revenons à Pont-de-Montvert.

IX.

A la nouvelle de la mort de l'archiprêtre, les habitants de cette petite bourgade, saisis de frayeur, se barricadèrent dans leurs maisons, dans la crainte d'être poursuivis comme complices de ce qui se passait. Le matin, quand le soleil se leva, Séguier et sa bande abandonnèrent le corps sanglant autour duquel ils avaient psalmodié pendant toute la nuit. Immédiatement après leur départ deux capucins, qui s'étaient enfuis au moment de l'attaque, revinrent à Pont-de-Montvert et recueillirent le cadavre de leur abbé qu'ils firent transporter le lendemain à Saint-Germain-de-Calberte, sa résidence d'été.

A la vue des restes inanimés et sanglants de Du Chayla, Louvreleuil, curé de Saint-Germain de Calberte, éclata en sanglots et prépara « au saint martyr » de splendides funérailles. Il fit élever dans son église, bâtie par Urbain V, un magnifique catafalque sur lequel on déposa le corps de l'archiprêtre revêtu de ses plus beaux habits sacerdotaux.

Une foule immense remplissait l'église et se pressait autour de Louvreleuil, qui prononça l'oraison funèbre du défunt. — Il prit pour texte de son discours ces paroles du livre de Samuel : « Hamaza était vautré dans son sang au milieu du chemin[1]. » Il loua les vertus chrétiennes de l'archiprêtre, sa piété, son courage, son zèle. Arrivé à la péroraison de son discours, il exhortait d'une voix vibrante et émue ses auditeurs à mourir à leur poste pour la sainte cause de Dieu, quand tout à coup on entend au dehors de l'église des voix qui crient: Les insurgés! les insurgés! Les assistants n'attendent pas la fin de l'oraison funèbre; saisis de frayeur, ils prennent la fuite; quelques prêtres jettent à la hâte le cadavre de Du Chayla dans le tombeau qui lui était préparé à l'entrée du chœur, et à leur tour ils s'enfuient en criant: Les insurgés! les insurgés! Ce n'était qu'une terreur panique.

X.

Après la mort de l'archiprêtre, Séguier s'était dirigé vers Frugères. En entendant le chant des psaumes, le curé Reversat alla se cacher dans un champ de blé, où une balle l'atteignit. Le prophète l'acheva d'un coup d'épée et trouva dans la poche de sa soutane une liste de vingt de ses paroissiens qu'il destinait aux cachots de Du Chayla. De Frugères il se dirigea vers Saint-Maurice, où il ne put entrer à cause de l'approche des milices catholiques qui s'étaient mises à sa poursuite. Il gravit une montagne, sur le sommet de laquelle il passa la nuit avec sa troupe. « Le lendemain il sortit, dit Brueys, de la forêt, comme la foudre sort des nuages, » et tomba sur Saint-André de Lancize. Le curé monta sur le clocher et sonna le tocsin. Un conjuré, l'ayant aperçu, l'y poursuivit et le précipita du haut en bas[2]. Partout, sur son passage, Séguier semait l'épouvante, détruisait les croix, brûlait les églises. Quand il apprit qu'un grand nombre de curés étaient réunis à Saint-Germain de Calberte pour les funérailles de l'archiprêtre, il s'y dirigea dans l'espérance de les immoler; il l'aurait fait s'il n'eût appris qu'ils étaient bien gardés. Il se détourna de sa route; c'est

1. 2 Samuel, ch. XX, v. 12.
2. Louvreleuil, t. Ier, p. 44.

à ce moment, que les auditeurs de Louvreleuil, croyant voir déjà briller à leurs yeux l'épée du terrible Cévenol, furent saisis d'une terreur panique. L'orage qui un instant les avait menacés, tomba sur le manoir du châtelain de la Devèze. Le gentilhomme ayant refusé d'ouvrir ses portes, les insurgés les enfoncèrent, et ne se retirèrent qu'après avoir livré le château aux flammes.[1]

XI.

Dès qu'il eut appris la mort de Du Chayla, Bâville se mit en mesure de la venger. Le comte de Broglie, à la tête de deux mille hommes, se porta vers le Pont-de-Montvert. Il l'eût incendié, si les deux capucins qui avaient recueilli le corps de l'archiprêtre, n'eussent attesté l'innocence de ses habitants[2]. Le comte se mit à la poursuite du prophète, aidé du colonel de Miral et du capitaine Poul. Ce dernier, qui devint plus tard célèbre dans la guerre des Camisards, était un soldat de fortune, qui avait gagné ses épaulettes à grands coups d'épée; il appartenait à la classe de ces braves si connus dans les armées françaises, qui s'électrisent au son du clairon, s'enivrent de l'odeur de la poudre et regardent la mort sans sourciller, l'ayant donnée avec leur sabre sans sentir le moindre tremblement dans leurs mains. Il avait guerroyé contre les Allemands, les Hongrois, les Turcs, et en dernier lieu contre les infortunés Vaudois des vallées du Piémont. Dans cette dernière guerre, il s'était particulièrement distingué par son audace et sa férocité et y avait terminé le terrible apprentissage qui le rendait singulièrement propre à la guerre des Cévennes. Sa haute taille, sa voix rauque, sa taciturnité, son courage à toute épreuve l'avaient désigné à Bâville comme l'un des hommes les plus aptes à le seconder dans ses projets de pacification; son nom seul était un épouvantail pour les Cévenols, qui ne se le représentaient qu'avec son long et pesant sabre d'Arménie, avec lequel il coupait des têtes avec la plus grande dextérité[3]. Tel était Poul, qui, brûlant du désir d'atteindre Séguier et d'en faire

1. Louvreleuil, Fanatisme renouvelé, t. Ier, p. 39.
2. Court, t. Ier, p. 51.
3. Nap. Peyrat, t. Ier, p. 303-304.

bonne et prompte justice, se mit vigoureusement à sa poursuite et l'atteignit à Font-Morte. Les insurgés, à la vue de Poul qui, monté sur son cheval d'Espagne et suivi de ses soldats, fondait sur eux avec la rapidité de la foudre, prirent la fuite, après avoir déchargé leurs fusils contre les troupes royales qui leur firent plusieurs prisonniers, au nombre desquels était le prophète.

Poul, qui avait blessé plusieurs insurgés, coupé la tête à l'un, fendu le crâne à un autre, était radieux de sa prise. Il promenait son regard triomphant sur la figure impassible de Séguier, qui semblait étranger à tout ce qui se passait autour de lui. «Maintenant que je te tiens, lui dit le terrible capitaine, comment t'attends-tu que je te traite?

— Comme je t'aurais traité toi-même,» répondit froidement le prophète.[1]

Le procès des prisonniers ne fut pas long : leurs juges les condamnèrent à mort. L'arrêt portait que Séguier aurait le poing coupé et qu'il serait brûlé vif dans le lieu même où il avait donné le signal de la mort de l'archiprêtre.

Devant ses juges, Séguier conserva son calme et sa fierté sauvage.

«Votre nom? lui demanda le président.

— Séguier.

— Pourquoi vous appelle-t-on Esprit?

— Parce que l'esprit de Dieu est avec moi.

— Votre domicile?

— Au désert et bientôt au ciel.

— Demandez pardon au roi!

— Nous n'avons d'autre roi que l'Éternel.

— N'avez-vous pas, au moins, remords de vos crimes?

— Mon âme est un jardin plein d'ombrages et de fontaines.»

Sur son bûcher le prophète fut sublime et superbe. Il vit tomber sa main sous le tranchant du couperet, comme si c'eût été celle d'un étranger, et du milieu des flammes sa figure s'illumina. «Frères, cria-t-il aux assistants, attendez et espérez en l'Éternel! Le Carmel

1. Brueys, t. II, p. 119.

désolé reverdira et le Liban solitaire refleurira comme une rose. »[1]

Ainsi périt, jeune encore, le prophète de Magestavols; il ouvrit la longue liste de ces martyrs cévenols dont le nom est inséparable des lieux qu'ils ont remplis du souvenir de leur sauvage grandeur.

XII.

La troupe de Séguier s'était dispersée dans les montagnes et se trouvait réduite à une trentaine d'hommes qui, n'attendant de Bâville que la mort, délibéraient sur les mesures à prendre pour sauver leur vie; les uns étaient d'avis qu'il fallait se transporter dans une autre contrée; les autres, et c'était le plus grand nombre, qu'il fallait quitter la France et se chercher une autre patrie. L'un d'eux écoutait en silence ses compagnons: c'était un homme de quarante-cinq ans environ, sa figure était mâle et son âme plus mâle encore. Son corps, bien proportionné, indiquait la force comme son regard les résolutions énergiques; sa piété avait deux caractères bien distincts, la soumission absolue à ce qu'il croyait être la volonté de Dieu et une haine implacable pour les prêtres. Sa voix était sonore, vibrante; quand il chantait, elle était tonnante; on l'appelait Laporte, il était né à Massoubeyran, avait servi dans les armées françaises, et, après avoir obtenu son congé, il était devenu maître de forges près du Collet-de-Dèze.

«Le parti que vous voulez prendre, dit le Cévenol en se levant et en promenant ses regards sombres, mais calmes, sur ses compagnons, n'est pas praticable. Pourquoi aller sur la terre étrangère, celle-ci n'est-elle pas à nous? Où dorment nos pères, n'avons-nous pas le droit d'avoir nos tombeaux? délivrons nos frères opprimés; nous n'avons pas d'armes, l'Éternel nous en donnera; nous sommes peu nombreux, il nous enverra des aides. S'il faut mourir, mieux vaut périr par l'épée que par la corde d'un bourreau.»

Laporte se tut au milieu du frémissement de l'assemblée.

Après lui, Salomon Couderc et Abraham Mazel prirent

1. Court. — Brueys. — Nap. Peyrat. — Tradition populaire du Pont-de-Montvert, Hist. anonyme des camisards, liv. II, p. 132.

la parole; le dernier termina son discours en disant: «J'ai vu en songe des bœufs noirs, gros et gras, qui broutaient dans le jardin; Dieu m'a dit de les chasser.»

Mazel se tut: «Sois notre chef! s'écrièrent tous les assistants à Laporte: c'est la volonté de Dieu!»

«L'Éternel, leur dit Laporte, est témoin de vos promesses, je suis votre chef.» Il prit le titre de «colonel des enfants de Dieu», et nomma son camp «le camp de l'Éternel»[1]. La première armée des insurgés était formée; elle était petite; mais les trente hommes dont elle se composait avaient cet élan irrésistible qui enfante des merveilles; leur cause leur paraissait juste et sainte; ils défendaient moins leur vie que celle de leurs femmes et de leurs enfants. A une époque de brillante servitude, ils osaient lever la tête devant un roi aux pieds duquel la France était agenouillée.

Le soir même de sa nomination, Laporte alla désarmer les villages catholiques de Fraissinet et de Mandagout, conquit vingt fusils, arma sa troupe et la fournit de balles et de fusils. Quelques jours après il fut rejoint par un jeune cardeur de laine nommé Castanet, qui avait été gardeur de chèvres dans son enfance. Il était né à Massavaque et s'était expatrié après la paix de Ryswyk; il était rentré en France en 1700, et depuis cette époque il était garde forestier de l'Aigoal; privé, dans son enfance, de moyens d'instruction, il avait comblé cette lacune par un travail opiniâtre. Sa connaissance des Écritures, sa parole vive, ardente, passionnée, son zèle faisaient oublier qu'il était disgracieux de corps et de visage. Au premier bruit de l'insurrection, il était descendu de l'Aigoal avec douze hommes, dont il renforça l'armée naissante de Laporte.

XIII.

Pendant que le chef des enfants de Dieu s'exerçait à dresser sa troupe, un tragique événement qui venait de s'accomplir presque aux portes de Nîmes, lui envoyait un nouveau renfort. Le baron de Saint-Côme, gentilhomme protestant, avait apostasié immédiatement après la révoca-

1. Court, t. Ier, p. 57 et suiv.

tion de l'édit de Nantes et reçu du roi une pension de deux mille livres; depuis cette époque il était devenu le persécuteur implacable de ses anciens coreligionnaires, dans l'espérance de faire croire à sa sincérité et de gagner les bonnes grâces du roi. Bâville, qui le crut rallié de cœur, lui fit donner la charge d'inspecteur sur les nouveaux convertis et celle de colonel des milices. Saint-Côme déploya une grande activité, découvrit plusieurs assemblées qui furent dispersées ou écharpées, et devint la terreur des protestants de Nîmes et de la Vaunage. Un paysan du Cayla, près Aiguemorte, nommé Abdias Maurel, résolut de frapper le meurtrier de ses frères. Maurel avait servi sous Catinat, en Italie, dans un régiment de dragons. Il conçut une telle admiration pour lui, qu'il en parlait sans cesse à ses camarades, qui lui donnèrent par dérision le nom de leur général, sous lequel il devait acquérir, dans la guerre des Cévennes, une grande célébrité. Catinat, nous lui donnerons à l'avenir ce nom, était de haute taille; toute sa physionomie dénotait la force; il agissait beaucoup, réfléchissait peu et ne voyait pas le danger, parce qu'il n'y pensait jamais. C'était le premier des braves parmi les braves. Sa figure basanée, son regard farouche inspiraient la terreur; et cependant, dans le commerce journalier de sa vie, il était doux comme un agneau, mais cet agneau devenait lion dans un jour de rencontre et de combat. Comme tous les Cévenols zélés pour leur foi, il haïssait mortellement les prêtres. Saint-Côme, auquel il ne pouvait pardonner son apostasie et ses cruautés, lui était particulièrement odieux. Il jura d'en débarrasser la contrée; il tint parole. Il communiqua son projet aux deux frères David du Cayla, à Rancillon et Benezet de Vauvert, et à Boudon de Bernis, qui l'approuvèrent.[1]

Quelques jours après (13 août 1702), le baron de Saint-Côme allait en calèche de Codognan à Vauvert, accompagné d'un seul domestique, quand, tout à coup, Catinat et ses complices se jetèrent sur lui, s'emparèrent de ses propres armes et le tuèrent.[2]

Ce meurtre, exécuté presque sous les yeux de Bâville

1. Haag, France protestante, art. Abdias Maurel. — Nap. Peyrat, t. Ier, p. 311. — Court. — Brueys.

2. Louvreleuil, t. Ier, p. 59. — Brueys, t. II, p. 142.

et peu de temps après celui de Du Chayla, l'étonna. Il crut qu'un projet de soulèvement avait été médité entre les protestants des Cévennes et ceux du Languedoc. Il fit de vaines recherches pour découvrir les coupables; comme il lui fallait une victime, sa justice s'égara sur un innocent : Bousanquet, du Cayla, fut roué à Nîmes le 7 septembre 1702, et son cadavre fut exposé sur le grand chemin de cette dernière ville à Montpellier.[1]

A la vue du cadavre de cet innocent, la terreur s'empara d'un grand nombre d'hommes qui quittèrent leurs demeures et allèrent grossir la troupe de Laporte.

Le chef cévenol se trouva dès lors à la tête de soixante hommes, avec lesquels il commença la célèbre guerre des Camisards. L'occasion de se mesurer aves les troupes royales se présenta bientôt. Le capitaine Poul, qui cherchait les mécontents, les rencontra dans une petite plaine appelée « le Champ-Domergues ». A la vue de l'ennemi, Laporte se prépara au combat : le choc de part et d'autre fut brillant[2]; et les troupes royales commencèrent, à dater de ce jour, à apprécier ces hommes dans lesquels elles n'avaient d'abord vu que de misérables pâtres. La victoire paraissait encore incertaine, quand Laporte comprenant que sa troupe, malgré la furie avec laquelle elle chargeait celle de Poul, ne pourrait, par son courage, suppléer à sa faiblesse numérique, donna le signal de la retraite à ses gens qui gravirent en bon ordre une hauteur où Poul n'osa les poursuivre.

XIV.

Pendant que Laporte faisait ses premières armes, Castanet et un jeune Cévenol, nommé Roland, dont nous parlerons bientôt, faisaient les leurs; on pouvait suivre leurs traces à la lueur des incendies des églises et des presbytères; les catholiques, saisis d'épouvante, tournaient leurs regards suppliants vers Bâville, qui, de plus en plus irrité de l'audace des insurgés, frappait sans miséricorde les protestants inoffensifs et envoyait ainsi à son insu

1. Brueys, t. II, p. 146.
2. Brueys, t. II, p. 160. — Louvreleuil, t. Ier, p. 68.

des auxiliaires à Laporte, à Castanet et à Roland, qui se virent bientôt chacun à la tête d'une petite compagnie. Poul, que la réputation naissante de Laporte importunait, poursuivait le chef cévenol avec un acharnement incroyable sans pouvoir l'atteindre; il eut enfin, grâce à un traître, la joie de le rencontrer le 22 octobre, sur une hauteur formée par le vallon de Sainte-Croix, entre le château du Mazel et le chemin de Temelac. Poul fit ses dispositions pour envelopper Laporte; celui-ci, à la vue de l'ennemi, fit habilement les siennes pour lui échapper. La fusillade commença. Malheureusement pour le chef cévenol les armes de ses soldats étaient hors de service à cause d'une pluie torrentielle qui venait de tomber; trois coups de fusil seulement partirent, chacun tua un homme. Poul profita de l'avantage qu'il avait sur son ennemi et ordonna aux soldats de fondre sur les Cévenols et de leur tirer dessus à bout portant. Laporte comprit la manœuvre de Poul et ordonna à sa troupe de se retirer derrière des rochers : elle obéit, mais lui-même, au moment où il franchissait l'un de ces rochers, un coup de fusil l'atteignit et il tomba mort au milieu des siens, qui s'échappèrent, en mettant entre eux et Poul le ruisseau de la Tillade.[1]

Ainsi périt, à l'âge de quarante-cinq ans, après deux mois et demi de commandement, le premier chef de l'insurrection cévenole; pendant ce court espace de temps, il acquit sur sa troupe un ascendant si extraordinaire, que les catholiques l'attribuaient à ses sortiléges. Le secret de Laporte se trouvait dans sa figure martiale, sa piété fougueuse, son mépris de tout danger, sa haine des prêtres; il était l'un de ces hommes qu'on trouve toujours aux avenues des révolutions politiques et religieuses et qui, en exerçant pendant quelques heures sur les masses une royauté populaire, précipitent les événements.

Poul fit couper la tête de Laporte et celles de huit de ses compagnons. A ce sanglant cadeau qu'il voulait faire à Bâville, il joignit celles des trois hommes qu'il avait perdus; ces têtes furent promenées avec pompe dans les

1. Louvreleuil, t. Ier, p. 85 et suiv. — Antoine Court, t. Ier, p. 87 et suiv. — Nap. Peyrat.

principales villes des Cévennes, clouées le 25 octobre sur le pont d'Anduze et portées ensuite à Montpellier à Bâville, qui les fit exposer à l'esplanade.[1]

Laporte laissa en mourant à sa troupe, comme héritier de son nom et de son courage, son neveu Roland.

XV.

Laporte, connu dans l'histoire des Camisards sous le nom de Roland, était né à Massoubeyran en 1675, et bien jeune encore il avait servi dans un régiment de dragons. Après la paix de Ryswyk, il retourna dans ses montagnes et se joignit à son oncle quand celui-ci donna le signal de l'insurrection cévenole. Il déploya une activité extraordinaire pour engager ses coreligionnaires de la Vaunage à se lever comme un seul homme pour venger la cause de Dieu. Sa figure belle, intelligente et martiale, son éloquence grave mais hardie, passionnée mais biblique, firent une profonde impression sur les protestants; cinquante d'entre eux consentirent à le suivre et furent le noyau de la troupe, avec laquelle il se jeta dans la vallée du Gardon d'Alais, incendiant les églises et abattant les croix; dans le mois d'octobre 1702 il rejoignit, à Saint-Jean du Gard, son oncle Laporte, dont il se sépara bientôt après pour ne plus le revoir. A sa mort il fut élu à l'unanimité à sa place, et prit le titre de « général des enfants de Dieu». Roland avait toutes les qualités d'un chef: il était hardi, mais prudent, et possédait au plus haut degré l'art du commandement; sa parole était brève, impérative, ses ordres nets, concis, son courage à toute épreuve, sa prévoyance rarement en défaut, son dévouement à sa cause sans bornes; il s'était donné à elle corps et âme; en tirant l'épée, il avait jeté le fourreau.

XVI.

Quelques mois avant la mort tragique de Laporte, il y avait à Genève un jeune réfugié dont les yeux étaient sans cesse tournés vers ses chères Cévennes, que les Alpes,

1. Ant. Court, t. I[er], p. 89.

dans leur sauvage et majestueuse grandeur, n'avaient pu lui faire oublier. Une profonde mélancolie, signe avant-coureur du mal du pays, s'était emparée de lui. Il errait, comme une ombre, dans les rues de la cité hospitalière, et rarement un rayon de joie venait éclairer son visage. Il n'avait pas impunément passé sa première enfance sous le beau ciel de sa patrie, en face de l'Espérou et de l'Aigoal; il l'avait quittée en proscrit, mais il l'aimait toujours; car en partant, il y avait laissé ce que tout homme, quand il n'est pas époux et père, a de plus cher, un père et une mère. Ce jeune homme s'appelait Jean Cavalier; il était né, vers 1670[1], à Ribaute près Anduze. Ses premières années avaient été celles du pauvre, et il avait commencé par être valet de berger, puis apprenti dans une boulangerie d'Anduze: à Genève il travaillait de ses propres mains pour gagner sa vie, trop fier pour accepter le pain du jour, même quand il est offert par celui qui aime à faire du bien aux domestiques de la foi.

En quittant le sol de sa patrie, le jeune Cévenol en avait emporté un amour ardent pour sa foi proscrite et une haine plus ardente encore contre le papisme. Tout ce que les prêtres catholiques avaient fait pour le convertir n'avait servi qu'à accroître l'horreur que lui inspirait le romanisme. Le soir, au retour de l'école catholique, il retrouvait sa mère au foyer domestique; elle lui lisait la Bible et particulièrement les passages qui condamnent Rome; l'enfant prêtait une oreille attentive, et chaque passage des livres saints se gravait, en caractères ineffaçables, dans son cœur. Un jour il refusa d'aller à la messe et déclara à son maître d'école qu'il ne croyait pas un seul mot de ce qu'il lui enseignait. Le scandale fut grand. Le père de Cavalier s'effraya de l'audace de son enfant: « Tu me perdras, lui dit-il, va à la messe, je te l'ordonne. » La mère de Cavalier, plus attachée à son culte que son mari, encouragea son fils à persévérer dans la foi chrétienne, et le conduisit secrètement aux assemblées du désert. Là il entendit le grand Brousson. Le lieu de la scène, la voix vibrante et convaincue de l'orateur chrétien, impressionnèrent

1. On est incertain sur l'année de la naissance de Cavalier. — Nap. Peyrat le fait naître plus tard.

vivement sa jeune imagination ; comme les enfants de son âge, il eut des inspirations, et ses premières paroles furent des paroles d'imprécation contre l'Église romaine.

La persécution, qui sévissait avec fureur, l'engagea à quitter ses chères Cévennes ; aidé d'un guide intelligent, il put en huit jours franchir la frontière et arriva à Genève ; il avait alors seize ans. Il gagnait sa vie en exerçant le métier de boulanger, lorsqu'un jour il rencontra le guide qui l'avait conduit dans la ville de refuge ; il lui demanda des nouvelles de son pays, comme Néhémie en demanda de Jérusalem aux juifs qui vinrent le visiter à Susan, la ville capitale. « Que fait mon père ? que fait ma mère ? que font mes frères ? — Ton père, lui dit le guide, est dans la prison de Carcassonne, ta mère dans la tour de Constance. » A l'ouïe de ces paroles, le cœur du jeune homme fut brisé de douleur et ses yeux se remplirent de larmes. Pendant trois jours il jeûna, pria ; puis son parti fut pris. « Je partirai et je délivrerai mes parents. » Le 1er juin 1702 il franchissait la frontière, et bientôt après il arrivait à Ribaute. « Ton père et ta mère sont ici, » lui dit l'un de ses compatriotes. — « Ils sont libres ! » s'écrie le jeune homme transporté de joie ; il court vers la maison paternelle et se jette dans leurs bras. Sa joie fut courte ; au moment où il les pressait sur son cœur, la cloche catholique sonnait l'heure de la messe, et son père et sa mère se disposaient à se rendre à l'église : ils n'avaient obtenu leur liberté qu'à la condition d'abjurer.

Vous n'irez pas, leur dit Cavalier avec autorité, et il leur reprocha, avec une énergique douceur, d'avoir déserté la foi de leurs ancêtres, pendant qu'il était venu en France, bravant la mort pour les sauver. Ils étaient interdits ; leur fils leur apparaissait comme un prophète envoyé de Dieu pour les ramener dans le droit chemin ; leur conscience se réveilla tout à coup, et ils résolurent, non-seulement de ne pas assister à la messe ce jour-là, mais encore de tout braver plutôt que de renier une seconde fois leur Sauveur.[1]

1. Haag, France protestante, art. Cavalier. — Nap. Peyrat, Mémoires de Jean Cavalier, publiés à Londres en anglais. — Ces Mémoires ne doivent être consultés qu'avec réserve.

XVII.

Tout ce qui se passait autour de Cavalier l'impressionnait vivement. Son imagination lui retraçait, en traits de feu, les malheurs de ses frères; comme tous les hommes qui se sentent portés aux grandes choses, il avait foi en lui-même, et d'un regard ardent, mais calme, il mesurait la grandeur de l'entreprise par celle du danger. De plus, il se sentait atteint par cet esprit étrange et mystérieux qui avait saisi tant de personnes. Un jour, c'était vers la fin du mois d'octobre, il assista à une assemblée convoquée près de Ribaute, plusieurs jeunes gens s'y trouvaient; il les engagea vivement à prendre les armes et à se joindre à Laporte, et leur donna rendez-vous pour le lendemain dans une grange située entre Alais et Anduze; dix-huit s'y rendirent; leur petit nombre, le manque d'armes (ils n'avaient que deux vieilles épées et un fusil) leur firent perdre courage; Cavalier les ranima: «Frères, leur dit-il, Dieu nous donnera ce qui nous manque, nous le trouverons chez un prêtre qui en est bien pourvu, nous n'aurons que la peine de le prendre.» Il se lève, sa petite troupe le suit; arrivés au pont d'Anduze, leurs regards s'arrêtent sur un poteau où douze têtes étaient clouées; parmi elles ils reconnaissent celle de Laporte. Ce spectacle, qui aurait dû leur faire rebrousser chemin, les pousse en avant. La vue de la mort leur donne le mépris de la vie et en fait des héros. Ils poursuivirent leur route et arrivèrent à dix heures du soir dans le petit village de Saint-Martin près de Durfort et entrèrent dans le presbytère où Cavalier espérait trouver des armes; son attente ne fut pas trompée, il put armer sa petite troupe de fusils, d'épées, de sabres, de pistolets; la vie du prêtre fut respectée.[1]

Quand Bâville reçut la tête de Laporte, il la salua comme la fin des troubles; il se trompait, car au moment où il annonçait à la cour cette heureuse nouvelle, l'insurrection, qui avait commencé avec les soixante hommes de Laporte, en comptait trois mille, formant cinq compagnies, commandées par cinq chefs habiles, intrépides, résolus. Nous en avons nommé trois: Roland, Castanet et Cavalier;

1. Mémoires de Cavalier.

les autres étaient Joanny, Salomon et Abraham, les deux compagnons de Séguier, qui se partagèrent fraternellement le commandement.

Joanny était âgé de quarante ans environ; il avait quitté de bonne heure Genouillac, son lieu natal, pour servir comme maréchal-des-logis dans le régiment d'Orléans; c'était un Cévenol hardi, téméraire, possédant cette fougue qui dans un capitaine électrise les soldats, leur voile les plus grands dangers, et les pousse à des entreprises qui, une fois accomplies, les frappent d'étonnement.

Les Cévenols étaient dignes de leurs chefs. L'indignation les avait fait courir aux armes. Chacun avait un père, une mère, un frère, une sœur, un ami à venger. De plus ils se sentaient hors la loi et savaient que, s'ils ne mouraient pas sur un champ de bataille, ils périraient par la main d'un bourreau. Inférieurs en nombre aux troupes royales, ils avaient pour égaliser les chances de la guerre leurs vallées profondes, leurs montagnes abruptes, leurs prophètes, le sentiment de la justice de leur cause.

Il y a dans l'attitude de ces hommes quelque chose qui impressionne vivement, surtout quand le prince, devant lequel ils ne veulent pas courber la tête, est le sultan de Versailles, qui fait la loi à l'Europe et répand au loin la terreur de son nom.... On pressent tout ce que la lutte aura de terrible, parce que d'un côté il y a l'orgueil royal qui s'irrite à l'idée même d'insoumission, et de l'autre la foi religieuse qui veut tout céder, excepté de se céder elle-même; ces pâtres deviendront des héros et quand on les traitera d'insurgés et de rebelles, ils pourront dire à leurs accusateurs ce que Cavalier écrivait au jeune comte de Roure:

«Si nos amis et nous, avons pris les armes, ce n'est pas pour attaquer, c'est pour nous défendre. La cruelle persécution que l'on nous a faite depuis vingt ans, et qui augmente tous les jours, nous y a contraints. Puisqu'on ne veut pas nous laisser en repos chez nous et qu'on veut nous obliger à abandonner une religion que nous croyons bonne, et qu'on veut nous forcer d'aller à la messe et de nous prosterner devant les images de bois et de pierre, contre les lumières et les mouvements de notre conscience, nous aimons mieux mourir les armes à la main que de

nous damner. Nous sommes prêts à quitter les armes et à les employer, ainsi que nos biens et nos vies, pour le service du roi, dès le moment qu'on voudra bien nous accorder la liberté de conscience et la délivrance de nos parents, de nos frères et de nos amis qui sont sur les galères ou qui sont renfermés pour cause de religion dans les prisons; et qu'on cessera de faire souffrir aux protestants, pour la même cause, des morts cruelles et ignominieuses . . .»

Avant de suivre ces hommes énergiques et résolus aux prises avec les troupes royales, jetons un coup d'œil sur la contrée qu'ils ont remplie de leurs souvenirs.[1]

XVIII.

Longtemps avant que les Cévennes devinssent le théâtre sanglant de la guerre étrange et terrible que nous allons raconter, elles avaient reçu la semence de l'Évangile; elle y avait été apportée par les Vaudois et les Albigeois, qui vinrent chercher sur leurs cimes abruptes et au fond de leurs vallées profondes un asile contre la haine de leurs persécuteurs. Quand le grand mouvement religieux du seizième siècle éclata, la réforme trouva dans les Cévennes un terrain bien préparé; les habitants qui, comme tous les montagnards, avaient un esprit d'indépendance qui leur rendait odieux tout despotisme, celui du soldat comme celui du prêtre, prêtèrent une oreille avide aux discours de ceux qui attaquaient le papisme. En 1533, Nîmes avait déjà donné le signal de l'insurrection, et le sénéchal Charles de Crussol l'avait constaté en faisant défendre les assemblées religieuses.

Le parlement de Toulouse fit des efforts inouïs pour éteindre l'incendie naissant, mais le feu de Nîmes se propagea autour de la ville, gagna la Vaunage et le Languedoc, pénétra dans les vallées, et monta sur les montagnes; des Vaudois échappés des massacres de Cabrière et de Merindol accrurent plus tard le nombre des partisans des idées nouvelles; une lutte terrible s'engagea, les bûchers flamboyèrent, mais le courage des martyrs fut à la hauteur de

1. Histoire de Nîmes, par Ménard, t. IV, p. 120.

la persistance de leurs bourreaux, la mort d'un prédicateur en enfantait dix. Quand on savait à Genève qu'un ministre avait été brûlé, pendu ou décapité, on se disputait à la porte du cabinet de Calvin l'honneur d'aller travailler sur une terre qui dévorait ses missionnaires. Le maître leur disait : Allez, et les jeunes gens franchissaient la frontière, se cachant le jour, marchant la nuit, et arrivaient au milieu de ces populations simples, mais au caractère fortement trempé ; «ils se répandirent en 1556, dit Ménard, à Anduze, à Saint-Jean du Gard, à Sauve, au Vigan et à divers autres lieux des Cévennes : là ils prêchaient, dogmatisaient ouvertement et administraient le baptême et la Sainte-Cène.»

Le plus ardent de ces prédicateurs était un moine appelé le frère Claude Roini, de l'ordre des Cordeliers ; sa parole vive, ardente, portait la conviction dans les cœurs. Aux armes spirituelles du moine le clergé opposa le bras séculier, mais il trouva de la résistance dans les partisans de la réforme, qui se soulevèrent au nombre de deux ou trois cents dans les environs de Saint-Privat et de Saint-Maurice, et empêchèrent le corps d'armée envoyé à leur poursuite d'accomplir sa mission. Le parlement de Toulouse, irrité de leur résistance, envoya sur les lieux des commissaires pour faire le procès aux rebelles, qui furent vaincus, mais non anéantis par les canons et l'artillerie de Henri II.

En 1560 des églises furent établies, celle de Montpellier par Guillaume Mauzet, celle de Saint-Jean de la Gardonenque par Olivier Tardieu ; celle d'Anduze par Pasquier Boust ; celles de Saint-Germain de Calberte, de Saint-Étienne, de Valfrancesque, du Pont-de-Montvert, de Saint-Privat, de Gabriac par un ancien libraire de Genève[1] ; celle de Sauve par Tartas, celle de Mialet par Robert Maillard ; l'année suivante le célèbre Viret ranima le zèle de celle de Nîmes, fondée en 1559 par Guillaume Mauget.[2]

A dater de cette époque, les Cévenols ne connurent de repos que celui que leur donnèrent les trêves et les édits de pacification. La révocation de l'édit de Nantes leur porta un coup terrible, supporté avec plus de patience et de

1. De Bèze, t. Ier.
2. Ménard, t. IV, p. 308.

résignation que ne le supposait leur nature ardente, vive, qui les portait à recourir plus facilement au bras de la chair qu'à celui de l'esprit. Quoique leur sol fût rougi de leur sang, trempé de leurs larmes et qu'un grand nombre de leurs membres les plus fidèles fussent sur la terre étrangère ou sur les galères du roi, ils n'avaient pas encore été visités par Bâville et par ses dragons, par Du Chayla et par ses missionnaires; ce fut seulement quand la coupe de douleur fut comble qu'ils s'insurgèrent.

XIX.

Les Cévennes s'étendent dans la direction du nord au sud, dans une étendue de près de 320 kilomètres, et forment un gigantesque trait d'union entre les Alpes et les Pyrénées, dont elles n'ont ni la grandeur ni la majesté; mais elles ont un cachet d'originalité qui leur est propre et laissent dans ceux qui les visitent, un souvenir qui ne s'efface pas. Elles ont des sommets dont plusieurs ne se dépouillent de la neige qui les couronne pendant l'hiver, qu'au milieu de l'été. A l'extrémité nord-ouest s'élève le Gerbier-de-Jonc, du pied duquel sortent la Loire qui coule vers l'ouest, et l'Ardèche qui coule vers l'est. Au sud se dressent l'Aigoal et l'Espérou. En plusieurs endroits et notamment aux environs de Vals, renommé par ses eaux minérales, elles offrent des traces de volcans depuis longtemps éteints. Leurs vallées sont riantes, sombres, fertiles, arides; on y trouve tous les climats, un soleil glacé en hiver, ardent en été : les printemps y sont variables, mais l'automne y rappelle les plus beaux hivers de l'Italie méridionale.

Les Cévennes forment trois grandes divisions, les Hautes-Cévennes, les Basses-Cévennes et la plaine.

Les Hautes-Cévennes, qui commencent au nord des Boutières et finissent à Alais, paraissent formées par la nature pour une guerre de partisans. Au commencement du dix-septième siècle, elles étaient presque inaccessibles à cause du manque de voies de communication. Moins favorisées que les Basses-Cévennes, elles ont de longs hivers, de courts étés et un climat extrêmement

variable; leurs habitants étaient actifs, industrieux, sobres; leur principale richesse étaient les bestiaux, les chevaux, les mulets et les troupeaux de moutons de la plaine, qui, fuyant les chaleurs de l'été, venaient paître sur leurs montagnes. Obligés de lutter sans cesse contre les torrents dévastateurs et les pluies diluviennes, ils leur opposaient, à force de persévérance, des barrières avec des murs et des terrassements qui, de nos jours, excitent encore l'admiration des rares touristes qui remontent l'Ardèche par Vallon, Aubenas et Vals. Agriculteurs pendant l'été, les Cévenols étaient industriels pendant l'hiver; nul mieux qu'eux ne savait manier la navette du tisserand, le peigne du cardeur; leur gain était petit, mais ils se contentaient de peu. Des affaires importantes se traitaient dans ces contrées à demi sauvages; en 1788, le commerce seul des serges rapportait cinq millions.

Les Basses-Cévennes commencent à la hauteur d'Alais, de Saint-Jean du Gard et de Meyrueis; la contrée, à partir de ces lieux, est abrupte, sauvage, aride; des montagnes élevées, au-dessus desquelles se dressent l'Espérou et l'Aigoal, lui donnent un aspect qui ne manque pas de grandeur; chacune de ces montagnes ressemble à une citadelle, chaque sommet à un fort, chaque vallée à un fossé, chaque grotte à une casemate. Les habitants de cette partie des Cévennes étaient petits, ils avaient la figure maigre, le teint brûlé, l'œil vif, brillant, l'esprit intelligent, le cœur ardent jusqu'à l'amour et à la haine; comme les montagnards des Hautes-Cévennes, ils étaient actifs, industrieux, faisaient paître de nombreux troupeaux sur leurs montagnes, tissaient les serges et les cadis, cultivaient le mûrier et faisaient un commerce considérable avec la plaine; la pauvreté leur était inconnue, parce qu'il n'y avait ni oisiveté ni immoralité au milieu d'eux.

Le versant oriental des Basses-Cévennes conduit à la plaine qui commence à Nîmes, s'étend jusqu'à Beaucaire et à Sommières, et, en collines légèrement ondulées, va se perdre dans les marais de Vauvert et d'Aiguemorte. Cette contrée, d'une fertilité étonnante, se couvrait en été de riches moissons; tous les arbres fruitiers du midi de l'Espagne et de l'Italie y croissaient, le mûrier y donnait sa soie, l'olivier son huile, la brebis sa toison, l'industriel

son esprit mercantile, l'ouvrier son bras, le ciel sa lumière et sa vie.

Dans cette heureuse région, dit un écrivain moderne[1], le climat rigoureux des Hautes-Cévennes disparaît; l'hiver commence tard, il n'arrive qu'avec les derniers jours de décembre et vient comme un ami, sans secouer sur ces belles plaines ses frimas; au lieu des longues neiges des montagnes, c'est à peine s'il laisse tomber une couche légère qui cache le sol peu d'instants; le printemps le chasse de bonne heure. Dès la fin de janvier, se montrent les violettes, les jacinthes, les jonquilles; au milieu de mars poussent les bourgeons de la vigne; dans les premiers jours d'avril fleurissent les lilas; au commencement de mai rougissent les cerises, s'ouvrent les roses et les grenades. Suivant une tradition du moyen âge, les seigneurs de Montfrin exigeaient de leurs vassaux un panier de cerises pour le premier jour de mai.

Avec les fleurs, les fruits, arrivent les chaleurs de l'été, les ardeurs d'un soleil de feu, le souffle brûlant humide du vent d'Afrique qui chasse de gros nuages chargés de pluie et accable les hommes et les animaux. La main de Dieu, heureusement, a, dans son inépuisable prévoyance, placé à côté le remède. De la mer même vient, l'été, un petit vent doux qui souffle toute la journée, de dix heures du matin à quatre heures du soir et rafraîchit l'atmosphère; on le nomme le garbin. En outre, pendant sept mois de l'année souffle le vent du nord, qui tombe de la montagne, dissipe l'humidité, la pluie, chasse les émanations, les miasmes des étangs, des marais, et assure la salubrité du pays et la sérénité du ciel rarement troublé.

Ainsi, dans la montagne, la maigreur, la pauvreté, la laine, la neige, l'hiver; dans la plaine la fécondité, la richesse, la soie, le soleil, le printemps. On comprend de suite la différence du rôle assigné à ces deux régions. Dans la haute terre les Cévenols placèrent leurs magasins, leurs munitions, leurs armes, leurs vivres, leurs blessés; ce fut leur quartier général; dans la plaine, au contraire, qui ne leur offrait aucun abri, ils poursuivirent les corps isolés, pillèrent les villages, les bourgs, les villes même,

1. Ernest Moret, Quinze ans du règne de Louis XIV, t. Ier

y prirent tout ce qui leur manquait, l'argent, le blé, le vin, les habits, les fusils, la poudre, les souliers; dans la plaine ils attaquèrent les catholiques: ce fut leur champ de bataille.[1]

XX.

Immédiatement après leur organisation, les cinq chefs cévenols ouvrirent la campagne. Salomon incendia les maisons presbytérales du Bousquet, de Cassagnas et de plusieurs autres villages. Cavalier tua le curé de Caissargues et brûla l'église. A Aiguevive il convoqua une assemblée où il prêcha avec un grand succès; sa jeunesse, sa parole facile, éloquente, impressionnèrent vivement ses auditeurs, qui saluèrent en lui un nouveau Gédéon. Cavalier était né général et orateur.

Bâville, pour prévenir le retour de pareilles réunions, fit pendre quatre protestants d'Aiguevive à la porte de l'église, en condamna douze aux galères, fit raser la maison du consul et frappa le bourg d'une amende de mille livres[2]. Quelques jours après, il condamna à mort le prédicant La Quoïte, qui exerçait une immense influence sur les populations.

1. Ouvrages consultés pour tout ce qui regarde la guerre des Camisards : Court, Hist. des Camisards. — Louvreleuil, Hist. du fanatisme renouvelé. — Brueys, Hist. du fanatisme. — Fléchier, Lettres choisies. — Mémoires de Cavalier. — Mémoires de Villars. — Mémoires de Bâville. — Mémoires du marquis Du Guiscard. — — Nap. Peyrat, Hist. des pasteurs du désert. — Coquerel, Hist. des pasteurs du désert. — Dourille, Hist. des guerres civiles du Vivarais. — M. de Noailles, Hist. de madame de Maintenon. — Corbière, Hist. de l'église réformée de Montpellier. — De Félice, Hist. des protestants de France. — Borrel, Hist. de l'église réformée de Nîmes. — Rulhières, Éclaircissements historiques sur les causes de la révocation de l'édit de Nantes et sur l'état des protestants en France depuis le commencement du règne de Louis XIV jusqu'à nos jours. — Henri Martin. — Sismondi. — Michelet. — Mary Lafont. — Le Bulletin de la Société du protestantisme français. — Les manuscrits d'Antoine Court. — Archives de la guerre et un grand nombre de pièces, lettres, placards, édits, décrets, arrêts, etc. — France protestante des frères Haag.

2. Antoine Court, t. Ier, p. 94. — Louvreleuil, t. Ier, p. 100. — Brueys, t. III, p. 27.

« Il était, dit un historien, semblable à un coursier fougueux qui bondit dans les vastes prairies, que n'arrêtent ni les rochers escarpés, ni les précipices, ni les torrents, mais qui trouve à la fin un mors qui sait le dompter. »[1]

La Quoïte, intrépide pendant les jours de son orageux apostolat, fut sublime d'héroïsme sur la roue, la torture ne lui arracha ni cri ni plainte; « le supplice qui brisa ses os, dit le curé de Saint-Germain de Calberte, ne brisa pas son cœur endurci. Il mourut obstiné dans son hérésie. »[2]

Bâville, qui avait tant de moyens légaux de frapper les protestants, les trouva insuffisants; les procédures lui paraissaient trop lentes. Il obtint un arrêt du Conseil qui lui attribua la connaissance de tous les crimes relatifs à l'hérésie, avec le pouvoir « de nommer tels juges qu'il trouverait à propos pour faire faire le procès aux prévenus et les juger en dernier ressort ».[3]

Les Jacobins du siècle dernier ne furent ni plus résolus, ni plus expéditifs que le roi du Languedoc. Le terrible proconsul eût mieux fait de demander la permission d'immoler sans juges que de faire fonctionner les siens. Il n'eût pas été plus cruel, et la justice, à son nom, ne se couvrirait pas d'un voile de honte et de douleur... les assassins de 93 avec leurs couteaux sanglants, leurs manches retroussées et leurs fronts ruisselants de sueur, nous font horreur; mais les juges qui leur envoient des victimes, nous font plus horreur encore. Cependant Bâville explique Bâville. Il n'avait confiance que dans la terreur; pour lui, comme pour Charles IX, être cruel c'était être clément. Les principes sont toujours plus forts que les hommes.

L'intendant se trompa dans ses calculs: quand on sut que ses juges n'étaient que des bourreaux, plusieurs protestants allèrent se joindre aux insurgés.

Cavalier, dont la troupe s'était considérablement accrue, se rendit à Anduze, où il se réunit à Roland; les deux chefs, semblables à deux anges exterminateurs, se précipitèrent sur les villages catholiques, incendièrent les églises et tuèrent les prêtres connus par leur esprit per-

1. Louvreleuil, t. Ier, p. 95.
2. Louvreleuil, t. Ier, p. 95-103. — Court, t. Ier, p. 96.
3. Arrêt du Conseil (novembre 1702).

sécuteur. L'heure de la justice avait sonné : on rendait à Rome, œil pour œil, dent pour dent, on lui appliquait la loi du talion ; elle avait semé le tourbillon, elle récoltait la tempête. Le bruit des exploits sanglants des deux chefs remplit de terreur les populations catholiques. Bâville n'était pas effrayé, mais étonné; une poignée de paysans résistait au grand roi!

Nîmes avait alors pour évêque un homme célèbre compté parmi les premiers prédicateurs de son temps; on l'appelait Fléchier. Il était né en 1632 à Pernes (Vaucluse) d'une famille obscure qui avait des prétentions à la noblesse; à peine âgé de seize ans, il entra dans la congrégation de la Doctrine chrétienne; son talent et sa facilité d'élocution attirèrent sur lui l'attention du duc de Montausier, qui l'honora de sa protection et le chargea en 1672 de l'oraison funèbre de la célèbre Julie d'Angennes, sa femme. Les débuts de Fléchier furent brillants et commencèrent sa réputation, à laquelle son oraison funèbre de Turenne (1675) mit le sceau. Il fut depuis nommé évêque à Lavaur en 1685 et deux ans après à Nîmes.

Avant de devenir évêque, il était très-répandu dans le monde. Il avait (c'est lui-même qui nous l'apprend) un caractère d'esprit net, aisé, capable de tout ce qu'il entreprenait; il faisait des vers français et latins fort heureusement, et réussissait dans la prose ; les savants étaient contents de son latin, la cour louait sa politesse, et les dames les plus spirituelles trouvaient ses lettres ingénieuses et délicates.[1]

Devenu évêque, l'abbé de cour voulut, à l'exemple de Louis XIV, expier sa vie un peu mondaine sur le dos des protestants. Il fit du zèle, et la crosse épiscopale ne fut entre ses mains que le bâton brutal d'un exacteur de Pharaon.

XXI.

Témoin des terreurs de ses prêtres, Fléchier cherchait à les rassurer : «C'est, leur disait-il, l'intention des mécon-

1. Portrait que Fléchier traça de lui-même selon la mode d'alors. — Voyez Dict. de géographie et d'histoire, par Dezobry et Bachelet, art. Fléchier, p. 1044.

tents de faire cesser l'exercice de notre religion. Mais il faut avoir du courage et prendre des précautions raisonnables. Les troupes se multiplient et les ordres se donnent pour en avoir de nouvelles; vous pourriez en tout cas mettre des corps de garde et des sentinelles pendant les offices, et enfin il faut se confier en Dieu et ne pas craindre avec excès.»[1]

Ainsi parlait le prélat. Moins passionné et plus éclairé, il leur eût dit que leurs souffrances et celles de leurs ouailles n'étaient que de justes représailles.

La peur est contagieuse. L'évêque de Mende, auprès duquel s'étaient réfugiés dix-huit prêtres, croyait à chaque instant entendre le tambour des insurgés; il suppliait les consuls de fortifier sa ville épiscopale; il n'épargnait ni l'or ni les exhortations; écoutons Louvreleuil dans le récit qu'il fait des terreurs du prélat.

«Contrescarpes, ravelins, courtines, portes, herses, fossés, fosses, brayes, murailles, tours, remparts, parapets, guérites, tout fut rétabli et mis en bon état à Mende; huit compagnies de cinquante hommes chacune, et une de cent quarante-cinq, composées de paysans du dehors, furent mises sur pied, non-seulement pour se bien défendre, mais encore pour être en état d'envoyer du secours aux environs.»[2]

L'évêque d'Uzès était plus effrayé encore que celui de Mende; il se barricada dans son palais, dont il fit griller les fenêtres. Les prêtres de son diocèse étaient sous l'empire des mêmes terreurs, et peu soucieux du martyre, ils s'efforçaient de mettre leur presbytère à l'abri d'un coup de main; entre tous, le prieur de Rivière se distingua: «Parmi plusieurs inventions, dit Louvreleuil, il mit en usage une machine, qui, par le secours d'un seul homme, d'un tour et de quelques cordes, faisait mouvoir quatre pertuisanes ou vieilles hallebardes qui, allant et venant sans s'arrêter, défendaient l'entrée de sa porte[3], derrière laquelle il se croyait en sûreté comme s'il eût été dans une citadelle.»

Ce qui augmentait la terreur des prêtres, c'était le

1. Lettres choisies de Fléchier, t. I[er] (lettre du 1[er] novembre).
2. Louvreleuil, t. I[er], p. 96.
3. Louvreleuil, t. I[er], p. 96. — Court, t. I[er], p. 101.

manque de troupes réglées, car la plupart des habitants chargés de veiller à leur sûreté se composait de nouveaux convertis auxquels ils n'osaient se confier. Le comte de Broglie faisait tous ses efforts pour les rassurer, et se multipliait, montrant plus de zèle que d'habileté. Bâville ne demeurait pas non plus oisif; il obtenait de la cour et des États du Languedoc des troupes contre les insurgés dont le nombre s'accroissait chaque jour.

XXII.

De toutes les troupes des mécôntents ce fut celle de Cavalier qui reçut le plus grand nombre de huguenots qui redoutaient la justice expéditive de l'intendant. De plus son jeune chef, dont la réputation grandissait, inspirait une confiance qui allait jusqu'à l'enthousiasme. L'imagination des populations se plaisait à entourer son front d'une auréole de gloire, les uns voyaient en lui un Ziska, les autres un Ragotzi.[1]

Cavalier puisait ses forces dans sa popularité et marchait de succès en succès. Il avait avec lui, depuis quelques jours, quatre hommes tous plus âgés et expérimentés que lui : Espérandieu de Foissac, Rastalet de Rochegude, Ravanel de Valaygue et Catinat. Nous connaissons le dernier. Espérandieu était un ancien militaire qui avait l'habitude de la guerre et pour lequel Cavalier avait une affection particulière; Rastalet nous est encore peu connu. Quant à Ravanel, il était le type du troupier français et du Cévenol fanatique; il buvait, fumait, psalmodiait; sa figure était celle d'un boule-dogue dont il avait la férocité et la fidélité. Catinat et lui s'aimaient tendrement.

Jusqu'à ce moment Cavalier avait exercé les fonctions de chef sans avoir été régulièrement investi du commandement. Mais dès qu'Espérandieu eut rejoint sa troupe, il fit observer qu'il était de toute nécessité d'élire un chef, afin que tout se passât avec ordre et que l'élu retirât de son élection l'autorité nécessaire pour son commandement.

1. Jean Ziska, le général des Hussites dans la Bohême vers l'an 1419; il était le fléau des prêtres. — François Léopold, prince Ragotzi, chef des mécontents en Hongrie en 1702; il essaya de délivrer sa patrie du joug du clergé romain.

Les raisons d'Espérandieu parurent justes: on vota, et Cavalier, malgré son extrême jeunesse, obtint le plus de voix. «J'accepte, dit-il à sa troupe, mais sous la condition que j'aurai sur vous droit de mort sans même assembler un conseil[1].» Son instinct plus encore que la réflexion lui fit sentir que la dictature militaire était le plus impérieux besoin du moment.

Le jeune chef justifia la confiance de sa troupe; en quelques mois il la rendit célèbre. A Vaquières, près du bois d'Hieuzet, il se trouva en face du capitaine Bimar, commandant de trois compagnies; il le vainquit et demeura maître du champ de bataille, sur lequel lui et sa troupe psalmodièrent des psaumes et rendirent à Dieu des actions de grâces. Quelques jours après, il battit les troupes royales à Cendras et à Saint-Côme, et des uniformes et des armes des morts il habilla et arma ses braves Cévenols[2], avec lesquels il tenta une entreprise dans laquelle il déploya autant d'audace que de présence d'esprit.

XXIII.

Il y avait entre Alais et Uzès un château appelé Servas, dont la garnison, qui s'était montrée cruelle à l'égard des protestants, incommodait les insurgés dans leurs courses; Cavalier, qui ne pouvait s'introduire de vive force dans le château, résolut de s'en emparer par la ruse. Il fit enchaîner six de ses soldats et les mit sous la garde de trente autres habillés comme les troupes royales et marcha à leur tête, revêtu d'un costume d'officier. Il laissa sa troupe derrière lui, s'avança hardiment jusqu'aux portes du village et demanda le consul.

Celui-ci arrive; à la vue du brillant officier il s'incline. «Je suis, lui dit Cavalier, le neveu de M. de Broglie; j'ai fait ces six prisonniers; je crains que les insurgés qui sont à ma poursuite, ne me les enlèvent; allez demander, de ma part, au commandant du château la permission de les faire coucher dans ses prisons.»

Le consul s'incline de nouveau, et part; bientôt après

1. Mémoires de madame Du Noyer, t. IV, p. 125.
2. Brueys. — Court. — Nap. Peyrat.

arrive le commandant, qui, fier de recevoir le neveu de M. de Broglie, lui offre un lit et des rafraîchissements.

Cavalier refuse, hésite, finit par accepter, et, suivi de sa troupe, il entre dans la cour du château.

Pendant les préparatifs du dîner le commandant conduit le faux neveu de M. de Broglie sur la plate-forme du château et lui en fait admirer la position formidable; quelques moments après on se met à table; Cavalier cause avec grâce et amabilité, et entretient son hôte des graves événements qui dans ce moment préoccupent tous les esprits; le commandant prête une oreille attentive. Pendant ce temps-là les trente hommes de Cavalier, le fusil en bandoulière, pour ne pas éveiller les soupçons, se glissent sans bruit dans le château; quand leur chef croit le moment propice, il fait à ses gens le signal convenu; ils se jettent sur le commandant et la garnison, les immolent, s'emparent des munitions de guerre et de bouche, se retirent à la lueur de l'incendie du château, qu'ils ont livré aux flammes, et vont camper dans un bois distant d'une heure de Servas.[1]

XXIV.

Le jour de Noël approchant, Cavalier convoqua une assemblée au Mas de Cauvi auprès de la grande et belle prairie d'Alais. Le 24 décembre (1702), avant le jour, il s'y rendit avec sa troupe composée d'environ quatre-vingts hommes. Dès que l'assemblée fut formée, l'exercice religieux commença par le chant des psaumes.

Le chevalier de Guines, qui commandait dans Alais, averti de ce qui se passait, se mit à la tête de six cents hommes de la bourgeoisie et de cinquante gentilshommes et se porta vers Cauvi. Cavalier, prévenu de son arrivée, congédia l'assemblée, fit avec la rapidité de l'éclair ses dispositions, et attendit de pied ferme.

Guines, qui ne voyait dans les insurgés que de misérables pâtres, s'avança vers eux avec confiance, précédé de la noblesse désireuse de commencer le combat. Quand elle fut à une portée de fusil de Cavalier, elle fit une décharge, qui ne fit aucun mal; les insurgés ripostèrent, chacun de

1. Ant. Court, t. Ier, p. 110 et suiv.

leurs coups porta, les gentilshommes tournèrent bride, et dans leur fuite, mirent le désordre dans la garde bourgeoise, qui à son tour se mit à fuir.

«En avant! cria Cavalier à sa troupe, en avant!» et ses soldats poursuivent les fuyards l'épée dans les reins. Le chevalier de Guines cherche à les rallier; prières, menaces, tout est inutile; c'est à qui jettera ses armes pour mieux courir . . . les vainqueurs jettent leurs habits pour les mieux poursuivre . . . Alais est dans la consternation; un moment ses habitants craignent d'y voir entrer pêle-mêle les insurgés avec les fuyards . . . ils ne sont rassurés que lorsqu'ils voient les derniers s'arrêter à une portée de mousquet de leurs portes et puis rebrousser chemin.[1]

Les pertes du chevalier de Guines furent considérables: il laissa une quantité de munitions, d'habits et d'armes au pouvoir de Cavalier, qui alla sur le champ de bataille rendre grâces à Dieu de sa victoire.

Ce triomphe donna une confiance extraordinaire aux insurgés et leur fit tenter des coups de main d'une audace inouïe. Trois jours après, Cavalier se joignit à Roland et résolut, de concert avec lui, de désarmer la garnison de Sauve, petite ville fortifiée, située sur le Vidourle, entre Saint-Hippolyte et Anduze.

Ils firent incendier l'église de Monoblet par l'un de leurs détachements pour y attirer la garnison de Sauve, formèrent une compagnie de cinquante hommes vêtus comme les troupes royales et mirent à leur tête deux officiers avec ordre de se présenter aux portes de la ville et de demander des rafraîchissements, pendant qu'ils s'avanceraient eux-mêmes à petits pas avec le gros de la troupe.[2]

Les deux officiers, fidèles à leur consigne, se présentèrent aux portes de Sauve, qui s'ouvrirent sans difficulté; on prit l'un d'eux pour un lieutenant-colonel de M. de Broglie. Il entra d'un pas décidé, rangea sa compagnie en bataille sur la place publique et se fit conduire chez M. de Vibrac, un des seigneurs du lieu, au moment où il allait se mettre à table. Celui-ci invita le colonel et son adjudant à partager son repas. Ils acceptèrent; la conversation roula

1. Mémoires de Cavalier, p. 75. — Court. — Brueys. — Nap. Peyrat.

2. Ant. Court, t. Ier, p. 115.

sur les insurgés; le faux colonel les traita de pâtres, de misérables mendiants, dont le roi ferait bonne et prompte justice. En face de lui se trouvait la jeune et spirituelle madame de Sauve, qui l'observait.

Au dessert, le bruit se répandit que les mécontents s'approchaient de la ville; la jeune dame, vivement alarmée, cachant ses soupçons et feignant de croire que ces hôtes étaient des officiers de M. de Broglie, les conjura de courir aux portes pour en défendre l'entrée. Ceux-ci ne se démasquèrent pas encore, se levèrent de table et, faisant semblant de courir à l'ennemi, allèrent rejoindre leur détachement qui les attendait en ordre de bataille sur la place.

Ils avaient à peine franchi le seuil de la porte du château que la jeune dame dit à son mari avec une voix tremblante de frayeur : «Ne sortez pas,» et elle poussa une porte de fer.

Les habitants de Sauve, à la nouvelle de l'approche des insurgés, étaient accourus en armes pour s'opposer à leur attaque; dans ce moment, le faux colonel se démasqua: «A bas vos armes!» cria-t-il d'une voix terrible à la garnison et aux bourgeois; ces mots et les cinquante fusils braqués sur eux les terrifièrent, les portes s'ouvrirent; Cavalier et Roland suivis de leurs troupes, pénétrèrent dans la ville qui se rendit à discrétion; on s'attendait à un massacre : il n'y eut de sang versé que celui d'un capucin et de trois curés, signalés à la haine des huguenots par leurs cruautés. Les camisards se retirèrent chargés d'un riche butin et à la lueur de l'incendie de l'église.[1]

XXV.

Le surnom de camisard, donné aux insurgés, a, comme celui de parpaillot et de huguenot, exercé la sagacité des historiens; quelques-uns ont prétendu qu'il leur fut donné parce qu'ils changeaient leurs chemises sales contre des blanches dans les lieux dont ils s'emparaient. A Ganges, un plaisant dit à ceux qui en avaient été dépouillés et qui se plaignaient amèrement: De quoi vous plaignez-vous?

1. Mémoires de Cavalier, p. 80. — Louvreleuil, t. Ier, p. 113. — Brueys, t. III, p. 43. — Court, t. Ier, p. 109 et suiv. — Nap. Peyrat.

vous êtes bien heureux qu'on n'ait pas pris votre peau au lieu de vos chemises. Alors l'un des plus irrités se mit à vomir des injures contre les insurgés et les appela des camisards ou des voleurs de chemises[1]. — D'autres ont cru que le mot camisard venait de *camis*[2], parce que les protestants se tenaient sur les chemins. D'autres ont vu l'origine du mot dans celui de *camis* que Morin, dans son Dictionnaire, donne à une idole du Japon; or, comme les protestants brûlaient les images et les statues, et que ces mots languedociens *ardre les camis* signifient brûler les idoles, ils en ont conclu que de ces mots *camis-ards*, idoles brûlées, vient le mot camisard ou brûleur d'idoles.

L'origine la moins problématique vient de camisade, attaque faite de nuit à l'improviste, pendant que l'ennemi est au lit; or, comme les protestants cévenols, au début de l'insurrection, firent la plupart de leurs expéditions de nuit, on comprend comment ce surnom de camisard a pu leur être donné; mais quelle que soit l'origine de ce mot, on peut tenir pour certain qu'il servit à désigner les protestants à la fin de l'année 1702. Fléchier et quelques écrivains les désignèrent plus souvent par l'épithète de fanatique; mais celui de camisard leur est resté dans l'histoire.[3]

XXVI.

Pénétrons maintenant au milieu de ce peuple; sa vie nomade mérite d'être étudiée; elle a un cachet d'originalité qui lui est particulier, et les temps héroïques n'offrent rien de pareil; la scène est simple, mais grandiose, les caractères les plus divers s'y dessinent d'une manière tantôt gracieuse, tantôt terrible... parfois merveilleuse, souvent étrange. Parlons des prophètes : ils occupaient la première place, tout se réglait par eux; s'agissait-il d'élire des chefs, de livrer bataille, de faire une reconnaissance des lieux, de décider du sort des prisonniers, de démasquer un traître, on les consultait et leurs paroles étaient suivies d'exécution; la confiance qu'ils in-

1. En patois le mot chemise est rendu par celui de *camise*. — Mémoires de Cavalier.
2. Mot languedocien qui signifie chemin.
3. Court, t. Ier, p. 149-150.

spiraient était si grande que les camisards ne redoutaient rien; ils couraient au feu sans crainte : prisonniers, ils allaient au supplice en chantant; « on brisait leurs os, on ne brisait pas leur cœur. »[1]

Dans le livre si curieux et si intéressant de Misson, nous trouvons quelques pages sublimes par leur simplicité éloquente et par le ton de vérité et de conviction qui y règne; elles nous font assister aux scènes émouvantes qui se passa ent au milieu des camisards et nous révèlent l'un des côtés les plus intéressants et les plus extraordinaires de leur histoire; nous pourrions faire des extraits de ces pages, nous préférons les citer.

« Tout ce que nous faisions, dit Durand Fage, natif d'Aubaïs, soit pour le général, soit pour notre conduite particulière, c'était toujours par ordre de l'Esprit. Les plus simples, les enfants même étaient nos oracles, surtout quand ils insistaient dans l'extase, avec redoublement de paroles et d'agitations, et que plusieurs disaient la même chose.

« Était-il des occasions de grande importance? nous nous jetions tous à genoux; on faisait une prière générale, et chacun demandait à Dieu qu'il lui plût de nous diriger dans l'affaire dont il s'agissait; et voilà incontinent qu'en divers endroits on apercevait quelqu'un saisi de l'Esprit, et que tous les autres couraient pour entendre ce qui serait prononcé. Dès que tous les *Inspirés* avaient dit la même chose par rapport à ce qui était en question, nous nous mettions aussitôt en devoir d'obéir. Ainsi, devions-nous attaquer l'ennemi? étions-nous poursuivis? la nuit nous surprenait-elle? craignions-nous les embuscades? arrivait-il quelque accident? fallait-il marquer le lieu de l'assemblée? aussitôt la prière était ordonnée : « Seigneur, disions-nous, fais-nous connaître ce qu'il te plaît que nous fassions pour ta gloire et notre bien. » Et l'*Esprit* nous répondait et nous disait ce que nous devions faire.

« La mort ne nous effrayait point; nous ne faisions aucun cas de notre vie, pourvu qu'en la perdant pour la querelle de notre Sauveur, et en obéissant à ses commandements, nous remissions nos âmes entre ses mains. Lorsque

1. Louvreleuil, t. Ier, p. 108.

la mort était prédite à quelqu'un de nous, aussitôt celui-là se remettait entre les mains de Dieu et se résignait à sa volonté avec confiance, s'estimant heureux de le pouvoir glorifier dans la mort comme dans la vie. On n'entendait point dire qu'aucun de ceux qui étaient appelés, et le nombre en était grand, à sceller la vérité par leur sang, eût la moindre tentation de racheter sa vie par une lâche révolte, comme plusieurs auraient pu le faire, s'ils avaient voulu. Ce même *Esprit-Saint* qui les avait tant de fois assistés, les accompagnait jusqu'au dernier moment.

« Lorsqu'il s'agissait d'aller au combat, et que l'*Esprit* nous avait fortifiés par ces bonnes paroles : — « N'appréhendez rien, mes enfants, je vous conduirai, je vous assisterai, » — nous entrions dans la mêlée, comme si nous étions vêtus de fer, ou comme si les ennemis n'eussent eu que des bras de laine. Avec l'assistance de ces heureuses paroles de l'*Esprit de Dieu*, nos petits garçons de douze ans frappaient à droite et à gauche, comme de vaillants hommes. Ceux qui n'avaient ni sabres ni fusils, faisaient des merveilles à coups de perches et à coups de frondes; et la grêle des mousquetades avait beau siffler à nos oreilles, et percer nos chapeaux et nos manches; comme l'*Esprit* nous avait dit : « Ne craignez rien, » cette grêle de plomb ne nous inquiétait pas plus qu'aurait fait une grêle ordinaire.

« Il en était de même dans toutes les occasions, lorsque nous étions guidés par nos Inspirations. Nous ne posions point de sentinelles autour de nos assemblées, quand l'*Esprit*, qui avait soin de nous, nous avait déclaré que cette précaution n'était pas nécessaire; et nous aurions cru être en sûreté sous les chaînes et dans les cachots dont le duc de Berwick et l'intendant Bâville auraient été les portiers, si l'*Inspiration* nous eût dit : « Vous serez délivrés. »

« Il faudrait de gros volumes, écrivait Élie Marion (*Théâtre sacré des Cévennes*), pour contenir l'histoire de toutes les merveilles que Dieu a opérées par le ministère des Inspirations qu'il lui a plu de nous envoyer. Je puis protester devant lui qu'à parler généralement elles ont été nos lois et nos guides, et j'ajouterai avec vérité, que lorsqu'il nous est arrivé des disgrâces, c'était pour n'avoir point obéi ponctuellement à ce qu'elles nous avaient com-

mandé, ou pour avoir fait quelques entreprises sans leur ordre.

« Ce sont nos Inspirations qui nous ont mis au cœur de quitter nos proches, et ce que nous avions de plus cher au monde pour suivre Jésus-Christ et pour faire la guerre à Satan et à ses compagnons. Ce sont elles qui ont donné à nos vrais inspirés le zèle de Dieu et de la religion pure, l'horreur pour l'idolâtrie et l'impiété; l'esprit d'union et de charité, de réconciliation et d'amour fraternel qui régnait parmi nous ; le mépris pour les vanités du siècle et pour les richesses iniques; car l'Esprit nous a défendu le pillage, et nos soldats ont quelquefois réduit des trésors en cendres avec l'or et l'argent des temples et des idoles, sans vouloir profiter de cet interdit. Notre devoir était de détruire les ennemis de Dieu, non de nous enrichir de leurs dépouilles; et nos persécuteurs ont diverses fois éprouvé que les promesses qu'ils nous ont faites des avantages mondains n'ont point été capables de nous tenter.

« C'est uniquement par les Inspirations et par le redoublement de leurs ordres que nous avons commencé notre sainte guerre. Comment un petit nombre de jeunes gens, simples, sans éducation et sans expérience, auraient-ils fait tant de choses, s'ils n'avaient pas eu le secours du ciel? Nous n'avions ni force, ni conseil; mais nos Inspirations étaient notre appui.

« Ce sont elles qui ont élu nos chefs et qui les ont conduits; elles ont été notre discipline militaire; elles nous ont appris à essuyer le premier feu de nos ennemis à genoux, et à les attaquer en chantant des psaumes pour porter la terreur dans leur âme. Elles ont changé nos agneaux en lions, et leur ont fait faire des exploits glorieux; et quand il est arrivé que quelques-uns de nos frères ont répandu leur sang, soit dans les batailles, soit dans le martyre, nous n'avons pas lamenté sur eux. Nos Inspirations ne nous ont permis de pleurer que pour nos péchés et pour la désolation de Jérusalem.

« Ce sont elles qui nous ont suscités, nous, la faiblesse même, pour mettre un frein puissant à une armée de plus de 20,000 hommes d'élite; qui ont animé nos prédicateurs, et qui leur ont fait proférer avec abondance des paroles qui repaissaient solidement nos âmes.

« Ce sont elles qui ont banni la tristesse de nos cœurs au milieu des plus grands périls, aussi bien que dans les déserts et les trous des rochers, quand la faim et le froid nous pressaient et nous menaçaient.

« Nos plus pesantes croix ne nous étaient que des fardeaux légers, à cause que cette intime communication que Dieu nous permettait d'avoir avec lui nous soulageait et nous consolait : elle était notre sûreté et notre bonheur.

« Ce sont nos Inspirations qui nous ont fait délivrer plusieurs prisonniers de nos frères ; reconnaître et convaincre des traîtres; éviter des embûches, découvrir des complots et frapper à mort des persécuteurs.

« Si les Inspirations de l'Esprit-Saint nous ont fait remporter des victoires sur nos ennemis par l'épée, elles ont fait plus glorieusement triompher nos martyrs sur les échafauds. C'est là que le Tout-Puissant a fait des choses grandes; c'est là le terrible creuset où la fidélité et la vérité des saints a été éprouvée. Les paroles excellentes de consolation et les cantiques de réjouissance du grand nombre de ces bienheureux martyrs, lors même qu'ils avaient les os brisés sur les roues, ou que les flammes avaient déjà dévoré leur chair, ont été sans doute de grands témoignages que leurs Inspirations descendaient chacune de tout don parfait. »

XXVII.

A côté de leurs prophètes, les camisards avaient leurs ministres; aucun d'eux n'avait été régulièrement consacré, et ils n'étaient pas cependant au-dessous de leur tâche. Plusieurs d'entre eux possédaient au suprême degré l'art de captiver : ils n'avaient pas lu un seul livre de rhétorique et ils étaient orateurs : parmi ces prédicants, Cavalier occupait le premier rang; ses frères aimaient sa parole facile, entraînante, quelquefois inspirée; au second rang se trouvaient Moïse d'Uzès, Daire de Vaunage, François Sauvère de Beauvoisin, Saint-Paul du Vivarais, Salomon Couderc; Castanet et Roland étaient aussi prédicateurs; tous ils administraient les sacrements.

Louis XIV avait proscrit le culte protestant, rasé les temples, chassé les ministres, et voilà, la Réforme fran-

çaise renaissait au milieu du théâtre sanglant de la guerre; un arbre touffu servait de temple, un quartier de roche de chaire, une pierre plate de table sainte; la ferme du laboureur et l'atelier de l'ouvrier fournissaient les prédicateurs, et ces prédicateurs improvisés étaient plus écoutés que ne le furent jamais Saurin, Claude, Mestrezat, Dubosc. Ils consolaient, fortifiaient, disposaient leurs auditeurs au combat et les préparaient au martyre.

Les assemblées se tenaient rarement dans le même lieu, et à des jours fixés; on les annonçait à l'avance; à l'heure indiquée on y voyait accourir une foule avide; elles avaient lieu le plus souvent le dimanche; quand la Sainte-Cène était administrée, tout le monde n'y était pas indistinctement admis; à un signal donné, les assistants tombaient à genoux. Un prophète parcourait les rangs, et il en faisait sortir ceux que l'Esprit lui désignait comme n'étant pas assez préparés pour se présenter à la table sacrée.

Outre les assemblées religieuses, les camisards avaient des services journaliers et extraordinaires, ils priaient trois fois par jour, jeûnaient, lisaient la Bible, chantaient des psaumes; ils ne faisaient rien, n'entreprenaient rien sans adresser leurs prières à Dieu; la plus grande union régnait parmi eux. Cavalier nous a laissé, dans ses mémoires, un tableau de cette Église chrétienne nomade à travers les Cévennes. «Ni les querelles, dit le chef camisard, ni les inimitiés, ni les calomnies, ni les larcins n'étaient point pratiqués parmi nous; tous nos biens étaient en commun, nous n'étions qu'un cœur et qu'une âme; tout jurement, toute imprécation, toute parole obscène étaient entièrement bannis de notre société, et les inspecteurs que nous avions établis parmi nous, afin que tout se fît avec ordre et décence, prenaient un soin particulier de nos pauvres et de nos malades, et leur fournissaient toutes les choses nécessaires: heureux temps, s'il avait toujours duré!»[1]

XXVIII.

Un autre côté plus terrestre de la vie des camisards mérite aussi d'attirer notre attention. Ils campaient dans

1. Mémoires de Cavalier, liv. II, p. 121.

un pays devenu un vrai désert. Il leur fallait des vivres, des munitions de guerre, des vêtements, des médicaments; ils usaient alors des droits de la guerre et de la nécessité; ils enlevaient tout le pain qu'ils trouvaient sur leur passage. Les protestants qui ne campaient pas s'ingéniaient à leur faire parvenir de la viande, du lard, toute espèce de denrées; la distribution s'en faisait avec ordre et économie; chaque troupe recevait ce qui lui revenait eu égard au nombre d'hommes dont elle se composait; les insurgés pensaient à l'avenir, et, semblables à la fourmi qui travaille en prévision de l'hiver, ils transformaient les cavernes en magasins de vivres et de provisions, et les remplissaient au moyen des razias qu'ils faisaient chez les prêtres et les catholiques; tout pour eux était de bonne prise : vin, bétail, blé, légume, châtaignes, etc.

Quant aux munitions de guerre, elles leur faisaient souvent défaut; ce n'était qu'à force de ruse, de persistance et à l'aide de contrebandiers, qu'ils pouvaient se procurer de la poudre; ils en fabriquaient même. Les balles étaient plus faciles à trouver : ils fondaient la vaisselle d'étain et le plomb des églises. Les enfants de Dieu avaient pour hôpitaux les cavernes les plus reculées du théâtre de la guerre; c'est là qu'ils conduisaient leurs blessés, qu'ils soignaient avec un pieux dévouement; la nécessité qui leur donna des ministres, leur donna aussi des médecins, des chirurgiens, des pharmaciens, des infirmiers, tous dévoués à leur tâche.[1]

Les camisards avaient pour leurs chefs cette obéissance passive et intelligente qui a fait du soldat français le premier soldat du monde; ils savaient qu'ils ne combattaient que pour reconquérir leurs libertés religieuses et qu'aucun intérêt terrestre ne leur avait fait désirer le commandement. Chaque chef agissait sous sa responsabilité particulière et ne recevait le mot d'ordre que de lui-même. Cependant, Roland était reconnu comme le général en chef des enfants de Dieu. Le témoignage des historiens catholiques ne laisse aucun doute à cet égard.

Roland, qui, à l'intrépidité d'un soldat et au coup d'œil d'un habile capitaine, joignait le génie administratif d'un

1. Théâtre sacré des Cévennes. — Nap. Peyrat. — Court. — Mémoires de Cavalier.

chef d'état-major, «avait, dit l'historien des pasteurs du désert, échelonné la hiérarchie selon le mode décimal. Il y avait des chefs de dix, des chefs de cinquante, des chefs de cent. Ce mode est le plus naturel et le plus antique. On le retrouve dans les armées de Tamerlan, de Romulus, de Moïse.

«La ressemblance est encore plus frappante avec l'organisation de la cité de Lycurgue. Sparte était composée de cinq tribus. Chaque tribu donnait à l'armée une mora commandée par un polémarque; chaque mora renfermait quatre lochos ou centaines; chaque lochos deux pentéchostys, deux énomoties ou pelotons de vingt-cinq hommes. L'insurrection cévenole était composée des peuples de cinq cantons. Chaque canton fournissait une division commandée par un brigadier-général. Chaque division renfermait, terme moyen, quatre brigades ou centaines, chaque brigade deux cinquantaines, chaque cinquantaine deux pelotons de vingt-cinq hommes ou cinq dizaines.

«Leur camp était une Sparte errante; la discipline la plus sévère y régnait; malheur à celui qui l'enfreignait. Il était frappé sans miséricorde... surtout s'il dérobait, et plus encore, s'il se rendait coupable de meurtre ou de trahison. Ils étaient livrés aux exterminateurs ou bourreaux, après que les prophètes, leurs juges, avaient prononcé la sentence.»

XXIX.

Tel était le spectacle qu'offraient les enfants de Dieu, campés dans les Cévennes à la vue des troupes royales. La cour, irritée qu'une poignée de paysans osât lui résister les armes à la main, résolut de finir la guerre, qui ne pouvait se continuer qu'à son déshonneur; elle dirigea de nouvelles troupes dans les Cévennes et mit à leur tête de Julien et de Parate.

Le premier était un ancien protestant qui avait abandonné sa foi en échange d'une pension et d'un brevet de brigadier. Bâville l'accueillit avec beaucoup de bienveillance; Julien justifia pleinement le choix qu'on avait fait de lui[1]: il haïssait les protestants avec la haine d'un nouveau converti et la brutalité d'un soldat.

1. Brueys, t. III, p. 31.

Pendant que Julien était en route pour se rendre dans les Cévennes, les camisards essayaient de s'emparer de Saint-Germain de Calberte; ils furent obligés, après une attaque vigoureuse, de se retirer devant des forces supérieures aux leurs[1]. Quelques jours après, le fameux Poul vint coucher dans ce bourg, d'où il partit bientôt après pour Saint-Hippolyte, où il conduisit vingt-huit prisonniers; de là il se rendit à Nîmes où Broglie l'avait mandé; comme il approchait de cette ville, il reçut l'ordre d'aller à la rencontre des camisards qui s'étaient montrés dans la Vaunage; à cette nouvelle, il bondit de joie et il joignit, avec Broglie, les insurgés au Val-de-Bane. Au moment où il les aperçut, ils chantaient des psaumes. Ravanel les commandait : «Feu», dit Poul à sa troupe. Les camisards essuyèrent bravement son feu, et à leur tour ils firent une décharge avec tant de précision et de justesse, qu'ils jonchèrent la terre de morts et mirent leurs ennemis en fuite.

Parmi les enfants de Dieu, il y avait un jeune garçon nommé Samuelet; il était courageux, hardi, indifférent aux balles qui sifflaient à ses oreilles. Il vit Poul, qui, sur son cheval de bataille, lui apparut comme autrefois Goliath à David, il s'avance vers lui, saisit un caillou, le lui lance à la tête, le renverse de son cheval, se précipite vers lui, saisit son sabre, achève de le tuer, s'empare de son cheval et se met à la poursuite des troupes royales qui s'enfuient en désordre, sous le poids d'une terreur panique, sourdes aux ordres de leur général, qui est obligé, à son tour, de reculer jusqu'aux Devois[2] des Consuls, à une lieue du champ de bataille.

Les troupes royales perdirent beaucoup de monde et plusieurs officiers; la perte des vainqueurs fut insignifiante; le bruit de leur victoire arriva à Nîmes. « Poul et Broglie, disaient les fuyards, ont été tués, les camisards arrivent sur nous. » Les bourgeois effrayés fermèrent leurs portes et s'armèrent.

Pendant que la ville était dans la consternation, Cavalier s'y trouvait; il y était entré la veille déguisé; il profita de la panique qui y régnait pour faire une ample provision de

1. Louvreleuil, t. Ier, p. 100. — Brueys, t. III, p. 29.
2. Le mot *devois* signifie pacage.

poudre; ses amis, qui, dans toute autre circonstance, n'auraient pas osé en demander, s'en procurèrent sous prétexte de s'en servir contre les camisards.

La frayeur des Nîmois et des catholiques des environs s'accrut de l'incendie du village de Pouls et de la défaite du chevalier de Saint-Chatte, près de Moussac, qui suivirent la bataille du Val-de-Bane. Fléchier laissa éclater sa douleur : «Nous cherchons du secours, écrivait-il à l'un de ses curés; il nous doit venir du Seigneur[1].» L'évêque s'efforçait de les rassurer et n'oubliait pas de leur promettre l'appui du roi de la terre après leur avoir promis celui du Roi du ciel.

Julien et une partie des troupes qu'on attendait, arrivèrent sur ces entrefaites. Bâville convoqua une assemblée d'officiers, dans laquelle on discuta les moyens d'en finir promptement avec les insurgés; l'un des membres présents proposa de passer indistinctement au fil de l'épée tous les protestants de la province, sans distinction d'âge ni de sexe et de brûler tous les lieux soupçonnés de favoriser la révolte.[2]

Cette horrible proposition trouva des partisans. « Tout le pays est gangrené, dirent-ils; ce n'est rien faire que de tuer les camisards, morts il en naîtra d'autres.» Bâville fut d'un avis contraire, non par humanité, mais par politique; il regardait au bien de l'État, et sentait qu'en frappant les Cévennes, les camisards ne seraient pas seuls frappés. L'intendant espérait qu'avec le temps les protestants seraient guéris de leur folie et qu'ils deviendraient raisonnables.[3]

L'avis de Bâville prévalut; on résolut alors de poursuivre sans relâche les camisards, et on chargea de cette tâche Julien; cet officier et quelques autres se mirent à la recherche des enfants de Dieu; mais, au moment où ils croyaient les atteindre, ils ne trouvaient que les traces de leur passage: des fermes détruites, des villages incendiés. Cependant les camisards ne se cachaient ni dans les cavernes, ni dans la profondeur des forêts; ils poursuivaient leur course victorieuse à travers les Cévennes. Ils tombè-

1. Fléchier, Lettres choisies, lettre 132 (1703).
2. Brueys, t. III, p. 55.
3. Court, t. Ier, p. 165. — Brueys, t. III, p. 35.

rent sur M. de Marsily, qui escortait un convoi de vivres pour la garnison de Mende, lui tuèrent quatre-vingts hommes et s'emparèrent de ses provisions[1]. A Anduze, ils insultèrent M. de Broglie et échangèrent des coups de feu avec les avant-postes et la garnison qui n'osa pas sortir de la ville. Roland, par une tactique aussi habile qu'audacieuse, s'empara du château de Saint-Félix, passa, à part deux hommes, la garnison au fil de l'épée, incendia le manoir et mit en déroute le vicomte de Saint-Félix, qui courait au secours de la garnison, lui tua une grande partie de ses soldats et exposa, sur le pont d'Anduze, les têtes de quelques-uns de ses prisonniers, en représaille du traitement infligé à son oncle Laporte et à huit de ses compagnons.[2]

De leur côté, les autres chefs, Joany, Catinat, Salomon, brûlaient les églises, les châteaux, les fermes, immolaient les prêtres, rendaient la pareille à leurs ennemis et laissaient partout d'épouvantables traces de leur passage. Le bruit de leurs sanglants exploits parvint aux oreilles de leurs frères réfugiés, ils manifestèrent leur indignation et leur reprochèrent vivement leurs cruautés[3]; la cour, de son côté, était alarmée, l'étincelle était devenue un vaste incendie qui s'étendait sans cesse. Chamillard et madame de Maintenon furent contraints de tout révéler au roi et essayèrent d'en faire retomber la responsabilité sur Bâville; mais l'intendant était l'homme de Louis XIV, qui aimait en lui la fidélité du dogue et n'avait pas oublié les services éminents que Lamoignon, son père, lui avait rendus lors des troubles de la Fronde. Il le maintint à son poste.

XXX.

Les camisards ne furent pas insensibles aux reproches mérités que leur avaient adressés leurs frères réfugiés, mais ils oublièrent bientôt leurs conseils empreints de sagesse et dictés par la charité. Ils recommencèrent leurs sanglantes excursions dès qu'ils virent que leurs ennemis persistaient

1. Louvreleuil, t. Ier, p. 113.
2. Court, t. Ier, p. 170.
3. Court. — Louvreleuil, t. Ier, p. 203.

dans leurs cruautés. La guerre se faisait comme chez les sauvages, sans quartier; tout prisonnier, était passé inexorablement par les armes, c'est ce qui rendait chaque rencontre meurtrière. Camisards et soldats royaux préféraient une balle à la potence.

Dans ce moment, le Vivarais, où les camisards avaient envoyé des émissaires, était dans une fermentation telle, qu'un soulèvement en masse y paraissait imminent; les insurgés l'appelaient de tous leurs vœux. Cavalier quitta les Cévennes et se transporta dans cette contrée avec plus d'audace que de prudence.

Le comte du Roure, qui en avait le commandement, lui fit demander pourquoi il avait pris les armes. « Pour défendre notre foi, nos biens, notre vie, répondit-il : qu'on cesse de nous persécuter et nous les déposerons. »[1]

Cavalier était parti avec trop de précipitation et de bruit pour cacher à Bâville son projet. En arrivant à Vagnas, il se trouva placé entre deux feux: il avait devant lui le comte du Roure, à la tête des gentilshommes du voisinage et derrière lui le vieux baron de Lagorce, fils du célèbre capitaine huguenot Merle.[2]

Cavalier ne se déconcerta pas et donna ses ordres; ses braves soldats se précipitèrent sur leurs ennemis, les mirent en fuite, et les poursuivirent jusqu'à Salavas, petit village situé à quelques minutes de l'Ardèche. La perte des catholiques fut considérable; au nombre des morts était le baron de Lagorce. Les camisards ne perdirent que quelques hommes.

Cavalier ne put franchir l'Ardèche. Il retourna à Vagnas. Julien, qui était à Lussan, averti par le comte du Roure, arriva à marches forcées et fit subir au chef camisard (10 février 1703) une grande défaite qui détruisit toutes les espérances que ce dernier avait fondées sur le soulèvement du Vivarais.

Cavalier perdit dans cette bataille 200 hommes et tout son bagage; Julien fit peu de prisonniers, lança ses soldats victorieux à la piste des fuyards et se débarrassa de ses prisonniers en leur cassant la tête.

1. Mémoires de Cavalier.

2. Cette famille est éteinte. Son dernier descendant, le baron de Lagorce, est mort à Vallon il y a quelques années.

Ravanel et Catinat rallièrent quelques-uns de leurs soldats et attendirent Cavalier dans la forêt où ils avaient cherché un refuge contre Julien; leur chef ne vint pas, ils le crurent mort. Leur douleur fut profonde, et ils le pleurèrent plus que s'ils avaient perdu l'armée tout entière. Dans ce moment de douloureuse angoisse, ils se montrèrent ses dignes lieutenants. Ils donnèrent le signal du départ, et sous un ciel humide et froid, et sur un sol couvert de neige, ils marchèrent toute la nuit et arrivèrent sur le bord de la Cèze, vis-à-vis du village de Rochegude. Ils traversèrent à la nage cette rivière rapide. Le brave Espérandieu s'y noya. A peine eurent-ils franchi le torrent, qu'ils se trouvèrent en présence de mille obstacles. Les milices royales occupaient toute cette contrée montueuse. Ravanel ne s'en effraya pas : «En avant», dit-il à ses braves soldats... et il se fraya un passage à travers ses ennemis étonnés de son audace... vingt fois il se trouva en leur présence, et vingt fois il les culbuta. Ce n'est qu'à Bouquet qu'il se sentit en sûreté; il s'y reposa deux jours et alla de là rendre compte à Roland de la malheureuse expédition du Vivarais.

Roland connaissait déjà la fatale nouvelle; mais il oublia tout pour ne penser qu'à Cavalier. Trop grand pour être jaloux, il mesurait le vide immense que sa mort allait faire au milieu des enfants de Dieu. Il pleurait son jeune ami, comme David son cher Jonathan, quand tout à coup un émissaire lui arriva de la part de celui qu'il croyait mort. La défaite de Vagnas était réparée, Cavalier lui était rendu.

XXXI.

Pendant le combat de Vagnas, la vie de Cavalier courut de grands dangers. Au moment où, harassé de fatigue, il s'enfonçait dans un bois, deux grenadiers se mirent vivement à sa poursuite; ils étaient à quelques pas de lui, quand il se retourna, brûla la cervelle à l'un, épouvanta l'autre et disparut dans les taillis, où il rencontra quatre camisards qui le croyaient mort. Ils s'enfoncèrent de plus en plus dans le bois que les troupes royales fouillaient dans tous les sens. C'en était fait de Cavalier, s'il n'eût découvert, derrière une touffe de buissons, l'entrée d'une

caverne; il s'y blottit avec ses compagnons. La neige qui, à vues humaines, devait les faire découvrir, fut leur salut. Quand ceux qui les poursuivaient passèrent devant la caverne, elle avait, en tombant, effacé la trace de leurs pas. Le lendemain, un peu avant le jour, ils sortirent de leur retraite et s'aperçurent qu'au lieu de s'éloigner du champ de bataille, ils s'en étaient rapprochés. A la vue des troupes royales qui dépouillaient et ensevelissaient les morts, ils rebroussèrent chemin et entrèrent dans une métairie. Cavalier pria la fermière de lui donner un guide jusqu'à Barjac. Celle-ci se pencha à l'oreille de l'un de ses deux enfants et lui dit quelques mots; Cavalier soupçonna une trahison: « Partons », dit-il à ses compagnons; dans ce moment, ce jeune homme qui avait affronté tant de périls et qui s'enivrait du son des clairons et de l'odeur de la poudre, eut peur : la mort, celle que donne le bourreau, lui apparut avec toutes ses horreurs; mais il sut cacher son abattement à ses compagnons. « Frères, leur dit-il, si Dieu veut que nous mourions, mourons; mais en mourant, consolons-nous par la pensée de la justice de notre cause; n'avons-nous pas combattu pour la liberté contre le despotisme, pour Dieu contre les hommes? »

Il les préparait et se préparait à la mort, quand il aperçut un torrent[1], dont les berges n'étaient pas couvertes de neige; ils descendirent son cours pendant une demi-heure et trouvèrent une caverne dans laquelle ils s'enfoncèrent et du fond de laquelle ils virent passer les soldats qui étaient à leur recherche.

Quand la nuit fut venue, ils sortirent; une lumière, qu'ils aperçurent dans l'obscurité, fut le phare qui les orienta. Ils se dirigèrent vers elle; elle éclairait une maison isolée. « Ouvrez, » cria Cavalier d'un ton impérieux; un vieillard parut : « Nous avons faim, donnez-nous à manger, » lui dit-il; leur hôte leur servit tout ce qu'il avait, des œufs, du pain, quelques châtaignes. Le chef camisard paya généreusement le vieillard, qui le conduisit à Saint-Jean-de-Marvejols; de là il se rendit sur les bords de la Cèze, qu'il traversa à la nage, et trouva trente hommes des dé-

1. Ce torrent est probablement celui qui se trouve au sud de la maison de campagne que M. le comte de Montferré a fait construire près et au nord de Barjac.

bris de sa troupe. Il poursuivit avec eux sa route et s'arrêta, épuisé de fatigues, à une lieue de Bouquet. Ses pieds étaient nus, ensanglantés : « Poursuivez votre route, dit-il à ses compagnons, je vais dans ce hameau demander l'hospitalité à une vieille femme que je connais, » et il se traîna vers sa demeure. A sa vue, la pieuse huguenote tressaillit de joie, heureuse et fière de recevoir sous son toit le héros camisard; elle pansa ses plaies, et lui servit un bon repas. Cavalier dormit d'un profond et doux sommeil; le matin, son hôtesse, en ouvrant sa porte, y trouva une sentinelle que le commandant d'un détachement royal y avait placée, ainsi qu'à toutes les maisons du hameau. La huguenote referma sa porte et prévint Cavalier. Celui-ci se crut de nouveau perdu; les angoisses de la mort le reprirent.

Le commandant poussa la porte. « Avez-vous caché des rebelles ? »

La vieille se mit à trembler de frayeur.

« Qui vous fait trembler ?

— La fièvre.

— Pauvre femme ! » dit le commandant, et il se retira.

Cavalier était sauvé.

Le soir, il partit et arriva à Vezenobres, chez son ancien maître, Lacombe, dont il avait gardé les troupeaux. C'est de là qu'il envoya un émissaire à Roland.[1]

La défaite de Vagnas coûta la vie à beaucoup de braves; Espérandieu s'était noyé ; Rastalet, fait prisonnier par Julien, jugé par Bâville, fut rompu vif, le 4 mars, à Alais. Il mourut avec courage; il était du nombre de ceux dont on brisait les os, mais dont on ne pouvait dompter le cœur.

XXXII.

Vaincus sur un point, les insurgés étaient vainqueurs sur un autre; la victoire du lendemain réparait la défaite de la veille. Pendant que Julien poursuivait, l'épée dans les reins, les débris de la troupe de Cavalier, Joany entrait dans Genolhac et n'en sortait qu'après avoir massacré toute la garnison et brûlé son église. Quelques jours après, il y entrait encore et passait au fil de l'épée une

1. Mémoires de Cavalier. — Nap. Peyrat, t. Ier, p. 391 et suiv.

nouvelle garnison. Les catholiques reprirent la ville et massacrèrent cinq de ses habitants qui étaient protestants. Joany rentra une troisième fois dans ce malheureux bourg, immola les catholiques. Julien le reprit et le mit au pillage pendant que Castanet pénétrait dans Fraissinet-de-Fourques et mettait tout à feu et à sang[1]. Les catholiques poussèrent un cri de détresse qui retentit jusqu'à Versailles. La cour jugea Broglie incapable, le rappela, malgré l'appui de Bâville, et lui donna pour successeur un maréchal de France.

1. Court. — Louvreleuil. — Brueys. — Cavalier.

LIVRE XLII.

I.

Nicolas-Auguste de Montrevel, de l'illustre et noble maison de Labaume-Montrevel, naquit en 1646, dans la Franche-Comté; il suivit la carrière des armes dans laquelle il se distingua par une rare intrépidité. Il dut ses grades à sa bravoure et à son tact de courtisan.

C'était un parfait soldat et un médiocre capitaine; là où il aurait fallu un tacticien consommé et un habile diplomate, la cour envoya un dragon. Montrevel, malgré ses cheveux gris et ses cinquante-sept ans, jouait au Céladon, en imposait aux simples avec son air de grand seigneur et ses paroles sonores et vides débitées avec un aplomb imperturbable; il personnifiait la sottise et la fatuité. Son arrivée combla de joie les catholiques; ils ne doutèrent pas qu'un maréchal de France ne mît bientôt fin à une guerre dont ils attribuaient le prolongement à l'impéritie de Broglie. Organe de l'opinion publique, Fléchier écrivit à son clergé: « Le roi, enfin, a eu pitié de nous et a envoyé des troupes réglées et un maréchal de France pour les commander. Nous espérons que Dieu bénira ses armes et nous rendra à notre première tranquillité[1]. » Dès son arrivée, Montrevel se fit rendre un compte exact de la situation des esprits, des forces dont disposaient les camisards et des causes qui leur avaient mis les armes à la main. Il prit toutes les mesures pour les réduire promptement; « ceux-ci, semblables, dit Louvreleuil, à des rochers que les vents combattent inutilement, ne s'en émurent pas. »[2]

Montrevel eut bientôt l'occasion de juger, par lui-même, de la valeur des ennemis qu'il était appelé à combattre.

1. Lettres choisies de Fléchier, lettre 138, p. 121.
2. Louvreleuil, t. Ier, p. 130.

Ravanel campait au Mas de Serrières, à quelques lieues de Nîmes, et se disposait à donner deux jours de repos à ses soldats, lorsqu'il se trouva (20 février 1702) en présence du maréchal à la tête de trois brigades. «Enfants, s'écria Ravanel à sa troupe, en avant,» et il s'élança sur les soldats royaux, fendit leurs rangs et excita leur admiration par une charge brillante. Longtemps la victoire fut disputée, le nombre seul l'emporta; — le chef camisard donna l'ordre de la retraite, qui s'effectua avec beaucoup d'ordre et de précision. Montrevel, après sa victoire, comprit qu'il ne réduirait pas aussi facilement les insurgés qu'il l'avait pensé. Ce fut ce qui l'engagea à demander au cabinet de Versailles des ordonnances contre ceux des habitants du Languedoc, qui directement ou indirectement favorisaient les insurgés; la cour lui accorda en partie ses demandes et rejeta les autres, parce qu'elles lui parurent trop cruelles. Le maréchal ne comprenait pas ses hésitations; le danger, à ses yeux, n'était pas dans le soulèvement des Cévennes, mais dans un projet de conspiration générale formé par tous les protestants de France et par les États protestants étrangers; il pensait donc que le seul moyen de déjouer la conspiration, c'était de l'anéantir dans son foyer, en attaquant corps à corps les camisards et en soumettant à un régime de terreur les protestants et les nouveaux convertis.

II.

Les réfugiés réformés, attentifs aux événements qui se passaient dans les Cévennes, sollicitèrent l'Angleterre et la Hollande de venir au secours de leurs frères. Si, dans ce moment, dix mille hommes de bonnes troupes eussent été débarqués sur le littoral de la Méditerranée, ils eussent décidé un soulèvement en masse de toute la population protestante, et à vues humaines, la puissance de Louis XIV se serait brisée contre ces rochers des Cévennes teints du sang de ses sujets; mais quand pour secourir les camisards il aurait fallu des épées, on n'eut que des écrits. Parmi ceux qui parurent, celui qui fit le plus d'impression sur les esprits, fut le manifeste imprimé en Hollande, sous le nom

des camisards. C'était une adresse énergique aux États protestants étrangers pour les engager à venir au secours des Cévennes; dans cet écrit, les insurgés établissaient que la France n'avait jamais eu de sujets plus soumis à ses rois que leurs pères; ils faisaient l'historique des événements accomplis depuis la révocation, rappelaient leur longue patience, puis ils arrivaient à leur insurrection. « Ce n'est point ici, disaient-ils, une révolte ni une rébellion des sujets contre leur souverain, nous lui avons toujours été soumis et fidèles, et on a vu, pendant tout le traitement qu'on nous a fait, une obéissance si profonde qu'elle a été en admiration à toute la terre; mais c'est un droit de la nature qui nous oblige en conscience de nous armer, pour repousser la force; autrement nous serions complices de nos propres malheurs, traîtres à nous-mêmes et à notre patrie.

« Nous savons que notre pauvre France est désolée et ruinée dans toutes ses provinces, que les peuples y crient et gémissent sous l'oppression, et que la justice et la bonne foi en sont bannies. Nous ne voyons plus partout que violences, et nous ne savons ceux qui gouvernent la France; nous n'y comprenons plus rien; car jamais un bon roi, comme le nôtre, n'a pris plaisir à détruire ses sujets innocents, ni à les perdre ni à les massacrer, parce qu'on les trouve priant Dieu dans leurs maisons ou dans des trous de terre. Peut-on inspirer à un roi la résolution de devenir l'ennemi d'un peuple dont il avait juré d'être le père et le protecteur?

« Nous voyons tous les préparatifs de guerre qu'on fait contre nous, et que le maréchal de Montrevel nous menace d'un grand nombre de troupes réglées pour nous détruire. Notre résolution et notre intrépidité ont, jusqu'à présent, déconcerté nos ennemis; nous ne serons point épouvantés de leur grand nombre; nous les poursuivrons partout, sans pourtant faire du mal à ceux qui ne nous en veulent point; mais nous ferons de justes représailles contre les persécuteurs en vertu de la loi du talion, ordonnée par la parole de Dieu et pratiquée par toutes les nations du monde; et nous ne mettrons jamais bas les armes que nous ne puissions professer publiquement notre religion, pour faire revivre les édits et les déclara-

tions qui en autorisaient le libre exercice [1]. » Ces plaintes ne valurent aux camisards que les sympathies stériles des États protestants.

III.

Pendant qu'on s'occupait du sort des protestants cévenols dans les pays étrangers, la guerre se poursuivait des deux côtés avec un incroyable acharnement. La Jonquière, officier des troupes royales, était à la poursuite des débris de la troupe de Cavalier. Il les rencontra, le 4 mars 1703, aux environs de Saint-Mamet, et fondit sur eux avec impétuosité; les camisards, malgré leur petit nombre, soutinrent vaillamment le choc, et firent si à propos leur première décharge, que les soldats de La Jonquière, saisis d'une terreur panique, prirent la fuite et laissèrent la terre jonchée de leurs morts.

Dans ce moment, Cavalier se concertait avec Roland sur les moyens à prendre pour faire échouer les projets de Montrevel. Malheureusement, il fut attaqué de la petite vérole et obligé de remettre momentanément le commandement de sa troupe à Ravanel et à Catinat, ses lieutenants. Secondé par ces deux chefs, Roland se dirigea du côté de Ganges, rencontra sur sa route un détachement d'infanterie, qui escortait un prêtre; il le tailla en pièces; pendant l'attaque, l'ecclésiastique, monté sur un bon cheval, prit la fuite et s'échappa [2]. Ganges ouvrit ses portes aux camisards, qui y trouvèrent des rafraîchissements et des provisions; de là ils se dirigèrent vers Pompignan, à travers les sentiers rudes et escarpés des montagnes de la *Serane*. Les habitants de Pompignan, tous catholiques déterminés, refusèrent d'ouvrir leurs portes et soutinrent avec beaucoup de succès une première attaque; une seconde se préparait, quand de Parate déboucha avec un corps nombreux de troupes dans une plaine située entre Pompignan, Claret, Férières et Corconne, et se trouva en présence des camisards, qu'il essaya d'envelopper. Ceux-ci l'attendirent de pied ferme et subirent bravement son choc, qui fut terrible, et les affaiblit en les séparant en

1. Court, t. II, p. 211 et suiv.
2. Brueys, t. III, p. 117.

deux corps. Leur position était des plus critiques; mais ces hommes, qui ne s'étonnaient de rien, firent des prodiges de valeur. Catinat et Ravanel, calmes au milieu de la mêlée, déployèrent une habileté qui fit l'admiration des troupes royales. Accablés par le nombre, ils présidèrent à la retraite de leurs soldats et les sauvèrent d'une destruction totale. Deux cents d'entre eux demeurèrent sur le champ de bataille, couvert d'un nombre aussi grand de leurs ennemis. En se retirant, les camisards se vengèrent de leur défaite en brûlant l'église de Dufort.[1]

IV.

Montrevel, qui n'avait pas obtenu de la cour le droit d'exterminer les protestants, obtint cependant celui de les ruiner; il leur imposa de fortes amendes destinées à indemniser les catholiques des pertes que la guerre leur avait fait subir. Jusqu'à cette époque, la noblesse protestante s'était tenue prudemment dans ses terres et n'avait fourni aucun de ses membres à l'insurrection qu'elle maudissait, le courage lui avait manqué; à Dieu, elle avait préféré le roi; à sa foi, ses biens; au martyre, son repos; quand elle aurait dû se lever comme un seul homme, elle courba lâchement la tête et laissa à de misérables pâtres la gloire de relever le drapeau du protestantisme, foulé aux pieds. Tous les gages honteux qu'elle avait donnés de sa soumission, n'avaient pas rassuré Montrevel. Il lui fit l'honneur de la soupçonner et la manda à Nîmes.

« Messieurs de la noblesse, dit le maréchal aux gentilshommes, vous avez eu tort de n'avoir pas employé, pour étouffer la révolte à sa naissance, le crédit et l'autorité que des gentilshommes doivent avoir sur des paysans. Considérez les ravages que produit cette révolte depuis neuf mois; prévoyez avec moi les suites terribles qu'elle engendrera, si vous ne vous y opposez de toutes vos forces; ouvrez les yeux pour voir à quel genre d'hommes vous avez affaire : ils se montrent si cruels et si inhumains qu'ils s'acharnent contre les membres sanglants de

1. Court, t. Ier, p. 227 et suiv.

ceux qu'ils ont massacrés. Il s'agit ici, outre de la gloire de Dieu, du service du roi et de l'intérêt de l'État, qui doivent être votre principal mobile, et auxquels vous devez tout sacrifier; il s'agit de vos biens, de votre vie, de la conservation du pays. Ces scélérats ne peuvent souffrir aucune autorité légitime; ils ne manqueront pas de vous sacrifier à leur rage.

« Des considérations aussi puissantes que celles que je fais valoir à vos yeux, doivent vous engager à agir sans relâche pour ramener à leur devoir les paysans des communautés dont vous êtes les seigneurs. Je vous engage ma parole de pardonner à tous ceux qui voudront se remettre entre vos mains avec leurs armes. Je désire que vous fassiez porter dans vos châteaux toutes les provisions de vos vassaux. C'est le véritable moyen que les rebelles n'en profitent pas; et afin de vous mettre à l'abri de leurs insultes, je vous offre tel nombre de soldats que vous jugerez nécessaire de me demander. De la même façon que je verserai à pleines mains des grâces et des récompenses sur ceux qui exécuteront fidèlement vos ordres, je punirai aussi avec une extrême sévérité ceux qui ne s'en acquitteront pas exactement. J'ajoute qu'il ne s'agit plus de la religion; je souhaite que tout le monde soit catholique; mais je ne veux contraindre personne, je demande seulement que l'on soit fidèle au roi. »[1]

V.

Les gentilshommes, qui ne s'attendaient pas à une conclusion si douce d'un discours commencé si vertement, baissèrent la tête et promirent leur coopération, qui devint inutile, tant l'irritation de leurs vassaux était grande contre les catholiques.

La présence de Montrevel et la lâcheté des gentilshommes protestants ne découragèrent pas les camisards; semblables à l'ouragan qui se promène en mugissant à travers les montagnes et les vallées, ils se portaient d'un lieu à un autre, laissant pour traces de leur passage, des églises

1. Louvreleuil, t. Ier, p. 155. — Court, t. Ier, p. 228-229. — Fléchier.

brûlées, des maisons incendiées, des cadavres mutilés. Ils tuèrent cent hommes commandés par le major d'Arbouville; entre Uzès et Ners, près Vezenobres, ils écrasèrent une compagnie du colonel Tarnaud; entre Quissac et Villesèque, ils taillèrent en pièces un détachement commandé par de Massilan, jeune gentilhomme de Nîmes. Castanet et Joany se multipliaient. De son côté, Montrevel déployait une cruelle énergie. Il condamnait au pillage les villages qui donnaient l'hospitalité aux camisards et envoyait à Bâville des prisonniers. Celui-ci, avec sa justice expéditive, n'avait pas le temps d'examiner leurs dossiers et signait avec autant de facilité des arrêts de mort que des bons à payer. Ces condamnés montraient autant d'héroïsme devant ses bourreaux qu'il mettait de persistance à les leur livrer. Parmi eux, se trouvait un nommé Jean Vedel, du lieu de Caspian; on l'avait pris dans le bois de Vaqueyrolles. Pendant qu'on le conduisait à la prison, il chantait des psaumes; en passant dans les rues de Nîmes, il criait: «Frères, le temps de la délivrance est arrivé! que rien ne vous épouvante, l'Éternel combat pour vous!»

Quand il comparut devant ses juges, au lieu de s'asseoir sur la sellette, il jeta sa perruque à terre et se mit à genoux et pria avec beaucoup de ferveur, puis il se releva, avoua qu'il appartenait à la troupe de Roland et que ce qu'il avait fait, il l'avait fait pour la gloire de Dieu. « Je suis heureux, ajouta-t-il, de mourir pour aller recevoir une récompense au ciel. Je me moque de tous les supplices auxquels vous pouvez me condamner. » Il fut condamné à mort. En face de l'échafaud, il ne se démentit pas; il y fut grand et sublime.[1]

Ces exécutions, qui se répétaient sur tous les points des Cévennes, aguerrissaient les protestants; leurs défaites les rendaient plus terribles. Montrevel, comme Bâville, ne comprenait rien à un tel fanatisme, il frappait, il frappait toujours; mais quand une tête de camisard tombait, dix autres se dressaient.

1. Labaume, liv. II. — Court, t. II, p. 235.

VI.

Le besoin de prier en commun est, pour le chrétien, une loi si impérieuse et si irrésistible, qu'on suspendrait plutôt le cours d'un torrent, que de le faire renoncer à ses saintes assemblées: toute la puissance des empereurs romains se brisa contre l'instinct, si nous osons ainsi parler, qui poussa les premiers chrétiens à célébrer leur culte jusque dans le palais des Césars. Ce fut ce besoin d'une édification commune qui multiplia les assemblées religieuses dans les Cévennes et qui, le dimanche des Rameaux, conduisit cent cinquante réformés de Nîmes dans une maison du faubourg de la porte des Carmes: la plus grande partie étaient des femmes, des enfants, des vieillards inoffensifs, n'ayant d'autre but que de s'édifier en commun et ne commettant d'autre crime « que celui de former l'une de ces assemblées de religion convoquées contre l'ordre du roi et où l'on prêche malgré sa défense.»

Dès que Montrevel apprit la formation de l'assemblée, il donna ses ordres, arma ses dragons, se mit à leur tête, fit investir le moulin et donna le signal de l'attaque; les dragons se précipitent sur les protestants, les frappent à coups de sabre et de crosse de fusil; les victimes ne font aucune résistance, se laissent immoler sans se plaindre; comme à Vassy, le sang coule, le moulin se transforme en abattoir; Montrevel trouve que ses dragons ne fonctionnent pas assez vite; son dîner a été interrompu, il lui tarde de retourner à table. « Mettez le feu au moulin, » crie-t-il à ses soldats; et d'abattoir, le moulin devient bûcher. Les victimes poussent des cris affreux, s'efforcent de sortir de cette fournaise; un dragon, le sabre à la main, les immole quand ils en franchissent le seuil.

Une jeune fille, aidée par le valet de chambre du maréchal, se sauve à travers les flammes; en l'apprenant, son maître ordonne qu'on la mette immédiatement à mort avec son libérateur. Elle fut exécutée, et le valet ne dut sa vie qu'à la puissante intercession des dames de la Miséricorde; mais son maître le chassa de sa maison et de la ville, ne voulant pas souffrir la vue d'un homme qui, tou-

ché de compassion pour une si grande infortune, avait osé lui désobéir.

Près du moulin, il y avait quelques catholiques qui se divertissaient dans un jardin; Montrevel, croyant que c'étaient des huguenots échappés du massacre, les fit passer au fil de l'épée. Pendant qu'on les immolait, ils criaient: « Nous sommes catholiques! » on fut inflexible; Nîmes même courut un grand danger; le maréchal fut sur le point de tirer l'épée contre elle; quelques protestants de cette ville avaient commis deux crimes irrémissibles : ils avaient osé se réunir en commun pour prier Dieu malgré les édits et ils avaient interrompu son dîner.

Le lendemain de l'exécution, le moulin fut démoli jusque dans ses fondements; de ses décombres on retira quatre-vingts cadavres![1]

Fléchier, de son palais épiscopal, aurait pu voir les flammes du bâtiment, et entendre les cris des victimes; flétrit-il ce massacre? recommanda-t-il de ne se servir, auprès des dissidents, que des armes dont se servit Jésus-Christ? Écoutons-le: « Ils osèrent même, le dimanche des Rameaux, tenir une assemblée dans un moulin, sans aucune précaution, et dans le temps que nous chantions vêpres, chanter leurs psaumes et faire un prêche! » Et après ces sèches paroles, pas une phrase, pas un mot, pour déplorer un attentat plus déshonorant pour son Église, que funeste aux protestants.

VII.

L'exécution sanglante de Montrevel attisa le feu au lieu de l'éteindre; les haines de part et d'autre devinrent plus vivaces et se traduisirent par des actes de cruauté. Le maréchal frappa les insurgés dans leurs parents qui étaient demeurés paisibles. Julien, le fidèle exécuteur de ses ordres, arrêta cent quatre-vingt-dix personnes dans la paroisse de Mialet et les fit conduire dans la prison de Salces; de Mialet il alla à Saumane, arrêta trois cents de ses habitants et incendia leur bourgade après l'avoir livrée au

1. Court. — Brueys. — Labaume. — Nap. Peyrat. — Fléchier, Lettres choisies. — Lettre de Montrevel à Chamillart. — Archives de la guerre, vol. 1707, n° 171.

pillage. Montrevel, dans la Vaunage, agissait vigoureusement, arrêtait plus de quinze cents huguenots et condamnait les paroisses à de fortes amendes. Un cri de douleur retentit dans ce beau vallon, appelé la terre de Canaan à cause de sa fertilité et de la richesse de ses habitants.

Le maréchal frappait en aveugle; il ne savait pas qu'au lieu d'affaiblir les insurgés, il leur envoyait des renforts. «Mieux vaut, disaient ceux qui échappaient à ses dragons, mourir les armes à la main, que d'aller ramer aux galères,» et ils couraient au camp des enfants de Dieu, qui avaient poussé un cri de colère, en apprenant le massacre de leurs frères de Nîmes. Cavalier, prompt comme la foudre, tomba sur un village catholique, Montlezan, et le frappa à la façon de l'interdit; Aurillac et la Salle eurent le même sort. D'Aurillac, le chef camisard alla camper à Collet-de-Dèze, où le brigadier Planque, envoyé à sa poursuite, le surprit; il s'échappa et alla se réfugier dans un bois, d'où il se transporta dans un vallon nommé Malle-Bouisse; là il convoqua les habitants du pays et fit tenir trois assemblées le même jour. Accablé de fatigue, il se retira dans une maison inhabitée, nommée la Tour de Belot, située entre Anduze et Alais. Un meunier, qui avait promis de lui fournir des vivres pour sa troupe, révéla à Montrevel sa retraite. Le maréchal donna à Julien l'ordre de l'amener mort ou vif. Celui-ci partit d'Alais à dix heures du soir, fit habilement ses dispositions et se prépara à attaquer les huguenots par trois côtés à la fois : il s'avança à marches forcées, surprit les sentinelles et les égorgea; un coup de fusil avertit Cavalier, qui donna ses ordres avec la rapidité de l'éclair. Les camisards, réveillés en sursaut, sautent sur leurs armes, mais déjà les ennemis sont au pied de la tour, dont la porte est trop petite pour laisser passer le gros de la troupe du chef camisard; un mur en pierre sèche s'écroule et lui offre un passage par lequel elle s'élance et se trouve en présence des soldats de Planque. Une lutte corps à corps s'engage; on ne se bat pas, on s'égorge; on ne mesure pas ses coups, et dans l'obscurité de la nuit, les camisards frappent les camisards, les papistes les papistes. Ceux des enfants de Dieu qui sont demeurés dans la tour, déchargent leurs fusils à travers les croisées et les meurtrières. Cavalier est admirable de sang-

froid et d'intrépidité ; mais, voyant que des renforts continuent d'arriver aux assaillants, il donne le signal de la retraite et s'échappe dans le bois de Saint-Benezet; toute sa troupe ne peut le suivre, ceux qui sont demeurés dans la tour, périssent dans les flammes, en chantant des psaumes. Cavalier perdit deux cents hommes, Planque presque le double.[1]

VIII.

Cette victoire réjouit Montrevel et lui donna l'espérance de voir prochainement la fin de la guerre; mais il ne s'endormit pas dans son triomphe. Il rendit une ordonnance dans laquelle il défendit aux communautés de donner aucune assistance directe ou indirecte aux insurgés, et leur enjoignit de faire, nuit et jour, la garde autour des avenues de leur demeure, afin de prévenir les autorités de leur arrivée; il les menaçait des galères et de la confiscation de leurs biens, s'ils ne se conformaient pas à ses ordres.

Il s'était formé au milieu des horreurs de la guerre une compagnie de paysans catholiques, qui, profitant de la confusion qui régnait partout, se livrait au brigandage ; on les appelait «les cadets de la croix», à cause d'une petite croix blanche qu'ils portaient sur leur habit. Ces scélérats renouvelaient le temps des anciennes croisades dont ils rappelaient les cruautés[2]. Montrevel ne dédaigna pas leur appui, et donna le commandement de cette bande indisciplinée à quatre hommes dignes de les commander.

Le premier, c'était leur chef, était un gentillâtre de Crest, en Dauphiné, nommé La Fayolle. Il avait passé sa jeunesse dans la débauche et s'était retiré pour faire pénitence dans un désert près de Sommières, où il était connu sous le nom de frère François-Gabriel. Les camisards brûlèrent son ermitage; le jour où il vit les flammes qui le dévoraient, il leur voua une haine profonde et eut une idée fixe, celle de se venger, et de laver dans leur sang ses nombreux péchés. Il se rendit auprès de Fléchier, lui fit part

1. Louvreleuil, t. Ier, p. 178. — Labaume, liv. II. — Mémoires de Cavalier.

2. Court, t. Ier, p. 246-266 et suiv.

de son dessein. Le prélat l'encouragea et le recommanda à Montrevel, qui lui permit de lever deux cents hommes.

Le second était un meunier de Générac, nommé Florimont; quoique petit de taille, il était doué d'une force herculéenne. Fanatique, il haïssait les camisards; cupide, il convoitait leurs dépouilles; sa connaissance parfaite du pays, et ses jarrets d'acier, le constituaient le chien limier de ses trois compagnons.

Le troisième était Lefèvre, de Nîmes, et le quatrième, Alary, de Bouillargue, l'un et l'autre bien doués pour l'œuvre à laquelle ils s'étaient voués.

Ces quatre scélérats ne trompèrent pas la confiance du maréchal : voler, pendre, décapiter, incendier, résumèrent leurs travaux militaires. Leurs excès furent tels que des catholiques portèrent plainte contre eux aux États du Languedoc; mais ils trouvèrent au sein de cette assemblée de chauds défenseurs, et notamment Fléchier. Dans une lettre que ce prélat adressa à un curé, et dans laquelle il se plaint du peu de zèle des troupes de Montrevel, il lui dit qu'il faut donner du courage à frère Gabriel. «On tâche, ajoute-t-il, de le décrier, mais nous l'avons soutenu.» [1]

IX.

Un nouvel auxiliaire pour Montrevel se présenta : c'était le pape. La cour pontificale, quoique détestant Louis XIV, demeurait fidèle à ses traditions. Son chef, Clément XI, qui saluait dans Montrevel un nouveau Simon de Montfort, lança du haut de son Vatican une foudre qui éclata sur le Languedoc, et justifia, aux yeux des catholiques, leurs plus grands excès. «Nous ne pouvons exprimer, disait le pape dans sa bulle, de quelle douleur nous avons été pénétré quand nous avons appris, par l'ambassadeur du Roi très-chrétien, que les hérétiques des Cévennes, sortis de la race exécrable des anciens Albigeois, ont pris les armes contre l'Église de leur souverain. C'est pourquoi, dans le dessein d'arrêter, autant qu'il est en nous, les progrès si dangereux et toujours renaissants de l'hérésie, à laquelle il semblait que la piété de Louis le Grand eût porté le

1. Lettres choisies de Fléchier, t. Ier, lettre 160.

dernier coup dans ses États, nous avons cru devoir nous conformer à la conduite de nos prédécesseurs dans de pareils cas. A ces fins, et pour porter à engager les fidèles à exterminer la race maudite de ces hérétiques et de ces méchants ennemis de tous les siècles de Dieu et de César, en vertu du pouvoir de lier et de délier, accordé par le Sauveur des hommes au prince des apôtres et à ses successeurs, nous déclarons et nous accordons, de notre pleine puissance et autorité, la rémission absolue et générale de leurs péchés à tous ceux qui s'engageront dans la sainte milice qui doit être formée, et destinée à l'extirpation de ces hérétiques et de ces rebelles à Dieu et au Roi, et qui auraient le malheur d'être tués dans le combat; et afin que nos intentions à ce sujet soient connues et rendues publiques, nous ordonnons que notre bulle, donnée sous le sceau du pêcheur, soit imprimée et affichée aux portes de toutes les églises de notre diocèse. Donné à Rome, le 1er mai de l'an de notre Seigneur 1703, et le premier de notre pontificat.»[1]

Le Saint-Père prêchait la guerre sainte; mais sa bulle arriva trop tard; depuis longtemps la croisade était commencée; on n'avait pas attendu ses ordres pour mettre tout à feu et à sang. Les évêques du Languedoc, auxquels la bulle fut envoyée, la publièrent: interprètes des sentiments de leur chef, ils promirent dans leurs mandements le ciel aux catholiques et vouèrent les protestants à l'enfer. «Vous ne donnerez aux fanatiques ni assistance, ni secours, disaient-ils à leurs curés; vous ne leur fournirez ni vivres ni provisions; vous les poursuivrez par le feu et par l'épée; ceux qui s'acquitteront de ce devoir, comme il convient à de dignes soldats de l'Église et du Roi, recevront indulgence plénière, comme il est porté dans la bulle.»[2]

Les catholiques pouvaient tuer en toute sûreté de conscience: du fer de leurs poignards, ils se faisaient des clefs pour le paradis!

1. Mémoires de Cavalier. — Nap. Peyrat. — Court.
2. Court, t. Ier, p. 270.

X.

Les camisards répondirent à la bulle en volant à de nouveaux combats; ils se procuraient des armes, des vivres, de l'argent. Castanet se présentait chez les collecteurs de Fraissinet-de-Fourques et leur donnait ses quittances en échange de l'argent qu'il trouvait dans leur caisse; la manière dont il le leur offrait ne laissait pas la liberté de le refuser. Ce chef épousa à cette époque une jeune fille de la plus grande beauté; ce mariage sauva la vie à vingt-cinq catholiques qui avaient été arrêtés, au retour de la foire de Beaucaire; le chef camisard les renvoya sains et saufs, en leur faisant comprendre qu'ils devaient à sa jeune épouse de n'avoir pas été exécutés.[1]

Les troupes royales, dans leurs battues, faisaient des captures; quand elles ne tuaient pas, elles renvoyaient leurs prisonniers à Bâville. Parmi ces derniers se trouvait Jacques Pontier, du lieu des Rousses; il fut condamné à être roué.

«Comme je m'approchais de lui, dit Louvreleuil, curé de Saint-Germain-de-Calberte, il me dit:

«— Arrière de moi! Monsieur, vous m'êtes un Satan; retirez-vous.

«— Mon très-cher frère, répondit le prêtre, je viens, au nom de Dieu, par un principe de charité, vous consoler dans votre affliction et vous donner secours contre l'horreur d'une mort violente.

«— Je n'ai nullement besoin de vous, répliqua Pontier: ce n'est pas dans les hommes que je dois mettre ma confiance dans mon malheur, mais en Dieu seul.

«— C'est à toi, continua-t-il en levant les yeux au ciel, c'est à toi, Sauveur du monde, que j'ai recours; regarde-moi avec pitié en ce jour de tribulation. Tu ne m'as point commandé de m'adresser à aucun ministre; mais tu m'as dit et à tes fidèles enfants: Venez à moi, vous qui êtes chargés et opprimés, et je vous soulagerai. Use donc à cette heure, Christ débonnaire, fils de David, de ta plus grande miséricorde envers moi.»

Le prêtre voulut prendre la parole, le patient l'inter-

1. Court. — Brueys. — Nap. Peyrat.

rompit et se mit à psalmodier un psaume en levant les yeux au ciel.

« Puisque je ne peux rien pour votre salut, lui dit le bon prêtre, puis-je au moins faire quelque chose pour votre famille? »

Cet homme, jusque-là stoïque, fut attendri..... Il était époux, il était père. Il jeta un regard de reconnaissance sur Louvreleuil :

« Vous savez, lui répondit-il, que notre Seigneur a dit : Ce que vous ferez au moindre des miens, je le tiens pour fait à moi-même. — Je crois à la sincérité de votre promesse; écrivez, s'il vous plaît, ce que je vais vous dicter. »

Louvreleuil écrivit : le patient donna sa bénédiction à sa femme et à ses enfants, régla quelques affaires d'intérêt, et disposa de quelque argent pour les pauvres.

Ce testament reçut son exécution.[1]

Pontier mourut dans la foi de ses pères et ajouta un nom de plus au riche martyrologe du protestantisme.

XI.

Cette exécution fut suivie d'un grand nombre d'autres; trois fois dans un mois (mai 1703) la potence se dressa à Nîmes, et toujours, dit Brueys, les protestants moururent « enragés sans aucun sentiment de religion[2], » c'est-à-dire en héros chrétiens. Plus le nombre des victimes s'accroît, moins il y a d'apostasie; plus les supplices sont raffinés, plus il y a d'ardeur pour le martyre.

Les réfugiés français, du fond de leur exil, suivaient leurs frères des Cévennes avec le plus tendre intérêt, et s'associaient à leurs douleurs. Dans des écrits éloquents[3], ils plaidaient leur cause auprès des princes protestants et faisaient des collectes pour les aider à acheter des munitions de guerre. Mais là où il aurait fallu de l'or et des sol-

1. Louvreleuil, t. Ier, p. 186. — Court.
2. Brueys, t. III, p. 171.
3. Le plus célèbre de ces écrits était intitulé : De la nécessité de donner un prompt et puissant secours aux protestants des Cévennes. On en trouve un extrait assez étendu dans le premier volume de Court.

dats, on ne donnait que des prières et des vœux, et quand parfois une voile apparaissait à l'horizon, elle disparaissait tout aussitôt. Les gémissements des protestants cévenols n'arrivaient aux cabinets des princes protestants que comme le bruit affaibli d'un écho lointain. Ils ne comprenaient pas que le seul champ de bataille sur lequel ils pouvaient dicter la paix à Louis XIV, il fallait le chercher dans les Cévennes.

XII.

Montrevel quitta Nîmes, au mois de juin 1703, et fixa sa résidence à Alais, pour se trouver, disent les uns, plus près du théâtre de la guerre, pour faire sa cour, disent les autres, à une dame jeune et belle, dont il était éperdument amoureux. De cette résidence, il donnait ses ordres et lançait ses troupes à la recherche des camisards[1], qui lui échappaient toujours et lui donnaient de leurs nouvelles en incendiant des églises, en arrêtant ses convois et en écharpant ses détachements. Le maréchal, hors de lui, frappait les protestants inoffensifs et inventait des supplices pour avoir l'air de frapper des coupables. Parmi ces derniers, se trouvait un homme qui acquit, de son vivant, une douloureuse célébrité, on l'appelait François Petit, baron de Salgas : il appartenait à la plus ancienne et à la plus haute noblesse du Languedoc; c'était un homme doux de caractère, qui n'avait pas embrassé la carrière militaire comme la plupart des gentilshommes de son temps. En 1674, il épousa Lucrèce de Brignac. Quand le régime de la terreur fut inauguré dans les Cévennes, il abjura des lèvres, mais non de cœur; sa femme l'imita; mais, bourrelée par le remords, elle profita du temps où son mari était à la chasse et se réfugia à Genève. Dès que le baron apprit son arrivée dans cette ville, il dénonça son évasion à Bâville et retourna dans son château, où il mena une vie retirée; c'est alors que la guerre des camisards éclata.

Les insurgés, malgré la pusillanimité du baron, lui témoignaient des égards à cause de la douceur de son caractère. Il eût voulu demeurer étranger aux scènes sanglantes qui se passaient alors autour de lui, il ne le put, et malgré lui

1. Louvreleuil, t. II, p. 1.

il assista à une assemblée qui se tint à Vebron, le 11 février 1703. A son retour, il fut saisi de frayeur et avertit Bâville de la violence qui lui avait été faite; l'intendant lui recommanda d'être plus circonspect à l'avenir. Salgas, craignant de plus en plus pour sa vie, offrit à Montrevel ses services contre ses coreligionnaires, le maréchal les refusa et l'engagea à retourner dans ses terres en l'exhortant à ramener les camisards dans le devoir. Il obéit, et sur ses sollicitations, deux chefs déposèrent les armes. Montrevel parut content et le manda à Nîmes. Salgas craignant de tomber dans un piége, s'excusa; on l'arrêta et on l'enferma dans le fort Saint-Hippolyte, d'où il fut transféré à Alais.

Le baron, qui jusqu'alors avait été timide et traître à son propre parti, devint tout à coup un homme nouveau; il leva noblement et fièrement la tête, montra le néant des charges élevées contre lui; cent fois il eût gagné sa cause si, au lieu d'avoir des accusateurs, il avait eu des juges. Montrevel n'osa pas cependant demander sa tête; mais il fit rendre à Alais (27 juin 1708) un arrêt, qui condamnait Salgas aux galères à perpétuité, le dégradait de sa noblesse, ainsi que sa postérité, confisquait ses biens et ordonnait la démolition de son château des Rousses.[1]

Cet arrêt, qui n'eut peut-être d'autre cause que le désir de donner un avertissement à la gentilhommerie huguenote, impressionna douloureusement les camisards[2], qui résolurent d'enlever le baron. Montrevel changea l'itinéraire de l'escorte du condamné et déjoua ainsi leur projet.

Salgas fut conduit à Cette; là on lui ôta ses habits de gentilhomme et on lui donna la casaque et le bonnet des forçats, puis on lui assigna pour demeure la galère du chevalier de Rouanais. Le vieillard se montra grand dans ses chaînes et honora les bagnes de Louis XIV comme les bons Français honorèrent les cachots de la république en 1793. Son infortune toucha ses gardiens; ils le dispensèrent, à cause de son âge, de manier la rame; l'évêque de Lodève et celui de Montpellier, étant venus à Cette, n'eurent pas honte de demander au capitaine de la galère, de faire

1. Mercure historique (août 1703).
2. Brueys, t. III, p. 182.

ramer ce malheureux vieillard devant eux. Ce dernier ordonna la manœuvre et fit garnir de rames le banc où Salgas était attaché et le mit au tiercelot[1]; les prélats, se souriant l'un à l'autre, regardèrent avec une cruelle avidité le noble vieillard, qui saisit la rame de ses mains faibles et défaillantes, et en frappa trois fois l'eau; il allait continuer, quand le comite dit avec une voix où l'indignation se mêlait au mépris : «C'est assez, à bas les rames,» donnant ainsi une leçon de charité à ces deux prêtres, dans le cœur desquels cette grande infortune n'avait réveillé qu'une cynique curiosité.

Le pieux galérien vieillit sur son banc de forçat et supporta, sans se plaindre, le hâle du jour et le froid de la nuit; son âme se purifia au contact des souffrances; les défaillances qu'il avait eues aux jours de sa prospérité, ne vinrent pas le troubler aux jours de son malheur. Il regarda à Celui qui nous honore, lorsqu'il nous appelle à souffrir pour son saint nom. Si la vie de Louis XIV *s'était* prolongée de quelques mois, Salgas aurait expiré sur son banc de galérien. La mort du roi brisa ses chaînes. En 1716, le forçat prit le chemin de Genève, où il retrouva son épouse, et mourut l'année suivante, laissant à l'Église pour leçon et pour héritage, le souvenir de ses faiblesses dans la prospérité et de sa constance dans le malheur.[2]

XIII.

La condamnation du baron de Salgas fut suivie d'un grand nombre d'exécutions, que les camisards, exaspérés, firent expier durement aux catholiques; depuis longtemps la guerre était commencée, et rien encore n'en faisait pressentir la fin. Les insurgés voyaient leurs cadres, dégarnis par la mort, se compléter presque instantanément par le zèle religieux de leurs frères. Divisés en plusieurs corps, ils se portaient sur tous les points des Cévennes avec la plus grande facilité, et, pleins de confiance dans leurs braves chefs, ils tentaient même l'impossible et étonnaient leurs ennemis par l'audace et l'imprévu de leurs attaques et leur faci-

1. La partie la moins fatigante du banc.
2. Court, t. Ier, p. 215.

lité à se dérober à leur poursuite. Mais ce qui faisait surtout des camisards des soldats exceptionnels, c'est l'assurance qu'ils étaient le peuple de Dieu et qu'ils combattaient pour sa cause. En effet, des choses étranges et mystérieuses se passaient au milieu d'eux, leurs prophètes leur indiquaient l'approche de l'ennemi, découvraient les traîtres qui se glissaient dans leurs rangs. Un événement qui fit alors un grand bruit dans les Cévennes, contribua à accroître leur enthousiasme et à leur donner ce mépris de la mort qui, à l'heure d'un combat, enfante des merveilles.

« Un jour que Cavalier, dit Misson dans son *Théâtre sacré des Cévennes*, avait tenu une assemblée, joignant les Tuileries de Cannes, proche de Serignan, après les exhortations, la lecture et le chant des psaumes, Clary[1], qui avait reçu des grâces excellentes et dont les révélations fréquentes étaient, avec celles de Cavalier, les guides ordinaires de la troupe camisarde, fut *saisi de l'Esprit* au milieu de l'assemblée. Ses agitations furent si grandes que tout le monde en fut ému. Lorsqu'il commença à parler, il dit plusieurs choses touchant les dangers auxquels les assemblées des fidèles se trouvaient ordinairement exposées, ajoutant que Dieu était celui qui veillait sur elles, et qu'il les gardait. Ses agitations augmentèrent, l'Esprit lui fit prononcer à peu près ces mots:

« Je t'assure, mon enfant, qu'il y a deux hommes dans cette assemblée qui n'y sont venus que pour vous trahir; ils ont été envoyés par vos ennemis pour épier tout ce qui se passe entre vous, et pour en instruire ceux qui leur ont donné cette commission; mais je te dis que je permettrai qu'ils soient découverts et que tu mettes toi-même la main sur eux.

« Tout le monde était fort attentif à ce qu'il déclarait, et alors ledit Clary, étant toujours dans l'agitation de la tête et de la poitrine, marcha vers l'un des traîtres, Jacques Durand, du lieu de Saint-Théodorite, et mit la main sur lui.

« Cavalier, ayant vu cela, ordonna à ceux qui portaient des armes d'environner l'assemblée de telle manière que

1. MM. Haag écrivent Claris; A. Court écrit Clary. — Prophète, né à Quissac, mort sur la roue à Montpellier, le 25 octobre 1710.

personne n'en pût échapper. L'autre espion, Bos, dit *le Chasseur*, du lieu de Serignan, qui était à quelque distance, fendit la presse et vint auprès de son camarade, se jeter aux pieds de Cavalier en confessant sa faute et en demandant pardon à Dieu et à l'assemblée. L'autre fit la même chose, et tous deux dirent que leur extrême pauvreté avait été la cause qu'ils avaient succombé à la tentation, mais qu'ils s'en repentaient et qu'ils promettaient qu'avec l'assistance de Dieu, ils seraient à l'avenir fidèles si on voulait leur donner la vie.

« Cependant Cavalier les fit lier et commanda qu'on les gardât. Alors l'inspiration de Clary continuant avec de grandes agitations, l'Esprit lui fit dire, à fort haute voix, que plusieurs murmuraient sur ce qui venait d'arriver, comme si la facilité et la promptitude avec lesquelles les deux accusés avaient confessé, étaient une marque qu'il y avait eu de l'intelligence entre Clary et lui pour supposer un miracle.

« O gens de petite foi, dit l'*Esprit*, est-ce que vous doutez encore de ma puissance, après tant de miracles que je vous ai fait voir? Je veux qu'on allume tout présentement un feu, et je te dis, mon enfant, que je permettrai que tu te mettes au milieu des flammes, sans qu'elles aient de pouvoir sur toi.

« Sur cela le peuple cria et particulièrement les personnes qui avaient murmuré:

« — Seigneur, retire-nous le témoignage du feu! Nous avons éprouvé que tu connais les cœurs.

« Mais comme Clary insista avec des redoublements d'agitation de tout son corps, Cavalier, qui ne se pressait pas trop dans une affaire de cette conséquence, ordonna enfin qu'on allât chercher du bois sec pour faire promptement un feu. Comme il y avait tout auprès de là des fourneaux à tuiles, on trouva dans un moment quantité de branches sèches de pin et de cet arbrisseau épineux qu'on appelle dans les Cévennes *Argealas*. Ce même bois, mêlé de grosses branches, fut entassé au milieu de l'assemblée, dans un endroit un peu bas, de sorte que tout le monde était élevé tout autour. Alors Clary, qui avait ce jour-là une camisole blanche, se mit au milieu du tas de bois, se tenant debout, et levant les mains jointes au-dessus de la tête; il était

toujours dans l'agitation et parlait par inspiration. Toute la troupe en armes environnait l'assemblée entière, qui était en pleurs et en prières, les genoux en terre, faisant un cercle à l'entour du feu. La femme de Clary était là qui faisait de grands cris.

« Chacun vit Clary au milieu des flammes qui l'enveloppaient et qui le surmontaient de beaucoup. Il ne sortit du milieu du feu que quand le bois eut été tellement consumé qu'il ne se leva plus de flammes. L'Esprit ne l'avait point quitté pendant ce temps-là, qui fut d'environ un quart d'heure, et il parlait encore avec sanglots et mouvements de poitrine quand il fut sorti.

« Cavalier fit la prière générale pour rendre grâces à Dieu de la grande merveille qu'il avait daigné faire pour fortifier la foi de ses serviteurs.

« Je fus le premier, ajoute l'auteur auquel nous avons emprunté ce récit, à embrasser le digne frère Clary et à considérer son habit et ses cheveux que le feu ávait tellement respectés qu'il était impossible d'en apercevoir aucune trace. »

XIV.

Cet événement, diversement apprécié et jugé, donna à l'insurrection une force telle, que Bâville crut que le seul moyen de l'éteindre était de faire un désert des hautes Cévennes. L'intendant, inflexible comme le destin, ne recula pas; il s'agissait cependant de dévaster quarante lieues de terrain et de détruire de fond en comble 669 villages et 608 hameaux[1]. « La révolte, disait Bâville dans un mémoire, a commencé par les hautes Cévennes, habitées presque en entier par des nouveaux convertis; cette contrée, par sa position topographique, ses montagnes escarpées, ses vallées étroites et profondes, ses cavernes et ses précipices, rend facile la guerre de partisans; pendant six mois, on a non-seulement vainement essayé de chasser les insurgés de leur retraite, mais encore ils ont osé en sortir et venir camper dans la plaine à deux lieues de Nîmes. Le seul moyen de les anéantir, c'est de détruire les villages et les hameaux qui

1. Note IV.

leur servent de retraite et leur fournissent des vivres ; ils seront alors contraints par la disette de descendre dans la plaine où ils se trouveront en présence des troupes royales qui les détruiront facilement. »[1]

Bâville ne voulait pas cependant frapper les habitants des lieux dont il réclamait la dévastation; il demandait qu'ils pussent se retirer en sûreté avec les effets qu'ils pourraient emporter dans un lieu qui leur serait indiqué. Ce projet, qui devait effacer de la carte de France trente-une paroisses[2] et renouveler les scènes horribles et déchirantes du Palatinat, fut d'abord écarté par la cour, malgré l'approbation de Montrevel, qui appuyait le conseil de Bâville et déclarait qu'il voulait lui en laisser l'honneur[3]. Après plusieurs mois d'hésitation, le marquis de la Vrillère envoya la permission si impatiemment attendue.[4]

Bâville, avec l'énergie qui le caractérisait, assembla un conseil à Alais, dans lequel on débattit les moyens d'exécution. Julien fut chargé de la direction de l'entreprise; le 29 septembre 1703, la dévastation commença. Les troupes royales, armées de marteaux, de pioches, de leviers, de pelles, quittèrent la plaine et se dirigèrent vers le pays condamné, situé dans la haute terre, formant un rectangle, dont Alais, Meyrueis, Espagnac et Genouillac dessinent les quatre angles. Cette contrée était déjà fameuse par de récents souvenirs; les camisards y avaient fait subir des défaites aux troupes royales, là se trouvait ce Pont-de-Montvert où l'abbé Du Chayla avait trouvé le salaire de ses crimes, et l'insurrection son berceau.

La destruction, malgré l'ardeur des soldats de Julien, avançait lentement; les maisons étaient construites solidement, et la plupart avaient des voûtes appuyées sur des murs d'une grande épaisseur; elles étaient éloignées les unes des autres; l'hiver, qui arrive de bonne heure dans ces contrées, le manque de vivres et de toutes les choses nécessaires à une armée, ralentissaient l'œuvre des démolis-

1. Louvreleuil, t. II, p. 67 et suiv. — Brueys, t. III, p. 222 et suiv. — Court, t. Ier, liv. V, p. 356.
2. Voyez la carte du dépôt de la guerre. — Presque toutes sont situées dans le Gard.
3. Lettre de Montrevel, Archives de la guerre, vol. 1768, n° 263.
4. Moret, Quinze ans du règne de Louis XIV, t. Ier, p. 345.

seurs. Julien, qui voyait arriver le moment où le sol serait couvert de neige, demanda la permission de substituer le feu à la pioche et au marteau.[1]

XV.

Julien attendait la permission demandée, quand Bâville le rappela subitement; les camisards commettaient des ravages considérables autour de Nîmes, et deux voiles avaient paru à la hauteur de Cette. Ces deux vaisseaux apportaient, à la sollicitation des protestants réfugiés, des armes, des munitions et de l'argent aux insurgés, de la part de la Hollande et de l'Angleterre. Ils ne déposèrent pas à terre leur chargement, les camisards n'ayant pas répondu, par des contre-signaux, aux signaux dont on était convenu à Londres. Ils reprirent le large et allèrent rejoindre l'escadre de l'amiral Showel, dont ils s'étaient détachés[2]. C'est à la même époque qu'eut lieu, en Rouergue, une prise d'armes qui inquiéta sérieusement Bâville; elle avait été ménagée par un protestant de Saint-Laurent-d'Aïgouse, qui habitait Sainte-Affrique, il se nommait Boëton. C'était un ancien capitaine, qui, à beaucoup de courage, unissait une rare habileté et un dévouement sans bornes pour sa cause. Il se mit en rapport avec Cavalier, qui lui envoya trois de ses lieutenants, Catinat, Dayre et Pierrot, avec lesquels il se concerta. Deux cents conjurés avaient déjà reçu le mot d'ordre; d'autres l'attendaient, le jour du rendez-vous était indiqué. Catinat compromit tout par sa précipitation: la veille du jour où l'on devait donner avec éclat le signal de l'insurrection, il brûla quelques églises. Castres s'alarma, la noblesse et la bourgeoisie marchèrent contre Catinat, dispersèrent sa troupe et lui firent quelques prisonniers, au nombre desquels était Dayre, qui fut rompu vif à Montpellier.

Boëton, qui était à Sainte-Affrique, ignorant ce qui se passait, se rendit au rendez-vous; n'y trouvant personne, il se retira dans les montagnes et s'empara du château de Ferrières, où il se vit bientôt entouré par les vainqueurs

1. Archives de la guerre, vol. 1768.
2. Mémoires pour servir à l'hist. du XVIII[e] siècle, t. II, p. 522.

de Catinat, qui jugèrent plus prudent de lui offrir une capitulation qu'un combat, Boëton accepta.[1]

C'est ainsi que se dissipa ce nuage, qui, en éclatant, eût donné à l'insurrection camisarde une force d'autant plus irrésistible, que l'Auvergne était prête à se soulever au cri de: Vive la liberté, comme les Cévenols s'étaient insurgés au cri de: Vive la liberté de conscience.

XVI.

Un peu avant la mort de Du Chayla, un homme d'un esprit ardent et aventureux conçut le hardi projet de faire rendre aux Français leurs libertés confisquées par le despotisme de Louis XIV; cet homme était catholique romain, et chose étrange! il était prêtre. On l'appelait l'abbé de la Bourlie, depuis si célèbre sous le nom du marquis de Guiscard. Cet ecclésiastique, du milieu des montagnes sauvages de l'Auvergne où il habitait, prêtait une oreille attentive à toutes les plaintes qu'on faisait contre le gouvernement; elles étaient graves, légitimes, nombreuses; le royaume était épuisé par les guerres et les folles prodigalités de la cour; les grands se partageaient sans honte les dépouilles et affermissaient la tyrannie en mettant leur gloire à être, non les serviteurs de l'État, mais les valets du roi. Les parlements ne rendaient plus des arrêts, mais des services. Si un homme de bien, comme Vauban, élevait la voix pour déchirer le voile qui couvrait une plaie si hideuse et si profonde, il était puni comme un criminel d'État. Le maître, pas plus que ses valets, n'aimait la vérité; sa voix l'eût importuné; toutes les avenues de sa résidence royale étaient donc fermées avec un soin jaloux aux plaintes et aux murmures. Qu'importait le reste de la France!... pourvu qu'à Versailles on menât joyeuse vie et que le maître ne perdît rien de sa sérénité! qu'importaient les larmes et les sueurs du peuple, pourvu qu'elles se transformassent en or, pour alimenter le luxe et le jeu de madame de Montespan!

La Bourlie, témoin de ce qui se passait, s'attacha à développer adroitement ces germes de mécontentement, et

1. Court, t. II, p. 43. — Lettres choisies de Fléchier, lettre 146 du 23 octobre 1703. — Mémoires de Cavalier, p. 299.

n'eut pas de peine à faire comprendre à la gentilhommerie de province, dédaignée par celle de Versailles, qu'elle ne devait négliger aucun moyen pour se faire rendre la considération à laquelle elle avait droit.

L'abbé, qui vivait au milieu de nouveaux convertis, qui subissaient, la rougeur au front et la rage au cœur, l'apostasie que la force leur avait imposée, leur insinua habilement qu'ils pourraient recouvrer leur liberté religieuse et les êtres chéris que l'exil, les galères et les cachots retenaient loin d'eux. Il ne négligea aucun moyen de succès; il s'adressa aux magistrats des tribunaux et des parlements voisins, et leur présenta comme appât, le relèvement de leur corps tombé dans un complet discrédit. Ils comprirent et promirent leur concours.

Quand l'abbé eut ainsi préparé les esprits, il s'adressa aux protestants les plus influents du Languedoc et leur proposa de faire une alliance solide avec les catholiques, afin que cette union rendît aux protestants l'édit de Nantes et à tous les Français leurs libertés civiles et politiques. Les protestants applaudirent à son plan; et dès lors, des émissaires parcoururent le Rouergue, l'Auvergne et les Cévennes, pour disposer les populations à un soulèvement général. Tout était prêt, La Bourlie allait donner le signal, lorsque éclata celui des Cévennes. L'abbé en fut profondément affligé, surtout quand il vit qu'il procédait par des meurtres et des incendies. «Vous perdez votre cause et notre cause, écrivit-il aux protestants; les catholiques, qui sont prêts à combattre avec vous, prendront les armes contre vous.» Sa voix ne fut pas écoutée; et ainsi s'évanouirent les vastes projets de La Bourlie, qui s'enfuit à l'étranger; nous le retrouverons dans le cours de nos récits.[1]

Deux nouvelles voiles parurent à la hauteur de Cette. Les Hollandais et les Anglais envoyaient des armes et des munitions aux camisards, mais les vaisseaux ne déposèrent pas leur chargement sur la plage. Ce fut encore pour les insurgés une espérance évanouie. Revenons à Julien, qui, des plaines de Nîmes, est remonté dans les hautes Cévennes, pour présider à son œuvre de destruction.

1. Mémoires du marquis de Guiscard. — Court. — Peyrat.

XVII.

Jusqu'à ce moment, il avait épargné les maisons des catholiques; mais il ne put commander au feu de les respecter. Pendant plus de deux mois, ces contrées offrirent, la nuit, un spectacle unique, étrange; à la lueur des flammes qui projetaient leur sinistre clarté sur les montagnes, les torrents et les précipices, on suivait la marche et les progrès de l'incendie; on n'entendait pas un seul cri, mais seulement le craquement des poutres, l'éboulement des murs et des combles des toits; les clochers des églises étaient les phares enflammés qui éclairaient ces scènes lugubres et grandioses; pas une seule cabane ne fut épargnée, les arbres mêmes furent condamnés, on les coupa tous. Julien triomphait, en moins de trois mois, il avait dévasté quarante lieues de pays, et vingt mille infortunés, privés de tout, avaient fui aux premiers jours de l'hiver.

Montrevel écrivit à Chamillart (23 décembre 1703). En parlant de Julien, il disait : «On ne peut pas s'être acquitté de cette commission avec plus d'application qu'il ne l'a fait.»[1]

Cette expédition n'eut pas l'effet que la cour en attendait: les incendiés poussèrent un cri de colère et d'indignation, tous ceux d'entre eux qui pouvaient porter un mousquet, se joignirent aux soldats de Cavalier et de Roland et grossirent considérablement leur troupe, au milieu de laquelle ils portèrent leur haine et leur soif de vengeance. Leurs montagnes retentirent du terrible *Alea jacta est*[2]. La famine, qui suivit l'incendie de leurs maisons, mit le comble à leur irritation et décupla leurs forces. Ils descendirent intrépidement dans la plaine. Nîmes, Beaucaire, Lunel, Vauvert, les virent et leurs œuvres aussi, car, pendant que Julien travaillait à son œuvre de destruction, ils incendiaient, tuaient, décapitaient, terribles dans leur colère, comme les torrents orageux de leurs montagnes, à l'époque de la fonte des neiges. Cavalier surprit une compagnie du régiment de la Fare, composée de quatre-vingts

1. Archives de la guerre, vol. 1708, n° 326.
2. Le sort en est jeté.

hommes; un seul s'échappa; à Fan, il mit en déroute un détachement des milices royales; à Nages, il faillit être surpris et s'échappa avec autant d'audace que d'habileté. Les camisards se répandirent le long du Rhône; on les vit à Saint-Gilles, à Aiguemorte, dans l'île de la Camargue.[1]

XVIII.

Les catholiques étaient épouvantés; Fléchier, qui avait écrit à Montrevel que le projet de Bâville était sévère, mais utile, était consterné : « L'émotion, dit-il, dans une de ses lettres, fut grande quand on vit du haut des maisons, les métairies en feu et ces incendiaires allant de l'une à l'autre impunément, le flambeau à la main et menaçant jusqu'à nos faubourgs, où l'on voyait aborder de toute part des gens effrayés des massacres qu'ils avaient vus. »[2]

Depuis le commencement de l'insurrection, la guerre ne s'était pas faite avec plus d'ardeur; des deux côtés, c'était la même ivresse de sang qui transformait les soldats en tigres; on ne se battait pas, on s'égorgeait. Au milieu de ces scènes d'horreur, les cadets de la croix, conduits par l'Hermite, tuaient avec un raffinement de cruauté et renouvelaient les effroyables turpitudes des *routiers*, des *malandrins* et des *compagnies* du moyen âge. Leur joie était dans le meurtre, leur plaisir la vue du sang. L'Hermite ne tuait pas, il assommait.

Cavalier écrivit à Montrevel que s'il ne faisait pas cesser les massacres de ce scélérat, il ferait passer au fil de l'épée tous les catholiques qui tomberaient entre ses mains. Le maréchal, honteux des excès de ses auxiliaires, leur ordonna, sous peine d'être punis très-sévèrement, de se dissoudre et de rentrer chez eux.[3]

Cavalier et sa troupe coururent un grand danger. Il fut surpris à Nages; il était sur le point d'être investi, quand avec autant de sang-froid que d'habileté, il donne le signal de la retraite, s'échappe et ne perd que cent hommes; il court à Clarensac, y prêche, fait abattre les murailles du

1. Court. — Louvreleuil. — Brueys. — Nap. Peyrat.
2. Lettres choisies de Fléchier, lettre 143 (1 oct. 1703).
3. Court, t. II, p. 90-91.

bourg; dix jours après il est surpris à Vergèze, où le besoin de provisions l'avait attiré; à la vue du danger, il donne ses ordres, fond sur les dragons de Firmaçon, se fraye un passage à travers leurs rangs, et trouve une retraite dans un bois d'oliviers, où le commandant catholique n'ose le poursuivre.[1]

XIX.

Tout est tragique dans cette guerre : le jour même de l'affaire de Vergèze, une scène horrible se passait entre Lussan et Vendras; les acteurs étaient une dame jeune et belle, Mme de Miraman, et les camisards noirs. Ces camisards noirs étaient un mélange de déserteurs, de voleurs de grand chemin, de forçats échappés. « Ils détroussaient, dit un historien, les voyageurs[2], dévalisaient les voitures publiques, déshonoraient, par d'immondes excès, une cause illustrée par le martyre; leur seule ambition était celle du crime; chacun d'eux avait du sang sur la main; pour n'être pas reconnus, ils se barbouillaient le visage avec de la suie comme des soldats de l'enfer; rebut du Midi, écume impure de tous les États, cette lie fermentait encore par le contact; le chef de ces scélérats était un boucher d'Uzès. »

Mme de Miraman allait rejoindre son mari à Saint-Ambroix et avait avec elle une nourrice, une femme de chambre et un cocher; quatre camisards noirs entourèrent la voiture, firent descendre les voyageurs et forcèrent la jeune dame à les suivre dans le bois. « Ces malheureux, raconte la femme de chambre, nous obligèrent de marcher dans le bois pour nous écarter du chemin; ma pauvre maîtresse se trouva si lasse, si fatiguée, qu'elle pria le bourreau qui la conduisait, de permettre qu'elle s'appuyât sur son épaule. « Nous n'irons guère plus loin, » lui répondit-il. On nous fit asseoir sur un lieu où il y avait du gazon et qui devait être celui de notre martyre. Là, ma chère maîtresse dit à ces barbares les choses les plus touchantes, et d'une manière si douce, qu'elle aurait fléchi

1. Mémoires de Cavalier, p. 202. — Louvreleuil, t. II, p. 160.
2. Moret, Quinze ans du règne de Louis XIV, t. Ier, p. 356-357.

un démon; elle leur donna sa bourse, sa ceinture d'or et un beau diamant qu'elle sortit de son doigt; mais rien n'adoucit ces tigres. Un d'eux lui dit : «Je veux tuer tous les catholiques et vous tout à l'heure.—Et que vous reviendra de ma mort? lui dit-elle, accordez-moi la vie. — Non, c'en est fait, lui répondit ce brutal, vous mourrez de ma main, faites votre prière.» Alors ma pauvre maîtresse, se mettant à genoux, pria Dieu tout haut de lui faire miséricorde et à ses meurtriers, et comme elle continuait sa dévotion, elle reçut un coup de pistolet à la mamelle gauche, qui la jeta par terre, un coup de sabre à travers le visage et un coup de pierre sur la tête. Un autre scélérat tua la nourrice d'un coup de pistolet, et, soit qu'ils n'eussent plus d'autres armes chargées, ou qu'ils voulussent épargner les munitions, ils se contentèrent de me percer de plusieurs coups de baïonnettes. Je contrefis la morte, ils crurent que je l'étais en effet, et ils se retirèrent. Quelque temps après, je me traînai auprès de ma maîtresse, je l'appelai, elle me répondit d'une voix basse : «Ne me quitte point, Suzon, jusqu'à ce que j'aie expiré.» Elle ajouta : «Je meurs pour ma religion et j'espère que le bon Dieu aura pitié de moi; dis à mon époux que je lui recommande notre petite.» Après cela, elle ne s'occupa que de Dieu, par des oraisons courtes et tendres, jusqu'à son dernier soupir, qu'elle rendit à mes côtés, à l'entrée de la nuit.»[1]

A la nouvelle de ce hideux assassinat, tous les catholiques du Languedoc frissonnèrent d'indignation, et leur haine pour les protestants s'en accrut; mais ces derniers ne furent pas moins indignés; ils repoussèrent hautement toute solidarité avec les camisards noirs. Cavalier se mit vivement à la poursuite des meurtriers, les joignit au bois de Bouquet, s'empara de leurs personnes et les fit juger par un conseil de guerre. Trois d'entre eux furent passés par les armes; le quatrième s'évada.[2]

1. Mémoires de Cavalier, p. 229 et suiv. — Brueys. — Louvreleuil. — Nap. Peyrat. — Court.
2. Court, t. II, p. 105-106. — Mémoires de Cavalier, p. 229 et suiv.

XX.

La guerre ne discontinuait pas; chaque jour apportait la nouvelle d'une rencontre, d'un incendie, d'un meurtre. Rapporter tout en détail, n'amènerait que la répétition des mêmes scènes; vaincus la veille, les camisards étaient vainqueurs le lendemain. Seulement une chose étonne, c'est qu'une poignée d'insurgés ait pu, pendant si longtemps, résister à des troupes aguerries et formées à la discipline militaire, et aux expédients héroïques conçus par Bâville et exécutés à la lettre par Montrevel. Abraham Mazel, l'un des plus célèbres chefs camisards, nous donne l'explication de cette énigme. «Il est vrai, dit le prophète, nos ennemis étaient en grand nombre et nous n'étions qu'une petite poignée de gens; ils avaient des chevaux et des chariots, de l'or, des armées et des forteresses; et nous, on le sait, ces secours nous manquaient; mais l'Éternel des armées était notre force. Que toute la terre le sache! c'est Dieu lui-même, son conseil et son bras qui ont opéré ce que l'esprit humain ne saurait comprendre.»[1]

A ces considérations d'un ordre spirituel, il faut joindre le mépris des camisards pour la mort, la connaissance parfaite qu'ils avaient des localités, l'appui qu'ils trouvaient parmi leurs coreligionnaires, l'espérance qu'ils forceraient Louis XIV à leur rendre leurs libertés et surtout la terreur qu'ils inspiraient aux troupes royales par une bravoure qui a pu être égalée, mais qui n'a jamais été surpassée... Après dix-huit mois d'une lutte incessante, ils étaient toujours debout, terribles dans les attaques, héroïques dans les retraites, ne recevant pas de quartier, mais n'en faisant pas. Les échanges de prisonniers n'avaient donc pas lieu; une fois cependant, on dérogea à la règle générale: celle que les catholiques appelaient par dérision la princesse de l'Aïgoal, tomba entre les mains des troupes royales. Castanet, qui aimait passionnément sa chère Mariette, pénétra dans Valleraugue, s'empara d'une dame de qualité et fit savoir à son mari, que si Mariette était pendue, sa femme serait décapitée. Celui-ci eut des amis puissants qui agi-

1. Théâtre sacré des Cévennes.

rent auprès de Montrevel, qui, malgré son vif désir de décapiter la princesse de l'Aïgoal, permit l'échange.[1]

XXI.

Montrevel avait pour lui la cour, Bâville, les évêques, les prêtres ; il pouvait frapper sans craindre qu'on prît son bâton de maréchal pour un assommoir, son glaive pour une hache. Tout le monde soupirait après la fin de la guerre, dût-elle se terminer avec le dernier soupir du dernier huguenot. Digne interprète de ses fratricides sentiments, Montrevel ordonna à tous les bourgs et villages de fermer leurs portes et aux habitants des hameaux voisins de s'y retirer. Il fit abattre tous les fours de la campagne et mettre hors d'état de service les moulins dont les camisards auraient pu faire usage. Outre ces mesures, autorisées par les droits de la guerre, il en décréta d'autres qui ne l'étaient pas. Il fit enlever de leurs demeures, sans forme de procès, des protestants paisibles et les exporta aux îles de Sainte-Marguerite; aux enlèvements il ajouta les massacres: tous les protestants qui furent censés avoir désobéi à l'ordonnance qui leur enjoignait de s'enfermer dans les lieux murés, furent immolés au nombre de plus de six cents. A Saint-André de Valborgne, il se passa une scène étrange, horrible. Un grand nombre de protestants, dont les maisons avaient été incendiées, s'étaient retirés à Aussilargues, paroisse de Saint-André; la faim leur fit franchir les barrières qu'on leur avait prescrites. Planque l'apprit, les fit surprendre au lit et conduire à l'église.

Quelques moments après, cinq femmes ou filles franchirent le seuil de l'église.

«Faites votre devoir,» dit Planque à ses soldats. Ceux-ci portèrent la main à la poignée de leur sabre.

Deux jeunes filles, l'aînée n'avait pas huit ans, s'écrièrent en jetant des cris perçants : «Grâce ! grâce ! pour notre mère, ne la tuez pas! au nom de Dieu, ne la tuez pas!»

La pauvre mère jeta sur ses enfants un regard de tristesse indicible.

«Grâce ! grâce !» crient les enfants.

1. Louvreleuil, t. II, p. 146.

Planque n'est pas touché, mais importuné; à ses soldats qui hésitent, il dit brutalement : «Dépêchez-vous.»

Un officier et des soldats emmènent la mère; les deux enfants se jettent alors sur eux, furieuses comme des lionnes, en criant : «Non, vous ne la tuerez pas! nous vous l'arracherons!»

Une bête sauvage eût compris leurs cris de douleur, Planque ne les comprit pas; la mère fut assassinée sous les yeux de ses enfants. Quelques moments après, il y avait trente victimes qui gisaient par terre, baignées dans leur sang. On ne daigna pas même leur donner un coin de terre pour y reposer en paix, c'eût été trop de peine et d'honneur; on les jeta, comme des chiens immondes, dans le Gardon, qui les emporta dans sa course rapide et les déposa le long de ses bords, où elles furent rongées par les oiseaux de proie et dévorées par les bêtes sauvages.[1]

XXII.

Planque avait, dans l'art de tuer, des émules et même dans le capitaine Laplace un supérieur. Ce militaire, plus digne de porter la livrée de valet de bourreau que l'uniforme français, ignorait jusqu'au mot de pitié. Il se riait des douleurs de ses victimes; sa joie était de les voir souffrir. Il permit un jour à quatre réfugiés d'aller chez eux pour des affaires qui touchaient à leurs intérêts, sous la condition de revenir le même jour. Ils partirent accompagnés d'une jeune fille, parente de l'un d'eux. Un orage survint, et ils ne purent être de retour que le lendemain matin, à La Salle. — Ils expliquèrent au capitaine la cause de leur retard.

«Liez-moi ces hommes, dit Laplace à ses soldats; conduisez-les hors de la ville et fusillez-les.» Les soldats obéissent et amènent la jeune fille, qui doit partager leur sort.

Sa jeunesse, sa beauté excitent un attendrissement général. Des cris de grâce se font entendre. «Qu'on se dépêche,» dit Laplace.

Quatre décharges consécutives ont lieu et quatre ca-

1. Mémoires de Cavalier, p. 189. — Court, t. II, p. 177.

davres tombent à terre baignés dans leur sang. C'est le tour de la belle huguenote, qui, les yeux levés au ciel, demande à Dieu de la soutenir dans cette heure suprême de sa vie.

Des religieuses étaient présentes, peut-être pour veiller à la funèbre toilette des morts.... Leur cœur est ému d'une tendre compassion; elles s'approchent de la jeune fille, et lui disent tout bas: «Déclarez que vous êtes enceinte; » elle rougit; et, les éloignant de la main : «Jamais,» leur dit-elle.

Les soldats, le doigt posé sur la détente de leur fusil, attendent que les religieuses se soient retirées.

Celles-ci insistent.

«Jamais,» répéta l'huguenote.

«Eh bien! nous mentirons pour vous.»

«Cette jeune fille est enceinte, dirent-elles au capitaine; si vous ne voulez pas l'épargner, ayez au moins compassion de son enfant.»

Celui-ci, sans s'émouvoir, dit: «Qu'on aille chercher une sage-femme. »

La sage-femme vint; elle comprit et dit: «Cette jeune fille est enceinte.

— C'est bien, dit Laplace à la sage-femme, vous allez demeurer avec elle en prison, et si d'ici à trois mois il n'y a pas de signe de grossesse, au lieu d'une victime on en immolera deux.»

A ces mots la sage-femme, saisie d'une frayeur mortelle, s'écria : «Non-seulement elle n'est pas enceinte, mais elle est encore une pure jeune fille.»

Le capitaine fait un signe... et bientôt après on entend une détonation : la jeune et belle vierge, frappée mortellement, tombe au milieu des quatre cadavres encore palpitants de ses compagnons d'infortune.[1]

Ce n'est que dans les guerres civiles et religieuses que, la vase du cœur humain s'agitant jusque dans ses dernières profondeurs, révèle l'abîme de misères où le péché d'Adam jeta sa malheureuse postérité.

1. Court, t. II, p. 179 et suiv.

XXIII.

Les cadets de la croix se distinguaient dans les massacres; rien n'était sacré pour ces bandits : le vol, le meurtre, le viol, l'incendie marquaient chacune de leurs étapes; leurs services humilièrent les catholiques et exaspérèrent les camisards, qui usèrent de terribles représailles; ce n'était plus la guerre, c'était le meurtre, l'assassinat. Fléchier a des paroles éloquentes pour raconter ces jours calamiteux:

«Nous sommes, dit-il, dans une ville où nous n'avons point de repos, ni de plaisir, non pas même de consolation. Quand les catholiques sont les plus forts, les autres craignent d'être égorgés; quand les fanatiques sont en grand nombre près d'ici, les catholiques craignent à leur tour. Il faut que je rassure tantôt les uns, tantôt les autres. Nous sommes ici comme bloqués, et l'on ne peut sortir de la ville à cent cinquante pas sans crainte et sans danger d'être tué. — Il n'est pas permis de se promener, ni de prendre l'air. J'ai vu de mes fenêtres brûler nos maisons de campagne impunément. Il ne se passe presque pas de jour que je n'apprenne à mon réveil quelque malheur arrivé la nuit. Ma chambre est souvent pleine de gens qu'on a ruinés; de pauvres femmes dont on vient de tuer les maris, des curés fugitifs qui viennent représenter les misères de leurs paroisses. Tout fait horreur, tout fait pitié. Je suis père, je suis pasteur; je dois soulager les uns, adoucir les autres, les aider et les secourir tous. L'exercice de notre religion est presque interrompu dans trois ou quatre diocèses; plus de quatre mille catholiques ont été égorgés à la campagne; quatre-vingts prêtres massacrés, plus de deux cents églises brûlées.»[1]

Ces paroles de Fléchier sont vraies; mais le prélat, avoue-t-il tout? Dans cette lutte fratricide, catholiques et protestants sont coupables; mais le grand coupable n'est-il pas le clergé, qui, par son inconduite, a contraint les protestants à abandonner le catholicisme romain, et par ses cruautés répétées les a poussés à l'insurrection? et quand

1. Lettres choisies de Fléchier, lettre 147 (27 avril 1704).

à leur tour ils immolent, n'est-ce pas parce qu'ils ont été rendus fous, furieux? le vase de colère dans lequel ils ont puisé leur terrible ivresse, n'est-ce pas Rome qui l'a rempli jusqu'aux bords? nous ne voulons pas, nous ne pouvons pas excuser l'ivresse; mais nous voulons au moins qu'on soit juste, et que, si le camisard est flétri, ce ne soit pas par un plus grand coupable que lui.

Jamais le rôle d'historien ne nous a été plus pénible que dans ce moment. C'est la rougeur au front et la douleur au cœur, que nous déchiffròns des pages tachées de sang, maculées de honte; mais si le protestantisme nous est cher, la vérité nous est plus chère encore. Homme de parti, nous eussions écrit l'histoire comme Fléchier, comme l'apostat Brueys; mais chrétien, nous l'écrivons sous le regard de Dieu qui hait les plumes menteuses; nous savons que son arche sainte ne s'abîmera pas dans la fondrière creusée par les péchés des hommes et que les crimes d'Israël n'ébranleront pas sa fidélité; ce qui nous soutient, c'est l'étoile qui scintille à l'horizon sombre, à travers deux nuages entr'ouverts.

XXIV.

Les protestants de Nîmes, alarmés des excès des cadets de la croix, présentèrent au maréchal un placet dans lequel ils le priaient de mettre un terme à leurs excès et offraient en même temps de marcher eux-mêmes contre les camisards, dont ils désapprouvaient la conduite, tout en insinuant délicatement que leur prise d'armes n'avait d'autre cause que les maux sans nombre qu'on leur avait fait souffrir.

Montrevel répondit aux protestants qu'il blâmait les excès des cadets de la croix, mais qu'il lui était bien difficile dans ce moment de les empêcher d'agir. «Quant à vous, ajouta-t-il, allez trouver les camisards, engagez-les à mettre bas les armes et venez ensuite la corde au cou implorer votre pardon; dépêchez-vous, la chandelle brûle aux deux bouts, vous avez tout à craindre.»[1]

La réponse du maréchal n'était pas sérieuse; il savait

1. Louvreleuil, t. III, p. 5.

bien que les camisards ne se présenteraient pas devant lui en costume de suppliants. Il comprit cependant que les cadets de la croix empiraient plus qu'ils ne servaient ses propres affaires. Il rendit contre eux une ordonnance pour réprimer leurs brigandages, mais elle demeura une lettre morte; les camisards se firent alors justice eux-mêmes et coururent après ces bandits comme après des bêtes sauvages: ils en détruisirent un grand nombre; à Garrigues, Cavalier en surprit quatre cents et en tua plus de la moitié.[1]

XXV.

En ces jours agités, un jeune gentilhomme huguenot, des environs d'Uzès, suivait avec anxiété, du fond de son manoir, les deux partis sur leurs champs de bataille, et se demandait ce qu'il pourrait entreprendre pour mettre fin à cette lutte terrible, qui menaçait de faire du Languedoc un désert; une idée lui vint, et à dater de ce moment il se dévoua à son exécution avec plus de zèle que d'intelligence; on appelait ce gentilhomme Rossel, baron d'Aigaliers; son projet, qui lui serait venu de Dieu lui-même, si nous devions en croire ses mémoires, consistait à faire terminer la guerre par les protestants eux-mêmes, en intervenant au milieu des combattants, et en forçant les camisards à déposer les armes. «En agissant ainsi, se disait le baron, le roi comprendra que nous sommes des sujets fidèles, et que les troubles des Cévennes ne sont que le fait d'une faible minorité, qui ne se fût pas insurgée si elle n'y avait été contrainte par la cruauté des prêtres.» Quelques historiens n'épargnent pas au baron leurs éloges; ils en eussent été plus sobres, s'ils eussent mieux connu les antécédents du malencontreux négociateur. Obligé, comme tous les gentilshommes de son temps, de s'expatrier, le baron d'Aigaliers sollicita de Châteauneuf la liberté de sa femme et de ses enfants, arrêtés, comme ils sortaient du royaume, et enfermés dans des couvents à Montpellier; jusque-là, sa demande était juste, naturelle, légitime; mais pour disposer le ministre en sa faveur, il

1. Mémoires de Cavalier, p. 194-195. — Court, t. II, p. 206 et 207 aux notes.

demandait, pour lui-même, l'autorisation de rentrer en France et lui faisait pressentir son retour à la foi romaine. — « Je sais, lui écrivait-il, faire parfaitement bien le signe de la croix; j'aime, j'approuve et je respecte, sans superstition, toutes les anciennes et vénérables cérémonies de l'Église; j'aime et j'approuve les jeûnes, les mortifications, les abstinences et le carême, les pénitences, la confession même et toutes les autres aides qui peuvent servir à élever l'âme à Dieu et à rendre notre dévotion plus ardente. »[1]

XXVI.

A la lecture de cette lettre, qui promettait une belle conversion de plus au catholicisme, le ministre n'hésita pas; il accorda la permission demandée et le baron rentra dans son manoir, où il ne fut pas inquiété, parce que, sur la parole d'un prêtre, ami de sa famille, on crut qu'il avait abjuré. Il vécut en paix, abrité derrière ce mensonge, jusqu'au moment où la guerre des camisards éclata.

Les antécédents du gentilhomme nous portent à croire qu'il prit conseil, moins de Dieu que de la crainte de voir son manoir brûlé par les catholiques, s'il se déclarait protestant, et par les camisards s'il se déclarait catholique. La peur est quelquefois une force; ce fut sans doute celle du baron qui, après avoir essayé de faire accepter son projet par quelques protestants influents du Languedoc, se décida à aller à Paris, le communiquer à Chamillart; dans le mémoire qu'il lui présenta, il lui disait :

« La rigueur et la persécution, dont plusieurs prêtres ont usé dans nos villages, ont fait prendre les armes à quelques habitants de la campagne. Les soupçons que l'on a témoignés aux nouveaux convertis ont obligé quantité d'eux à se joindre aux mécontents. Ils se sont portés à cela pour éviter la prison et les enlèvements, remèdes employés pour les retenir dans leur devoir. Aussi, pour combattre ce mal par le contraire de ce qui l'avait produit et qui l'entretenait, il (d'Aigaliers) croyait que le meilleur moyen dont on pût se servir, était d'arrêter la persécution, et de rendre

1. Haag, France protestante, art. Rossel, baron d'Aigaliers (Archiv. gén. m. 670 et 674).

aux peuples la confiance qu'on leur avait ôtée, en permettant à tel nombre de gens de la religion, qu'on trouverait à propos d'armer, pour faire connaître aux rebelles que bien loin de les favoriser, les protestants voulaient ou les ramener par leur exemple, ou les combattre, pour faire voir au roi et à toute la France, au péril de leur vie, qu'ils désapprouvaient leur conduite, et que les prêtres en avaient imposé en écrivant à la cour que les gens de la religion favorisaient la révolte. »[1]

Le ministre parut goûter le projet du baron.

XXVII.

En ce moment, le Vivarais était devenu le théâtre d'un soulèvement, dirigé, avec plus d'ardeur que d'habileté, par deux nouveaux camisards, Dortial de Chalancon et Abraham Charmasson, d'Arc, près du pont de ce nom. Ils groupèrent autour d'eux une centaine d'hommes, qui brûlèrent des églises, fusillèrent quelques ecclésiastiques. Montrevel mit Julien à leur poursuite; celui-ci les défit, en tua un grand nombre et fit rebâtir les églises aux frais des protestants.[2]

Malheureux pour la seconde fois dans le Vivarais, les camisards trouvèrent une large compensation dans une grande défaite qu'ils firent subir aux milices royales. — Montrevel venait d'Assions à Uzès, lorsqu'il apprit que Cavalier était à Saint-Chaptes. Il ordonna à La Jonquière d'aller à la poursuite du chef camisard avec six cents hommes d'élite de la marine. Ce chef, plein de confiance en lui-même, fit rebrousser chemin à un renfort de cent hommes que le maréchal lui avait envoyé. Cavalier, prévenu de son arrivée, battit en retraite et ne s'arrêta qu'aux devois de Martignargues, lieu qui lui parut propice pour attendre le choc des troupes royales. Pendant que celles-ci arrivaient sur lui, il fit ses dispositions pour les bien recevoir. Lorsque La Jonquière fut à une portée de fusil des camisards, il commanda le feu; au moment où les coups partaient, Cavalier fit un signe; ses gens se couchèrent

1. Mémoires de d'Aigaliers.
2. Louvreleuil, t. II, p. 120.

par terre. Le commandant catholique, les croyant tous morts ou blessés, cria à ses soldats: En avant! La baïonnette au bout du fusil, ils s'élancent vers le lieu où ils ont vu tomber les insurgés; ceux-ci les attendent en silence; quand les soldats royaux sont à quelques pas d'eux, les camisards se lèvent comme un seul homme, entonnent un psaume, déchargent leur fusil à bout portant et s'élancent sur eux avec furie; au même moment, des cavaliers, secondés par des fantassins, sortent tout à coup derrière des taillis où ils se tenaient cachés, exécutent, avec la rapidité de l'éclair, une évolution qui enferme les troupes de la marine dans un cercle de fer et de feu. L'étonnement et la terreur font tomber les armes de leurs mains; elles meurent sans opposer la moindre résistance, mais sans se plaindre. La Jonquière ne dut son salut qu'au cheval d'un dragon. Il abandonna ses braves officiers, dont la plupart furent tués.[1]

Cette victoire valut à Cavalier un surcroît de gloire et un riche butin. Montrevel quittait Uzès, lorsqu'il apprit la fatale nouvelle. Il retourna sur ses pas, mit toutes ses troupes en mouvement pour chercher les camisards. Ils avaient disparu.

XXVIII.

Cette défaite impressionna vivement les catholiques, qui n'épargnèrent pas Montrevel. «Il dédaigne, disaient-ils ironiquement, de tirer l'épée contre des gens attroupés; le mépris qu'il a pour eux est cause qu'il néglige de les détruire tous!» Ils ne comprenaient pas qu'un maréchal de France, à la tête d'une belle armée, n'eût pas anéanti, depuis longtemps, quelques pâtres qui, à défaut de fusils, se battaient quelquefois à coups de pierres. Les moqueries d'un côté, les revers de l'autre, la guerre enfin, dont on n'entrevoyait pas la fin, décidèrent la cour à donner un successeur à Montrevel; elle y fut préparée par les plaintes que les catholiques de la province faisaient de ses dépenses

1. Louvreleuil, t. III, p. 20. — Brueys, t. III, p. 274. — Mémoires de Villars, t. II, p. 233. — Court. — Nap. Peyrat. — Ernest Moret.

folles, de sa négligence, de son inaction[1] et surtout par l'affaire de Saint-Chaptes. Chamillart lui écrivit une lettre rude, sévère, dans laquelle il le rendait responsable d'une défaite qu'il aurait pu éviter.[2]

Montrevel, qui souffrait cruellement dans son orgueil blessé, voulut, avant de quitter un commandement, dans lequel le peu de gloire qu'il s'était acquis sur d'autres champs de bataille, s'était évanoui, montrer à la cour qu'il n'avait pas été indigne de sa confiance. L'occasion qu'il cherchait et qui devait le relever dans l'estime de l'armée, se présenta bientôt.

Cavalier, après sa victoire, se croyait invincible; il voyait accourir chaque jour de nouveaux soldats sous son drapeau; la discipline militaire s'introduisait dans son camp; il avait mille hommes d'infanterie et deux cents cavaliers bien équipés; à leur tête marchaient huit tambours, un trompette et un fifre.[3]

Le chef camisard, de Saint-Chaptes se porta sur Boucoiran, gros bourg situé entre Nîmes et Alais, surmonté d'un château fort; il s'empara de la partie inférieure du bourg, dont il rasa les fortifications; il ne jugea pas prudent de poursuivre l'attaque et se porta sur Saint-Geniès, village situé au midi de Boucoiran, sur la route de Nîmes; il le fit investir, s'en empara, brûla l'église et abattit les remparts. Ce jour-là (13 avril 1704) Cavalier était magnifique; il avait douze gardes habillés de rouge et quatre laquais.[4]

Son triomphe ne devait pas être de longue durée; Montrevel, rendu vigilant par le désir d'effacer, par une action d'éclat, la défaite de Saint-Chaptes, avait concentré ses troupes et suivait, par les renseignements de ses agents, la marche des camisards, qui, de Saint-Geniès, s'étaient portés vers Caveirac. Pour endormir la vigilance de Cavalier, il avait fait courir le bruit qu'il partirait le 16 août. Le chef camisard, oubliant que la méfiance est la première vertu des vainqueurs, accueillit légèrement le bruit, et arriva, vers le soir, à Caveirac; le lendemain il fit démolir

1. Archives de la guerre, vol. 1709, n° 55.
2. *Idem*, vol. 1796, n° 58.
3. Court, t. II, p. 233.
4. Mémoires de Villars

ses murs, sortit, tambour battant et enseignes déployées, et se dirigea vers Nages. Jamais les camisards n'avaient présenté un aspect plus brillant, jamais leur nombre n'avait été plus considérable. Cavalier se prit à admirer ses soldats, et leur fit faire des évolutions; après quelques heures données à ce passe-temps, ils se retirèrent dans un enfoncement entre Boissières et le moulin à vent de Langlade, où ils espéraient trouver quelques heures de repos. Le fantassin se coucha près de ses armes, le cavalier aux pieds de son cheval, dont il avait la bride passée sous le bras.[1]

Cavalier, comme s'il eût eu l'instinct du danger, fit de vains efforts pour surmonter un sommeil accablant; au moment où les troupes de Montrevel arrivaient en masse, avec l'ardeur qu'un vaincu met à réparer sa défaite, les dragons de Fizmarcon, commandés par Grandval, découvrirent les premiers les camisards et se précipitèrent sur eux aux cris de: Tue! tue! Ceux-ci, réveillés en sursaut, crièrent: Aux armes! Cavalier se réveille; ses fantassins et ses cavaliers sont prêts, il leur a fallu le temps de se relever; il les lance sur les dragons, rompt leurs rangs, les met en déroute; sa cavalerie se met à la poursuite des fuyards et laisse derrière elle son chef, dont le cheval est blessé. Arrivés entre Vergèze et Boissière, les camisards se trouvent en présence du régiment de Charolais; ils déchargent quelques coups de fusil, tournent bride et retournent sur leurs pas.

Le bruit de la mousqueterie indique à Montrevel, qui commande le gros des troupes royales, le lieu où se trouvent les camisards; il s'y porte et leur ferme tous les passages. Pris entre deux feux, Cavalier se fraye un passage à travers ses ennemis. A peine se croit-il hors de leur atteinte, qu'il se trouve en face d'un nouveau corps, dont il rompt encore les rangs pour se retrouver, un moment après, dans la même position; de quelque côté qu'il porte ses regards, ils tombent sur les milices royales; il gagne alors les hauteurs de Nages; là, son danger lui apparaît plus grand encore: pas une seule issue qui ne soit fermée par les escadrons ennemis. Dans ce moment, le plus critique

1. Court, t. II, p. 237.

de sa vie militaire, il est admirable de sang-froid, d'habileté et d'héroïsme. « Enfants, dit-il à sa troupe, nous sommes pris et roués si nous manquons de cœur. Nous n'avons plus qu'un moyen : il faut se faire jour et passer sur le ventre de ces gens-là ; suivez-moi et serrez-vous. » Électrisés par les paroles de leur brave chef, les camisards fondent sur l'ennemi avec impétuosité, enfoncent ses rangs, jonchent la terre de ses morts ; mais à peine ont-ils passé au travers d'un bataillon, qu'il leur faut passer au travers d'un second, puis d'un troisième ; une plus longue lutte paraît impossible. Après des efforts désespérés, ils se dispersent : Cavalier parvient à rallier une partie de ses troupes ; avec elles il se jette avec furie sur des dragons qui gardent la tête d'un pont, se fraye un passage à travers leurs escadrons et opère, dans un bois, sa retraite que la nuit favorise. Il perdit, dans cette funeste journée, le tiers de sa troupe ; le maréchal de Villars, qui se fit rendre compte du combat, lui rendit ce beau témoignage qu'il se conduisit d'une manière qui surprit tout le monde et se comporta, dans les circonstances les plus épineuses, comme aurait pu le faire un grand général.[1]

Les soldats furent dignes de leur chef ; ils mirent le sceau à leur réputation par leur bravoure. Ils étaient un contre cinq ![2]

Montrevel avait fait ses dispositions en habile capitaine et s'était battu en soldat. « C'est ainsi, dit-il la veille de son départ, que je prends congé de mes ennemis. » Sa victoire lui rendit moins amère la honte de son retour.

XXIX.

Cavalier recueillit les débris de sa troupe, lui fit franchir le Gardon et alla camper dans le bois d'Hieuset. Là encore un nouvel échec l'attendait ; un officier catholique, M. de La Lande, le surprit ; après les fatigues de la dernière bataille, la résistance était impossible ; Cavalier donna le signal de la retraite et perdit deux cents soldats. Un mal-

1. Mémoires de Villars.
2. Mémoires de Cavalier. — Court, t. II, p. 240. — Brueys. — Louvreleuil. — Archives de la guerre, vol. 1796.

heur plus grand encore fondit sur lui : La Lande découvrit, dans le même bois, une vaste grotte où se trouvaient ses munitions de bouche et de guerre, un arsenal tout entier. «Les soldats catholiques, raconte Court, étaient étonnés et émerveillés de tout ce qui frappait leur vue, en avançant dans cette immense caverne. Ici, c'est un gros amas de blé; là, un plus grand amas encore de farine; plus loin, des tonneaux de vin; à côté, des pièces d'eau-de-vie; plus loin encore, des lards entiers, suspendus à la voûte, ou des sacs remplis de légumes, de châtaignes ou d'autres provisions de bouche; plus avant étaient accumulées des caisses remplies de drogues, d'onguents, de charpie, et autres ingrédients d'apothicairerie ou de pharmacie. Enfin, dans le lieu le plus profond et le plus reculé, un arsenal complet se présente à la vue; des armes, des fusils, des épées, nombre de barriques de poudre préparée, des mortiers et des moulins à bras pour la fabriquer; du soufre, du charbon, et je ne sais combien d'autres choses encore. Quelle découverte ! Il n'en pouvait point arriver de plus ruineuse aux camisards! »[1]

La caverne servait aussi d'hôpital : trente camisards blessés s'y trouvaient, on les massacra. La Lande, suivi de sa troupe et des cadets de la croix, saccagea les lieux de Bernoux, de Soustelle, de Vic, d'Hieuset, de Saint-Paul-la-Coste, incendia les maisons, passa les habitants au fil de l'épée, sans avoir égard ni au sexe ni à l'âge; on ne peut se représenter, dit le bon et naïf Louvreleuil, jusqu'à quel excès alla le dégât que firent ces troupes; il suffira de dire qu'elles versèrent plus de sept cents tonneaux de vin (plus haut il parle du sang versé) et qu'ils ne laissèrent sur pied que cinq ou six maisons d'anciens catholiques, qui furent même démolies quelques jours après.[2]

La défaite de Nages, suivie de celle du bois d'Hieuzet, impressionna vivement Cavalier; pour la première fois il connut le découragement; quelques jours avaient suffi pour faire évanouir ses plus douces espérances; de cette belle troupe de douze cents hommes bien armés, bien équipés,

1. Louvreleuil. — Brueys. — Mémoires de Cavalier. — Mémoires de Villars. — Court. — Archives de la guerre, vol. 1796, n° 90.

2. Louvreleuil, t. III, p. 65-66.

vaillants, aguerris, il lui restait à peine la moitié; ses vivres servaient à nourrir les soldats du roi, ses armes à les armer; autour de lui il ne voyait que ruines, et aux lueurs des incendies il pouvait suivre la marche victorieuse de La Lande.

Montrevel quitta son commandement et alla rendre compte de sa conduite à la cour, qui lui avait donné pour successeur le maréchal de Villars.

LIVRE XLIII.

I.

Villars (Louis-Hector de), né à Moulins en 1653, montra de bonne heure un goût décidé pour les armes; à dix-neuf ans, il assistait au célèbre passage du Rhin, et deux ans après, il gagnait les épaulettes de colonel à la bataille de Sénef et achevait sous Luxembourg son apprentissage militaire commencé sous Condé et sous Turenne. L'élève fut à la hauteur de ses illustres maîtres, et compta, jeune encore, parmi les plus habiles et les plus heureux généraux de Louis XIV, pour lequel il gagna la bataille de Friedlingen (1702). Ses soldats, enthousiasmés de l'habileté qu'il avait déployée, le proclamèrent maréchal de France sur le champ de bataille. Le roi fit taire, dans cette occasion, son absolutisme et ratifia cette glorieuse nomination. Villars unissait aux qualités du capitaine celles du diplomate; sa taille imposante, sa figure belle et sympathique et sa parole facile et persuasive faisaient du vainqueur de Friedlingen l'un des hommes les plus accomplis de son siècle.

Nous avons laissé à Paris d'Aigaliers occupé à faire goûter ses projets à Chamillard; le ministre lui ordonna d'aller à Lyon attendre Villars; en descendant le Rhône, le baron lui développa ses plans et l'engagea à se défier des prêtres: le maréchal l'écouta avec beaucoup de patience et de bonté: «J'aurai toujours, lui dit-il, deux oreilles pour écouter les deux partis.»

A Tournon Julien s'embarqua avec eux; la conversation roula naturellement sur les camisards: «Le moyen d'en finir, dit le dévastateur des Cévennes, c'est de tout exterminer, de tout tuer.

—En agissant ainsi, répondit le baron, vous attiserez le feu au lieu de l'éteindre.

— Connaîtriez-vous, lui dit ironiquement Julien, un autre moyen pour terminer l'affaire?» Le gentilhomme lui déroula son projet.

Son interlocuteur, haussant les épaules, lui dit: «Vous ne trouverez pas quatre protestants disposés à prendre les armes pour vous seconder.

— Nous en trouverons, répondit le baron, si M. le maréchal le permet, non pas quatre, mais des milliers.»[1]

Villars arriva à Beaucaire le 20 août 1704. Bâville le reçut avec un sourire railleur: «Vous ne pourrez que réussir, lui dit-il, puisque vous avez d'Aigaliers pour conseiller.» Le pauvre baron, auquel ces paroles furent rapportées, craignit de voir ses projets repoussés, néanmoins il ne se découragea pas, et, à peine arrivé à Nîmes, il convoqua les principaux protestants qui, à sa grande joie, approuvèrent ses plans et, passant des paroles à l'action, demandèrent au maréchal des armes, s'offrant à courir sur les insurgés, s'ils refusaient de déposer les leurs. Le mardi, 22 août, ils lui présentèrent une requête signée des hommes les plus considérables de leur parti; il les reçut avec beaucoup de bonté: «Je me servirai de vous, leur dit-il, avec la même confiance que je me sers des catholiques, j'espère avec la douceur ramener les rebelles; faites savoir partout qu'il y aura amnistie complète pour tous ceux qui, dans huit jours, se retireront avec leurs armes dans leurs maisons.»[2]

II.

Le maréchal voulut connaître par lui-même les causes de la guerre, l'état des esprits, les lieux; il parcourut les principales villes de la contrée; partout il harangua les magistrats, mettant dans ses paroles autant de fermeté que de douceur; son langage, qui contrastait avec la dureté de celui de Bâville, lui gagnait les cœurs; néanmoins il ne se dissimula pas que la pacification des Cévennes ne serait pas l'affaire d'un jour; soldat courageux, il savait ce que peut le courage, surtout quand il est près

1. Court, Mémoires de d'Aigaliers.
2. D'Aigaliers, Mémoires. — Labaume, liv. III. — Court, t. II, p. 254-255.

du désespoir. Il pensa donc au projet de d'Aigaliers qu'il manda à Alais; le baron exposa son plan en présence de La Lande et de Bâville, qui le jugèrent ridicule et inutile. Le maréchal ne crut pas devoir passer outre. Le pauvre gentilhomme, ainsi éconduit, ne manqua pas de persévérance, car son projet était dans sa tête à l'état d'idée fixe: malgré sa répugnance à se trouver en présence de Bâville, il lui parla avec une éloquence si pathétique qu'il fit passer sa conviction dans la sienne, et bientôt après il se présenta devant le maréchal avec quatre-vingts hommes à la tournure martiale et demanda pour eux des armes pour combattre les camisards; on leur en donna; le baron se mit à leur tête, et parcourut les bourgs et les villages, et fit de la propagande parmi ses coreligionnaires. «Engagez, leur disait-il, les camisards à déposer leurs armes et à implorer la clémence du roi.» Bâville, qui ne voulait pas céder à un protestant l'honneur d'apaiser l'insurrection, envoya, de concert avec La Lande auprès de Cavalier, un nommé Lacombe, chez lequel le chef camisard avait, dans son enfance, gardé les brebis, afin de le disposer à des voies d'accommodement.

Le moment pour agir auprès de Cavalier était des plus favorables; sa défaite de Nages lui avait enlevé son bagage, ses munitions, son argent, ses meilleurs soldats; les protestants étaient consternés et les voiles anglaises qu'on attendait, n'apparaissaient pas à l'horizon pour relever le moral des populations.

A la première ouverture que son ancien maître lui fit, Cavalier leva fièrement la tête: «Nous ne déposerons les armes, lui dit-il, qu'à la condition du rétablissement de l'édit de Nantes.»[1]

Lacombe rapporta à Bâville cette réponse, qui semblait rendre inutile toute tentative d'accommodement; mais son œil pénétrant avait deviné Cavalier, à certaines paroles qu'il avait prononcées; il les communiqua à La Lande, qui écrivit au chef camisard pour lui proposer une conférence. «Votre vie, lui dit-il, ne court aucun danger; si vous refusez mes offres, vous devenez responsable, devant Dieu et devant les hommes, de tout le sang qui sera répandu.»

1. Brueys, t. IV, p. 22.

Cavalier accepta la proposition de La Lande, et lui écrivit une lettre qu'il chargea Catinat de lui porter; celui-ci, fier de la confiance de son chef, se mit, dit Antoine Court, dans son propre[1], et se présenta devant l'officier catholique la tête haute et la contenance fière.

«Qui êtes-vous? lui dit La Lande.

— Le plénipotentiaire du chef camisard; le chef de la cavalerie du frère Cavalier.

— Quoi! vous êtes ce Catinat qui a massacré tant de gens sur le territoire de Beaucaire?

— Oui, je suis Catinat, ce qne j'ai fait, j'ai cru devoir le faire.

— Vous êtes bien hardi d'oser vous présenter devant moi.

— Frère Cavalier m'a dit: Va, il ne te sera fait aucun mal, je suis venu, voici sa lettre.

— Cavalier a eu raison,» répondit La Lande, en la décachetant; après l'avoir lue, il dit à Catinat: «Retournez auprès de Cavalier et dites-lui que dans deux heures je serai au pont d'Avènes avec trente dragons, qu'il y soit avec le même nombre d'hommes.»[2]

Quelques heures après, les deux chefs s'abouchèrent et conférèrent longtemps; mais jusqu'à présent, les historiens n'ont connu que d'une manière incomplète, les offres de La Lande et les demandes de Cavalier; on peut cependant, sans se lancer dans des hypothèses trop hasardeuses, supposer que le chef camisard ne dit pas: «Hors du rétablissement intégral de l'édit de Nantes, pas d'arrangement;» il dut modifier ses propositions et les réduire aux suivantes: «Liberté de conscience pour les protestants, délivrance des prisonniers, liberté pour lui de sortir du royaume avec sa troupe, ou de servir dans les armées du roi.» Tout ce que dit Cavalier dans ses mémoires sur cette entrevue, ne saurait fixer notre jugement, parce que, fautif sur un grand nombre de points, il s'est privé du droit d'être cru.

La conférence dura plus de deux heures, les deux chefs se saluèrent et se séparèrent; La Lande, avant d'aller re-

1. Expression usitée dans le Languedoc pour dire qu'on revêt ses plus beaux habits.

2. Brueys, t. IV, p. 26. — Louvreleuil, t. III, p. 105. — Court, t. II, p. 266. — Nap. Peyrat.

joindre son escorte, s'avança vers les soldats de Cavalier et leur jeta quelques poignées d'or en leur disant : «Voilà pour boire. »

Les camisards ne se baissèrent pas même pour regarder l'or qui roulait à leurs pieds, et, levant fièrement la tête, ils lui dirent : « Ce n'est pas de l'argent qu'il nous faut, mais la liberté de conscience.

— Il n'est pas en mon pouvoir de vous l'accorder, leur répondit La Lande, mais votre intérêt vous ordonne de vous soumettre au roi. »

Cavalier prit alors la parole et, au nom de sa troupe, dit à La Lande : « Nous sommes prêts à obéir au roi, pourvu qu'il nous accorde notre demande ; sinon, nous mourrons les armes à la main plutôt que de nous voir exposés aux cruelles violences qu'on nous fait souffrir. » Cavalier exprimait les sentiments de sa troupe et non les siens ; le tentateur l'avait mordu.

III.

Le lendemain de l'entrevue du pont d'Avènes d'Aigaliers eut une conférence avec Cavalier à Saint-Jean-de-Ceyrargues. Il s'efforça de lui persuader que le roi accorderait plus aux protestants, s'ils se soumettaient purement et simplement que s'ils lui imposaient un traité quelconque. Le désir de mettre fin aux horreurs de la guerre rendit le baron éloquent, et il ne se sépara de Cavalier qu'après l'avoir engagé à écrire au maréchal de Villars une lettre qui ouvrit une large porte aux négociations et permit aux deux parties d'espérer la fin des troubles. Voici cette lettre :

« Monseigneur, quoique je me sois donné hier la peine de vous écrire, je ne saurais m'empêcher de recourir encore à Votre Excellence, pour vous supplier très-humblement de m'accorder la grâce de votre protection pour moi et pour ma troupe, qui brûlons d'un zèle ardent de réparer la faute que nous avons commise en prenant les armes, non pas contre le roi, comme nos ennemis nous l'ont voulu imputer, mais pour défendre nos vies contre nos persécuteurs, qui les ont attaquées avec une si grande animosité, que nous n'avons pas cru que ce fut par l'or-

dre de Sa Majesté. — Nous savons qu'il est écrit dans saint Paul que les sujets doivent être soumis à leurs souverains. Si, malgré ces protestations, le roi demande notre sang, nous serons prêts, dans peu de temps, à remettre nos personnes à sa justice ou à sa clémence. Nous nous estimerons très-heureux, Monseigneur, si Sa Majesté, touchée de notre repentir, à l'exemple du grand Dieu de miséricorde, dont elle est l'image vivante sur la terre, veut nous faire la grâce de nous pardonner ou de nous recevoir à son service. Nous espérons que par notre fidélité et par notre zèle nous acquerrons l'honneur de votre protection, et que sous un illustre et bienfaisant général tel que vous, Monseigneur, nous nous ferons gloire de répandre notre sang pour les intérêts du roi. C'est par là que je souhaite aussi qu'il plaise à Votre Excellence de me permettre que je me dise avec un profond respect et une parfaite soumission, votre très-humble et très-obéissant serviteur. CAVALIER. »

La lettre de Cavalier satisfit Villars qui donna à d'Aigaliers des éloges qui piquèrent La Lande, qui aspirait à l'honneur d'être l'auteur de la soumission des camisards, et qui se voyait frustré du bénéfice de sa conférence du pont d'Avènes. Ce chef catholique était un singulier personnage, son esprit était borné, sa figure hideuse, son cœur sec, ses manières disgracieuses; malgré ses cinquante ans, il faisait le Céladon auprès des dames, qui le haïssaient tout en étant forcées de subir ses assiduités; il avait des envies étranges; il faisait quelquefois brûler les métairies des dames de sa connaissance, sous le prétexte qu'elles servaient de retraite aux camisards, et décapiter les bourgeois, pour leur faire sentir son autorité. Le lendemain, il allait faire visite aux parents de ses victimes, ôtait sa perruque, posait un bonnet sur sa tête, s'étendait sur un fauteuil, une jambe sur chaque bras, et leur racontait ses prouesses; malheur à ceux qui se seraient avisés de ne pas l'admirer! La Lande haïssait le genre humain, qui lui rendait haine pour haine. Il avait cependant des amis; c'étaient les miquelets et les cadets de la croix.[1]

1. Court. — Nap. Peyrat.

IV.

Depuis son entrevue avec le baron, Cavalier marchait avec sa troupe, d'étape en étape; partout où il passait, le protestantisme paraissait renaître de ses cendres; on se fût cru aux meilleurs jours de l'édit de Nantes; à ciel ouvert, sans crainte des dragons, on lisait la parole de Dieu, on prêchait, on psalmodiait, on célébrait la sainte Cène, on bénissait les mariages, on administrait le baptême. Les protestants saluaient, avec un vif sentiment de reconnaissance, cette renaissance religieuse, qui leur présageait la fin de leurs maux; ils se pressaient autour de Cavalier et voyaient en lui le restaurateur de leur culte; c'est au milieu de cet enthousiasme qu'il arriva à Nîmes, le 16 mai 1704. Son entrée excita une immense curiosité, tous, catholiques et protestants, voulaient voir ce jeune homme dont on disait des choses si merveilleuses, et avec lequel le plus puissant roi de la terre daignait traiter. Cavalier entra dans le jardin des Récollets, où Villars et Bâville l'attendaient en s'y promenant. Le maréchal l'accueillit gracieusement, Bâville froidement, durement. «Il faut que le roi, lui dit-il, soit bien bon pour vouloir traiter avec un rebelle tel que vous.

— Si c'est tout ce que vous avez à me dire, lui répondit Cavalier, il ne valait pas la peine de me faire venir; — ce sont, ajouta-t-il, vos cruautés et vos tyrannies, qui nous ont mis les armes à la main.»

Bâville, irrité, allait répondre; Villars, craignant qu'il ne gâtât tout, dit à Cavalier : «C'est à moi que vous avez affaire — que demandez-vous?

— La liberté de conscience.»

Cette réponse mit Bâville hors de lui. « Vous êtes bien heureux, dit-il à Cavalier, que le roi veuille vous pardonner! vous devez être satisfait de sa clémence et ne pas prétendre à des conditions.»

Le chef camisard, se tournant vers l'intendant, lui dit avec une noble fierté : «Je ne suis pas venu ici pour moi, mais pour mes frères, qui m'ont confié la défense de leurs intérêts. Au point où en sont les choses, nous devons obtenir nos demandes ou mourir les armes à la main.»

Bâville allait éclater; Villars, lui coupant brusquement la parole, dit une seconde fois à Cavalier: «C'est à moi que vous avez affaire; quelles sont vos demandes?

— Celles du pont d'Avènes.

— Puisque vous tenez à la liberté de conscience, elle vous sera accordée, mais jamais le roi ne vous accordera le droit de relever vos temples.»

Si Cavalier eût été, comme il le disait à Bâville, l'organe des sentiments de ses frères, il eût dit au maréchal: «Nous ne nous rencontrerons plus que sur un champ de bataille, l'épée décidera, adieu, monseigneur.» Il resta et demanda la liberté de tous les prisonniers et de tous les galériens condamnés aux galères pour opinion religieuse.

«Au nom du roi, je vous l'accorde,» dit Villars, et il ajouta: «Voulez-vous servir le roi, ce vous sera plus honorable que de sortir du royaume. Formez un régiment de ceux de vos soldats qui voudront vous suivre, et vous irez servir Sa Majesté, suivant les circonstances, soit en Espagne, soit sur les bords du Rhin.»

Cavalier accepta, mais il ajouta: «Accordez à ceux des camisards que leur intérêt retiendra dans le Languedoc la faculté de célébrer leur culte dans certains pays dénommés.

— C'est impossible, répondit Villars; ceux de vos coreligionnaires, qui voudront sortir du royaume, seront libres de vendre leurs biens; mais dans aucun cas le roi ne consentira au rétablissement de l'édit de Nantes.»

Cavalier, voyant qu'il était inutile d'insister, ne demanda plus rien sur ce sujet. On s'occupa alors de sa position personnelle; le maréchal lui promit le commandement d'un régiment camisard, le titre de colonel et une pension dont le roi fixerait le chiffre, qui serait proportionné au nombre d'insurgés qu'il enrôlerait.

Cavalier accepta; on se sépara, après avoir convenu que Cavalier écrirait ses demandes au roi, qu'il y aurait une suspension d'armes, qu'on écrirait à la cour pour lui soumettre les conditions du traité, et que les camisards qui voudraient être compris dans l'arrangement, devaient se rendre à Calvisson pour y attendre la réponse de la cour.[1]

1. Moret, t. Ier, p. 336. — Court. — Nap. Peyrat. — Brueys. — Mémoires de Cavalier.

Cavalier, fut-il gagné par Villars ou céda-t-il à la nécessité? Cette question est difficile à résoudre, tant les raisons, pour et contre, se balancent. Ceux qui soutiennent que le chef camisard céda à la nécessité, représentent sa position comme désespérée. «Au moment où il traitait, il n'avait, disent-ils, ni bagages, ni munitions, ni argent, sa troupe était affaiblie par la sanglante défaite de Nages; la contrée, où devait se continuer la guerre, était un véritable désert, et les populations protestantes, fatiguées de la guerre, étaient prêtes à se lever en masse contre lui à la voix de d'Aigaliers; ils ajoutent, enfin, que les troupes royales étaient commandées par un maréchal de France aussi profond politique qu'habile tacticien, et que le résultat de la lutte ne pouvait être douteux.»

Ceux qui soutiennent l'opinion contraire, disent que Cavalier se laissa séduire par les promesses de la cour et que la perspective d'un brillant avenir, dans les armées royales, lui parut plus belle que celle de continuer son métier hasardeux et si peu lucratif de guérillas huguenot.

Quant à nous, nous pensons que le chef camisard trouva dans sa position difficile moins une nécessité qu'un prétexte plausible pour signer un traité qui ne répondait nullement aux espérances de ceux qui avaient le droit d'attendre davantage après tant de sang versé. Notre opinion n'est donc pas favorable à Cavalier, qui manqua d'énergie morale et pensa à lui plutôt qu'à ses frères opprimés; sa position, quoique difficile, n'était pas désespérée, car, s'il eût essayé de tenir encore la campagne pendant une saison, il est probable que les efforts tentés par les États protestants eussent été couronnés de quelques succès; le pâtre de Ribaute se hâta trop; il fit peut-être le saut périlleux pour des épaulettes de colonel, comme le Béarnais pour la couronne de saint Louis.

Cavalier prit congé de Villars, qui lui dit, en lui frappant sur l'épaule: «Adieu, seigneur Cavalier.» Une foule immense de curieux attendait le jeune chef camisard; il était monté sur un petit cheval, portait un habit couleur de café et une grande cravate de mousseline blanche. Il saluait gracieusement ceux qui se pressaient autour de lui, et affectait de montrer ses mains où brillait une superbe émeraude et de sortir une montre enrichie de diamants,

sous prétexte de regarder les heures. Catinat, le sabre nu et la tête haute, marchait devant lui, écartant la foule et jouissant du triomphe de son chef, ne doutant pas qu'il n'eût arraché à Villars le rétablissement de l'édit de Nantes.

A son arrivée aux portes de la ville, où l'attendait sa troupe, il fut accueilli avec enthousiasme par ses soldats, qui, instinctivement, entonnèrent le psaume 133 et se dirigèrent vers Saint-Césaire, où l'attendaient plus de cinq cents Nîmois qui lui offrirent, ainsi qu'à sa troupe, des rafraîchissements.

V.

Pendant que Cavalier semblait tenir dans ses mains les destinées de ses frères, Roland remontait dans les Hautes-Cévennes et agissait comme s'il eût ignoré les négociations de son lieutenant. Au moment même où ce dernier conférait avec La Lande au pont d'Avènes, il faisait subir au colonel Combeville, à Forêt-Morte, près du château de La Devèze, une sanglante défaite, dans laquelle ce chef fut tué, ainsi que plusieurs de ses capitaines. Un riche butin tomba entre les mains de Roland; les camisards, un moment abattus par l'affaire de Nages, reprirent courage.

Le triomphe de Cavalier n'était pas sans nuages. Il avait agi sans consulter Roland; il fallut cependant qu'il se décidât à lui écrire ce qu'il savait par le bruit public. Roland lui répondit qu'il acceptait le traité; mais il ajouta, comme pour dégager son acceptation que, quant à lui, il était résolu de mourir les armes à la main plutôt que de tomber dans les piéges de Villars, mais que, au reste, ils se verraient et conféreraient ensemble de tout et longuement.[1]

La réponse de Roland ne satisfit pas Cavalier, qui, lié par ses conventions secrètes, évita la présence de son chef et se dirigea vers Calvisson, où il attendit la réponse de la cour.

Cette petite ville, la capitale de la Vaunage, présenta pendant huit jours un aspect des plus pittoresques. Cava-

1. Nap. Peyrat, t. II, p. 154. — Sœur Damerez. — Cavalier. — Mémoires.

lier y commandait en maître; ses soldats étaient logés chez les bourgeois et recevaient une nourriture abondante à laquelle ils n'étaient pas accoutumés; comme s'ils eussent craint une attaque de la part des troupes royales, ils étaient sur leurs gardes; à leur attitude, on les eût pris plutôt pour des assiégés et on ne se fût pas douté qu'ils étaient sous la protection d'un traité.

Calvisson devint le rendez-vous d'un immense concours de protestants des environs, qui voulaient voir, entendre et toucher celui qu'ils regardaient comme leur libérateur; des assemblées nombreuses avaient lieu et des milliers de voix entonnaient des psaumes dont le chant retentissait désagréablement aux oreilles de Fléchier, qui lui eût préféré le son des tambours et des clairons. Lui, ses prêtres et tous ceux qui voyaient dans l'Hermite et les cadets de la croix les vrais défenseurs de l'Église, s'indignaient et blâmaient hautement Villars, qui permettait les assemblées non-seulement dans Calvisson, mais dans toute la Vaunage, où les prophètes s'étaient répandus pour y prêcher, psalmodier et prier sur les ruines des temples. Le maréchal, importuné des lamentations du clergé, qui ne comprenait pas qu'il faisait mieux ses affaires avec sa diplomatie que Montrevel avec son sabre, laissa un jour éclater sa colère. «C'est quelque chose de bien ridicule, dit-il devant Bâville, que l'impatience que les prêtres témoignent à ce sujet. J'ai reçu, je ne sais combien de lettres remplies de plaintes, comme si les prières des camisards écorchaient non-seulement les oreilles, mais encore la peau du clergé. Je voudrais, de tout mon cœur, savoir, qui sont ceux qui m'ont écrit et qui n'ont eu garde de signer, pour leur faire donner la bastonnade; car je trouve que c'est une imprudence bien grande *que ceux qui ont causé* ces désordres, se plaignent et désapprouvent les moyens dont on se sert pour les faire cesser.»

Bâville, sur lequel tombait indirectement la bourrasque de Villars, était furieux aussi; légiste, il ne comprenait pas qu'on ne se soumît pas à la loi; royaliste, qu'on s'insurgeât contre son roi. «On ne peut souffrir, disait-il à Villars, un tel scandale. — Voulez-vous mettre le feu à la province?» lui répondait brusquement le maréchal impatienté.[1]

1. Nap. Peyrat, t. II, p. 160-161. — Mémoires de d'Aigaliers.

VI.

La réponse de la cour arriva. Villars alla lui-même à Calvisson la communiquer à Cavalier. Le roi ratifiait les promesses du maréchal : il refusait la liberté de conscience, les places de sûreté; mais il accordait la délivrance des prisonniers et des galériens et donnait à Cavalier un brevet de colonel et le droit de former un régiment huguenot[1] et d'en nommer les officiers. Il lui donnait, en outre, une pension de 1,200 livres.

Cavalier, voyant que toutes ses demandes n'étaient pas acceptées, refusa de signer. «Ni mon frère Roland, ni les enfants de Dieu ne voudront, dit-il au maréchal, ratifier une paix qui ne peut être ni solide, ni durable, puisqu'on nous refuse les villes de sûreté.»[2]

Villars, qui, jusqu'alors, n'était pas sorti des bornes de la modération, ne put maîtriser un mouvement de colère. Le jeune pâtre, par son refus, renversait toutes ses combinaisons, et il allait être obligé de faire savoir à son impérieux maître que ses sujets insurgés refusaient de déposer les armes s'il ne leur rendait pas l'édit de Nantes. Jetant un regard sévère sur Cavalier, il lui dit : «La parole du roi est plus sûre que vingt places; sachez qu'après votre révolte, vous êtes heureux que sa grande clémence daigne même vous accorder quelques-unes de vos demandes.»

L'accent avec lequel Villars prononça ces paroles terrifia Cavalier; mais si, tout à coup, le chef camisard se fût trouvé au milieu de ses braves soldats, il est probable que sa fierté cévenole se serait réveillée et qu'il eût dit comme le général en chef des enfants de Dieu: «Plutôt mourir que de tomber dans les piéges de Villars;» mais à cette heure critique et solennelle de sa vie, il fut sous le regard fascinateur du maréchal. Il ne répondit rien, prit la plume

1. Cavalier en avait lui-même dressé l'état. Son régiment devait se composer de 712 hommes, partagés en 16 compagnies. — Archives de la guerre.

2. Voir à la note v les demandes faites par Cavalier à la cour. — Ce document, contesté par Court, est accepté par Nap. Peyrat. — Ce dernier nous paraît avoir raison.

qu'on lui présentait et signa le traité[1], traité qui, sans doute, hâta la fin de la guerre, mais qui fut plus humiliant pour Louis XIV que la plus grande défaite que le prince Eugène eût fait subir à ses armées. Le puissant et orgueilleux monarque n'avait ni vaincu, ni fait capituler; il avait traité d'égal à égal avec le jeune pâtre de Ribaute.

Après la signature du traité, Cavalier fut plus embarrassé qu'avant; il avait agi seul, Roland et Ravanel ne connaissaient pas même les principales dispositions du traité. Quant aux camisards, ils ne mettaient pas en doute que sa première condition ne fût cette liberté de culte pour laquelle, depuis vingt ans, leurs frères avaient tout sacrifié. Il fallait maintenant leur annoncer que leurs temples ne seraient pas relevés et que sur la terre étrangère seule, ils auraient le droit de servir Dieu selon leur conscience.

VII.

Le châtiment de Cavalier était commencé: sous prétexte de rendre compte de sa mission à Roland, il alla le trouver près d'Anduze (21 mai 1704) et s'efforça de le persuader qu'il avait agi uniquement dans l'intérêt de la cause. Roland l'écouta avec beaucoup d'attention et lui dit: « Je ne signerai pas le traité. »

Cavalier, qui était encore sous l'ivresse de ses ovations, parla en maître à son chef. Roland, jetant un regard dédaigneux sur lui, lui dit : « Tu es fou, tu oublies que je suis ton chef; tu as trahi tes frères et tu devrais en mourir de honte! je ne veux plus avoir affaire à toi, car tu n'es plus qu'un vil agent du maréchal. Va lui dire que je suis résolu à mourir l'épée à la main jusqu'à l'entier et complet rétablissement de l'édit de Nantes »[2]

A ces mots, Cavalier bondit de colère et porta la main sur ses pistolets. Roland saisit les siens; leurs lieutenants s'interposèrent et calmèrent ce dernier, qui consentit enfin à ce que Salomon allât avec Cavalier trouver le maréchal pour modifier le traité et le rendre acceptable. Ils par-

1. Nap. Peyrat, t. II, p. 165. — Voyez également Court — Brueys — Louvreleuil — Archives de la guerre — Mémoires de Cavalier.

2. Labaume, liv. III. — Cavalier. — Nap. Peyrat, t. II, p. 168.

tirent. Arrivés à Nîmes, Cavalier exposa en peu de mots, à Villars, le résultat de ses démarches et laissa à Salomon la parole.

Le prophète ne fut pas intimidé par la présence du maréchal entouré de Bâville, de Sandricourt et de La Lande. Il lui parla en homme qui ne craint que Dieu et résuma ses demandes dans ces mots : « Rétablissement de l'édit de Nantes en échange de notre soumission. »[1]

L'attitude fière et énergique du prophète étonna Villars. Il s'emporta... Salomon demeura impassible. On se sépara brusquement. Cavalier et le prophète remontèrent sur leurs chevaux. Le premier alla à Calvisson, le second demeura à Nîmes.

Salomon, en voyant l'emportement de Villars, avait cru inopportun de lui présenter la lettre dont Roland l'avait chargé. Le lendemain, il pria La Lande de la lui remettre. « Général, lui dit-il en le quittant, sans liberté de conscience point de paix.

— Il serait cependant temps, après vos échecs multipliés, de vous rendre, lui répondit brusquement La Lande, dépêchez-vous... »

Le prophète, fixant son regard d'aigle sur lui, lui dit : « Les défenseurs ne manqueront pas à l'Éternel. Je monterai sur la montagne, et douze mille hommes se lèveront à ma voix[2]. » Il le croyait probablement. — La Lande haussa les épaules de pitié et de mépris et alla remettre au maréchal la lettre de Roland. Le chef des enfants de Dieu demandait l'élargissement des prisonniers, la délivrance des forçats, la restitution des biens confisqués, la diminution des impôts et le rétablissement de l'édit de Nantes[3]. Il demandait ce que l'orgueil de Louis XIV ne lui permettait plus d'accorder.

VIII.

Cavalier, en partant de Nîmes, était allé coucher à Langlade. Le lendemain 28 mai, il arriva à Calvisson, où sa troupe l'attendait avec une vive impatience; dès qu'on fut

1. Court, t. II, liv. XI. — Labaume, liv. III.
2. Sœur Damerez.
3. Court, t. II, liv. XI, p. 328. — Labaume, liv. III.

prévenu de son arrivée, Ravanel alla à sa rencontre avec ses principaux officiers.

— « A quelle condition as-tu traité?» lui dit-il.

Cavalier éluda sa réponse.

Son lieutenant insiste.

— « On prépare les habits, répond Cavalier, il faut aller en Portugal.[1]

— Lâche! traître! tu nous as vendus!» lui crient ses officiers.

M. de Vincel, commissaire ordonnateur, qui accompagnait Cavalier, prend la parole. « De quoi vous plaignez-vous? Que voulez-vous? Il faut que le maréchal le sache.

— L'Hermite, répond Ravanel en dissimulant le sujet de sa fureur, a assassiné deux de nos frères et l'on a empêché les autres de se joindre à nous pour prier dans nos assemblées.

— L'Hermite sera puni», répond M. de Vincel, et renouvelant sa première demande: «Que voulez-vous? leur dit-il.

— La liberté de conscience, celle de tous les prisonniers, le relèvement de nos temples.

— Le maréchal sera informé de cette nouvelle proposition.»

Cavalier, irrité d'entendre Ravanel parler en maître, lui dit : «On dirait que tu es le maître de la troupe. — Je le suis,» répond Ravanel, et il lui tourne le dos et fait battre la générale.

Cavalier se porte au milieu de sa troupe. «Frères,» crie-t-il à ses soldats.

A peine a-t-il ouvert la bouche que sa voix est couverte par des cris, au milieu desquels on distingue le suivant: « Point de paix, point d'accommodement que nous n'ayons nos temples!»

M. de Vincel, effrayé, rentre dans Calvisson, en fait fermer les portes. Cavalier le rassure. « Ravanel, lui dit-il, est un scélérat, je vais retrouver ma troupe, je la ramènerai dans le devoir.» Il court après ses soldats, qui étaient en marche; ils l'accueillent avec des huées; il veut parler, ils couvrent sa voix de leurs cris; deux fois ils dirigent leurs pistolets contre sa poitrine.

1. Archives de la guerre, vol. 1796.

Un camisard élève la voix : « Frères, vous traitez Cavalier comme s'il était un larron et un brigand ; il faut lui pardonner s'il a mal fait dans le passé, dans l'avenir il fera mieux. »

Les camisards ne l'écoutent pas et poursuivent leur route ; Cavalier les suit et tente un dernier effort au moment où il est couché en joue : « Qui m'aime me suive, » s'écrie-t-il ; il prononce ces paroles les larmes aux yeux.

Au son de cette voix tant aimée quelques camisards se sentent profondément émus ; ils s'arrêtent, hésitent un instant, rompent leurs rangs et se joignent à leur chef.

Les partisans de Ravanel, indignés de leur désertion, s'écrient d'une voix tonnante : « Vive l'épée de l'Éternel ! » et poursuivent leur marche.[1]

IX.

Cavalier, qui avait cru faire déposer les armes à ses soldats, n'avait avec lui qu'une quarantaine d'hommes attachés à sa fortune, moins par conviction que par affection ; il dut sentir amèrement la faute qu'il avait commise de s'isoler de Roland et des autres chefs, en traitant avec Villars. Il n'osait ni retourner au camp des enfants de Dieu, qui voyaient en lui un traître, ni se présenter devant le maréchal, aux yeux duquel il ne pouvait être qu'un négociateur sans importance, parce que, après lui avoir promis la soumission des camisards, ils étaient plus que jamais décidés à verser leur sang pour maintenir leurs droits. Il écrivit au maréchal, lui raconta l'insuccès de ses démarches[2] et se retira désespéré à Gardès, où d'Aigaliers vint le trouver et l'engagea à retourner à Nîmes. « Le maréchal, lui dit-il, est content de vous, il ne doute pas de votre fidélité[3]. » Le baron et Cavalier, suivis de dix cavaliers et de trente fantassins camisards, se dirigèrent vers Nîmes.

Villars, qui avait annoncé à la cour la pacification des Cévennes, voyait avec douleur que tout était à recom-

1. Court. — Louvreleuil. — Nap. Peyrat.

2. Lettre de Cavalier à Villars, 20 mai 1704. — Archives de la guerre, vol. 1796, n° 141. — Court. — Nap. Peyrat.

3. Mémoires de d'Aigaliers. — Mémoires de Cavalier.

mencer. Ce qui l'irritait, c'était l'humiliation où son roi, qui avait tant de fois imposé sa volonté à l'Europe, se trouvait réduit de continuer la guerre avec une poignée de paysans ou bien de traiter avec eux. Il n'oubliait pas non plus qu'il était le vainqueur de Friedlingen, et qu'il avait à combattre des ennemis dont la défaite ne pouvait rien ajouter à sa gloire. Allait-il marcher sur les traces de Broglie et de Montrevel? Quelle joie pour ses envieux si on lui donnait un successeur! Pour conjurer l'orage qui le menaçait, il rappela les anciennes ordonnances, en rendit de nouvelles[1] afin de rassurer sur son compte le clergé, qui le trouvait trop clément, et pour convaincre les protestants que la sûreté de leurs biens et de leur vie était dans une soumission absolue au roi. Il partit de Nîmes avec cinq ou six cents hommes et rencontra à Saint-Geniès Cavalier, auquel il fit un bon accueil et le retint auprès de lui, mais il envoya ses quarante hommes à l'île de Vallabrègue[2] pour y être internés. De ce lieu le maréchal rendit contre les insurgés une ordonnance (1er juin 1704) qui les menaçait d'une extermination complète s'ils ne déposaient pas les armes dans le délai de cinq jours. Dans tous les lieux où il s'arrêtait il haranguait les protestants. « J'ose espérer, Messieurs, leur disait-il, un heureux succès du zèle et de l'ardeur qui m'animent, d'autant plus que... je puis me promettre le secours que tant de bons Français, de gens d'honneur, de fidèles sujets doivent à leur prince, à leur patrie et à eux-mêmes... Il faut conserver l'une des plus puissantes provinces de ce royaume, qui peut être la plus heureuse par la bonté de ses terres, par l'industrie de ses habitants et par la disposition de ses gouverneurs. Quoi! Messieurs, souffrirez-vous que la fureur de quelques particuliers détruise une félicité que tant de raisons doivent rendre solide! que veulent-ils ces malheureux? Quel est leur objet? Si c'est uniquement de servir Dieu, ce premier devoir est-il troublé? Dieu nous commande de rendre à César ce qui est à César.... C'est de sa bonté que nous avons un roi, qui, dès les premiers jours de sa naissance, a été nommé Dieudonné : ce nom lui est légitimement rendu par toute la gloire dont la nation est comblée sous son

1. Louvreleuil, t. III, p. 130.
2. Ile du Rhône située au-dessous du confluent du Gardon.

règne; depuis qu'elle combat sous ses ordres, nous ne voyons qu'une suite de victoires; et je ne puis songer à ces combats heureux, où ce qui sort de cette province valeureuse a toujours eu tant de part, que je ne verse des larmes de sang sur celui qu'elle voit cruellement répandre dans ses entrailles. Ne vous parez pas des motifs de la religion, adorez Dieu dans votre cœur! Dieu tout bon, Dieu tout juste, ne vous en demande pas davantage. Et quant aux exercices.... Osez-vous prétendre que le plus grand des rois et le plus puissant qui ait porté la couronne, n'ait pas dans ses États le même pouvoir que le plus petit prince de l'empire. Je ne parle pas de ce qui se pratique en Angleterre, en Suède, en Danemark et en Hollande, mais les moins considérables princes d'Allemagne n'ont-ils pas banni des lieux de leur obéissance l'exercice de la religion catholique? Ne nous plaignons pas du zèle des prélats et des ecclésiastiques. Le Saint-Esprit les a établis pour gouverner l'Église; ils sont les oints du Seigneur, nous devons les respecter. Il ne faut pas écouter les raisons dont les rebelles osent couvrir leur rage. On doit regarder ces malheureux comme des aveugles qui remercieraient tous ceux qui leur ouvriraient les yeux. Je souhaite d'y pouvoir contribuer d'autant plus ardemment que ces aveugles sont des Français dans lesquels on trouve la valeur naturelle à cette nation, et si malheureusement employée à cette heure. Dans les crimes même les plus horribles, il faut, s'il est possible, démêler les semences de la vertu et ne rien oublier pour lui rendre sa pureté en la séparant de ce qui la rend odieuse et périssable.

«Songez, Messieurs, que l'Europe entière est conjurée contre nous!... Grand Dieu, je n'y pense qu'avec horreur. Quoi, dans le temps que nos drapeaux se font voir dans l'extrémité de l'empire et que les aigles ne paraissent devant nous que pour parer nos temples, une foule de malheureux osera donner de l'attention à notre roi? Indignes qu'ils sont de sa clémence, elle seule cependant fait durer leurs crimes, parce que Sa Majesté n'a qu'à les abandonner à sa justice, et dans trois jours les crimes et les criminels disparaîtront... Quelle est donc leur ressource? Ils ne nous échappent jusqu'à présent que parce que les peuples de trente ou quarante villages les cachent. Croyez-vous donc

abuser longtemps de la bonté du roi? C'est à vous, peuple, que je parle. Je dois distinguer les nouveaux convertis des villes; ils n'oublient rien pour marquer leur fidélité et leur zèle, et ils m'aideront à vous punir. C'est donc à vous, gens de village, qui êtes ici assemblés, que je parle. Je ne veux rien avoir à me reprocher, avant d'en venir aux dernières rigueurs que l'on a justement exercées sur un si grand nombre de communautés. L'exemple de Brenoux, de Saint-Paul et de Soustelle devrait vous corriger. On a été obligé, non-seulement de les détruire, mais même d'en exterminer les habitants. Revenez à vous, afin que je n'aie qu'à pardonner... Je demande à Dieu cette grâce, comme une des plus sensibles que je puisse recevoir de sa bonté. Mais si vous n'attirez la clémence du roi, si votre obstination force Sa Majesté à la justice, je l'exécuterai, cette justice, avec d'autant plus de dureté, que je n'ai rien oublié, comme tout le monde sait, pour vous éviter les punitions que vous n'avez que trop méritées. »[1]

Ce que le canon n'aurait pas fait, la voix forte, persuasive et éloquente de Villars le faisait. Alais, Anduze, Saint-Hippolyte et un grand nombre de bourgs et de bourgades, dont les habitants étaient de nouveaux convertis, envoyèrent leurs députés, qui se réunirent en conférence à Durfort (3 juin) et délibérèrent, de concert avec d'Aigaliers, sur les moyens d'amener Roland à faire sa soumission. A la suite de leur délibération, ils députèrent deux d'entre eux vers le chef des enfants de Dieu.

«Si vous ne déposez de suite les armes, lui dirent-ils, nous les prendrons contre vous, et nul de nous ne vous donnera des vivres.»[2]

Roland les regarda avec mépris et leur dit d'une voix irritée: «Retournez à Durfort; si vous reparaissez devant moi, je vous fais fusiller.

— Pour nos vivres, leur dit ironiquement Ravanel, n'en soyez point en peine; si vous ne voulez pas nous en donner, nous en prendrons!»[3]

1. Histoire des pasteurs du désert, page 180. — Discours du maréchal de Villars.

2. Louvreleuil, t. III, p. 134. — Brueys, t. IV, p. 68. — Mémoires de d'Aigaliers.

3. Nap. Peyrat, t. II, p. 181. — Mémoires de d'Aigaliers.

Les députés allèrent rapporter à leurs commettants la réponse de Roland.

X.

Quelques jours après, d'Aigaliers, plus heureux que les députés de Durfort, avait, sur l'invitation de Roland, une conférence avec ce chef, dans laquelle ce dernier se montra disposé à traiter avec Villars; des deux côtés on se donna des otages[1], et bientôt après Maillé et Malpach, les plénipotentiaires de Roland, s'abouchèrent avec le maréchal et Bâville; après une longue discussion on arrêta, sauf la ratification de Roland, ce qui suit: 1° Roland et Cavalier auront chacun un régiment qui servira hors du royaume et un ministre pour aumônier. 2° Les prisonniers seront élargis. 3° Les protestants seront libres de vendre leurs biens et de sortir de France. 4° Les camisards qui voudront demeurer dans le royaume le pourront en déposant leurs armes. 5° Les réfugiés pourront rentrer dans leur patrie. 6° Nul ne sera inquiété pour sa religion. 7° La province entière supportera les indemnités. 8° Une amnistie générale et sans réserve sera accordée.[2]

Ce traité n'était, aux termes près, que la reproduction de celui de Nîmes. Il n'y manquait qu'une seule chose, la liberté du culte, celle pour laquelle les insurgés avaient pris les armes, et sans laquelle ils n'auraient pu conserver longtemps leur foi, puisqu'ils n'auraient eu ni temples pour adorer Dieu, ni pasteurs pour bénir leurs mariages et leur administrer les sacrements... Ils eussent présenté le plus singulier des spectacles, celui d'un peuple qui a une foi qui lui est plus chère que la vie, et qui est réduit, aux yeux du monde, à vivre comme s'il n'avait pas de religion. Le traité ne concédait rien, si ce n'est le droit, pour les protestants, de dire adieu pour toujours à la France et d'aller chercher sur la terre étrangère une autre patrie.

D'Aigaliers, qui trouvait le traité rédigé dans l'intérêt de ses coreligionnaires, fut chargé par Villars de le communiquer à Roland; le baron, accompagné de Cavalier et de quelques camisards, se rendit auprès du chef des enfants

1. Brueys, t. IV, p. 72.
2. Labaume, liv. III.

de Dieu. La vue de Cavalier irrita les lieutenants de Roland; mais celui-ci, en habile politique, prit sa défense, et l'embrassa, espérant le faire rentrer en lui-même; mais quand il s'agit de signer le traité, Roland, qui n'en était pas satisfait, trouva dans l'irritation de ses camisards, qui criaient: «Le rétablissement de l'édit de Nantes ou la mort!» un motif plausible pour ne pas le ratifier. D'Aigaliers fit des efforts inouïs pour lui arracher sa signature et vit sans sourciller des canons de fusil braqués sur sa poitrine. Il partit le cœur navré de douleur[1]. Roland demanda à Villars que la trêve fût prolongée de huit jours: «J'espère, lui disait-il, que ce temps me suffira pour persuader mes soldats ou tout au moins une grande partie.» C'était une ruse : il voulait gagner du temps pour compléter ses préparatifs de défense... En effet, pendant qu'il faisait semblant de négocier, Catinat recrutait des hommes et enlevait des chevaux aux environs de Nîmes.

XI.

Quand Villars, au jour de l'expiration de la trêve, ne vit pas arriver Roland, il se dirigea avec La Lande et Menon vers les insurgés et faillit les surprendre au village de Cornoulet, qu'il fit piller et brûler; Roland, qui était couché au château de Prades, courut un grand danger; surpris pendant la nuit, il s'enfuit demi-nu et gagna la montagne, laissant entre les mains des troupes royales ses vêtements, trente louis d'or et trois de ses plus beaux chevaux.[2]

Villars rentra dans Nîmes (16 juin) et amena avec lui Cavalier, qui se vit entouré d'une foule avide de contempler ses traits; le héros camisard ne jouissait pas, comme la première fois, de l'enthousiasme de la population; il sentait le besoin de se justifier, la fidélité de Roland le troublait.

La belle maréchale de Villars voulut le voir, son mari le lui présenta: «Monsieur Cavalier, lui dit-elle, je souhaitais de vous voir; car ailleurs je n'aurais pas voulu vous

1. Mémoires de d'Aigaliers.

2. Mémoires de d'Aigaliers. — Louvreleuil, t. III, p. 136. — Brueys, t. IV.

trouver.» Et sans attendre qu'il répondît à ce compliment, elle le fit passer dans sa chambre, et le pria de prophétiser devant elle.

Cavalier garda le silence.... sa dignité en imposa à la femme curieuse et légère.

Pendant tout le temps que le jeune chef séjourna à Nîmes, il fut l'objet de l'empressement des protestants, qui s'obstinaient à saluer en lui leur libérateur. Il ne sortait jamais qu'escorté de quatre hommes et précédé d'un de ses gardes qui écartait la foule avec son fusil; dans sa chambre il priait et psalmodiait à haute voix; dans les repas, il prophétisait des temps meilleurs.

Tant que Villars crut que la présence du chef huguenot était utile pour amener des défections parmi les camisards, il le retint près de lui; quand il ne la crut plus nécessaire, il songea à le faire partir; le 21 juin Cavalier, escorté de quinze de ses gardes, quitta la ville et alla coucher à Vallabrègue, où l'attendaient, avec une grande impatience, ceux de ses soldats qui lui étaient demeurés fidèles. Le lendemain matin il traversa le Rhône et remonta la rive droite du fleuve; partout sa présence excita la plus vive curiosité; à Valence l'évêque l'invita à souper et eut avec lui une discussion religieuse; à Vienne l'abbesse d'un couvent, sœur du maréchal de Villars, lui offrit une collation et le présenta ensuite à ses pensionnaires, étonnées de trouver si jeune et d'une physionomie enfantine, ce guerrier huguenot qui forçait les portes des villes et des bourgs et semait partout l'épouvante et l'effroi; elles lui firent une foule de questions, auxquelles il répondit avec beaucoup de grâce et d'à-propos... Au milieu de cette foule de jeunes filles, animées, joyeuses, curieuses, presque indiscrètes, une jeune pensionnaire gardait le silence, sa physionomie exprimait la tristesse et l'abattement. C'était une orpheline appartenant à une famille noble du Languedoc; son frère, misérable apostat, avait couvert sa cupidité du voile de la religion et l'avait condamnée à la vie monastique; elle s'approcha de Cavalier: «Ayez, lui dit-elle, après lui avoir raconté ses malheurs, pitié de moi; ne m'oubliez pas, faites-moi rendre ma liberté.» Cavalier le lui promit; mais que pouvait-il? Dans ces temps-là les couvents étaient comme la tombe; ils ne rendaient pas leur proie.

XII.

De Vienne Cavalier se dirigea vers Lyon; de là il remonta la Saône jusqu'à Mâcon, où il reçut l'ordre de séjourner indéfiniment. Le chef huguenot, qui voulait savoir si son traité avec Villars avait été communiqué au roi et qui ambitionnait aussi l'honneur de lui être présenté, écrivit à Chamillard qu'il avait d'importantes révélations à lui faire, quoiqu'il n'eût à révéler que ce que le ministre connaissait déjà; celui-ci chargea d'Aigaliers, qui était venu à Paris, de voir Cavalier à son passage à Mâcon et de lui demander la communication de son secret; le chef camisard refusa de le faire; c'est alors que le ministre lui envoya la permission de venir à Paris, où il fut précédé par sa renommée. Chacun voulut voir ce jeune pâtre, qui pendant près de deux ans avait tenu en échec les troupes royales, et les avait vaincues quelquefois. A peine paraissait-il quelque part, que la foule se pressait avidement autour de lui: « C'est scandaleux! » disait Saint-Simon. Cavalier n'était pas insensible à ce triomphe populaire que lui décernait la capitale en face du monarque orgueilleux aux pieds duquel il n'avait déposé les armes qu'avec un traité à la main; tout ce qu'il voyait le ravissait, il ne se lassait pas surtout d'admirer Versailles, son parc, ses cascades, ses jets d'eau, le luxe de ses courtisans; il fut enfin présenté au roi. «Qu'avez-vous à me communiquer?» lui dit-il, en jetant sur lui un regard hautain et dédaigneux. Cavalier, sans être déconcerté par cet air de grandeur qui était particulier à sa personne, fit devant lui l'apologie de ses coreligionnaires. «Nous n'avons pris, lui dit-il, les armes que parce que notre conscience nous défendait d'embrasser la religion romaine.»

Le roi l'écouta sans manifester la moindre impatience. Le chef camisard s'enhardit: «Nous sommes prêts à verser jusqu'à la dernière goutte de notre sang, si votre clémence nous couvre de son pardon et daigne réaliser les promesses de monseigneur le maréchal de Villars.» Le roi fronça les sourcils: «Ne me parlez pas de cela, dit-il avec colère, pas un mot de cela, si vous ne voulez pas encourir mon indignation; si les rebelles se soumettent, je verrai

ce que j'aurai à faire.» Brusquant la conversation, il lui dit: «Le duc de Savoie vous a-t-il envoyé de l'argent et des armes?

—Rien, Sire.»

Le roi, passant aussitôt à un autre sujet, lui reprocha les cruautés des camisards, les prêtres tués, les églises brûlées, les villages incendiés.

«Nous n'avons fait, répondit Cavalier avec beaucoup de fermeté, qu'user de représailles,» et il lui raconta les cruautés de Montrevel et le massacre du moulin de Nîmes.

Le roi, se tournant vers Chamillard, lui dit: «Quelle est cette affaire?

— C'est, lui répondit le ministre en balbutiant, quelques ramas de vagabonds que le maréchal a châtiés.

—J'ai dit la vérité, Sire, reprit Cavalier; si je mens, punissez-moi.»

Le roi comprit: «Voulez-vous, dit-il au chef camisard, vous faire catholique?

— Ma vie, Sire, vous appartient; quant à ma religion, je n'en changerai jamais.»

Le monarque ne parut pas s'offenser de sa hardiesse: «C'est bien, lui dit-il, allez et soyez plus sage à l'avenir,» et d'un geste il le congédia.

En sortant, Chamillard, étonné de son refus de l'honneur que le roi voulait lui faire d'abjurer entre ses mains, lui dit: «Si vous le faites, votre père aura une pension de 150 livres et vous le grade de maréchal de camp.»

Le chef camisard, qui avait eu le bonheur de ne pas respirer l'air vicié des cours, ne succomba pas, comme Turenne et la haute noblesse protestante, à la tentation; il la repoussa sans hésiter.—«Vous êtes, lui dit le ministre, un entêté.» Le lendemain Cavalier prit congé de lui et reprit la route de Mâcon.

Les habitants de Mâcon se montrèrent bons et hospitaliers pour les camisards; ils assistaient à leurs prédications, qui excitaient leur surprise et leur étonnement; Cavalier était triste et préoccupé; des avertissements et des lettres qu'il recevait de Paris lui faisaient craindre pour sa sûreté et celle de ses braves compagnons: « Veillez sur vous, lui dit un jour un Suisse, on projette de vous enfermer, votre vie durant, dans les murs de Neufbrisach.»

Cavalier eut, dès lors, les yeux ouverts sur tout ce qui se passait autour de lui, décidé, à la première occasion favorable, de gagner les frontières du royaume; vers la fin d'août on le dirigea vers la forteresse de Neufbrisach; il ne douta pas du sort qui lui était réservé, surtout quand on lui donna pour conducteur le fameux La Lande. Il se mit en route sans laisser échapper un seul mot qui pût éveiller le moindre soupçon dans l'esprit du marquis, destiné sans doute à être le geôlier de celui qu'il n'avait pas su vaincre. Arrivé à Onan à trois lieues de la frontière, il réunit ses compagnons, leur fit part de ses craintes, et le soir à neuf heures, il donna le signal de décampement, se jeta, avec sa troupe, dans le pays de Montbéliard, gagna le Porentruy, et arriva à Lausanne.

Le 1er septembre 1704, il se rendit avec ses fidèles camisards à la cathédrale pour rendre grâces à Dieu. C'étaient des naufragés qui, jetés sur la côte, se sentaient pressés de bénir la main qui les avait délivrés.

Cavalier avait seize ans quand il quitta la Suisse; il en avait dix-neuf quand il y rentra pour ne plus revoir ces Cévennes qu'il avait remplies du bruit de ses exploits.

XIII.

Pendant que Cavalier s'échappait, d'Aigaliers avait repris le chemin de Paris. Toujours optimiste, malgré ses nombreuses déceptions, il s'était imaginé qu'il engagerait le roi à proclamer la liberté de conscience, s'il pouvait avoir l'occasion de lui parler.

Il obtint ce qu'il désirait; l'orgueilleux monarque lui fit l'insigne honneur de lui donner une audience et de lui dire qu'il était content de ses services; le baron se confondit en remercîments et tout se borna là.

Le soir, il fut mandé chez Chamillard. « Les camisards, lui dit le ministre, ont une grande confiance en vous, voudriez-vous essayer de les ramener à l'obéissance?

— Très-volontiers, quoique ce soit très-difficile.

— Que faut-il donc faire?

— Obtenir du roi qu'il leur accorde la liberté de conscience.

— Il ne le fera jamais ; il consentirait plutôt à la ruine de son royaume.

— S'il en est ainsi, répondit d'Aigaliers, je ne prévois que des malheurs et la ruine d'une des plus belles provinces du royaume.»

Le ministre réfléchit un instant, puis il dit : «Puisqu'il est impossible d'accorder aux camisards la liberté de conscience, ne pourraient-ils pas sortir du royaume avec la liberté de jouir de leurs biens sur la terre étrangère ? »

Le baron, qui voulait demander, pour lui-même, cette permission, trouva cette idée lumineuse et s'imagina qu'il deviendrait le bienfaiteur de ses frères, s'il pouvait les engager à s'exiler. Sur l'ordre que lui donna Chamillard, il rédigea un traité dans le sens de la proposition du ministre. «J'obéis, dit le baron, et je lui présentai un traité qu'il signa.»

Avant de quitter Paris, d'Aigaliers eut l'honneur d'être reçu une seconde fois par le roi. Malgré son ignorance en matière religieuse, le monarque essaya de ramener à la foi catholique le gentilhomme cévenol. Celui-ci résista respectueusement à ses obsessions et eut le courage de lui dire que la cruauté des prêtres avait causé l'insurrection des camisards, en portant les protestants au désespoir.

«A ces mots, dit d'Aigaliers dans ses mémoires, le roi plia les épaules et me dit : Cela suffit, n'en parlez plus. Je lui demandai sa bénédiction comme à mon roi et au père de ses sujets. Le roi se mit à rire et me dit que M. de Chamillard me donnerait ses ordres.» [1]

Le baron prit les ordres du ministre et retourna dans les Cévennes, où les affaires ne s'étaient pas améliorées. Villars s'inquiétait de la tournure défavorable qu'elles prenaient, et rendait des ordonnances de plus en plus sévères. Leur mise à exécution jeta la consternation parmi les protestants, les prisons se remplirent ; La Lande, Planque et quelques autres officiers tuèrent, massacrèrent, pillèrent, incendièrent [2]. On était revenu aux plus mauvais jours de Montrevel. Cette manière de faire la guerre répugnait au maréchal, qui modéra ses chefs et eut l'idée de séduire

1. Mémoires de d'Aigaliers. — Court, t. III, p. 9 et suiv.
2. Labaume, liv. III, p. 139.

Roland. Il lui envoya un nommé Jourdan, qui, moins heureux que Lacombe auprès de Cavalier, échoua dans son message. D'Aigaliers arriva dans ces entrefaites, presque au moment où une flottille anglaise, qui amenait aux camisards cinq cents hommes et beaucoup de munitions de guerre, était dissipée par la tempête[1]. Le baron fut chargé de se rendre auprès des insurgés en qualité de négociateur. Il les chercha et les trouva à Durfort; là, en présence d'une nombreuse assemblée, il raconta, en détail, son voyage à Paris et sa visite au roi, et il conclut en disant que le moyen de terminer la guerre et de retirer leurs frères de prison, serait de s'exiler.

«Nous ne sortirons pas de notre pays,» lui répondit vivement Roland, et il combattit, point par point, le discours du baron, qui répliqua. Les camisards et les habitants de Durfort écoutaient; ces derniers, que l'orateur avait émus en leur faisant un tableau lamentable du sort qui les attendait, s'ils ne se soumettaient pas, fondaient en larmes et auraient voulu que ses conseils fussent écoutés; mais les camisards montrèrent à d'Aigaliers un visage irrité, qui lui fit craindre pour sa vie; aussi il n'osa pas partir et passa une nuit très-agitée au château de Durfort. Le lendemain, il prit congé de Roland, qui l'escorta jusqu'à Saint-Hippolyte; le baron écrivit de cette ville à Villars le résultat infructueux de sa négociation. En l'apprenant, Fléchier fut une fois de plus convaincu que la force était le seul moyen de pacifier les Cévennes.[2]

Villars, irrité du refus de Roland, recourut encore une fois, à son grand regret, à de nouvelles mesures de rigueur; il fut trop bien secondé par ses lieutenants et les cadets de la croix; les enlèvements se firent en masse, les prisons et les galères reçurent de nouveaux hôtes[3]. Un cri de douleur retentit dans les Cévennes; il ne parvint pas jusqu'à Versailles, les ministres faisaient bonne garde à la porte de la demeure royale; s'il y fût parvenu, le maître s'en serait-il ému? c'est fort douteux; peut-être, dans sa colère, eût-il signé un nouveau plan de dévastation.

1. Brueys, t. IV, p. 85.
2. Lettres choisies de Fléchier, 177, en août 1701.
3. Labaume, liv. III. — Brueys, t. III, p. 192. — Louvreleuil, t. III, p. 167. — Court, t. III, p. 38 et suiv.

XIV.

Les camisards comptaient encore environ trois mille fantassins et deux cents cavaliers, nombre suffisant pour tenir en échec les troupes royales, s'ils n'eussent manqué de munitions de bouche et de guerre. Leur camp présentait un spectacle unique, étrange, digne à la fois de pitié et d'admiration.

« J'ai vu à la troupe où j'étais, dit un témoin oculaire, plusieurs hommes armés de fourches et de bâtons, d'autres n'avoir qu'un bâton, sans souliers, sans habits, enfin, d'une manière pitoyable, sans se dépouiller jamais, que lorsqu'ils vont chez leurs pères, qui leur donnent des chemises blanches (propres) et (auxquels ils) laissent celle qu'ils portent sur leur corps. Toujours couchés à la campagne, cet état ne les rebute point; au contraire, ils sont tranquilles, fermes, et, louant Dieu de ce qu'il leur a inspiré de combattre pour sa cause, ils prient Dieu sans cesse et avec un si grand zèle qu'il semble qu'ils soient collés à notre Seigneur Jésus-Christ.[1] »

Le cœur se serre de douleur à la vue de ces infortunés luttant contre la faim, l'abandon et le découragement. Si leur courage excite notre admiration, leur persévérance à réclamer leurs libertés religieuses l'excite plus encore. Malgré leur état complet de dénûment, on est porté à croire que Villars eût prolongé son séjour en Languedoc, s'il ne s'était trouvé un homme pour lui vendre le sang de Roland. Ce traître était un jeune camisard, l'agent de confiance du chef cévenol.

Roland, par ses manières distinguées et son héroïsme, avait touché le cœur d'une jeune fille noble, Mlle de Cornelly, qui s'était éprise pour lui d'une passion mystique et romanesque[2]; elle se joignit aux camisards et accompagna Roland dans ses courses, sans que jamais il courût sur sa vertu le moindre soupçon. Montrevel la fit prisonnière et l'enferma dans un couvent. Villars lui rendit la liberté et

1. Mémoires manuscrits de Rocayrol, trouvés dans les archives de l'intendance du Languedoc, c. 185.
2. Mémoires de Villars.

lui offrit 400 pistoles, dans l'espérance qu'elle userait de son influence pour engager Roland à déposer les armes; la perspective d'une prochaine union ne la tenta pas, elle refusa noblement.

« Roland, dit-elle, ne veut pas se rendre, l'esprit le lui défend.» De son côté, le chef des enfants de Dieu demeurait inaccessible à toutes les séductions et disait: «Je ne me jetterai pas dans la gueule du lion[1].» Mais l'heure approchait où un Iscariot allait livrer, pour cent pièces d'or, celui qui était sorti vivant de cent combats et que Villars avait essayé vainement de faire tomber dans les filets où il avait pris Cavalier.

XV.

Le 13 août 1704, le chef camisard, accompagné de Mlle de Cornelly, alla coucher au château de Castelnau, situé entre Uzès et Ners. Parate en fut prévenu par l'agent de confiance de Roland, et se dirigea, à la nuit tombante, vers le vieux manoir. Roland dormait, quand, tout à coup, une sentinelle donne du haut de la tour le signal d'alarme. Les camisards se réveillent en sursaut et décampent au milieu du tumulte le plus effroyable; les dragons de Parate les poursuivent, l'épée dans les reins, en leur criant: «Rendez-vous! bas les armes!» Ils cherchent parmi les fuyards Roland; ils l'aperçoivent enfin. Celui-ci, se voyant sur le point d'être atteint, s'est adossé au tronc énorme d'un vieil olivier; là il attend avec une froide intrépidité ceux qui ont reçu l'ordre de le saisir vivant.... Sur les trois premiers, qui s'approchent, il lâche trois coups d'espingole et les étend roides morts; il porte alors la main à sa ceinture, garnie de pistolets, et se dispose à faire feu, quand un dragon, furieux de la mort de ses compagnons, décharge sur lui son fusil à bout portant. Roland ne poussa pas un soupir; il était mort. Ses braves compagnons, Guérin, Grimaud, Maillé, Raspal et Conterau, qui se défendaient à ses côtés, laissèrent tomber les armes de leurs mains et se jetèrent en pleurant sur le corps inanimé de leur brave

1. Mémoires de Cavalier. — Nap. Peyrat, t. II, p. 223.

chef. «Ils se laissèrent, dit Louvreleuil, saisir comme des agneaux.»[1]

Pendant le tumulte, M[lle] de Cornelly avait pris la fuite, et, grâce à l'obscurité de la nuit et à un bon cheval, elle échappait à la poursuite des dragons.

Le lendemain, Parate retourna à Uzès, où il entra en triomphateur. Comme trophée de sa victoire, il tenait le cadavre de Roland sur l'arçon de la selle de son cheval. Dans la journée, il le fit promener par toutes les rues de la ville, accompagné d'un homme qui criait: «Voilà le corps de Roland, le fameux chef camisard!»

XVI.

Roland fit son entrée funèbre à Nîmes au milieu d'une foule immense, qui se pressait avidement autour du char qui traînait son cadavre; chacun voulait contempler les traits de l'homme qui avait rempli le Languedoc du bruit de ses exploits. Bâville, rayonnant de joie, monta sur son siége de juge, fit le procès au cadavre de l'illustre mort et le condamna à être traîné sur la claie et ensuite à être brûlé. La sentence s'exécuta avec un grand appareil. Quand le corps de Roland eut été consumé par les flammes, ses cendres furent jetées au vent.

Les cinq officiers, qui, après la mort de leur brave chef, s'étaient laissé prendre sans résistance, furent exécutés peu de temps après. Fléchier et quatre autres prélats voulurent les voir mourir; leur joie, qu'ils ne surent pas dissimuler, indigna même les catholiques. Les prisonniers ne démentirent pas leur nom de camisard. Ils furent aussi grands sur l'échafaud qu'ils avaient été intrépides sur les champs de bataille.

XVII.

Roland avait à peine trente ans quand il termina sa courte et orageuse carrière; son nom, moins populaire que celui

1. Louvreleuil, t. III, p. 193. — Brueys, t. IV, p. 89. — Labaume, liv. III. — Court, t. III, p. 40 et suiv. — Nap. Peyrat, t. II, p. 225.

de Cavalier, a sa place marquée à côté de celle du pâtre de Ribaute, ni au-dessus, ni au-dessous. Ces deux chefs se complétaient : Cavalier avait plus d'élan, Roland plus de prévoyance; le premier rappelle Andelot, le brave des braves; le second, l'indomptable et patient Coligny. Cavalier se battait souvent pour le plaisir de se battre, Roland poursuivait toujours un but. Tous les deux, ils firent des prodiges de valeur, et étonnèrent Villars, un maître dans l'art de la guerre, Cavalier par ses brillantes improvisations, Roland par la profondeur de ses combinaisons. L'un et l'autre exercèrent une influence puissante sur leurs soldats et leurs lieutenants, et servirent la même cause, le premier avec l'enthousiasme de la jeunesse, le second avec les réflexions de l'âge mûr. Il ne leur manqua qu'une éducation militaire et un plus vaste théâtre pour se placer, Cavalier à côté du grand Condé, Roland à côté de Turenne. Ils firent tous les deux leur entrée triomphale dans Nîmes; le premier sur son cheval de bataille, au milieu des acclamations enthousiastes des huguenots; le second sur son char funèbre, au milieu des cris, des larmes et des sanglots de ses frères. Le nom de Cavalier est devenu un nom presque légendaire; celui de Roland demeure à demi voilé, et cependant le chef ne le cède en rien à son lieutenant, qu'il surpasse en grandeur morale. Puissent ces lignes rendre au neveu du brave Laporte, dans le souvenir des protestants, la place qu'il occupa parmi ses braves camisards.

XVIII.

La défection de Cavalier avait affaibli l'insurrection; la mort de Roland la décapita; elle ne lui laissait pas un chef, mais des lieutenants, qui eussent pu tenir longtemps encore la campagne, s'ils se fussent nommé un généralissime. Les affaires de Louis XIV étaient en mauvais état, la bataille de Hochstedt, dans laquelle son armée fut décimée, l'aurait peut-être décidé à faire aux camisards les concessions que lui demandait Roland; mais malheureusement là où nul ne sait obéir, personne ne sait commander; aussi le jour où les camisards perdirent leur brave

chef, ils ressemblèrent à un vaisseau privé de son gouvernail.

De nouveaux malheurs vinrent rendre plus fâcheuse la position des insurgés; Catinat fut surpris près de Marnége, dans la Vaunage, dans une vigne où il se reposait. Deux de ses gens furent tués, et il ne s'échappa qu'avec peine; une perte bien plus sensible pour eux fut la prise des magasins où la prévoyance de Roland avait entassé de grands approvisionnements; Villars la compléta, en ordonnant à tous les gens de la campagne de se retirer dans les lieux qui leur seraient indiqués, avec leurs meubles, leurs vivres et leurs bestiaux, sous peine d'être fusillés. Le maréchal n'employait ces moyens extrêmes qu'à regret et leur préférait les négociations. Il mit de nouveau en campagne d'Aigaliers, qui, dégoûté de son rôle de médiateur, refusa d'abord, puis se soumit.

Le baron partit d'Alais et alla à Thoiras, où il gagna vingt camisards, qui promirent de déposer les armes à la condition qu'on accorderait la permission de sortir du royaume à tous ceux des protestants qui voudraient en profiter.

Encouragé par ce premier succès, le baron se mit à la tête de ses vingt prosélytes et alla aux environs de Saint-André-de-Valborgne, conférer avec La Roze, qui commandait trois cents hommes. Ce chef était presque gagné, quand, tout à coup, sa troupe se mutina. La vie du baron courut de grands dangers et il s'échappa, du côté des montagnes, avec ses vingt camisards, dont le nombre augmentait chaque jour; peut-être aurait-il réussi à désorganiser les insurgés, s'il ne fût pas devenu suspect, grâce aux insinuations malveillantes de Bâville, qui le haïssait, à cause de l'influence qu'il lui supposait dans ses négociations. Le pauvre gentilhomme, suspect aux uns et aux autres, reçut l'ordre de quitter le royaume. Suivi de trente-trois hommes, il arriva à Genève, le 23 septembre 1704. La carrière diplomatique, dans laquelle il avait desservi ses coreligionnaires, en les servant maladroitement, était terminée; il végéta à l'étranger, où il se trouva sans ressources; forcé par le besoin, il résolut de retourner dans sa terre d'Aigaliers; il fut arrêté à Lyon par le prévôt des marchands de cette ville et conduit au château de Lorche en Anjou, où il termina misérablement ses jours; ayant

tenté une évasion, il fut tué d'un coup de fusil que lui tira un factionnaire.

Quel que soit le peu de sympathie que nous inspire ce gentilhomme par le sot rôle qu'il joua dans la guerre des camisards, on ne peut, cependant, se défendre d'un sentiment de compassion à la vue de ses infortunes; certainement il y a dans sa vie des taches, mais ne sont-elles pas rachetées par un fond réel d'honnêteté? il ne manqua pas de courage; s'il ne proclama pas sa foi sur les toits, au moins, après sa première défaillance, il ne la renia pas dans des occasions solennelles; s'il se jeta dans le labyrinthe des négociations où il fut plus droit qu'adroit, il ne le fit pas pour écarter la foudre de dessus sa tête; son grand tort fut d'être un maladroit ami. Revenons aux camisards.

Ils furent surpris par Villars à Saint-Benezet, où il leur fit subir une grande défaite. Ravanel, qui les commandait, courut de grands dangers, et ne s'échappa qu'avec peine; la guerre paraissait terminée, et ce qui resta des camisards ne se réunit plus que par petits pelotons, auxquels on donna la chasse comme aux bêtes sauvages. Le maréchal, toujours fidèle à sa politique, promit une amnistie à tous ceux qui feraient leur soumission. On accourut en foule auprès de lui; les chefs hésitèrent d'abord, puis ils arrivèrent à leur tour, cédant devant la nécessité. Catinat, Castanet, Joanny, La Lande, Salomon et plusieurs autres firent leur soumission aux meilleures conditions possibles et sortirent du royaume, munis de passe-ports. Le maréchal promit la délivrance des prisonniers et donna l'assurance que ceux qui resteraient dans le royaume, ne seraient pas inquiétés.

XIX.

L'arrivée à Genève des chefs camisards surprit étrangement les habitants de cette ville; leurs exploits, dont on racontait, depuis leur prise d'armes, les merveilles, les avaient grandis dans leur imagination et élevés à la taille des héros d'Homère. En effet, ces hommes, que Fléchier traitait de gueux et d'ignorants, étaient sans apparence, de

pauvre mine, la plupart sans lettres, et cependant ce furent ces paysans qui, pendant plus de deux ans, réduits à leurs seules forces, résistèrent à vingt mille hommes de troupes réglées, à près de cinquante mille bourgeois armés, eurent l'honneur d'être attaqués par deux maréchaux de France, et traitèrent avec le dernier. On ne comprend pas l'aveuglement des ennemis de Louis XIV, qui eussent pu si facilement l'éloigner de leurs frontières en l'occupant chez lui. Dix mille hommes de bonnes troupes suffisaient, et le grand roi eût été forcé de rétablir l'édit de Nantes sur les ruines fumantes des villages cévenols.

XX.

Il se présente maintenant une question devant laquelle nous ne pouvons pas ne pas nous arrêter. L'insurrection des Cévennes fut-elle légitime?

Nous avons, au second volume de notre histoire, examiné la question de l'obéissance aux pouvoirs établis, et nous sommes arrivé à cette conclusion que ce qu'on appelle le droit divin des rois, droit qui inféode, selon quelques publicistes, le pouvoir à certaines familles, est une erreur historique condamnée par la sainte Écriture et par l'histoire; que tous les pouvoirs, bons et mauvais, sont établis de Dieu pour bénir ou châtier les peuples; qu'il y a entre celui qui commande et celui qui obéit un contrat synallagmatique par lequel le sujet doit obéissance au prince et le prince justice et protection au sujet; que si le sujet est insoumis sans cause, il doit être puni, et que si le prince forfait à son devoir, il doit en porter la peine.

Ces principes nous paraissent hors de toute discussion; mais aux heures de lutte il est difficile, ou plutôt impossible de prononcer; ce n'est que longtemps après le combat qu'on peut faire aux partis leur part d'éloge et de blâme et dire si une insurrection fut un crime ou une vertu.

Pour juger sciemment et avec une parfaite connaissance de cause la terrible insurrection des Cévennes, il est nécessaire de porter un regard en arrière du jour où du Chayla tombait frappé par cinquante-deux coups de poignard dans son abbaye de Pont-de-Montvert. Les Cévenols,

avant de se constituer les vengeurs du sang innocent, avaient bien souffert; leur patience, qui durait depuis plus de dix-sept ans, avait été mise à de rudes épreuves; le roi avait déchiré de sa propre main l'édit de son aïeul; en effet les protestants, depuis l'édit de grâce (1529), n'avaient signalé leur présence dans l'État, comme parti, que pour défendre la royauté menacée par les turbulences de la Fronde, et leur roi, qui aurait dû leur accorder sa protection contre le clergé, en échange de leur fidélité, lâcha sur eux ses dragons et les accabla avec ses édits, qui eussent étonné un Domitien. Tantôt il les chasse de son royaume; tantôt il les y retient, mais à l'état de paria, plus infortunés que s'ils eussent mangé, loin de la terre natale, le pain amer de l'exil; il n'est pas une seule famille de ces infortunés, dont le foyer ne soit inondé de pleurs et ne retentisse de sanglots; aux uns on a enlevé leurs enfants, aux autres on a ravi leurs fils, leurs maris, leurs pères, pour les revêtir d'une casaque de forçat. Leurs morts n'ont pas été à l'abri de l'atteinte de leurs ennemis, leurs cadavres, traînés nus sur la claie, ont été profanés et jetés comme des chiens à la voirie; on a abattu tous leurs temples, dispersé leurs assemblées du désert, proscrit ou pendu leurs ministres; on veut les contraindre à renier ce qu'ils ont de plus cher au monde, leur foi; pour y parvenir, tout moyen est bon à un clergé qui se personnifie dans le prieur du Pont-de-Montvert, et c'est quand ces infortunés à bout de patience, prennent la résolution de ne plus se laisser ravir leur foi, leurs femmes, leurs enfants, qu'on oserait les flétrir du nom de rebelles! non, ils ne le furent pas; car le jour où ils prirent les armes, le contrat qui les liait à Louis XIV était depuis longtemps rompu. Le petit-fils de Henri IV avait déchiré l'acte solennel qui stipulait leur obéissance en échange de sa protection et les avait déliés de leurs serments de fidélité; il était un étranger pour eux... un Saül rejeté de Dieu, indigne de régner sur eux.

L'insurrection fut légitime; dans l'histoire des peuples qui se sont soulevés contre leur souverain, nous en chercherions vainement une qui soit plus juste; mais ce point admis, nous n'hésiterons pas à flétrir, chez les camisards, tout ce qui fut en dehors des représailles autorisées par les droits de la guerre. Dans cette lutte fratricide ils nous

apparaissent quelquefois souillés d'un sang qu'ils auraient pu ne pas verser; mais ce n'est pas à leurs ennemis à le leur reprocher, c'est à nous, à nous protestants, tour à tour fiers et honteux, fiers de leur courage qui nous a conquis la liberté de conscience, et honteux de les voir quelquefois descendre au niveau de leurs persécuteurs; mais tels qu'ils sont, ils sont grands et ils le seront toujours davantage aux yeux de ceux qui croient qu'un peuple n'est véritablement grand que lorsque son édifice social a pour base l'ordre et pour couronnement la liberté.

FIN DU SIXIÈME VOLUME.

NOTES

ÉCLAIRCISSEMENTS ET CURIOSITÉS HISTORIQUES

DU SIXIÈME VOLUME.

Note 1, *page* 180.

Ancienne prédiction du célèbre prophète Merlin.

Copiée sur une traduction du vieux gaulois, qui en fut faite sous le règne de Henri VIII, et dont le manuscrit se conserve dans la bibliothèque de Cambridge.

Un temps viendra, pour Merlin jà venu,
Qu'hommes, femmes, enfants au front chenu,
Prophétisant, sortiront des *Cevennes*,
Dans *Albion* produiront choses vaines.
Malin esprit en eux se fera voir:
Si que leur corps en terre on verra choir:
Soudain prendront face démoniaque,
Et puis tenant langage maniaque,
Les mêmes mots coupés de longs hoquets,
Répéteront comme font perroquets;
D'Apocalypse et de toute écriture
Diront porter les clefs à leur ceinture,
Si qu'éventant du ciel tous les trésors
Voudront en brefs ouvrir ses coffres forts.
Dames, Seigneurs, exemple à la canaille
Leur fourniront de quoi faire ripaille.
Maints fous croyant prophètes devenir,
Iront près d'eux lorgnant dans l'avenir.
Si que tombant en soudaines extases,
Dégorgeront hiperboliques phrases.
Même tout haut filles viendront crier:
Couche avec nous prophète Cavalier,
Rien n'en sera; car trop craindre la fraude,
Ribaud enfin épousera Ribaude.[1]
Or trois, sans plus, grands prophètes seront
Et maints petits sous les grands s'instruiront,
Trois barbouilleurs auront de ronde table,
Griffonneront papier non véritable;
Si qu'à témoin prendront même le ciel,
Que pot breneux n'enferme que pur miel.
Homme allobroge aux magiques merveilles,
Fera germer enfans dans des bouteilles.
Prophète lors le prendront pour leur coq;
Pour eux pendra géométrie au croq.

1. Cavalier a épousé dans Londres je ne sais quelle grisette.

Haut de corsage aura face malade,
Grands yeux, beau nez, montrera mine fade,
Chef deviendra du magique trio
Et s'il se nomme aura nom *Fatio*.
D'appuis feront prophètes bon triage.
Et s'il leur faut gens à haut verbiage,
Gens sachant tout, de tout fesant leçon
Aquest feront du voyageur *Misson*.
Dans Londre alors parmi la gent gauloise,
Viendra discorde et sourdra grande noise,
Dont signalant son cœur et son esprit,
M. . . . . courra sur le peuple proscrit,
Des Grecs fera de nouvelles *Cevennes*,
Tant que prisons de Gaulois seront pleines,
Prophètes lors à fons examinez,
Eux et leur bande auront un pied de nez
Et *Marion*, chef des marionnettes,
Ailleurs ira prononcer ses sornettes.
Or quand verrez tours de l'esprit malin
Mémoire ayez du prophète *Merlin*.

Des chants et voix qui ont été entendus dans les airs en divers lieux.

Nos tres-chers Freres en nôtre Seigneur, grace et paix vous soit donnée par nôtre Dieu et Sauveur Jesus-Christ.

Dans la derniere de nos Lettres, nous nous sommes engagés à vous communiquer certains faits notables, dont quelques-uns de nos Freres ont jugé à propos de nous faire part. Entre ces faits, je ne crois pas qu'il y en ait un qui merite davantage d'être examiné que ce qui nous a été rapporté, qu'en plusieurs lieux où il y avoit autrefois des Temples, on a ouï des voix dans les airs, si parfaitement semblables au chant de nos Pseaumes, qu'on n'a pû les prendre pour autre chose. Si cela est vrai, c'est une merveille qui vaut bien la peine qu'on y fasse attention. Nous croirions être bien ingrats à la bonté Divine, si nous supprimions un aussi éclatant témoignage de son approbation. Il faut être bien hardi dans ce siecle pour oser parler de prodiges, de merveilles, de presages et d'autres choses semblables. Il y a eu un tems où l'on croyoit tout : dans celui où nous sommes, on ne croit rien. Je pense qu'il y auroit un milieu à prendre, il ne faudroit pas croire tout. Mais il faudroit croire quelque chose. Car cet esprit d'incredulité, et ce caractere d'esprit fort n'est bon à rien, et je n'ai pas encore dé-

couvert son usage. Il est vrai, c'est la credulité qui a perdu la Religion, et qui a introduit mille superstitions. Ces méchans contes de miracles faits aux tombeaux des Saints, ces apparitions d'ames, ces pretenduës visions d'esprits qui revenoient de l'autre monde; cela, dis-je, nous a produit l'invocation des Saints, l'adoration des Images, le Purgatoire, les Messes, les suffrages des vivans pour les morts. C'est pourquoi je consens qu'on soit fort sur ses gardes, quand il s'agit de merveilles et d'histoires pieuses. Le monde, de ce qui s'appelle honnestes gens est si fort revenu de là qu'on s'est jetté dans une autre extremité. On ne croit plus rien. C'est s'exposer à être tourné en ridicule que de soûtenir qu'il y a eu des miracles, et qu'il peut y en avoir encore; on se moque des présages; on n'a aucune foi pour tout ce qui s'appelle prodiges. Cependant où va cela? C'est à nier la providence, c'est à faire croire que Dieu ne se méle pas des affaires d'ici-bas, c'est à ruiner tous les principes de foi humaine, et par consequent à nous jetter dans un pyrrhonisme achevé, qui est peut-être une des dispositions d'esprit la plus dangereuse à la Religion. En doutant de tous les faits qui ont l'air extraordinaire, on n'a intention d'étendre cela qu'à l'histoire du monde. Mais on ne s'apperçoit pas, qu'on prend insensiblement une habitude de douter, qui s'étend à tout. Il y a un Dieu, nous en demeurons tous d'accord. Il y a une Providence, nous l'avoüons tous. Rien ne se fait sans Dieu. Est-il possible que Dieu se soit tellement caché derriere les creatures, et sous le voile des causes secondes, que jamais il ne veüille tirer un peu le rideau? Si nous avons fait resolution de nier la verité de tous les faits extraordinaires, que ferons-nous de l'histoire sainte et profane? Peut-on se persuader que les historiens de tous les siecles se soient entendus pour nous tromper, en nous faisant croire que les grandes revolutions qui sont arrivées dans les societes du monde et de l'Église, ont été precedées par des évenemens extraordinaires, des tremblemens de terre, des signes au ciel, des prodiges sur la terre? La pluspart de ces histoires sont des fables, dira-t-on; cela peut-être, si la pluspart sont des fables, il y en a donc quelques-unes qui sont des histoires. Si jamais il n'étoit arrivé de vrais prodiges, on n'en raconteroit point de faux. Car le faux est une imitation du vrai. Il faut avoir une hardiesse qui me passe, pour oser ranger tous les historiens sous une méme classe, et les mettre tous entre les faiseurs de contes. J'admire le concert de ces Ecrivains qui ont vécu à deux et trois mille ans les uns des autres, et qui cependant ont conspiré ensemble pour nous tromper. Selon nos Modernes, il n'y a ni Sorciers, ni Magiciens, ni possessions, ni apparitions de Demons, ni rien de semblable. C'est dommage que ces Messieurs n'ont poussé leur assurance, jusqu'à nier la vérité des faits contenus dans l'Ecriture, cela leur seroit fort commode. Du tems que

les Ecrivains Sacrés écrivoient, il y avoit de tout cela. Et où a t'on trouvé que cela devoit cesser, et qu'il devoit venir un tems dans lequel les Demons ne tromperoient plus les hommes, et dans lequel le ciel ne parleroit plus par des prodiges? Parce que les Historiens n'ont pas été infaillibles, faut-il croire qu'ils ont tous menti et en tout? Peut-on par exemple honnestement revoquer en doute les prodiges que Joseph nous rapporte, comme étant arrivés peu devant la derniere ruine de Jerusalem? Un homme fait le tour de la Ville et des murailles, en criant toûjours, malheur, malheur sur le Temple, sur la Ville. etc. et enfin durant le siege comme il étoit sur la muraille il adjoûta *malheur sur moi*. Ce qu'il n'avoit jamais fait auparavant, et dans le moment un gros caillou parti des machines des assiegeans, lui donna dans l'estomach et le creva. Une épée de feu passe un an durant sur la Ville de Jérusalem de l'Orient à l'Occident; une voix fut entenduë dans le Temple qui disoit, *partons d'ici;* une porte d'airain dans le Temple que dix-huit ou vint hommes pouvoient à peine remuer, s'ouvrit toute seule. Il faut que Joseph eut dessein de prostituer sa réputation, racontant de semblables faits, de la fausseté desquels il pouvoit être convaincu par un million de témoins qui étoient encore vivans. Le Sauveur du monde a voulu faire honneur aux présages muets; lui qui s'en pouvoit si bien passer, puisqu'il avoit pour lui tant de témoins parlans. Il voulut que le ciel à sa naissance produisit un nouvel astre, ou du moins que les airs produisissent un nouveau méteore, qui merita le nom d'étoille : Et que dirons-nous de ce grand miracle, qui arrivoit au lavoir de Bethesda, où un Ange descendoit, troubloit l'eau, et le premier malade qui descendoit dans l'eau après l'action de l'Ange, étoit gueri? Cette merveille n'étoit point vieille, et sans doute elle ne dura pas longtemps. Car les Juifs ne l'auroient pû dissimuler comme ils l'ont fait. Il est clair que cela se fit environ le temps que le Seigneur Jésus-Christ arriva à l'âge de trente ans et qu'il entroit dans sa charge de Mediateur; et c'étoit un admirable presage de la venuë de celuy qui est appelé *la source ouverte à la maison de Jacob pour la soüillure et pour le peché,* duquel l'eau, c'est à dire la grace, devoit guerir toutes nos maladies. Je pourrois vous apporter une infinité de faits tres bien attestés, de visions, de songes prophetiques, de signes, vûs dans les airs et au ciel qui ont esté des presages d'évenemens un peu moins considerables que ceux que nous voyons à present. Il est vrai qu'à la faveur de ces signes et de ces merveilles, on en a fait passer cent et cent fabuleux : mais tout ce qu'on doit conclure de là, c'est que tout homme sage prendra les suretés avant que de croire. Tout aussitôt qu'un evenement peut avoir des causes naturelles il ne signifie rien, selon ces Messieurs : Comme si Dieu n'étoit pas maître des causes naturelles pour les disposer à produire certains

effets, quand il veut presager de grandes revolutions dans le monde. Il me semble que les tremblemens de terre ont leurs causes naturelles, et les famines, les pestes et les guerres aussi. Cependant Jesus Christ met ces choses entre celles qui doivent présager son avenement. *Nation s'élevera contre nation, et Royaume contre Royaume. Il y aura famines et pestilences et tremblemens de terre de lieu en lieu.* Et pourquoi ne pourrions-nous pas interpreter des Eclipses de Soleil et de Lune et de signes qui se verront au ciel, ce qu'il ajouste : *Le Soleil deviendra obscur, la Lune ne donnera point sa lumiere, les étoiles cherront du ciel et les vertus des cieux seront ébranlées* On croit que c'est là la description de ce qui se fera au dernier jour du jugement. Mais si c'étoit icy le lieu, je pourrois prouver que cela n'est point. Ce n'est pas que je sois persuadé que toutes les Eclipses, tous les tremblemens de terre soient des presages; mais il y a de telles circonstances et de temps, et de lieux, et de signes accompagnans, qu'on ne sçaurait, ce me semble, sans temerité nier que la providence de Dieu ne les dispense pour frapper d'étonnement les esprits et les rendre attentifs à ses Jugemens. Que dirons-nous de l'arc-en-ciel? Il se fait sans doute par des causes naturelles. Cependant Dieu a voulu que dans tous les âges du monde il fût un signe d'institution, pour assurer les hommes qu'il n'y aura jamais de deluge sur la terre. Dieu accorda à Gedeon un signe dans la nature, pour l'assurer de la verité de sa mission. Ezéchias en reçut un dans le Soleil, ou du moins dans l'ombre du Soleil sur le cadran d'Achaz, pour signe de son retour à la vie. Il ne faut donc pas s'imaginer qu'il soit contre l'ordre de la providence de faire des choses extraordinaires dans la nature, pour marquer des evenemens extraordinaires dans le monde. Concluons donc que la credulité de nos ancestres a bien fait recevoir de méchans contes pour de bonnes histoires : mais aussi qu'elle est cause que de tres bonnes histoires passent aujourd'hui pour de méchans contes. Je n'ay pu refuser cet petit prologue à l'année de laquelle nous allons bientôt sortir, aussi abondante en prodiges qu'il y en ait eu il y a longtemps. Car de tous côtés on n'a entendu parler que d'orages extraordinaires, de feux tombans du ciel; d'autres sortant de terre; de signes tres-parlants qui ont paru dans les airs, d'insectes de figure inconnuë qu'on a cru voir tomber des cieux. Les faiseurs de nouvelles publiques n'ont pu même s'empêcher de le remarquer, et de faire là dessus leurs reflexions. Je croy qu'il est de l'interest du public de verifier tous ces evénemens; et l'on obligera ceux qui cherchent à craindre Dieu, de faire une information fort exacte de tous ces prodiges. Si on a dessein de nous en apprendre quelque chose, nous prions que ce ne soit point sur des contes et des ouy dires : ou même sur le rapport de gens dont la fidelité ne soit pas bien reconnuë, car

nous n'avons dessein ni de nous tromper nous mêmes, ni de tromper personne. On le reconnoîtra par la maniere dont nous allons rapporter le fait en question, c'est ce chant de Pseaumes qui a esté entendu dans les airs en divers endroits.

Il y a prés d'un an que nous en entendismes parler la premiere fois. Et l'on nous dit que ces chants avoient esté ouïs dans le Béarn, la premiere province où fut envoyée la mission dragonne. Voicy nos témoins, on jugera s'ils valent quelque chose.

Monsieur Magendie Pasteur de l'Eglise d'Orthez aiant fait enqueste de cette affaire, a interrogé diverses personnes, selon qu'il paroist par son certificat.

Je déclare que Monsieur de Bazin le cadet habitant de la Ville d'Orthez en Béarn, m'a dit que se promenant avec quelqu'un de ses amis l'aprés midy, auprès de la Ville d'Orthez, il ouït des voix qui chantoient les Pseaumes, et comme il crut que ce pouvoient-être certaines femmes qui lavoient du Linge dans une riviere qui passe dans Orthez, il courut à elles pour leur demander si c'étoient elles qui avoient chanté, elles lui dirent que ce n'étoient pas elles, et qu'il y avoit longtemps qu'elles entendoient ce même chant de Pseaumes. Cela arriva quelques mois avant l'interdiction de nôtre Temple. Ledit Sieur de Bazin est un fort honnête homme, fort judicieux, et d'une grande probité. 2. J'ajoûte que Mademoiselle de Casenave d'Orthez a dit à des personnes dignes de foi, que ne pouvant pas croire ce qu'on disoit de ce chant des Pseaumes, une femme luy dit que si elle avoit la curiosité de les entendre chanter, elle la viendroit prendre dans sa maison dans le tems qu'il faudroit, ce qu'elle fit; car cette Femme s'étant trouvée à onze heures de nuit dans une extrémité de la Ville avec beaucoup d'autres personnes, pour entendre ces voix, qui chantoient dans les airs les loüanges de Dieu : ayant ouï ce chant de Pseaumes, elle courut à la Demoiselle de Casenave, qui sortit d'abort de son lit, fit lever une de ses voisines, et coururent dans ce quartier de la Ville, qui est fort éloigné de leur maison, où elles trouverent plusieurs personnes qui étoient ravies de cette douce melodie, qu'elles entendoient dans les airs, elles s'en retournerent elles-mêmes dans leur maison avec cette grande consolation d'avoir entendu chanter dans les airs des Pseaumes, qu'elles ne pouvoient plus chanter dans le Temple qui étoit interdit depuis quelques mois, et ajoutent qu'il leur sembloit entendre chanter de la même maniere qu'on chantoit dans notre Temple, et qu'aprés que le chant avoit cessé, il y avoit une voix qui parloit, mais d'un son confus, tellement qu'on ne pouvoit pas distinguer ce qu'elle disoit. Cette Demoiselle au reste est très digne de foi. 3. Je dis encore qu'une infinité de personnes d'Orthez disoient avoir entendu le chant de Pseaume, qu'ils appeloient le chant des Anges, s'exhortant les uns les autres le jour, à se trou-

ver dans la nuit, dans de certains endroits de la Ville pour satisfaire cette sainte curiosité. Ce qui fit que les jurats d'Orthez publierent une ordonnance par laquelle ils défendoient sous de grosses peines, à toutes sortes de personnes de sortir de leurs maisons, ni de s'assembler de nuit pour entendre ces voix, qui remplissoient ce pauvre peuple affligé d'une joye, et d'une consolation extraordinaire; c'est ce qu'on m'a dit de ce chant de Pseaume, à quoi je n'ai pas eu de la difficulté de donner toute ma creance, parce que les personnes qui me l'ont rapporté sont d'une grande sincérité. Fait à Amsterdam, le 23. Novembre, 1686. Signé, MAGENDIE, *ci devant Ministre d'Orthez en Béarn.*

Monsieur Garsin, autre Ministre de ladite Eglise d'Orthez, déclare ce qui suit sur le chant des Pseaumes, qu'on a ouï à Orthez durant un assés longtemps.

Moi sous-signé ci devant Pasteur de l'Eglise Reformée d'Orthez en Béarn, certifie à tous ceux qu'il appartiendra, que mon beaufrere de Roux Advocat m'a dit, qu'entre onze heures et minuit, étant sur le derrière de sa maison en la Ville d'Orthez, il oüit un chant de Pseaume au-dessus de lui; qu'un moment apres il oüit ce même chant venir d'un endroit plus éloigné. Depuis cela, il fut pleinement convaincu de la vérité de ce chant de Pseaume, dont tout le monde parloit, quoi qu'il lui eût semblé quelquefois durant la nuit, que ses gouttes l'empêchoient de dormir, de l'avoir ouï d'une façon confuse. D'ailleurs je tiens de Monsieur de Clavier, Advocat de la même Ville d'Orthez, que le Curé du lieu, et un certain Dufau Prétre, et le Sieur Lichigarai Advocat, comme aussi un Frere du Curé, nommé Monsieur de la Roque, envoierent quérir une fille Papiste de Moncade, pour sçavoir d'elle, s'il étoit vrai qu'elle eût dit avoir ouï ce chant des Pseaumes: qu'elle leur dit qu'ouï. Et lui aiant demandé, comment elle sçavoit que c'étoit le chant des Pseaumes, qu'elle leur dit, que c'étoit parce qu'elle avoit ouï la même chose que lors qu'on chantoit dans le Temple de ceux de la Religion. Et l'aiant encore interrogée, comment elle avoit ouï le chant des Pseaumes dans le Temple, elle leur répondit, qu'elle y avoit été une fois à la suite d'un baptême, mais qu'allant à la Fontaine, elle avoit ouï souvent ce chant passant devant le Temple à l'heure des prêches et des prieres. Aprés cela, ledit Sieur de Clavier dit, que le Curé et les autres lui défendirent étroitement de dire plus, qu'elle eût ouï ledit chant des Pseaumes. A Amsterdam ce 23. Septembre, 1686. Signé, GARSIN, *Ministre.*

Je sous-signé certifie à tous ceux qu'il appartiendra, que dans l'année quatre vingt cinq, environ le mois d'Aoust et de Septembre, j'ai ouï en l'air le chant des Pseaumes en des voix differentes

et fort melodieuses, et cela en deux fois, la premiere fois, devant la maison de Poey où j'étois à demi endormi, couché sur un banc; je fus réveillé par ce chant des Pseaumes qui dura prés de demi-heure, aprés cela j'entray dans la maison de Monsieur du Poey marchant drappier chez qui je travaillois à la drapperie. L'ayant dit à Mademoiselle du Poey et à ses Filles, elles me grondèrent beaucoup de ce que je ne les avois pas averties dans le temps que j'entendois ledit chant. La seconde fois, huit jours après, moi et plusieurs autres une heure aprés minuit, étant allés exprés sur un lieu des plus élevés de la Ville proche Moncade nommé la Posterle, j'ouys plusieurs voix en l'air que j'entendois tantost d'un côté, tantost de l'autre, et me retirant, ayant trouvé Mademoiselle Despagnou fille de Monsieur Dombideau marchand d'Oloron mariée avec le sieur Despagnou marchand taneur, accompagnée de plusieurs autres femmes du voisinage, je leur demanday d'où elles venoient? Elles me dirent qu'elles venoient du bord de la riviere nommé Legave qui passe auprès de la Ville, proche d'un moulin qu'on appelle le moulin neuf. Je leur demanday si elles avoient entendu le chant des Pseaumes, elles me répondirent qu'ouy. Je leur demanday de quel côté elles avoient ouï les voix. Elles me dirent qu'il leur sembloit que c'étoit du lieu nommé la posterle. Je leur dis que j'en venois et que j'avois ouï les voix en l'air; qu'il me sembloit par fois qu'elles venoient du côté du moulin neuf, et qu'elles et moi tombâmes d'accord que c'étoit dans les airs et que jamais elles n'avaient ouï de voix si belles. Et mon Pere, voisin de ladite Demoiselle Despagnou et les autres femmes étant sur la porte, deux heures aprés minuit, y étant arrivés avec un Marechal nommé Maresquas Papiste du lieu de Lembege, du quartier de Bitbil, qui ressort du Parlement de Navarre : Et mon Pere qui avoit changé de Religion il y avoit prés de deux ans et demi, demandant à ces femmes si elles avoient ouy les chants des Pseaumes, elles répondirent que ouy : et moy aussi dit mon Pere, et Maresquas Mareschal repartit, que pour lui qu'il n'avoit jamais ouy mieux chanter : Qu'on dise ce qu'on voudra, pour moi dit-il, je suis persuadé que c'est un vray chant des Pseaumes. Ledit de Maupeoy Pere, et ledit Maresquas venoient d'un lieu nommé Départ joignant Orthez. Et j'ajoûte que j'ay ouy publier une deffence à toutes sortes de personnes à son de trompe, par le crieur de la Ville nommé Monleres, portant qu'on n'eut point à sortir la nuit pour aller ouir le chant des Pseaumes, sous peine de prison, en foy de quoi je signe le present certificat qui m'a été demandé. Fait le 22. de Novembre 1686. Signé PIERRE DE MAUPOEY, d'Orthez en Béarn, âgé de 23 ans.

Un nommé Monsieur Bergeret du même lieu a déclaré sous son seing ce qui suit. *Environ le mois de Septembre dernier, étant*

dans la maison de ma mere, elle me dit que le soir auparavant on avoit entendu chanter des Pseaumes en l'air. Je n'en creus rien et je m'allay coucher, parce que j'étois las. Je me mis au lit à huit heures. Une demie heure après quelques voisines vinrent dans la maison demander si j'étois assés fou pour chanter des Pseaumes, vu la grande deffence qu'il y en avoit : et au même instant ma mere entra dans la chambre pour m'éveiller et me dire qu'on chantoit des Pseaumes en l'air. Je m'éveillay et en m'éveillant j'entendis ce chant de Pseaumes, et je crus qu'il se faisoit dans le jardin de la maison, Je me levay et sortis sur la rue de Moncade à Orthez, où tout le voisinage se trouva, et ils entendirent tous par deux ou trois diverses fois qu'on reprit ce chant de Pseaumes. Signé Bergeret.

Un nommé Jean de la Bordette a déclaré sous son seing ce qui suit : *Vers le mois de Septembre* dernier étant dans ma maison à Orthez lieu de ma demeure; ayant ouï qu'on disoit, qu'on chantoit des Pseaumes, je sortis dans la ruë sur les huit heures du soir pour voir ce que c'étoit : Et j'entendis des voix en l'air qui formoient un chant parfaitement ressemblant au chant des Pseaumes, sans pourtant qu'on pût distinguer quel Pseaume c'étoit; de cela même furent témoins plusieurs personnes du voisinage. Une autrefois comme j'étois dans un pressoir, au milieu des vignes, sur les dix heures du soir j'entendis la même chose avec bien d'autres gens. Signé Jehan de la Bordette.

Une Demoiselle nommée Mademoiselle de Formalagués a déclaré sous son seing en ces termes.

Je soubs signée déclare en la presence du Seigneur qu'estant à Orthez en Béarn, lieu de mon habitation, j'oüis clairement et par trois diverses fois, dans le mois d'Octobre dernier, ce qui s'ensuit.

Un Vendredy dudit mois d'Octobre environ huit et neuf heures du soir, étant dans ma chambre, quelques voisines m'appelerent avec empressement, en me disant que j'acourusse pour ouïr les Anges qui chantoient les Pseaumes. Je sortis promptement de la maison; étant arrivée à la rüe nommée S. Gille, j'y trouvay un grand nombre de personnes, qui accouroient de toute parts pour ouïr l'harmonie celeste. Et à l'instant mes oreilles furent frappées d'une mélodie si ravissante, que je n'ay jamais rien ouï de semblable. Je pouvois bien discerner l'air de nos Pseaumes qui étoit chanté admirablement bien; j'ouïs plusieurs personnes qui disoient qu'ils avoient ouï distinctement le premier verset du Pseaume : *Ainsi qu'on oït le cerf bruire.* Il y en avoit d'autres qui confirmoient cela même et qui assuroient qu'ils avoient ouï chanter le Pseaume entier. Pour moy j'advouë que je ne sçeus jamais distinguer la Lettre. J'ouïs seulement une Musique charmante, qui me representoit un grand nombre de voix tres bien

accordantes ; il y en avoit une qui s'élevoit par dessus les autres et qui se faisoit remarquer lors que toutes avoient finy. Aprés avoir longtems ouy ceste mélodie avec ravissement, j'aperçeus que ces voix s'éloignoient et qu'elles diminuoyent peu à peu, jusqu'à ce qu'elles se perdirent insensiblement dans les airs.

Ce même soir étant de retour, et sur la porte de ma maison, avec plusieurs de mes voisines, comme nous nous entretenions ensemble des choses merveilleuses que nous avions ouïes, voici tout à coup ces mêmes voix que nous avions ouï quelques heures auparavant, qui frappent derechef agréablement nos oreilles; nous remplirent de nouveau de ravissement un quart d'heure durant, aprés quoy, cette mélodie se retira comme elle avoit fait la première fois.

Le mardi suivant, estant avec un de mes parens à la porte de ma maison, sur le soir, nous ouïmes tous deux, un grand nombre de voix dans les airs, qui retentissoient avec force et se faisoient entendre avec la dernière clarté; oyant ce chant mélodieux, je courus d'abord à l'appartement d'un Medecin Papiste, qui logeoit dans ma maison, et qui étoit cette année un des Jurats d'Orthés, afin qu'il ouït lui même cette merveilleuse mélodie. Il me suivit pour voir ce que c'étoit; le chant retentissoit clairement dans cette nuit claire et seraine, mais il faisoit semblant de ne rien ouïr. Un moment aprés ces voix se renforcerent, et alors ayant pressé ce Jurat, de me dire s'il oyoit ce chant, cet homme ne put plus dissimuler la vérité. Il est vray dit-il (en presence de tout le monde) j'oy un beau chant, il me semble que j'oys la voix d'un tel ou d'un tel (nommant certaines personnes d'Orthez qui chantoient tresbien). A cette réponse, je luy dis : Monsieur, si les hommes se taisent, les pierres même parleront : mais luy, comme s'il eut esté marry de la confession qu'il venoit de faire, profera cette complainte : Helas je vois que c'est ici une ruse du Diable; il fait ouïr ces voix dans les airs, pour retenir le monde dans l'erreur, et pour empêcher ce pauvre peuple de se convertir et d'embrasser la foi Catholique : Sur quoi je lui repartis, s'il avoit jamais ouï dire, que le Diable chantât les louanges de Dieu. Il se mit à soûrire, et se retira vistement dans la maison : cependant nous benîmes Dieu de la grâce qu'il nous faisoit de nous admonester de nôtre devoir par ces voix celestes, qui chantoient mélodieusement les hymnes sacrez que nous entonnions dans nôtre temple, qui venoit d'être démoly.

Je proteste devant Dieu que ces choses sont telles que je les rapporte et je suis bien aise de faire connoître ces vérités pour l'édification de tous ceux qui craignent le Seigneur. En foy de quoy je me suis signée. A Amsterdam ce 4. Septembre 1686.
U. de Formalaguès.

Je soûtiens qu'un témoignage comme celui-ci, quand il seroit seul, est capable de mettre à l'étroit l'esprit d'incrédulité. Car enfin que peut-on dire de raisonnable? Ce témoin n'est qu'une femme, dit on, mais pour être femme renonce-t-on à l'honneur, à la pudeur, et à la conscience en fait de témoignage? Il faut avoir renoncé à tout cela pour attester avec serment un fait avec autant de circonstances. Ce n'est qu'une femme, mais ce n'est point une femme qui rapporte quelques visions de nuit, ou quelques revelations particulieres; c'est une femme qui rapporte une chose arrivée en public et dont elle a pour témoins avec elle plusieurs centaines de personnes. Pour être femme on ne laisse pas d'avoir du bon sens. Or il faudroit l'avoir perdu pour avancer une telle fausseté et s'exposer à estre seurement couverte de honte comme une faiseuse de fables. Enfin c'est une femme, mais elle parle d'une chose arrivée depuis trois jours pour ainsi dire, et dont tous les témoins sont vivans.

Enfin voici un memoire de Monsieur de Brassalay Gentilhomme d'honneur, et reconnu pour tel, par ceux qui le connoissent.

Quelques jours avant l'interdiction des Temples de Bearn, il y eut plusieurs personnes qui entendirent chanter les Pseaumes en l'air dans la ville d'Orthés. Le premier qui l'entendit, fut le nommé Lichygaray Brunier Avocat, revolté depuis quelques années, le plus malin des persecuteurs, et qui suscitoit continuellement des affaires à ceux de la Religion. Il se leva de son lit pour aller dire au Curé, qu'il y avoit une assemblée de gens, qui chantoient les Pseaumes hors la Ville; il alla aussi chez un Sergent nommé Goulan, pour le conduire au lieu où il croyoit de les surprendre, mais ce Sergent Papiste ayant mis la tête à la fenêtre, lui répondit, qu'il n'y avoit rien à faire, parcequ'il comprenoit bien que ce chant étoit en l'air. Dans la suite il fut entendu de temps en temps durant plus d'un mois de plusieurs personnes, tantôt la nuit, tantôt le jour; entr'autres Lichygaray Cauneille Ancien de l'Église d'Orthés, m'a dit et protesté, qu'étant assis sur le bord de la Riviere, à mille pas de la Ville, lisant dans un livre, il entendit un grand chant de Pseaumes, du côté du Temple, qui est dans le grand centre de la ville; et ne doutant pas que ce ne fut l'Assemblée ordinaire, qui se faisoit aux Prieres du soir, qui étoit pour lors fort nombreuse, à cause de la conjoncture du tems, et pour le moins de deux à trois mille Ames, il se hâta d'y aller, et entendit toûjours un grand chant de Pseaumes, jusques à ce qu'il fut entré dans la Ville : mais ayant trouvé la Porte du Temple fermée, les voisins luy dirent, que ce n'étoit pas encore l'heure de la Priere. Il est inutile de dire qu'on chantoit dans quelque caverne, ou cave, car il n'y a que des maisons, et les environs d'Orthés ne sont que des vignes, des champs et des prez, et il y

avoit fort long-temps qu'il étoit défendu de chanter les Pseaumes dans les maisons, et que personne n'avoit garde de se commettre : moins encore y pouvoit-on penser dans le temps qu'on craignoit à toute heure l'interdiction de l'Eglise, et qu'on s'avisoit de toute sorte de ménagemens pour se garentir. En outre cet Ancien m'a assuré qu'il n'entendit jamais un chant plus haut dans le Temple, ce qu'il me déclara étant en Bearn il y a 16 mois, en presence de beaucoup d'honnêtes gens.

Aprez le rasement du Temple d'Orthés, on n'entendit plus ce chant de Pseaumes de quelque temps : mais vers le mois de Septembre et Octobre dernier, il se fit entendre de la plupart des gens d'Orthés, et de bien d'autres de la campagne, qui avoient attendu la nuit, avant que de se retirer les jours de marché : ceux des Faux-bourgs aussi bien que ceux de la Ville l'entendoient, chacun dans son quartier, ordinairement dans une même heure, entre huit et neuf de la nuit. Les uns entendoient la lettre, les autres n'entendoient que l'air du Pseaume, et il n'y a peut-être maison dans Orthés, dont quelqu'un de la famille ne l'ait entendu. Ledit Lichygaray Brunier, alla une nuit lui troisième, du côté où l'on entendoit ce chant hors la Ville, et tous trois entendirent chanter fort long-temps au dessus de leurs têtes, l'air du Pseaume CXXXVIII, dont ils ne pûrent oüir distinctement que ces paroles :

En ton saint Temple adorerai,
Celebrerai
Ta renommée,
Pour l'amour de ta grand'bonté,
Et feauté
Tant estimée.

Du Faur Medecin et Jurat de la Ville, et d'autres Papistes l'entendirent diverses fois, mais leur malice leur faisoit dire, que c'étoit des Sorciers et des Demons. Une jeune fille du Faux-bourg de Moncade, qui joint le Château, ancienne demeure des Seigneurs de Bearn, entendit ce chant étant dans son lit, elle se leva et fit sortir plus de cinquante personnes, qui l'ayant entendu se mirent à genoux, et pleurerent de la joye qu'ils avoient, d'entendre dans les airs une melodie si incomparable, qui dura plus de demi heure. Et il faut savoir que c'étoit dans un lieu fort élevé au dessus de la Ville comme une haute montagne, et les gens entendoient chanter au dessus de leurs têtes, comme si c'eût été dans les nuées. Le lendemain chacun d'eux publia cette merveille. Un Valet que j'ay, a oüi faire cette relation à un honnête homme, qui étoit un des spectateurs, lequel fondoit en larmes lors qu'il en parloit : c'est ce que j'ay sû aussi par d'autres endroits. Enfin il est impossible de pouvoir douter d'une vérité, que la plus grande partie des gens d'Orthés peuvent certifier.

Le Parlement de Pau et l'Intendant de Bearn, en ont aussi rendu témoignage par un Arrêt, qui défend d'aller écouter le chant des Pseaumes, et de dire qu'on les ait entendus, sur peine de 500 livres d'amende : et par une autre Ordonnance qui défend la même chose, sur peine de 2000 livres : les Consuls d'Orthés en ont fait faire les publications dans leur Ville.

Je ne comprens pas trop bien encore, ce que l'on peut opposer au témoignage de Mr. de Brassalay. Ceux qui le connoissent comme nous, savent qu'il est d'un caractere à n'imposer à personne, et à ne se laisser imposer par qui que ce soit. Ce ne sont pas des oüi dire de fort loin que ce qu'il rapporte, car ce sont des personnes dignes de foi, qui déposent entre ses mains ce qu'ils ont oüi eux-mêmes.

Aprez cela si ce fait est faux, j'avouë qu'on ne doit plus rien croire. Mais il y a peu de gens dans l'esprit desquels il puisse entrer, que deux ou trois mille personnes, il n'y en avoit pas moins de la Religion dans Orthés, conspirent pour mentir sur une affaire, qui après tout n'est point capitale pour eux. Car quand ils n'auroient point fait chanter les Anges dans les airs, leur Religion n'en seroit pas moins veritable. De plus, il est à remarquer, que nos peuples ne sont point nourris à cet esprit de superstition et de credulité pour les miracles. On sait qu'au contraire, nous nous sommes toûjours fait une affaire de les prevenir contre ces illusions. Oûtre cela, il faut une impudence qui ne se peut rencontrer qu'en peu de personnes, pour feindre des évenemens, comme arrivez à la veuë de toute une Ville, et d'introduire dans la fable des gens qui les peuvent démentir, et qui ont intérêt à le faire. Enfin je ne sçai si quelqu'un pourra s'imaginer, que les Jurats d'Orthés et le Parlement de Pau ayent publié des Ordonnances, pour empêcher qu'on n'allast entendre ces voix, si la chose étoit fausse. Au moins il faut que les Reformez d'Orthez ayent crû les entendre. L'incredulité qui trouve toûjours quelque retranchement, demandera qu'on luy produise ces Ordonnances du Parlement de Pau et des Jurats d'Orthez. Il n'est guere apparent, que des gens qui vouloient étouffer et la connoissance, et la memoire d'un évenement si extraordinaire, et qui leur estoit si desavantageux, ayent voulu coucher par écrit, encore moins imprimer et délivrer des Ordonnances, qui auroient immortalisé la memoire d'un fait qu'ils vouloient faire mourir. Mais ayant entendu ci-dessus la deposition d'un homme d'honneur, qui dit avoir oüi de ses oreilles la publication de ces défences, il faut étre fort incredule pour nier la verité de cette circonstance. Et il faut supposer que deux mille personnes sont pourveües d'un grand fonds de hardiesse, pour attribuer à une Cour de Justice, et aux Officiers d'une Ville, une chose fausse. Si cela ne suffit pas pour convaincre ceux qui veulent douter, ils attendront, s'il

leur plait, qu'on ait trouvé le secret de recueillir les impressions que les paroles font sur l'air, et de les rendre visibles, et alors on leur fera voir toutes choses en original.

La même chose est arrivée dans les Cevennes. Comme ce païs est tout plein de montagnes, où il y a des échos qui multiplient la voix et qui la renvoyent, et qu'il s'est fait continuellement des Assemblées nocturnes, où l'on a chanté des Pseaumes à haute voix, les relations des chants qu'on a oüis dans les airs, me seroient plus suspectes. Mais l'affaire d'Orthés, qui est un païs uni et sans montagnes, étant bien prouvée, je ne voi pas le lieu de douter de celle des Cevennes. C'est pourquoi sans scrupule nous vous produirons les Certificats venus de ce païs-là.

Premier Certificat.

Je certifie qu'une de mes Sœurs m'écrivit le 8. de Fevrier dernier, du lieu du Collet en Cevennes, où elle étoit pour lors, en ces termes. Vous voulés être informé, mon tres-cher Frere, touchant le chant des Pseaumes, qu'on vous a dit qu'on entendoit dans ce païs. Il n'y a rien de plus vrai, feu Monsieur le Baron de Cadome l'avoit entendu deux ou trois heures de la nuit avec toute sa famille. Pour moi, et presque tout le monde de nôtre païs, avons entendu cette voix, mais nous n'avons pas pû discerner, si ce sont en effet des Pseaumes. Il nous semble que c'est une plainte, et mêmes à l'heure que je vous écris, j'entens cette plainte.

La Roquette, Ministre de Manoblet en Cevennes.

Fait à Lausanne, le 30. *de Mars,* 1686.

Second Certificat.

J'atteste que Monsieur de Vallobscure, Gentilhomme des Cevennes, demeurant près de S. Jean de Gardonnengue, m'a écrit du 17. Decembre, 1685. ce qui s'ensuit.

Nous voyons des choses étranges dans tous les endroits des Cevennes, on entend chanter de nuit les Pseaumes en l'air, comme si c'étoit dans un Temple. Mercredi dernier, j'étois couché seul dans ma chambre, et environ la minuit, j'entendis sur le couvert une voix fort éclatante qui m'éveilla, et ensuite cinq ou six autres voix qui luî assisterent, et chanterent cinq ou six versets du Pseaume cinquième. Tous ceux de la maison l'ont oüi plusieurs fois, et cela a été oüi par tout notre païs.

Ledit Sieur de Vallobscure, me confirme par une seconde Lettre du 27. Janvier, 1686. que le chant de Pseaumes continue toûjours. Ajoûte ledit Sieur; Maintenant on entend battre un tambour, comme si des gens de guerre marchoient; et cela s'est entendu en plein jour en beaucoup de lieux.

Barjon, Ministre de S. Marcel en Cevennes, à present refugié à Lausanne en Suisse.

Troisiéme Certificat.

Vers la fin du mois de Decembre dernier étant avec Monsieur d'Esperies un Gentilhomme de merite, qui est du Vigan en Cevennes, et nous étans allés refugier dans le Château d'un Gentilhomme de nos amis, nommé Monsieur de Montualian, nous entendîmes en l'air quantité de Tambours.

Cinq ou six jours après étant avec ledit Sieur d'Esperies dans un petit lieu nommé les Ablatatz en Cevennes, dans la Paroisse de Fraisin et de Fourques, et dans le diocese de Mande, où j'avois ma famille refugiée, nous entendismes en l'air une sainte harmonie chantant les louanges de Dieu, c'est ce que je certifie être veritable pour l'avoir oüi.

SALIGNE' de Marneis en Cevennes.

D'ESPERIES du Vigan en Cevennes, atteste ce dessus être veritable.

Quatriéme Certificat.

Extraits de deux Lettres écrites à Lauzanne à Mademoiselle Loüise Des-Vignoles, par sa Cousine Mademoiselle Jeanne Des-Vignoles, Demoiselle de Vebron, Sœur de Monsieur de la Valette, qui fut arresté dans la Citadelle du Saint Esprit au mois d'Octobre 1683. comme cela est rapporté dans la *défense du projet,* etc. qui fait le 3. Tom. de *l'état des Reformés,*

Ce 3. *janvier*, 1686.

Que vous étes heureuse, ma chere Cousine, de pouvoir prier Dieu et chanter ses loüanges publiquement, pendant que tant de bonnes ames ont la bouche fermée, et n'osent pas même découvrir ce qui se passe dans leur ame. Mais à propos de chanter les loüanges de Dieu, il faut que je vous parle du miracle qui fait grand bruit dans ce païs, qui est que depuis l'entiere perte de nos Temples et de nos Pasteurs, on entend dans les airs des voix et des sons d'instrumens tout à fait melodieux, et ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que bien des gens distinguent les airs de Pseaume, je puis vous en assurer puisque j'en ai distingué plus de trente, et qu'on m'a dit que mon Frere, (elle entend Monsieur de Montvaillant Frere aîné, et d'elle, et de Monsieur de la Valette,) les distingue tous parfaitement. Imaginés vous que nuit et jour on entend ces voix, et que nous ne pouvons seulement douter, que ce ne soit des troupes d'Anges que Dieu nous envoie pour nôtre consolation, pour nous assurer que Dieu ne nous a pas tout à fait abandonez, et que nôtre delivrance approche : Dieu veüille que nous fassions nôtre profit de ces choses. J'oubliois de vous dire, qu'on entend aussi le bruit du Tambour, mais si clairement, que personne ne peut si méprendre.

On répondit à cette Lettre que cela pouvoit être naturel, vû la situation du païs, dans lequel on faisoit alors des assemblées, et autres circonstances. A cela on fit la replique suivante.

Ce 6. *de Mârs* 1686.

Ne soyés plus incredule, je vous en conjure, pour le chant des Pseaumes, car il y a tant de personnes de bon sens qui en sont convaincuës, qu'on doit se rendre à la vérité. J'avouë que la chose passe l'imagination, mais soiez assurée qu'on a pris toutes les précautiòns imaginables pour ne se tromper pas........

Les deux Lettres dont mon Frere a fait les extraits ci-dessus, m'ont été veritablement écrites des Cevennes par ma Cousine de Vebron, dont je connois si bien le caractere, que je n'ay pu étre trompée en cela.

LOUISE DES-VIGNOLES.

Mademoiselle de Vebron est une personne qui a beaucoup d'esprit et de bon sens, d'honneur et de pieté, et je suis persuadé, autant qu'on le peut être, qu'elle n'a pas eû intention de nous tromper. Je ne doute pas non plus, que tous ceux qui l'ont connuë ne soient en état de lui rendre le méme témoignage que moi. Elle a toûjours été de la Religion Reformée, et Dieu l'a preservée jusqu'ici de la chute generale, comme il paroît par ces deux Lettres, dont je garde les originaux pour les faire voir à ceux qui le souhaiteront. A Lauzanne le 30 de Mars S. V. 1686.

Signé DES-VIGNOLES, *Ministre du Bas-Languedoc.*

Je rends le méme témoignage au merite et à la pieté de Mademoiselle de Vebron. BASCHI AUBAÏS.

On peut ajoûter à tous ces certificats des Cevennes et du Bearn, le témoignage de M. Jacquelot Pasteur de l'Eglise de Vassy, à qui nous avons ouï dire qu'il sçait d'un de ses paroissiens homme qui ne lui a jamais paru d'humeur à debiter des fables pour des verités, qu'à deux heures aprés minuit passant auprés du Temple dudit lieu de Vassy, il y avoit entendu chanter des Pseaumes. On pourroit rapporter des témoignages semblables de plusieurs autres lieux. Mais cela suffit. Au reste je voudrois bien, qu'on se munit ici contre une injustice qui est fort ordinaire dans ces sortes d'affaires : c'est que par un seul témoignage negatif on en veut détruire plusieurs affirmatifs. On dira; j'ay interrogé une personne qui venoit de ce pays là, qui m'a dit que cela n'est pas; et la preuve, c'est qu'il n'a point ouy ce que les autres ont ouï. Voila une grande merveille que dans un grand païs et dans un lieu où il y a diverses gens espars les uns d'un côté, les autres d'un autre,

il y en aient qui n'ayent pas vû et ouï ce que mille autres ont ouï? Qu'on juge s'il y a de la justice à revoquer en doute ce que cent témoins ont vû, pour un qui dit n'avoir rien vû. Mais, dira-t-on encore, il y a méme des gens en Suisse qui aprés avoir dit qu'ils avoient ouï les chants de Pseaumes dans les Cevennes, se sont retractés. C'est un fait qu'on nous dit ici sans preuve. Mais je veux bien le recevoir comme veritable. Cela n'est il pas fort extraordinaire, qu'un homme entendant parler d'un prodige qui tient tous les esprits en suspens, se fasse de feste et veüille estre de la partie, en criant avec la foule, *je l'ay vu, je l'ay vu?* Ces sortes d'affaires ne se passent jamais autrement, cent faux témoins se mêlent avec les veritables quand il ne s'agit que de dire oui. Et il est pareillement tres possible que quelques-uns reviennent à la bonne foy, et avouënt qu'ils n'ont rien vû. Mais cela peut il aneantir la bonne foy de ceux qui perseverent, qui écrivent, qui deposent, qui signent avec serment?

Ces histoires étant mises en telle évidence, qu'il me paroît assez difficile de les revoquer en doute; il me semble, qu'il nous doit être permis d'en tirer nos conclusions. Les unes sont pour nous, et les autres contre nous. Contre nous, car c'est un reproche que la providence de Dieu nous fait, de ce que vous vous étes si facilement laissé fermer la bouche, et de ce que vous n'osés plus, et ne voulez plus chanter ses loüanges et ses cantiques, qui sont les Symboles de vôtre Réformation. Dieu s'est fait des bouches au milieu des airs, et il fait sortir ses loüanges des pierres et des rochers. Et ne doutez pas, que les rochers et ces bouches invisibles, ne se levent en jugement contre ceux qui craignent les hommes, et qui ne veulent pas glorifier Dieu hautement, et en presence des persecuteurs. Les autres conclusions sont pour nous, et contre nos persécuteurs. Cet évenement parle, et leur dit; *Si ceux-ci se taisent, les pierres parleront.* Vous devez rendre graces à Dieu, de ce qu'il approuve votre culte par un signe aussi considerable, et par un témoignage aussi évident. Qu'on ne vous dise pas que l'illusion a fait cela. Car toutes les illusions viennent du Demon, qui est le pere de mensonge, et qui a en horreur les loüanges de Dieu. Enfin regardez cet évenement comme un heureus présage, que Dieu ne veut pas laisser mourir vos voix et vos cantiques, que les Anges s'en sont saisis, et que bien tôt ils vous les rendront, pour les faire vous-mêmes retentir dans les airs. Il vous faut un grand changement de vie, pour vous rendre dignes de recevoir de Dieu cette grace. C'est pourquoi vous devez penser à renoncer à ces vanitez mondaines, d'habits, de manieres, de conduite, de paroles, de repas, de maisons, de meubles, de plaisirs, et de divertissemens, pour prendre le sac et la cendre, pour vous revêtir d'une humilité et d'une modestie véritablement chrétienne. Le temps de vôtre délivrance est prés,

mais il ne viendra pas que celui de vôtre repentance ne soit venu, et l'esprit de vie ne reviendra point, que l'esprit de pieté et de devotion ne soit rentré en vous.

Le 1 *de Decembre*, 1686.

(Jurieu, *Lettres pastorales*, p. 145-169.)

Note II, *page* 205.

Paris, 7 juillet 1852.

A M. Ch. Read, Président de la Société de l'Histoire du protestantisme français, etc.

Mon cher Monsieur Read,

Vous avez accueilli, avec intérêt, la communication que je vous ai faite de quelques fragments d'un ancien registre des galères de Marseille, du commencement du siècle dernier, et vous m'avez demandé de vous faire connaître de quelle manière ce curieux document est tombé entre mes mains, je viens satisfaire à votre désir.

En 1846, alors que j'étais préfet maritime à Toulon, faisant un matin ma tournée dans les ateliers des artifices de guerre, j'aperçus parmi de vieux papiers destinés à faire des sacs à gargousses, des caractères qui fixèrent mon attention. Je reconnus que ces papiers provenaient d'une ancienne matricule du personnel des galères de la fin du règne de Louis XIV, et que parmi les noms des infortunés inscrits sur cette matricule se trouvaient ceux d'un certain nombre de nos coreligionnaires, condamnés par une simple décision du maréchal de Montrevel ou de M. Lamoignon de Bâville, intendant du Languedoc, sans autre motif que leur qualité de protestants.

J'ai recueilli soigneusement tous les feuillets de ce registre qui ont pu être retrouvés, et j'en ai formé le cahier que j'ai eu l'honneur de vous communiquer. Je serais heureux de l'offrir, par votre intermédiaire, à la Société du protestantisme en France, si, depuis plusieurs années déjà, je n'en avais disposé en faveur de mon fils aîné, qui est grand amateur d'autographes et de curiosités historiques. Vous avez remarqué que des jeunes gens de dix-huit, de seize et même de quatorze ans, figurent au nombre de ceux qui ont été condamnés, *à vie*, pour cause de religion. Je me souviens d'une apostille qui a surtout attiré mon attention, c'est celle relative à un malheureux enfant, condamné, était-il dit, par M. de Bâville, *pour avoir, étant âgé de plus de douze ans, accompagné son père et sa mère au prêche*. Je ne retrouve pas cette apostille sur les feuillets qui sont maintenant en ma possession; mais l'impression qu'elle a causée sur moi la première fois

que je l'ai lue, est demeurée si vive, que certainement ma mémoire ne me trompe pas. Il est probable que cette étrange condamnation aura aussi excité la curiosité de quelqu'une des personnes à qui mon fils aura communiqué le document en question, et que le feuillet qui le contenait aura été détaché comme étant d'un intérêt particulier.

Vous avez sans doute remarqué que toutes les condamnations, sans exception, prononcées pour cause de religion, sont des condamnations *à vie*, tandis que la plupart des criminels, même de ceux qui sont coupables d'homicide, ne sont condamnés qu'à *un petit nombre d'années seulement.*

Le régime des galères était alors excessivement dur; c'est ce qui explique l'énorme proportion de la mortalité par rapport au chiffre des condamnés. Les galériens étaient enchaînés deux à deux sur les bancs des galères, et ils y étaient employés à faire mouvoir de longues et lourdes rames, service excessivement pénible. Dans l'axe d'une galère, et au milieu de l'espace occupé par le banc des rameurs, régnait une espèce de galerie, appelée la *coursive,* sur laquelle se promenaient continuellement des surveillants, appelés *comes,* armés chacun d'un nerf de bœuf, dont ils frappaient les épaules des malheureux qui, à leur gré, ne ramaient pas avec assez de force. Les galériens passaient leur vie sur les bancs; ils y mangeaient et y dormaient, sans pouvoir changer de place plus que ne leur permettait la longueur de la chaîne, et n'ayant d'autre abri contre la pluie, ou les ardeurs du soleil, ou le froid de la nuit, qu'une toile, appelée *taud,* qu'on étendait au-dessus de leurs bancs, quand la galère n'était pas en marche et que le vent n'était pas trop violent.

Depuis la suppression des galères, et leur remplacement, soit par des bagnes flottants, soit par des édifices à terre, le régime des forçats a été singulièrement adouci. Pendant les six années que j'ai administré le cinquième arrondissement maritime, de 1841 à 1847, le chiffre moyen de la mortalité annuelle du bagne de Toulon n'a jamais dépassé 2 1/2 p. 100, et le nombre des forçats malades à l'hôpital du bagne n'était en moyenne que de 2 1/4 p. 100. C'est une proportion inférieure de moitié à celle de nos meilleures garnisons et qui indique pour le bagne de Toulon une situation de salubrité beaucoup meilleure que celle des classes moyennes de notre population dans la plupart des localités de France.

Il n'en était pas ainsi sur les galères; on y mourait vite, et vous aurez pu remarquer combien est considérable la proportion des hommes qui y ont succombé dans une très-courte période, sous la triple influence des mauvais traitements, de la mauvaise nourriture et d'un travail excessif. La durée moyenne de la vie d'un forçat d'aujourd'hui est au moins double de celle de l'ancien

galérien. Je constate le fait en songeant, avec un sentiment pénible, combien de nos innocents et inoffensifs coreligionnaires ont péri victimes de cet affreux régime, sur lequel les feuillets que je vous ai communiqués répandent une si triste clarté.

Recevez, mon cher Monsieur Read, la nouvelle assurance de mes bien affectueux sentiments.

Signé Ch. Baudin.

Suit la liste des galériens.

(*Extrait du Bulletin de l'Histoire du protestantisme français*, t. Ier, p. 50 et suiv.)

Note III, *page* 214.

Phénomènes intellectuels.

Marie Chauvin, d'Orange, raconte qu'en 1688 son mari prit pour servantes deux jeunes filles du Dauphiné, dont la plus âgée avait souvent des extases. « Nous étions, dit-elle, dans une sur« prise extrême, non-seulement d'entendre dire des choses ad« mirables, avec tant de facilité, par cette jeune fille, qui ne savait « ni A ni B; mais, ce qui nous étonnait encore, c'était sa hardiesse « et son courage, elle qui était fort timide en toute occasion.

« Dans une seule assemblée, dit Jean Cabanel, d'Anduze, je « crois avoir vu pour le moins quinze personnes de l'un et de « l'autre sexe parler à divers temps dans l'inspiration. Ils parlaient « tous français, et je suis bien assuré que quelques-uns d'entre « eux, que je connaissais particulièrement, et qui ne savaient pas « lire, n'auraient jamais pu s'exprimer en si bon français hors de « l'extase. »

Jean Vernet, de Montpellier, dit, en parlant de sa mère : « Elle « ne parlait que français pendant l'inspiration, ce qui me causa « une grande surprise la première fois que je l'entendis, car jamais « elle n'avait essayé un mot en ce langage, ni ne l'a jamais fait « depuis, de ma connaissance. Et je suis assuré qu'elle ne l'aurait « pu faire, quand elle l'aurait voulu; je puis dire la même chose « de mes sœurs. »

« J'ai vu, dit M. Caladon, en divers endroits des Cévennes, et « particulièrement dans les assemblées qui se faisaient pour prier « Dieu, quantité de ces personnes que l'on regardait comme in« spirées, chose que je n'examinerai point ici. C'étaient tous des « gens sans malice, et en qui je n'apercevais rien que je pusse « soupçonner être de leur invention. Ils faisaient de fort belles « exhortations, parlant français pendant la révélation. On doit re« marquer qu'il n'est pas moins difficile aux paysans de ces quar« tiers-là de faire des discours en français qu'à un Français qui « ne ferait que d'arriver en Angleterre de parler anglais. »

« J'ai vu, dit Jacques Dubois, plusieurs personnes de l'un et de « l'autre sexe, qui, dans l'extase, prononçaient certaines paroles, « que les assistants croyaient être une langue étrangère. Celui qui « parlait, déclarait quelquefois ce que signifiaient les paroles qu'il « avait prononcées. »

« Quand j'arrivai à Barre, lieu de ma naissance, dit Élie Marion, « j'appris qu'il y avait quantité de personnes, particulièrement « des jeunes gens et même de petits enfants, qui tombaient dans « des extases et qui recevaient des inspirations qui leur faisaient « prononcer diverses sortes de choses admirables. »

« J'ai connu à Uzès, dit Pierre Chaman, un petit garçon de cinq « ans qui prophétisait. Il est tombé plusieurs fois en ma présence « par le saisissement de l'Esprit, avec des agitations de la tête et « de tout le corps. Après cela, il parlait et prédisait des malheurs « à Babylone et des bénédictions à l'Église, et il faisait de grandes « exhortations à la repentance. Mais le pauvre petit était quelque- « fois si agité, que ses paroles étaient alors fort entrecoupées. « Il parlait toujours français, et il se servait de ces expressions : « je te dis, je t'assure, mon enfant, etc. »

« Deux de mes amis et moi, dit Jean Vernet, allâmes un jour « visiter Pierre Jacquet, notre ami commun, au moulin de l'Eve, « proche de Vernoux. Comme nous étions ensemble, une fille de « la maison vint appeler sa mère, et lui dit : « Ma mère, venez « voir l'enfant. » Ensuite de quoi la mère elle-même nous appela, « nous disant que nous vinssions voir le petit enfant qui parlait. « Elle ajouta qu'il ne fallait pas nous épouvanter, et que ce mi- « racle était déjà arrivé. Aussitôt nous courûmes tous. L'enfant, « âgé de treize à quatorze mois, était emmaillotté dans le berceau, « et il n'avait encore jamais parlé de lui-même, ni marché. Quand « j'entrai avec mes amis, l'enfant parlait distinctement en français, « d'une voix assez haute, vu son âge, en sorte qu'il était aisé de « l'entendre par toute la chambre. Il exhortait à faire des œuvres « de repentance. La chambre où était cet enfant se remplit; il y « avait pour le moins vingt personnes, et nous étions tous pleu- « rant et priant autour du berceau. Après que l'extase eut cessé, « je vis l'enfant dans son état ordinaire. Sa mère nous dit qu'il « avait des agitations de corps au commencement de l'inspiration... « J'ai beaucoup ouï parler d'un autre petit enfant à la mamelle, « qui parlait aussi, à Clieu, dans le Dauphiné. »

« J'ai vu, dit Jacques Dubois, un petit garçon de quinze mois, « entre les bras de sa mère, à Quissac, qui avait de grandes agi- « tations de tout le corps et particulièrement de la poitrine. Il par- « lait avec sanglots, en bon français, distinctement et à voix « haute. »

« Et Durand Fage : Il est notoire dans le pays que l'Esprit a été « répandu sur quantité de petits enfants, dont quelques-uns même

« étaient encore à la mamelle... Ils parlaient sans connaissance, « avant même que d'avoir la langue déliée. »

Prédictions.

« J'ai assisté, dit Jean Vernet, à une petite assemblée dans une « cave, auprès de Bois-Châtel (en Vivarais), où une jeune fille dit « dans l'inspiration, après avoir parlé assez longtemps : *Je t'as-« sure, mon enfant, qu'il y a des gens qui ont dessein de vous « surprendre; il faut vous retirer bientôt...* En effet, des soldats « vinrent visiter la maison aussitôt après. »

« Comme j'étais à Montpellier, dit Jacques Dubois, nous fîmes « une assemblée de quinze personnes dans une cave. Le sieur « Curvare, gouverneur de Béziers, ayant aperçu cette assemblée « en passant, alla en avertir à la Maison de ville. Dans ce moment, « une fille de dix-huit ans, nommée Bommelle, qui était dans « l'assemblée, tomba en extase et dit que l'on eût à sortir, parce « qu'on allait être découvert. Quelqu'un proposa d'achever de « chanter le psaume qu'on avait commencé; mais la fille, conti-« nuant à parler dans son extase, ordonna avec instance que l'on « sortît promptement et qu'on la suivît. Elle sortit la première et « l'assemblée se dispersa; mais moi je demeurai proche du lieu, « pour voir ce qui arriverait de la prophétie. La garde vint incon-« tinent, entra dans la maison, et visita partout. »

Nous citerons aussi la curieuse découverte d'un traître, ou pour mieux dire, d'un lâche assassin : « C'était, dit Jean Cavalier, qui « ne le nomme pas, un protestant de profession, qui avait été ami « de l'illustre M. Brousson. Il avait aussi toute la confiance de « M. Cavalier, et nous le regardions tous ensemble avec d'autant « plus d'estime, qu'il avait toujours fréquenté nos saintes assem-« blées, qu'il recevait les charités de ceux qui nous communi-« quaient leurs secours d'argent et qu'il avait même souffert la « prison pour quelqu'une de ces bonnes œuvres. Il était un jour « à table avec le chef Cavalier, qui l'avait mis à sa droite, lorsque « trois inspirés se lèvent successivement en disant qu'un faux « frère est venu pour empoisonner les *enfants de Dieu*. Un qua-« trième révèle la quotité de la somme convenue pour ce forfait, « puis continuant à marcher au milieu de ses agitations, va droit « au traître, et lui mettant la main sur le bras, l'accuse et le cen-« sure avec beaucoup de véhémence... X. voulut s'excuser, mais « Du Plan, dans un redoublement de l'inspiration, déclara positi-« vement que le poison était dans la tabatière et dans la manche « du justaucorps de celui qui était accusé, de sorte qu'il fut plei-« nement convaincu. J'étais présent et j'ai vu tout cela. Le poison « était dans du papier. »

« Je t'assure, mon enfant, dit Élie Marion, qu'il y a un homme « qui est allé présentement chez un de tes ennemis, avec qui il

« parle pour te livrer. Incontinent, l'Esprit me fit voir cet homme « se promenant avec M. Campredon, subdélégué de l'intendant à « Barre, comme si j'avais été dans la même chambre avec eux; « je les voyais et j'entendais tout ce qu'ils disaient, distinctement « et facilement... Je voyais même la femme de M. Campredon, qui « allait et venait, se mêlant quelquefois à la conversation. Cam- « predon s'informa de moi au paysan et du frère La Valette, qui « était notre ministre et principal prédicateur, lui disant que, si « on pouvait nous saisir tous deux, ce serait un des meilleurs « moyens de rétablir la tranquillité dans le pays. Le subdélégué « lui promit dix écus et le gain d'un procès. Le paysan consentit « à tout. Il promit qu'il irait le lendemain à l'assemblée, afin de « pouvoir nous suivre, le frère La Valette et moi, et s'assurer « ainsi du lieu de notre retraite. »[1]

Divers degrés de l'inspiration.

« Les uns, dit David Flottard, avaient le don de la prière et de « l'exhortation. D'autres semblaient prédire particulièrement la « destinée de l'Église et de ses ennemis, et les révolutions des « diverses choses dans le monde. Il y en avait qui recevaient de « fréquents avertissements particuliers touchant leur propre con- « duite et sur ce qui concernait la guerre. D'autres, au contraire, « avaient été rendus participants de plusieurs de ces grâces et « même de toutes ensemble. »

« J'étais alors, dit Jean Cavalier, tout occupé du sentiment que « j'eus de mes péchés. Les fautes de libertinage, auxquelles j'étais « le plus sujet, me parurent des crimes énormes et me mirent « dans un état que je ne saurais ici décrire... Je ne me souciais « plus de mes jeux et de mes divertissements ordinaires, et sur- « tout je me sentis une véritable haine pour tout cet attirail du « culte public des Papistes et pour toute cette farce de messe dont « je m'étais auparavant fait un jeu. Je ne pouvais seulement pas « regarder leur église sans frissonner. »

« Je ressentis, raconte Élie Marion, quelque chose de bon et « d'heureux, qui ne permettait pas à ma frayeur de se changer en « murmure ni en désespoir... Mon frère, étant tombé en extase, « fit alors une longue énumération de mes péchés, sans en omettre « un seul... Quelque calme étant ainsi survenu, mon fardeau s'al- « légea aussi. Plus j'allais en avant, plus ma consolation s'aug- « menta, et enfin, loué soit Dieu! j'entrai en possession de ce « bienheureux contentement d'esprit, qui est un grand gain. Je « me trouvai tout changé. Les choses qui m'avaient été le plus « agréables avant que mon Créateur m'eût fait un cœur nouveau, « me devinrent dégoûtantes et même insupportables. »

(Extrait du *Théâtre sacré des Cévennes.*)

1. La prédiction se réalisa.

Note IV, *page* 289.

Tableau des villages et des hameaux dévastés des Hautes-Cévennes, par ordre de la cour.

NOMS DES PAROISSES.	NOMBRE des villages et hameaux.	TAILLE.	CAPITATION.	NOMBRE des habitants.	GARÇONS.	FILLES.
Frugères	18 villages.	1662 16	1273 »	787	160	170
Fraissinet de Lozère	9 villages.	2342 14	583 »	563	92	120
Grisac	4 villages.	»	106 5	198	42	38
Cassagnas	9 vill. et 7 ham.	1213 7	497 10	500	90	75
Saint-André de Lancise. . .	12 vill. et 22 ham.	1485 8	539 1	400	60	80
Saint-Hilaire de Lanit . . .	5 vill. et 42 ham.	1597 12	544 5	297	60	56
Saint-Michel de Dèzes . . .	10 vill. et 24 ham.	1201 10	544 5	354	100	80
Le Colet de Dèzes	26 vill. et 49 ham.	1847 »	856 1	847	156	167
St-Andriol de Clerguemort.	20 villages.	350 »	265 2	250	40	48
Lamelouse	1 vill. et 18 ham.	855 »	293 5	203	35	48
Saint-Privat de Vallongue .	29 vill. ou ham.	»	966 2	426	126	119
Saint-Trezal de Ventalon. .	29 vill. ou ham.	835 5	593 7	440	92	99
Saint-Maurice de Vantalon.	4 villages.	800 »	600 »	500	38	40
Prunet Montualhen.	7 vill. et 3 ham.	580 16	510 12	384	70	64
Saint-Julien Darpahon . . .	8 vill. et 3 ham.	»	525 19	646	109	103
Saint-Martin de Campselade.	4 villages.	1180 »	557 15	400	86	75
Vebron	22 villages.	2727 6	1307 5	900	120	145
Saint-Laurens de Trenas .	8 villages.	789 17	457 5	450	45	55
Castagnols	8 villages.	1200 »	1000 »	800	100	80
Les Dalmes.	3 vill. et 4 ham.	593 1	128 16	100	20	15
Le Pompidou.	16 vill. et 5 ham.	»	1037 5	650	150	162
Moissac Saint-Roman . . .	32 villages.	2856 »	1365 16	524	80	75
Sainte-Croix	5 villages.	2017 11	730 17	500	140	100
Gabriac.	13 villages.	1161 3	783 17	300	55	60
Molezon	12 vill. et 11 ham.	1262 10	774 19	420	45	53
Le Bousquet La Barthe. . .	3 villages.	404 1	131 »	100	20	15
Saint-Martin de Lansusde .	42 villages.	»	563 6	497	85	86
Saint-Martin de Bobaux . .	10 vill. et 5 ham.	2459 6	862 16	426	98	102
Mandement de Rousses. . .	»	1000 »	486 »	200	30	35
Balmes Fraissinet de Fourquil	»	1000 19	478 »	»	»	»
Saint-Julien des Points. . .	»	856 19	177 16	150	25	23
31	669 villages et 608 hameaux.	34284 1	19530 7	13212	2363	2448
		53814 l. 8 d.				

Note v, *page* 324.

Très-humble requête des Réformés du Languedoc, au Roi.

Art. 1er. Qu'il plaise au roi de nous accorder la liberté de conscience dans toute la province, et d'y former des assemblées religieuses dans tous les lieux qui seront jugés convenables, hors des places fortes et des villes murées. (Accordé à condition qu'ils ne bâtiront pas de temples.)

2. Que tous les protestants détenus dans les prisons ou sur les galères pour cause de religion, depuis la révocation de l'édit de Nantes, soient mis en liberté, dans l'espace de six semaines, à partir de la date de la présente requête. (Accordé.)

3. Qu'il soit permis à tous ceux qui ont quitté le royaume pour cause de religion, d'y revenir librement et en sûreté, et qu'ils y soient rétablis dans tous leurs biens et priviléges. (Accordé à condition qu'ils prêteront serment de fidélité au roi.)

4. Que le parlement du Languedoc (la chambre mi-partie) soit rétabli sur son ancien pied et dans tous ses priviléges. (Le roi y avisera.)

5. Que la province soit exempte de capitation pendant dix ans. (Refusé.)

6. Que les villes de Montpellier, Perpignan, Cette, Aiguemortes, nous soient accordées et remises comme villes de sûreté. (Refusé.)

7. Que les habitants des Cévennes dont les maisons ont été brûlées ou détruites dans le cours de cette guerre, soient exempts d'impôts pendant sept ans. (Accordé.)

8. Qu'il plaise à Sa Majesté de permettre à Cavalier de choisir deux mille hommes, tant des gens de sa troupe que de ceux qui seront délivrés des prisons ou des galères, pour former un régiment de dragons au service de Sa Majesté; lequel ira servir en Portugal et recevra immédiatement les ordres de Sa Majesté. (Accordé; si tous les camisards posent les armes, le roi leur permettra de vivre tranquillement dans le libre exercice de leur religion.)

En vertu des pleins pouvoirs que nous avons reçus du roi, nous avons accordé aux réformés les articles ci-dessus.

Fait à Nîmes, le 17 mai 1704.

(Extrait de l'ouvrage d'Antoine Court, t. II.)

FIN DES NOTES DU SIXIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES.

LIVRE XXXVI.

I. Assemblée du clergé en 1665. — Il demande qu'on supprime les universités, les colléges et les académies protestantes, qu'on ôte aux consistoires leurs biens; qu'on supprime les parlements mi-parties et que les enfants puissent abjurer à neuf ou dix ans. — II. Cinq ans après (1670), le clergé demande qu'on abaisse l'instruction élémentaire chez les protestants; que leurs ministres ne puissent prêcher hors de leur paroisse; qu'on fasse sortir hors du royaume les pasteurs, professeurs et régents, d'origine étrangère; que les protestants qui se feraient catholiques ne fussent pas poursuivis par leurs créanciers protestants avant trois ans. — Autres demandes iniques. — III. Nouvelle assemblée du clergé (1675). — Nouvelles demandes tendant toutes soit à la modification, soit à la suppression de certains articles de l'édit de Nantes. — IV. État déplorable des réformés. — Combien il était peu mérité. — V. État moral du clergé romain. — Son abaissement explique sa haine. — VI. Essais de réunion des deux cultes. — Courage des membres du synode de Nîmes. — VII. Claude. — Détails biographiques. — Il s'oppose énergiquement à la réunion. — On lui interdit les fonctions pastorales à Nîmes et dans le Languedoc. — Le maréchal Fabert et ses essais de réunion. — VIII. Bossuet. — Détails biographiques. — *Exposition de la foi catholique*, par Bossuet. — Sensation profonde que cause ce livre. — IX. Brueys. — Détails biographiques. — Il attaque avec beaucoup de succès le livre de l'*Exposition de la foi catholique*. — Vainqueur de Bossuet, Brueys abjure entre les mains du prélat. — X. Turenne. — Détails biographiques. — Il abjure. — Gassion. — Détails biographiques. — La noblesse de son caractère. — Il résiste à toutes les obsessions. — Sa mort. — XI. Nicole. — Son célèbre ouvrage : *la Perpétuité*

de la foi catholique touchant l'Eucharistie. — Claude réfute Nicole. — XI. Mlle de Duras met Bossuet et Claude en présence. — Célèbre conférence du prélat et du pasteur. — Mlle de Duras abjure. — XII. Manie de faire des conversions. — Le père La Chaise essaie de convertir le docteur Spon. — Réponse de Spon à la lettre du père La Chaise. — XIII. Madame de Maintenon fait enlever les enfants de M. de Vilette. — Singulière conversion de Mlle de Murcay. — XIV. Le clergé aide les convertisseurs et leur indique différentes méthodes pour ramener les réformés dans le bercail de l'Église. — XV. Pélisson. — Détails biographiques. — Sa conversion. — Le roi le nomme son historien. — XVI. Les conversions à prix d'argent. — Singuliers et étranges détails. — XVII. Prix des conversions. — Succès de Pélisson. — Sa caisse dorée. — Mort de Pélisson. — XVIII. Louvois et Marillac. — Origine des dragonnades. — XIX. Les dragons missionnaires. — Leurs brutalités. — Leur succès dans le Poitou. — XX. Foucault dirige la dragonnade dans le Béarn. — Ses cruautés et celles de ses missionnaires bottés. — XXI. Le marquis de Bouflers dirige la dragonnade dans la généralité de Montauban. — XXII. Détails touchant la dragonnade dans la généralité de Montauban. — Courage et héroïsme de la marquise de Sabonnières. — XXIII. La dragonnade dans l'Angoumois. — Froides cruautés des dragons. — XXIV. Cri de colère et d'indignation des protestants réfugiés contre les bourreaux de leurs frères. — XXV. Pendant que l'Église réformée est sous la croix, on se divertit à Versailles . . . . Page 5.

LIVRE XXXVII.

I. Le clergé et son avertissement pastoral aux protestants. — II. Lettres royales. — Claude et Basnage répondent à l'avertissement pastoral et dévoilent les ruses du clergé. — III. L'avertissement pastoral est lu dans le temple de Charenton. — Fermeté de Claude. — Notables paroles qu'il prononce. — IV. Agitation causée dans les églises par la lecture de l'avertissement pastoral faite dans les temples. — Claude Brousson. — Détails biographiques. — Réunion des députés des églises à Toulouse, chez Claude Brousson. — Requête des députés au roi. — Leur décision de rétablir le culte partout où il avait été aboli. — V. Divisions chez les protestants. — Les tièdes, les prudents, les modérés, les zélés. — La décision du comité de Toulouse est soumise aux églises. — Opinions diverses. — Les zélés l'emportent. — La décision reçoit un commencement d'exécution à Saint-Hippolyte. — Les catholiques s'alarment. — Les réformés du Vivarais s'insurgent. — Daguesseau pacifie

l'insurrection. — VI. Au moment où le Vivarais dépose les armes, le Dauphiné les prend. — Labaume, seigneur de Châteaudouble. — Ses vassaux s'insurgent contre lui. — Traité qui intervient entre eux. — Déloyauté de Labaume. — VII. Louvois envoie Saint-Ruth en Dauphiné. — Cruautés de Saint-Ruth. — VIII. Combat de Bourdeaux. — Héroïsme et défaite des réformés. — IX. Amnistie accordée aux insurgés. — Elle est violée. — Martyre du jeune Chamier. — X. Le Vivarais s'insurge de nouveau. — Les ministres Brunier et Homel se mettent à la tête des insurgés. — Célèbre combat de la montagne de l'Herbasse. — Intrépidité des réformés. — Leur défaite. — Cruauté des vainqueurs. — XI. Homel et son martyre à Tournon. — XII. Le duc de Noailles, après avoir vaincu les Vivaraisiens, descend vers les Cévennes. — Les Cévenols se soumettent. — On leur manque de parole. — Nîmes. — État de cette église. — Les modérés et les zélés. — Les zélés prennent la fuite. — XIII. Humanité de Daguesseau. — Il essaie, mais vainement, d'arrêter les rigueurs. — Le trio des furies : Saint-Ruth, Tessé et d'Hérapine. — L'église de Nîmes. — Courage de ses pasteurs. — Nîmes abjure. — Deux pasteurs apostats. — XIV. Arrêts iniques. — On supprime les chambres mi-parties. — XV. On interdit la réunion des synodes. — XVI. On supprime les colléges, les écoles et les académies. — XVII. On interdit le culte dans plusieurs localités. — On ordonne la démolition d'un grand nombre de temples. — XVIII. On interdit aux réformés les fonctions publiques. — XIX. Arrêts iniques, barbares, ridicules. — Les réformés réduits à l'état de paria. — Les réformés méritaient-ils d'être ainsi traités? — Leur fidélité à leur souverain. — Témoignage que Louis XIV leur rend. — XX. Le roi assemble son conseil de conscience. — L'acte de révocation est résolu. — Joie de Letellier . . . . Page 54.

LIVRE XXXVIII.

I. Préface de la révocation de l'édit de Nantes. — Contenu de l'édit. — Sa rédaction astucieuse. — II. Erreur des protestants, qui croient qu'il leur laisse la liberté de conscience. — La Reynie les détrompe. — Infâme guet-apens. — Position affreuse des protestants. — Arrêts iniques. — Les protestants ne peuvent ni demeurer dans le royaume, ni en sortir. — On les prive de leurs juges et de leurs défenseurs naturels. — Courage des conseillers protestants chassés de leurs siéges. — IV. Le culte est interdit aux protestants dans l'hôtel des ambassadeurs des princes protestants, au moment où les pirates d'Alger obtiennent la permission d'exercer leur culte à Mar-

seille. — V. Nouveaux édits vexatoires. — Attentat à l'autorité paternelle. — Enlèvement d'enfants. — Cri de douleur des mères. — Enfants renfermés dans les couvents. — Cruauté de leurs convertisseurs. — Héroïsme de plusieurs de ces enfants. — VI. On lance de nouveau les dragons sur les protestants. — L'expérience les a rendus maîtres dans l'art de tourmenter. — Carte à payer des dragons. — Gaieté des dragons. — Leurs méthodes de conversion. — VII. Héroïsme des mères. — Intérieur des cachots. — Hôpital général de Valence. — La Rapine. — Cruautés de ce scélérat. — Blanche Gamond. — Ses souffrances. — Page détachée de ses mémoires. — VIII. La noblesse protestante n'est pas mieux traitée que le peuple. — Héroïsme des femmes. — Paris épargné, et pourquoi. — Exil de Claude. — Supercherie de La Reynie pour obtenir des conversions à Paris. — Lâcheté de quelques-uns. — Fidélité des autres. — X. Dragonnade dans les vallées du Piémont. — Froide cruauté des dragons. — Les vallées vaudoises se dépeuplent. — XI. La dragonnade à Orange. — Souffrances atroces de Pineton de Chambrun. — Sa chute et son relèvement. — XII. Inquiétudes que la présence des pasteurs donne au clergé. — Délibérations à leur sujet. — On leur offre l'exil ou l'abjuration. — Ils s'exilent au nombre de 700. — XIII. Les exilés traités de lâches. — Leur défense. — XIV. Les proscrits sont reçus avec distinction dans les États protestants. — Pierre Jurieu. — Détails biographiques sur ce célèbre ministre. — Ses nombreux écrits et ses *Lettres pastorales*. — XV. Claude se réfugie à La Haye. — Il proteste contre l'iniquité de Louis XIV. — Son fameux écrit, intitulé *les Plaintes des protestants*. — Mort de Claude. — XVI. Bayle, détails biographiques. — Son scepticisme. — Il proteste, comme Claude, contre les persécutions dont ses coreligionnaires sont l'objet. — Son regard pénétrant entrevoit le règne prochain de l'incrédulité. — XVII. Quiétude de Louis le Grand au milieu des cris de douleur de ses sujets dissidents. — Bossuet le compare à Constantin et à Théodose. — XVIII. Les gens de lettres l'acclament. — XIX. L'Académie française joint ses éloges à ceux de l'épiscopat et du clergé. — XX. Jugement remarquable de Saint-Simon sur la révocation de l'édit. . . . . Page 88.

LIVRE XXXIX.

I. Désespoir des nouveaux convertis. — Pour les calmer, des docteurs de Louvain font une traduction infidèle de la Bible. — II. Les nouveaux convertis reconnaissent la fraude. — L'émigration a lieu sur tous les points du royaume. — III. Tout le monde veut émigrer. — Courage, ruse et persévérance

des fugitifs. — IV. Le Brandebourg accueille les émigrés. — Noble et touchante hospitalité de l'électeur. — Il en est largement récompensé. — Abadie. — Son célèbre ouvrage sur la vérité du christianisme. — V. Les réfugiés en Angleterre. — Généreux sacrifices des Anglais en leur faveur. — Hommes illustres qui se réfugièrent en Angleterre : Justel, Rapin de Thoyras, etc. — VI. Les réfugiés en Suisse. — Collectes énormes faites en leur faveur. — VII. Colère de Louis XIV en apprenant la fraternelle hospitalité des Génevois. — Il menace Genève. — Noble résistance des Suisses. — L'orage, prêt à éclater sur eux, se dissipe. — VIII. Les réfugiés en Hollande. — Nombre considérable des réfugiés. — Ils sont accueillis comme des frères. — Hommes célèbres du refuge. — IX. Du Bosc. — Détails biographiques sur ce célèbre ministre. — Ses travaux. — Son exil. — Sa mort. — X. Jacques Saurin, le plus grand prédicateur du refuge. — Détails sur sa vie. — XI. L'émigration de la noblesse. — L'amiral Duquesne veut s'exiler. — Louis XIV s'y oppose. — Mort de l'amiral. — Lâche ingratitude de Louis XIV. — Monument touchant de piété filiale, élevé à Duquesne. — Abjuration de sa femme. — XII. Quel fut le chiffre de l'émigration. — Désastres que l'émigration attira sur la France. — Louis XIV l'entrevit à peine. — XIII. Effets funestes de l'émigration sur le moral des populations. — XIV. Louis XIV croit avoir extirpé l'hérésie. — Son erreur. — Le protestantisme se ranime tout à coup dans les Cévennes et le Vivarais. — L'intendant Lamoignon de Bâville. — Portrait de l'intendant. — XV. Premières assemblées du désert. — Le prédicant Vivens. — Son courage, son énergie, sa haine des prêtres. — Bâville met sa tête et celles des autres prédicants à prix. — XVI. Glorieux martyre du jeune prédicant Fulchran Rey. — XVII. Pendant que Bâville attaque les protestants avec ses dragons, Bossuet les attaque avec sa plume. — Son célèbre livre *Des variations*. — Jurieu entre en lice avec l'évêque de Meaux. Véhémence de ses attaques. — Colère de Bossuet. — Physionomie des deux controversistes. — XVIII. Pendant qu'on persécute les protestants dans le Languedoc, Mme de Maintenon fait jouer à Saint-Cyr la tragédie d'Esther. — Fausses idées que quelques historiens se sont faites au sujet de cette tragédie sur le désir qu'aurait eu Mme de Maintenon de mettre un terme aux persécutions. — XIX. Bâville traite avec Vivens. — Celui-ci part pour la Hollande. — Mauvaise foi de l'intendant. — Vivens arrive en Hollande au moment où Guillaume d'Orange médite une descente en Angleterre. — Détails biographiques sur Guillaume. — XX. Il choisit le maréchal Schomberg pour être le commandant en chef de l'expédition. — Détails biographiques sur ce grand homme de guerre. — XXI. Part capitale que les

réfugiés huguenots prirent à l'expédition. — Victoire de Guillaume et chute des Stuarts. — XXII. Bâville et le Languedoc. — L'intendant le croit pacifié, quand tout à coup Vivens reparaît dans les Cévennes. — Bâville disperse la troupe du prédicant et étouffe l'insurrection dans son foyer . . . Page 129.

LIVRE XI.

I. Apparition du livre de Jurieu sur l'accomplissement des prophéties. — Étonnement profond qu'il cause. — Les adversaires et les admirateurs enthousiastes du ministre de Rotterdam. — II. Faits étranges qui se manifestent dans le Dauphiné et le Languedoc. — Joie de Jurieu et de ses partisans. — III. Le vieux Du Serre sur la montagne du Peyrat. — Ses petits prophètes. — Il les lance dans les Cévennes et le Vivarais. — Enthousiasme des protestants à la vue de ces enfants prédicateurs. — IV. Jugements divers portés sur du Serre. — V. La bergère de Castres. — Le prédicant Corbière. — Sa mort. — VI. Les dragons se mettent à la poursuite des petits prophètes. — Gabriel Astier. — Enthousiasme qu'il excite. — VII. La bergère de Crest, dite la belle Isabeau. — Détails merveilleux sur cette jeune fille. — Son emprisonnement. — Son courage et sa présence d'esprit. — VIII. Bâville met ses agents à la recherche de Gabriel Astier. — Capture du prophète. — Il est rompu vif. — Bâville croit l'insurrection éteinte, quand Vivens reparaît tout à coup dans les Cévennes. — Défaite de Vivens. — Le prédicant s'échappe. — Bâville met sa tête à prix. — IX. Brousson, réfugié à Lausanne, quitte la Suisse et apparaît tout à coup au milieu des populations protestantes du Dauphiné et du Languedoc. — Enthousiasme extraordinaire qu'il excite. — X. Bâville met la tête de Brousson à prix. — Ordonnances barbares de l'intendant. — Colère de Vivens. — Il se pose en franc-juge. — Terreur qu'il inspire. — Vivens. Son plan d'une descente des troupes étrangères sur l'une des plages du Languedoc. — Vivens est trahi. — Sa retraite découverte. — Il vend chèrement sa vie et meurt en lion. — Jugement porté sur Vivens. — XI. Douleur de Brousson à la nouvelle de la mort de Vivens. — Bâville promet 500 louis d'or à celui qui lui apportera la tête de Brousson. — Lettre de Brousson à Bâville. — Brousson quitte la France. — XII. Mort de Louvois. — XIII. Brousson revient en France. — Ses tournées apostoliques dans le Dauphiné. — Joie qu'il éprouve. — Agents mis à sa poursuite. — Ses nombreux dangers et ses merveilleuses délivrances. — Un apostat découvre sa retraite. — Il est arrêté. — Joie de Bâville. — Brousson comparaît devant l'intendant. — Chefs d'accusation contre Brousson. — Noble

et chrétienne défense de l'accusé. — Sa condamnation à mort. — XIV. Son supplice. — L'apostat Brueys insulte à sa mémoire. — Son bourreau le défend. — Les protestants pleurent Brousson. — Son souvenir devient un héritage de famille. — XV. Autres prédicants mis à mort. — Tout est deuil pour les réformés. — XVI. Les forçats protestants. — Mémoires d'Isaac Lefebvre. — Intérieur des galères. — Tourments infligés aux forçats. — Ils sont donnés en spectacle . . . . . . Page 175.

LIVRE XLI.

I. Tout paraît terminé dans les Cévennes. — Les amis de Bâville désirent pour lui l'héritage de Louvois. — Bâville retenu dans son intendance par les jalousies de cour. — L'esprit prophétique se ranime dans les Cévennes. — Événements remarquables. — Les petits prophètes et la Faculté de médecine de Montpellier. — Titre de fanatique donné aux prophètes. — II. Enthousiasme des protestants à la vue des merveilles qui s'accomplissent au milieu d'eux. — La prophétie et ses différents degrés. — Daniel Raoul de Vagnas. — III. Esprit Séguier, Abraham Mazel, Salomon Couderc, célèbres prophètes. — François Langlade Du Chayla, archiprêtre de Mende et supérieur des missions des Cévennes. — Détails biographiques. — Froides cruautés de ce prêtre. — Son manoir du Pont-de-Montvert. — Ses caves, ses ceps et ses victimes. — IV. Arrestation d'une caravane d'émigrants. — Douleur des parents des fugitifs. — Ils demandent vainement leur grâce à Du Chayla. — Ils se rendent au milieu d'une assemblée qui se tenait sur le sommet du Bouget. — L'assemblée, émue de leur récit, décide qu'on enlèvera à Du Chayla ses prisonniers. — V. Esprit Séguier, à la tête d'une troupe de conjurés, se dirige vers le Pont-de-Montvert. — VI. Attaque du manoir de l'archiprêtre. — Son sang-froid à l'heure du danger. — Sa mort tragique. — VII. Jugement porté sur la mort de l'archiprêtre. — VIII. La mort de Du Chayla cause une profonde sensation dans le Languedoc. — État des protestants à cette époque. — Bâville inaugure le règne de la terreur. — IX. Coup d'œil rétrospectif sur les événements qui ont précédé la guerre des camisards. — Causes qui ont amené la prise d'armes. — Funérailles de l'archiprêtre. — Louvreleuil fait son oraison funèbre. — Une terreur panique saisit les auditeurs, qui n'écoutent pas la fin de son discours. — X. Causes de cette terreur. — Le prophète Séguier s'érige en ange exterminateur. — XI. Bâville se met en mesure de venger Du Chayla, et met le capitaine Poul à la poursuite des insurgés. — Portrait du capitaine. — Poul rencontre la troupe de Séguier, l'écharpe et fait le prophète pri-

sonnier. — Fierté du prophète — Sa belle réponse à Poul. — Sa condamnation à mort. — Il est sublime sur son bûcher. — XII. Les débris de la troupe de Séguier se réunissent. — Nomination de Laporte au commandement en chef. — Il prend le titre de colonel des enfants de Dieu. — Exploits de Laporte. — Castanet, garde forestier de l'Aigoal, se joint à lui. — XIII. Meurtre du baron de Saint-Côme, apostat protestant, par Abdias Maurel, dit Catinat. — Détails biographiques sur ce chef cévenol. — Colère de Bâville. — Il poursuit les coupables et fait exécuter un innocent. — La troupe de Laporte se renforce. — Poul se met à la poursuite du chef des enfants de Dieu. — Combat du champ Doumergue. — Courage, intrépidité et sang-froid de Laporte. — XIV. Castanet et Laporte nommé Roland, recrutent des troupes et répandent partout la terreur et l'effroi. — Poul parvient à joindre Laporte. — Combat près de Sainte-Croix. — Mort de Laporte. — Joie de Poul. — Il lui fait couper la tête, ainsi que celles de huit de ses soldats. — Elles sont exposées sur le pont d'Anduze. Celle de Laporte est envoyée à Bâville. — Jugement porté sur Laporte. — XV. Roland, neveu de Laporte, succède à son oncle dans le commandement des enfants de Dieu. — Portrait du jeune commandant. — Jean Cavalier apparaît sur la scène. — Sa première enfance. — Sa fuite à Genève. — Son retour. — Sa douleur en apprenant que son père et sa mère ont apostasié. — Il les fait rougir de leur lâcheté. — Leur relèvement. — XVII. Cavalier recrute quelques jeunes gens et forme une troupe. — Ses premiers exploits. — Les enfants de Dieu comptent cinq compagnies, commandées chacune par un chef : Joany, Rastalet, Roland, Cavalier, Salomon et Couderc. — Attitude des insurgés. — Légitimité de leur prise d'armes. — XVIII. Introduction de la Réforme dans les Cévennes. — Elle y est accueillie avec une grande sympathie. — Alarmes du clergé. — Persécutions. — Elles n'empêchent pas la fondation de plusieurs églises. — XIX. Description des Cévennes. — Leur climat. — Caractère de leurs habitants. — XX. Exploits des cinq chefs cévenols. — Exécution du prédicant La Quoite. — Bâville se fait déléguer de nouveaux pouvoirs par la cour, qui lui accorde le droit de nommer des juges. — Les juges de Bâville et ceux de 1793. — Exploits de Cavalier. — Alarmes de Fléchier, évêque de Nîmes. — Portrait de ce prélat. — XXI. Terreurs du clergé. — Fléchier cherche à rassurer ses prêtres. — Causes de leur terreur. — XXI. La troupe de Cavalier s'accroît singulièrement. — Ses quatre lieutenants : Espérandieu, Rastalet, Catinat et Ravanel. — Cavalier, qui, jusqu'à ce moment, n'avait pas été investi régulièrement du commandement, est nommé par sa troupe commandant en chef. — Dictature militaire du jeune chef.

— Surprise du château de Servas par Cavalier. — XXIV. Cavalier tient une grande assemblée religieuse dans la prairie d'Alais. — Le chevalier de Guines veut surprendre Cavalier. — Celui-ci lui fait subir une éclatante défaite et le poursuit jusqu'aux portes d'Alais. — Terreur des habitants de cette ville. — Cavalier s'empare de la petite ville de Sauve. — Stratagème dont il se sert. — XXV. On donne aux insurgés le surnom de camisards. — Diverses origines de ce mot. — XXVI. Vie intérieure des camisards. — Leurs prophètes. — Récit remarquable de Misson dans son Théâtre sacré des Cévennes. — XXVII. Leur culte religieux. — XXVIII. Leurs magasins d'approvisionnement. — Leur obéissance pour leurs chefs. — Leur organisation militaire. — XXIX. De Parate et Julien. — Détails biographiques. — Combat du Val-de-Bane. — Défaite des troupes royales. — Mort de Poul. — Frayeur des catholiques. — Horrible proposition. — Elle consiste à frapper les protestants à la façon de l'interdit. — Bâville s'y oppose. — La guerre continue avec fureur. — Excès des deux partis. — XXX. Cavalier quitte les Cévennes et se porte vers le Vivarais. — Sa défaite à Vagnas. — XXXI. Dangers que court Cavalier. — Ses angoisses en présence de la mort. — Sa délivrance miraculeuse. — XXXII. Sac de Genolhac. — Broglie est rappelé. — Montrevel lui succède . . . . Page 211.

LIVRE XLII.

I. Nicolas-Auguste de Montrevel succède à Broglie. — Portrait du maréchal. — Combat du Mas de Serrières. — Intrépidité de Ravanel. — Il cède devant des forces supérieures aux siennes. — Montrevel croit à une conspiration de tous les protestants de France. — Il inaugure le règne de la terreur. — II. Les réfugiés réformés sollicitent les États protestants à secourir les camisards. — Publication d'un éloquent manifeste. — III. Combat de Saint-Mamet. — Défaite des troupes royales. — Cavalier est atteint de la petite vérole. — Défaite des camisards près de Pompignan. — Ravanel et Catinat opèrent habilement leur retraite. — IV. Lâcheté de la noblesse protestante. — Discours que Montrevel lui adresse. — V. La noblesse promet sa coopération à Montrevel. — Son peu d'influence sur ses vassaux. — Exploits sanglants des camisards. — Arrestation de Jean Vedel. — Son courage devant l'échafaud. — Nouvelles rigueurs de Montrevel. — Quand une tête de camisard tombe, dix se relèvent. — VI. Surprise d'une assemblée à Nîmes près la porte des Carmes. — Lâche et froide cruauté de Montrevel. — La jeune huguenote et le valet de chambre de Montrevel. — VII. Profonde irritation des camisards

en apprenant la nouvelle de l'assassinat de leurs coreligionnaires. — Cruautés de Julien. — Édits barbares de Montrevel. — Exploits de Cavalier. — Terreur qu'inspire son nom. — Célèb·e escarmouche de la Tour de Belot. — Défaite de Cavalier. — VIII. Joie de Montrevel en apprenant la défaite de Cavalier. — Il entrevoit la fin de la guerre. — Moyens violents dont il se sert pour éteindre l'insurrection. — Les cadets de la croix. — Leurs quatre chefs. — Détails biographiques sur l'Ermite et ses trois principaux aides. — Excès de ces quatre scélérats. — Les catholiques portent plainte contre eux. — Fléchier patronne l'Ermite. — IX. Le pape nouvel auxiliaire de Montrevel. — Il lance une bulle contre les camisards et prêche une croisade contre eux. — X. Les camisards répondent à la bulle en volant à de nouveaux combats. — Jacques Pontier est fait prisonnier. — Son martyre. — Détails touchants. — Louvreleuil ou le bon curé. — XI. Les exécutions se multiplient. — Les réfugiés demandent des secours aux États protestants pour leurs frères des Cévennes. — Inutilité de leurs démarches. — XII. Montrevel quitte Nîmes et fixe sa résidence à Alais. — Le baron de Salgas. — Ses antécédents. — Son arrestation. — Sa condamnation. — Son héroïsme dans le malheur. — Son séjour aux galères. — Sa délivrance. — Sa mort. — XIII. La condamnation du baron de Salgas est suivie d'un grand nombre d'exécutions. — Les camisards ne se découragent pas. — Leurs rangs, dégarnis par la mort, se remplissent presque immédiatement. — Les choses étonnantes qui s'accomplissent au milieu d'eux décuplent leurs forces. — Clary ou le jugement de Dieu. — Il se jette au milieu des flammes et en sort sans être brûlé. — XIV. Cet événement donne de nouvelles forces à l'insurrection. — Bâville soumet à la cour un projet de dévastation des Hautes-Cévennes. — La cour refuse, puis accepte. — Julien est chargé de l'exécution du projet. — XV. Pendant que Julien est à l'œuvre, une insurrection s'organise en Rouergue. — Une imprudence de Catinat compromet le succès du complot. — Boëton, le chef de l'insurrection, capitule. — XVI. L'abbé La Bourlie. — Détails biographiques sur ce célèbre personnage. — Le projet qu'il avait formé de délivrer la France du joug despotique de Louis XIV. — Ses rapports avec les protestants les plus influents du Languedoc. — Au moment où il va donner le signal de l'insurrection, a lieu le meurtre de Du Chayla. — XVII. Julien complète son œuvre de destruction dans les Cévennes. — Détresse des protestants. — Ils poussent un cri de colère et de rage à la vue de leurs maisons incendiées. — Un grand nombre d'entre eux se joint aux insurgés. — Exploits de Cavalier. — XVIII. Terreur des catholiques. — Douleur de Flé-

chier. — Cruautés des cadets de la croix. — Cavalier menace Montrevel d'user de représailles. — Dangers que court Cavalier. — XIX. Les camisards noirs. — Ils assassinent madame de Miraman. — Indignation des catholiques. — Cavalier fait justice des meurtriers. — XX. La guerre continue avec acharnement. — Causes de la résistance des camisards, en apparence impossible. — XXI. Édits barbares de Montrevel. — Férocité de Planque. — XXII. Le capitaine La Place et la belle et jeune Huguenote. — Froide cruauté du capitaine. — XXIII. Les cadets de la croix poursuivent le cours de leurs cruautés. — Les camisards exercent à l'égard des catholiques la loi du talion. — Douleur de Fléchier. — XXIV. Les protestants de Nîmes demandent à Montrevel de faire cesser les excès des cadets de la croix. — XXV. Le baron d'Aigaliers. — Détails biographiques. — XXVI. Le baron conçoit le projet de mettre fin à la guerre. — Nature de ce projet. — Il se rend à Paris et le soumet à Chamillard. — XXVII. Un commencement d'insurrection dans le Vivarais. — Il est étouffé. — Cavalier met en déroute les milices royales à Saint-Chaptes. — XXVIII. Consternation des catholiques. — Ils accusent Montrevel. — Le maréchal venge la défaite de Saint-Chaptes et remporte à Nages une grande victoire sur Cavalier. — XXIX. Cavalier réunit les débris de sa troupe. — Lalande le poursuit et s'empare de ses magasins. — Montrevel est rappelé. — Il quitte les Cévennes où il est remplacé par Villars . . . . . Page 269.

LIVRE XLIII.

I. Villars (Louis-Hector de). — Détails biographiques. — Il quitte Paris et descend le Rhône avec d'Aigaliers. — Lalande les rejoint à Tournon. — Leur conversation. — Bâville va à Beaucaire, à la rencontre de Villars. — Ses plaisanteries sur d'Aigaliers. — II. Arrivée à Nîmes. — Villars se fait rendre un compte exact de l'état des esprits. — Ardeur de D'Aigaliers pour pacifier les Cévennes. — Il lève parmi les protestants une compagnie et offre à Villars de la conduire contre les camisards. — Villars accepte. — Singulière propagande du baron. — Bâville a l'idée de séduire Cavalier et de l'amener à une capitulation. — De concert avec Lalande, il députe à Cavalier le nommé Lacombe, chez lequel Cavalier, dans sa première jeunesse, avait gardé les brebis. — Fière réponse de Cavalier. — Cavalier accepte une conférence avec Lalande. — Sa lettre à ce chef catholique. — Catinat porte la lettre. — Colère de Lalande à la vue de Catinat. — Fiere attitude du camisard. — Conférence de Cavalier et de Lalande au pont d'Avesnes. — Demandes du chef camisard. — Offres du chef ca-

tholique. — III. D'Aigaliers a une conférence avec Cavalier. — Il est plus heureux que Lalande. — Il l'engage à écrire à Villars. — Lettre de Cavalier à Villars. — Joie de Villars en la recevant. — Éloges qu'il donne à d'Aigaliers. — Mécontentement de Lalande. — Détails biographiques sur ce chef catholique. — IV. Joie bruyante des protestants. — Ils croient au prochain rétablissement de l'édit de Nantes. — Leur enthousiasme et leur vénération pour Cavalier. — Les protestants célèbrent librement leur culte à Calvisson et dans toute la Vaunage. — Entrée triomphale de Cavalier à Nîmes. — Conférence de Cavalier avec Villars. — Brutalité de Bâville. — — Noble réponse de Cavalier. — Villars et Cavalier débattent les conditions du traité. — Cavalier fut-il séduit par Villars? — Cavalier prend congé de Villars. — Il sort triomphalement de Nimes. — Les protestants croient qu'il a obtenu le rétablissement de l'édit de Nantes. — V. Pendant que Cavalier traite avec Villars, Roland continue la guerre. — Il fait subir une grande défaite aux milices royales à Font-Morte. — Le triomphe de Cavalier n'est pas sans amertume. — Il écrit à Roland. — Réponse évasive de ce dernier. — Les protestants croient de plus en plus au rétablissement de l'édit de Nantes. — Le culte se célèbre à Calvisson et dans la Vaunage. — Indignation des prêtres et colère de Bâville. — Boutade de Villars. — VI. La réponse de la cour aux offres de Villars et aux demandes de Cavalier arrive. — Ce que la cour accorde et ce qu'elle refuse. — Nouvelle entrevue de Villars et de Cavalier. — Refus de Cavalier d'accepter les conditions de la cour. — Colère de Villars. — Cavalier signe le traité. — VII. Entrevue de Cavalier et de Roland. — Indignation de ce dernier. — Paroles méprisantes qu'il adresse à son lieutenant. — Colère de Cavalier. — Les deux chefs saisissent leurs pistolets. — Leurs lieutenants s'interposent. — Cavalier et Salomon vont à Nîmes trouver Villars. — Salomon. — Ses demandes à Villars. — Colère de Villars. — Impassibilité du prophète. — Cavalier retourne à Calvisson. — Salomon et Lalande. — Fière réponse de Salomon. — VIII. Cavalier à Calvisson. — Ses hésitations. — Ravanel l'accuse de trahison. — Cris de mort poussés par les camisards contre Cavalier. — Terreur de Vincel, commissaire-ordonnateur. — Il rentre dans Calvisson. — Efforts de Cavalier pour engager sa troupe à se soumettre. — Dangers que court sa vie. — Sa courageuse persistance. — Quelques camisards se joignent à lui. — IX. Désappointement de Cavalier. — Il écrit au maréchal et se retire désespéré à Gardet, où d'Aigaliers vient le joindre. — Ils se rendent à Nîmes. — Déception de Villars. — Il publie des ordonnances sévères, parcourt les villes et les bourgs. — Ses discours et ses ha-

rangues lui gagnent les cœurs. — Plusieurs villes et bourgs font acte de soumission et envoient des députés à Roland pour le sommer de déposer les armes. — Fière réponse du chef camisard. — X. D'Aigaliers essaie d'amener Roland à faire sa soumission. — On jette les bases d'un traité, qui n'est que la répétition de celui de Nîmes. — Singulière position dans laquelle les protestants auraient été placés s'il eût été accepté. — Rupture des négociations. — Reprise des hostilités. — XI. Roland court risque d'être fait prisonnier au château de Prades. — Il s'échappe demi-nu. — Villars retourne à Nîmes avec Cavalier. — Ovations dont le jeune chef est l'objet. — Sa tristesse. — La maréchale de Villars veut voir Cavalier et lui demande de prophétiser. — Le jeune chef lui répond par son silence. — Séjour de Cavalier à Nîmes. — Son départ. — A Vienne, l'abbesse d'un couvent lui offre une collation. — Jeune protestante enfermée dans ce couvent. — Elle prie Cavalier de demander sa délivrance. — XII. Cavalier se rend à Mâcon. — Il écrit à Chamillard pour demander la permission d'aller à Paris. — Il l'obtient. — Son arrivée à Paris. — Engouement des Parisiens pour le chef camisard. — Entrevue de Louis XIV et de Cavalier. — Retour de Cavalier à Mâcon. — Ses craintes et ses soupçons. — Il s'échappe avec sa troupe, gagne la frontière suisse et arrive à Lausanne. — XIII. D'Aigaliers à Paris. — Le roi lui donne audience. — Le baron retourne dans les Cévennes, où la guerre continue avec une nouvelle fureur. — D'Aigaliers à Durfort. — Il raconte aux camisards son entrevue avec le roi et leur propose l'exil comme le seul moyen de terminer la guerre. — Fière réponse de Roland. — Villars recourt à de nouvelles mesures de rigueur. — XIV. Situation morale et matérielle des camisards. — Roland et Mlle de Cornelly. — Amour de cette dernière pour le chef camisard. — La noblesse de son caractère et son courage. — XV. Un apostat trahit Roland. — Le chef camisard est surpris pendant la nuit au château de Castelnau. — Mlle de Cornelly prend la fuite. — Roland et ses gens s'échappent du château. — Les troupes royales se mettent à leur poursuite. — Intrépidité de Roland. — Sa mort. — Son corps transporté à Uzès et promené dans les rues. — XVI. Entrée funèbre de Roland à Nîmes. — Joie bruyante des catholiques. — Bâville fait le procès à son cadavre. — Il le condamne à être brûlé avec cinq officiers cevenols faits prisonniers. — Fléchier se mêle à la foule des curieux. — XVII. Roland et Cavalier. — Parallèle des deux chefs. — XVIII. La mort de Roland décapite l'insurrection. — Désaccord de ses lieutenants. — Villars se met à leur poursuite. — Défaite de Catinat. — Il s'échappe. — Défection de quelques camisards. — Efforts de d'Aigaliers pour amener

leur soumission. — Le baron devient suspect. — Il reçoit l'ordre de sortir du royaume. — Sa détresse. — Il quitte Genève et retourne en France. — Il est arrêté et incarcéré. — Sa mort. — Les chefs camisards font leur soumission et sortent du royaume. — XIX. Arrivée des camisards à Genève. — Étonnement qu'ils excitent. — Abandon dans lequel on les laisse. — XX. Réflexions sur la guerre des camisards. Page 313.

Notes, éclaircissements et curiosités historiques. Page 349.

FIN DE LA TABLE DU SIXIÈME VOLUME.